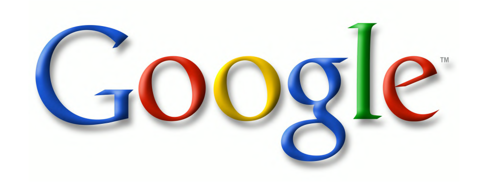
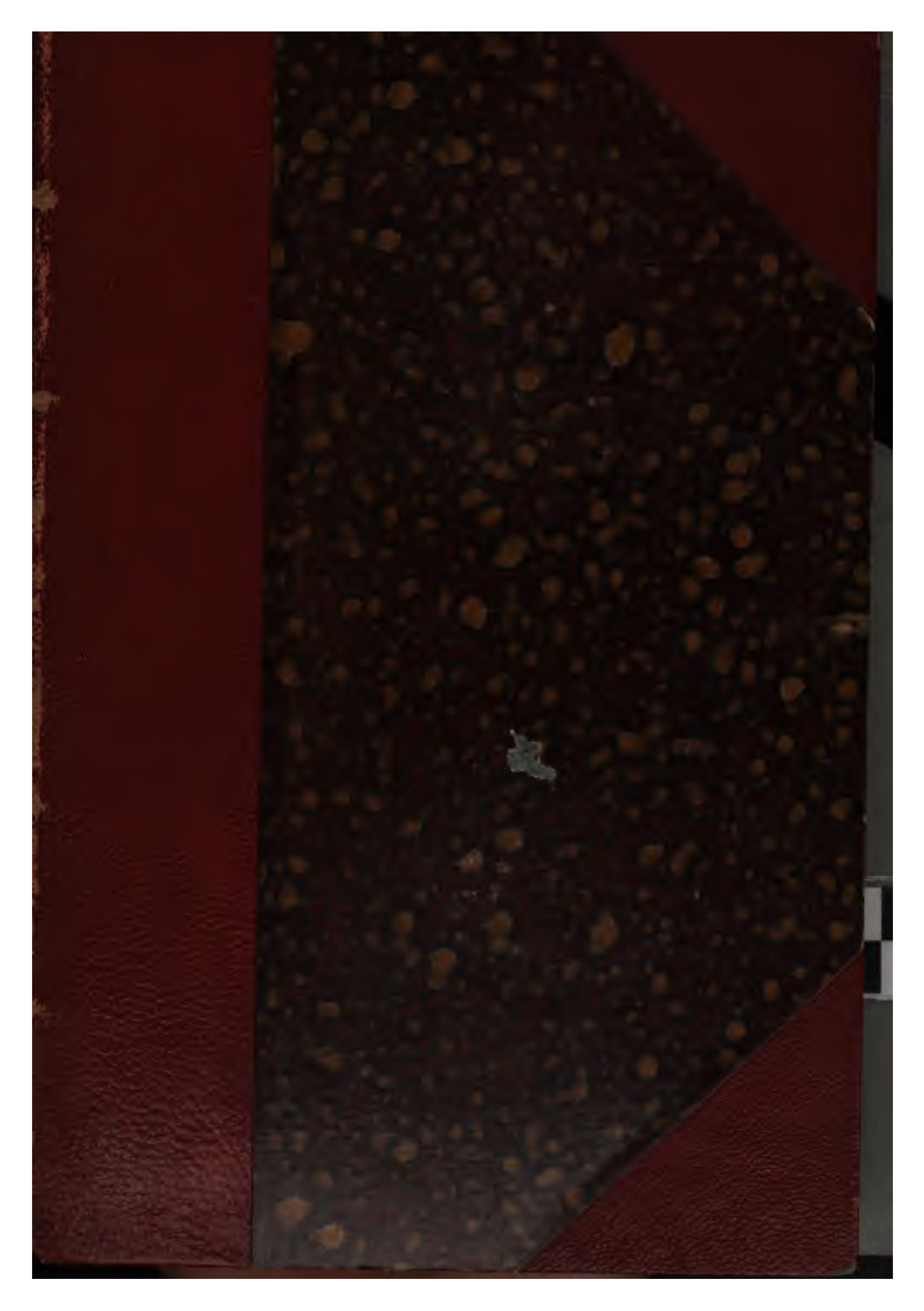
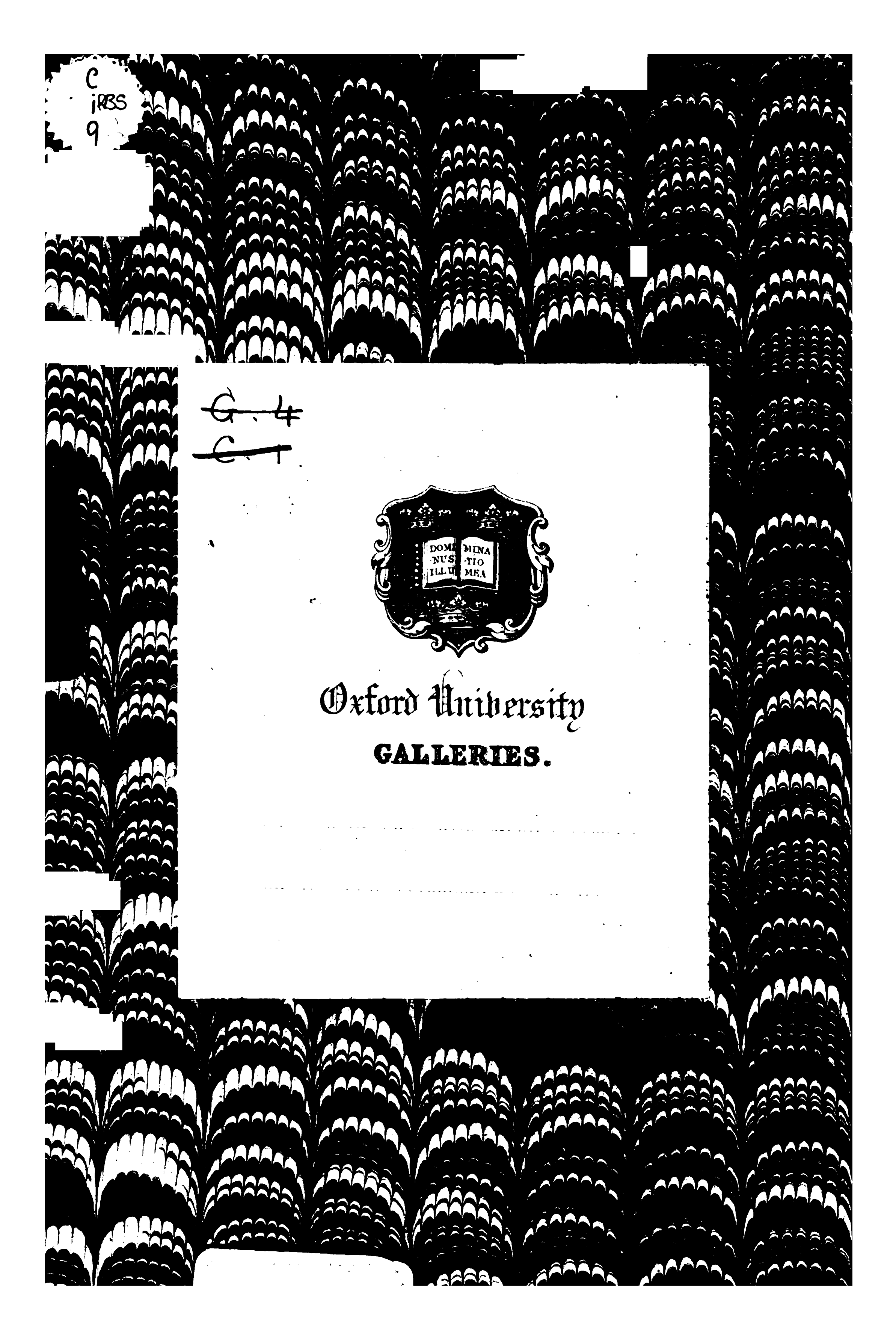





C
iRBS
9
G. 4
C. 1
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Oxford University
GALLERIES.


302810525Q

MUSÉE

DE

SCULPTURE

ANTIQUE ET MODERNE

TOME II.—SECONDE PARTIE

SE TROUVE A PARIS

CHEZ VICTOR TEXIER, GRAVEUR,

RUE SAINT-HONORÉ, N° 348.

MUSÉE
DE SCULPTURE
ANTIQUE ET MODERNE

OU

DESCRIPTION

HISTORIQUE ET GRAPHIQUE

DU LOUVRE ET DE TOUTES SES PARTIES

DES STATUES, BUSTES, BAS-RELIEFS ET INSCRIPTIONS DU MUSÉE ROYAL
DES ANTIQUES ET DES TUILERIES

ET DE PLUS DE 2500 STATUES ANTIQUES

DONT CINQ CENTS AU MOINS SONT INÉDITES

TIRÉES DES PRINCIPAUX MUSÉES ET DES DIVERSES COLLECTIONS DE L'EUROPE

ACCOMPAGNÉE

D'UNE ICONOGRAPHIE ÉGYPTIENNE, GRECQUE ET ROMAINE

ET TERMINÉE

PAR L'ICONOGRAPHIE FRANÇAISE DU LOUVRE ET DES TUILERIES

PAR LE C[te] F. DE CLARAC

MEMBRE LIBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS), OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE S[t]-LOUIS, DE MALTE, DE S[te]-ANNE DE RUSSIE (3[e] CLASSE)
CONSERVATEUR DES ANTIQUES DU MUSÉE ROYAL ET DE LA SCULPTURE FRANÇAISE
DES XVI[e], XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES

TOME II. — SECONDE PARTIE



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XLI





BAS-RELIEFS

DE LA GALERIE D'ANGOULÊME.

364 *bis*. ADORATION DES ANGES, par Albert Durer, n° 95, pl. 229 *bis*, *pierre*.

Ce charmant bas-relief, du travail le plus recherché et le plus délicat, a été exécuté sur une pierre à rasoir jaune du grain le plus fin, et qui se prête à rendre les détails les plus minutieux. On en peut juger d'après le travail des cheveux et des ornemens où tout est exprimé comme dans un ouvrage de ciselure et d'orfévrerie. On voit tout dans l'architecture, et jusque dans le fond du paysage, où l'on a voulu rendre la perspective aérienne. Tout ce bas-relief a très-peu de saillie et est d'un effet très-doux. Il passe pour être d'Albert Durer, cet habile maître si fécond et si varié, et qui, maniant également bien le pinceau, le burin et le ciseau, excellait à sculpter sur pierre, et surtout sur bois, des ouvrages d'une extrême délicatesse, très-recherchés aujourd'hui des amateurs. Il me paraîtrait cependant que ce sujet-ci est traité d'une manière moins sèche que ceux d'Albert Durer, qui, contemporain de Raphaël et mort même longtemps après lui, avait conservé la rigidité et souvent l'enflure et l'exagération des formes de l'école allemande. Il y a peut-être ici dans les figures, les mains, plus de cette grâce naïve que dans les productions d'Albert Durer, et les vêtemens ne sont pas aussi roides que chez ce maître. Cette composition, qui produit l'effet d'un tableau hollandais, semblerait moins ancienne qu'Albert Durer, si elle ne se trouvait pas gravée deux fois dans son œuvre, l'une sur bois, l'autre sur cuivre; mais ce n'est pas une preuve positive qu'elle soit de lui, quoiqu'il y ait en cela, pour la lui attribuer, de fortes présomptions. Elle est très-riche et très-variée sur le premier plan; car il y a bien des plans dans les bas-reliefs de cette époque, conçus tout autrement que ceux des anciens, très-sobres sur ce point, et très-éloignés du système des bas-reliefs pittoresques. Sur le premier plan, à droite, l'Enfant-Dieu nouveau-né dort dans son berceau entouré de bandelettes; près de sa tête, un ange, enfant

aussi, semble veiller à son repos et le contempler avec amour. A sa droite, la sainte Vierge, assise sur une chaise en bois garnie d'un coussin à glands, tient sa quenouille et son fuseau, et, légèrement inclinée vers son fils, du pied gauche elle fait doucement mouvoir le berceau. Les longs cheveux de la Vierge, abandonnés sans liens, sortent de dessous le voile qui couvre entièrement sa tête et ses épaules, et tombent jusqu'à sa ceinture. Sa tunique, son voile et son manteau ne laissent à découvert que son visage, le devant de son cou et ses mains délicates. Trois anges aux grandes ailes éployées, vêtus comme elle et leurs longs cheveux descendant sur leurs épaules, entourent le berceau. Deux, dont l'un a la tête ceinte d'une couronne sans doute d'or et de pierreries, sont à genoux en adoration; le troisième, debout, apporte pour offrande un vase de fleurs. A droite et en avant de ce joli groupe, cinq petits anges vêtus de chemisettes très-courtes semblent jouer entre eux comme des enfans; les uns remplissent de menu bois ou de copeaux un panier ou une hotte, un autre paraît examiner gravement si une règle est droite, et un troisième avec une fourche ramasse les copeaux pour en débarrasser l'atelier, en plein air, de saint Joseph. Celui-ci, vénérable et vert vieillard à longue barbe, vêtu en ouvrier avec son tablier serré par une ceinture à laquelle pend son escarcelle, travaille à la hache un coffre ou une auge de bois placée sur deux bancs. Ses regards se portent avec intérêt vers la scène qui se passe près de lui. Derrière saint Joseph arrivent en toute hâte, montés sur un parapet, deux petits anges, dont l'un est armé d'une cuirasse et porte à la main gauche une croix, si, d'après la forme recourbée des croisillons, ce n'est pas plutôt un de ces petits moulins ou de ces petits morceaux de bois en croix au bout d'un bâton dont on amuse les enfans par tous pays, et que cet ange enfant va présenter à l'enfant Jésus. Et il me semble avoir vu un joujou de ce genre dans quelque ancien tableau de sainte famille. A peu de distance de saint Joseph, entre lui et la fontaine, est un tonneau recouvert d'une natte ou d'un morceau d'étoffe, et sous une petite voûte, soutien de l'escalier d'une grande maison qui n'est pas encore terminée, on aperçoit un porc prêt à sortir de sa loge. Au fond de la composition, un ange, les mains relevées vers le front et en adoration, se précipite du haut des cieux; c'est sans doute un envoyé de Dieu. La tiare sur la tête, ayant au-dessous de lui le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe et entouré de rayons de gloire, le Père éternel, d'après son immense manteau qui s'enfle et couvre une partie du ciel, semble parcourir le firmament. Telle est la composition de ce curieux et joli bas-relief, de l'ensemble duquel une petite gravure au trait peut bien donner l'idée; mais il est impossible d'y retrouver la grâce et l'expression naïve des têtes, le fini précieux des détails, auquel ajoutent encore la pureté et le coup d'œil agréable de la pierre, et ces figures, si petites et si délicatement exécutées, ainsi reproduites, perdent une foule d'agrémens qui, dans le bas-relief même, échappent presque à la vue. — Ce joli monument, dont on ne connaît pas la provenance, est encore en magasin. — [Haut. 0^m,431 = 1 pi. 3 po. 11 li. — Larg. 0^m,320 = 11 po. 10 li.]

364 *ter.* SAINT PAUL PRÊCHANT, n° 96, pl. 229 *bis,* École Florentine, pl. 229 *bis, marbre.*

Une foule d'hommes et de femmes, les uns debout, les autres assis, dans des poses et des costumes variés, prêtent leur attention à l'éloquent et saint apôtre qui leur annonce la parole de Dieu. Au caractère des têtes, à l'agencement des coiffures, au style des draperies et surtout à une grâce un peu maniérée dans les attitudes, dans les airs de têtes et la disposition des mains, il est aisé de reconnaître le caractère de l'école Florentine du XVIe et du XVIIe siècle, telle qu'on la retrouve dans les peintures du Primatice, de Vasari et dans les productions de la sculpture. Les draperies offrent un mélange d'antique et de moderne. Il y a du goût des anciens dans le joli groupe de la femme et de son enfant, dans celle qui est devant elle; l'homme en conversation avec celui qui est coiffé d'un turban rappellerait aussi certaines figures antiques de philosophes; mais on ne les retrouverait plus ni dans la tête ni dans l'ajustement des draperies du saint Paul. Elles sont combinées dans un système très-différent de celui des anciens, et elles sont loin, surtout celles de la partie inférieure, d'offrir des masses aussi convenablement disposées que celles des figures antiques. Cependant cette composition est sage, d'un aspect agréable, sans confusion. Il y règne du calme et du respect pour les instructions que l'apôtre répand, et tout concourt bien à l'effet général. Les deux personnages de droite qui causent font une sorte de diversion à l'attention générale. Il paraîtrait que saint Paul leur adresse directement la parole, et que celui qui est coiffé d'un turban et tient une bourse à la main droite est quelque richard qui a de la peine à se laisser convaincre par les raisons de l'apôtre. Ce bas-relief, bien modelé et d'une exécution soignée, est encore dans les magasins du Musée royal. [Haut. 0^m,746 = 2 pi. 3 po. 7 li. — Larg. 0^m,696 = 2 pi. 1 po. 9 li.]

365. JÉSUS-CHRIST AU TOMBEAU, par Jean Goujon, n° 73, *pierre de liais.*

Joseph d'Arimathie et un disciple de Jésus-Christ, après l'avoir descendu de la croix, le soulèvent pour l'envelopper d'un linceul. Ce groupe est placé en avant comme sujet principal; mais la sainte Vierge, sur le second plan, occupe le milieu de la composition et attire aussi les regards; elle est évanouie de douleur, et saint Jean la soutient. Auprès d'elle, de saintes femmes laissent un libre cours à leur affliction. L'on ne peut trop faire remarquer et trop louer dans ce bas-relief, l'une des meilleures productions de Jean Goujon, le talent avec lequel ce grand maître a su disposer ses groupes et les lier, combiner ses plans et leur donner de l'effet avec très-peu de saillie; cet effet doux et calme est bien adapté à cette scène de douleur. Les expressions des têtes, leur ajustement, sont variés et remplis de cette dignité et de cette grâce que Jean Goujon savait

si bien répandre sur tous les sujets qu'il traitait. Le dessin des figures, noble et pur, présente un beau modèle dans le corps de Jésus-Christ: les plans en sont savamment dessinés; la tête doucement penchée, les bras et le torse, sont empreints de tout l'abandon de la mort, d'une mort calme et qui ressemble au sommeil; la tête a conservé toute la beauté et la douceur qui convenaient à l'Homme-Dieu s'offrant en victime volontaire pour le salut du monde. La douleur de la sainte Vierge est au comble; mais elle est résignée. Si l'on passe à quelques autres détails, on remarque les mains des femmes, qui ont une grâce particulière à Jean Goujon. L'agencement et le travail des draperies sont très-soignés; elles sont traitées dans ce style que ce maître s'était créé, et qui n'est ni l'antique ni ce que l'on faisait de son temps; on pourrait trouver un peu trop d'égalité dans la disposition des masses de leurs plis, et qu'elles ne sont pas assez variées de caractère; mais peut-être, dans cette occasion-ci, Jean Goujon avait-il voulu porter l'effet et fixer l'attention sur la figure de Jésus-Christ et sur l'expression des personnages de cette scène, plutôt que sur les autres détails de la composition. On pourrait faire remarquer, si ces considérations n'étaient pas d'un léger intérêt lorsqu'il s'agit d'un maître tel que Jean Goujon, qu'il paraît avoir affectionné le travail de la pierre, soit que ce fût en raison de la cherté du marbre, soit qu'il en trouvât le travail plus facile; car, vu le prix très-modique qu'on payait, de son temps, les ouvrages de sculpture, il est probable qu'ils étaient exécutés en grande partie par le maître lui-même, qui devait employer le praticien beaucoup moins qu'on ne le fait aujourd'hui. On peut voir sur Jean Goujon, vol. I, p. 402 et suiv.; 419, 433 et suiv.; 457 et suiv. et beaucoup d'autres endroits de ce volume de notre ouvrage. [Haut. $0^m,677$ = 2 pi. 1 po. — Larg. $1^m,848$ = 5 pi. 8 po. 4 li.]

366. UNE NYMPHE, par Jean Goujon, n° 81, pl. 231, *pierre*.

Une draperie légère, enflée par le vent, sert de voile à la coquille qui porte doucement cette nymphe sur les eaux; auprès d'elle, un petit génie, monté sur un cheval marin, joue avec deux poissons qu'il vient de prendre. Ce joli bas-relief, d'un dessin élégant, d'une saillie très-douce, et qui convenait à l'architecture dont il faisait partie, ornait, avec les deux autres de la salle du Puget, le soubassement de la fontaine des Innocens, qui autrefois versait une masse d'eau moins considérable qu'aujourd'hui. Lors du déplacement et de la restauration de cette fontaine, on a pensé avec raison que l'eau coulant avec abondance détruirait ces bas-reliefs précieux, et on les a conservés en les enlevant. [Haut. $0^m,739$ = 2 pi. 3 po. 4 li. — Larg. $1^m,975$ = 6 pi.]

367. NYMPHE, par Jean Goujon, n° 91, pl. 231, *pierre*.

Cette nymphe, d'un dessin élégant, nonchalamment couchée dans une large coquille, et auprès de laquelle joue un amour monté sur un monstre marin, ornait le soubassement de la fontaine des Innocens, de même que

le bas-relief que nous venons de voir. [Haut. 0^{m},740 = 2 pi. 3 po. 4 li. — Larg. 1^{m},975 = 6 pi.]

368. TRITON ET NÉRÉIDE, par J. Goujon, n° 94, pl. 231, *pierre*.

Cette gracieuse composition, qui rappelle quelques parties du Triomphe de Galathée, par Raphaël, offre un joli contraste entre le dessin vigoureux du triton et les contours simples et ondoyans de la néréide; et l'on retrouve dans l'amour qui est sur la droite la grâce enfantine de ceux du Corrége. [Haut. 0^{m},740 = 2 pi. 3 po. 4 li. — Larg. 1^{m},975 = 6 pi.]

368 A. NYMPHE DE PARIS, par Jean Goujon, n° 97, pl. 231 *bis*.

Cette nymphe et celles qui suivent, et avec lesquelles elle est réunie sur notre planche, paraissent être de notre Jean Goujon; elles ont cette grâce un peu maniérée qu'il s'était faite, soit qu'il la sentît ainsi, soit qu'elle lui eût été inspirée par le style de plusieurs maîtres de l'école Florentine, avec lesquels cependant il n'offre que des rapports éloignés. Car Jean Goujon ne s'en rapprochait pas servilement; il est toujours lui; il ne se répétait même pas lui-même. Si on le retrouve ici, c'est avec variété dans l'expression générale et dans le caractère des formes. Ces jolies nymphes sont d'un autre style que celles que nous venons de voir et que les figures des œils-de-bœuf de la cour du Louvre. Elles ont quelque chose de plus souple, plus d'abandon; leurs contours plus arrondis n'offrent pas un aussi grand style que les Néréides où il paraîtrait avoir voulu se rapprocher de l'antique. Ces tritons, ces nymphes marines, déités antiques, devaient rappeler le style et le faire des anciens. Aussi les retrouve-t-on, en partie, dans les coiffures et dans tout le reste de l'ajustement. Ici, bien que Jean Goujon ait conservé la nudité à la nymphe de la Seine et aux deux autres, on y reconnaît plus de laisser aller, moins de fermeté de formes et d'élévation que dans la nymphe 367 et la Néréide 368; il règne dans tout l'ensemble quelque chose de plus coquet; on voit que ce sont des déités modernes ou de jolies femmes déguisées en nymphes.

N'ayant pour tout vêtement qu'une ceinture ornée de légers dessins, ou ce ceste qu'Homère donne à Vénus, et qui devient ici l'emblème de la beauté de Paris, la nymphe qui représente cette capitale, capricieusement coiffée de tresses et de rubans, s'appuie à demi-assise sur le vaisseau qui lui sert d'attribut. Il rappelle la confrérie célèbre, aux anciens temps, des *Nautæ Parisiaci*, les navigateurs ou les riches mariniers de Paris qui faisaient le commerce par eau, lorsque, n'étant encore que Lutèce, malgré sa petitesse, elle était la capitale des *Parisii*, et faisait les délices de l'empereur Julien. Il serait bien étonné de ce qu'elle est devenue, et d'y retrouver, révérés au milieu de ses pompes, les restes des thermes impériales, dont la grandeur au reste, d'après les traces qu'on peut en suivre, paraît avoir été hors de proportion avec celle de la cité dont ils devaient faire le plus bel ornement. D'une main, notre nymphe tient un gouvernail, symbole de sa puissance. Ses pieds plongent dans les ondes qui la baignent, et

les dauphins qui les sillonnent indiquent sans doute que c'est un fleuve qui porte ses tributs à l'Océan. Ils convenaient de même à la nymphe représentée avec les charmes de Vénus. Deux de ces poissons ornent aussi le gouvernail, et on voit en bas-relief sur le flanc du navire une joute d'amours montés sur des chevaux marins au front surmonté de cornes, et qui se heurtent. De la main droite, la nymphe soulève l'extrémité d'un filet qui fait allusion à la fécondité de la Seine. La voile enflée, et qui a pour mât un obélisque terminé par une flamme, fait voguer le léger navire sur les ondes. Ce vaisseau, que depuis longtemps Paris a pris pour ses armes, pouvait bien, dans les idées iconologiques de Jean Goujon, rappeler celui d'Isis, l'une des divinités de la navigation, et dont, selon une tradition que n'appuie l'autorité d'aucun auteur ancien, le culte était très-répandu chez les *Parisii* et dans leur capitale Lutèce. L'obélisque eût convenu à la déesse égyptienne et à ceux qui auraient transporté son culte sur les bords de la Seine. Mais le sculpteur, à cette époque où l'iconologie ne s'exprimait pas d'une manière assez claire pour se bien faire comprendre, pouvait voir dans l'obélisque la longue durée des monumens antiques et en prédire une pareille à la ville de Paris. L'on peut voir, t. I, p. 435 et suiv. la manière dont Jean Goujon entendait et employait l'iconologie. — En magasin. [Haut. 0^m,450 = 1 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0^m,261 = 9 po. 8 li.]

268 B. NYMPHE DE LA SEINE, par Jean Goujon, n° 98, pl. 231 *bis*.

La nymphe de la Seine, couronnée d'une touffe de feuillages, et tenant d'une main une branche de lys, s'appuie de l'autre sur une colonne surmontée d'un pavillon agité par le vent. Elle est assise sur la poupe d'un navire d'une forme fantastique. Les pieds de la déité, qui paraît se livrer à ses réflexions et se laisser aller au courant de ses ondes, plongent dans les flots où se jouent des dauphins. On en voit aussi parmi les ornemens du navire, armé de pièces de canon. C'était probablement pour le sculpteur un moyen d'indiquer l'union de la Seine avec l'Océan, les forces guerrières qui protégent ses bords, et les navires de guerre qu'elle lance sur les mers. On ne voit pas trop pourquoi Jean Goujon a admis des nuages dans son bas-relief; quelque légèreté qu'on cherche à leur donner, ils sont toujours d'un mauvais effet en sculpture, et jamais les anciens ne se sont permis de pareils écarts. On pourrait croire que notre sculpteur y avait attaché quelque signification allégorique, si on ne les retrouvait pas dans ces quatre bas-reliefs. C'est ce qui me porterait à penser qu'il s'est servi de la légère saillie qu'il a donnée à ses nuages pour rabaisser tant soit peu son fond et obtenir par là un peu plus de relief pour ses figures, qu'il voulait tenir d'une saillie extrêmement douce, et que cependant il avait à modeler et à faire tourner. Ce genre de bas-relief, qu'entendaient si bien les anciens, est très-difficile; on a bien de la peine à ne pas faire plat et à conserver les formes, ou du moins à en donner l'idée et à les faire sentir en maintenant une exacte dégradation, de convention, il est vrai, entre les plans, sans leur faire perdre leur valeur et leurs rapports respectifs. Ces

combinaisons demandent beaucoup de justesse et de goût, et exigent plus de précision et de talent que le haut-relief. Rien n'est plus difficile que de parvenir à rendre les raccourcis comme se présente celui de la cuisse et du pied droits de notre nymphe, et il est toujours plus prudent de les éviter. Ce bas-relief, exécuté avec le plus grand soin sur une dalle de pierre calcaire le plus fin, et qui ressemble à la très-belle pierre lithographique d'un ton doré, a dû, de même que ceux qui suivent, faire partie d'une suite d'ornemens de quelque grand appartement. Nous n'en connaissons pas la provenance. — En magasin. [Haut. 0m,450 = 1 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0m,261 = 9 po. 8 li.]

368 C. NYMPHE DE FLEUVE, par Jean Goujon, n° 99, pl. 231 *bis*.

Quelle déité des eaux peut désigner, d'après les idées de Jean Goujon, cette nymphe qu'aucun attribut ne caractérise d'une manière particulière; mais que le gouvernail sur lequel retombe sa main droite fait reconnaître pour une des divinités qui réglaient le cours des fleuves et des rivières. Les filets, les roseaux qu'elle tient, et dont elle a orné sa chevelure, sont des emblèmes trop connus pour nous y arrêter. L'enfant uni à cette belle nymphe pourrait nous aider à interpréter la pensée du sculpteur. Peut-être, après avoir offert la nymphe de Paris et celle de la Seine, aurait-il voulu représenter celle de la Marne, voisine de Paris et tributaire de la Seine. Le jeune enfant groupé avec la Marne pourrait être le génie de la petite rivière d'Ourcq, qui vient lui apporter la modeste offrande de ses eaux. Cette conjecture me paraît assez plausible, ou, du moins, rien, ce me semble, ne s'oppose à ce qu'on l'admette. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer en passant combien M. Fremy et M. Normand père ont su, dans le dessin et la gravure de ces quatre jolies nymphes, se pénétrer de l'esprit de Jean Goujon, et avec quel sentiment ils ont rendu la grâce qui lui est propre, et qui brille et répand un grand charme sur toutes ses œuvres. On est heureux de pouvoir s'associer des artistes de ce talent et qui, saisissant avec autant de justesse que de facilité les caractères divers des monumens qu'ils ont à reproduire, ne confondent pas les styles et rendent avec la même fidélité l'antique et le moderne. — En magasin. [Haut. 0m,450 = 1 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0m,261 = 9 po. 8 li.]

368 D. VÉNUS ANADYOMÈNE, par Jean Goujon, n° 99.

La jeune déesse, la déesse de la beauté, sans autre parure que ses attraits, vient de naître au sein des ondes pour faire l'admiration du monde, le bonheur et le malheur des dieux et des hommes. Elle est seule encore, et légèrement portée sur une coquille qui se balance sur la cime des flots, elle relève ses beaux cheveux, et ses timides et modestes regards se baissent avec innocence sur les charmes dont bientôt l'univers va sentir tout le pouvoir. Des dauphins fendent les ondes et semblent prêts à transporter au bout du monde la reine des cieux, de la terre et des mers. — En magasin. [Haut. 0m,450 = 1 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0m,261 = 9 po. 8 li.]

369. SAINT GEORGES COMBATTANT UN DRAGON, par Paul Ponce, n° 72, pl. 230, *marbre*.

Le saint guerrier, armé de toutes pièces, la visière haute, monté sur un vigoureux coursier, combat et perce de sa lance un énorme dragon ailé et dont tout le corps est cuirassé de larges écailles. Dans le lointain, une femme à genoux devant un des rochers qui bordent le rivage invoque le ciel pour l'heureuse issue du combat. Elle ne peut plus être douteuse, et le monstre, dressé sur ses pieds de derrière, mord en vain la lance qui lui traverse la poitrine. Ce bas-relief, d'une grande saillie et d'un travail soigné, offre des détails précieux du costume des chevaliers. Il est attribué à Paul Ponce, et vient du château de Gaillon, où il se trouvait très-bien placé puisqu'il offrait le patron du cardinal Georges d'Amboise. On l'avait fait entrer aux Petits-Augustins comme ornement du soubassement du mausolée de Philippe de Commines, ministre de Louis XI. Une belle boiserie de Gaillon représentait le même combat; mais la composition en était différente. Le même sujet a été traité, et avec bien plus de mouvement, par Raphaël, dans son joli tableau de saint Georges.

Chacune de ces trois compositions offre toujours une femme dans le fond. Il faut que ce soit d'après quelque ancienne tradition, ou peut-être a-t-on suivi une antique image vénérée. Le cheval de notre saint cavalier a de la roideur et le dessin en est lourd et peu correct, surtout dans le train de derrière. Celui de devant est loin d'avoir la légèreté et la vie du coursier de Raphaël, qui de même n'a pas été aussi heureux pour l'arrière-main. Il peut paraître douteux que ce bas-relief soit de Paul Ponce, et ce cavalier ne présente pas l'élévation de style et la puissance de formes michel-angelesques si remarquables des belles figures dont Paul Ponce a décoré quelques-uns des frontons de la cour du Louvre et le mausolée de Louis XII et d'Anne de Bretagne. [Haut. $1^m,238$ = 3 pi. 9 po. 10 li. — Larg. $1^m,848$ = 5 pi. 8 po. 4 li.]

370. DEUX ÉPOUX AU TOMBEAU, par Jean Cousin, n° 10, pl. 234, *marbre*.

Ce bas-relief offre, à ce qu'il paraît, un des ancêtres de Philippe de Chabot et sa femme. La composition et l'exécution ne manquent pas de mérite; la pose des personnages est bonne, et, par son abandon, convient bien au sommeil dans lequel ils sont plongés. Ce vieux guerrier reposant sur ses armes, très-juste de pose et savamment dessiné, est digne du talent vigoureux et de la science en anatomie de Jean Cousin, qui a mis aussi une grâce sévère dans l'attitude de la femme. Des cartels sur le fond du bas-relief offrent des colliers d'ordres, et celui de gauche paraît être celui de Saint-Michel, établi par Louis XI en 1469. Ce beau bas-relief orne dans la galerie d'Angoulême le tombeau de l'amiral Philippe de Chabot, dont la statue est un des chefs-d'œuvre de Jean Cousin. [Long. $1^m,350$ = 4 pi. 1 po. 7 li.]

Jean Cousin, selon les uns, naquit l'an 1462, à Soucy, près Sens; selon d'autres, on ne sait pas l'année de sa naissance, et celle de sa mort est placée tantôt en 1550, tantôt en 1589. Cette dernière date paraît la plus juste; et en effet le monument de Charles-Quint, mort en 1558, le mausolée de Diane de Poitiers, morte en 1567, deux ouvrages exécutés par Jean Cousin, ne permettent pas de rapporter à l'an 1550 l'époque de sa mort. Doué d'un vaste génie pour toutes les parties des beaux-arts, ce grand homme fut un des premiers, sous l'influence de François Ier, à les relever en France et à leur donner cet essor qui les porta à un si haut degré. Dans sa longue carrière, que l'on peut comparer à celle de Michel-Ange, il put, comme lui, diriger longtemps par ses conseils et ses exemples l'école française, dont il mérite d'être regardé comme le fondateur. On sait très-peu de choses de sa vie; mais il est à croire qu'il voyagea en Italie et qu'il profita des leçons de Michel-Ange. Il se pénétra si bien de son style et de sa manière, qu'au premier coup d'œil ses ouvrages, soit en peinture, soit en sculpture, paraissent être sortis de la main de ce grand maître; et l'on doit se féliciter d'avoir pu réunir dans la même salle le maître et l'élève, chefs tous deux, l'un de l'école de sculpture de France, l'autre de celle d'Italie.

Grand sculpteur, peintre habile, savant anatomiste, Jean Cousin fut aussi l'un de nos meilleurs peintres sur verre, et, ne dédaignant aucune partie des arts, il fit de charmantes sculptures en ivoire. Au reste, on sait que les artistes de cette époque féconde en talens ne négligeaient aucune branche des arts : Albert Durer, Michel-Ange, Jean de Bologne, exécutèrent en bois et en ivoire les ouvrages les plus soignés, les mieux étudiés et les plus délicats. Parmi les plus beaux morceaux qui nous restent de Jean Cousin, on doit citer, en peinture, son jugement dernier, que l'on voit au Musée royal; composition comparable, pour l'énergie et la fierté du dessin, à celles de Michel-Ange; les peintures sur verre qu'il fit pour Anet, Vincennes, Sens, sont mises au premier rang. Quant à ses travaux en sculpture, outre la statue de Philippe de Chabot, les plus remarquables sont celles qu'il fit pour le tombeau de Diane de Poitiers; le beau monument qu'elle fit élever à son époux, Louis de Brézé, à Rouen, et le mausolée de Charles-Quint, en bronze. Il fut aussi chargé des arabesques et des vitraux du château d'Anet. Son saint Sébastien en ivoire, de quinze pouces de haut, que l'on voyait aux Petits-Augustins, est d'une grande beauté. Jean Cousin a laissé, sur l'anatomie et sur les proportions du corps humain, des ouvrages qui sont encore estimés. Il n'est point parlé de cet habile sculpteur dans l'ouvrage de d'Argenville, intitulé *Vie des fameux sculpteurs depuis la renaissance des arts, etc.* Paris, 1787.

370 *bis.* VALENTINE BALBIANI, par Germain Pilon, n° 101, pl. 233, *marbre.*

Ce beau bas-relief, où Germain Pilon a déployé un grand savoir en anatomie, faisait partie d'un monument érigé dans l'église de Sainte-Catherine du val des Écoliers ou de la Culture-Sainte-Catherine, par René Birague, chancelier de France sous Henri III, à sa femme Valentine Balbiani, morte en 1572 à 54 ans. Elle est représentée au moment où, n'étant pas encore entièrement enveloppée de son linceul, elle va bientôt être placée dans le tombeau. Ses yeux viennent de se fermer pour toujours; elle dort de son dernier sommeil. Ses longs cheveux, jadis sa plus belle parure, se répandent en désordre sur ses épaules et sur sa poitrine, et recouvrent en partie les coussins où repose sa tête. La manière dont, rejetés en arrière, ils découvrent le front semblerait indiquer que les derniers momens de Valentine

ont été douloureux, et que souvent, pour se soulager, elle a porté la main sur son front, et sa maigreur paraît l'effet de la maladie encore plus que de l'âge. Les bras, les jambes et ce que la draperie laisse à découvert sont traités avec une grande supériorité de talent sous le rapport du dessin et de la fermeté d'exécution. Et l'on voit que si on pouvait rendre à toutes ces parties leur jeunesse, elles offriraient une très-belle femme, aux formes fines et sveltes, telles qu'aimait à les reproduire Germain Pilon, l'un de nos sculpteurs les plus élégans. [Haut. 0m,334 = 1 pi. 0 po. 4 li. — Long. 1m,601 = 4 pi. 11 po. 6 li.]

Le mausolée de la chancelière de Birague était réuni, au musée des Petits-Augustins, à celui de son mari tel qu'il l'avait été dans la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine, lorsqu'ils y furent transférés de l'église de Sainte-Catherine par les religieux lors de la démolition de cette église. Une statue en bronze du chancelier ou du cardinal de Birague, car, après la mort de sa femme, il avait été promu à cette dignité par Grégoire XIII, avait été placée sur le mausolée des deux époux par leur fille la Mise de Nesle; cette statue à genoux est de Germain Pilon. Elle est aujourd'hui à Versailles sous le no 147, au rez-de-chaussée de la galerie du Nord. On en voit aussi une de Valentine Balbiani sous le no 148. La notice du palais de Versailles (1837) Part. 3, Sculpture, p. 23, ainsi que M. Lenoir, *Musée des monumens français*, t. III, p. 128, placent la mort de la chancelière de Birague en 1582; Piganiol de la Force, *Description de Paris* (1742, in-12) t. IV, p. 297, met cette mort au 20 déc. de 1572 (13 des calendes de janvier de 1573); M. Lenoir, au 21 déc. 1582, ou 12 des cal. de janv. 1583; il donne 64 ans à la chancelière, et Piganiol seulement 54. Voici cette inscription telle qu'on la trouve dans Piganiol :

D. O. M. S.
VALENTINÆ BALBIANÆ
Matron. clariss. atque ornatiss. cujus
Anima salute et quiete fruitur
Sempiter. Corpus Renatus Biragus
Franc. Cancellar. conjux pientiss.
Uxoris benemer. memor hîc condi cur.
Obiit anno christian. Salut M. DLXXII
XIII *Calend. januar.*
Vixit annos LIIII *menses sex*
Dies XX.

N'ayant pas sous les yeux l'inscription originale, on ne saurait décider lequel de Piganiol ou de M. Lenoir en donne la copie avec le plus d'exactitude. Il paraîtrait cependant qu'on peut, en toute sûreté, donner raison à Piganiol; car le chancelier de Birague étant mort le 24 nov. (8 des cal. de déc.) 1583, s'il n'avait survécu que de 11 mois à sa femme, il serait devenu en bien peu de temps prêtre, évêque et cardinal.

Germain Pilon, que pendant longtemps on a cru de Paris, parce qu'il y passa la plus grande partie de sa vie, était de Loué sur la Vangre, à six lieues du Mans, ainsi que l'a prouvé M. Renouard dans une lettre à M. Alexandre Le Noir (1). La ville du Mans avait

(1) Voy. *Musée des Monum. français, etc.*, par M. Alexandre Le Noir, fondateur et administrateur du Musée; Paris, 1802, in-8o, t. III, p. 77, 88, 102 et suiv. On trouve beaucoup de renseignemens sur Germain Pilon et ses nombreux ouvrages, t. IV, p. 150, 166, 192.

déjà vu naître plusieurs sculpteurs de talent (1), entre autres Germain Pilon, père de celui dont nous nous occupons, et dont l'année précise de la naissance est ignorée; mais on sait qu'il mourut en 1590, et qu'il vécut jusqu'à un âge assez avancé; et l'on peut croire qu'il n'était que de quelques années plus jeune que Jean Goujon. Ce fut dans l'atelier de son père que Germain Pilon puisa les premières leçons de son art et développa les germes du talent que depuis, dans un voyage qu'il fit à Paris, il perfectionna, par les conseils et les exemples de Jean Cousin, du Primatice, de Jean Goujon, dont il devint l'émule et l'ami. Avant de quitter une seconde fois le Maine, vers 1560, il avait exécuté avec succès, en pierre de liais, plusieurs des quarante statues de l'abbaye de Soulesmes, près de Sablé, connues sous le nom de *Saints de Soulesmes*. Une partie de ces statues existaient avant Pilon, et il est probable que quelques-unes étaient l'ouvrage de son père, et que des sculpteurs de son école y auront travaillé. Elles sont encore en grande partie bien conservées, et on les dit très-belles; mais ne les ayant pas vues, je ne saurais en parler. Quinze de ces statues forment une assomption de la sainte Vierge, les autres un sépulcre de Jésus-Christ. Attiré à Paris par ses liaisons avec d'habiles sculpteurs et par le désir de coopérer à de grands travaux, Pilon y retourna et s'y fixa jusqu'à sa mort. Philibert de Lorme et l'habile sculpteur Pierre Bontemps se l'associèrent dans l'érection du beau mausolée de François Ier et de Claude, sa femme; il en décora les plafonds de quatre évangélistes en bas-reliefs en marbre blanc, et de quatre enfans qui tiennent du style de Michel-Ange, et d'arabesques allégoriques d'une grande élégance, et que n'eussent pas refusés Raphaël et Jean d'Udine (2). Il les exécuta avec une habileté qui lui mérita d'être entièrement chargé du tombeau élevé par Catherine de Médicis à Henri II, d'après les dessins de Philibert de Lorme. Toute la richesse, toute la grâce de son talent s'y déployèrent, soit dans les statues, soit dans de grands bas-reliefs représentant les œuvres de charité; les figures de ces belles compositions sont en

(1) M. Le Noir, d'après M. Renouard, cite parmi les sculpteurs et les architectes nés au Mans, ou dans le département de la Sarthe, Pierre BOISSELERET, sculpteur et architecte du Mans, qui, en 1554, fit le beau jubé de l'église des Jacobins, d'ordre corinthien. — HUET, du Mans, travailla à ce jubé avec un grand talent. — GERVAIS LA BARRE, du Mans, vers la fin du XVIe siècle, orna de beaux ouvrages la cathédrale du Mans et l'église de Saint-Vincent, et entre autres d'une belle statue de sainte Cécile à la cathédrale. — BIARDEAU, son élève, du Mans; on a de lui de belles vierges faites en 1638. — MÉRILLOU, père et fils, du Mans; d'eux étaient une belle assomption et le sépulcre de l'église des Cordeliers. — AMBROISE DUVAL, du Mans, sculpteur et fondeur, fut longtemps en Angleterre, et depuis rappelé par Colbert, il travailla aux groupes et aux statues en bronze de Versailles, et au monument du grand Condé, autrefois aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. — VANDOUILLETTE, du Mans, sculpteur et fondeur habile, chargé par Colbert de la fonderie d'artillerie de Toulon. — Par tous ces noms d'artistes de mérite, on voit que les arts, et surtout la sculpture, furent cultivés avec honneur au Mans, et que ce fut même de très-bonne heure, au XVe siècle, puisque le père de Pilon travaillait en 1496; et il est peu de contrées en France où l'on puisse citer, de cette époque, des sculpteurs qui aient mérité qu'on conservât leurs ouvrages et leurs noms. On peut s'en assurer en parcourant notre tableau chronologique des artistes, t. I, p. 674. A l'article de Germain Pilon, p. 676, il faut, au lieu de Paris, mettre de Loué près du Mans.

(2) Ces figures, exécutées en bas-relief, avaient 3 pi. de haut, et, d'après un acte rapporté par M. Le Noir, t. III, p. 77, tiré des registres de la Chambre des comptes, et daté du 10 févr. 1558, Germain Pilon, pour ces ouvrages *faits et parfaits et polis et bien et duement ainsi qu'il appartient*, reçut 1,100 livres, qui feraient aujourd'hui environ 4,000 francs.

grande partie nues, ainsi que les statues couchées de Henri II et de Catherine de Médicis, ce qui offrit à Pilon les moyens de développer sa science en anatomie. Outre ces figures couchées, ce sculpteur fit les statues du roi et de la reine en grand costume de cour, priant à genoux devant des prie-Dieu, et qui furent placées sur le haut du mausolée. Ces figures étaient en bronze. On a encore de ce grand artiste deux autres statues en marbre de François I[er] et de Claude, debout en habit de cérémonie. Ses bas-reliefs représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et les bonnes œuvres, rappellent la vigueur de Michel-Ange et la grâce du Primatice. Comme lui, Germain Pilon aimait les formes sveltes, élancées, un peu longues, et il donnait une grâce particulière et beaucoup de finesse aux extrémités, auxquelles cependant on pourrait reprocher de tomber dans la maigreur. Parmi les nombreux ouvrages de ce grand sculpteur, l'un de ceux à qui la sculpture française dut ses plus beaux temps, on cite le tombeau du chancelier de Birague et de sa femme, Valentine Balbiani; celui qu'il éleva, en 1557, dans la cathédrale du Mans, à Guillaume Langei du Bellay, en pierre de Tonnerre; il y avait deux caryatides et deux sphinx en marbre noir. — Un beau Saint-Bernard dans l'église de l'Épau, près du Mans. — A la Sainte-Chapelle à Paris on voyait une mère de douleur, en terre cuite, de grandeur naturelle et très-belle; et aux Grands-Augustins, un Saint-François très-remarquable. — La magnifique cheminée du château de Villeroi, qui fait aujourd'hui, à la galerie d'Angoulême, l'ornement de la salle du Puget. — Le joli groupe des trois Grâces qui est à la galerie d'Angoulême, et dont nous parlerons dans cet ouvrage; il en avait fait une répétition autrefois au jardin du roi. — Au musée des Petits-Augustins, quatre nymphes en bois ornaient le tombeau de Diane de Poitiers; et sur le mausolée du connétable Anne de Montmorency on remplaça sa statue, de la main de François Arguier, par un guerrier en marbre de Germain Pilon; deux génies debout, de lui, en albâtre, décoraient dans cet établissement le tombeau de Jean Bressant; deux caryatides ailées de ce maître y ornaient le monument du chancelier de l'Hôpital; et pour rendre à la mémoire de ce grand sculpteur un hommage digne de lui, M. Le Noir avait orné de belles productions de son savant ciseau le cénotaphe qu'il lui avait érigé : c'étaient les statues de la sculpture et de la prudence qui accompagnaient un beau bas-relief représentant Jésus-Christ au tombeau; et notre Sauveur au jardin des Oliviers, très-beau bas-relief, avait été ajusté à la décoration du mausolée de Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, duchesse de Retz. Il y avait encore d'autres belles statues et des bas-reliefs dans différentes églises de Paris, dont on trouve le détail dans Sauval et dans Piganiol de la Force. Germain Pilon sut allier la force avec l'élégance. Mais ses figures n'ont pas autant de grandeur et de caractère que celles de Jean Goujon : on peut aussi quelquefois lui reprocher de la manière, par où pèche Primatice, qui eut une grande influence sur ses ouvrages; souvent aussi ses draperies sont lourdes et ne sont pas ajustées avec le goût que Jean Goujon savait mettre dans les siennes.

371. André Blondel, par Ponce Jacquio, n° 57, pl. 231.

Ce bas-relief, qu'on avait cru pendant longtemps de Paul Ponce, est de Ponce Jacquio. Il ornait, d'abord dans l'église des Filles repenties et depuis à Saint-Magloire, le tombeau d'André Blondel de Roquencourt, mort en 1558; vertueux intendant des finances, dont Diane de Poitiers avait fait la fortune. Un vieillard debout, les jambes croisées et dans l'attitude du repos, telle que les anciens la donnaient au génie du sommeil, repose sa tête sur un coussin et sur sa main gauche; de la droite il tient des pavots; des armes sont à ses pieds. Le style et l'exécution de cette figure ont beau-

coup de rapport avec celle de Charles Meigné, par le même sculpteur, et qui est de la galerie d'Angoulême, sous le n° 3. On a souvent confondu Paul Ponce Trebati et Ponce Jacquio. Il y a cependant bien de la différence dans leur style : celui de Paul Ponce est plus grand, plus pur; il outre bien quelquefois, mais il a les qualités et les défauts de l'école de Florence; il sent son Michel-Ange et toute l'influence que ce vaste et puissant génie exerça sur les arts de son temps. Ce qui nous reste de Ponce Jacquio nous montre son modelé rond et lourd dans les chairs, manquant de fermeté, et ses draperies tourmentées et cassées, sans grand parti, comme des étoffes gommées ou du papier froissé, et il est facile de saisir ces défauts dans le bas-relief d'André Blondel. — Voy. sur Ponce Jacquio et sur Paul Ponce, t. I, p. 564 et suiv. [Long. 1m,731 = 5 pi. 4 po. — Larg. 0m,600 = 1 pi. 10 po. 2 li.]

372. AMOUR OU GÉNIE, n° 15, pl. 232, *marbre.*

A demi couché, et le bras gauche appuyé sur un casque, cet amour tient à la main droite une couronne et deux sceptres surmontés d'une fleur de lys; la lettre H qui est près de lui et lui sert d'appui, et le style de la sculpture, indiquent que ce petit bas-relief et les trois autres qui offrent la même idée faisaient partie de quelque monument du temps de Henri IV. [Haut. 0m,260 = 9 po. 7 li. — Larg. 0m,320 = 11 po. 10 li.]

373. GÉNIE, n° 24, pl. 232, *marbre.*

Ce génie ailé ne diffère de celui qui précède que par quelque variété dans son attitude et en ce qu'il tient un étendard aux armes de Navarre. Il provient du même monument que celui que l'on vient de citer. [Haut. 0m,260 = 9 po. 7 li. — Larg. 0m,320 = 11 po. 10 li.]

374. GÉNIE, n° 28, pl. 232, *marbre.*

Couché sur une cuirasse et des armes, ce génie tient à la main gauche une trompette ornée d'un pavillon aux armes de France, et de la droite une couronne. Il faisait partie du même monument que ceux que nous avons déjà vus. [Haut. 0m,260 = 9 po. 7 li. — Larg. 0m,320 = 11 po. 10 li.]

375. GÉNIE, n° 35, pl. 232, *marbre.*

La lettre H entremêlée aux armes sur lesquelles s'appuie ce génie indique que ce bas-relief provient comme les autres d'un monument d'Henri IV. Ces jolies figures, ajustées avec goût et d'un dessin facile et coulant, sont agréablement modelées et d'une exécution très-soignée. On n'en connaît pas le sculpteur; mais il me semble qu'elles pourraient bien être de Barthélemi Prieur, qui a orné de génies du même genre les arcades des fenêtres de la partie du Musée des antiques bâtie sous Charles IX et Henri IV, et qui

donne sur le jardin de l'Infante. Voy. sur Barthélemi Prieur, t. I, p. 406. [Haut. 0m,260 = 9 po. 7 li. — Larg. 0m,320 = 11 po. 10 li.]

375 *bis*. LOTH ET SES FILLES, par Jacques Sarrazin, n° 102, pl. 229 *bis, marbre*.

Tandis que le vieillard assis s'entretient avec une extrême familiarité avec ses filles, qui troublent sa raison par le breuvage qu'elles lui versent outre mesure, on aperçoit dans le fond les flammes qui dévorent les villes coupables de Sodome et de Gomorrhe, et qu'excite un ange exécuteur des châtimens célestes. On ne saurait approuver ce fond d'arbres, de terrain et de rochers qui sont toujours d'un mauvais effet en sculpture, et que n'ont jamais employés les sculpteurs des bons temps de la Grèce. Le groupe est mieux que la figure isolée qui est hors d'aplomb. Mais peut-être Sarrazin a-t-il voulu indiquer que cette fille impudique de Loth ressentait déjà les atteintes de la liqueur qu'elle avait bue largement avec son père et sa sœur, et qu'elle commençait à perdre son équilibre. Dans tous les cas, ce ne serait pas rendu d'une manière satisfaisante, et cette composition est peu digne du talent et de la grâce ordinaire de Sarrazin, de l'auteur des belles caryatides de la cour du Louvre. Peut-être, au reste, lui donne-t-on à tort ce petit bas-relief, et il n'est pas certain qu'il soit de lui. — Il est encore dans les magasins du Musée royal. — Voy. sur Jacques Sarrazin, t. I, p. 439. [Haut. 0m,301 = 11 po. 2 li. — Larg. 0m,350 = 1 pi. 0 po. 11 li.]

375 *ter*. VÉNUS MARINE, n° 103, pl. 229 *bis, m.;* école Florentine.

Cette Vénus jouant au milieu des eaux avec son fils monté sur un dauphin, et qu'elle semble vouloir recouvrir de sa draperie, offre une composition assez agréable; mais, bien que les figures ne soient pas mal modelées, cependant le dessin et l'exécution en sont lourds; ce ne sont pas là les contours sveltes et élancés que l'école Florentine donnait ordinairement à ses déesses; et s'il était prouvé que ce bas-relief fût de cette école, l'on pourrait être certain que ce n'est pas de l'un de ses meilleurs maîtres. — Ce morceau n'est pas encore placé au Musée royal. [Haut. 0m,501 = 1 pi. 6 po. 6 li. — Larg. 0m,330 = 1 pi. 0 po. 2 li.]

376. BATAILLE D'IVRY, par Francheville, n° 4, pl. 234, *marbre*.

Henri IV, armé de toutes pièces, montant un cheval caparaçonné, charge des troupes qu'il terrasse; dans le lointain on voit le peuple venir au-devant de lui et célébrer sa victoire; au haut de la composition, Jupiter, sur son aigle, tient à la main droite son foudre, et de la gauche une couronne qu'il va poser sur la tête du vainqueur. Ce bas-relief, d'une grande finesse de travail, offre de jolis détails. Il était placé aux Petits-Augustins, sur la face antérieure de la belle statue en marbre de Henri IV, par Francheville. [Haut. 0m,478 = 1 pi. 5 po. 9 li. — Larg. 0m,654 = 2 pi. 0 po. 8 li.]

Pierre FRANCHEVILLE, nommé FRANCAVILLA par les Italiens, chez lesquels il eut

de grands succès, et qui veulent se l'approprier, naquit à Cambrai, et, s'étant assez distingué dans ses études, il fut destiné par son père à suivre la carrière des belles-lettres. Mais son goût le portait vers les arts, et dès sa jeunesse il montra les dispositions les plus heureuses et les plus propres à lui faire désirer de s'y consacrer, et à lui inspirer l'espoir de grands succès. Entraîné par sa passion, il s'échappa, pour ainsi dire, de chez son père qui la contrariait, voyagea en Italie, et étudia sous les grands maîtres qu'avait formés Michel-Ange, et dont on retrouve quelquefois les inspirations et le style dans ses ouvrages. Il s'attacha particulièrement à Jean de Bologne, l'un des plus habiles sculpteurs des temps modernes, avec lequel il travailla pendant plusieurs années à Florence, à Pise, à Gênes, où il laissa un grand nombre de belles statues. D'après la réputation que s'acquit Francheville en Italie, Henri IV l'engagea, en 1601, à revenir en France, et le nomma bientôt son premier sculpteur. Cette nomination reçut sans doute l'approbation générale; car, dans une chronique du temps, on ne fait pas de difficulté de proclamer Francheville le *Phidias* de la France. Il fut alors chargé de travaux importans, et depuis on le trouva digne d'être associé à Jean de Bologne dans les sculptures du monument qu'on éleva à Henri IV. La belle statue équestre en bronze du grand et bon Béarnais, qui en faisait la plus importante partie, avait été commandée à Florence à Jean de Bologne par le grand duc Ferdinand Ier de Médicis (M. 1609), fils de Cosme Ier et frère de François, père de Marie de Médicis. Il est à croire que Ferdinand, s'étant brouillé vers la fin de sa vie avec Henri IV, le travail de cette statue avait été interrompu, mais il fut repris et terminé sous Cosme II; ce ne fut cependant pas par Jean de Bologne, mort en 1608, à 84 ans; Pierre Taca donna la dernière main au bronze fondu d'après les modèles de Jean de Bologne, dont le grand âge n'avait pas, à ce qu'il paraît, affaibli ni refroidi le talent. Ce chef-d'œuvre fut envoyé à Marie de Médicis, en 1614, par son neveu Cosme II. Le 23 août de la même année il fut placé, avec une grande solennité, au Pont-Neuf, en présence de tous les principaux magistrats et de Francheville, premier sculpteur du roi. Ce fut lui que l'on chargea de terminer ce grand monument : il l'orna de beaux bas-reliefs en bronze qui retraçaient les hauts faits, la vaillance chevaleresque et la bonté de notre Henri IV. Ces bas-reliefs n'existent plus; mais nous avons encore au Musée royal les quatre belles statues de captifs en bronze que Francheville avait placées aux quatre angles du monument. D'après les décrets de l'Assemblée législative, la statue du bon Henri, de ce héros si français, du père du pauvre, a été détruite le 11 août 1792!!! Nous l'avons vu reproduite en 1822, et l'enthousiasme parisien a replacé sur son piédestal la statue du bon roi; on se rappelait avec attendrissement sa brillante valeur, son esprit, son cœur, et sa *poule au pot* et ses vœux pour le bonheur de la France. Par un de ces élans spontanés, électriques, impossibles à exprimer, la population enthousiasmée traîna cette énorme masse en pleine course des Champs-Élysées jusqu'au Pont-Neuf : le bon Béarnais semblait jeter avec amour ses regards paternels sur la foule de ses enfans qui, bénissant sa mémoire, le rendaient à ses anciens honneurs. C'était comme autrefois ces *palladium* qui descendaient des cieux pour être protecteurs des villes et l'objet de leurs hommages. Et ces hommages furent bien touchans, et une noble expiation des erreurs dont l'image d'Henri avait été la victime. Mais il sera toujours à regreter pour les arts que nos hommages ne soient plus reçus par l'Henri IV de Jean de Bologne. — On ne connaît pas l'époque de la mort de Francheville; mais on voit qu'il a dû prolonger sa carrière jusqu'à 63 ou 64 ans, d'après une inscription gravée sur la statue n° 37 de la galerie d'Angoulême, qui apprend que ces statues, commencées par Francheville, avaient été terminées en 1618 par son élève Bordoni. Parmi les productions de Francheville on peut citer le TEMPS ENLEVANT LA VÉRITÉ, groupe qui, du jardin des Tuileries, fut autrefois transporté à Pontchartrain, Louis XIV l'ayant donné au chancelier de Pontchartrain; son DAVID en marbre, de la ga-

lerie d'Angoulême, n° 68; HENRI IV, en marbre et en pied, en armure et en manteau royal, couronné de lauriers : cette belle statue était autrefois au musée des Petits-Augustins; on ignore ce qu'elle est devenue, car elle n'est pas à Versailles. Francheville s'exerçait aussi à travailler l'ivoire. Son style tient beaucoup de celui de l'école Florentine, et quelquefois ses poses sont un peu maniérées; mais ses figures, bien conçues, sont d'un dessin vigoureux et d'une belle exécution. En comparant ses statues avec celles de Michel-Ange que nous avons au Musée royal, on voit la différence qu'il y a entre le maître et l'élève.

377. OBÉLISQUE DU MONUMENT DE HENRI DE LONGUEVILLE, par François Anguier, *marbre*.

En faisant cet obélisque, qui surmontait le monument du duc Henri de Longueville, on dirait qu'Anguier a moins songé à montrer du goût dans sa composition, qui est lourde et surchargée, qu'à donner une preuve de son habileté à travailler le marbre dans cette multitude d'ornemens, qui, en général, sont très-bien exécutés : il y a réuni, en l'honneur de son héros, les emblèmes de tous les arts de la paix et de la guerre, et de toutes les vertus. On peut remarquer sur la face du côté qui regarde la cheminée, de jolis génies qui soutiennent une lyre destinée à célébrer les exploits du héros, et surmontée d'un livre où ils doivent être inscrits. Le tout est terminé par une couronne ducale, unie à celles que lui ont méritées ses hauts faits; par un globe céleste, symbole de l'immortalité, et par les trophées des arts de la scène, qui le préconisent à l'envi. Sur le côté opposé, la Sculpture, dans une attitude fière et animée, foulant aux pieds le serpent de l'Envie, travaille au buste colossal du duc de Longueville. L'ensemble du monument, composé de cet obélisque, de quatre statues et de bas-reliefs, pouvait produire un assez bon effet par la masse, et quelque plaisir par ses détails; mais on peut reprocher à Anguier de les avoir prodigués, et d'avoir mis trop de manière dans son style. Voy. sur François Anguier t. I, p. 512. [Haut. 4^{m},353. = 13 pi. 5 po.]

378. LION DÉVORANT UN SANGLIER, par Fr. Anguier, n° 2, pl. 234, *marbre*.

Ce groupe représente la Force sous l'emblème d'un lion qui dévore un sanglier. Il provient, ainsi que les trois bas-reliefs qui suivent, du monument de Henri de Longueville, par Anguier, dont nous venons de parler. [Haut. de chaque bas-rel. 0^{m},486 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0^{m},372 = 1 pi. 1 po. 3 li.]

379. GÉNIE VERSANT DE L'EAU, par le même, n° 6, pl. 234, *marb.*

Anguier, dans ce bas-relief, a voulu représenter l'Abondance.

380. GÉNIE DE LA JUSTICE, par le même, n° 8, pl. 234, *marbre*.

Sous l'emblème d'un enfant qui tient une balance et une épée, le sculpteur nous a offert la Justice.

381. JANUS, par le même, nº 12, pl. 234, *marbre*.

Ce petit bas-relief, dans lequel Anguier a représenté la Prudence sous l'emblème de Janus, faisait, comme les trois qui précèdent, partie du monument de Henri de Longueville.

382. BATAILLE DE SENLIS, en 1519, par Fr. Anguier, nº 45, pl. 235, *bronze*.

Après la réconciliation d'Henri III et du roi de Navarre Henri IV, les deux rois vinrent assiéger Paris : on attendait les Suisses; pour opérer leur jonction, le jeune duc de Longueville fut chargé d'un détachement qui alla au-devant de ces troupes suisses vers Senlis. Les ligueurs le suivent; le duc, à leur approche, charge le brave et expérimenté Lanoue de tout commander, déclarant qu'il ne veut être que son premier soldat. Les ennemis furent battus et les Suisses rejoignirent. A cette bataille, qui précéda de très-peu de temps la bataille d'Arques, le duc Henri de Longueville défit le duc d'Aumale et délivra Senlis. Ce bas-relief, assez fini de travail, était incrusté dans la base du monument de Henri de Longueville. Il est presque inutile de faire remarquer que ce bas-relief est tellement traité à la romaine, que sans l'inscription qui apprend que c'est la bataille de Senlis, on ne se douterait pas que c'est un combat depuis l'invention de la poudre. Tous les casques, dont la plupart ont la forme de ceux des prétoriens, les boucliers ornés de foudres ailés, les cuirasses, les manteaux, les chaussures, les épées larges et courtes, les chevaux sans selle, les cavaliers sans éperons ni étriers, le caractère de presque toutes les têtes, tout est à l'antique, et l'on voit qu'Anguier avait étudié les bas-reliefs des monumens de Rome. Le costume de guerre de son temps se prêtait à ce qu'on le rapprochât en partie de celui des anciens, et il a pris le parti, probablement en faveur de la sculpture, de s'y conformer tout à fait, pour pouvoir présenter des parties nues, ce que ne lui auraient guère permis des armures qui couvraient tout le corps. On voit que le sculpteur, ne songeant qu'à l'intérêt de son art, a tout simplement représenté une bataille, et de la manière qui lui offrait le plus de moyens de développer son talent. Mais on peut lui reprocher d'avoir oublié et son époque, et Senlis, et son héros; de n'en donner aucune idée et de n'offrir qu'une mêlée de cavaliers et de fantassins anciens. Au reste, en ne considérant dans cette composition très-animée qu'un combat quelconque, on trouve de l'ardeur et de la vie dans les guerriers et dans leurs coursiers. Il y a de l'élan, de l'acharnement, sans trop de confusion; et les diverses parties offrent d'assez beaux groupes pleins de mouvement et bien dessinés. On peut faire remarquer au milieu du combat les deux chefs qui, l'épée et la lance hautes, se précipitent sur un groupe qui résiste; celui qui, combattant à pied, terrasse un cavalier; le vieillard blessé soutenu par deux jeunes gens; et le cavalier qui défendait son étendard et qui, renversé de cheval, est reçu par un fantassin sur la pointe de sa lance. Un cavalier sur la gauche fond sur l'ennemi avec une grande ardeur. En tout, cette

composition offre, avec beaucoup de fougue et de variété, un ensemble bien pensé et assez habilement exécuté. [Haut. 0^m,406 = 1 pi. 3 po. — Larg. 0^m,758 = 2 pi. 4 po.]

383. Secours donné a Arques, par le même, n° 46, pl. 236, *br.*

Ce bas-relief provient aussi de l'obélisque du duc de Longueville. Il passe pour représenter Henri IV félicitant ce prince de la manière brillante dont il s'était conduit dans cette journée. Il n'est cependant pas certain que Henri de Longueville fût à cette bataille, du moins les Œconomies royales de Sully, t. I, p. 432, éd. de Petitot, ne le disent pas; mais seulement, après avoir décrit ce beau combat, où Henri IV battit les troupes du duc de Mayenne, quatre fois plus fortes que les siennes, il est dit qu'il arriva ensuite au roi quatre mille Anglais ou Écossais, et que messieurs de Soissons, de Longueville, d'Aumont et de Biron vinrent joindre le roi avec de grandes forces. Si le duc de Longueville eût pris part à cette brillante affaire, il est bien à croire que l'auteur des Œconomies royales ne l'aurait pas passé sous silence, puisqu'il cite d'autres capitaines des deux partis moins importans que ce prince. Ainsi, même d'après son inscription *Secours d'Arques,* ce bas-relief représente Henri IV accueillant Henri de Longueville et le remerciant des secours qu'il lui amène près d'Arques. Ce bas-relief est traité de la même manière que le précédent; mais ce sujet tranquille n'a pas offert au talent d'Anguier autant de ressources pour s'y développer. Mais il est bien entendu, et l'on y trouve de jolies parties dans le détail. [Haut. 0^m,406 = 1 pi. 3 po. — Larg. 0^m,758 = 2 pi. 4 po.]

384. Couronne, par le même, n° 10, pl. 232, *marbre.*

On en a encastré deux du même genre dans le socle du monument de Philippe de Chabot. Elles sont ajustées et composées avec goût. Voy. 370.

385. Le Passage du Rhin par Louis XIV, le 12 juin 1672, par Desjardins, n° 39, pl. 237, *bronze.*

Entouré de ses généraux, dont plusieurs se sont déjà jetés dans le fleuve, le roi est sur le point d'en faire le passage. Ce bas-relief, ainsi que les trois autres qui suivent, ornait le piédestal de la statue que le maréchal de la Feuillade, par enthousiasme pour Louis XIV, lui fit ériger à ses frais, en 1686, sur la place des Victoires. Ils ont été fondus sur les modèles de Desjardins, qui fit aussi la statue, haute de treize pieds, et qu'il coula d'un seul jet. Ce beau morceau, détruit par la révolution, assura la réputation et la fortune de ce statuaire, qui avait du mérite, et qui avait déjà fait deux autres statues de Louis XIV; l'une équestre, pour Lyon, fondue par les Keller; l'autre en pied, et en marbre, pour l'orangerie de Versailles.

Desjardins, dont le nom est *Martin Van den Bogaert,* était de Bréda : il se fixa en France, et mérita, par son talent, d'acquérir de grandes richesses. On a de lui, à

Versailles, plusieurs statues mises au nombre des plus belles. Il travailla aussi aux sculptures du collége Mazarin. Né en 1640, de l'Académie en 1671, recteur en 1686, il mourut en 1694.

386. CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ, par le même, n° 48, pl. 238, *bronze*.

Ce bas-relief, qui représente la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, offre de bons détails, et, de même que celui que nous venons de voir, au numéro précédent, il a été fondu d'après les modèles de Desjardins et était destiné au même monument. [Haut. 1^{m},082 = 3 pi. 3 po. — Larg. 1^{m},650 = 5 pi. 1 po.]

387. TRAITÉ AVEC L'ESPAGNE, par le même, n° 50, pl. 239, *br.*

Cette composition, qui offre le traité conclu en 1713, à Utrecht, entre la France et l'Espagne, et qui rétablit la paix entre ces deux puissances, a été fondue d'après le modèle de Desjardins. [Haut. 1^{m},082 = 3 pi. 3 po. — Larg. 1^{m},650 = 5 pi. 1 po.]

388. TRAITÉ DE LOUIS XIV AVEC LA HOLLANDE, POUR LA PAIX DE NIMÈGUE, par le même, n° 62, pl. 240, *bronze*.

Le roi, entouré d'une partie de sa famille et des personnages les plus distingués de sa cour, ayant à sa gauche le grand Dauphin et le grand Condé, à sa droite et près de lui le chancelier Le Tellier, reçoit les ambassadeurs de la Hollande. La composition de ce bas-relief est sage, et l'exécution en est belle. Il est d'ailleurs curieux en ce qu'il offre avec exactitude les costumes du temps, peu favorables à la sculpture, et dont l'artiste a su tirer un assez bon parti. [Haut. 1^{m},082 = 3 pi. 3 po. — Larg. 1^{m},625 = 5 pi. 1 po.]

389. TÊTES DE MÉDUSE, n° 58, pl. 232, *bronze*.

Ces deux têtes, dont le travail est très-soigné, sont, à ce que l'on croit, d'un sculpteur peu connu, nommé Daujon. Le caractère en est beau, et elles ont une sévérité et une expression de tristesse qui leur convient, et qu'on trouve dans les belles têtes antiques de Méduse.

390. VASQUE, n° 65, pl. 241, *marbre blanc*.

Cette vasque, élégante de forme et d'une exécution très-soignée, placée il y a quelques années au musée des Petits-Augustins, ornait jadis les jardins du beau château de Gaillon, construit à grands frais par le cardinal Georges d'Amboise, qui, dans son ministère, sous Louis XII, sans grever le trésor et sans établir de nouveaux impôts, rendit de si grands services aux lettres et aux arts, qu'il aimait avec zèle et avec un goût éclairé. Ce fut

en 1500 qu'il confia, dit-on, à Frà Giocondo, ou frère Joconde, la construction de ce magnifique édifice, qui, de même qu'Anet, Écouen, attestait la splendeur et le goût du XVI[e] siècle, et qui a disparû dans les temps malheureux. Il en existe encore quelques débris, d'une grande richesse d'ornemens, dans les cours des Petits-Augustins, aujourd'hui école des Beaux-Arts, dont ils sont les plus beaux ornemens, et l'on trouve les plans, des vues et des coupes de ce château et des autres, dans plusieurs ouvrages, entre autres dans celui de du Cerceau. Après avoir bien considéré les ornemens de cette jolie coupe, dont le pied et le bord supérieur sont décorés d'une couronne et d'un bandeau fleurdelysés, je croirais volontiers que ce dût être un présent de Louis XII à son sage et vertueux ministre. Les fleurs de lys indiqueraient assez un don royal; et d'ailleurs on peut, au-dessous du bandeau qui borde la coupe, remarquer quatre têtes hérissées, et qui semblent être celles du *porc-épic,* et l'on sait que Louis XII avait pris pour emblème cet animal, avec la devise *eminus cominus,* «de loin, de près,» qu'il faisait mettre sur tous les édifices qu'il élevait. Ainsi cette vasque a pu provenir de la munificence du roi, père du peuple, envers un ministre qui veillait si bien à ses intérêts, et elle fit partie d'une belle fontaine qui ornait l'une des cours ou les jardins de Gaillon. [Haut. 2[m],209 = 6 pi. 9 po. 8 li.]

JEAN JOCONDE, né à Vérone vers 1550, se distingua, dès son plus jeune âge, par son goût et ses talens pour les belles-lettres et pour les arts, et par les immenses et rapides progrès qu'il y fit. Dans un voyage d'Italie, il mesura et dessina un grand nombre de monumens antiques; il recueillit plus de deux mille inscriptions antiques dont il fit présent à Laurent de Médicis. Regardé comme un des premiers littérateurs de son siècle, il eut l'honneur d'être le maître de Jules-César Scaliger, et il fut lié de la plus étroite amitié avec les savans les plus célèbres de son temps, tels que Sannazar, Budée, Alde Manuze, Domizio Calderino et tant d'autres. Jean Joconde devint aussi habile architecte. Appelé en France par Louis XII, il construisit, en pierre, de l'an 1500 à 1507, le pont de Notre-Dame, qui auparavant n'était qu'en bois. On avait de lui l'édifice de la Chambre des comptes, brûlé en 1737, et la Grande-Chambre ou *Chambre dorée,* du parlement de Paris. Il n'est pas aussi positif qu'il ait bâti Gaillon; car le cardinal d'Amboise fit élever ce château, selon les uns, de 1490 à 1500, selon d'autres, en 1505, et Joconde partit en 1506 de France, où il ne vint qu'en 1499. Il est vrai qu'il eût pu confier à ses élèves l'exécution de ses plans et de ses dessins; ce qui eut lieu pour le pont Notre-Dame, terminé après son départ. De retour en Italie, Joconde fit, dans le canal de la Brenta, des travaux de la plus grande utilité pour la ville de Venise; il fortifia Trévise. Il avait été question de refaire sur ses plans le pont de Rialto à Venise; ce projet embrassait sur les deux rives un vaste espace de terrain, et il paraît, d'après Vasari, que c'eût été de la plus grande magnificence. Le chagrin de se voir, à la suite d'intrigues, préférer un mauvais architecte, Zanfragnino, qu'on chargea du pont fort laid qui existe aujourd'hui, lui fit quitter Venise pour toujours. Joconde rendit aussi de grands services à la littérature, en publiant une édition des Lettres de Pline, beaucoup plus considérable que les autres; un Vitruve avec des planches en bois, et dont le premier il expliqua une foule de passages jusqu'alors mal compris; les Commentaires de César, et plusieurs autres auteurs. En 1514, Léon X le fit venir à Rome pour concourir à la construction de Saint-Pierre avec le Bramante, Michel-Ange, Raphaël, San-Gallo, etc. Joconde, comblé d'honneurs, mourut dans un

âge très-avancé; mais on est incertain sur l'époque et le lieu de sa mort. Voy. Vasari, t. IV; préface, par Guillaume Della Valle, p. 45 et suiv.

391. COLONNE DE TIMOLÉON DE COSSÉ, n° 67, pl. 241, *marbre.*

Cette colonne, d'un travail très-soigné, et dont le fût est orné des lettres L. D. C. enlacées et couronnées, faisait partie du monument élevé, aux Célestins, à la mémoire de Timoléon de Cossé, comte de Brissac, colonel général de l'infanterie, grand panetier et grand fauconnier de France, tué en 1569, à l'âge de vingt-six ans, au siége de Mucidan, ville du Périgord. Fils de Charles Ier de Cossé, plus connu sous le nom de Maréchal de Brissac (1550), l'un des plus grands capitaines du XVIe siècle, et dont le dernier exploit fut de prendre, en 1562, le Havre aux Anglais, Timoléon marcha sur les traces de son père, et si la mort ne l'avait arrêté dès le commencement de sa carrière, c'eût été celle d'un héros. Il avait pour frère Charles II de Cossé-Brissac, qui remit à Henri IV Paris, dont il était gouverneur, et qui fut fait maréchal de France. Autrefois cette colonne était surmontée d'une espèce d'entablement de mauvais goût, qui supportait un vase renfermant le cœur de Timoléon, et terminé par un cœur enflammé. Aux deux côtés de la colonne, sur un large piédestal, deux petits génies, debout, s'appuyaient sur des écussons, et tout le monument était renfermé dans une espèce de niche carrée ouverte par le haut, et dont les deux côtés étaient ornés de pilastres chargés de trophées en bas-relief. Piganiol de la Force ne nous dit pas de qui était ce monument, d'une composition assez bizarre, mais d'une exécution recherchée dans ses détails. Il a fait partie du musée des Petits-Augustins. [Haut. 3m,199 = 9 pi. 10 po. 3 li.]

392. COLONNE D'ANNE DE MONTMORENCI, par Barthélemi Prieur, n° 70, *marbre.*

Cette colonne torse, en marbre campan isabelle incrusté de marbre blanc, faisait partie du monument élevé, dans l'église des Célestins, à la mémoire du connétable Anne de Montmorenci; elle supportait une urne de bronze dans laquelle devaient être renfermés son cœur et celui de Henri II, qui avait voulu que le sien fût réuni à celui du général qui l'avait si bien servi. Ce monument, du travail le plus soigné et le plus délicat, mais d'un goût peu sévère, fut dessiné par Jean Bullant et exécuté, ainsi que le reste du monument, par Barthélemi Prieur, sculpteur qui avait de grandes obligations au connétable, et qui mit, dit-on, vingt ans à terminer ce morceau et trois statues de bronze, la Justice, la Paix et l'Abondance, qu'on voit aujourd'hui dans la salle du Puget de la galerie d'Angoulême, et qui étaient autrefois au pied et de chaque côté de la colonne. Cette colonne avait été placée au musée des Petits-Augustins. [Haut. 2m,925 = 9 pi.]

ANNE DE MONTMORENCI, né en 1463, fait maréchal de France en 1521, pour la belle défense de Mézières contre Charles-Quint, fut nommé connétable en 1538, et il exerça cette première charge de France sous François Ier, Henri II, François II et

Charles IX. Guerrier du plus grand courage, sévère jusqu'à la cruauté, il ne fut pas toujours favorisé par la victoire, et plus d'une fois il fut battu et fait prisonnier. Il finit, en 1557, sa brillante carrière à la bataille de Saint-Denis, où il fut tué après des prodiges de valeur. On rendit les plus grands honneurs à sa mémoire, ses funérailles furent aussi magnifiques que celles des rois; on y porta en pompe son effigie; plusieurs monumens publics et particuliers s'érigèrent à sa gloire, et entre autres on lui éleva une statue équestre en bronze à Chantilly. Amateur et protecteur des beaux-arts, Anne de Montmorenci leur rendit de grands services, et, en secondant le goût de François Ier et de Henri II, il contribua à les faire fleurir. Disgracié de 1540 à 1545, il adoucit son exil en embellissant avec luxe et élégance Écouen, qu'il avait fait bâtir par Jean Bullant, et que Germain Pilon, Barthélemi Prieur et Bernard Palissy ornèrent de sculptures et de beaux vitraux : ce fut pour ce château que ce dernier fit ceux qui représentent l'histoire de Psyché, d'après les dessins de Raphaël. Ils existaient encore il y a peu d'années, et il est singulier qu'on en ignore le sort et en quelles mains jalouses du plaisir des gens de goût, ont pu tomber ces précieuses et fragiles peintures.

JEAN BULLANT, architecte et sculpteur d'un rare mérite, fit ses efforts pour ramener l'architecture aux principes des Grecs, et pour s'opposer à l'influence du goût gothique, qui régnait depuis longtemps en France. Il bâtit non-seulement le beau château d'Écouen, mais, aussi bon sculpteur que bon architecte, il en exécuta en grande partie les sculptures d'ornement, remarquables par leur grâce et la pureté de leur dessin; il travailla aussi aux Tuileries. Parmi ses autres ouvrages, on cite la colonne de la Halle au blé, que Catherine de Médicis fit élever pour servir à ses observations astrologiques, et l'hôtel de Carnavalet, terminé par du Cerceau, et où l'on voit encore des sculptures de Jean Goujon. On consacra aussi dans la belle église de Saint-Martin, à Montmorenci, une chapelle et un mausolée au connétable. Jean Bullant et Prieur furent chargés de ce beau monument, qui, commencé par François duc de Montmorenci et Jean Bullant, fut continué par le connétable Henri de Montmorenci et sa veuve, Marie-Félix des Ursins, d'après les dessins de cet habile architecte. On y avait employé des colonnes de vert antique d'une beauté remarquable, et dont plusieurs décorent aujourd'hui le musée des antiques du Louvre.

Écouen a perdu toute sa splendeur, et, de même qu'Anet et Gaillon, on ne reconnaît plus ce qu'il pouvait être; c'est ainsi que nos plus vénérables monumens disparaissent, et que chaque jour la France se voit enlever, encore plus par ses enfans que par la faux du temps, quelques-uns de ses antiques et pompeux souvenirs. Cependant on trouve encore dans ces châteaux quelques débris de leur gloire. Mais cet antique et magnifique château de Montargis, qui remontait au XIIe siècle, à l'illustre maison de Courtenay, et dont les tours nombreuses en voyaient s'élever une colossale, détruite il est vrai sous Louis XIV, existait encore en grande partie en 1824. On y admirait, il y a peu d'années, la plus grande salle de France, longue de 172 pieds sur 51 de large, éclairée par dix-sept fenêtres de 18 pieds de haut sur 8 de large, et très-ornées de riches vitraux. Les tours, les tourelles, hérissaient encore ces fortes murailles, qui, élevées sur une colline, découvraient dans un vaste horizon les plaines qu'arrosent le Loing et le Puiseaux, et qui s'étaient si souvent armées pour les défendre : plus d'une fois la garnison de ces tours et des vastes souterrains du château avait repoussé les Anglais et les avait précipités dans ces rivières. Tout est détruit. Il s'élevait encore en 1837 une tour, celle de l'horloge placée par Charles V, jadis la plus petite, et qui nous paraissait fort grande; très-élancé, son haut cylindre éclatant se faisait voir à quelques lieues : c'était un point important pour les opérations géodésiques et pour la triangulation de la carte de France; il était à propos, de toute manière, de la

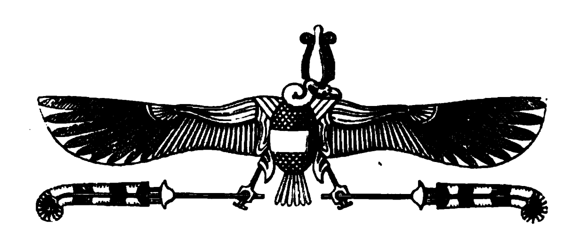
conserver. Il faut que les ministres de la guerre et de l'intérieur et les ingénieurs auxquels, à différentes reprises, on en a proposé l'acquisition, qui n'eût guère grevé le budget, en aient jugé autrement. Le sous-préfet de Montargis, M. de Grouchy, homme de goût et qui tient aux souvenirs glorieux pour la France, sentant l'utilité de cette tour, a fait tous ses efforts pour la sauver de la ruine qui la menaçait; mais elle était condamnée par le génie destructeur de la bande noire, de ce vampire des monumens pour qui les souvenirs ne sont rien, et qui, dans les chefs-d'œuvre des arts, ne voit que de la pierre, du bois et du plomb, que son insatiable avidité engloutit pour accroître ses honteuses richesses. Il était encore temps d'arracher à la destruction la tour du béfroi et les restes de cet antique château qu'avaient aimé et illustré les princes de Courtenay, Philippe-Auguste, la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, François Ier, qui le lui avait donné, Henri IV, Louis XIII, qui l'ajouta à l'apanage de Gaston d'Orléans, Louis XIV, dont la munificence en accrut l'apanage de son frère Philippe d'Orléans. M. de Grouchy ouvrit une souscription, et fut un des premiers à donner l'exemple et à faire son offrande pour le salut du monument et l'honneur du pays : il ne fallait que 3,000 francs; on ne les fit pas!! — Et cette svelte tour, sapée par le bas, s'est effondrée avec fracas sur elle-même, en couvrant de ses débris ceux du château amoncelés pour la vente. Ne dirait-on pas que les mânes des Anglais du xve siècle se vengeaient de s'être vu arraché, en 1408, le Dauphin par le brave et dévoué L'Isle-Adam, qui l'amena dans l'asile sûr du château de Montargis, et n'entend-on pas dans les airs les cris furieux et tumultueux des guerriers de Warwick et de Suffolk se précipitant au milieu des décombres, espérant y retrouver cet étendard royal enlevé en 1426 au comte de Warwick, dans la sanglante bataille de Montargis, par Dunois, Xaintrailles et La Hire, et qui, conservé jusqu'en 1793, fut alors brûlé comme un auto-da-fé et en haine des victoires féodales de l'ancienne France (1)? Autrefois, pendant plusieurs siècles, on rappelait tous les ans, par une procession solennelle, la victoire remportée sur les Anglais, et l'on y déployait l'étendard de Warwick, dont on ne s'attendait pas alors qu'un jour les cendres seraient jetées au vent : *ludibria vento*.

(1) Prévoyant la ruine de cette tour, qui allait compléter celle du magnifique château de Montargis, un de ses habitans, M. Boivin, marchand papetier, instruit sur les antiquités de son pays, a fait en relief, d'après des plans et des élévations qu'il a recueillis de tous côtés, et qui ont le caractère de l'authenticité, le modèle de ce château sur une échelle assez grande pour que l'on puisse en apprécier tous les détails. Ce modèle m'a paru d'une exécution très-soignée. La grande tour ou le donjon au milieu de la cour entourée de bâtimens, de hautes murailles et de jardins, avait 72 pieds en œuvre et environ 200 pieds de haut; elle contenait de vastes appartemens, ainsi que les autres tours, dont quelques-unes étaient très-grosses et accompagnées de tourelles. Au temps brillant de ce château, un immense escalier à trois entrées, et formant en dehors un édifice à part, enrichi de galeries comme dans le Louvre de Charles V, communiquait d'un côté, par une galerie, avec le donjon, et de l'autre à la grande salle. Sur l'une des six immenses cheminées de 12 pieds de large de cette salle se voyait le tableau qui retraçait l'histoire merveilleuse de ce chien de Montargis, héros de fidélité et de courage. Des personnes de cette ville se rappellent très-bien cette salle et la beauté de ses voûtes et de sa décoration; elle était ornée de grandes peintures, d'armoiries et de devises dont une partie remontait à Charles VIII, qui agrandit beaucoup et embellit ce château. Lorsque l'on est forcé de détruire quelqu'un de ces monumens dont la France était si riche autrefois, de ces monumens historiques ou religieux que l'on conserve avec tant de soin en Angleterre, et que devrait prendre plus à cœur notre comité pour les recherches et la conservation des monumens historiques, il serait bien à dé-

La vie de BARTHÉLEMI PRIEUR est peu connue : on sait seulement qu'il fut élève de Germain Pilon, et que le connétable Anne de Montmorenci le protégeait d'une manière particulière et le fit beaucoup travailler. Si l'on ne connaissait de lui que cette colonne torse et celle qu'il fit dans l'église de Saint-Cloud pour le monument de Henri III, elles ne l'offriraient que comme un praticien habile dans le genre de l'ornement; mais on a de lui quelques statues qui ne sont pas sans mérite. Celles du connétable Anne de Montmorenci et de sa femme Madeleine de Savoie, qui ornaient leur monument, étaient très-belles. Deux beaux bustes de Henri III et de Henri IV (n[os] 14 et 26 de la galerie d'Angoulême), ainsi que ceux de Jean-Baptiste de Gondi et de Christophe de Thou, prouvent que Prieur rendait la nature avec vérité et sentiment, et que son exécution était franche et facile. Ce sculpteur fit plusieurs copies de statues antiques, et il paraît qu'il fut le premier qui restaura la statue de Diane à la biche. Voy. t. I, p. 404, 406, quelques détails sur ce sculpteur qu'aimait beaucoup Henri IV.

sirer qu'il se trouvât des personnes aussi zélées que M. Boivin pour l'honneur de leur pays, et qui sussent employer comme lui les momens qu'il enlève à son état et qu'il consacre à conserver le souvenir d'un château qui faisait l'ornement d'une ville qu'il avait longtemps protégée contre les ennemis de la France.





INSCRIPTIONS HIÉROGLYPHIQUES.

On doit s'attendre à ne trouver ici que les inscriptions égyptiennes hiéroglyphiques inscrites sur le petit nombre de monumens égyptiens que possédait le musée des antiques lorsque je commençai cet ouvrage. Depuis, le nombre s'en est considérablement accru par la quantité immense de monumens égyptiens de tous genres acquis par Charles X, et dont une grande partie, contenant les antiquités de petite dimension, forment déjà une des deux divisions du musée Charles X, au premier étage du Louvre. Cette portion de ces belles acquisitions, qui ont créé une nouvelle série d'antiquités très-curieuses au Musée royal, l'a enrichi d'une foule de divinités très-variées par leur sujet, leur matière et leur grandeur, et elles offrent un panthéon égyptien, si ce n'est complet, du moins très-considérable. Les monumens royaux, civils, funéraires, y sont aussi en très-grand nombre et fort beaux, et la collection des papyrus hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et grecs y est très-remarquable, et a déjà fourni des sujets de dissertations intéressantes à M. Letronne et à d'autres savans. Notre collection de scarabées de tous les genres est une des plus belles que l'on ait réunies; elle offre une suite nombreuse et importante de cartouches avec les noms des rois, et, si l'on parvient jamais à compléter les séries des dynasties, elles présenteront un ensemble chronologique d'un grand intérêt, et il est bien à désirer, dans celui de la science, que l'on ne laisse pas échapper les occasions qui se présentent, de temps à autre, d'ajouter à nos richesses. Déjà M. Dubois, conservateur adjoint du Musée royal des antiques, a fait un choix judicieux des plus beaux scarabées à cartouches royaux, et il en a établi une suite chronologique qui malheureusement n'est pas sans de fréquentes lacunes, mais qui ne laisse pas déjà d'être assez importante. On donne ainsi une sorte de vie à ces petits monumens graphiques, et ce sont comme des témoins qui viennent se présenter en ordre à l'appui des documens historiques et des grandes compositions des monumens d'architec-

ture, et qui serviront un jour peut-être à reformer, en partie, les archives des anciens Pharaons. Notre musée égyptien est aussi très-riche en objets d'une grande diversité qui servaient aux usages de la vie ordinaire, tels qu'ustensiles de toute espèce, en vases de bronze, d'albâtre oriental, de formes très-variées et souvent d'une grande élégance. Et si les peintures des coffres de momies, les statues, nous offrent les dieux et les rois dans toute leur pompe, avec tous les insignes de leurs dignités, parés de tous leurs joyaux, si, à l'aide des monumens funéraires, nous pouvons, pour ainsi dire, les suivre jusqu'à leur dernière demeure, nous pouvons aussi nous mêler aux Égyptiens des classes ordinaires, prendre part à leurs fêtes, à leurs repas, à leurs funérailles, ou les accompagner au milieu de leurs familles, dans leurs demeures, dont notre musée nous offre les meubles, les bijoux, des instrumens d'agriculture, de chasse, de pêche, de guerre, et ceux qu'ils employaient pour la musique, la peinture et pour écrire ces mystérieux papyrus, qu'ils ne semblent avoir inventés que pour tourmenter les antiquaires à venir.

Mais outre cette immense collection d'objets de petite ou de médiocre dimension, les acquisitions de Charles X ont doté son musée d'une quantité considérable de grands et magnifiques sarcophages, de stèles, de fragmens de statues colossales, et d'une foule d'autres monumens chargés de figures sculptées et d'hiéroglyphes, provenant des collections Salt, Drovetti et de ce que Champollion avait recueilli dans le voyage que, dans l'intérêt de l'histoire et de l'art de l'Égypte, lui avait fait faire Charles X avec plusieurs jeunes savans et artistes pour le seconder dans ses profondes et pénibles recherches. Tous ces monumens, auxquels on réunira ceux que possédait déjà le Musée royal et ceux dont le roi Louis-Philippe a fait l'acquisition à la vente de M. Mimaut, formeront un musée de plusieurs grandes salles, qui le cédera, il est vrai, sous quelques rapports, à ceux de Londres, de Turin et de Berlin, mais qui, sous d'autres, surtout si l'on considère, comme en faisant partie, les salles du premier étage du Louvre, pourra marcher leur égal.

Ce musée contient une immense quantité d'inscriptions qui, avec les grands et les petits monumens, pourra fournir, quelque jour sans doute, une ample matière à un ouvrage important, si le goût pour les études égyptiennes devient plus vif et moins circonscrit. On se fera un devoir de le publier; mais je n'ai jamais pu songer à joindre ce long travail à mon ouvrage, et les inscriptions hiéroglyphiques que je donne ne sont que comme un spécimen et un avant-goût de ce que l'on peut espérer. C'est à l'aimable et savante obligeance de mon ami Champollion le jeune que je dois l'interprétation des inscriptions que je publie; il en a revu avec soin les dessins, leur a redonné leur caractère lorsqu'il n'avait pas été bien saisi; j'ai aussi été aidé, sous ce rapport, par M. Dubois, au talent duquel il avait grande confiance, pour rendre avec exactitude le style des hiéroglyphes. Ces inscriptions ont été gravées par M. Bigant, depuis longtemps familiarisé avec le caractère des monumens égyptiens, et Salvolini, dont nous regretterons longtemps la perte récente, et qui pouvait nous faire espérer

de nous rendre un jour, en partie, Champollion, m'écrivait en me remettant ces inscriptions, sur lesquelles je lui avais demandé des observations, qu'elles étaient parfaitement exactes, et qu'il serait bien à désirer, pour les recherches, que dans tous les ouvrages que l'on a publiés ou que l'on publiera, les hiéroglyphes fussent aussi bien rendus. Pourquoi faut-il qu'un homme tel que Champollion nous ait été enlevé sitôt, et que nous ne puissions plus avoir recours à ses lumières, à sa sagacité et à ses conseils! Et ne dirait-on pas que le génie funèbre qui veille sur les pyramides et les tombeaux des rois d'Égypte s'est vengé sur Champollion d'avoir arraché des secrets aux ténèbres de leurs monumens!

393. AMÉNOPHIS III, n° 369, pl. 242.

Légendes du Pharaon Aménophis III, ainsi conçues : *Le fils du Soleil qu'il aime, AMÉNOTHPH, chéri de la déesse Pascht la grande; vivificateur comme le Soleil à toujours.* La seconde partie fruste contenait le prénom du roi accompagné des mêmes titres.

Cette inscription, gravée sur une bande de basalte noir, a été encastrée dans le piédestal d'une statue d'Isis avec laquelle elle n'a aucun rapport. C'est par inadvertance que sur la planche on a gravé Aménophis II au lieu de III. Ce Pharaon, fils de Thouthmosis IV et de Tmaut-Hemva éthiopienne, régnait vers 1687 av. J. C. : c'est celui que les Grecs et les Romains ont nommé Memnon. Dans les hiéroglyphes de l'Aménophium il est question des différentes espèces de pierres, grès, granit rose, pierre noire, de l'ivoire et des métaux précieux employés dans cet édifice, l'un des plus magnifiques monumens de Thèbes (16e lettre de Champollion). Il paraît que la statue vocale de Memnon, ou plutôt d'Aménophis III, dont la moitié supérieure avait été renversée par un tremblement de terre l'an 27 av. J. C., avant le voyage de Strabon en Égypte, de 18 à 7 av. J. C., ne fut restaurée que sous Septime-Sévère. On n'y employa pas la partie qui en avait été détachée, et qui probablement depuis cette chute avait été brisée et dispersée. On forma cette nouvelle partie de cinq assises parallèles, composées de treize blocs du même grès que les temples et les palais de Thèbes. Dans son intégrité, cette statue était monolithe et faite de brèche, ainsi qu'on le voit à la partie antique depuis les pieds jusqu'au-dessus des genoux. Il est à croire que vers le milieu du corps, et dans un plan oblique s'abaissant de la moitié du dos et de l'appui vers les mains, il y avait une fissure ou un fil dans le bloc de brèche de cette statue, et qu'ayant été violemment ébranlée par les secousses du tremblement de terre, la partie supérieure se détacha, et glissant sur le plan incliné de l'inférieure se fracassa. Après la restauration de ce colosse par Septime-Sévère, il ne rendit plus de sons lorsqu'au matin il était frappé par les rayons du soleil, phénomène attesté par une foule de témoins qui l'ont consigné dans soixante-quatorze inscriptions gravées jusqu'à trois mètres de haut sur les deux jambes de la statue, et dont les premières remontent au règne de Néron et les dernières vers celui de Septime-Sévère. Dans l'idée où étaient les Grecs et les Romains que cette statue représentait Memnon, on croyait que c'était pour saluer le lever de l'Aurore, sa mère, que le demi-dieu faisait résonner sa statue de sons mélodieux. Au reste, elle ne jouissait pas seule de ce privilége, d'autres statues ont offert des exemples de ce phénomène. Les Égyptiens ne partagèrent pas les idées des Grecs : il regardèrent toujours ce colosse comme le portrait d'un de leurs anciens rois, auxquels ils devaient beaucoup d'autres grands monumens. L'ensemble de cette statue, qui occupa l'histoire et fut regardée comme une merveille pendant plusieurs

siècles, est de 48 pi. de haut; le socle en a 12; en tout 60. La tête étant due à une restauration ne peut pas servir d'autorité irréfragable. Elle a sans doute été copiée d'après une tête égyptienne; mais comme à l'époque de la restauration de la statue on lui donnait depuis longtemps le nom de *Memnon*, il est fort à croire que l'on n'aura pas pensé à la copier d'après quelque tête d'Aménophis III, ou à ajuster à ce colosse rétabli, et avec une tête de cet ancien Pharaon, une autre espèce de pierre. Voy. le beau travail de M. Letronne sur la *Statue vocale de Memnon*, etc., in-4°, avec trois planches; Imprimerie royale, Paris, 1833. Tirant tout le parti possible de ce sujet, ce savant académicien a rendu à peu près inutile ce qu'en ont écrit bien des auteurs, entre autres Pockoke, Jablonsky, la commission d'Égypte, etc.

394. AMÉNOPHIS III, n° 758, pl. 244.

«Le dieu gracieux bien aimé du Soleil, Soleil stabiliteur de justice, «chéri de la déesse Pascht, souveraine de la contrée de Ratouï; le fils du «Soleil et de son germe, AMÉNOTHPH, modérateur de la région supérieure, «chéri de Pascht, souveraine de la contrée de Ratouï, vivificateur à tou-«jours.» Cette légende est celle d'AMÉNOTHPH ou AMÉNOPHIS III, de la XVIIIe dynastie diospolitaine. On a encore gravé sur la planche Aménophis II.

395. SÉSOSTRIS, XVIIIe DYNASTIE, n° 55, pl. 244.

Légende royale de RHAMSÈS LE GRAND (le SÉSOSTRIS des Grecs), «le roi «Seigneur du monde terrestre, Soleil gardien de vérité (ou de justice), le «fils du Soleil, l'ami d'Ammon RHAMSÈS, vivifié aujourd'hui comme à toujours.»

396. RESTE DE L'INSCRIPTION DE LA BASE DU SPHINX, représentant le roi MÉNÉPHTAH II, fils de RHAMSÈS LE GRAND.

Cette inscription a été ajoutée postérieurement sous le règne de SCHESCHONK ou SÉSONCHIS Ier, roi de la XXVIe dynastie, celle des Bubastides. Premier fragment : «le Seigneur du monde terrestre, le Seigneur, etc.; «Soleil des mondes supérieurs, le fils du Soleil, Seigneur des diadèmes; «l'ami d'Ammon SCHESCHONK, chéri d'Ammon... Le Seigneur des Trônes «du monde, le Seigneur de Thèbes, Seigneur du ciel.» Deuxième fragment : «l'ami d'Ammon, Seigneur de la région d'en haut et de la région «d'en bas, dominant sur le monde supérieur comme Horus, fils d'Isis...» Troisième fragment : «grand par ses victoires sur toutes les parties de la «terre.» Le quatrième fragment contenait dans un cartouche le nom du roi SCHESCHONK.

Légende du Pharaon MÉNÉPHTAH II, fils de Rhamsès le Grand, gravée sur la poitrine du Sphinx.

Légende du même roi : «L'esprit du Soleil, ami d'Ammon, MÉNÉPHTAH, «mainteneur de justice vivifié à toujours.»

397. HORUS, n° 374, pl. 243,

Légendes et titres du *Basilico-Grammate* HORA.

398. XXe DYNASTIE, n° 371, pl. 243.

Initiales d'une invocation à ANUBIS.

399. XXIIe DYNASTIE, n° 361, pl. 247.

Acte d'adoration au dieu THOTH, Seigneur de *Schmocen* (Hermopolis magna) par l'*hiérogrammate* SÔOU que représente la statue.

400. SÉSONCHIS (PASCHT DE LA COUR DU MUSÉE ROYAL), n° 786, pl. 245.

Légende royale de SÉSONCHIS, sculptée sur une statue de PASCHT (Bubastis) Leontocéphale ou à tête de lion, l'une des divinités auxquelles autrefois on donnait indistinctement le nom d'*Isis à tête de lionne*, «le dieu «bienfaisant Seigneur de la force, le roi Soleil des mondes supérieurs ap-«prouvé par PHRÉ, le fils du Soleil et de son germe qu'il aime, l'ami «d'AMMON, SCHESCHONK.»

Légende du Pharaon SÉSONCHIS. Voy. ci-dessus, n° 396.

401. OSORCHON, sur le vase cinéraire de Clodius, n° 328, pl. 245.

Inscription du vase : au milieu, les noms et prénoms du Pharaon OSORCHON Ier, fils de SÉSONCHIS de la XXIIe dynastie, «le roi Soleil gardien «de justice (ou de vérité) approuvé par AMMON, le fils du Soleil, l'ami «d'AMMON, l'enfant d'ISIS, OSORCHON, bien aimé d'AMMON, vivant toujours.» A droite le titre : «Chéri d'AMMON, Seigneur des trônes du monde, Sei-«gneur du ciel, modérateur de Thèbes.» A gauche le titre : «Aimé par «AMMON, Seigneur des trônes du monde, celui qui tient le monde en «équilibre, directeur suprême.» La ligne horizontale d'hiéroglyphes contient la dédicace du vase faite à son Seigneur par le prophète d'Ammon, prophète du dieu MOUTH, Seigneur de l'hémisphère supérieur, NEWNOUTÉ, fils d'HORA. C'est probablement le *basilico grammate* ou secrétaire royal HORA, cité plus haut, 397.

402. PSAMMÉTIQUE Ier, n° 360, pl. 248.

Acte d'adoration à AMMON, par un prophète dont le nom a disparu dans les fractures.

403. PSAMMÉTIQUE II, n°s 367 et 367 *bis*, pl. 246, 247, 248.

Inscription gravée sur l'appui postérieur d'une statue thalaméphore représentant un employé à l'administration des TERRES MÉRIDIONALES, nommé ENSAHÔR, fils aîné de OFRA. Les deux premières colonnes contiennent les titres de ces deux personnages qui ont vécu sous les règnes de PSAMMÉTICHUS II et d'APRIÈS, Pharaons de la XXVIe dynastie, celle des Saïtes.

Vers le bas de la troisième colonne commence une invocation adressée par Ensahôr «au Seigneur à la tête de bélier, le fabricateur des dieux «et des humains, Chnouphis, Soleil, Seigneur des cataractes, à la déesse «Saté et à la déesse Anouké, dame d'Éléphantine.» Ce sont précisément ces trois divinités principales des pays voisins de la première cataracte qui sont représentées assises dans le thalamus, ou petit temple ou *sacellum,* que porte la statue agenouillée de ce personnage. On nommait aussi ces petites édicules *pastoi,* et *pastophores* les prêtres qui les portaient dans les cérémonies. Dans le reste de l'inscription, le susdit Ensahôr énumère les travaux qu'il a fait exécuter en l'honneur de ces divinités, et les offrandes en argent, bœufs, canards, oies, pain et vin qu'il a déposées sur leurs autels, enfin les réparations et embellissemens qu'il a fait exécuter dans leurs temples par ordre du roi Apriès (colonne 5). Suivent des vœux exprimés pour la prospérité de ce Pharaon.

404. Amosis, n° 365, pl. 243, 244.

Fragment d'inscription relatant les largesses faites à un temple d'Osiris, consistant en .... en bois, en vingt mesures de vin, en réparations au sanctuaire, à la..... sacrée, et contenant des vœux pour la prospérité du Pharaon Amosis, l'avant-dernier roi de la xxvie dynastie, celle des Saïtes. Le nom du donateur, membre distingué du corps sacerdotal, a disparu en grande partie par l'effet d'une fracture.

405. Achoris, n° 350, Néphérotes, n° 350 *bis,* pl. 246.

A droite, dédicace d'un sphinx par «le roi Seigneur du monde terrestre, «esprit du Soleil aimé par les dieux, le fils du Soleil, Naiférouo (le Néphé-«réus de Diodore), toujours vivant, chéri par Socar-Osiris, dieu grand, «Seigneur de *Schtotei,*» ou bien «chéri de Shtah, Seigneur du mur mé-«ridional, vivificateur de la haute et de la basse région.»

A gauche, dédicace d'un autre sphinx par «le Seigneur de la région su-«périeure et de la région inférieure, le fort, l'épervier d'or approuvé par «les dieux, le roi Soleil de justice approuvé par Chnouphis, le fils du So-«leil, Hahor (l'Achoris des historiens grecs, successeur de Néphéréus), «toujours vivant, aimé par Socar-Osiris, dieu grand, Seigneur de *Schtotei* «qui donne (au roi) une vie sûre, stable, et toute joie aujourd'hui comme «à toujours.» Ces deux princes appartiennent à la xxixe dynastie, dite des *Mendésiens,* en insurrection contre les Perses.

406. Ptolémée Philadelphe, n° 369, pl. 242.

Fragment d'une grande inscription laudative en l'honneur d'un Ptolémée dont il ne reste plus que le nom propre et les titres honorifiques : «(le fils du «Soleil), de son germe, et qu'il aime, Ptolémée vivant comme le Soleil à «toujours, chéri de la déesse Neith, la grande mère divine, laquelle a en-«fanté le Soleil (colonne 1re), et Ptolémée chéri de Neith, souverain de

« *Saïs* (colonne 7). » Ces divers titres indiqueraient suffisamment à quelle contrée de l'Égypte appartenait le monument dont il est question, quand même on ne lirait point dans la 10e colonne de ce fragment que cette inscription a été gravée au nom *des prophètes et des prêtres appartenant à la ville et au nome de Saïs*. Cette espèce de décret sacerdotal analogue à celui que porte la pierre de Rosette est daté de l'année XXe du règne du roi (colonne 7). Dans la partie subsistante on exalte la valeur du roi, ses expéditions militaires contre les étrangers (colonne 2). On loue ce prince d'avoir tué un grand nombre d'ennemis et de révoltés (colonne 3), à la tête d'une armée considérable composée de chars de guerre, de cavaliers et de fantassins nombreux (colonnes 3, 4 et 11). La destruction du prénom du roi ne nous permet pas d'indiquer avec toute certitude auquel des *Ptolémées* fut consacré ce monument. Ce fut probablement, à ce que croyait Champollion, à PTOLÉMÉE ÉVERGÈTE II ou à son père PHILOMÉTOR.

407. INSCRIPTION FUNÉRAIRE SUR UNE COLONNE, n° 373 *bis*, pl. 243.

Inscription funéraire commémorative du nommé AMON-RÔOU, officier de la maison de la reine SCHPONN TAP, épouse du Pharaon PSAMMÉTICHUS II. Au commencement de l'inscription on invoque la reine AMONÉTIS, femme de NICHAO II ou de PSAMMÉTICHUS Ier, Pharaons de la XXVIe dynastie.

408. INSCRIPTION SANS NOM DE ROI, n° 359, pl. 243.

Légende et titres d'un grand fonctionnaire égyptien de l'ordre sacerdotal nommé RHASOTP-HET.

409. SANS NOM, n° 359, pl. 248.

410. PLANISPHÈRE DE BIANCHINI, n° 271, pl. 248 *bis*.

Bianchini, savant astronome italien, ayant publié le premier ce planisphère égyptien, mérita qu'on donnât son nom à ce monument. On y voit gravés sur une dalle de marbre des signes tracés sur des cercles concentriques, et les figures égyptiennes des décans. C'étaient des divinités subalternes à chacune desquelles les superstitions astrologiques de l'Égypte avaient attribué la présidence de dix jours de chaque mois; mais en plaçant trois décans sous l'influence de chacun des douze signes. Il y avait donc trente-six décans pour l'année, et, selon qu'elle était de trois cent soixante-cinq jours ou de trois cent cinquante-quatre jours, chaque décan dirigeait plus ou moins de dix jours. Au reste, ce planisphère était beaucoup plus astrologique qu'astronomique, et c'était peut-être un de ces thèmes généthliaques auxquels on avait recours pour établir les horoscopes. M. Letronne a prouvé, d'une manière irréfragable, que le célèbre zodiaque de Dendéra, dont on a fait tant de bruit, qu'on faisait remonter à tant de

milliers d'années et que l'on a acheté si cher, n'était qu'un monument de ce genre, d'une date très-postérieure, puisque, d'après les hiéroglyphes qu'a expliqués Champollion, il ne peut dater que des premiers empereurs, de Claude ou de Néron. Il se peut que notre planisphère ne soit pas d'une date plus ancienne; malheureusement il ne porte point d'inscription qui puisse nous fournir quelque lumière sur ce point; nous n'en avons même qu'une partie, car il a été très-mutilé, et il ne reste de l'antique à peu près que le tiers. Au reste, je ne puis rien faire de mieux que de rapporter ici ce que M. Letronne a écrit sur ce planisphère dans son travail sur les zodiaques, p. 97.

«Ce zodiaque circulaire (celui de Dendéra) doit être analogue, dans son «objet, au planisphère dit *de Bianchini*, publié dans le Recueil de l'Académie «des sciences (1), et maintenant déposé dans le Musée royal (2). On s'est «trompé beaucoup sur l'ancienneté de ce monument. MM. Jollois et De«villiers se contentent de dire : «Nous croyons qu'il n'est pas antérieur à «Alexandre (3).» On peut sans risque affirmer qu'il est postérieur au se«cond siècle de notre ère. Il se compose, comme on sait, de quatre zones «concentriques divisées en douze parties; les deux zones moyennes con«tiennent les signes du zodiaque répétés deux fois, la zone intérieure con«tient douze figures d'animaux, et la quatrième, ou l'extérieure, est occupée «par trente-six figures de décans, trois pour chaque signe; ces figures sont «de style égyptien grécisé; mais, en dehors des quatre zones, on voit les «têtes des planètes, de style grec, dont la série est répétée cinq fois dans «l'ordre de distance, à raison de trois planètes par signe, moyennant la ré«pétition d'une d'elles. Elles sont distribuées, chacune sur un des décans, «de cette manière : BÉLIER, *mars,* soleil, vénus; TAUREAU, *mercure,* lune, «saturne; * GÉMEAUX, **jupiter,* mars, * soleil; CANCER, * *vénus,* * mer«cure, * lune; * LION, * *saturne,* * jupiter, * mars; * VIERGE, * *soleil,* «vénus, * mercure; BALANCE, *lune,* saturne, jupiter; SCORPION, * *mars,* «* soleil, * vénus; SAGITTAIRE, * *mercure,* * lune, * saturne; * CAPRICORNE, «**jupiter,* * mars, * soleil; * VERSEAU, * *vénus,* * mercure, * lune; * POIS«SONS, * *saturne,* * jupiter, * mars (4). Cette disposition est précisément «celle que donne Julius Firmicus Maternus dans son chapitre intitulé : «*Signorum decani eorumque domini* (5); ainsi le planisphère de Bianchini «a cela de curieux, qu'il est l'expression exacte d'une combinaison astro«logique à laquelle les anciens attachaient une grande importance. Une «autre remarque à faire, c'est qu'en prenant le nom des planètes qui com«mencent chaque signe, on a l'ordre des jours de la semaine : *mardi, mer-*

«(1) *Académie des sciences; Histoire,* «ann. 1708.

«(2) Sous le n° 271.

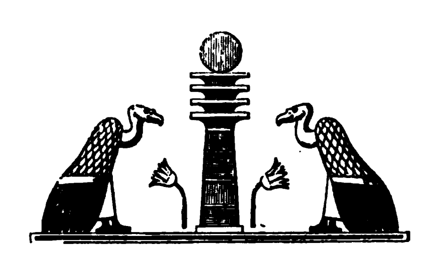
«(3) *Recherches sur les bas-reliefs as-* «*tronomiques*, p. 18.

«(4) Ce planisphère est mutilé; mais, «en tout ce qui concerne les signes du «zodiaque et les planètes, on peut en «faire une restitution certaine. J'ai mar«qué dans le texte, par un astérisque, «les noms des signes et des planètes qui «sont maintenant détruits sur ce planis«phère, mais qui résultent nécessaire«ment de l'ordre adopté.

«(5) Jul. Firm. Mat. II, 4, p. 18. Basil. «1532.»

«*credi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi, etc., etc.* D'où «l'on peut conclure que cet ordre dérive, non pas des deux causes indiquées «par Dion Cassius (1), qui ne sont très-vraisemblables ni l'une ni l'autre, «mais de la correspondance établie entre les planètes et les décans du zo- «diaque. La période de sept jours est d'une date fort ancienne; mais l'ap- «plication qu'on y a faite des noms des sept planètes, dans l'ordre adopté, «me paraît assez récente et tout *astrologique;* c'est aussi par l'astrologie «que l'ordre des jours de la semaine s'est introduit chez les Romains et «dans les calendriers du moyen âge. Mais ce sujet me mènerait ici trop «loin : revenons au planisphère de Bianchini. La description précédente ne «permet pas de douter qu'il ne soit astrologique : j'ajoute que les caractères «grecs et latins, où je ne vois ni suite ni liaison, qui séparent la zone des «signes de celle des décans, me donnent lieu de soupçonner que ce monu- «ment rentre dans le genre des abraxas, et tient aux superstitions répan- «dues dans le IIe ou le IIIe siècle de notre ère.»

«(1) Dio Cass. XXXVII, 18.»





INSCRIPTIONS GRECQUES.

Après les collections du Vatican et de Florence, ces trésors d'inscriptions, auxquels rien ne peut se comparer, le musée du Louvre, s'il n'est pas le plus riche dans cette branche de l'archéologie, est certainement un de ceux qui en possèdent le plus grand nombre, soit grecques, soit latines. Parmi ces inscriptions, plusieurs se distinguent par leurs sujets, qui ont fourni matière à beaucoup de dissertations savantes, et ont servi à éclaircir différens points de l'antiquité; d'autres sont précieuses par les exemples curieux qu'elles offrent pour la connaissance de la paléographie grecque de temps reculés. Entre les inscriptions grecques, on peut citer au premier rang notre marbre de Choiseul, sur les finances des Athéniens à l'an 402 avant notre ère, doctement interprété par l'abbé Barthélemi et par le savant M. Bœckh, qui ont répandu de grandes lumières sur ce sujet important. Viennent ensuite, sous le rapport de l'intérêt paléographique, les marbres de Nointel, et comme monument littéraire les inscriptions triopéennes consacrées par le célèbre rhéteur Hérode Atticus, cet amateur si éclairé des arts, ami d'Antonin Pie et de Marc-Aurèle, et sur lesquelles Visconti a donné un si bon commentaire. Celles de Dexippe, des marchands tyriens de Délos, et surtout le curieux décret amphictyonique de Delphes, méritent bien aussi d'être cités, ainsi que beaucoup d'autres qui offrent de l'intérêt et que nous indiquerions si nous ne devions pas bientôt les voir. — Notre collection latine peut montrer avec confiance les inscriptions de l'impératrice Domitia, fille de Corbulon, de Plutia Vera de Gabies et plusieurs autres. L'ensemble de nos inscriptions grecques est de 173; malheureusement il y en a de très-courtes, ou dont on ne peut tirer que des noms, et d'autres, en grande partie frustes, et très-difficiles à déchiffrer, font regretter, par ce qu'elles laissent soupçonner, qu'elles ne nous soient pas parvenues ou moins mutilées, ou en meilleur état; la sagacité des savans qu'elles exercent serait mieux récompensée. Nos inscriptions latines,

en général mieux conservées, sont au nombre de 146. Plusieurs de nos monumens épigraphiques, entre autres les inscriptions athéniennes ou marbres de Nointel, sont depuis longtemps en France et appartenaient à l'ancien domaine de la couronne. D'autres, et surtout des inscriptions latines, ont été acquises pour le Musée avec la belle collection Borghèse, achetée par l'empereur et payée en grande partie par Louis XVIII. C'est aussi à ce monarque que les salles du Louvre doivent la plupart de leurs inscriptions grecques, achetées avec un bon nombre d'autres monumens à la vente de la collection que le comte de Choiseul-Gouffier, dans ses ambassades à Constantinople et ses voyages en Grèce, avait réunie avec tant de zèle et de goût. C'est de cette collection que nous vient l'inscription sur les fêtes et les finances des Athéniens; les enchères ne furent pas poussées avec toute la chaleur que pouvait nous faire craindre son importance. Nous ne l'avons payée que 6,000 fr., et nous avions latitude jusqu'à 30,000 fr. On peut juger du plaisir que nous fit une acquisition si précieuse pour le Musée, et pour un prix qu'on ne devait guère espérer. Il est inutile d'indiquer ici tous les ouvrages où il est question de nos inscriptions, un bon nombre se trouvant dans les vastes recueils de Gruter, de Reinesius, de Muratori, etc. M. le professeur Osann en a fait un choix, tant des grecques que des latines, pour son intéressant recueil (1); et M. le professeur Bœckh, de Berlin, en a déjà fait entrer une grande quantité dans la magnifique réunion de toutes les inscriptions grecques que l'académie de Berlin l'a chargé de faire, et où rien n'est épargné pour les reproduire avec toutes les ressources et le luxe de la typographie (2). On pense bien que ce superbe et savant ouvrage m'a été de la plus grande utilité, ainsi que celui de M. Osann. Aussi, lorsque je donnerai des inscriptions dont ils parlent, n'ayant rien à dire de nouveau après des savans d'une érudition aussi consommée, je me bornerai, pour l'ordinaire, à renvoyer à leurs discussions. Lors de leurs voyages à Paris, M. Osann, M. C. Ottfried Müller, habile collaborateur de M. Bœckh; M. Sillig, auquel nous devons un excellent catalogue des artistes anciens et une édition correcte de Pline; M. Welcker, de Bonn, auteur de la trilogie d'Eschyle, d'un *Sylloge* d'épigrammes grecques et de tant d'autres productions, m'ont rendu de vrais services par leurs observations, ainsi que par leur critique et leur coup d'œil si exercé. Nous avons souvent et longtemps discuté ensemble la lecture d'inscriptions pour ainsi dire indéchiffrables, et où il est très-difficile, si ce n'est impossible, de ne pas parfois se tromper. J'ai cherché, autant que possible, à reproduire dans les planches gravées la forme des lettres des inscriptions; mais ce n'est pas toujours praticable lorsqu'elles sont très-frustes : on devine plus qu'on ne lit sur le marbre éraillé et où les formes sont altérées, perdues. Souvent c'est autant au toucher qu'à l'œil

(1) *Sylloge inscriptionum antiquarum græcarum et latinarum. Darmstadii,* 1820.

(2) *Corpus inscriptionum græcarum,* etc. *Berolini ex officina academica,* 1828. Le premier volume de cet ouvrage, qui en aura trois en neuf livraisons, a paru en 1828, et l'on a déjà (oct. 1838) deux livraisons du second.

qu'on cherche à déchiffrer; souvent aussi, quand une inscription est encastrée dans un mur, on a le jour contre soi, ou il éclaire à faux, et il n'en est pas alors comme d'une pierre gravée ou d'une médaille qu'on approche ou qu'on éloigne de l'œil, qu'on présente à une lumière favorable et qui se tourne et se retourne dans tous les sens. L'inscription scellée au mur est immobile, ne se prête pas à votre commodité, et il faut s'en tirer comme l'on peut. Aussi ai-je pris souvent le parti de les faire mouler, ce qui offre plus de facilités pour la lecture. Malgré tous ces soins, je n'ai pas la prétention de croire que mon recueil soit sans fautes, quoique j'aie recopié et fait regraver une assez grande quantité d'inscriptions où j'avais reconnu des erreurs, d'après le travail de M. Bœckh, auquel, pour m'aider de ses lumières, j'avais envoyé et soumis mes planches avant d'avoir revu et les fautes dont je m'étais aperçu après la gravure, et celles qui m'avaient échappé. Aussi ces planches-ci sont-elles très-différentes de celles dont j'avais fait passer les épreuves, pour les purifier au creuset de la critique éclairée et juste, quoique parfois sévère, de M. Bœckh. Et c'est pour dédommager mes lecteurs de ces fautes et réparer le tort qu'elles pourraient faire à nos inscriptions que je me suis décidé à leur offrir la suite entière de ces nouvelles planches rectifiées, en les priant de regarder les autres comme non avenues. J'ose espérer qu'ils seront satisfaits de cet échange; mais ce dont je suis certain, c'est qu'ils verront que je n'ai épargné ni peine ni dépenses pour parvenir à reproduire nos inscriptions aussi bien qu'un tel travail dépendait de moi.

410 A. ADÊA. N° 857 A du Musée royal, stèle funéraire, bas-reliefs, pl. 161 A; inscriptions gravées à la fin de ce volume, pl. LXII, 2 lignes, *marbre*.

Cette grande stèle à fronton triangulaire nous offre un de ces banquets si fréquens sur les monumens funèbres. Un homme, sans doute le chef de la famille, est à demi couché sur un lit de repos; il porte une tunique à manches courtes, et son manteau recouvre l'épaule gauche. La tête manque ainsi que le bras gauche et la main, qui probablement tenait un vase, tel qu'on le voit sur d'autres bas-reliefs; la main droite est allongée sur la cuisse; cette attitude est pleine de calme et de dignité. Cet homme s'entretient avec une femme voilée, assise près du lit sur un siége à coussins sans dossier. Son manteau d'étoffe légère à plis fins serre et dessine sa taille élégante; ses pieds reposent sur un marche-pied; sa main gauche rapprochée du menton annonce le recueillement, et la droite retombe sur ses genoux. Devant elle, une table à trois supports en jambes de biche est chargée de raisins et de gâteaux. Une jeune servante avance la main vers la table, sans doute pour en offrir à son maître; il lui manque une partie du bras et de la tête. Derrière le principal personnage, le long du lit, sont debout un jeune homme et une jeune fille. Sur notre droite est debout un homme enveloppé d'un manteau très-bien ajusté; il est fâcheux qu'il ait perdu l'avant-bras droit et la tête. Ce bas-relief, où toutes les têtes man-

quent, sauf les profils des deux jeunes gens, est en mauvais état et paraît avoir été très-soigné; il devait être d'un joli effet. D'après l'inscription, ce monument avait été consacré à ADÊA, fille de SAMUS; à THRASON, fils de DIMNUS; à une autre ADÊA et à un autre THRASON, enfans d'ARCHÉLAÜS. Il serait à présumer qu'ADÊA et THRASON, nommés les premiers, sont le mari et la femme, et que l'homme debout serait ARCHÉLAÜS, père d'ADÊA et de THRASON placés près du lit, et il se pourrait qu'il fût le frère d'un des deux personnages, et qu'il rendît à l'un des deux les derniers devoirs avec ses enfans, auxquels il aurait donné les noms de son frère et de sa belle-sœur. — Cette stèle a été rapportée de l'Asie Mineure, en 1834, par M. de Saint-Sauveur, consul à Salonique. [Haut. 1^{m},325 = 4 pi. 1 po. — Larg. 0^{m},663 = 2 pi. 6 li.]

411. ADRIEN. N° 629; inscr., pl. XLIV, 5 lig.

Inscription en honneur d'ADRIEN-CÉSAR-AUGUSTE, OLYMPIEN, SAUVEUR ET FONDATEUR. Il est probable qu'elle était sur la base de quelque statue élevée à cet empereur. M. Bœckh la range avec d'autres du même genre parmi les inscriptions athéniennes. — Col. Choiseul, *Catalogue* par M. Dubois et M. Hase, n° 200; — Bœckh, *Corp. ins. gr.*, v. I, n° 411. [Haut. 0^{m},487 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0^{m},406 = 1 pi. 3 po.]

AGAMEMNON (238). N° 608, p. 19 et suiv., pl. 116; ins., pl. XL (1).

412. AGASIAS. N° 262, pl. XVI, 4 lig.

Cette inscription, gravée en très-beaux caractères sur le tronc d'arbre qui sert de support à la statue du HÉROS COMBATTANT, vulgairement connu sous le nom de GLADIATEUR BORGHÈSE, annonce, par la forme de ses lettres, une belle époque de l'art. Il en sera question à l'article de ce chef-d'œuvre. Il suffit de dire ici qu'elle nous apprend qu'AGASIAS, fils de DOSITHÉE d'Éphèse, a fait cette statue. Voy. 470 et n° 411.

413. AGATHOPUS. N° 626, pl. XLIII, 19 lig.

Cette inscription, en dialecte dorien, était gravée sur une colonne qui appartenait à un portique rebâti aux frais d'AGATHOPUS, fils d'EUTYCHÈS, de POLIUQUE et d'ARISTODÈME, fils de CARTIDAMAS, qui, après avoir fourni les bois et toutes les autres dépenses pour le plafond et le toit de l'édifice, donnèrent à la ville, qui n'est pas nommée, ce qui restait de l'ancienne charpente pour réparer d'autres monuments. Cet acte commence par des vœux pour la santé et le long règne du plus grand et du plus illustre des dieux, de l'EMPEREUR (*Autocrator*) TRAJAN, FILS (adoptif) de NERVA,

(1) Les chiffres en tête des articles, et qui ne sont pas précédés de N°, sont les numéros d'ordre de l'ouvrage; ceux avec N° désignent les numéros que portent les monumens du Musée royal du Louvre. — Les inscriptions qui ne sont pas précédées de chiffres ont déjà été expliquées dans le cours de l'ouvrage, et l'on y renvoie par les numéros entre parenthèses.

César-Auguste, Germanique et Dacique, et pour la concorde du sénat sacré et du peuple romain. Ce fragment de colonne a été trouvé par M. Fauvel dans l'île de Santorin, l'ancienne Théra, avec une statue de femme restaurée en Uranie, qui fait partie du Musée Royal, n° 522. — Col. Chois., *Cat.*, n° 197; — Osann, *Syll.*, p. 356, n° 18.

414. Agonothétique (Inscription). N° 659, pl. xlix, 28 lig.

Les lettres de cette inscription sont mal gravées et souvent en désordre; elle contient une liste faite sous un magistrat, fils d'Hilarus de Pallène, de la tribu Antiochide. Les tribus athéniennes dont on cite les personnages sont l'*Érechthéide*, l'*Égéide*, l'*Acamantide*, l'*Adrianide*, l'*Antiochide*. Ainsi cette liste, en quatre colonnes, est incomplète, et il y manque huit tribus. En les rangeant suivant l'ordre où elles sont ordinairement placées, on voit que dans la première colonne on a à regretter les tribus *Pandionide*, *Léontide*, *Ptolémaïde*; dans la seconde, l'*Œnéide*, la *Cécropide*, l'*Hippothoontide*, l'*Æantide*, et dans la troisième, l'*Attalide*. La première colonne a 28 lignes; la seconde, 24; la troisième, 22; la quatrième, quelques lettres commencement de 11 lignes. [Haut. 0^m,297 — 11 po. — Larg. 0^m,297 — 11 po.]

Cette inscription était au revers de celle qui suit, et l'on pourrait croire qu'elle doit aussi avoir rapport aux jeux et aux vainqueurs dont il est fait mention au n° 558. Cependant M. Osann, *Syll., etc.*, p. 342, n° 3, et M. Bœckh, *Corp. ins.*, v. I, p. 397, n° 286, croient que le n° 659 est du temps de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, et que le n° 558 appartient au règne de Caracalla. Ainsi, elle ne regarderait pas les mêmes personnages que l'autre, et l'on aurait gravé, à des époques différentes, sur le même marbre, des inscriptions qui n'avaient pas de rapports entre elles. M. Bœckh pense que le Straton, fils de Cithéron d'Acharne, de la tribu Œnéide, scribe sacré ou scribe prêtre (ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΙΕΡΕΥΣ), dont le nom est au nominatif à la deuxième ligne, est celui qui a fait graver cette inscription. Sur un autre marbre, rapporté par Chandler, p. 61, et cité par M. Osann, il est scribe perpétuel : ce qui prouve que notre inscription est un peu plus ancienne que celle de Chandler; puisque ce ne put être qu'après avoir été *grammateus* annuel, que Straton fut nommé *grammateus* perpétuel. A la ligne 19 de la troisième colonne, on trouve Sospis, que M. Osann croit être le même qu'un *Sospis* qu'on voit être *dadouque* et *épibôme* dans Philostrate et dans d'autres inscriptions, et qui, disciple du rhéteur Chreston, du temps d'Adrien, se nommait Tiberius Claudius Sospis. Mais le nôtre se nomme Lucius Sospis, et ne peut pas être le même que celui dont parle M. Osann. Ce savant professeur fait aussi remarquer qu'à la ligne 12 de la deuxième colonne est un Asclépiade, fils de Sôsime, et que, dans l'inscription de Chandler, il y en a aussi un qui est de Sphette, bourg de la tribu Acamantide, dont fait partie notre Asclépiade, ce qui peut faire penser que les deux inscriptions citent le même personnage. Au reste, ce qu'il y a de plus clair et de plus certain, c'est que cette inscription, gravée sans soin et comme à la hâte, est postérieure à l'empereur Adrien; qu'elle n'offre que de simples noms en grande partie romains, sans autre désignation que celle des tribus auxquelles ils appartiennent, et Acharne est le seul dème ou bourg athénien qui y soit nommé. Il se peut que cette nomenclature ait eu rapport à des jeux, quoiqu'elle soit loin, ne nommant aucun de ces jeux ou de leurs exercices, de présenter les caractères d'inscription agonothétique qu'on ne peut méconnaitre dans celle qui suit. — Col. Chois., *Cat.* 218.

415. AGONOTHÉTIQUES. N° 558, pl. XXIV, 24 lig.

Ces trois colonnes de noms offrent ceux des vainqueurs aux différens exercices du stade, dans des fêtes, qui étaient, à ce qu'il paraît, au nombre de six, et dont il ne reste que les *Philadelphies*, les *Athénées*. [Haut. 0m,359 — 1 pi. 1 po. Larg. 0m,527 — 1 pi. 7 po. 6 li. dans ses plus grandes dimensions.]

On voit que chaque exercice fut répété plusieurs fois, et M. Bœckh pense que c'était entre des athlètes classés par âge, ce que feraient croire les lettres A. B. Γ. placées en tête des noms, et qui auraient indiqué, la première, les enfans; la seconde, les jeunes gens, et la troisième, les hommes faits. Le prix fut quelquefois partagé entre deux concurrens, et le même athlète en a remporté plusieurs dans des exercices différens. Ceux qu'on nomme sont la course du stade, la lutte, le pancrace, la longue course ou *dolique*, la double course ou *diaule*. Les officiers publics qu'on trouve cités sont le *cosmète*, qui paraît, en cette circonstance, avoir été en même temps *agonothète*, et chargé de la police et de la direction des jeux; le *cérix* ou *hérault*, qui annonçait les exercices et proclamait les vainqueurs; l'*encomiographe*, qui célébrait leur victoire en vers lyriques, et le *poëte*, qui les chantait sur le ton de l'épopée. Il paraîtrait aussi que le *dolichodrome*, coureur à la longue course, et le *diaulodrome*, coureur à la double course, peut-être à raison de leurs précédentes victoires, remplissaient des fonctions particulières, et les mots abrégés DOLI, DIAUL (ΔΟΛΙ, ΔΙΑΥΛ), qui pourraient indiquer des exercices comme ceux de STADI, PALLEN, PANKRA (ΣΤΑΔΙ, ΠΑΛΛΗΝ, ΠΑΝΚΡΑ), le stade, la lutte, le pancrace, ne sont pas, comme ceux-ci, précédés des lettres A. B. Γ.; ils sont toujours immédiatement placés après le poëte; ou bien ces *dolichodromes* et ces *diaulodromes* étaient-ils hors de rang, et n'y eut-il pas pour eux d'ordre d'âge fixé comme dans les autres exercices? Les noms romains mêlés aux noms grecs montrent que cette inscription date de l'époque de la domination romaine en Grèce; et d'ailleurs les Philadelphies ne furent établies à Sardes et à Nicée que du temps de Caracalla; et ne l'ayant été que pour célébrer la concorde qui semblait régner entre lui et son frère Géta, elles furent supprimées après qu'il l'eut tué. On voit par l'inscription du 424, n° 604, qui était au revers de celle-ci, et qui offre plusieurs des mêmes noms, que ces jeux eurent lieu à Athènes. Nous avons parlé au long des Athénées et des Panathénées, fêtes célèbres, p. 216 et suiv. Ces inscriptions sont très-mal gravées, et plusieurs lettres se rapprochent, par leur forme, des caractères cursifs. — Col. Chois., *Cat.* 218; — Bœckh, *Corp. ins.*, v. I, p. 358, n° 245.

416. ALEXANDRE, fils de PHILIPPE, Macédonien. N° 132, pl. VI, 3 l.

On verra, dans le tableau chronologique, à l'année 356 avant J. C., ce qui a rapport à Alexandre et au buste du Musée Royal, n° 132. Les formes carrées des lettres de cette inscription dénoncent qu'elle n'est pas du temps de ce héros; mais elle aura été mise ainsi sur un buste fait dans des temps postérieurs d'après un portrait de ce conquérant, dont les images étaient si multipliées.

417. ALEXANDRIA TROAS. N° 575, pl. XXX, 32 lig., *marbre*.

Cette inscription, en trente-deux lignes et en très-mauvais état, paraît avoir rapport à la ville d'Alexandria Troas, où elle a été trouvée. Cette ville,

fondée par Alexandre le Grand sur l'emplacement de l'ancienne Troie, reçut ensuite du roi Antigone le nom d'Antigonia; mais elle reprit celui de son fondateur. Sous Auguste, elle devint colonie romaine. Pline, l. V, c. XXXIII. Cet auteur, l. XXXVI, c. XXV, cite la pierre d'aimant que l'on trouvait dans les environs d'Alexandria. Cette ville, parmi les dix-huit et même, selon Ortelius, les vingt-six qui ont porté ce nom, est la seconde dont parle Étienne de Byzance. Il dit qu'Hégémon, poëte épique, était d'Alexandria Troas, et qu'on avait de lui un poëme sur la guerre entre les Thébains et les Lacédémoniens, dans laquelle eut lieu la bataille de Leuctres; et Démosthènes, dans son quatrième livre des Bithyniaques, parlait d'Alexandria Troas. Plusieurs beaux restes de l'antiquité ont été trouvés dans l'emplacement de cette ville, sur laquelle on lit des détails intéressans dans le second volume du Voyage en Grèce, de M. le comte de Choiseul-Gouffier. — Col. Chois., *Cat.*, n° 214. [Haut. 0^m,893 = 2 pi. 9 po. — Larg. 0^m,920 = 2 pi. 10 po.]

Cette inscription, incomplète et très-fruste, est fort difficile à déchiffrer. Voici la traduction libre de ce qu'elle paraît avoir contenu, d'après ce qui s'en est conservé.

Dans les premières lignes, éloge de la piété et de la dignité déployées, probablement par HERMIAS, fils d'HERMIAS et prêtre de tous les dieux, dans la célébration des fêtes; de sa générosité et de sa bonté envers le peuple, et de sa magnificence envers les dieux et le peuple. — Il est question de fortes dépenses qui ont prouvé au peuple la bienveillance et le zèle de ce magistrat, et sa philanthropie envers tout le monde; ses largesses témoignent de sa constante sollicitude pour les intérêts et le bien-être de la commune. — Il a semblé convenable au sénat et au peuple de consacrer à Minerve les richesses données par Hermias, et de les consigner entre les mains des *trapézites* (payeurs) qui les inscriront et les prendront en compte. — Il me semble aussi que *lig.* 14-15, il est question d'adjoindre les *prytanes* à ces trésoriers pour l'emploi du dixième de la somme, et qu'on fait mention de plusieurs milliers de drachmes d'Alexandrie (cette ville-ci est celle d'Égypte), qui doivent être placées, et que, du produit ou de la rente de ces sommes, on fera tous les ans, dans le *Panathénéon*, célébrer la pompe ou la procession des iliaques et le sacrifice panathénaïque, aux frais desquels sont chargés de pourvoir les trapézites. Il paraît qu'il est fait mention d'une somme de drachmes que les *phylarques* doivent distribuer à chaque tribu; de trois oboles qui seront données.......... et de la moitié d'une somme qui sera employée au sacrifice d'une vache et d'un mouton; on fera l'offrande de gâteaux; et tout dans cette pompe solennelle se passera selon les usages du pays, ou selon ceux qu'on a reçus de ses pères. Chacun des phylarques accompagnera la partie de la pompe qu'il dirige; on commencera par sacrifier ou par faire l'offrande des gâteaux à Jupiter *Polieus*, ou protecteur de la ville. — On établira le compte de la dépense; il est parlé des *épimélètes*, directeurs de la fête, maîtres des cérémonies, qui doivent tout surveiller; d'un *agonothète*, ce qui montre qu'on y célébrait des jeux gymniques, et des *éclogistes*, contrôleurs des comptes, qui veilleront à ce que la fête soit belle et que tout s'y passe d'une manière digne de la cérémonie. Ceux qui sont chargés de régler et de maintenir l'ordre frapperont de leur baguette ceux qui le troubleraient et profaneraient la fête; ils conduiront la pompe depuis les........ royaux......... Ici l'inscription manque et n'offre plus que des fragmens de mots et des lettres sans suite; mais on voit qu'il s'agissait encore de dispositions. Le dernier mot *royaux* indiquait peut-être des portiques ou des édifices surnommés *royaux*, d'où la pompe devait commencer sa marche solennelle. Des ruines, qu'on trouve encore sur l'emplacement d'Alexandria Troas, parlent en faveur des monumens de cette ville, qui avait un gymnase, un théâtre et

même un amphithéâtre, ce qui indique la domination romaine; et on peut croire, d'après ces riches et nombreux débris de sa splendeur, qu'elle déployait beaucoup de magnificence dans ses cérémonies publiques et dans ses jeux.

418. ALEXANDRIA TROAS. N° 630, pl. XLIV, 5 lig., *marbre.*

Inscription mutilée qui contenait un décret du peuple d'Alexandria Troas, en honneur d'APELLES, fils d'HERMIAS d'Ilium. Les couronnes de feuillages qui entourent les noms peuvent faire croire que ce monument a été consacré à l'occasion de quelques jeux donnés à Alexandria Troas, et rien, peut-être, n'empêcherait d'admettre que cet Apelles fût fils de l'Hermias dont il est question dans l'inscription précédente; et peut-être s'agit-il ici des fêtes qui se trouvent mentionnées sur l'autre monument. — Col. Chois., *Cat.*, n° 217; — Osann, *Syll.*, p. 373, n° 4. [Haut. 0^m,406 = 1 pi. 3 po.]

419. AMERYS. N° 851, pl. LX, 2 lig., *marbre.*

Cette inscription grecque est gravée sur une stèle égyptienne en pierre calcaire tendre, terminée par une ligne circulaire, selon la forme ordinaire de ces monumens funèbres. On y voit en bas-relief très-peu saillant Osiris, Anubis, et deux autres personnages. L'inscription grecque, en deux lignes assez mal gravées, est consacrée à la mémoire d'AMERYS, *fils de* BES...TOR, *âgé de vingt ans, par* ARABA, *sa jeune épouse.* — C'était sans doute quelque Grec, dont la famille s'était alliée à des Égyptiens. [Haut. 0^m,365 = 1 pi. 1 po. 6 li. — Larg. 0^m,331 = 1 pi. 3 li.]

420. ANATOLIUS. n° 672, pl. LI, 2 lig., *marbre.*

Inscription grecque mutilée, du moyen âge, et où il est question de la prière du prêtre ANATOLIUS. Il y est nommé le père du *psautier* ou du chant. Peut-être dirigeait-il la musique de l'église à laquelle il était attaché. Il paraît qu'à sa prière, ΥΠΕΡ ΕΥΧΙΣ (pour ΕΥΧΗΣ), on rendait hommage aux vertus d'un personnage d'une haute considération, et dont le nom ne nous a pas été conservé. Εὐχὶς pour εὐχῆς indique qu'à l'époque de cette inscription, on prononçait, ainsi que les Grecs modernes, l'H, η, comme l'I. — Col. Chois., *Cat.*, n° 236. [Haut. 0^m,297 = 11 po. — Larg. 1^m,760 = 5 pi. 5 po.]

ANDIRÉNÉ (23). N° 637, pl. 150; pl. XLVI, 3 lig. Voy. p. 191.

421. ....ANDRE, fils de MÉNIDÈS. N° 232 *bis*, pl. LIV, 3 lig., *marb.*

Ce n'est que la fin d'un nom propre. ......ANDRE, fils de MÉNIDÈS, d'Antioche sur le Méandre, a fait..... Voyez, parmi les statues du Musée royal, la Vénus de Milo, à laquelle cette inscription a pu appartenir.

421 A. ANOUB. N° 854, pl. LXI, 3 lig., *marbre.*

Inscription grecque en très-mauvais état, et où l'on ne distingue clairement que le nom d'ANOUB, où l'on pourrait soupçonner un personnage consacré à

Anubis, ou qui en porte le nom, tel que l'*Anoubas* d'une inscription découverte par M. Cailliaud et citée par M. Letronne, *Rech.*, p. 466. Dans le haut de la stèle, on voit le globe ailé et deux chacals couchés. Ces animaux, dont on donnait la tête à Anubis, étaient consacrés à cette divinité, l'une de celles qui présidaient à l'*amenti*, l'enfer des Égyptiens, et y jugeaient les âmes. Sur la stèle sont grossièrement représentés Isis, Osiris, Anubis, Ammon et un prêtre. [Haut. 0m,392 = 1 pi. 2 po. 6 l. — Larg. 0m,297 = 11 po.]

422. ANTHESTÉRIUS. N° 639, pl. XLVI, 3 lig., *marbre*.

Pierre sépulcrale ornée de deux rosaces, et ayant pour inscription : ANTHESTÉRIUS, fils de DAMON de *Phégée*, jeune Athénien de la tribu Érechthéide. — Col. Chois., *Cat.*, n° 130; — Bœckh, *Corp. ins.*, t. I, p. 515, n° 782. [Haut. 0m,406 = 1 pi. 3 po. — Larg. *idem.*]

423. ANTIGONUS, Archonte. N° 624, pl. XLIII, 9 lig., *marbre*.

Cette inscription ne contient que des noms de magistrats qui ont été en charge pendant les six premiers mois de l'archontat d'Antigone, dont on ne connaît pas l'époque. On y voit un *greffier du sénat* (ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΤΗΣ ΒΟΥΛΗΣ), CHARMÉNIDES, fils de SOSIPPE ou de SOSIDÈME, selon la restitution que l'on adopterait pour la fin de ce nom, dont il ne reste que ΣΩΣΙ; *trois prytanes*, ARISTON, fils d'ARTÉMIDORE, CLÉOPHRADE, fils de CLÉODÈME; M. Osann, d'après Dodwell et M. Dubois, paraît hésiter sur le premier nom, mais il est ainsi sur le marbre; APHRODISIUS, fils de SOTADE; *cinq stratéges* ou *préteurs*, EUPHYLÉTUS, fils de CLÉOPHRADE; ÉPAPHRODITE, fils de SOTICHUS; PHILINUS, fils de PROTOMAQUE; ÉPITYNCHANON, fils d'ATHÉNION; TIMOCLÈS, fils de SATYRUS. PHILINUS, fils d'ANTIMÉDON, était *hypostratége* ou lieutenant des préteurs. M. Osann fait observer que les noms des charges sont placés avant les noms propres. Cependant il y a une exception, et l'inscription étant terminée par le mot *hypostratége*, il est clair qu'il désigne le personnage qui le précède. — Col. Chois., *Cat.*, n° 196; — Osann, p. 359, n° 20; Bœckh, v. I, p. 336, n° 202.

424. ANTIOCHUS (CLAUDIUS). N° 604, pl. XL, 34 lig., *marbre*.

On trouve, au nombre des *agonothètes*, dans cette inscription athénienne, très-mal gravée, et qui ne contient que des noms, celui de PHILOPPAPUS, nommé aussi LUCIUS ÆLIANUS, descendant des rois de la Commagène, et dont le monument sépulcral existe encore à Athènes. On y lit aussi les noms des *prytanes* de la tribu Érechthéide, qui vinrent probablement à des jeux, où le prytane ANTIGONUS remporta le prix du poëme épique. [Haut. 0m,947 — 2 pi. 11 po. — Larg. 0m,263 — 9 po. 9 li.]

Tous les prytanes de cette tribu n'assistèrent pas à ces fêtes, et, à partir de la 25e ligne, leur nombre est incomplet. Quelques-uns même des officiers publics ne sont pas de la tribu Érechthéide, dont il ne paraît ici que quatre dèmes, *Cephisia*, *Lamptra*, *Euonymos* et *Anagyrus*. Le stratége CALLIMAQUE, lig. 25, chargé de fournir ce qui

était nécessaire aux jeux gymniques (στρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὅπλα), est bien de Lamptra; mais un autre stratége, dont le nom est altéré, lig. 29, et qui surveillait les chœurs (στρατηγὸς ἐπὶ τὸ βῆμα), est du bourg de Phlyus, qui appartenait à la tribu Ptolémaïde; PYTHIS, autre stratége, lig. 31, est de *Prospalta*, dème de la tribu Acamantide, et le joueur de flûte PHILETOS, lig. 21, vint de *Colône*, qui, d'après une inscription citée par M. Bœckh, était de la tribu *Ægéide*. Ainsi, plusieurs tribus athéniennes prirent part aux jeux que rappelait cette inscription, et dont elle ne nous a conservé ni le nom ni l'endroit. Il est probable qu'ils furent célébrés à Athènes, comme ceux dont il est question dans l'inscription agonothétique, 415, n° 558, et qu'ils eurent lieu à peu près à la même époque. Les caractères de celle-ci sont encore plus irréguliers et plus grossièrement gravés que ceux de l'autre. L'on y trouve ces unions de lettres et des abréviations que n'offrent pas les inscriptions des beaux temps de la Grèce. Les lettres ont perdu leurs belles formes et leur disposition symétrique, que remplacent un désordre et un mauvais goût, dont notre planche gravée présente une image fidèle. — Col. Chois., *Cat.*; — Bœckh, t. I, p. 335, n° 200.

ANTIPHON (272). N° 706, pl. 153; pl. LII, 1 lig.

ANTONIA PHILOUMÉNA (290). N° 677, pl. 155; pl. LII, 3 l. V. 290.

425. ANUBIS. N° 670, pl. LI, 11 lig., *marbre*.

Cette inscription, en vers hexamètres, qui malheureusement est incomplète, est très-curieuse en ce qu'elle fait connaître les rapports de quelques divinités égyptiennes avec celles des Grecs. Elle a été trouvée près de Cyzique, sur l'emplacement de l'ancienne Cius, et contient une invocation à Anubis.

« Salut, immortel Anubis, roi de tous les dieux célestes! tu es glorifié par « ton père, le vénérable Osiris, à la couronne d'or, le même que Jupiter, fils « de Cronos, que le tout-puissant Ammon, et que Sérapis, le souverain des « immortels, et par ta mère, la déesse Isis Myrionyme (aux mille noms), « qu'Uranus enfanta sur les flots brillans de la mer, et que nourrit l'Érèbe « pour éclairer tous les mortels; Isis, reine de la terre et de la mer, et la « plus ancienne déesse qui ait porté le sceptre dans l'Olympe. » [Haut. 0^{m},352 — 1 pi. 1 po. — Larg. 0^{m},568 — 1 pi. 9 po.]

Il ne sera pas inutile de rapporter ici ce qu'on trouve au sujet des divinités égyptiennes et de leurs doubles noms dans une belle inscription grecque découverte dans l'île de Bacchus, aux cataractes du Nil, nommée *Sétis* ou *Sétès*, en égyptien, et qui a été donnée et savamment expliquée par M. Letronne, dans ses curieuses Recherches sur l'Égypte, p. 344, 359 et suiv. Elle peut être placée entre l'an 120 et l'an 117 av. J. C. Voici les noms des différentes divinités : *Chnoubis* ou *Chnouphis* est le même dieu qu'AMMON. — *Satis* ou *Satès* est l'HÉRA des Grecs, JUNON. — On retrouve VESTA dans *Anucis;* BACCHUS dans *Pétempamentès*, et SATURNE dans *Petensétès*. — MERCURE, ou l'HERMÈS des Grecs, est appelé *Petensénès*. Le rapprochement de cette inscription avec une autre citée plus bas prouve qu'au IIIe siècle de notre ère le culte égyptien existait encore avec les mêmes noms de divinités que longtemps avant J. C.

Dans un temple de Dakkeh, l'ancienne *Pselcis*, à vingt lieues au sud de Syene, d'après deux inscriptions grecques rapportées par M. Gau, Mercure ou Hermès Petensénès est nommé *Pytnybis*, et dans une autre *Paytnybis*.

Une belle inscription latine, autrefois à M. Mimaut, consul général en Égypte, aujourd'hui au Musée royal, et qui remonte à l'an 205-209 de J. C., concourt, avec

l'inscription grecque, à établir l'identité de *Chnubis* avec Jupiter Ammon, et de *Satis* avec Junon. Et par les restes d'ornemens et de têtes de bélier d'un très-ancien temple d'Éléphantine, attribué à *Chnouphis* par Strabon, on voit que c'était le même que Jupiter Ammon des Grecs, et que cette identité était reconnue des anciens Égyptiens.

Il semblerait donc que plusieurs des noms de divinités citées plus haut auraient été des mots composés, et que les syllabes *pétem, pèten, pyt, payt,* qui les commencent, pourraient avoir, selon les différens dialectes, exprimé l'idée dieu ou divinité, et que le reste des mots *pamentès, sénès, sétès,* serait le véritable nom de chacune de ces divinités. D'après une inscription latine rapportée de *Kalapsché* par M. Gau, le Soleil, comme divinité, se serait appelé *Mandulis.*

Notre inscription a été publiée par Pococke très-inexactement; par Muratori, *Ins. ant.*, t. I, p. 75; trois fois par M. Jacobs, *Anth. gr.*, t. XII, p. 298, t. XIII, p. 798, et dans l'Appendice de l'Anth. palat., t. II, p. 846, nº 291; Col. Chois., *Cat.*, nº 189.

426. APELLES. Nº 647, pl. XLVII, 3 lig., *marbre.*

Inscription consacrée par la tendresse d'APELLES et de MÉTROTHÉMIS, fils de CLÉANACTIDES à la mémoire de leur nourrice MÉLITÉE, fille de LYSANIAS. Cette inscription était sur le même marbre que celle 427 et nº 632. On trouve un Apelles dans l'inscription d'Alexandria Troas, 418, nº 630. — Col. Chois., supplément du Catalogue. [Haut. 0m,263 = 9 po. 9 li. — Larg. 0m,677 = 2 pi. 1 po.]

APHRODISIUS (222). Nº 671, pl. 198; ins., pl. LI, 15 lig., *marb.*

427. APOLLONIUS, fils de Claudius Postumus. Nº 862, pl. LX, 8 lig.

Les trois premières lignes de cette inscription sont en caractères égyptiens démotiques, et les deux autres en grec très-mal formé. Elle est consacrée à la mémoire d'APOLLONIUS, fils de CLAUDIUS POSTUMUS, âgé de trente ans. Le bas-relief de la stèle représente Osiris, Anubis, et trois autres personnages. [Haut. 0m,487 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0m,329 = 1 pi. 6 li.]

427 A. APOLLONIUS, fils d'Hermogène. Nº 863, pl. XLI, 8 lig., *m.*

Inscription grecque, sur une stèle égyptienne, consacrée à la mémoire d'APOLLONIUS, *fils d'*HERMOGÈNE, *qui a été gymnasiarque, agoranome, grand-prêtre et sacrificateur de la ville de Lycopolis, et qui a encore rempli d'autres fonctions.... mort dans la première année* (on ne dit pas de quel règne), *le 20 du mois de Pharmouthi* (15 avril). Le bas-relief, au-dessous duquel est cette inscription, offre Osiris, Athor, Anubis et un prêtre; dans le haut est le globe ailé, orné du serpent Uræus, emblème de la divinité, de la suprématie et de l'éternité. Ce serpent sert d'ornement aux coiffures royales égyptiennes. Il paraît qu'en égyptien le mot *ouro* signifiait roi, et que le serpent *Uræus, Ouræüs,* est celui que les Romains appelaient *Basilique*, ce qui reviendrait à serpent royal, d'après le mot *basileus,* roi, en grec. [Haut. de la stèle 0m,852 = 2 pi. 7 po. — Larg. 0m,392 = 1 pi. 2 po. 6 li.]

ARCHÉDÉMUS (276). Nº 214 *bis*, pl. LIV, 6 lig.

427 B. Aristippe (282). N° 632, pl. xlv, 8 lig., *colonne de marb.*

D'après l'ordre d'une déesse qui n'est pas nommée, Aristippe, magistrat de quelque peuple de l'Asie Mineure, établit les époques de différentes fêtes. Le commencement de l'inscription montre qu'elle n'est pas complète; car on fixe au 10 du mois *Dius* une fête dont le nom n'existe plus, et qui, en s'en rapportant à la longueur des lignes, ne devait pas être la première de cette liste. Les autres fêtes sont l'*Anabasis,* ou le lever de la déesse, au 7 du mois *Dius;* les *Hydroposies,* à la néoménie, ou nouvelle lune du mois *Julius;* la procession du Prytanée, au 10 du même mois; les *Jachères,* au 15 du mois *Apollonius;* le coucher de la déesse, au 10 du mois *Héphaistius;* la *Cataclésis,* convocation générale, au 15 du mois *Posidæus.* Les noms *Dius, Julius, Apollonius, Héphaistius, Posidæus,* ne se trouvent réunis dans aucun des calendriers que nous connaissons, et l'avant-dernier n'y est d'aucune manière. Les feuilles en forme de cœur que l'on voit dans cette inscription servent de points. Quand le mois *Julius* n'indiquerait pas que ce monument date des empereurs romains, la forme des lettres décèlerait sa basse antiquité. La manière dont elles sont unies l'une à l'autre, l'H avec le M, le T; l'E avec le N, ne se trouve pas sur les monuments des anciens temps ni des belles époques. Voy. dans les Mémoires de l'Académie des inscrip., t. XLVII, p. 66, le Calendrier de seize peuples de l'Asie Mineure; le *Menologium* de Fabricius, et les *Fasti attici* de Corsini. — Col. Chois., *Cat.,* n° 204. [Haut. 0m,256 = 9 po. 6 li. — Larg. 0m,758 = 2 pi. 4 po.]

427 C. Ariston, Prytane. N° 625, pl. xliii, 21 l., *colonne de m.*

Cette inscription, très-fruste, ne présente que des noms de magistrats; celui de l'archonte est entièrement effacé, et le premier que l'on puisse lire est le nom du prytane Ariston, qui, d'après l'inscription d'Antigonus, était fils d'Artémidore, et qui est archonte dans la suivante.

Cette inscription offre des magistratures qui ne sont pas dans l'inscription d'Antigonus: un gymnasiarque..., un *tamias,* trésorier..., un *trapézites,* payeur, Souniades. M. Bœckh (*Économ. politiq., etc.,* v. II, p. 288, éd. allem.), au sujet d'une inscription de Chandler, fait remarquer que ce nom y est écrit *Syniades,* ainsi que dans un passage de Lysias, où l'on doit voir pour la 4e année de la 95e ol. l'archonte *Syniades* au lieu de *Sysiades* donné par Diodore; M. Clinton, dans ses *Fasti hellenici,* admet cette correction. Ce sont les seuls endroits où l'on trouve ce nom écrit ainsi; il est bien à croire que c'est une faute : M. Bœckh, cependant, dit qu'on a appelé Σουνιεύς et Συνιεύς l'habitant du Cap *Sunium,* qu'Homère, Strabon, Pausanias, Étienne de Bysance, nomment toujours Σούνιον. — On voit encore dans notre inscription trois magistrats, dont le nom de la charge, mutilé, se termine en *nome;* il est probable que ce sont les *astynomes :* Dracon, fils de Hiéronyme; Thérinæus, fils de Thérinæus; Ptolémée... Viennent ensuite un *agonothète :* Cléocharès..... trois *practores :* Simus, fils d'Eucrate; Hiéronyme, fils de Panætus; Philippe, fils de Philippe : trois *logistes :* Anaxithémis, fils d'Éphæstion; Léonides, fils de Philinus; Aphidophon, fils d'Antiphile : trois *agoranomes :* Zénon, fils de Zénon; Apollonides, fils d'Apollophanes; Bisanor, fils de Pei...... un autre, qui est fils d'Euthycrate; Aimylius, fils d'Aimylius, et ..... fils de Mélanippe. Le nom d'Aimylius indique la domi-

nation romaine en Grèce; d'autres inscriptions portent *Æmilius*, d'après l'orthographe latine. — Col. Chois., *Cat.* 223; — Bœckh, *Corp. ins.*, n° 204; — Osann, *Syl.*, p. 361, n° XXI. Voy. 430 pour les noms des magistratures.

428. ARCHONTE ARISTON. N° 561, pl. XXV, 32 l., *colonne de m.*

Le commencement de cette inscription ne présente que le nom d'ARTÉMIDORE, et, d'après celle d'ANTIGONUS, voy. 423, n° 624, M. Bœckh a rétabli le nom de l'archonte ARISTON, fils de cet Artémidore. — Col. Chois., *Cat.* — Bœckh, v. I, p. 390, n° 206.

429. ARCHONTE DIOPHOBE. N° 562, pl. XXV, 21 lig.; *colonne de marbre.* — Col. Chois., *Cat. 193;* Bœckh, v. I, p. 338, n° 203.

430. ARCHONTE SIMUS. N° 563, pl. XXVI, 18 l.; *colonne de marb.* — Col. Chois., *Cat. 195;* Bœckh, v. I, p. 339, n° 205.

Les cinq inscriptions qui précèdent, gravées sur des colonnes de marbre, et trouvées au Pirée par M. Fauvel, sont du même temps, sans être précisément de la même époque, puisqu'elles datent d'archontats différents, et en les rapprochant l'une de l'autre, on a pu rétablir une partie des noms qui sont en très-mauvais état. On y retrouve un SATYRUS, peut-être le même que celui de l'inscription 423, n° 624; un PHILINUS, dont le père n'est pas nommé, et qui pourrait être le PHILINUS, fils d'ARTÉMIDORE, de l'autre inscription. D'autres personnages, dont le nom commence par PHIL, peuvent être PHILINUS, PHILISTUS ou PHILISTIÔN; et le nom de la 4e ligne, terminé en *aque* (AXOY), conviendrait au PROTOMAQUE, de l'inscription 423, n° 624. M. Bœckh est porté à croire que ces inscriptions datent d'une époque postérieure à la prise et à la dévastation d'Athènes par Sylla. On voit que la forme ancienne du gouvernement avait été en partie changée, et qu'il y avait des magistrats pour le premier semestre, et d'autres pour le second, ce qui n'avait pas lieu sous l'ancienne république d'Athènes. La forme de plusieurs noms n'indique pas une grande antiquité, et l'on peut en dire autant de celle des lettres. Ces inscriptions ne nomment aucune des tribus ni aucun des dèmes d'Athènes, qui existaient cependant encore sous les premiers empereurs, et que l'on avait rétablis quelque temps après la prise de cette ville. A la ligne 24 on trouve le nom ÆLIUS, qui indique que cette inscription, et probablement celle d'ANTIGONUS, et les trois autres, sont du temps de la domination romaine, et peut-être du règne des Antonins. Outre l'archonte *éponyme*, ou dont le nom se donnait à l'année et servait de date aux actes publics, voici les magistrats qui sont cités dans ces inscriptions. — Les *prytanes :* ils formaient le sénat et présidaient, chacun à son tour, pendant un jour, les assemblées du peuple. — Le *grammateus boulès*, secrétaire du sénat : dans l'ancienne république, il y en avait plusieurs; on voit qu'à l'époque de nos inscriptions, il n'y en avait plus qu'un. Dans les inscriptions données par M. Letronne, *Recherches sur l'Égypte*, p. 398, on trouve le *topogrammateus*, greffier du district; le *comogrammateus*, greffier du bourg; le *basilicos grammateus*, greffier royal, chargé des affaires de toute une province. Le secrétaire du sénat était une place très-importante. Dans les inscriptions, il est le premier nommé après l'archonte, et il rédigeait et lisait les actes ou les arrêts du sénat. — Les *stratéges* étaient les généraux ou préteurs, quoiqu'ils ne fussent pas toujours employés militairement, ou qu'on donnât peut-être ce titre à des emplois civils, ainsi qu'on le voit 424, où il y a un stratége chargé d'une partie des jeux gymniques, et un autre des chœurs; les *hypostratéges*, stratéges en second; leurs lieutenans, les *legati* des Romains. Les *gymnasiarques* présidaient aux gymnases.

M. Bœckh fait observer que sous l'ancienne république le gymnasiarque n'était pas un magistrat civil, et que sa place faisait partie de la liturgie ou du culte. Sous les empereurs, elle devint une magistrature dont l'exercice ne durait qu'un mois. — Le *tamias*, ou trésorier; le *trapézites*, ou payeur; il n'y en avait pas dans l'ancienne république. On voit que, par leur nom, ils répondent au *tabellio* des Romains, dont le nom vient de *tabella*, la tablette sur laquelle ils réglaient leurs payemens, comme celui de *trapézites*, du grec *trapeza*, table. — Les *astynomes* surveillaient les histrions et les chanteurs; on n'en nomme que trois dans ces inscriptions, quoiqu'il y eût anciennement cinq de ces officiers publics au Pirée, et cinq à la ville. — Les *logistes*, ou réviseurs des comptes; on apprend que leur nombre avait été réduit à trois; car, dans l'ancienne république, il y en avait dix. — Il en fut de même des *agoranomes*, inspecteurs des marchés; ils n'étaient plus que deux, tandis qu'autrefois cinq de ces percepteurs des droits étaient chargés du Pirée, et cinq autres de la ville, et leurs fonctions duraient un an. — Les *isagoges*, au nombre de trois; cette charge n'existait pas dans l'ancienne république, ou du moins ce n'était pas une magistrature particulière : tous les magistrats qui avaient une juridiction étaient des isagoges, et pouvaient ou ordonner ou permettre les poursuites; et d'ailleurs, aux anciens temps, les magistrats étaient, pour la plupart, tirés au sort, tandis que, d'après nos inscriptions, l'on voit qu'ils étaient choisis parmi les personnes les plus considérables, et presque toujours dans les mêmes familles. — Les *practores* étaient chargés de la levée des impôts. — Les *agonothètes* assistaient comme juges aux jeux publics.

431. ARISTOXÈNE. N° 614, pl. XL, 2 lig., *marbre*.

Les premiers mots de cette inscription sont renfermés dans deux couronnes; *le peuple, — les jeunes gens* (honorent) ARISTOXÈNE, fils de DÉMOPHON. — Col. Chois., *Cat.*, n° 216. [Haut. 0m,839 = 2 pi. 5 po. — Larg. 0m,487 = 1 pi. 6 po.]

431 A. ARSINOÉ. N° 850, pl. LVIII, 2 lig., *marbre*.

Cette inscription est en honneur d'ARSINOÉ, *déesse philadelphe*. Il est probable qu'elle faisait partie de la base d'une statue d'*Arsinoé*, sœur et femme de Ptolémée Philadelphe, adorée après sa mort sous le nom de *Vénus Zephyritis*. Dinocrate, architecte macédonien, éleva un temple à cette princesse, dont la statue en fer aurait été, selon Pline, l. XXXIV, c. XLII, soutenue en l'air par la force des pierres d'aimant dont les murs doivent être revêtus. La mort de l'architecte arrêta la construction de ce merveilleux édifice. Ce fut aussi à Arsinoé que l'on consacra une statue de quatre coudées de hauteur, faite d'une topaze; ces topazes et ces *smaragdes* énormes des anciens n'étaient ni notre topaze ni notre émeraude, mais des spaths fluors ou des albâtres orientaux demi-transparens et coloriés en jaune ou en vert, et dont on trouve quelquefois des masses assez considérables qui se prêteraient à la sculpture. [Haut. 0m,189 = 7 po. — Larg. 0m,203 = 7 po. 6 li.]

432. ASCLÉPIADE. N° 571, pl. XXIX, 3 lig., *marbre*.

Serpent grossièrement sculpté, au-dessous duquel ont lit : ASCLÉPIADE, fils d'ASCLÉPIODORE, à Jupiter *Meilichius* ou favorable. [Haut. 0m,325 = 1 pi. — Larg. 0m,162 = 6 po.]

Ce dieu, adoré sous ce nom à Athènes et dans plusieurs villes de la Grèce, était représenté à Sicyone par une pyramide. Il avait à Argos une statue de la main de Polyclète. Il est probable que l'Asclépiade qui avait consacré ce petit monument était un médecin qui prétendait être de la famille des Asclépiades, descendans d'Esculape (ΑΣΚΛΗΠΙΟΣ, *Asclépios* en grec), à qui le serpent était consacré, et qu'on adorait à Rome sous la figure d'un gros serpent venu d'Épidaure. Le nom d'Asclépiade a été porté en Grèce par plusieurs personnages distingués. — Col. Chois.; — Osann., *Syl.*, p. 365, nº 28.

433. ...ΑΣ.ΤΙ.ΚΑ. Nº 553, pl. XXIII, 7 lig., *marbre.*

Ce fragment d'inscription ne pouvait offrir aucun sens raisonnable avant que M. Bœckh eût trouvé qu'il devait être réuni, non-seulement à un autre fragment de notre musée, mais à un morceau beaucoup plus considérable qui est à Saint-Pétersbourg et qui complète une belle inscription. Voy. 457, nº 577.

434 et 434 *bis*. ATHÉNIENNES (Inscriptions); ou marbres de Nointel. Nºˢ 222 et 222 *bis*, pl. X, XI, XII, XIII; 434, 70 l.; 434 *bis*, 72 l.

Ces deux grandes tables de marbre pentélique sont de précieux monuments historiques, célèbres dans la paléographie grecque. Trouvées comme pavé dans l'église du Crucifix, à Constantinople, par Galland et Giraud, elles furent acquises, en 1674, par le marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, ce qui leur a fait donner son nom. Elles appartinrent ensuite à Melchisédeck Thévenot, garde de la Bibliothèque royale (1684), et qui les plaça dans sa maison de campagne à Issy; et, après sa mort, Baudelot les acheta de ses héritiers; elles passèrent de là à l'Académie des inscriptions, qui s'en est dessaisie en faveur du Musée royal.

Montfaucon, dans sa Paléographie et dans le suppl. de son Antiq. expliq., t. V; les bénédictins, dans leur Nouv. Diplomat., n'en donnèrent, comme *specimen* de l'écriture, que quelques lignes. Maffei les publia en entier dans ses *Gall. antiq. select.*, ep. XIX, p. 91, et dans son *Mus. ver.*, p. 407 et seq. Pendant longtemps ce fut la copie la plus exacte. Elles sont aussi dans Muratori, *Nov. Thes. ins.*, t. II, p. 878. Corsini n'en donna qu'une partie, *Fasti att.*, p. 154, ainsi que Lanzi, *Sag. di etrus. ling.*, t. I, pl. 1, p. 106. On les trouve dans le *Mus. critic. cantabr.*, t. II, nº 7, p. 394, de Rosi. C'est sa copie que M. Bœckh a suivie. Il y a bien quelques inexactitudes; je ne parlerai pas de la forme des lettres, souvent en si mauvais état et si défigurées, qu'on ne peut guère la déterminer d'une manière certaine. Mais à la deuxième colonne de la 23ᵉ ligne du nº 222 *bis*, M. Bœckh, ou M. Rosi, met ΑΥΣΑΝΙΑΣ, et il y a positivement ΠΑΥΣΑΝΙΑΣ. A la 26ᵉ et à la 27ᵉ ligne de cette même colonne, ils ont omis ΚΤΕΣΙΑΣ et ΚΑΙΡΙΑΣ, qui sont très-visibles.

Une inscription dont parle Spon, *Miscell. erudit. antiq.*, p. 337, et qui, selon lui, était différente de la nôtre, paraît être la même que le nº 165 de Bœckh, nº 212 du Musée royal, que Spon n'avait pas bien vue. Il tira de

l'une et de l'autre inscription les noms qu'il cite. M. Bœckh pense que nos deux marbres ne proviennent pas du même monument, et que si le fragment que cite Spon a existé, il était aussi d'un autre qui aurait pu appartenir au n° 171 de M. Bœckh, chez qui je puise ces renseignemens. — *C. inscr., etc.*, v. I, n°s 165-169.

Ces inscriptions contiennent les noms des officiers et des soldats athéniens morts à la guerre, en Égypte, en Chypre, en Phénicie, à Halæ de l'Argolide, à Égine et à Mégare, tous dans la même année, 457 ans avant l'ère chrétienne. [Haut. 1^m,471 = 4 pi. 6 po. 4 li. — Larg. 0^m,785 = 2 pi. 5 po.]

Dans la première inscription, n° 222, pl. x, tous les guerriers appartenaient à la tribu Érechthéide; mais on ne trouve nommé aucun de leurs dèmes. L'une et l'autre présentent les noms distribués en trois colonnes. La seconde les offre rangés suivant les tribus qui formaient la division de la population de l'Attique. On y lit les noms des tribus Léontide, Acamantide, Œnéide, Cécropide, Hippothoontide, et ceux d'un *stratége* ou général, d'un *phrourarque*, commandant de garnison, d'un *philarque*, l'un des chefs de la cavalerie sous l'*hipparque*, et d'un devin.

Ces monumens sont très-curieux par rapport à l'alphabet, à l'orthographe et à la forme des lettres grecques de cette époque, qui ont beaucoup de rapport, ainsi que le font remarquer Tacite et Pline des plus anciens caractères grecs, avec ceux des Romains qui avaient adopté l'alphabet des Pélasges ou les plus anciennes lettres argiennes, avec des changemens qui ne vinrent que dans la suite. A l'époque de ces inscriptions-ci, les Grecs, du moins les Athéniens, avaient déjà renoncé à l'écriture de droite à gauche et à celle en *boustrophédon*, qui, allant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, comme les bœufs qui, en traçant les sillons, reviennent sur leurs pas, réunissait les deux manières d'écrire. On y voit Λ pour Γ, Ⅼ pour Λ; l'R (Ρ) et l'S (Σ) ont presque la forme des nôtres, excepté que les contours en sont anguleux. OI y est mis pour l'Ω souscrit. Il n'y a pas d'Ω; et l'H n'y est que comme aspiration et non comme lettre. EI remplace l'I long, et l'O est pour OΥ; XS pour Ξ, et ΦS pour Ψ. Dans la seconde inscription, le Σ et le Ρ ont leur forme ordinaire, ainsi que le Φ, qui, dans la première, a la barre très courte comme celle du Θ ordinaire; mais elle est placée verticalement. Quant aux copies que je donne dans mes planches, elles étaient gravées depuis longtemps lorsque l'ouvrage de M. Bœckh parut; il m'a servi à les revoir avec le plus grand soin, non-seulement sur les marbres, mais même sur une empreinte en plâtre, que j'en ai fait tirer comme de beaucoup d'autres de nos inscriptions. On y voit peut-être plus nettement que sur le marbre usé en bien des parties, et où les lettres ont été corrodées. J'ai copié les lettres telles qu'elles existent; et, pour donner plus d'exactitude à mes planches, je les ai fait entièrement regraver. Aussi croirais-je que, dans quelques parties, ma copie est plus exacte que celle de M. Rosi. Mais ce ne sont que des choses bien peu importantes, et il n'y a qu'un ou deux noms qui m'aient paru différens de ceux qu'il donne, et dont s'est servi M. Bœckh. Ce savant critique pense que la première de ces inscriptions était au Céramique, hors d'Athènes, et il croit qu'il y avait plusieurs tables pareilles chargées de noms, et que la tribu Érechthéide, nommée toujours la première dans toutes les inscriptions, et qui commence cette liste nombreuse, n'était pas la seule qui eût perdu tant de ses guerriers, et qui en eût conservé le souvenir. La première inscription a été gravée sous l'archontat de Bion, 3e année de la 80e ol. (458 av. J. C.); les combats qui y sont relatés eurent lieu peu d'années avant, et il en est question dans Thucydide, Diodore. — L'expédition de Chypre est de la 3e année de la 77e ol. (470 av. J. C.); celle d'Égypte, de la 3e année de la 79e ol. (461 av. J. C.); le combat d'Halæ

se donna la 2e année de la 80e ol. (459 av. J. C.); ceux de Cécryphale et d'Égine, la même année; celui de Mégare, la 3e année de la 80e ol. (458 av. J. C.). Le retour d'Égypte, selon Thucydide, s'effectua après les batailles de Tanagre et d'Œnophyte, la 1re année de la 81e olympiade, six ans après la guerre de Mégare; et on voit par la 4e ligne de notre inscription que dans une même année, la 3e de l'ol. 80 (458 av. J. C.), sous l'archontat de Bion, pendant que les troupes athéniennes étaient en Égypte, on combattit en Chypre, en Phénicie, à Halæ, à Égine, un an avant sa prise par les Athéniens, et à Mégare.

La seconde inscription est d'un autre monument et d'une autre époque postérieure à celle de la première, ainsi que, selon M. Bœckh, l'établit M. Osann d'une manière très-probable, contre l'opinion de Maffei et de Corsini, qui croient que ces inscriptions et le fragment perdu, cité par Spon, appartenaient au même monument, et que notre no 222 était la première partie, le fragment de Spon la seconde, et notre no 222 *bis* la troisième. Le premier rang qu'occupe l'Érechthéide porte Spon à croire qu'allant la première au combat elle devait avoir le plus perdu, ce qui fait que son catalogue funèbre est plus nombreux que ceux des autres tribus. Mais, comme le fait remarquer M. Bœckh, l'ordre de bataille variait chez les Athéniens, selon celui des Prytanies, et il se réglait, en partant de la droite, d'après la tribu qui avait alors la Prytanie; et d'ailleurs, si le fragment de Spon, qui, selon lui, contenait les tribus Pandionide et Léontide, était la seconde de ces inscriptions, elles ne devraient plus se trouver dans le troisième catalogue; tandis que celui de la 3e colonne, ligne 24 de l'inscription no 222 *bis* commence par la tribu Léontide, et que ce qui précède, d'après l'ordre constant que l'on suit dans l'ordre des tribus athéniennes, doit appartenir à la Pandionide, à l'Égéide et à l'Érechthéide qui précèdent la Léontide. Il y a encore des raisons paléographiques prises de la forme et du style des lettres qui militent en faveur de l'opinion de M. Bœckh et de M. Osann, et qui placent cette inscription quelques années plus tard que la première.

Athénodore (286). No 557, pl. xxiv, 2 lig. Voy. pl. 159.

435. Athénodore. No 569, pl. xxix, 5 lig., *marbre*.

Il est à regretter que cette inscription, en beaux caractères, soit mutilée; on y voit seulement que celui dont il y est question, et qui paraît s'être appelé Athénodore, fils d'un Kais..... (*Cæs*), ou peut-être affranchi d'un César, ou d'une des villes nommées *Césarée*, avait construit un tombeau pour lui et pour Eutychia, et il semblerait qu'il menaçait d'une amende, en faveur d'un temple, celui qui violerait son dernier asyle. [Haut. 0m,650 = 2 pi. — Larg. 0m,866 = 2 pi. 8 po.]

La dernière ligne, très-fruste, pourrait avoir contenu le nombre de drachmes à payer. BΦ donneraient 2500, et le fragment de mot ΚΑΙΣ..... qui termine l'inscription indiquerait peut-être un décret du sénat ou du peuple de *Césarée*. Mais ce ne sont que des conjectures, et M. Bœckh nous en apprendra davantage sur ce sujet. — Col. Chois., *Cat.* 232; — Osann., *Syl.*, p. 366, no 29.

436. Aurelia Cæcina. No 619, pl. xliii, 8 lig., *marbre*.

Il est probable que le premier mot de cette inscription fruste était ΑΓΑΛΜΑ, statue, mot dont il existe ΙΛΛΜ., et je penserais qu'Aurelia Cæcina, peut-

être grecque affranchie de la famille romaine consulaire Cæcina, avait consacré une statue à la mémoire de son mari Eutychianus. Cependant M. Bœckh pense que le nom de Cæcina ne doit pas être joint à celui d'Aurelia, et que ce nom appartient à son mari, qui se serait appelé Cæcina Evtychianvs. [Haut. 0^{m},415 = 1 pi. 3 po. 4 li. — Larg. 0^{m},207 = 11 po.]

Cette inscription devait être placée sur le socle, et d'après son peu de largeur, qui n'est que de 11 pouces, ce n'aurait été qu'une statue de petite proportion. Il est, au reste, à regretter que dans un musée on scie en dalles les marbres qui portent des inscriptions. Cet usage est sujet à bien des inconvéniens. Il serait beaucoup plus avantageux pour la science de l'antiquité, et plus classique, de conserver les monumens de ce genre tels que le temps nous les a transmis, et de ne pas altérer ce qu'il a respecté. Un socle ou une base avec leurs inscriptions, offerts tels qu'ils ont été faits, et conservant souvent les traces des statues qu'ils supportaient, présenteraient plus d'intérêt, éclairciraient mieux les recherches, et mettraient plus de variété, de piquant et même de pittoresque dans une collection d'antiquités, que des dalles chargées d'inscriptions, dont on ne reconnaît plus la première destination, malgré le goût avec lequel on les dispose, lorsqu'elles sont sciées et encastrées dans les murs.

Cette inscription a sans doute appartenu aux temps de la domination romaine en Grèce, et ne remonte peut-être pas au delà des règnes de la famille de Marc-Aurèle. On peut y faire remarquer la forme de l'Ω, qui n'est qu'un M renversé W, ce qui, ce nous semble, tient moins à la forme des lettres usitées à cette époque qu'au peu d'adresse de l'ouvrier, qui trouvait plus facile de creuser sur le marbre des lignes droites que des contours arrondis; et il se pourrait que souvent la même cause produisît l'irrégularité des lettres qui, dans des inscriptions mal gravées, offrent des formes peu ordinaires ou bizarres. — Col. Chois., n° 228. — Osann, *Syll.*, p. 373, n° 43.

M. Aurelius Dionysius (295). N° 645, pl. xlvii, 5 lig., *marbre.*

437. Aurelius Épaphrodite. N° 653, pl. xlviii, 15 lig., *marbre.*

Dans cette inscription, de l'aveu du vénérable aréopage, Aurelius Épaphrodite, fils d'Asclépiade et Aurelia Magna, du bourg de *Pitthos*, de la tribu Cécropide, honorent (d'une statue ou d'un autre monument) leur fille Aurelia Magna, nommée aussi Hermione. Ce monument, autrefois à Éleusis, a d'abord été publié par Richard Worsley; il a ensuite été donné par Villoison, *Mém. Acad. des inscr.*, t. XLVII, p. 337. Visconti, *Mon. gab.*, p. 138, se sert de cette inscription comme citation; mais il n'en a pris qu'une partie. Elle provient de la collection Choiseul, *Cat.*, n° 207; on la trouve dans M. Bœckh, *C. ins.*, t. I, n° 445; et il en est question au long au n° 393. [Haut. 1^{m},164 = 3 pi. 7 po. — Larg. 0^{m},297 = 11 po.]

M. Bœckh, *C. ins.*, t. I, n° 393, discute avec son érudition habituelle une expression, lig. 5 de notre inscription, que d'autres, trouvées de même à Éleusis, présentent aussi, et qui était consacrée aux initiés des deux sexes admis dès leur tendre jeunesse à l'initiation, et auxquels on décernait des statues, ce qui n'avait pas lieu pour les autres initiés. Cette expression est μυηθῆναι ἀφ' ἑστίας; cette inscription et celles qui offrent la même formule étant d'Éleusis, il ne peut pas y être question de Vesta (*Hestia*), ni d'une Vestale; elle signifie *être initié près du foyer.* Harpocration, et, d'après lui, Suidas, v. ἀφ' ἑστίας, rendent compte de ces mots qu'on employait sans

le verbe qui indique l'initiation aux mystères. Il paraîtrait, d'après M. Bœckh, *C. ins.*, t. I, p. 446, que pour cette sorte d'initiation privilégiée les cérémonies avaient lieu près de l'autel, et peut-être même sur les marches, tandis que pour les autres elles ne se pratiquaient qu'à une certaine distance. Nous apprenons par les auteurs que ceux qui étaient initiés de cette manière devaient être citoyens d'Athènes. Ils étaient choisis par la république parmi les familles les plus distinguées, telles que celles des Eumolpides, des Lycomides, des Phytalides, des Céryx, particulièrement consacrées au culte d'Éleusis. Il paraît que certaines cérémonies d'expiation étaient célébrées par les jeunes initiés, et qu'ils étaient considérés comme les chefs des autres mystagogues. Les noms romains de notre inscription nous montrent qu'elle n'est pas des anciens temps de la Grèce, et qu'on peut probablement la placer sous les premiers empereurs, vers le temps des Antonins.

438. AURELI. . . . SIMOS. N° 591, pl. XXXV, 10 lig., *marbre*.

Pierre sépulcrale où l'on voit sculptée une hache enfoncée dans un billot. Cet instrument servait à faire les tombeaux, et il est nommé ministre de Pluton dans une des inscriptions triopéennes, n° 211. [Haut. 0m,622 = 1 pi. 11 po. — Larg. 0m,325 = 1 pi.]

Ceci rappelle que, chez les premiers Romains, la loi des Douze Tables défendait d'employer d'autre instrument que la hache pour construire les tombeaux, et l'on ne devait pas y travailler plus de trois jours. La hache, ou l'*ascia*, espèce de hoyau, est très-fréquente sur les tombeaux chrétiens des premiers temps. La partie supérieure de cette pierre était autrefois ornée d'un bas-relief; l'inscription est entièrement fruste : on y lit les fragmens des noms ΑΥΡΗΛΙ....ΣΙΜΟΣ. Un mot de la neuvième ligne (ΘΑΨΑΙ, enterrer) pourrait faire croire qu'on réglait la manière dont devaient être faites les funérailles de la personne que regardait cette inscription, et dont le nom a disparu. M. Welcker, *Syll, épigr.*, p. 86, n° 58, donne une inscription, autrefois à la Villa Albani, dans les dernières lignes de laquelle on trouve une *Aurelia Antonia* et un *Aurelius Onesimus*, ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΟΝΗΣΙΜΟΣ. Il se pourrait que ces noms fussent aussi sur notre monument, et qu'ils eussent rapport à des personnes de la même famille. A notre 3e ligne, il paraît y avoir ΑΙΛЄΥΟ. . . ., peut-être ÆLIUS EUHODUS; à la 4e, ΑΥΡΗΛΙΑΝΟΥ. Enfin il y a bien d'autres fragmens de noms ou de mots dont un jour peut-être, à l'aide d'autres inscriptions, on pourra se servir pour compléter celle-ci et y trouver un sens. — Col. Chois., *Cat.*, n° 153.

439. AURELIUS. N° 648, pl. XLVII, 17 lig., *marbre*.

Cette inscription doit appartenir aux temps de Marc-Aurèle, et elle n'offre qu'une liste de noms grecs ou latins grécisés, dont quelques-uns avec les prénoms latins AUR*elius* et AIMI*lius*. L'N qui suit plusieurs noms doit signifier le plus jeune, le cadet, *néotéros*. On a indiqué en abréviations les noms des pères de plusieurs de ces personnages, ainsi que l'offrent d'autres inscriptions d'époques peu anciennes. Car, dans celles qui remontent aux siècles de l'antique Grèce, les noms sont en toutes lettres. Cette inscription a été trouvée à Athènes par M. Fauvel. — Col. Chois., *Cat.* 219; — Bœckh, v. I, p. 408, n° 307. [Haut. 0m,379 = 1 pi. 2 po. — Larg. 0m,216 = 8 po.]

Ce marbre offre une assez singulière réunion de noms, dont cependant je suis loin de tirer aucune induction. A la 1re ligne, le nom d'AUR. . . . . GLYPTO. . . . . indique-

rait assez un personnage qui aurait pris son nom de quelque profession dépendante de la sculpture ou de la *glyptique*, l'art de la gravure sur pierres fines. Parmi les quinze autres personnages, il y en a huit qui portent des noms qui sont ceux d'artistes de diverses époques, et dont quelques-uns sont de temps incertains. A la 2e et à la 12e ligne, AGATHOPVS : on connait un graveur sur pierres fines de ce nom ; et un autre, AGATHOPVS (M. Jul.), d'après une des inscriptions du Columbarium des serviteurs des empereurs, était attaché à leur maison comme ouvrier en argent ; 7e ligne, AGATHÉMÈRE : ce nom se trouve sur une tête de Socrate gravée sur pierre ; 9e ligne, ISIDORE : il y a eu un architecte de ce nom ; 3e ligne, POLYCHARME, sculpteur de talent, d'époque incertaine, et dont était célèbre une Vénus des portiques d'Octavie ; 6e ligne, PROTOGÈNE rappelle l'illustre peintre de Caune ; 16e lig., PYLADES : un graveur de ce nom est connu par une pierre gravée du cabinet de La Haie ; 4e ligne, TIMOCRATE est le nom qu'avec DINOCRATE on trouve à un architecte renommé de Macédoine. Je ne dis pas que ces différens personnages aient été des artistes ; mais il est assez particulier que, sur quinze noms, il y en ait plus de moitié qui soient les mêmes que ceux d'artistes connus ou par les auteurs ou par les monumens.

440. AUR.... N° . . . , pl. XLVIII, frag. de deux mots, *marbre*.

441. BACCHIUS. N° 802, pl. LIV, 3 lig.

Cette inscription, dont une partie est effacée, a été trouvée à Milo dans l'endroit où fut découverte l'admirable Vénus Victrix, n° 232 *bis*, l'un des plus beaux ornemens du Musée royal, et que peuvent envier les plus riches et les plus belles collections. Je la publiai dans la notice que je fis paraître en 1821 sur ce chef-d'œuvre. Mais ce fut d'après une copie fautive, et mon inscription le fut aussi. Le marbre étant arrivé à Paris, je pus la copier avec exactitude, et je la rétablis ici telle qu'elle est dans l'article sur la Vénus de Milo, que je fis pour le *Musée royal*, magnifique ouvrage publié alors par M. Henri Laurent, et dans lequel, après la mort de Visconti, j'ai écrit les articles des statues depuis le n° 16 jusqu'au dernier, le n° 40.

Notre marbre porte que BACCHIUS, FILS DE SEXTUS ATIUS, APRÈS AVOIR ÉTÉ SOUS-GYMNASIARQUE (A ÉLEVÉ OU CONSACRÉ) L'EXÈDRE ET LE.... À HERMÈS ET À HERCULE. Le nom de Bacchius se trouve dans plusieurs inscriptions et n'offre aucune particularité. Quant à celui qui suit, on pourrait le lire ΣΑΤΙΟΥ, et traduire BACCHIUS, FILS de SATIUS ; mais ce n'est pas un nom, et il est plutôt à croire qu'on trouve dans ce mot le prénom SEXTUS, abrégé comme à l'ordinaire S, et le nom ATIUS, de quelque personnage de la famille romaine *Atia*, qui fournit de grands hommes à Rome, et dont on a des médailles consulaires. Cet Atius a pu s'établir à Mélos, et donner à son fils un nom grec qu'il unissait à son nom romain. Quand l'histoire ne parlerait pas des fêtes de Mélos, cette île était trop célèbre pour qu'on pût douter qu'il y eût des gymnases, et les restes d'un très-beau théâtre prouvent que l'on y déployait de la magnificence dans les jeux. On voit par notre inscription que Bacchius, qui cependant n'avait été que sous-gymnasiarque, éleva ou consacra en honneur de Mercure et d'Hercule, divinités qui présidaient aux exercices de la gymnastique, l'exèdre et quelque autre partie d'un édifice. Il est probable qu'il ne s'agissait pas d'un temple, l'exèdre ne faisant pas partie de ce genre de bâtiment, mais que c'était plutôt un gymnase, qui se composait d'un grand nombre de pièces, parmi lesquelles, de même que dans les maisons des particuliers, il y avait des exèdres ou de grandes chambres qui servaient de lieu de réunion. S'il était prouvé

que notre inscription a toujours existé à Mélos, dans l'endroit où elle a été trouvée, et qu'elle n'y a pas été transportée de quelque autre monument, on pourrait croire que la pièce carrée, ornée d'une grande niche, où elle a été déterrée, était l'exèdre ou telle autre partie du gymnase de Mélos : sa proximité du théâtre pourrait appuyer cette opinion. Si notre Vénus Victrix faisait l'ornement de cette partie, elle n'eût pas été déplacée dans un gymnase, surtout si, d'après l'opinion de mon ami M. Millingen, que je ne suis pas éloigné de partager, et dont je parlerai lorsque nous nous occuperons de la Vénus de Milo, si, dis-je, cette déesse tenait un bouclier et était représentée comme la victorieuse compagne de Mars. Unissant à l'image de la beauté l'idée de la valeur, elle eût rappelé que dans les fêtes d'Argos on décernait un bouclier à l'homme qui remportait le prix de la beauté, du courage et de l'adresse. On assure que l'on a découvert dans le même endroit une très-belle statue d'homme qui, dit-on, est à Marseille; il se pourrait que ce fût celle ou de Mercure ou d'Hercule, en honneur desquels Bacchius avait consacré cette exèdre. Peut-être un jour de nouvelles découvertes jeteront-elles plus de jour sur ce sujet intéressant, et confirmeront ou détruiront mes hypothèses.

441 A. BASSUS. N° 857 B, *sur une colonne de marb.*, pl. LXII, 6 l.

Cette petite inscription, gravée dans un cartel carré sur une colonne de marbre gris rapportée d'Égypte par M. Mimaut, consul général à Alexandrie, nous apprend qu'elle a été consacrée par BASSUS, fils de STRATON, *épimelète* ou intendant d'un lieu qu'on ne nomme pas plus que la divinité à laquelle on rendait cet hommage. On sait seulement que c'était en reconnaissance de la *bonne réussite* (ΕΠΑΓΑΤΩ) probablement de quelque entreprise sur laquelle nous ne sommes pas plus instruits que sur le reste. Les O et les Θ de cette inscription sont en losange dressé sur la pointe; le Ω a la forme du M renversé Ꟶ, et à la 4e ligne, le T est conjugué avec le H. Cette inscription se trouve, mais sans la configuration des caractères, p. 85 de la Description des antiquités, etc., de M. Mimaut, par M. J.-J. Dubois, sous-conservateur des antiques du Musée royal du Louvre. Paris, 1837. [Haut. de la colonne 1m,136 = 3 pi. 6 po.]

441 B. BÊSIS. N° 856, pl. LVIII, 9 lig., *pierre*.

Sur cette stèle égyptienne en pierre tendre, et qui porte une inscription grecque très-mal gravée et qui sent les bas-temps, on voit cinq personnages qui, élevant les mains, invoquent Osiris et Anubis. L'inscription, où plusieurs fautes nuisent à la clarté du sens, est au nom de BÊSIS l'aîné, de BÊSIS le cadet et de leur oncle maternel BÊSIS KARBAS. Il paraît qu'ils venaient de PTOLÉMAÏS, et qu'après avoir sacrifié dans le port de POUCHYS, du nôme d'ANTÆOPOLIS, ils ont continué leur navigation. Ils prient le seigneur SÉRAPIS de leur être favorable. Le haut de la stèle est orné du globe ailé, accompagné des serpens Uræus et de deux chacals couchés, animaux consacrés à Anubis, l'une des divinités infernales et funèbres des Égyptiens. Le nom de BÊSA, très-rapproché de celui de BÊSIS, se trouve dans une épigraphe de l'anthologie grecque : c'était un danseur égyptien. *Anth. pal.*, t. II, p. 764, n° 30. On peut faire remarquer que sur notre inscription, de même que sur d'autres pierres égyptiennes de la même écriture, et probablement de la même époque, les P (R) ne sont formés que par un I terminé en

haut par un point de côté sur notre droite. [Haut. 0m,487 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0m,297 = 1 pi. 2 po. 6 li.]

442. BOITÉNUS. N° 8, pl. I, et bas-rel., pl. 259, 5 l., *m. de Paros.*

Ce bas-relief, en marbre de Paros, ornait le tombeau de PUBLIUS BOITENUS HERMÈS, LE JEUNE, FABRICANT DE LITS (*cleinopégos*). On y a représenté plusieurs outils de menuiserie, entre autres un compas, une équerre et une espèce de hache. Ce que l'on prend pour une hache ou une doloire pourrait bien être une espèce de rabot, et l'autre instrument conviendrait assez à tracer certaines courbes, comme ceux que les architectes appellent des pistolets. [Haut. 0m,579 = 1 pi. 9 po. 5 li. — Larg. 0m,279 = 10 po. 4 li.]

On peut remarquer dans cette inscription, dont le prénom *Publius* montre qu'elle appartient aux temps où les Grecs étaient devenus Romains, que le Σ du mot ΚΛΕΙΝΟΠΗΓΟS a une forme très-ancienne, telle que l'S des marbres de Nointel, n° 222, tandis que celles des autres mots sont faites en C, et que l'Ω n'a pas la forme monumentale antique ordinaire, mais celle de l'ω. Caylus a lu ΒΕΡΤΗΝΟΣ pour ΒΟΙΤΗΝΟΣ. *Rec.*, t. VI, p. 203, pl. 62, n° 3; — Spon, *Miscell., etc.*, p. 334; — Osann, *Syll.*, p. 372, n° 38; — Welcker, *Syll.*, p. 7.

BOULEIDUS (256). N° 551, pl. XXIII et pl. 214, 11 lig.

443. ....BUTADÈS. N° 616, pl. XLI, 7 lig., *marbre.*

Dans cette inscription, en très-mauvais état, et qui, selon M. Bœckh, était en vers élégiaques, l'on distingue encore la fin du nom ÉTÉOBUTADES, famille athénienne consacrée à Minerve, et ceux de DIOGÈNE et d'EUBULIDES : celui-ci était fils de CROPIDAS, ou peut-être du dème de *Kropia,* de la tribu Léontide, selon qu'on lit à la dernière ligne ou ΚΡΩΠΙΔΑΟ ou ΚΡΩΠΙΔΑΙ. [Haut. 0m,325 = 1 pi. — Larg. 0m,554 = 1 pi. 8 po. 6 li.]

La fin de cette inscription porte qu'EUBULIDES et une autre personne, dont le nom n'existe plus, firent, ΕΠΟΙΗΣΑΝ, ou exécutèrent quelque ouvrage dont le temps nous a ravi la connaissance. C'est bien la formule par laquelle, dans les inscriptions, étaient désignés les ouvrages d'art, et d'après les fragmens de quelques mots où l'on croit retrouver le nom d'ÉGINE, on serait tenté de penser qu'EUBULIDES et un autre artiste avaient consacré dans cette île ou une statue, ou quelque autre monument à la mémoire de quelqu'un de la famille des ÉTÉOBUTADES. C'est peut-être à eux que se rapportent des mots de la 3e ligne, qui semblent dire qu'ils ont fleuri à Égine, et, à l'avant-dernière ligne, qu'ils ont rendu à leur patrie son ancienne liberté. Il est bien aussi question, dans Pline, l. XXXIV, ch. XIX, et chez Pausanias, *Att.*, c. II, 4, d'un statuaire nommé EUBULIDES, dont l'époque n'est pas indiquée, mais qui paraît avoir été d'Athènes, où il travailla. Les belles statues que l'on citait de lui pourraient faire admettre, en supposant qu'il fût mention d'une statue dans notre inscription, qu'on lui confia celle que l'on érigeait à un Étéobutade. Je n'oserais cependant, malgré ces inductions, présenter notre Eubulides comme le statuaire que citent avec éloge Pline et Pausanias. Il y avait, selon ce dernier auteur, *Att.*, c. XXVI, dans le temple d'Érechthée, à Athènes, un autel consacré au héros Butès, frère de ce roi; et les murailles de l'édifice offraient des inscriptions peintes relatives à cette famille sacerdotale, chez la-

quelle le sacerdoce de l'*Érechtheum*, du temple de Minerve Poliade et du *Pandrosium*, était héréditaire. Stuart trouva, près des ruines de ces temples, un fragment d'inscription où on lisait encore ΙΕΡΕΩΣ ΒΟΥΤΟΥ, du prêtre Butès. Voyez la Trad. française de Stuart, vol. II, p. 33, pl. 17, fig. 9. Il paraîtrait que notre inscription, qui du reste est en grande partie presque indéchiffrable, parlait d'une alliance ou d'une campagne de cinq ans; et c'était à cette circonstance qu'avait peut-être rapport ce que semble indiquer l'avant-dernière ligne citée plus haut. — Col. Chois.; — Bœckh, *C. inscr.*, v. I, p. 503, nº 666.

444. Caïus Germanicus Cæsar. Nº 588, pl. xxxv, 4 lig., *marb.*

Inscription incomplète, en dialecte dorique, ce qu'indique le mot Ο ΔΑΜΟΣ pour Ο ΔΗΜΟΣ, le peuple (consacrée par le peuple), on ne dit pas lequel, en l'honneur de Caïus Germanicus César, fils de Caïus César-Auguste (ΣΕΒΑΣΤΟΣ). Il paraîtrait que c'est Caligula; cependant son père Germanicus, n'ayant pas été empereur, ne pouvait pas avoir le titre de *Sébastos* ou d'*Auguste*, qu'on ne voit que plus tard à des princes qui n'ont pas été empereurs. — Col. Chois. — Osann, p. 369, nº 24, lit ΟΔΜΟΣ à la 3e ligne; mais il y a ΟΔΑΜΟΣ. [Haut. 0m,386 = 1 pi. 2 po. 3 li. — Larg. 0m,611 = 1 pi. 10 po. 7 li.]

Callistrate (277). Nº 652, pl. 198; ins., pl. xlviii, 2 lig.

445. Cartinicus. Nº 676, pl. lii, 7 lig., *marbre.*

Inscription d'une statue de bronze, dont la base conservait des traces, consacrée à Bacchus par Cartinicus, et faite par Simus, fils de Thémistocrate, de Salamine. Ce marbre, déterré dans l'île de *Théra*, Santorin, près du mont Saint-Étienne, et qu'avait connu Villoison, est très-curieux en ce qu'il nous a conservé le nom d'un artiste que l'on ne trouve ni dans Pline, ni dans Pausanias. Ce Cartinicus pouvait être fils de Théanor, dont le nom est à la 3e ligne. A la 2e, M. Bœckh, d'après une copie qui lui a été fournie par M. Pittakis, lit ΑΝΘΗ.....Σ; Villoison y avait vu ΑΝΟΗ; MM. Osann et Dubois, ΑΝ......Σ; quant à nous, nous n'y avons découvert que ΑΚ; M. Bœckh pense qu'il pouvait y avoir ΚΑΡΤΙΝΙΚΟΣ ΑΝΘΗ......, ΘΕΑΝΟΡΟΣ, fils de Théanor. Mais s'il y avait assez de place entre ΑΝΘΗ et la fin de la ligne, et certainement l'espace suffirait, on pourrait, ce nous semble, y voir ΑΝΘΗΔΩΝΙΟΣ, Cartinicus d'Anthédon, fils de Théanor; cependant d'ordinaire le nom ethnique est après celui du père. — Col. Chois., *Cat.*, nº 226; — Osann, *Syl.*, p. 365, nº 26; — Bœckh, *C. ins*, v. II, nº 246. [Haut. 0m,297 = 11 po. — Larg. 0m,500 = 1 pi. 6 po. 6 li.]

446. Charition. Nos 716 et 771 *bis*, (1830), pl. liii, 3 mots.

Autel cylindrique en marbre de Paros, orné de guirlandes et de bucranes, placé probablement sur le tombeau de la *Bonne* Charition. — Col. Chois., *Cat.* 72. [Haut. 0m,595 = 1 pi. 10 po. — Larg. 0m,514 = 1 pi. 7 po.]

447. CHOISEUL (Marbre de). N° 597, trois inscriptions, la 1re, pl. XXXVI, XXXVII, 40 lig.; la 2e, pl. XXXVII, XXXVIII, 22 lig.; la 3e, pl. XXXVIII, XXXIX, 24 lig., bas-relief, 265, pl. 152.

Ce beau monument, bien conservé, est du plus grand prix et pour la paléographie grecque et par ses détails sur les finances des Athéniens. Il fut découvert à Athènes en 1788. M. le comte de Choiseul en fit l'acquisition, et on lui a donné son nom comme on avait désigné par celui du comte d'Arundel la chronique de Paros, actuellement en si pitoyable état à Oxford, et par le nom du marquis de Nointel, les inscriptions athéniennes du Musée royal sous les nos 222 et 222 *bis*. Le marbre Choiseul a été le sujet de plusieurs recherches savantes, et ce sont celles de l'abbé Barthélemi dont j'offrirai l'extrait; elles se trouvent dans les Mémoires de l'Acad. des inscript., t. XLVIII, p. 337-408. J'ai eu aussi recours à l'intéressant et savant ouvrage de M. Bœckh sur l'Économie politiq. des Athéniens, éd. all., v. II, p. 160 et suiv., et aux observations de son recueil d'inscriptions grecques. *Corp. inscr.*, v. I, nos 147-149-148. Il est fâcheux qu'en s'occupant de cette inscription, l'abbé Barthélemy ne se soit pas aperçu qu'il y en avait deux autres assez considérables sur le côté du marbre opposé à celui qui l'occupait. La partie supérieure d'une des faces de notre monument, qui devait être placé dans quelque lieu public, de manière à être lu des deux côtés, offre un bas-relief en mauvais état, mais d'un beau style, et d'autant plus précieux, qu'il est d'une époque certaine et des temps brillans de l'art. Il représente une femme vêtue d'une longue tunique et armée d'une lance, et un homme qui s'appuie sur un bâton auprès d'un arbre dont les branches sont en partie coupées. Rien ne caractérise assez ce sujet pour qu'on puisse le déterminer d'une manière positive. Voy. 265, pl. 152.

La partie de ce monument où est le bas-relief a de hauteur 1 pi. 9 po.; de larg. 1 pi. 11 po.; et celle qu'occupe l'inscription principale 1 pi. 7 po. 2 li., et de larg. 2 pi. 4 po. 6 li. L'épaisseur de la partie inférieure est de 6 po. 7 li. 1/2; celle de la partie supérieure 6 po. 3 li. Les lettres ont en général 3 li. 1/2 de haut.

La première inscription, qui a quarante lignes en beaux caractères, contient un compte rendu des sommes provenant des revenus annuels et tirées du trésor de l'extraordinaire conservé dans l'opisthodome ou partie postérieure du temple de Minerve, à la citadelle d'Athènes, et qui, par les mains des trésoriers de la déesse, furent distribuées aux *hellénotames* ou trésoriers particuliers, et employées à Athènes sous l'archontat de Glaucippe, pendant les prytanies de l'année athénienne commune ou de douze mois, comprise entre le 14 juillet, 410 av. J. C., et le 2 juillet 409. C'était la troisième année de la quatre-vingt-douzième olympiade, la vingt-deuxième de la guerre du Péloponnèse, vingt ans après la mort de Périclès. Il n'y avait à cette époque que dix tribus à Athènes, et par conséquent dix prytanies. On peut voir sur les tribus d'Athènes, dans la seconde partie du premier volume de mon Manuel de l'Histoire de l'art chez les anciens, etc., la Nouvelle description du Musée royal, 1838, p. 364-396; on y trou-

vera cités les savans ouvrages qui m'ont servi de sources, entre autres celui de M. Bœckh, dont il a été question tout à l'heure. Dans les années communes, six des prytanies présidaient le sénat pendant trente-cinq jours chacune, et quatre pendant trente-six. Dans l'année embolimique, où l'on ajoutait un treizième mois, chaque prytanie gouvernait pendant trente-huit ou trente-neuf jours.

Dans cette inscription, ainsi que dans celle des marbres de Nointel, il n'y a pas de voyelles longues H, Ω, ni de lettres doubles. Le H n'y est que comme aspiration et comme lettre numérique, pour exprimer 100, *hécaton*. Voy. 434, nº 222. Ces lettres ne furent en usage sur les monumens publics que sous l'archontat d'Euclide, 403-402 av. J. C. Il paraît cependant qu'on s'en servait déjà, et dès le temps d'Euripide, vers 440 av. J. C., dans l'écriture courante et pour les inscriptions des particuliers. Le marbre de Nointel étant de quarante-sept ans plus ancien que celui de Choiseul, la forme du P (R) à petite queue R, du Σ (S) et du Φ (PH), est aussi plus ancienne que celle des mêmes lettres dans cette inscription-ci, dont les autres lettres, telles que le Λ pour le Γ, L pour Λ, sont comme dans le premier des marbres de Nointel.

Notre inscription étant très-importante pour les finances des Athéniens, et contenant plusieurs charges qui y ont rapport, je crois pouvoir, sans que ce soit un hors d'œuvre, donner pour son intérêt, et celui de plusieurs de nos inscriptions, quelques détails sur les finances, l'administration et différens magistrats d'Athènes, que je tire comme de sources pures et abondantes de l'Archéologie de Potter, de l'abbé Barthélemy, et surtout de l'ouvrage de M. Bœckh, sur l'administration des Athéniens. M'étant servi de l'édition allemande, c'est à la pagination de son premier volume que renvoient mes citations indiquées B, p.....

Dans les anciens temps d'Athènes, les Archontes avaient peu d'influence, et ils n'étaient pas à la tête des finances. Leur gestion dépendait du sénat, et c'était le peuple qui provoquait et approuvait les lois. C'était par une administration et des dépenses bien entendues que l'on méritait sa reconnaissance et sa faveur, surtout lorsqu'on lui procurait des fêtes et des plaisirs dont il était très-avide. Mais les frais extraordinaires, auxquels se laissaient facilement entraîner les Athéniens par de belles entreprises et par des établissemens qui flattaient leur vanité et leur goût pour les arts, nuisirent souvent à leurs finances, et ils s'en ressentirent lorsqu'ils furent attaqués par leurs voisins. B, p. 161-162.

Avant Périclès, on n'avait pas perfectionné à Athènes le système des finances, l'amour de la patrie et de la gloire en tenaient presque lieu; et les circonstances pressantes, les grands dangers, inspiraient les plus forts sacrifices pécuniaires à tous les Athéniens, qui espéraient d'ailleurs toujours s'en dédommager par leurs victoires sur les barbares. Mais les choses changèrent. On fit moins de ces sacrifices, et l'état ayant plus besoin qu'auparavant de se procurer l'argent nécessaire, devint plus habile en finances, et à mesure que sa force morale diminuait, l'argent lui fut plus nécessaire pour maintenir son influence. De là les impôts, les tributs extraordinaires, les exactions qui augmentèrent d'abord les revenus de l'état, dont les besoins s'accroissant chaque jour furent bientôt hors de proportion avec ses revenus; il s'affaiblit jusqu'à ce qu'il ne pût plus se soutenir. Avec beaucoup plus de richesses apparentes, il était bien moins riche que lorsqu'il avait plus d'économie et de vertus civiles. Aussi donna-t-on un grand soin aux finances : l'état pour accroître et conserver ses revenus, et le peuple pour en attirer à lui le plus qu'il pouvait.

Le Sénat des cinq-cents rendait compte au peuple, mais il avait la haute-main, la surveillance des finances. Il faisait rentrer les fonds de l'état, les impôts, les tributs, les fermes, les allocations, les revenus sacrés; il poursuivait les débiteurs de l'état, les

faisait payer ou mettre en prison. Le sénat distribuait aux trésoriers de la DÉESSE, la déesse par excellence pour les Athéniens, de MINERVE, les sommes pour le culte, les amendes; il réglait l'emploi des fonds, même pour les plus petites choses; il payait les poëtes qui paraissaient dans les jeux publics, B, p. 105, les frais de la cavalerie qui y prenait part, et la partie pauvre du peuple (ἀδύνατοι, faibles, *inermes*). Il paraît que lorsque l'aréopage jouissait de toute sa puissance, il partageait avec le sénat des cinq-cents la haute direction des finances.

Les τελῶναι, *telones*, étaient les fermiers des revenus publics. Une administration veillait à la manière dont le traité avec eux avait lieu. Les fermes leur étaient vendues par dix *polètes* tirés des dix tribus, un de chaque tribu; le lieu de leur assemblée s'appelait *polétérion*, et parmi eux un prytane était chargé de la responsabilité, B, p. 167. Dans ces revenus affermés étaient compris : les terres, les immeubles, les biens confisqués, la fortune des débiteurs de l'état, les personnes de ceux qui, admis parmi les citoyens d'Athènes, ne payaient pas la redevance à laquelle ils étaient tenus pour cette faveur; celles des étrangers coupables du crime d'apostasie et ceux qui avaient usurpé les droits de citoyen. Les biens sacrés étaient affermés par ceux qui en avaient soin, ou plutôt par le sénat et par les régisseurs de ces biens. Les magistrats en chef des tribus affermaient les propriétés de ces tribus.

Ces *telones* étaient présidés par un *prytane* sous l'inspection des trésoriers du *théoricon*. On donnait ce nom à l'ensemble des fêtes et des spectacles; une administration particulière en était chargée, et elle avait pour ce service un trésor spécial qui, selon M. Bœckh, ne fut établi qu'après l'époque de notre inscription. Quoique les dépenses n'y soient pas énoncées avec toute la précision que l'on y mettrait aujourd'hui, cependant on y trouve des oboles et des demi-oboles. Le trésorier en chef de Minerve, de cette année, était CALLISTRATE de Marathon. Voy. Bœckh, v. I, p. 247, et sur le *théoricon*, p. 96 et suiv. C'était le trésorier du théoricon qui distribuait l'argent pour les fêtes au peuple qui, avide de spectacles, n'aimait pas que les circonstances forçassent à employer ces fonds aux besoins de la guerre.

PRACTORES. Ils recevaient l'argent des amendes ou la partie qui en revenait à l'État, et qui était déterminée par les juges du tribunal saisi de l'affaire; ce qui, sur les amendes, appartenait au culte, était remis aux trésoriers des différentes caisses que cela regardait; ils recevaient l'amende ou quelquefois en dispensaient en annulant le jugement, B, p. 168.

Les ἐκλογεῖς, ÉCLOGES, poursuivaient la rentrée des tributs qui n'étaient pas payés : c'étaient des percepteurs, des collecteurs. Des gens riches exerçaient les emplois d'épigraphes et d'écloges; ils n'étaient pas stables, et ne sont pas mis au rang des charges des finances.

Les ἐπίσκοποι, φύλακες, ÉPISCOPES, PHYLACES, de même que les HARMOSTES des Spartiates, étaient des inspecteurs chargés de veiller à la levée des tributs imposés aux alliés ou aux étrangers; ils administraient les îles tributaires. On payait les tributs à Athènes, au printemps, à l'époque des Dionysiaques de la ville.

Ἐπιμεληταὶ τῶν φυλῶν, ÉPIMÉLÈTES ou contrôleurs des tribus; ils veillaient à leurs caisses particulières et à la répartition des fonds, ainsi qu'aux dépenses.

Les DÉMARQUES se nommèrent d'abord *naucrares*, ou *naucrates* : c'étaient les administrateurs des tribus ou des dèmes (bourgs) qui en faisaient partie; dans certaines circonstances, ces dèmes étaient tenus à fournir, outre deux cavaliers, un navire équipé, ce qui leur avait fait donner le nom de *naucraties* (de ναῦς, navire), et à leurs démarques celui de *naucrates*. Ceux-ci surveillaient l'armement de la galère auquel étaient obligés les citoyens les plus riches. On en chargea ensuite les inspecteurs des *symmories*, ἐπιμεληταὶ τῶν συμμοριῶν. Les symmories étaient les différentes classes des tribus; cette espèce d'impôt se nommait *triérarchie*. On nommait συμμορῖται, *symmo-*

rites, ceux qui, dans les tribus, étaient taxés à la même cote. Leur chef s'appelait ἡγεμὼν συμμορίας, l'HÉGÉMON, le guide de la symmorie. Les différentes classes qui formaient les divisions des tribus étaient taxées selon leurs facultés et les besoins de l'état. L'hégémon de la symmorie était chargé de la juste répartition. Voy. Potter, *Archéol. grecq.*, t. I, p. 85; t. II, p. 142; in-8°, seconde édit. Londres, 1706.

Les ÉPIGRAPHES dressaient les rôles d'imposition des basses classes.

Il y avait aussi des ÉPIGRAPHES et des DIAGRAPHES, ἐπιγραφεῖς ou διαγραφεῖς, qui fixaient la répartition des contributions extraordinaires, volontaires ou forcées; il paraît qu'il y en avait dix : ils poursuivaient aussi les débiteurs en retard.

Ἐπέτεια, ÉPÉTÉIA : on donnait ce nom à l'ensemble des revenus annuels de l'état et des temples.

L'εἰσφορά, l'ISPHORA, était une taxe extraordinaire.

Les σύνδικοι, SYNDICS, étaient chargés de faire rentrer les impositions arriérées et du soin des biens confisqués au profit de l'état.

Les συλλογεῖς, SYLLOGES, étaient aussi des collecteurs.

Les ζητηταὶ, ZÉTÈTES, faisaient les enquêtes pour ce que les particuliers devaient à l'état; ils recherchaient les fraudes, les malversations et même d'autres crimes; c'était une charge, ἀρχή, que remplissaient même des citoyens importans. Cependant Pollux range les *zétètes* et les *practores* parmi les places très-secondaires, les serviteurs, ὑπηρῆται, *hypérètes* : c'était peut-être comme serviteurs de l'état. A Pellène, les *zétètes* étaient nommés μάστροι, μαστῆρες, μάστειρες, réviseurs, nom qui rappelle le titre de nos *maîtres* des comptes.

Les HELLÉNOTAMES, ou trésoriers des hellènes, étaient chargés du trésor extraordinaire que les Athéniens prélevaient sur plusieurs parties de la Grèce, et qui se déposait à la caisse de Délos, dans l'opisthodome du temple d'Apollon, où avaient lieu les assemblées des alliés. La répartition en était faite par le décret du peuple. Dans les premiers temps, il n'y avait que des Athéniens qui pussent remplir cette charge. Lorsque, sous le prétexte d'une plus grande sûreté, le trésor de Délos fut transporté à Athènes, les hellénotames l'y suivirent, et conservèrent leur emploi. Mais après l'anarchie et la tyrannie des trente, cette place fut supprimée. La suprématie d'Athènes sur les alliés, ou ce qu'on appelait l'*hégémonie*, n'existant plus, ceux-ci ne payèrent plus de tributs. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur les hellénotames, qui à leurs époques n'existaient plus depuis longtemps. Notre belle inscription est peut-être, parmi les documens de l'antiquité, celui qui offre le plus de renseignemens sur ces magistrats. Il est à croire, B, p. 191, qu'ils étaient pris au sort parmi les citoyens les plus riches. L'abbé Barthélemy croit qu'il y en avait dix, un par tribu; M. Bœckh admet ce nombre, mais il ne pense pas qu'il fût nécessaire qu'il y en eût un de chaque tribu, puisque ce n'était pas des affaires particulières des tribus qu'ils étaient chargés. Ils n'entraient pas en exercice au commencement de l'année, mais après les Panathénées et la première prytanie, B, p. 192.

Les LAMES dont il est question dans notre inscription, trésoriers de la DÉESSE, étaient au nombre de dix; ils percevaient les dîmes consacrées à Minerve, et conservées dans l'opisthodome, édifice derrière le Parthénon, temple de la déesse à la citadelle. Ils départissaient une partie des revenus annuels aux hellénotames et à d'autres magistrats, chargés des dépenses pour les armemens militaires et les fêtes. Il y avait beaucoup d'autres *lames* ou trésoriers attachés à différens services, et qui avaient des caisses particulières qu'alimentait le trésor de l'état. — On trouve nommés dans les auteurs ou dans les inscriptions les trésoriers des architectes chargés de l'entretien des murailles de la ville, τειχοποιοί, *teichopoïes;* celui des ingénieurs des routes, ὁδοποιοί, *odopoïes;* il y en avait un, νεώριος, pour les digues, l'arsenal et les calles de la marine, νεώριον; celui des prêtres chargés des sacrifices, ἱεροποιοί, *hiéropoïes ;*

celui des constructeurs des galères, τριηροποιοί, *triéropoïes*. C'était l'état qui payait la solde des galères sacrées : la PARALOS, la SALAMINE, l'AMMON. Elles avaient leur trésorier particulier; celui de la Paralos était choisi par le peuple; sa place était importante. L'état était triérarque ou commandant des galères sacrées; mais elles avaient des triérarques qui le représentaient, et sous ceux-ci étaient les trésoriers.

Ἀποδέκται. Les APODECTES étaient des trésoriers auxquels étaient confiés les fonds de l'état, ou qui étaient chargés de les distribuer; ils rendaient au sénat compte des recettes et de ce qui restait en caisse. Potter, p. 81, les nomme des receveurs généraux. Il y en avait dix : ils faisaient rentrer les fonds, jugeaient les affaires qui y avaient rapport, ou les poursuivaient devant les tribunaux; ils inscrivaient les débiteurs de l'état, et, lorsqu'ils s'étaient acquittés, ils les rayaient en présence de tout le sénat. Ils avaient remplacé les anciens κωλακρέται. Bœckh, p. 171. Potter, d'après Pollux, dit que ces COLACRÈTES avaient reçu ce nom des κωλαί, peaux des victimes et des restes des sacrifices qui leur revenaient. Dans les premiers temps, ils étaient chargés des dépenses pour les repas publics ou d'apparat qui avaient alors lieu à la suite des sacrifices, et auxquels servait une partie des victimes. Ces *colacrètes* touchaient les amendes dues aux dieux, et recevaient aussi les présents honorifiques que l'on faisait aux rois, et ensuite aux archontes, aux prytanes, comme juges et à titre d'honoraires. Clisthènes les remplaça par les apodectes, et de tous leurs emplois ils ne conservèrent que celui des repas du prytanée; et, depuis Périclès, sur la partie des revenus de l'état destinée aux emplois civils, les *colacrètes* payaient les τριώβολα, le *triobole,* trois oboles, ou honoraires des juges, qu'on nommait δικαστικὸς μισθός, le salaire judiciaire, B, p. 188-189. Les apodectes étaient κληρωτοί, *clèrotes,* ou nommés au sort. Ce que rapporte ici M. Bœckh se trouve aussi presque entièrement dans Potter. Les revenus des temples et des petites communes ne dépendaient pas d'eux. Ils n'avaient pas de caisses, mais ils inscrivaient les sommes qui étaient versées dans les caisses, B, p. 172. Selon Pollux, ils recevaient, les tributs des alliés, quoique cela dépendît plus particulièrement des hellénotames; il paraît que, lorsque ceux-ci avaient rapporté de Délos les sommes qui devaient être reconnues devant le sénat par les apodectes, et déposées au trésor, ceux-ci leur délivraient celles qui leur revenaient pour les dépenses dont ils étaient chargés.

La première classe des Athéniens, qui exerçait toutes les charges importantes, ἀρχαί, *archæ*, se nommait les πεντακοσιομέδιμνοι, *pentacosiomedimnoïes,* parce qu'ils retiraient de leurs biens au moins cinq cents médimnes de denrées liquides ou solides.

La deuxième classe n'était fixée qu'à trois cents médimnes; c'étaient les ἱππαδατελοῦντες, *hippadatelontes,* qui pouvaient fournir un cheval équipé ou se monter à leurs frais, comme les chevaliers romains.

La troisième classe n'avait pas part aux places, mais elle donnait ses voix dans les assemblées publiques, ainsi que chez les Romains, ce qui était très-important, établissait l'équilibre entre les classes, et empêchait que les plus riches ne pussent opprimer les plus pauvres. Cette classe, nommée ζευγῖται ou θῆτες, *zeugites* ou *thètes,* mercenaires, devait avoir deux cents médimnes de revenu.

Les ATHLOTHÈTES présidaient aux jeux des Panathénées et à d'autres fêtes. Ils étaient en exercice pendant quatre ans, intervalle des grandes Panathénées.

Les HIÉROPOÏES, dix officiers qui veillaient aux sacrifices. Il y en avait d'annuels et d'autres dont les fonctions ne duraient qu'un mois. Il paraît que ces espèces de sacrificateurs ou de prêtres étaient principalement chargés de ce qui concernait l'hécatombe des Panathénées.

Les PARÈDRES, six autres magistrats chargés, sous les hellénotames, de la répartition des dépenses, entre autres de la *diobélie* ou de la distribution de deux oboles (30 centimes 2/3) à chaque citoyen qui la réclamait, pour pouvoir assister aux spectacles; la

diobélie était prise sur l'argent *théorique* ou destiné aux cérémonies et aux fêtes. Quelquefois la diobélie était double, triple et même quadruple, selon la durée des fêtes. D'après les sommes dépensées pour les diobélies, on voit qu'il y avait, du moins à cette époque, environ 18,000 ou 18,200 citoyens athéniens qui recevaient cette subvention. Il y eut des circonstances où on leur donna plus de deux oboles. Voy. Bœckh, t. I, p. 193, 238, 240.

SYNARCHONTES : on nomme ainsi les collègues dans les différentes magistratures.

Le premier GRAMMATEUS ou GREFFIER du sénat inscrivait les décrets et y mettait son nom. C'était le *grammateus* de la prytanie qui par le sort entrait la première en exercice. Ici il est de la tribu Æantide, et se nomme CLÉOGÈNE, écrit par erreur CLÉGÈNE dans l'inscription. Le *grammateus* est ordinairement après l'archonte le premier qui soit cité sur les monumens.

Le GRAMMATEUS ou GREFFIER de la ville, petite place peu importante.

Nous allons donner quelques détails sur les prytanies et sur leurs dépenses. Elles sont exprimées par des lettres numériques, en talens, drachmes, oboles et fractions d'oboles. Le talent attique à cette époque est estimé, par M. l'abbé Barthélemi, à 5,400 liv.; la drachme, 6,000^e partie du talent, à 18 sous, et l'obole, 6e partie de la drachme, à 3 sous. Mais je suis l'évaluation de M. Letronne, qui diffère peu de celle de l'auteur d'Anacharsis (1). Les sommes ont été réduites en francs. J'indiquerai les principales fêtes qui avaient lieu dans chaque mois, et qui ont dû occasionner le plus ou moins de dépenses des prytanies. Au reste, il ne faut pas perdre de vue

(1) Les recherches de M. Letronne, qui, après avoir pesé un grand nombre de monnaies athéniennes en or et en argent, a pris une moyenne proportionnelle, établissent que le talent attique pesait 26,175 kil., ou 53 liv. 7 onces 4 gros 52,65135 grains; la mine, 60e partie du talent, 436,25 gramm., ou 14 onces 2 gros 5,34419 grains; la drachme, 100e partie de la mine, 4,3625 gramm., ou 1 gros 10,13345 grains; l'obole, 6e partie de la drachme, 0,72708 gramm., ou 13,6889 grains. — L'argent pur ou à 1000 vaut 222 fr. 22 c.; celui à 0,900, tel que nos monnaies, est à 200 fr. le kil. — Si l'argent attique eût été au premier de ces titres, le talent aurait valu 5,816 fr. 66 c.; au second, 5,235 fr. — M. Letronne ne l'évaluant que 5,500 fr., on trouve que l'argent devait être à 945,63 de fin. — Le kilogr. d'or pur ou à 1000 vaut 3,444 fr. 44 c.; à 0,900, comme celui de nos monnaies, il vaut 3,100 fr. — Ainsi, en s'en rapportant au poids que M. Letronne fixe au talent et à ses parties, le talent d'or attique, en supposant le métal à 1000, serait de 90,158 fr. 32 c.; la mine, de 1,402 fr. 62 c.; la drachme, de 15 fr. 26 c.; l'obole, de 2 fr. 50 c. — Si l'or n'était qu'à 0,900, il n'y aurait qu'à retrancher un dixième de ces valeurs. — Selon l'abbé Barthélemy, la proportion de l'or à l'argent, du temps de Philippe, au milieu du IVe siècle avant notre ère, était :: 10 : 1; vers le milieu du Ve siècle :: 13 : 1; vers la fin :: 12 : 1; aujourd'hui elle est :: 15,5 : 1. — L'as ou la livre romaine de 12 onces pesait 327,187 gramm., et, l'argent supposé à 0,945.63, elle valait 68 fr. 75 c.; l'once, 27,265 gramm., et, l'argent supposé à 0,945,63, elle valait 5 fr. 73 c.; le denier, lorsqu'on en taillait 84 à la livre, l'argent, à 0,945,63, pesait 3,8958 gramm., et valait 81,83 c.; le sesterce, quart du denier, était alors de 0,97,375 gramm., et valait 20,447 c. — Mais le poids et la valeur du denier ont souvent varié; il s'est cependant toujours soutenu entre 82 et 70 de nos centimes, et on peut prendre 76 centimes pour sa valeur moyenne. — La sextule romaine, sixième partie de l'once, pesait 4,544 gram., un peu plus que la drachme attique. — La mine attique était à la livre romaine :: 436,25 : 327,187; et 80 livres romaines pesaient exactement un talent attique. Voy. dans ce volume les p. 227-229 dont ceci n'est qu'un résumé.

tres; aussi les vivres de la cavalerie absorbèrent-ils 4 talens dans cette prytanie. — Fêtes, Lénées, petits mystères d'Éleusis, Diasies en honneur de Jupiter Meilichius; dépenses pour la cavalerie. — Somme dépensée : 8 tal. 4,281 dr. 1 ob., ou 47,920 fr. 76 c., en cinq payemens.

Tribu Hippothoontide, 8e prytanie, du 11 *Élaphébolion* au 16 *Munychion*, du 16 Mars au 20 Avril. — Fêtes, Dionysies de la ville, Pandies, Munychies. — Somme dépensée : 8 tal. 2,282 dr. 2 ob. 1/2, ou 46,088 fr. 86 c., en trois payemens.

Tribu Érechthéide, 9e prytanie, du 17 *Munychion* au 23 *Thargélion*, du 21 Avril au 26 Mai. — Fêtes, Diasies équestres, Adonies, Thargélies, Bendidies en honneur de Diane *Bendidia*. — Somme dépensée : 34 tal. 2,728 dr. 0 ob. 1/2, ou 189,486 fr. 95 c., en huit payemens, dont en fêtes ordinaires 38,451 fr. 87 c., le reste probablement pour l'armement de trente galères, et pour les fêtes au sujet de la victoire navale remportée près de Cyzique sur les Lacédémoniens, par Théramène, Thrasybule et Alcibiade.

Tribu Pandionide, 10e prytanie, du 24 *Thargélion* au 29 *Scirophorion*, du 27 Mai au 1er Juillet. — Fêtes, Plyntéries, Buphonies, petites Panathénées, Arrhéphories (Voy. Bœckh, *C. Inscr.*, v. I, nº 431), Diipolies. — Somme dépensée : 13 tal. 4,190 dr., ou 75,335 fr. 35 c., en quatre payemens.

Total des dépenses connues : 924,291 fr. 92 c., que l'on peut porter à 1,000,000 à cause de sommes effacées et de quelques lacunes. On ne doit regarder ces dépenses que comme une partie de celles des Athéniens dans cette année, et ce n'est qu'un compte particulier qui a rapport aux sommes tirées du trésor de Minerve, et distribuées aux Hellénotames ou trésoriers particuliers par les trésoriers généraux. On peut voir, dans les notes de M. Bœckh, des observations sur les modes de payement dans la 6e et la 9e prytanie, par des traites sur Samos, fidèle alliée alors d'Athènes, et où les Athéniens avaient sans doute en consignation ou en dépôt des sommes considérables. Celles qu'on leur voit ici tirer sur Samos montent à 9 talens 2,896 drachmes.

Magistratures citées dans l'Inscription.

Archonte, ligne 1, 10, ici comme officier commandant une expédition. — Athlotètes, l. 5. — Grammateus, l. 2. — Hellénotames, plusieurs fois dans chaque prytanie; vingt-cinq fois en tout. — Hiéropoïes, l. 6. — Parèdre, l. 20, 21. — Stratège, l. 17, 35. — Tamias, ou trésorier de Minerve, l. 2. — Triérarque, l. 36.

Noms propres : Anaitius, l. 20. — Aristocrate, l. 35. — Aristophane, l. 36. — Callias, l. 26. — Callimaque; l. 4. — Callistrate, l. 2. — Cléogène, l. 1. — Dexicrate, l. 35. — Dionysius, l. 15, 22, 29 et 32. — Diyllos, ou plutôt Gryllos, l. 7. — Euclide, l. 17. — Eupolis, l. 25. — Glaucippe, l. 1. — Hermon, l. 10. — Niceratus, l. 36. — Pasiphon, l. 35. — Périclès, fils naturel du grand Périclès, l. 8, 11, 13 et 18. — Phalanthus, l. 23. — Philon, l. 6. — Polyaratus, l. 21. — Praxitèle, l. 4. — Proxène, l. 17-24. — Spoudidès, l. 19. — Thrason, l. 16-23.

Fêtes. — Grandes Panathénées, l. 6. — Une hécatombe l. 7.

Bourgs et autres lieux. — Ægilia, l. 35. — Agnous, l. 4. — Alopecé, l. 24. — Ana....., ou Anagyrus, ou Anacæa, ou plutôt Anaphlystus, l. 36. — Aphydna, l. 17, 24, 25, 28 et 31. — Boutadæ, l. 16, 23, 30 et 33. — Cholargos, l. 8, 11, 18 et 21. — Cydantidæ, l. 36. — Cydathénée, l. 6, 15, 22, 29 et 32. — Érétrie, l. 17. — Euônymos, l. 26, 36. — Halæ, l. 1. — Herchbia, l. 7. — Icaria, l. 4. — Marathon, l. 2. — Phlya, l. 19-35. — Phrearii, l. 35. — Samos, l. 20-35. — Sphette, l. 20.

Année athénienne commune ou sans mois intercalaire, troisième de la 92e olympiade, comprenant depuis le 14 juillet, 410 av. J. C., jusqu'au 2 juillet 409, vingt-deuxième année de la guerre du Péloponnèse.

	ANNÉE JULIENNE.	MOIS ATHÉNIENS.	JOURS.	PRYTANIES.	DURÉE.	
Année 410 av. J. C.	14 Juillet.	Hécatombéon.	29	1	35 j.	du 1 Hé. au 6 Mé.
	12 Août.	Métageitnion.	30	2	35	du 7 Mé. au 11 Bo.
	11 Septem.	Boédromion.	29	3	35	du 12 Bo. au 17 Py.
	10 Octobre.	Pyanepsion.	30	4	35	du 18 Py. au 22 Mé.
	9 Novem.	Mémactérion.	29	5	35	du 23 Mé. au 28 Po.
	8 Décemb.	Posidéon.	30	6	35	du 29 Po. au 3 Anth.
Année 409 av. J. C.	7 Janvier.	Gamélion.	30			
	6 Février.	Anthestérion.	29	7	36	du 4 Anth. au 10 Él.
	6 Mars.	Élaphébolion.	30	8	36	du 11 Él. au 16 Mu.
	5 Avril.	Munychion.	29	9	36	du 17 Mu. au 23 Th.
	4 Mai.	Thargélion.	30	10	36	du 24 Th. au 29 Sc.
	3 Juin.	Scirophorion.	29			

Des deux inscriptions qui sont derrière celle dont nous venons de nous occuper, celle du haut (nº 597*, pl. XXXVII, XXXVIII) a 22 lig., et est en très-mauvais état; on parvient cependant à en déchiffrer quelques parties; le reste est entièrement effacé. On voit que c'est aussi un compte rendu, et qu'il y est souvent question des LOGISTES et des HELLÉNOTAMES auxquels, ainsi que dans l'inscription inférieure, sont toujours joints les PARÈDRES. Elle a rapport aux comptes de deux années. Aux lignes 11 et 15, il est fait mention du mois *Scirophorion*, le dernier de l'année, et le mois d'*Hécatombéon*, qui en était le premier, se trouve à la 20e ligne, et à la 21e le 20 du même mois.

Au reste, cette inscription est beaucoup trop incomplète pour que l'on puisse en tirer d'autres indications. On voit cependant qu'il y est question des comptes sommaires probablement de plusieurs prytanies; la 7e y est nommée ligne 7. Par la disposition de quelques mots épars dans les lignes suivantes, on pourrait croire qu'on mentionne encore trois ou quatre prytanies jusqu'à celle de la tribu Érechthéide à la ligne 22, et qu'elle pouvait encore être la deuxième de l'année de cette inscription, ou la première, si c'est à cette tribu que se rapporte la date d'*Hécatombéon* qui termine cette inscription, et plusieurs données se réunissent pour faire croire que ces trois monumens épigraphiques sont d'années différentes.

La troisième inscription (nº 597**, pl. XXXVIII, XXXIX) qui a 24 lignes, est séparée de la seconde par une large bande vide. Quoique au premier coup d'œil elle paraisse très-incomplète, cependant, comme elle contient une suite de dates d'une prytanie en rapport avec les jours d'un mois, il m'a été facile de la restituer en entier d'une manière positive, sauf quelques noms propres aux lignes 1, 3, 7, 9, 21, et des nombres aux lignes 3, 12, 14, 19. C'est le détail des dépenses faites par la tribu Érechthéide pendant sa prytanie qui fut la seconde de l'année, depuis le 8 *Métageitnion* jusqu'au 14 *Boédromion*, ou 4e jour du milieu du mois, dernière date de l'inscription, qui est brisée dans la ligne au-dessous, et qui n'est pas terminée; ce qui en reste ne commence qu'au 14e jour de la prytanie qui répond au 22 *Métageitnion*, ou, comme

s'exprimaient les Grecs, au 2e jour du mois finissant. On voit qu'elle n'a pas rapport à la première inscription où la tribu Érechthéide eut la prytanie du 17 *Munychion* au 23 *Thargélion* : elle doit être d'une autre année, ainsi que la deuxième inscription, où la tribu Érechthéide eut la prytanie après le mois d'*Hécatombéon;* mais on voit par le dernier mot qu'il s'agit du 6 d'un mois. Ce ne peut être le 6 *Métageitnion* qui suit *Hécatombéon*, ou du moins ce ne serait pas pour la même année que l'inscription 597**, puisque cette année la prytanie de la tribu Érechthéide ne commence que le 9 *Métageitnion*, et alors donc il est question d'une autre année. On pourrait croire aussi que la date indiquée par 6 pourrait être ou le 6e jour du mois commençant, ou du milieu du mois, ou du mois finissant. Mais il paraît que dans cette inscription les dates étaient simplement indiquées par le rang du jour dans le courant du mois; car à la ligne 21, il y a le 20 du mois *Hécatombéon;* il est vrai qu'à la ligne 11 on voit qu'il y avait une date de *Scirophorion* commençant.

Il est à remarquer qu'on ne trouve dans cette inscription aucune voyelle longue, pas même l'H employé comme aspiration dans la première; il n'est ici que comme lettre numérique aux lignes 5 et 7; cette inscription doit être plus ancienne. La seconde, au contraire, emploie l'H, voyelle longue, dans plusieurs mots, ce qui pourrait la faire regarder comme moins ancienne de quelques années. L'abbé Barthélemy pensait que c'était aux quatre dernières prytanies qu'était réservé le privilége de présider pendant 36 jours dans les années communes. Dans la 22e ligne, et la 24e ou la dernière de la 3e inscription, il est question du 36e jour de la prytanie de la tribu Érechthéide qui fut la seconde de l'année; ainsi, ou le droit des 36 jours n'appartenait pas aux dernières prytanies, ou l'année de cette inscription-ci était embolimique ou à mois intercalaire, où les prytanies étaient en exercice pendant plus de 36 jours. Toutes les dépenses énoncées dans cette prytanie roulent sur la diobélie. Quelques sommes furent tirées du trésor particulier de Minerve, l. 2. La plupart des nombres sont en trop mauvais état pour qu'on puisse en déduire la somme totale. Ces sommes sont en général très-faibles, à l'exception de la diobélie, l. 7, qui est de deux talens, 947 dragmes, ou 11,868,02 c. Il y eut peut-être alors des fêtes extraordinaires. Il manque quatre noms propres, l. 1, 3, 7 et 21, effacés, et qu'on ne peut, comme les autres, retrouver par analogie. Ceux qui restent, ou qu'on peut suppléer, sont ceux de *Lisitheus*, l. 5, 11, 14, 16, 18, 20 et 23, et de *Thrasybule*, l. 9, 13, et les noms des bourgs de *Phylé*, l. 3, 7, de *Probalinthus*, l. 22, de *Thimœtadæ*, l. 5, 11, 14, 16, 18, 20 et 23, et de *Thoricus*, l. 9, 13. Aucun de ces bourgs et des hellénotames ne se trouve dans la première inscription.

448. CHRÉTIENNE (Inscription). Ce numéro est un faux emploi. V. 464.

CLAUDIA ITALIA (330). N° 826, pl. LVI, pl. 147.

449. TIB. CLAUDIUS MÉDON. N° 570, pl. XXIX, 3 lig., *marbre*.

Cette inscription, en dialecte dorien, est en l'honneur de TIBÉRIUS CLAUDIUS MÉDON, fils d'AGAOPHANES (lisez AGLAOPHANES), de la tribu *Quirina*. Ces noms annoncent que ce monument est du règne des premiers empereurs; et ce Médon devait être un affranchi de la famille Claudia, admis dans une tribu romaine. — Col. Chois. — Osann, *Syll.*, p. 364, n° 25. [Haut. 0m,162 = 6 po. — Larg. 0m,975 = 3 pi.]

On ne saurait douter que ce nom ne doive être AGLAOPHANES comme dans l'inscription n° 553, et non AGAOPHANES, et que c'est par méprise que le marbrier

aura, au lieu d'ΑΓΛΑΟΦΑΝΟΥΣ, écrit ΑΓΑΩΦΑΝΟΥΣ ou ΑΓΛΩΦΑΝΟΥΣ. Voy. sur cette inscription 433, 457, et Bœckh, *Corp. ins.*, t. II, nº 2460.

450. Cléomènes. Nº 712, pl. LIII., *marbre*.

Voyez aux statues le Personnage romain en Mercure, dit *le Germanicus*, nº 712, du Musée royal. L'inscription dit que cette statue est l'ouvrage de Cléomènes, fils de Cléomènes d'Athènes; nous parlerons de ce statuaire en nous occupant de ce chef-d'œuvre.

451. Craton. Nº 584, pl. XXXIII, 5 lig., *marbre*.

Dans cette inscription, en mauvais état, et d'une lecture extrêmement difficile, presque indéchiffrable, on voit que la corporation des musiciens et des acteurs des villes de l'Hellespont, qu'on nommait en général artistes de Bacchus, pour témoigner leur reconnaissance à Craton, leur chef, qui avait exercé avec justice et générosité les charges de *chorège* et d'*agonothète*, lui décernent, d'après les oracles d'Apollon Pythien et des Muses de l'Hélicon, plusieurs honneurs et de grands priviléges, dont, suivant la formule ordinaire, il jouira pendant la paix et en temps de guerre. On lui élèvera trois statues qui le représenteront et seront couronnées chaque année dans le théâtre avec les couronnes dont, selon l'usage, chacun de ces lieux honore les bienfaiteurs du pays. Il paraît qu'on doit envoyer deux députés dans l'île de Téos, et d'autres à Délos, pour les engager à concourir aux honneurs décernés à Craton, fils de Zotichus, et à accorder un terrain où l'on puisse ériger les statues qui perpétueront la mémoire de ses vertus et de ses bienfaits envers le corps des musiciens, de sa piété envers Bacchus, les Muses de l'Hélicon, Apollon Pythien et les autres dieux, et de son respect pour le roi Eumène et sa famille. On consacrera le souvenir de la reconnaissance que l'on témoigne à Craton; les titres qui lui ont mérité ces justes récompenses seront, ainsi que le décret, inscrits sur une colonne de marbre près des statues qu'on lui élèvera. Dans cette inscription, dont je dois une partie des restitutions indiquées par des lettres ponctuées sur la planche à l'obligeance de MM. Muller et Osann, lors de leur voyage à Paris, il est question des jeux pythiens et des Sotéries célébrées sans doute pour la santé du roi Eumène; des fêtes des Muses à Thespies, où il y avait des concours de musique et des jeux; des fêtes d'Hercule qui avaient lieu à Thèbes, et d'autres fêtes célébrées à Téos, qui ne sont pas nommées, et qui étaient probablement instituées en l'honneur de Bacchus. Il se peut que cette inscription soit du temps d'Eumène, deuxième roi de Pergame, qui prit à cœur les affaires de la Grèce, et avait plusieurs enfans et plusieurs frères, ce dont parle l'inscription. Il régna depuis l'an 198 av. J. C. jusqu'à l'an 158. — Col. Chois., *Cat.*, nº 182, lig. 40; — Osann, *Syll.*, p. 352, nº 13; et sect. Ire, *Append.*, 233-235. [Haut. 0m,717 = 2 pi. 2 po. 6 li. — Larg. *idem*.]

452. Délos. N° 617, pl. xli, 62 lig., *marbre*.

Cette inscription, en très-mauvais état, fut trouvée à Délos, d'où, selon Spon, *Miscel.*, p. 343, elle fut portée à Chio, et de là à Constantinople, à l'ambassade de France. Ce voyageur l'a copiée lorsqu'elle était plus lisible qu'à présent; cependant il y avait déjà bien des lacunes, et sa copie fourmille de fautes : partout il a mis Ω pour ΩΙ. Ce marbre précieux contient un décret rédigé le 8 d'Élaphébolion, sous l'archonte Phædrias, dans une assemblée tenue dans le temple d'Apollon; Dionysius, fils de Dionysius, archithiasite ou chef des thiases ou chœurs de Bacchus, porta la parole en l'honneur du prêtre Patron, fils de Dorothée, à qui l'on accorde plusieurs récompenses pour ses services. Voici la traduction libre de cette belle inscription :

« Phædrias étant archonte, le 8 d'Élaphébolion, l'assemblée étant dans « le temple (*hiéron*) d'Apollon, Dionysius, fils de Dionysius, archithiasite, « a dit : « Patron, fils de Dorothée, membre du synode, étant venu à l'as- « semblée, et nous ayant fait part de toute sa bienveillance pour le synode « et des nombreux services qu'il rend sans cesse, en tout, de son propre « mouvement, à la ville et au synode, par ses discours et ses actions, se « montrant de toutes manières très-bienveillant; tous les marchands et les « marins qui étaient venus s'étant rassemblés, lui, Patron, d'après l'ancienne « liaison qui l'unissait avec eux, engagea leur corporation à envoyer une « ambassade au peuple athénien, afin qu'on lui donnât (à Délos) un terrain « pour y construire un *téménos* (enceinte sacrée) consacré à Hercule Ty- « rien, auquel les hommes sont redevables de tant de bienfaits, et le fonda- « teur (l'*archégète*) de leur patrie (Tyr). Patron ayant été choisi pour am- « bassadeur vers le sénat et le peuple athénien, il accepta et fit la traversée « à ses propres frais, et ayant manifesté la bienveillance du synode pour le « peuple (athénien), il lui adressa sa demande; et pour la même cause, il « exprima aussi le désir des *thiasites* et insista sur l'hommage qu'on devait « aux dieux. Il dit sur le synode, dans cette circonstance très-importante, tout « ce qui convenait avec beaucoup d'esprit et de dignité, et il reçut le thiase « deux jours de plus; et en toute occasion, sans y être sollicité, il a donné « des preuves de sa bienveillance. Le synode, mu par sa grande considéra- « tion pour les personnes qui lui ont témoigné leur bienveillance, et désirant « montrer sa gratitude à ses bienfaiteurs, pour que les autres personnes qui « ne sont pas du synode soient portées, par la reconnaissance que l'on a pour « Patron, à l'imiter et à s'efforcer de faire du bien à cette société; il a été « décrété par la réunion des commerçans tyriens et des *héracléistes*, maîtres « de navires, de faire l'éloge de Patron, et de lui décerner, pour sa vertu « et sa constante bienveillance envers eux, une couronne d'or, tous les ans « aux fêtes de Neptune; on vote aussi son image sculptée, qui sera placée « dans le temple d'Hercule, ou ailleurs, si cela lui convient. On lui accorde, « en outre, le droit d'immunité et d'être exempt des charges et des frais « dans tous les synodes qui auront lieu. Les archithiasites, les trésoriers et « le greffier sont chargés du soin d'annoncer dans les fêtes ou sacrifices à

« venir le décret par lequel le synode des commerçans et des maîtres de na- « vires tyriens accordent une couronne d'or à son bienfaiteur Patron, fils « de Dorothée. Ils feront graver ce décret sur une stèle de marbre et le pla- « ceront dans le temple d'Hercule; le tamias (trésorier) et l'archithiasite ré- « gleront la dépense à ce nécessaire. — Fait sous l'archithiasite Dionysius, « fils de Dionysius, At...s, fils de Dorothée, exerçant la prêtrise. »

Au bas de ce décret, dans deux couronnes de feuilles d'olivier, en est la ratification; d'un côté il est signé par le peuple des Athéniens, et de l'autre par le synode des commerçans et des maîtres de navires tyriens. L'on voit qu'à quelques petites lacunes près, ce curieux monument épigraphique nous est parvenu complet, et c'est un précieux spécimen des décrets et des récompenses de ce genre. Il paraîtrait que le prêtre dont le nom ne nous a pas été conservé, et qui a signé le décret, était frère de Patron, et l'on voit que c'étaient des personnages importans.

Spon pensait qu'il s'agissait ici d'une ville d'Athènes, fondée par les Athéniens dans l'île de Délos, sous le règne d'Adrien; mais M. Visconti croyait, avec plus de raison, et d'après plusieurs passages de l'inscription, qu'il est question d'Athènes de l'Attique, et que ce monument datait d'un siècle environ avant l'ère chrétienne, et c'est aussi l'opinion de M. Bœckh. Les lettres finales ΤΩΝ sont, dans l'inscription, tout ce qui reste de très-lisible du mot ΗΡΑΚΛΕΙΣΤΩΝ; mais on aperçoit la trace de ΚΛΕΙΣ, et il a été facile de rétablir le mot en entier. Ces *héracléistes* formaient une association ou une confrérie sous la protection d'Hercule; on trouve d'autres de ces confréries ou synodes avec des désinences analogues, telles que les *attalistes*, les *eupatoristes*, les *sarapiastes*, les *agrippiastes*, cités par M. Bœckh. — *Anc. coll. de la couronne;* — Osann, *Syll.*, p. 349, n° 10; — Bœckh, *C. inscr.*, t. II, n° 2271.

453. DELPHES. N° 628, pl. XLIV et XLV, 49 lig.

Parmi nos inscriptions, il en est peu qui offrent autant d'intérêt que celle-ci; il en est peu aussi qui soient plus difficiles à déchiffrer. Par la finesse et la netteté des lettres bien conservées et qui n'ont guère que 2 lig. de haut, on voit qu'elle avait été gravée avec grand soin et beaucoup d'adresse; et il est bien à regretter que le temps y ait ainsi laissé sa trace, et que les érosions du marbre ayant altéré d'une manière déplorable les caractères, elles se confondent avec leurs traits. Ce qui donne un grand prix à cette inscription, c'est non-seulement d'être d'une date assez ancienne et certaine, deux avantages qui ne se trouvent que rarement réunis, mais encore de nous avoir conservé, du moins en partie, un décret important des amphictyons, cette célèbre association qui de Delphes, où elle tenait ses assemblées, lorsque ce n'était pas aux Thermopyles, se répandait dans toute la Grèce et liait entre elles, par les mêmes sacrifices, les mêmes devoirs et les mêmes sermens, plusieurs villes qui faisaient partie de cette union. On sait que tout ce qui avait rapport au temple, au culte et aux terres d'Apollon de Delphes était du ressort de la juridiction amphictyonique; on sait

aussi que les Phocéens de Cyrrha, ville située au midi du Parnasse, sur la colline de Cirphis, arrosée par le Pleistus, violant tous leurs sermens et brisant les liens qui les unissaient à la ligue amphictyonique, dans une sacrilége excursion sur les terres sacrées, pillèrent le temple d'Apollon. Une guerre longue et acharnée, qui commença la deuxième année de la 46ᵉ ol., 595 av. J. C., Philombrote étant archonte d'Athènes, après des succès et des revers de part et d'autre, ne finit que par la ruine entière de Cyrrha la troisième année de la 48ᵉ ol., 586 av. J. C., Damasias étant archonte à Athènes et Diodore à Delphes. La coupable Cyrrha (1) fut détruite, et ses terres, vouées à l'exécration des races futures, pour inspirer aux sacriléges l'épouvante des vengeances d'Apollon, furent condamnées, par un décret des amphictyons, dicté sans doute par l'oracle de Delphes, à rester à jamais incultes et désertes.

C'est une partie considérable de ce décret que nous offre notre inscription, et, quoiqu'elle ait été trouvée à Égine par M. Fauvel, M. Bœckh, dans sa belle dissertation, *C. ins.*, nº 1688, pense qu'elle était originairement en Attique, où elle aurait été placée dans des terres amphictyoniques, où le décret pouvait avoir force de loi; et c'était sans doute pour l'accréditer et pour lui donner le caractère d'une loi athénienne que, lorsqu'il fut promulgué et placé dans quelque lieu de l'Attique, on y avait apposé la sanction du gouvernement en y mettant en tête la formule ordinaire des décrets d'Athènes et le nom de l'archonte alors en charge. C'était Pythias, archonte la première année de la 100ᵉ ol., 380 av. J. C. La tribu Hippothoontide exerçait la troisième prytanie, du 12 du mois athénien *Boédromion* au 16 *Pyanepsion*, ainsi que nous l'apprend la première ligne de l'inscription. On était en automne; alors aussi avait lieu aux Thermopyles l'assemblée amphictyonique d'automne; celle du printemps se tenait à Delphes. Il n'est question dans notre inscription ni de cette ville ni des Thermopyles dont parlent deux inscriptions du Recueil de M. Bœckh, nºˢ 1689, 1689 *bis*. Ce savant croit que ce décret des pylagores ou chefs de l'assemblée amphictyonique, et des *synèdres*, leurs assesseurs, a été fait à Delphes, où étaient les lieux dont il y est question. M. Bœckh traite au long ce qui a rapport au dialecte de ce décret; M. C. O. Muller en dit aussi quelques mots à la fin de son article sur le dialecte dorique (2). C'est dans ce dialecte, tel qu'on le parlait à Delphes, qu'est écrit notre monument épigraphique; et c'était probablement ce langage rude et mâle que parlait l'oracle de Delphes, qui, pendant tant de siècles, sut commander en maître aux Grecs, aux Romains et à tout le monde soumis aux lois qu'on croyait émanées de l'Olympe par la voix d'Apollon. Il paraît que notre inscription présente un bon nombre de fautes de langage ou de formes inusitées dans le dorien; mais il se peut ou qu'elles fussent particulières à la manière dont on parlait ce dialecte à Delphes, ou que ces fautes vinssent des ouvriers chargés en Attique de copier et de graver ce décret dans un idiome qui ne leur était pas familier; ce qui arriverait souvent aux inscriptions gasconnes ou provençales qu'on ferait graver à Paris.

Il est question dans notre inscription des *hiéromnémons*, qui réunissaient la magistrature à la prêtrise, et dont le nom indique qu'ils étaient chargés du soin d'enregistrer ce qui avait rapport au culte, et d'en conserver le souvenir. Il y avait de ces *hiéromnémons*, *hiaromnamons* en dorien, chargés spécialement du temple d'Apollon et de ses dépendances à Delphes et dans son territoire. D'autres faisaient partie du corps des amphictyons et étaient nommés par eux : c'étaient eux qui veillaient à l'exécution de

(1) Clinton, *Fasti hellenici*, t. I, p. 228. (2) *Dorier*, t. II, p. 532.

leurs décrets et à faire payer les amendes pour les contraventions, sous peine d'y être condamnés eux-mêmes. Toutes les amendes portées dans notre inscription sont en statères d'Égine en argent. Ce statère valait quatre drachmes, et la drachme d'Égine dix oboles d'Athènes, ou quatre oboles de plus que la drachme attique; ainsi le statère était d'environ 6 francs.

Le prêtre mentionné dans notre décret, et qui présidait les hiéromnémons, n'était pas le prêtre delphique, mais c'était un de ceux que choisissaient les amphictyons parmi les hiéromnémons; c'était pour eux comme l'archonte éponyme à Athènes, et il donnait son nom à l'année amphictyonique, que plus tard on désigna par le nom de l'archonte de Delphes.

La formule par laquelle les hiéromnémons s'engagent à faire observer religieusement, et sous peine d'amendes, tout ce qui leur est prescrit, soit pour leurs charges, soit pour l'administration et le soin des terres sacrées, est très-précise et très-énergique : « Je jure, au nom d'Apollon Pythien, de Latone et de Diane (*Artémis*), de « juger avec toute la justice qui sera en mon pouvoir; que tout me devienne prospère « si j'observe mon serment; que tout me soit contraire si j'y manque. » — Ce serment, dont on avait à regretter quelques phrases, a été rétabli par M. Bœckh d'après des inscriptions analogues, et entre autres un beau monument épigraphique des Crétois. De fortes imprécations sont prononcées contre les sermens violés, et les châtimens doivent tomber sur soi, sur sa famille et sur sa postérité; et il est expressément défendu aux juges chargés de l'application des amendes amphictyoniques et aux hiéromnémons de recevoir aucun présent.

De la 14e à la 20e ligne, il est question des revenus sacrés et des victimes, au nombre desquelles sont, à ce qu'il paraît, des ânes : on sait d'ailleurs que l'on en immolait à Apollon de Delphes. — Les pylagores et les hiéromnémons doivent parcourir avec soin la terre sacrée enlevée aux Cyrrhéens, en déterminer les limites par des colonnes (stèles) et empêcher qu'on ne la cultive (1); on condamnera à un certain nombre de statères d'Égine ceux qui seraient trouvés en contravention : s'ils ne payaient pas l'amende, la ville à laquelle ils appartiennent est tenue de l'acquitter; si elle s'y refuse, les amphictyons doivent lui faire la guerre. — Lig. 39-40 : il paraît que c'était tous les cinq ans qu'avait lieu cette inspection (περίοδος) de la terre maudite, et que dans cette visite l'on statuait sur les amendes; mais il y avait en outre des inspections extraordinaires. Les coupables n'étaient pas seulement condamnés à payer de fortes sommes, mais, soit que ce fussent des particuliers, soit des villes, ils étaient exclus des sacrifices de Delphes et des jeux pythiques. Parmi les prohibitions du décret, on peut remarquer, lig. 23, qu'il était défendu de fumer les terres, d'y établir des moulins, des boulangeries et des habitations d'esclaves.

Dans une autre partie du décret, on s'occupe de vêtemens et d'ornemens qui, par leur prix beaucoup au-dessus de ce qu'ils coûtaient ordinairement, paraissent avoir été destinés peut-être à une statue colossale. L'*ampechonion*, sorte de manteau, devait coûter 150 statères d'Égine, ou 10 mines attiques, environ 900 fr., et le prix habituel d'un de ces manteaux, à Athènes, était de 16 ou 20 drach., 18 francs (2). —

(1) Malgré les décrets des amphictyons, les Locriens d'Amphisse, dans la Phocide, cultivèrent cette terre, y établirent des fabriques de poterie et y eurent un port. Les amphictyons ayant essayé tous les moyens de les faire rentrer dans le devoir, n'y réussirent pas; ce fut alors qu'ils chargèrent Philippe II, roi de Macédoine, de les y forcer; et l'on renouvela depuis les anciens décrets des amphictyons, et c'est ce nouveau décret qui est venu jusqu'à nous. Il paraît que, d'après celui que Solon avait fait porter, le territoire de la terre sacrée allait jusqu'à la mer.

(2) Voy. Bœckh, *Écon. civ. des Athéniens*, t. I, p. 116; éd. allem.

A la lig. 31, on parle des agrafes, πορπήματα, en or qui valent 100 statères; d'une couronne, στηφάνη, du même prix. — Lig. 29, le bouclier coûte 200 statères; ce qui avait rapport au casque n'existe plus; mais on trouve 15 statères pour le cimier ou la crête; les parties qui traitaient de la cuirasse et de la lance sont effacées; il y a cependant 10 statères qui peuvent avoir rapport à la cuirasse.

Les animaux destinés au sacrifice offrent de même des prix considérables : le bœuf est de 100 statères, ce qui est énorme; car dans une autre inscription de M. Bœckh (1) le prix d'un bœuf d'hécatombe n'est que de 77 drachmes 1/4 attiques, qui ne font qu'un peu plus de 11 statères 1/2 d'Égine. Il est vrai que lorsqu'on sacrifiait 100 bœufs, on devait y regarder de moins près pour la beauté que lorsqu'il s'agissait d'une victime du plus beau choix, d'un bœuf que M. Bœckh pense que l'on appelait un *bœuf héros*, ou *hégémon*, le chef du troupeau. On ne trouve pas cette disproportion de prix entre notre bœuf des jours gras à Paris, qui ne coûte ordinairement, à ce que m'a dit un boucher, pas plus de 2,000 fr. étant de la plus grande beauté, et les bœufs ordinaires, qui achetés par centaines reviennent de 400 jusqu'à 500 fr. On ne compte que 121 dr., sans doute d'Égine, pour les feuilles d'or destinées à dorer les cornes des bœufs.

Lig. 32, 49 : il est fait mention de sacrifices, sans doute à Apollon, à Latone et à Diane : ils sont nommés *τρικτεύαι χηύαι*, et se composaient, comme les *suovetaurilia* des Romains, de trois espèces de victimes, le porc, le bélier et le taureau (2). On voit, lig. 39, 41, que l'*aula*, petite enceinte près du temple, devait être abritée par des tentures; il est aussi question du *dromos*, cours, promenade, et d'une fontaine, pour lesquels probablement le décret indiquait quelques dispositions particulières et des amendes auxquelles étaient soumis ceux qui y auraient causé quelque trouble. On trouve aussi quelques mots sur le soin des chemins et des ponts dont sont chargés les amphictyons et les villes amphictyoniques.

Notre inscription, ligne 44, parle des Pythies annuelles qui étaient non-seulement pour les Delphiens, mais qui, de même que celles de tous les cinq ans, étaient communes à tous les associés de l'union amphictyonique. Celles-ci se célébraient au mois delphien *Bucatius*, tandis que la Pythie annuelle avait lieu au mois *Bisius* qui paraît avoir précédé *Bucatius*. Des *théores* ou députés devaient, au mois *Bisius*, être envoyés, sous peine d'amende, à Delphes par les villes amphictyoniques (3). A la dernière ligne est un mot de la trêve, ἐκεχηρία, probablement la trêve sacrée qui avait lieu pendant les Pythies, et suspendait toutes les hostilités, de même que celle que l'on

(1) Voy. aussi *Écon. civ. des Athéniens*, t. I, p. 82; éd. allem. Cependant, à l'inscription n° 158, je trouve que 109 bœufs ont coûté 2 tal. 2419 drach., ce qui donne 132 drach. par bœuf, ou bien près de 20 statères d'Égine, ce qui rabaisserait beaucoup la proportion, et l'établirait telle à peu près qu'elle existe entre nos bœufs ordinaires et notre bœuf gras.

(2) Ce sacrifice se nommait *τριττύς*, et en dorien *τρικτύς*, *τρικτύα*; l'*Étymol. magn.* l'appelle *τριττὺν θυσίαν*, et dit que c'étaient un bélier, un taureau, un bouc ; selon Callimaque, on offrait un bœuf, une chèvre, un verrat de trois ans; et Suidas, v. *τριττύς*, le nomme un sacrifice parfait, et le compose d'un porc, d'un bélier et d'un bouc. Le sacrifice de douze victimes se nommait δωδεκηίδες.

(3) Voy. sur les Pythies quinquennales Clinton, *Fasti hell.*, t. I, ann. 586; c'est de cette année que, d'accord avec les marbres de Paros et avec Pausanias, M. Bœckh et M. Clinton datent la première Pythie, après la destruction de Cyrrha; Damasias était alors archonte à Athènes et Diodore l'était à Delphes. Clinton, *F. H.*, t. I, p. 224, ann. 595. D'après le schol. de Pindare, *Proleg. Pyth.*, ce fut alors que, pour les prix des jeux, on rétablit la couronne d'olivier, à laquelle pendant quelques années on avait substitué un prix en argent, qu'on regardait comme beaucoup moins honorable.

observait religieusement lors de la célébration des jeux olympiques et en général des grands jeux sacrés de la Grèce. On voit d'après tout ceci que notre décret amphictyonique est d'un grand intérêt, et que j'ai bien fait de puiser à pleines mains dans le savant commentaire de M. Bœckh. — Col. Chois.; — Osann, *Syll.*, p. 349, n° 10; — Bœckh, *Corp. inscr.*, t. I, p. 804, n° 1688; t. II, p. 227, n° 2227. [Haut. 0m,568 = 1 pi. 9 po. — Larg. 0m,352 = 1 pi. 1 po. 4 li.]

453 A. DÉMARQUE ET PITHOPHANES. N° 857 C, bas-rel., pl. 161 A, pl. LXII., *marbre*.

Ces deux noms sont gravés au-dessus de deux vieillards debout, enveloppés dans leur manteau, et qui s'entretiennent ensemble. Il ne reste que la moitié supérieure de ces deux figures d'un joli style et qui faisaient l'ornement de quelque petit monument funèbre. Les têtes, quoique altérées par le temps, ne le sont pas assez pour ne pas laisser retrouver dans les profils, surtout dans celui du vieillard à notre gauche, une expression très-douce et fort agréable. — Acquis en 1833 de M. de Saint-Sauveur, consul à Salonique. [Haut. 0m,466 = 1 p. 5 po. 3 li. — Larg. 0m,379 = 1 pi. 2 po.]

DÉMÉTRIA (284). N° 547, pl. 156; pl. XXII, 2 lig.

454. DÉMÉTRIUS, de Sphette. N° 701, pl. 249; pl. LII, 3 lig., *m*.

Cette stèle sépulcrale, de marbre pentélique, porte le nom de DÉMÉTRIUS, de Sphette, dème de l'Attique et de la tribu Acamantide. Le bas-relief, d'un très-bon style, offre une femme enveloppée dans son pallium; auprès d'elle est une petite figure vêtue, comme les Amazones, d'une tunique courte, et qui tient à la main quelque chose qu'on ne peut distinguer. L'ensemble de ce petit monument est très-agréable; le fronton est ajusté avec goût, et la niche accompagnée de rosaces dans laquelle est placée la figure ajoute à l'élégance du tout. Ce monument a été décrit par Spon, *Miscell.* et *Voyages*, t. III, part. II, p. 204; et par Caylus, *Rec. d'Antiq.*, vol. VI, pl. 63, n° 2. Il avait été rapporté d'Athènes à Constantinople par le marquis de Nointel, de chez qui il a passé dans la collection Baudelot, d'où il est venu au Musée royal. L'inscription a été publiée par M. Bœckh, v. I, p. 614, n° 771. [Haut. 0m,975 = 3 pi. — Larg. 0m,518 = 1 pi. 7 po. 2 l.]

455. DÉMON. N° 665, pl. L, 7 lig., *marbre*.

Inscription mutilée trouvée à Athènes, et par laquelle le prêtre DÉMON, fils de DÉMOMÉLUS, de l'un des deux bourgs de *Pæania*, consacre sa personne, sa maison et son jardin à Esculape. [Haut. 0m,352 = 1 pi. 1 po. — Larg. 0m,568 = 1 pi. 9 po.]

Voici comment M. Bœckh, *C. Ins.*, v. I, p. 464, n° 459, a restitué cette inscription : « Le dieu (Apollon) a ordonné aux Athéniens de donner à Esculape la maison et le jardin de Démon, et de le créer prêtre. Le prêtre Démon, fils de Démomélus, du bourg de Pæania, a donné sa maison et son jardin, et le peuple athénien, d'après l'ordre de l'oracle, a nommé Démon prêtre d'Esculape. » Selon M. Bœckh, ce Démon était de la famille de Démosthènes. Il y avait dans la tribu

Pandionide deux dèmes de *Pæanie,* l'une supérieure, l'autre inférieure; l'un de ces dèmes, mais on ignore lequel, était la patrie de Démosthènes. Ces bourgs sont très-souvent cités dans les inscriptions athéniennes du recueil de M. Bœckh, et j'en ai indiqué les numéros p. 386 de mon Manuel de l'hist. de l'art. — Col. Chois., *Cat.*, n° 212; — Osann, p. 362, n° 23.

456. DIODORE. N° 585, pl. XXXIII, 10 lig., *marbre.*

Inscription consacrée à la mémoire éternelle de JULIA ÉCLECTÊ, par son mari DIODORE et son fils ANTIGÉNIDAS. Elle a vécu quarante-trois ans, et est sous la protection des dieux infernaux. L'oméga, dans cette inscription, n'a pas la forme majuscule et ordinaire Ω, mais celle de ω, ce qui n'est pas commun. Il y a aussi des Θ dont la barre forme tout le diamètre du cercle. Le T de TYXH, à la 3e ligne, a de même une forme particulière; à moins cependant que ce ne soit un Ψ, et qu'il n'y ait ΨYXH, âme, au lieu de TYXH, fortune; il est cependant plutôt à croire que c'est un T. — *Villa Borg.* — Manilli, p. 93, a mis ЄΠΟΙΗCΑΝ pour ЄΠΟΗCΑΝ que porte l'inscription, et ЄΖΗC pour ЄΖΗCЄΝ. Elle est exacte dans Montelatici, p. 267; Gruter, p. 1142, n° 6. [Haut. 0m,428 = 1 pi. 3 po. 10 li. — Larg. *idem.*]

457. DIODORE. N° 577, pl. XXXI, et 433, n° 553, pl. XXIII., *m.*

Ce fragment d'inscription et le 457, n° 577, pl. XXXI, du Musée royal, offrent un de ces hasards qui ne se rencontrent que rarement et qui induisent facilement en erreur, lorsqu'on n'apporte pas la plus grande attention sur les marbres fracturés et épars qui arrivent ainsi mutilés, et qui souvent composent une partie des collections nombreuses : ces deux morceaux, offrant la même forme de lettres, auraient pu donner l'idée qu'ils n'étaient pas faits pour être isolés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et qu'ils devaient peut-être être réunis. On ne s'en est pas aperçu : l'un et l'autre semblaient pouvoir offrir un sens; en suppléant quelques lettres dans le 457, on avait une sorte de raison de voir qu'un sénat avait honoré un DIODORE..... et dans le 433, des fragmens de noms propres et de mots semblaient indiquer qu'un DIONYSIUS avait consacré quelque monument à une femme, peut-être avec un AGLAOPHANES, qui, réuni à lui, en avait fait les frais. Mais en joignant ces deux fragmens, le 433 dans le haut et le 457 en dessous, on n'aurait encore eu qu'une inscription mutilée, et à laquelle aurait manqué à peu près les deux tiers sur notre droite. C'est à la sagacité de M. Bœckh qu'était réservé le plaisir de la compléter de la manière la plus heureuse et la plus sûre. Nos deux morceaux ont été trouvés au mont Saint-Étienne à Santorin, l'ancienne Théra, par M. Fauvel, sur la base d'une statue qui n'existait plus. Mais il y avait eu une autre partie beaucoup plus considérable, qui sans doute avait déjà disparu lors de la découverte de M. Fauvel; car on ne concevrait pas comment il aurait divisé et livré ainsi à M. le Cte de Choiseul seulement deux de ces pièces de marbre, s'il en avait trouvé trois, que par leur écriture et par leurs cassures on aurait vu n'avoir dû faire autrefois qu'une seule inscription. Quoiqu'il en soit

des vicissitudes qu'elles ont courues, M. Bœckh a trouvé dans le cabinet de M. Heidecke, à Saint-Pétersbourg, le troisième morceau apporté de Grèce par le Cte Orloff, du temps de Catherine II, et qui avait dû être déterré à Théra avant ceux que M. Fauvel a découverts. En réunissant ces trois fragmens ainsi que je l'ai fait dans le nouveau dessin que j'en donne, pl. XXIII, on rétablit une fort belle inscription, qui nous apprend que le sénat et le peuple (probablement de Théra) ont honoré MNASICRITE, fils de DIONYSIUS, prêtre, par sa race, de BACCHUS PROPOLEUS (protecteur de la ville), à cause de sa vertu et de sa bienveillance, et qu'une statue lui a été élevée aux frais de sa femme CHŒROPOLEIA, fille de TIBÉRIUS CLAUDIUS AGLAOPHANES, de la tribu *Quirina*. Ces personnages nous sont inconnus; mais un autre marbre du Musée, 449, n° 570, Bœckh, n° 2460, nous apprend que TIBÉRIUS CLAUDIUS MÉDON, auquel le peuple rend de même hommage, était de la tribu *Quirina*, et fils d'AGLAOPHANES, ce qui nous fait connaître un frère de cette Chœropolie; et une autre inscription de Théra, Bœckh, *Corp. ins.*, n° 2461, nous en offre peut-être encore un, nommé THÉMISTOCLES. Au n° 2463, on voit que du vivant de Chœropolie on lui décerna aussi une statue; ce qui montre que ces personnages étaient très-importans à Théra, et qu'ils sont fort bons à connaître. — Il serait à désirer ou que nous possédassions le fragment de M. Heidecke, ou qu'il eût les deux nôtres. M. Osann a donné, comme je l'avais fait d'abord, ces deux fragmens séparément, notre n° 577, *Syll.*, p. 344, n° 4; — le n° 553, *Syll.*, p. 364, n° 24. [Haut. du n° 577, 0m,256 = 9 po. 6 li. — Larg. 0m,460 = 1 pi. 5 po. 4 li. — N° 553, haut. 0m,467 = 1 pi. 5 po. 3 li. — Larg. *idem.*]

DIOGNÈTE (298). N° 554, pl. 152; pl. XXIII, 1 fig.

458. DIONYSIUS. N° 566, pl. XXVII, 17 fig., *marbre*.

Décret (ΨΗΦΙΣΜΑ) mutilé, en faveur de DIONYSIUS, fils de CHARINUS, à qui le sénat et le peuple de l'île de Ténos, ainsi que le pense M. Osann, décernent une couronne et l'honneur d'être proclamé archonte couronné dans le théâtre aux fêtes de Bacchus et de Neptune. Ils lui accordent, en outre de plusieurs immunités et d'autres priviléges, celui d'avoir une place distinguée aux fêtes et aux jeux; ils l'admettent dans une de leurs tribus, et le déclarent, ainsi que ses descendans, bienfaiteur et proxène des habitans de l'île de Ténos. Les proxènes étaient chargés de recevoir les étrangers, et de veiller à leurs intérêts. [Haut. 0m,352 = 1 pi. 1 po. — Larg. 0m,433 = 1 pi. 4 po. dans ses plus grandes dimensions.]

On trouve ici, ainsi que dans d'autres inscriptions, le M au lieu du N à la fin de l'article ou de la préposition EN devant les lettres B. Π. ΤΗΜΠΟΛΙΝ; ΕΜΠΟΛΕΜΩΙ; ΤΗΜΒΟΥΛΗΝ pour ΤΗΝΠΟΛΙΝ; ΕΝΠΟΛΕΜΩΙ, ΤΗΝΒΟΥΛΗΝ. L'I dans le datif ou l'ablatif singulier masculin ou neutre n'est pas souscrit, et il est joint à l'Ω, ΤΩΙ pour ΤΩ, ΘΕΑΤΡΩΙ pour ΘΕΑΤΡΩ, ce qui est fréquent dans les anciennes inscriptions. Celle-ci a été trouvée à Athènes par M. Fauvel. — Col. Chois., n° 186; — Osann, *Syl.*, p. 350, n° 11; — Bœckh, *Corp. ins.*, n° 2330.

DIONYSIUS (288). N° 643, pl. 159; pl. XLVII, 3 lig.

DIONYSIUS (Marc-Aurèle) (295). N° 645, pl. 158; pl. XLVII, 5 lig.

459. DIOSCURES. N° 599, pl. XXXIX, 3 lig., *marbre*.

Cette inscription, enlevée d'un autel consacré aux Dioscures Castor et Pollux, nommés dieux sauveurs et Anaces, a été trouvée à Athènes, où ces divinités avaient un temple. Ce monument, où la forme des lettres annonce une antiquité très-peu reculée, fait partie des dessins de Fourmont, conservés au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale, carton E, n° 557. — Col. Chois., *Cat.*, n° 70; — Bœckh, *C. Insc.*, v. I, n° 489. [Haut. 0m,317 = 11 po. 9 li. — Larg. 0m,365 = 1 pi. 1 po. 6 li.]

460. DONATA. N° 556, pl. XXIV, 5 lig., *marbre*.

Pierre sépulcrale ornée d'un fronton, et où se lit l'inscription de DONATA, fille de JULIUS AËLOPS. A la fin, ...ΑΝΙΑΣ fait sans doute partie du nom de *Pausanias* ou de *Lysanias, etc.*, de celui qui avait consacré ce petit monument. [Haut. 0m,622 = 1 pi. 11 po. — Larg. 0m,406 = 1 pi. 3 po.]

461. ÉPAPHRODITE. N° 589, pl. XXXV, 24 lig., *marbre*.

On ne trouve ici qu'une liste de plusieurs hommes de dèmes de différentes tribus athéniennes, sans aucune indication qui apprenne ce qu'ils pouvaient être et dans quel but fut faite cette inscription. On y trouve les dèmes de d'*Acharne*, de *Phylé*, de la tribu Œnéide; d'*Anagyrus*, de *Céphisia*, de l'Érechthéide; d'*Anaphlystus*, de *Besa* et de *Semachidæ*, de l'Antiochide; d'*Araphen*, de l'Égéide; d'*Athmôn*, de la Cécropide; de *Bérénicidæ* et de *Phlya*, de la Ptolémaïde; d'*Eupyridæ*, de la Léontide; de *Marathon*, de *Tricorythus*, et peut-être de *Rhamnus*, de l'Æantide; de *Melété*, de la Cécropide; de *Myrrhinus*, de la Pandionide; et de *Sunium*, de l'Attalide. Les noms de ces dèmes sont écrits en abréviations, de même que plusieurs de ceux des pères de ces personnages, ce qui n'est pas ordinaire. A la 3e ligne, le sigma lunaire C du nom d'ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟC a été porté, sans doute parce qu'il avait été oublié, au-dessus de l'A du mot suivant, et il a été gravé à l'envers Ͻ. Cette inscription a été trouvée à Marathon par M. Fauvel. — Col. Chois., *Cat.*, n° 202. — M. Osann, *Syll.*, p. 347, n° 8, penche à croire qu'elle est du temps d'Antonin Pie, d'après le nom de THÉMISON, 2e colonne, lig. 6, qui se trouve dans une inscription donnée par Corsini, *Fast. Att.*, v. I, p. 170, et qui est du règne de cet empereur; et ce qui appuie très-bien cette conjecture, c'est que ce Thémison, comme celui de notre monument, était de *Céphisia*.

ÉPAPHRODITE (211). N° 478, pl. XVIII, 7 lig.; pl. 129, 204.

462. ÉPICTÈTE (Quintus). N° 543, pl. XXII, 8 lig., *marbre*.

L'aréopage, le sénat des cinq-cents et le peuple très-auguste des Athé-

niens, louent la bonne administration de Quintus Al.... Épictète; au-dessus de cette inscription est la formule usitée : à la *bonne fortune.*

Ce marbre faisait partie d'une auge sur laquelle était l'inscription nº 580, avec laquelle celle-ci n'a aucun rapport. Le nom de *Quintus* indique que ce marbre date des temps de la domination romaine en Grèce, et cet Épictète pouvait être affranchi de la famille consulaire *Alitia* ou de l'*Alliena,* ou porter le nom d'Alexandre. Mais, ainsi que fait observer M. Bœckh, *C. Inscr.,* v. I, nº 420, cette inscription doit être antérieure au temps où l'on ajouta aux dix tribus d'Athènes l'Attalide et la Ptolémaïde, puisque le sénat n'était encore que de cinq cents sénateurs, ou cinquante par tribu. Le Ψ et le B au bas de l'inscription signifient *décret* (ΨΗΦΙΣΜΑ) *du sénat* (ΒΟΥΛΗΣ). [Haut. 0m,500 = 1 pi. 6 po. 6 li. — Larg. 0m,704 = 2 pi. 2 po.]

463. Eugnomonius. Nº 658, pl. xlviii, 10 lig., *marbre.*

Le guerrier que rappelle cette pierre sépulcrale, et qui *s'était endormi du sommeil sans réveil,* était *protector,* et l'un des plus valeureux soldats du corps des Martésiens, qui défendaient les bords du Rhin du côté de Mayence. Les *protectores* étaient des espèces de gardes du corps établis par Gordien le jeune. Une croix au bas de cette inscription montre qu'Eugnomonius était chrétien, et la date de sa mort y est marquée par le 10 juillet de la 11e *indiction,* cycle chronologique de 15 ans révolus, de l'établissement duquel on ne connaît pas bien l'époque. Si l'on suivait l'opinion de ceux qui placent la 1re indiction en 312 de J. C., le monument d'*Eugnomonius* aurait été fait entre l'an 477 et l'an 492, et le caractère des lettres grecques, dont plusieurs sont de formes très-dégénérées, s'accorderait assez avec cette époque. — Col. Chois., *Cat.,* nº 175. [Haut. 0m,731 = 2 pi. 3 po. — Larg. 0m,541 = 1 pi. 8 po.]

Eunous (252). Nº 598, pl. 147; pl. xxxix, 4 lig.

464. Euphémie. Nº 641, pl. xlvi, 10 lig., *marbre.*

Inscription chrétienne, assez difficile à suivre et à lire, autour d'une espèce de croix, et dans laquelle la vierge Euphémie, servante du Christ, et dont le nom est gravé sur le croisillon, invoque la protection de Dieu pour elle, pour ses frères et pour son cousin, serviteurs de Dieu. La croix divise l'inscription en deux colonnes, dont ne font pas partie les lettres écrites sur le montant perpendiculaire, et qui doivent être lues de suite du haut en bas, en passant les deux mots qui sont sur le croisillon. Le nom de J. C. est exprimé par un X (*Christos*) et par un monogramme peu lisible; à la fin de la colonne de gauche des lettres latines sont mêlées à des lettres grecques. A la 3e ligne de gauche le nom de Dieu qu'invoque Euphémie est en abréviation : ΟΘ pour ΟΘΕΟΣ. — Col. Chois., *Cat.,* nº 178. [Haut. 0m,677 = 2 pi. 1 po. — Larg. 0m,325 = 1 pi.]

464 A. **Euporus.** N° 857 D, bas-rel. fun., pl. 161 A; pl. LXII., *m.*

Ce bas-relief n'offre que trois bustes en très-mauvais état, et qui représentent un homme vêtu d'un manteau avec une femme et une jeune fille, que leur costume place au premier siècle de notre ère. Les deux ou trois premiers mots de l'inscription, qui contenaient un nom, ont presque disparu et sont entièrement illisibles; par ce qui les suit, on voit que c'était la consécration de ce monument par Euporus, à sa femme et à sa mère, dont on ne voit plus les noms. Dans ce qui existe de la fin de l'inscription, plusieurs des lettres se réunissent comme dans des monogrammes, et le même jambage sert pour deux lettres, et il y en a jusqu'à six accouplées de cette manière. — Ce bas-relief a été rapporté en 1833 par M. de Saint-Sauveur, consul à Salonique. [Haut. 0m,560 = 1 pi. 8 po. — Larg. 0m,708 = 2 pi. 4 po.]

465. **Euripide.** N° 65, pl. III, 36 lig., *marbre.*

On trouvera ce qui a rapport à cette liste des tragédies d'Euripide à l'article de ce poëte, dans la suite des statues du Musée royal.

Eurythmus (269). N° 683, pl. 155; pl. LII, 5 lig.

466. **Euthémon.** N° 539, pl. XX, 20 lig., *marbre.*

Il ne reste qu'un fragment de cette inscription en vingt lignes en mauvais état, et qui paraît avoir contenu un décret. — Col. Chois., *Cat.*, 220; — Bœckh, v. I, p. 127, n° 88. [Haut. 0m,270 = 10 po. — Larg. 0m,189 = 7 po.]

Selon M. C. O. Muller, qui a fourni à M. Bœckh la copie de cette inscription fruste, elle a été trouvée dans les ruines d'*Halæ Æxonides*, dème de la tribu Cécropide, près de *Zôster*, et aujourd'hui Halices. M. Bœckh a restitué de la manière la plus probable la moitié qui manquait à cet acte, et que je ne donne pas dans ma planche qui était gravée lorsque, pour la revoir, je me suis servi du travail du savant professeur de Berlin. Les lettres de cette inscription, dans le sens vertical, sont placées les unes au-dessus des autres (*στοιχηδόν*), mais cependant avec moins de régularité que ce que présente l'imprimé de M. Bœckh; et les lettres ne sont pas toujours également espacées. Cet habile archéologue pense que cette inscription est de la seconde année de la 103e olymp.; et il y est question, à la 9e ligne, de Nausigènes, qui fut archonte à Athènes la 1re année de la 102e olymp. (372 av. J. C.). L'Euthémon qui fait rendre le décret est connu par une autre inscription (*C. Inscr.*, t. I, p. 128, n° 89); dans la nôtre il est ordonné aux magistrats du bourg d'Halæ de rendre compte des deniers publics, et de représenter à des époques fixées la caisse (*κιβωτόν*, lig. 7) où ils sont déposés. Il y est question, lig. 3, des démarques; lig. 5, des trésoriers, *tamiai*, et lig. 15, d'un serment que devaient sans doute prêter les comptables.

Évariste (115). N° 613, pl. XL; 2 lig.; pl. 124.

467. Fabius, Dadouque. N° 635, pl. xlvi, 3 lig., *marbre*.

Inscription de Fabius, qui était *dadouque* ou porte flambeau, l'un des principaux prêtres de Cérès, à Éleusis, en honneur de Dèmèter (Cérès) et de Koré, ou la fille (par excellence), nom que les Grecs donnaient à Proserpine; derrière cette inscription, sur la même dalle, en était une autre absolument pareille. Elle a été trouvée à Éleusis par M. Fauvel. Col. Chois., *Cat.*, n° 211. [Haut. 0m,506 = 1 pi. 3 po. — Larg. 0m,229 = 8 po. 6 li.]

468. Fabius. N° 635 *bis*, pl. xlvii, 3 lig., *marbre*.

Cette inscription est entièrement semblable à la précédente.

469. Flav. Clitosthenes Julianus. N° 631, pl. xlv, 13 lig., *m*.

Inscription consacrée par le sénat et le peuple de Théra en honneur de Titus Fl. Clitosthenes Julianus, *ami d'Auguste, et asiarque, de race éphésienne, et qui, à l'exemple de ses ancêtres, a été le bienfaiteur de sa patrie*. L'asiarque nommé par toutes les villes de l'Asie Mineure était chargé de faire célébrer à ses frais les fêtes et les jeux en honneur des dieux et des empereurs, et il veillait à l'entretien de leurs temples. [Haut. 0m,975 = 3 pi. — Larg. 0m,527 = 1 pi. 7 po. 6 li.]

Les oméga de cette inscription ont la forme d'ω altéré ou celle de l'M renversé W; on le trouve uni au N, de même que l'E et l'H, ainsi que l'O qui, lig. 10, est figuré comme un carré long, au lieu d'être rond et qui est joint à N. Le Φ de cette ligne est carré et dressé sur la pointe. Le Σ y est aussi formé par une perpendiculaire et deux horizontales, tandis que dans les autres lignes il est en forme de C. L'Y de la 6e ligne est fait comme notre V. Au reste, ces singularités se retrouvent dans plusieurs autres inscriptions; mais celle-ci, quoique très-courte, en réunit un nombre assez grand pour qu'on les fasse remarquer. Elle a été trouvée à Santorin, l'ancienne Théra, par M. Fauvel. Col. Chois., *Cat.*, n° 217.

470. Harmatius. N° 411, pl. xvii, et corrigé pl. lvi, 4 lig. Voy. agneius.

471. Hégésias. N° 540, pl. xxi, 2 longues lignes, 9 lig. à la colonne de gauche, 10 à celle de droite, *marbre*.

En restituant le dernier mot de la première ligne de cette inscription incomplète, j'avais cru, d'après quelques traces sur le marbre, pouvoir le lire Hégésidème; mais M. Bœckh, v. I, p. 137, n° 99, pense, et sans doute avec raison, que ce doit être *Hégésias*, archonte à Athènes la 1re année de la 114e olymp. (324 ans av. J. C.), l'année de la mort d'Alexandre le Grand, époque qui rend notre inscription beaucoup plus intéressante. [Haut. 0m,270 = 10 po. — Larg. 0m,148 = 6 po 6 li.]

La ligne la plus longue de ce qui existe encore dans les deux colonnes de cette inscription incomplète n'a que vingt-cinq lettres, et, d'après la restitution très-heureuse qu'en a faite M. Bœckh, à l'aide de décrets analogues à celui-ci, les lignes de chaque

côté auraient eu cinquante-cinq à cinquante-six lettres, qui ne sont pas très-régulière ment disposées les unes au-dessus des autres. Le décret que contient cette inscriptio honorifique porte que sous la protection de la mère des dieux, Hégésias étant ar chonte, les Athéniens ont décerné deux couronnes de 1000 drachmes à Lysiclès, fil d'Érennipus, archonte, et à un de ses collègues, Euthydème (3e lig. à gauche), e reconnaissance de leur bonne administration et de leur justice, et pour avoir offert Jupiter Olympien et à Minerve les sacrifices qui leur étaient dus. D'après la restitutio de ce décret, par M. Bœckh, il devait être gravé sur une colonne de marbre ainsi qu cela se pratiquait ordinairement. Il est question d'Euthydème dans une autre inscriptio du recueil de M. Bœckh, nº 539. Ainsi que Lysiclès, il était *sylloge* (3e lig. à droite) place dont les fonctions consistaient, à ce qu'il paraît, à réunir le peuple et à lu donner des festins, genre de munificence à laquelle les Athéniens étaient très-sen sibles. Les sylloges étaient aussi chargés des sacrifices offerts à Minerve et à Jupite Olympien, ce qui, pour le peuple, fournissait des occasions de réjouissances, don il témoignait sa reconnaissance en décernant des couronnes d'or aux magistrats qu l'avaient le mieux traité. Au reste, ces couronnes n'étaient pour ainsi dire qu'honor· fiques; elles n'étaient payées que 1000 drachmes (900 francs), et si l'on déduit de cette somme une partie pour la façon, on verra qu'elles devaient être très-légères et faites de feuilles d'or repoussées ou travaillées au marteau, genre de travail où il y a assez de main d'œuvre. — Col. Choix., *Cat.*, nº 221.

471 A. Heraclius. Nº 855, pl. LX, 3 lig., *marbre*.

Inscription grecque d'un Heraclius, mort à 25 ans, fils d'Hermias, toparque ou chef du *district égyptien d'Ariansaitiosi*, dont le nôme n'est pas indiqué. Dans la partie supérieure de cette stèle égyptienne, en pierre tendre, sont sculptés ou tracés le globe ailé avec ses serpens Uraeus, deux chacals, et le reste de la stèle offre un prêtre entre Osiris et Anubis. [Haut. 0m,568 = 1 pi. 9 po. — Larg. 0m,419 = 1 pi. 3 po. 6 li.]

472. Pub. Herennius Dexippus. Nº 537, pl. XX, 19 lig., *marbre*.

Ce monument est consacré à la louange de Pub. Herennius Dexippe, fils de Ptolémée, du bourg d'*Hermus*, de la tribu Acamantide, historien distingué du troisième siècle de notre ère, de qui on avait un abrégé de l'histoire universelle, une histoire depuis Alexandre le Grand, et celle des guerres des Romains contre les Scythes. Il ne reste que quelques fragmens, dont quelques-uns assez longs et très-intéressans, de ces ouvrages cités avec éloge par Photius. Dexippe avait aussi servi, et l'an 269 il chassa les Goths de l'Attique. Voy. *Hist. Aug.*, t. II, p. 159-61.

L'inscription porte que d'après la permission de l'aréopage, du sénat des sept-cent-cinquante et du peuple d'Athènes, les enfans de Dexippe avaient élevé une statue de marbre à cet historien de race sacerdotale, qui avait exercé les charges d'archonte-roi, d'archonte-éponyme, et avait présidé les panégyries ou assemblées générales, et les jeux des grandes Panathénées. Cette partie de l'inscription a été publiée par Spon. *Voyages*, t. III, p. 129. Il est à remarquer qu'il y est question du sénat de sept-cent-cinquante, ΨΝ, et cependant on ne voit pas dans l'histoire que depuis Adrien on eût ajouté deux tribus aux treize des Athéniens, qui, en fournissant chacune cinquante prytanes, ne pouvaient former qu'un sénat de six cent cinquante, et qui ne fut même

porté qu'à six cents : au quatrième siècle, il fut réduit à trois cents. Il se pourrait que le Ψ et le N fussent une faute de l'ouvrier, et qu'il dût y avoir ΦN-650. Spon a omis ces deux lettres et les deux mots entre lesquels elles sont placées.

Les vers qui suivent cette partie font un pompeux éloge de DEXIPPE. Le marbre qui servait de base à sa statue aussi en marbre a été employé depuis à faire une auge. Voici la traduction de cette belle inscription : « La terre de Cécrops a donné le jour « à des hommes célèbres, et les plus puissans par leur courage, leur éloquence et « leur sagesse : un de ces hommes a été DEXIPPE, qui, ayant recueilli la longue his- « toire des siècles, l'a racontée avec véracité; il vit une partie des faits; les autres, « il les choisit dans les livres, et il a parcouru la route si variée de l'histoire. Éten- « dant les regards multipliés de son esprit, cet homme illustre apprit les faits que le « temps a produits. DEXIPPE jouit dans toute la Grèce, comme historien, de la renom- « mée, que répand un éloge toujours renouvelé et comme dans sa fleur. Ses enfans « reconnaissans ont consacré à la gloire de leur père une belle statue de marbre blanc. » — Col. Chois., *Cat.*, nº 233. Voy. Chandler, *Inscr. antiq.*, p. 36.

HERMIAS. Voy. *Alexandria Troas* (417), nº 575, pl. XXX, 32 lig.; (418) nº 630, pl. XLIV, 5 lig.

HERMIAS (252). Nº 598, pl. 147; pl. XXXIX, 24 lig.

473. HIÉROPHANTIDE. Nº 565, pl. XXVII, 12 lig., *marbre.*

Cette inscription en très-beaux caractères contient douze vers hexamètres et pentamètres, dont voici la traduction :

« Je suis la mère de Marcien et la fille de Démétrius. Je tais mon nom, en étant pri- « vée depuis que les belliqueux fils de Cécrops (les Athéniens) m'ont créée hiérophan- « tide, et que je vis cachée dans une inaccessible retraite. Je n'ai pas initié les enfans « de la Lacédémonienne Léda, ni celui qui trouva des remèdes pour calmer les mala- « dies, ni le courageux Hercule qui, par l'ordre d'Eurysthée, accomplit ses douze « travaux; mais j'ai admis aux mystères le maître de la vaste terre et de la mer, ce « prince d'un nombre infini de mortels, Adrien, qui répand d'intarissables richesses sur « toutes les villes, et par-dessus toutes sur la célèbre Cécropie. »

On voit par cette belle inscription, ainsi que le fait remarquer Visconti, que les femmes pouvaient exercer la charge d'hiérophante à Éleusis, probablement lorsque dans la race des Eumolpides, consacrée au sacerdoce de Cérès, il n'y avait pas d'hommes en état de la remplir. Ce monument épigraphique montre aussi qu'en étant initié on changeait de nom, et qu'il n'était pas permis à l'hiérophantide de prononcer celui qu'elle avait jadis porté; et dans Bœckh, vol. I, p. 457, nº 432, il est question d'une hiérophantide dont on tait le nom. L'hiérophantide pouvait avoir été mariée et avoir eu des enfans avant d'être revêtue de sa charge. Le nom de Cécropie, que l'inscription donne à Athènes, la désigne bien, puisqu'elle fut fondée par Cécrops; et Visconti dit qu'on l'appelle nouvelle, parce qu'Adrien avait tellement embelli une partie d'Athènes, qu'il en avait fait une nouvelle ville. L'on peut voir l'éloge qu'à ce sujet Pausanias, *Att.*, c. v, fait de cet empereur. Une inscription de cette époque fait bien la distinction de l'Athènes de Thésée d'avec celle d'Adrien. Cependant ce n'est pas ici le cas de l'appliquer, car à la dernière ligne il n'y a pas ΚΑΙΝΗΣ, nouvelle, mais ΚΛΕΙΝΗΣ, célèbre. Cette inscription fut trouvée en 1785 à Lepsine, emplacement de l'ancienne Éleusis, dans une fouille que fit faire le chevalier Richard Worsley, fondateur de la collection d'Apuldercombe, dans l'île de Wight,

appartenant aujourd'hui à lord Yarborough. Elle a été publiée par Villoison, *Mém. de l'Acad. des inscr., etc.*, v. XLVII, p. 230; par Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, v. IV, p. 147; par M. Bœckh, v. I, p. 457, nº 434; et a fait partie de la collection Choiseul, *Cat.*, nº 198. [Haut. 0m,704 = 2 pi. 2 po. — Larg. 0m,690 = 2 pi. 1 po. 6 li.]

Nous pensons, à l'occasion de l'hiérophantide de cette inscription, pouvoir indiquer l'ordre où l'on trouve dans une inscription publiée par Spon, *Voyages*, v. III, p. 2, pl. 116; Corsini, F. A, v. II, p. 109, et par M. Bœckh, v. I, p. 315, nº 184, les différentes dignités principales qui avaient rapport au culte d'Éleusis.

L'*hiérophante*, l'*hiérodadouque*, le porte-torche sacré, l'*hiérocéryx*, le héraut sacré, Bœckh, nº 197; le *dadouque*, le porte-torche, nº 187; l'*épibôme*, celui qui avait soin de l'autel; le *céryx*, ou héraut du sénat et du peuple; le *grammate*, ou secrétaire du sénat et du peuple; le *περὶ τὸ βῆμα*, *péri to bêma;* l'*ἀντιγραφεύς*, l'*antigrapheus*, vice-secrétaire; l'*hiéraule*, musicien et joueur de flûte sacré, l'*ἱερεὺς φωσφόρων καὶ ἐπὶ σκιάδος*, l'*hiereus phôsphorôn kai epi skiados;* l'*ὑπογραμματεύς*, l'*hypogrammateus*, *sous-grammate.*

Ces noms de dignités ne sont pas toujours dans le même ordre, et il y en a qui devinrent comme des noms propres des familles, où ces dignités étaient héréditaires.

Ordinairement l'*éponyme* est le premier; M. Bœckh croit et prouve même, nºs 189, 190, que ce n'est pas l'*archonte éponyme* dont il est question dans ces inscriptions, celui qui était de la première prytanie de l'année, et qui donnait son nom à l'année; mais que cet éponyme remplaçait le héros éponyme de la tribu qui, pour la tribu Adrianide, était Adrien, ou ses successeurs. Les personnes revêtues de cette dignité n'étaient pas des prytanes, mais les parasites, *ἀείσιτοι*, *aeisitoïes*, ou les commensaux des prytanes, voy. nº 544, au sujet de l'éponyme. — Outre ces *aésites*, parasites perpétuels, l'*ἐπὶ σκιάδος*, *épi skiados*, le *λειτουργός*, *litourgos*, le *πυροφόρος*, *pyrophoros*, l'*ἀντικήρυξ*, *anticéryx*, le *ἱερεὺς φωσφόρων καὶ ἐπὶ σκιάδος*, étaient aussi des parasites des prytanes, ou bien ils étaient nourris et entretenus aux frais de la prytanie. C'étaient des places du deuxième ordre, des prêtres des mystères d'Éleusis, des scribes, des hérauts, des musiciens, des gardiens ou custodes. Il paraît qu'ils ne changeaient pas avec les prytanies, qu'ils étaient en place et entretenus toute l'année, et même quelquefois plusieurs années de suite; les premiers de ces aésites étaient l'*hiérophante*, le *dadouque*, l'*épibôme*, l'*hiérocéryx*, auxquels, dans un décret de Septime-Sévère, est ajouté le *pyrophore*, porte-feu. La manière de les désigner dans les inscriptions est différente de celle affectée aux autres ministres de ce genre. Leur nom de famille précède celui de leur charge, *Claudius, hiérophante; Fabius, dadouque*, tandis que, pour les ministres d'un rang inférieur, le nom de la charge précède celui de famille : le *céryx Claudius Atticus;* le *grammate* (greffier) *Aristobule;* ceux que l'on distingue sont : le *κήρυξ βουλῆς καὶ δήμου*, le *ἀντικήρυξ*, le *γραμματεύς*, le *περὶ τὸ βῆμα*, l'*ἀντιγραφεύς*, l'*ἱεραύλης*, l'*ἱερεὺς φωσφόρων*, l'*ὑπογραμματεύς*.

Les titres d'hiérocéryx, de pyrophore, d'épibôme, de dadouque, devinrent des noms de famille, ou des moyens de reconnaître les branches de familles qui avaient souvent été en possession de ces charges. C'étaient comme des familles sacrées, pontificales, d'où étaient tirés les prêtres d'un ordre relevé; ils échangeaient leur surnom contre le nom de leur charge, et ne conservaient que le nom de famille, *Flavius, hiérophante;* et il paraît qu'il n'était pas permis, surtout pour l'hiérophante, à ceux qu'il avait initiés aux mystères d'Éleusis, de le nommer par son prénom ou son nom propre. On ne le leur donnait qu'après leur mort, ou lorsqu'ils abdiquaient leur magistrature sacrée. Cet usage n'était pas aussi sévèrement observé pour des prêtres de la même classe, et l'on voit le dadouque nommé de son vivant par son nom propre.

Dans la deuxième classe, l'*hiéraule* est nommé aussi *aulète;* ce musicien, ou joueur de flûte, attaché au culte sacré, était annuel, ou du moins il ne faisait pas partie des

parasites perpétuels des prytanes; cependant ses enfans avaient le droit de succéder à son emploi, et le peuple choisissait parmi ceux qui avaient les mêmes droits, et que leurs talens en rendaient dignes.

L'ἐπὶ σκιάδος, le λειτουργὸς ἐπὶ τὴν σκιάδα, l'ἱερεὺς φωσφόρος, qui étaient chargés de différentes fonctions qui avaient rapport aux fêtes, étaient aussi annuels.

Le κήρυξ βουλῆς καὶ δήμου, le *héraut du sénat et du peuple*, et l'*archicéryx*, *archi-héraut* nommé dans le décret de Septime-Sévère, n'étaient pas toujours, ainsi que les précédens, de la prytanie présidant. Ces places de héraut étaient considérées de même que celles de scribes ou secrétaires.

Le γραμματεύς, *grammate*, greffier, scribe; il y en avait plusieurs. Le γραμματεὺς βουλῆς καὶ δήμου, *grammate du sénat et du peuple;* il était sénateur et choisi par le peuple pour chaque prytanie, quelquefois parmi les prytanes d'autrefois ou parmi le reste du sénat. Le περὶ τὸ βῆμα paraît le même que le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν, le *grammate de la prytanie;* il n'était pas parasite annuel, mais seulement pendant le temps que la prytanie dont il était *grammate* était en exercice. L'ἀντιγραφεύς, ou ὑπογραμματεύς; il n'était pas sénateur, c'était un *sous-grammate* ou sous-secrétaire et parasite annuel.

L'*épistate*, du moins à l'époque de ces inscriptions, était en charge tout le temps que l'était la tribu qui présidait à la prytanie dont il était tiré. Il en était de même pour l'*éponyme*, qui représentait le héros qui avait donné son nom à la tribu. Dans toutes les inscriptions, il est distingué de l'archonte éponyme (Bœckh, p. 323), ce qui se voit facilement en rapprochant les noms des éponymes donnés par plusieurs inscriptions des mêmes époques, avec la suite des archontes éponymes qu'elles renferment. — L'*épistate*, chef des prytanes, etc. (Bœckh, v. I, p. 320, n° 189). Dans cette inscription il y a quarante prytanes, dont l'un est Minerve Poliade, et le secrétaire des prytanes, l'éponyme de la prytanie nommé après Minerve. Des inscriptions offrent quarante-deux prytanes en comptant le *grammate*, quoique, selon M. Bœckh, le nombre des prytanes ne dût être que de trente-huit ou trente-neuf. Mais il pense que dans ces inscriptions, qui sont presque toutes postérieures à Trajan, il y a trente-huit ou trente-neuf prytanes auxquels on ajoutait l'*épistate*, l'*éponyme* et le *grammate*, et qu'alors, dans chaque prytanie, il y avait quarante-un ou quarante-deux prytanes, et que le sénat était de cinq cent trente-neuf.

Le γραμματεὺς τῆς βουλῆς, *grammate du sénat*, était aussi nommé γραμματεὺς βουλευτῶν, *grammate des sénateurs;* il était non-seulement de la tribu présidant, mais aussi prytane et un des sénateurs; aussi les appelle-t-il, dans les inscriptions qu'il rédige, ses coprytanes, ou plutôt συναρχόντας, *synarchontes*, codignitaires, comagistrats; quelquefois il est placé avant l'*éponyme;* mais ordinairement il termine la liste des prytanes. Il paraît que c'était une place importante, et que pour chaque prytanie le sénat la conférait à l'un de ses *grammates* ou secrétaires qui était de la tribu qui présidait à la prytanie.

474. Hygie. N° 651, pl. XLVIII, 4 fig., *marbre.*

Fragment d'une inscription qui paraît avoir contenu une invocation à Hygie, déesse de la santé, qu'un père ou une mère lui adressait pour son fils. — Col. Chois.; — Bœckh, *C. inscr.*, v. I, n° 460. [Haut. 0m,243 = 9 po. — Larg. 0m,135 = 5 po.]

475. Ilium. N° 661, pl. XLIX, 10 fig., *marbre.*

Les habitans d'Ilium et les villes de la commune d'Asie, qui participent

aux mêmes fêtes et aux mêmes assemblées, témoignent dans cette inscription leur reconnaissance à AUGUSTE, qu'ils appellent fils de Dieu, Dieu Auguste, invincible, et qui sans cesse répand ses immenses bienfaits sur tous les hommes. HIPPARQUE, fils d'HÉGÉSIDÈME d'Ilium, élève une statue à ses propres frais, pour marquer sa reconnaissance à cet illustre bienfaiteur, son sauveur. Cette inscription a été trouvée dans le cimetière du village d'Halileli, près de l'ancien Ilium; publiée par M. Lechevalier, *Voyage de la Troade,* vol. III, p. 305; — Boissonade, *Holst. epist.,* p. 439; — Col. Chois., *Cat.,* n° 192; — Osann, *Syll.,* p. 367, n° 31. [Haut. 0m,731 = 2 pi. 3 po. — Larg. 0m,785 = 2 pi. 5 po.]

476. ILIUM. N° 546, pl. XXII, 11 lig., *marbre.*

Il paraîtrait que cette inscription, très-mutilée, offrait, lorsqu'elle était dans son entier, quelque décret de la ville d'Ilium, sur l'emplacement de laquelle ce marbre a été trouvé par M. Dubois. Il y est question de blé et de sommes en drachmes et en oboles. C'était probablement une convention pour la vente du blé. On y fait mention d'un huissier public (ΥΠΗΡΕΤΗΣ) en exercice, et de droits accordés à quelqu'un dont le nom est perdu, et auquel on permet de s'établir dans la ville; il paraît qu'il lui est alloué par jour quelques oboles et une mesure, peut-être un *chœnix* de blé. On y parle aussi d'une somme qui doit s'élever par an à un certain nombre de drachmes. — Col. Chois., *Cat.,* n° 187; — Osann, *Syll.,* p. 368, n° 32. [Haut. 0m,234 = 8 po. 6 li. — Larg. 0m,268 = 9 po. 11 li.]

477. ILIUM. N° 607, pl. XL, 9 lig., *marbre.*

Inscription mutilée, et qui consacrait, à ce qu'il semble, une transaction entre les habitans d'Ilium et ceux de Scamandria. Elle a été trouvée sur l'emplacement d'Ilium, près du village de Tchiblet, par M. Dubois, et apportée en France en 1816. — Col. Chois., *Cat.,* n° 187; — Osann., *Syll.,* p. 361, n° 22. [Haut. 0m,229 = 8 po. 6 li. — Larg. 0m,270 = 10 po.]

478. ILIUM. N° 582, pl. XXXII et XXXIII, 34 lig., *marbre.*

Ce monument, en fort mauvais état, nous offre vraisemblablement un décret des habitans d'Ilium. On y lit les noms des *Rhodiens,* des *Déliens,* d'*Alexandria Troas.* Il y est aussi question d'un sénat, de couronnes, de priviléges accordés, de prytanes, d'un prytanée, d'immunités, de préséance sans doute aux jeux. Le décret doit être gravé sur une colonne de marbre blanc, et placé dans le temple d'une déesse. On y parle aussi d'une statue décernée à un personnage dont le nom ne se retrouve pas. Cette inscription a été découverte dans le cimetière du village de Halileli. — Col. Chois., *Cat.,* n° 138, 34e lig. [Haut. 0m,602 = 1 pi. 10 po. 3 li. — Larg. 0m,243 = 9 po.]

478 A. ISIDORA. N° 864, pl. LXI, 25 lig., *pierre calc. tendre.*

Stèle égyptienne portant une inscription grecque gravée *la première an-*

née du règne d'Adrien, et qui rappelle que sous celui de Trajan, et en honneur de la nouvelle déesse (probablement Plotine, à laquelle on donnait le titre de *nouvelle Vénus*, comme dans les inscriptions triopéennes on décore Faustine la jeune de celui de *nouvelle Cérès*) *Isidora, fille de Megistès de Tentyra, a bâti, à ses frais, le temple et son enceinte, pour elle, pour son mari Artbote et ses enfans, et comme un hommage de son frère Apollonius. Isidora a fait de grandes dépenses pour le temple de la nouvelle déesse, et avec l'aide de Horus Labytès, curateur du temple de la nouvelle Vénus, elle a entrepris la construction du temple, du puits et des autres travaux, comme un témoignage de sa piété.* Cette inscription est remplie de fautes : lig. 9, ἀτῆς pour αὐτῆς; à la lig., pour *Artbote*, son mari, *Artbote* est au génitif et mari au nominatif; de même, lig. 11, 12, hommage d'*Apollonius*, son frère; ce dernier mot est au nominatif et *Apollonius* au génitif; lig. 4, *Isidora* est écrit *Iisidora*, et lig. 18, *Hiisidora;* lig. 4 et 5, on a sans doute voulu faire un jeu de mots ou un rapprochement entre le nom du père d'*Isidora*, *Mégistès*, et le titre *très-grande*, *Megistè*, de la nouvelle déesse. Il est question à la 16ᵉ lig. de *Payni*, l'un des mois égyptiens. Ce qui suit le grec est en caractères égyptiens démotiques. Je dois, en grande partie, la rectification de cette inscription à M. Letronne et à M. Champollion-Figeac. — *Bulletin Ferussac*, part. philolog., v. V, p. 388. [Haut. 0ᵐ,717 = 2 pi. 2 po. 6 li. — Larg. 0ᵐ365 = 1 pi. 1 po. 6 li.]

ISIDORA (270). N° 688, pl. 155; pl. LII, 2 lig. Voy. POMPÉIUS EVHODUS.

479. LEUCIPPE. N° 654, pl. XLVIII, 11 lig., *marbre*.

Les Grecs, qui de la Thessalie, qu'ils avaient habitée les premiers, étaient venus s'établir en Asie, sur les bords du Méandre, témoignent ici, par l'organe de LEUCIPPE, leur reconnaissance aux Ioniens, aux Éoliens et aux Doriens, avec lesquels ils paraissent avoir eu une alliance défensive et offensive. Cette inscription, incomplète des deux côtés, paraît être du règne d'Antonin Pie, fils adoptif d'Adrien. — Col. Chois., *Cat.*, n° 206. [Haut. 0ᵐ,460 = 1 pi. 5 po. — Larg. 0ᵐ,541 = 1 pi. 8 po.]

480. LYCOMÈDE, ARCHONTE. N° 644, pl. XLVII, 10 lig., *marbre*.

Dans cette inscription, sous l'archontat de LYCOMÈDE, dont on ne connaît pas l'année, les éphèbes demandent à l'Aréopage, par la voie de leur cosmète P. ÆLIUS THÉOPHILUS, fils de PARADOXUS de *Sunium*, qu'on leur donne pour *paidotribe* à vie ABASCANTUS, fils d'EUMOLPUS, du dème de *Céphisia*, de la tribu Érechthéide; il est question de cet Abascantus dans l'inscription n° 568 du Musée royal, où sont aussi cités des cosmètes et des paidotribes. [Haut. 0ᵐ,325 = 1 pi. 1 po. — Larg. 0ᵐ,866 = 2 pi. 8 po.]

Cette inscription, retrouvée près d'Athènes par M. Fauvel, était connue longtemps avant de passer dans la collection du Cᵗᵉ de Choiseul. Elle fut découverte en 1743, et

l'abbé Belley en fit le sujet d'un mémoire lu à l'Académie des inscriptions en 1750: *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXIII, p. 180 et suiv. Il pense, à ce qu'il paraît, avec raison, qu'on peut la croire du temps d'Antonin Pie, ou de *Marc-Aurèle.*

C'était à dix-huit ans que les jeunes Athéniens sortaient de la classe des enfans pour entrer dans celle des éphèbes, où, pratiquant les exercices du gymnase, ils préludaient à ceux de la guerre. A vingt ans, ils devenaient soldats. La charge du *paidotribe* était à vie : il veillait sur les jeunes gens et sur les enfans. Ce n'était cependant pas le premier officier des gymnases; il était sous les ordres du *gymnasiarque*, dont la charge se renouvelait tous les ans, et quelquefois tous les mois, et sous ceux du *cosmète* que regardait le maintien de l'ordre et de la décence, et qui avait sous lui des *hypocosmètes* et des *anticosmètas*, de même qu'il y avait aussi des *sous-gymnasiarques.* Les tables blanches sur lesquelles étaient inscrits les noms des éphèbes à leur entrée dans cette classe, étaient datées de l'année où l'archonte éponyme entrait en charge, et l'on constatait ainsi le commencement de leurs services. On voit par cette inscription que l'aréopage, qui, d'après les lois de Solon, était chargé de surveiller l'éducation des jeunes gens, nommait les officiers des gymnases, et que c'était par leur cosmète qu'ils lui adressaient leurs demandes.

481. Lycinus. N° 646, pl. xlvii, 2 lig., *marbre.*

Pierre sépulcrale ornée d'un fronton à la mémoire de Lycinus, fils de Lycius de Sycione. — Col. Chois., *Cat.*, n° 138; — Bœckh, v. I, p. 528, n° 896. [Haut. 0m,920 = 2 pi. 10 po. — Larg. 0m,622 = 1 pi. 11 po.]

481 A. Lycopolis. N° 865, pl. lx, 10 lig., *pierre calc. tendre.*

On voit représentés sur cette stèle funéraire égyptienne Osiris et deux autres personnages. L'inscription grecque, en dix vers élégiaques, et très-mal gravée, porte ce qui suit :

« Lycopolis est ma patrie, et je m'appelle Apollonius. J'ai perdu la vie dans l'île « du Phare. Je fus enlevé jeune; à l'âge de onze ans, j'avais accompli le sixième mois « de mon servage. A présent je sers, à Abydos, Osiris dans son temple; et après ma « mort, je n'ai pas foulé aux pieds les demeures des morts : mais j'habite les plaines de « l'Élysée, séjour des bienheureux, où, parmi les enfans des dieux éternels, Hermès, « le dieu de Cyllène, m'a placé, et je n'ai pas bu les eaux du Léthé. »

On voit, d'après cette inscription, qu'à l'époque où elle a été faite, les Grecs, du moins ceux de l'Égypte, croyaient qu'après la mort les âmes de ceux qui avaient été attachés au culte des dieux les servaient encore dans quelqu'un de leurs temples. Il semble aussi que leur nouvelle existence, qui ne leur ôtait pas le souvenir de leur première vie, ou ne les forçait pas à boire les eaux du Léthé, du fleuve d'oubli, se partageait entre le service des dieux et les plaisirs des champs Élysées. Voy. Brunck, *Anal.*, t. III, p. 297, n° 685. [Haut. 1m = 3 pi. 11 li. — Larg. 0m,528 = 1 pi. 7 po. 6 li.]

481 B. Lycopolis. N° 853, pl. lx, 7 lig., *pierre calcaire.*

Stèle égyptienne, demi-circulaire en pierre calcaire blanche et tendre. Un prêtre fait une offrande à Osiris; dans le haut est le globe ailé, accompagné du serpent Uræus, de deux sceptres et d'un chacal. On y lit en grec qu'Apollonius, de Lycopolis, fils d'Éros et d'Aristia, et petit-fils d'Éros, surnommé Otoueros, mort le 21 du mois de pachon (16 mai)

pas indiquée, placerait ce petit monument funèbre entre le 1er septembre 424 de cette ère, 707-708 de J. C., et le 17 septembre 438 de Dioclétien, 722-723 de J. C. On souhaite à Maria qu'elle obtienne de Dieu le repos dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Un *amen* et une croix terminent cette invocation.

L'expression *macaria*, qui précède souvent les noms propres dans les inscriptions grecques chrétiennes, et qui proprement signifie bienheureuse, répond à notre mot *feue*, tiré du *fuit* des Latins, ou du *il fu* des Italiens. Mais le *selig* des Allemands rend bien mieux le *macarios* des Grecs, et indique de même l'espoir d'une autre vie bienheureuse vers laquelle serait passée la personne que l'on regrette.

484 B. MARIA. N° 859, pl. LIX, 10 lig., *marbre*.

Voici ce que, dans l'édition de 1830 de la description du Musée royal, je disais sur cette inscription chrétienne en grec, et une partie m'en avait été suggérée par un savant de mes amis. L'on prie le *Dieu des esprits saints et de toute chair d'accorder le repos à l'âme de la défunte* MARIA, *morte le 30 de payni* (23 juin) *de la 6e indiction, l'an 423 de l'ère de Dioclétien;* ce qui place cette inscription à l'an 708 de notre ère. L'an 423 de l'ère de Dioclétien, ou des martyrs, qui datait du 29 août 284 de J. C., répond à l'an 707 de J. C., et à la 5e indiction; mais comme l'année égyptienne commençait au 29 d'août, celle dont il est ici question avait commencé avec la 423e année de l'ère de Dioclétien, 5e indict., en 707 de J. C., et le 30 de payni, 23 juin, se trouvait dans la 6e indiction et à la fin de la 423e année de Dioclétien, et au milieu de la 708e de J. C.

Après avoir mieux examiné cette inscription, il me semble qu'il y a plus d'une erreur dans ce qui précède, et que la date 423 de l'ère de Dioclétien ne s'accorde pas avec l'indiction qui y est énoncée. L'an 423 de Dioclétien tomberait dans la 1re année de la 11e indiction, et cependant l'inscription porte la 6e, exprimée par ϛ. Si la date de la fin, ΥΚΓ, 423, est exacte, celle de l'indiction devrait être ια, 11; mais, si on ne s'est pas trompé dans la lettre numérale ϛ, 6, alors la date qui termine l'inscription est fausse; car la sixième indiction va du 1er septembre de l'année de Dioclétien 359 au 1er septembre de l'année 374. Si l'on admettait que la dernière lettre numérale de la date, le Γ ou 3, est juste, alors dans cette période de 15 ans on trouverait l'an 363 ou ΤΧΓ de l'ère de Dioclétien, qui s'accorderait avec l'indiction 6, ϛ, et cette inscription est si mal gravée qu'il ne serait pas étonnant qu'on se fût trompé dans les lettres, ou qu'elles eussent été taillées de manière à être confondues. En rétablissant ainsi cette date, le 30 payni, 23 juin, se trouverait appartenir en même temps à l'an 363 de Dioclétien et à l'année égyptienne qui commençait à deux jours près avec celle de l'indiction qui, pour l'Orient, datait du 1er septembre, tandis que dans l'Occident c'était du 24; et l'année de l'ère de Dioclétien occupant quatre mois d'une année julienne, et huit de la suivante, la première partie de l'an 363 de Dioclétien concourt avec la fin de l'an 647 de J. C., et la seconde, où se trouve le 30 payni, 23 juin, fait partie de l'an 648, époque de cette inscription, qui a dû être datée ΤΧΓ, 363, si l'indiction est indiquée exactement, ou bien, ainsi qu'il a été dit plus haut, il faut changer le chiffre de l'indiction ϛ en ια, si l'on croit que la date ΥΚΓ, 423, est juste.

Plusieurs lettres de cette inscription, entre autres les Α, se rapprochent de l'écriture cursive, et il est assez singulier d'y voir le dernier Α de la première ligne et le

premier de la troisième avoir absolument la forme de celui qui, dans l'imprimerie, est en usage pour le caractère romain.

484 C. Macaria, Feue N. N° 857, pl. lix, 10 lig., *marbre*.

Cette inscription ne nous a pas transmis le nom de la personne à laquelle on l'a consacrée, et qui est morte le......de la 5e année de la première indiction (du moins à ce qu'il paraîtrait au premier coup d'œil). On souhaite que Dieu lui accorde de reposer dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. L'inscription se termine par *amen* et trois croix en honneur sans doute de la sainte Trinité. L'écriture est très-mauvaise; des lettres réunies, des abréviations et des fautes en rendent la lecture assez difficile.

Il n'est pas certain qu'il ne manque pas une lettre au nombre de l'indiction; je croirais même assez positif que ce doit être la 11e au lieu de la première. D'après le genre de l'écriture, le style de cette épitaphe et la qualité des deux pierres, elle doit être du même temps et probablement du même lieu que celle qui précède; et, quoiqu'il n'y soit pas plus question que dans l'autre de l'ère de Dioclétien, on ne peut guère douter que ce ne soit ce calcul chronologique qui a été suivi dans ces deux petits monumens funéraires. On sait que cette ère a été aussi nommée *Ère des Martyrs* en raison des persécutions que Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Sa 1re indiction date, sous le règne de cet empereur, de l'an 284 à l'an 299. Si cette inscription était de cette époque, elle serait extrêmement curieuse et peut-être unique, car il devait être rare alors que les chrétiens pussent ou osassent consacrer des monumens funèbres et y mettre des inscriptions, quoique celle-ci, par sa petitesse, eût pu facilement échapper aux regards. Mais en outre, la date de l'indiction offre une lacune, et l'A est assez séparé de l'abréviation du mot *indiction* pour qu'il ait été précédé d'une autre lettre numérale qui, pour ces périodes de 15 ans, ne peut être qu'un I exprimant 10; et peut-être même que cette manière de laisser un intervalle entre la dernière lettre numérale et le mot indiction était une chose convenue, et que l'on sous-entendait l'I ou la dizaine. Cette indiction serait alors la 11e. Le nom du mois se retrouve à la 4e ligne, c'est le mois d'Athyr ou d'Athor, écrit en lettres conjuguées : ЄMHNHTωPЄ au lieu d'ЄN MHNIAΘΩPEI. En voyant MHNH au lieu de MHNI que porte le 484 B, on pourrait penser qu'à l'époque de ces inscriptions l'H se prononçait comme l'I, et pouvait le remplacer dans l'écriture chez des gens peu habiles en orthographe et en écriture. L'Á du nom du mois *Athor* manque et n'a jamais existé, et il est écrit avec un T au lieu d'un Θ; mais peut-être dans la prononciation, pour abréger, ne faisait-on de la préposition EN et des mots MHNI et AΘΩPEI qu'un mot EMHNHTΩPE, comme de *Mercurii dies* et de *Jovis dies*, nous avons fait *mercredi, jeudi, etc.* L'A pouvait changer de ton et se supprimer en partie, ou, se prononçant peut-être comme l'A anglais, il se serait rapproché de l'H, en supposant à cette lettre le son de l'Ê ouvert. On aurait écrit ce mot composé comme on avait l'habitude de le prononcer, sans faire attention au Θ dont on a fait un T. Au reste, ne perd-on pas bien souvent son temps et sa peine en voulant rendre raison de tous les mots estropiés que présentent certaines inscriptions : écrites dans des villages par des gens ignorans, et reportées sur la pierre par des ouvriers qui en savaient probablement encore moins qu'eux, les locutions vicieuses et les atteintes portées à l'orthographe doivent être leurs fautes personnelles bien plutôt que des variétés de dialectes et des manières de parler ou d'écrire usuelles de leur temps. Quel singulier emploi de l'érudition ne pourrait-on pas faire un jour et ne ferait-on pas déjà, si, travaillant sur la langue française, on discutait sérieusement, et en tirant des conséquences, sur nos inscrip-

tions et nos épitaphes de villages, ou même de nos bonnes villes, en y joignant les enseignes de nos plus grandes cités et même de Paris. Sur une enseigne en beaux et grands caractères à effet, dans une rue de Paris très-fréquentée, d'un des plus élégans quartiers, on lit écrit pompeusement : marchand de FOITS pour FOUETS.

484 D. MÉGACLÈS. N° 857 E, bas-rel. funèb., pl. 161 A; pl. LXII, 4 fig., *marbre de Paros.*

Cette petite stèle, un peu plus étroite dans le haut que dans le bas, est surmontée d'un fronton triangulaire accompagné d'acrotères en manière de demi-antifixes tout unies, ce qui se voit souvent à de petits monumens funéraires de ce genre. L'inscription, en caractères assez mal formés, nous apprend qu'elle a été consacrée par MÉGACLÈS, fils de MICOS, et par CANTHYS, qui avait pour père ARISTOPHON. Il est probable que Canthys est un nom de femme, et qu'elle était celle de Mégaclès. Il est à croire que ce sont eux que représente, au milieu de leur famille, le bas-relief de peu de saillie, et qui offre de jolies poses parmi les six personnages qui le composent. Sur notre droite, un vieillard, debout, s'appuie sur son bâton; à gauche, une femme assise, la main gauche rapprochée de son menton, accueille d'une manière affable un jeune homme et lui donne la main droite; il est debout, drapé à mi-corps de son manteau qui tombe de l'épaule gauche; derrière lui est un autre jeune homme, beaucoup plus petit et en tunique courte, les jambes croisées, sa main droite passée sur son épaule gauche dans une attitude très-gracieuse, et qui ressemble à celle de figures sur les vases de Marathon. Il est à regretter que ce bas-relief, rongé par le temps, soit en si mauvais état. — Il a été rapporté de l'Asie Mineure, en 1833, par M. de Saint-Sauveur, consul à Salonique. [Haut. du cippe 0m,710 = 2 pi. 2 po. 3 li. — Larg. en bas 0m,235 = 8 po. 9 li. — Haut. du bas-rel. 0m,135 = 5 po. — Larg. 0m,190 = 7 po.]

485. MÉLANIPPE. N° 578, pl. XXXI, 13 fig., *marbre.*

J'avais d'abord cru, ainsi que l'auteur du Catalogue de la collection Choiseul, n° 210, que cette curieuse inscription, en six vers hexamètres, consacrée par ....LLUS et ZOÉ à leur père MÉLANIPPE, regardait un joueur de flûte qui, après avoir remporté douze fois le prix, mourut dans le treizième concours; mais il est question du stade et de bravoure, des travaux d'Hercule, ce qui ne conviendrait pas à l'éloge d'un musicien. Les observations que je dus à l'obligeance et à la sagacité de M. Welcker, lorsque nous examinâmes ensemble cette inscription, et plusieurs autres du Musée royal, les savans commentaires que l'on trouve sur ce monument dans son *Sylloge*, p. 58 et suiv., me démontrent que je m'étais trompé. Cependant, par une inadvertence peu excusable, j'ai laissé dans ma seconde édition de la description des antiques du Musée royal cette inscription telle qu'elle était dans la première, et *Mélanippe* y est encore un joueur de flûte : il ne le sera plus dans la troisième. Il me paraît démontré que c'était un athlète qui, souvent vainqueur dans plusieurs stades, succomba dans son treizième combat.

En restituant quelques parties de mots mutilés de cette inscription, M. Welcker a pensé que dans ceux de la 2ᵉ et de la 3ᵉ ligne, où l'on croit voir TAI... ΑΡΗΠΑΡΙΝ, ce qui paraît un Π doit être TI; il a rétabli ainsi le texte : TAIνιΑΡΗΤΙΑΡΙΝ, et il se trouve que *Mélanippe* était un *rétiaire*, gladiateur vêtu d'une simple tunique, n'ayant pour armes qu'un trident et un filet dont il cherchait à envelopper son antagoniste, le *sequutor* ou le *mirmillon* armé de toutes pièces à la gauloise, et qui portait sur son casque la figure d'un poisson. Aussi, en combattant, le rétiaire criait-il au mirmillon : *Ce n'est pas à toi que j'en veux, mais à ton poisson.*

Suivant Strabon, l. XIII, ce genre de combat remonterait à Pittacus, qui, usant de stratagème contre Phrynon, et se présentant sous le costume d'un pêcheur, l'embarrassa dans un filet et le tua. Voy. Festus, v, *Retiario* et les notes. Winckelmann, *Mon. inéd.*, nº 166, a cru voir ce sujet sur une pâte antique représentant un guerrier nu, qui cherche à sortir, à l'aide de son épée, du filet qui l'enveloppe : ce qui ne s'accorde pas avec l'histoire de Pittacus, qui tua Phrynon. Ne serait-ce pas plutôt Mars qui s'efforce de couper avec son épée le filet d'*adamas*, sous lequel l'a enlacé Vulcain. Ce sujet doit être héroïque, et l'on ne pourrait y voir un *mirmillon* qui s'efforce de se dégager du filet du *rétiaire;* l'on n'aurait probablement pas omis de terminer son casque par une figure de poisson. Il faut cependant reconnaître qu'on ne voit pas cet insigne sur les casques des mosaïques de la collection Albani, publiée par Winckelmann, *Mon. inéd.*, nº 197. Il semblerait ici, si l'on s'en rapporte à Festus et au schol. de Juvénal, VI, 81, et VIII, 200, que le grand archéologue s'est trompé en prenant pour des *rétiaires* les gladiateurs enveloppés dans des filets, tandis que ce doivent être des *mirmillons* que les *rétiaires* ont embarrassés dans leurs filets; et celui du bas de la planche a déjà abandonné le sien après en avoir enveloppé son antagoniste, qu'il va frapper de son trident. On doit faire remarquer l'espèce d'armure ou d'épaulière carrée qui protége l'épaule gauche de ce *rétiaire*. M. Welcker doute, avec raison, que l'on puisse faire dater de l'époque et d'une aventure du législateur de Lesbos, mort 570 ans av. J. C., une espèce de combat inconnu dans les anciens jeux des Grecs, et qui probablement n'eut lieu qu'à une époque moins reculée chez les Romains, de qui durent le recevoir les Grecs lorsque les spectacles sanglans des gladiateurs devinrent une partie de leurs fêtes, qu'ils finirent par aimer avec autant de fureur que les Romains. M. Welcker donne sur ce point, p. 62-63, des détails curieux. Dans notre inscription, *Mélanippe* prend la qualification de δεύτερος πάλος, second en lice. C'était ou le gladiateur destiné à combattre le vainqueur de la première joute, ou plutôt un gladiateur qui faisait partie de la troupe, qui ne commençait ses exercices qu'après que la première avait fini les siens. D'autres inscriptions offrent la désignation de πρῶτος πάλος, premier en lice. Ces places, ou cet ordre de combat, étaient assignées par le sort. Les inscriptions grecques où il est fait mention des *rétiaires* sont d'une grande rareté, et M. Welcker n'en cite qu'une qui, trouvée à Halicarnasse, est rapportée dans Walpole. *Travels*, p. 555. Gruter, p. 333, nᵒˢ 4, 8, 9, ne donne que trois inscriptions latines où l'on trouve des *rétiaires;* mais M. Labus, dans son ouvrage sur les antiquités de Brescia, p. 81, 84, affirme qu'il existe au moins douze noms de *rétiaires* sur des marbres antiques.

On en a trouvé, ainsi que des figures de *rétiaires*, de *mirmillons* et d'autres gladiateurs, sur des bas-reliefs en stuc très-curieux qui ornaient le plus beau et le plus considérable des monumens de la voie des tombeaux de Pompéi, à la découverte ou à l'excavation de laquelle j'ai pris quelque part. Millin publia ces tombeaux : *Description des tombeaux qui ont été découverts à Pompéi; Naples 1813.* Je traitai aussi ce sujet intéressant dans plusieurs articles du journal français de Naples, 4, 5, 6, 7 avril 1813, et, autant que je me le rappelle, ces articles parurent avant l'ouvrage de Millin, à qui mon ami Mazois et moi nous fournîmes tous les renseignemens qu'il pouvait désirer sur ces tombeaux, sur les fouilles, et en général sur Pompéi, où nous l'accom-

pagnâmes, qu'il connaissait peu, et auquel, ainsi que bien d'autres érudits, il ne fit que de très-rares et très-courtes visites; et il en faut beaucoup et y passer bien du temps pour connaître un peu Pompéi. Mazois et moi nous y passions notre vie, et chaque nouvelle exploration nous faisait découvrir, sous le rapport de la peinture, de l'architecture et de la construction, des choses qui nous avaient échappé. Il se trouvera difficilement un architecte qui, aux connaissances si variées de son art, joigne autant de sagacité, d'instruction classique et d'ardeur que ce bon Mazois, et qui puisse continuer avec autant de goût et de pratique des lieux, le bel ouvrage que sa mort prématurée l'a empêché de terminer. C'était une vaste tâche; son plan était très-étendu, sa mémoire richement meublée; il n'avait fait que peu de notes, et elles ne pouvaient servir qu'à lui. Elles ne seront que de peu d'utilité à celui qui poursuivra son grand travail, et qui ne pourra pas en saisir la liaison. On pourra ajouter quelques pierres au somptueux monument que Mazois avait entrepris d'élever, mais, même avec autant de talent, ce ne sera plus avec la même série d'idées dans l'ordonnance et pour les détails : et l'on regrettera toujours qu'après tant d'années de soins, de recherches et de fatigues, le sort lui en ait ravi la récompense, lui ait refusé, ainsi qu'à nous et à Pompéi, de pouvoir, au terme de sa carrière, inscrire sur le faîte de son bel ouvrage : EXEGI MONUMENTUM. Je n'ai pu m'empêcher, en faisant ici une excursion dans les domaines de Pompéi, et j'ai presque dit de Mazois, d'adresser ce léger hommage à la mémoire de mon ami, de celui à qui j'ai eu l'obligation d'apprendre à bien voir Pompéi. — Outre les articles de journaux que j'ai cités, j'ai publié dans un petit ouvrage intulé *Pompéi*, et qui, tiré à peu d'exemplaires, n'a pas été mis dans le commerce, beaucoup de détails qui ont rapport aux fouilles de la voie des tombeaux. Lorsque nous découvrîmes le grand tombeau, les bas-reliefs des gladiateurs étaient en bon état; mais c'était à peine si l'on pouvait apercevoir les filets des rétiaires; les tridents se voyaient bien. Depuis, les inscriptions tracées en noir, dont j'ai donné quelques *fac simile* dans les planches de mon opuscule, et les bas-reliefs, ont beaucoup souffert et ont même, je crois, en grande partie disparu. M. Bœttiger, v. III, p. 340 de l'*Amalthœa*, dit quelques mots sur ces bas-reliefs et sur leurs inscriptions. En lisant les ouvrages si pleins d'érudition de cet ingénieux savant, il est fâcheux de voir, au premier coup d'œil, qu'il ne connaissait les peintures antiques et les monumens que par des dessins ou des gravures qui n'étaient pas toujours exactes, et qui souvent, l'induisant en erreur, lui ont fait faire de pompeux éloges de ce qui n'en méritait guère.

M. Letronne, *Journ. des Sav.*, août 1830, p. 502, indique une inscription grecque trouvée à Sagalassus en Pisidie par M. Arundel, et qui est du même genre que celles des rétiaires. — Voici la traduction libre de notre inscription, où l'on remarque des points qui séparent l'un de l'autre plusieurs des vers :

« Passant, tu me vois ici mort, moi, ce Mélanippe hardi dans les combats du stade,
« la tête ornée de la bandelette de rétiaire, et qui entrais en lice dans la seconde
« troupe; je n'entends plus retentir la trompette d'airain, je n'excite plus en combattant
« le son éclatant des flûtes inégales. On dit qu'Hercule a mis à fin douze exploits; et
« moi, après en avoir accompli tout autant, le treizième a terminé ma carrière.

.....llus et Zoé, enfans de Ménalippe, ont érigé à leurs frais à sa mémoire.....
L'inscription ne dit pas quel était le monument qu'ils consacrèrent à leur père. On ne connaît pas davantage ni l'époque de cette inscription ni le lieu où était placé le monument. — Col. Chois., *Cat.*, n° 210; — Welcker, *Syll.*, p. 58; — Osann, *Syl.*, p. 366, n° 30. [Haut. 0m,473 = 1 pi. 5 po. 6 li. — Larg. 0m,446 = 1 pi. 4 po. 6 li.]

MÉNESTRATE (283). N° 535, pl. 161; pl. XIX.

MÉNOPHILE (239). N° 605, pl. 155; pl. XL.

486. MUCIUS CASSIUS APOLLONIUS. N° 568, pl. XXVIII, 33 fig.

Inscription en marbre pentélique, qui offre sur quatre colonnes une liste des éphèbes ou jeunes gens d'Athènes sous l'archonte MUCIUS CASSIANUS APOLLONIUS, et le stratége ou préteur CL. EUCAERUS. C. JULIUS CASSIUS était archonte-roi, et GORGIAS, héraut. MEMMIUS archonte, était *épibôme* ou chargé de l'autel : c'était un des trois ministres qui, sous l'hiérophante, présidaient aux mystères et aux fêtes d'Éleusis. C. JULIUS CASSIANUS de *Steiria* avait la charge de *cosmète*, et veillait, avec le *paidotribe* ABASCANTUS de *Cephisia*, aux exercices des jeunes gens. Celui-ci, de la famille des *Eulmopides*, consacrée à Cérès, était en charge depuis vingt-trois ans. Il est encore question de cet Abascantus dans l'inscription n° 644. Celles d'Oxford (édit. de Chandler, in-8°, 1791, p. 82), offrent le même *Abascantus*, fils d'*Eumolpus de Cephisia*, paidotribe depuis vingt-trois ans, et le cosmète *Cassius Apollonius de Steiria;* mais, comme on a rempli une lacune dans le nom de *Cassius*, il se pourrait que c'eût été *Cassianus* comme dans notre inscription. Cette inscription est de la même année que celle du *Musée*, et on y voit qu'il y est question des fêtes d'Éleusis. L'inscription 54, p. 75 de la même collection, nomme aussi comme archonte *C. Jul. Cassius de Steiria*. Notre marbre cite en outre les *sophronistes* chargés de l'éducation des éphèbes; un prêtre, des *sous-sophronistes*. On n'y trouve point les *gymnasiarques* qui, dans l'inscription de Chandler, sont nommés pour chaque mois. Les tribus désignées dans notre inscription sont l'ŒNÉIDE, la LÉONTIDE, l'HIPPOTHOONTIDE, et les dèmes ou bourgs de *Thoricus*, de *Sphette*, d'*Hermus*, de la tribu ACAMANTIDE; de *Steiria*, de la PANDIONIDE; d'*Acharné*, de l'ŒNÉIDE; de *Phlya*, de la CÉCROPIDE; de *Marathon*, de la LÉONTIDE; d'*Euonymia*, de l'ÉRECHTHÉIDE; de *Scambonidæ*, de la LÉONTIDE; de *Pallène*, de l'ANTIOCHIDE. La colonne ou la stèle sur laquelle cette inscription avait été gravée avait été élevée par ASCLÉPIADE, DIODOTE et CL. OLCUS. *Abascantus* est écrit *Abasscantus*. D'autres inscriptions offrent ce redoublement du Σ dans plusieurs noms propres, tels qu'*Assteas*, *Asstectus* pour *Asteas, Astectus*. Il est inutile de dire que les noms de cette inscription montrent qu'elle est du temps de la domination romaine en Grèce. — Publiée par Chandler, *Inscr.*, p. 64, n° 58; — Spon, *Voyage*, t. III, p. 76, 161, 166; — Col. Chois., *Cat.*, n° 208; — Bœckh, *C. Ins.*, v. I., n° 272; et n° 1316; voy. aussi au n° 353, et sur les Eumolpides, n° 386. [Haut. 0m,500 = 1 pi. 6 po. 6 li. — Larg. 0m,635 = 1 pi. 11 po. 6 li.]

MOSCHUS (278). N° 36, pl. 198; pl. I.

MYRON (324). N° 620, pl. 222; pl. XLIII.

487. Niketès. N° 567, pl. xxvii, 4 lig., *marbre.*

Inscription à la louange de la bonne administration et de la probité c Niketès, fils de Dôrimachus. — Col. Chois., *Cat.*, n° 227. [Haut. 0m,16 = 6 po. — Larg. 0m,487 = 1 pi. 6 po.]

Numénius (340). N° 552, pl. 156; pl. xxiii.

488. Numénius. N° 213 *ter*, pl. liv, *marbre.*

Ce fragment d'un cippe funéraire, orné d'une grande palmette, d beau style, est assez bien conservé; les deux rosaces qui sont au-dess pourraient faire allusion aux fleurs qu'on jetait ordinairement sur les m numens funèbres, qu'on avait coutume aussi de décorer de couronnes, souvent devaient rappeler celles qu'avaient remportées dans leur vie ce à qui on consacrait le monument. L'inscription grecque n'offre que le n de Numénius de *Citium;* et il paraît, d'après une dissertation insérée da la Revue encyclopédique, que l'inscription en phénicien contient le nom même personnage et de sa patrie. — Bœckh, *C. ins.*, v. I, n° 859. Vo l'inscription phénicienne pl. liv.

489. Œnophilus. N° 664, pl. l, 13 lig., *marbre.*

Inscription en beaux caractères qui offrait les noms des trois premier archontes; celui de l'archonte éponyme n'existe plus. Œnophilus, fil d'Amphius d'*Aphidna*, était archonte-roi; Philotas, fils de Sophocle d *Sunium*, était archonte-polémarque. Les noms qui suivent sont ceux de six archontes *thesmothètes* et du héraut du sénat. Ils avaient été tirés de dèmes de *Philaidæ*, de la tribu Œnéide ou de l'Égéide; de *Phlya* d'*Aixône*, de la Cécropide; de *Perithoidæ*, de l'Œnéide; de *Phalère*, d l'Æantide ou de l'Antiochide, d'*Anaphlystus*, de l'Antiochide; et d *Scambonidæ*, de la Léontide. — Publiée par Chandler, *Inscr.*, p. 59; — Col. Chois., *Cat.*, n° 194; — Bœckh, *C. ins.*, v. I, n° 180; — Osann *Syl.*, p. 341, n° 1. [Haut. 0m,554 = 1 pi. 8 po. 6 li. — Larg. *idem.*]

Odê (268). N° 669, pl. 181; pl. li.

L. Olius Octavianus (341). N° 583, pl. 157; pl. xxxii.

490. Paglès. N° 574, pl. xxix, 14 lig., *marbre.*

Dans cette inscription fruste il est question de l'archonte Paglès, fils d Paglès; il paraît qu'on y parlait d'un vainqueur périodonique pour la se conde fois, ou qui avait remporté deux fois le prix aux quatre grands jeu de la Grèce; il s'agit aussi d'une assemblée sacrée ou *synode*, présidée p *Ménécrate.* — Col. Chois., *Cat.*, n° 215; — Bœckh, *C. ins.*, v. I, n° 40 — Osann, *Syll.*, p. 349, n° 9. [Haut. 0m,487 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0m,14 = 5 po. 6 li.]

Les *synodes* étaient des espèces de réunions ou de corporations religieuses auxquelles on donnait l'épithète de ἱέρα, sainte, sacrée; on en trouve beaucoup d'exemples dans les inscriptions, tels que le *synode* des artistes et des mystères consacrés à Bacchus, des athlètes sous la protection d'Hercule; leur réunion se nommait ἐκκλησία; le président, le grand prêtre, ἀρχιερεύς. Les *dionysiastæ* étaient une corporation ou un *synode* sous la protection de Bacchus, et il paraît, d'après les inscriptions, que les *basilistæ* en étaient une sous la protection d'un roi ou d'une reine. — Voy. Vandale, *Dissert.*, 380; — Spon, *Miscel.*, 343, 344, 360, 361; — Letronne, *Recherches sur l'Égypte*, p. 366 et suiv.

491. PHANOCRITE. N° 576, pl. XXXI, 21 lig., *marbre*.

Dans cette inscription, les .... témoignent leur reconnaissance à leur bienfaiteur PHANOCRITE, proxène des Pariens, et CÉPHALUS, secrétaire du sénat, est chargé de faire graver son nom et ceux de ses enfans sur une colonne de marbre qui doit être placée dans la citadelle. Il paraît qu'on lui accordait d'autres récompenses, telles que le droit d'assister aux repas du Prytanée, pour avoir annoncé aux stratéges l'arrivée de la flotte lacédémonienne, commandée par POLLIS, et avoir par là sauvé les bâtimens chargés de blé dont il voulait s'emparer. M. Bœckh, *C. ins.*, t. I, n° 84, prouve que cette belle inscription est de la 4e année de la ce olymp. (380 ans av. J. C.). — Col. Chois., *Cat.*, n° 185. [Haut. et larg. 0m,325 = 1 pi.]

Il est question du fait que rapporte cette inscription dans Diodore de Sicile, XV, XXXIV, cité par M. Bœckh, mais qui ne nomme pas Phanocrite, à qui les Athéniens étaient redevables de ce service.

Le CÉPHALUS, qui rédigea le décret du sénat, était de *Colytte*, dème de l'Attique, et l'orateur célèbre dont parle Démosthènes; il florissait du temps de Thrasybule. — Les *apodectes*, espèce de receveurs généraux chargés de distribuer, pour les différens services, les fonds de la république à des trésoriers particuliers, servent à M. Bœckh à fixer l'époque de cette inscription, parce que leur charge fut remplacée, vers la CIVe olymp., par celle des préfets du trésor nommé *theoricus*, et d'ailleurs la bataille navale de Naxos, qui eut lieu peu après le fait rapporté par Diodore, et qui est de l'année 376 av. J. C., sert encore à préciser l'époque de ce curieux monument.

PHILIA (276). N° 214 *bis*, pl. 154; pl. LIV. Voy. ARCHÉDÉMUS.

PHILOCHARÈS (267). N° 695, pl. 152; pl. LII.

492. PHILOPAPPUS. N° 604, pl. XL, 34 lig., *marbre*.

Parmi les noms de plusieurs agonothètes que contient cette inscription athénienne, on trouve celui de PHILOPAPPUS, nommé aussi LUCIUS ÆLIANUS, descendant des rois de la Commagène, et dont le monument sépulcral existe encore à Athènes. Voy. Bœckh, v. I, n° 362. On y lit aussi les noms des prytanes de la tribu ÉRECHTHÉIDE, qui vinrent probablement à des jeux. Les dèmes qui fournirent ces prytanes sont ceux de *Céphisia*, de *Lamptra*, d'*Evônymos*, d'*Anagyrus*. Trois autres dèmes sont cités : *Colône*, de la tribu ACAMANTIDE ou de l'ÉGÉIDE; *Prospalta*, de l'ACAMANTIDE; et *Phlya*, de la CÉCROPIDE. A la suite des prytanes on nomme deux stratéges,

dont un chargé de fournir ce qui était nécessaire aux jeux gymniques; un autre, qui avait soin du chœur. — Bœckh, *C. ins.*, v. I, n° 200. [Haut. 0^{m},947 = 2 pi. 11 po. — Larg. 0^{m},263 = 9 po. 9 li.]

PHILOTIME (276 *bis*). N° 797, pl. 151 *bis;* pl. LV.

POMPÉIUS EVHODUS (270). N° 688, pl. 155; pl. LII.

PTOLÉMÉE PHILOMÉTOR. Voy. THÉRA.

493. PTOLÉMÉE. N° 852, pl. LVII, 4 lig., *basalte*.

Inscription grecque gravée sur les quatre côtés de la partie supérieure d'un autel égyptien en basalte. On y voit représentés, par des traits profondément gravés, des vases d'où sort de l'eau, et un autel chargé de fruits et d'autres offrandes. Cet autel a été consacré à PTENSÉNÈS (Mercure Hermès), *très-grand dieu,* par PTOLÉMÉE, *grammateus* (greffier) *des troupes du district d'Éléphantine, la trente-cinquième année au mois d'Épiphi* (du 24 juin au 25 juillet). Voy. l'ouvrage de la commission d'Égypte, *Antiq.* v. V, pl. 55, n° 18. [Larg. et long. 0^{m},386 = 1 pi. 3 po.]

494. PLOTHÆIA. N° 638, pl. XLVI.

Inscription mutilée qui contient un compte rendu au sujet des dépenses faites pour le temple d'Hercule et pour plusieurs fêtes qui paraissent avoir été communes aux Athéniens et aux habitans de *Plothæia,* dème de la tribu ÉGÉIDE, et dont l'entreprise était affermée sous certaines conditions. Les fêtes dont les noms sont conservés sont : les *Aphrodisies* en honneur de Vénus, les *Anacées* à l'honneur des dieux Anaces, les dioscures, les *Apollonies,* les *Pandies* consacrées à Jupiter, les *Pentétérides,* soit que ce fussent les Panathénées, soit d'autres grandes fêtes qui se célébraient tous les cinq ans à Athènes. Il paraît qu'il est question de marchés pour différentes fournitures, entre autres pour le vin, et d'intérêts de sommes avancées de part et d'autre. Parmi les sommes portées en dépense, on trouve, ligne 2, 1,000 drachmes (900 francs, à 90 centimes ou 18 sous la drachme), remis à un démarque; lig. 3, à des trésoriers, 5,000 drach. (4,500 fr.) pour des fêtes qui avaient lieu tous les deux ans; lig. 4, pour le temple d'Hercule 7,000 dr. (6,300 fr.); lig. 5, pour les Aphrodisies, 1,200 dr. (1,080 fr.) pour les Anacées, la même somme; lig. 6, pour quelque indemnité, 500 dr. (450 fr.); lig. 7, pour les Apollonies, 1,100 drach. (690 fr.); lig. 8, pour les Pandies, un talent, 600 dr. (6,050 fr.; le talent de 6,000 dr. = 5,500 fr.) pour les fermages, lig. 9, 144 drach. 2 obol. 1/2 (129 fr. 97 1/2, l'obol. = 0,35). A la 3e lig., M. Bœckh lit TAMIAIN, et, d'après ce mot au duel, les sommes auraient été livrées à deux trésoriers; mais il me semble que le marbre porte TAMIAIΣ au datif pluriel, et que le nombre des trésoriers ou des receveurs ne serait pas fixé. — Col. Chois., *Cat.*, n° 213; Bœckh, v. I, p. 121, n° 82. [Haut. 0^{m},920 = 2 pi. 10 po. — Larg. 0^{m},297 = 11 po.]

L'orthographe de cette inscription est ancienne : les O y sont mis pour OΥ; OΣ pour OΥΣ, et M. Bœckh pense qu'elle n'est postérieure que de peu de temps à l'archontat d'Euclide (403-402 av. J. C.). Dans son état actuel, il y manque, à ce qu'il paraît, plusieurs lettres qu'y avait vues autrefois M. de Kœhler, et qu'il a communiquées à M. Bœckh. Il est fait mention dans cette inscription, lig. 1re et 23e, des habitans d'*Halæ Araphénides*, bourg voisin de *Plothœia*, et à la 29e on trouve *Epacria*, une des douze plus anciennes villes de l'Attique, et située sur une haute colline près d'Œnoé, de Probalinthe, de Marathon et de Tricorythus.

495. SCAMANDRE. N° 544, pl. XXI, 15 lig., *marbre*.

Une partie de cette inscription mutilée est très-fruste. Il paraît qu'il est question d'un décret rendu par un sénat, et de quelque traité avec les habitans des bords du Scamandre, au sujet d'un sacrifice dont les dépenses doivent être réglées par les trésoriers (*trapézites*). On y parle aussi de prytanes et de stratéges, ainsi que des vieux ou des anciens, et des jeunes ou nouveaux sénateurs : ceux-ci sont nommés les premiers. Il s'agit d'un arrêté, et peut-être ces jeunes sénateurs-ci, comme à Rome, donnaient-ils les premiers leur voix dans le conseil. — Col. Chois. [Haut. 0m,426 = 1 pi. 3 po. 9 li. — Larg. 0m,310 = 11 po. 6 li.]

SÉRAPIS. Voy. BÉSIS, 441 B.

SIMOS. Voy. CARTINICUS, 445.

SINOPIS (296). N° 590, pl. 180; pl. XXXV.

SINOPÊ (294). N° 601, pl. 158; pl. XXXIX.

595 A. SMYRNE. N° 857 F, pl. LXII, *marbre*.

Très-petit fragment d'un décret où il était question des SMYRNÉENS, dont le nom s'est en partie conservé à la 2e ligne, et à la 1re, OXΘAI est le reste du mot ΔΕΔΟΧΘΑΙ, «il a semblé,» où se retrouve la formule des décrets.

495 B. SOCRATE, FILS D'APOLLONIUS. N° 860, pl. LXI, 16 l., *m*.

Stèle terminée par un fronton triangulaire et dont l'inscription grecque, horriblement gravée et en fort mauvais état, contient une suite de noms de divers personnages qui la consacrent à Mercure et à Hercule. Après le nom de la première ligne, qui est peu lisible, la série de ces quatorze personnes commence par SOCRATE, fils d'APOLLONIUS. Le nom du père de chaque individu est indiqué. Cette aride nomenclature n'étant d'aucun intérêt, il est inutile de la donner et de s'y arrêter. [Haut. 0m,473 = 1 pi. 5 po. 6 li. — Larg. 0m,211 = 11 po. 6 li.]

496. SOSIAS. N° 618, pl. XLIII, 3 lig., *marbre*.

Pierre sépulcrale ornée d'une moulure, et qui porte l'inscription de SOSIAS d'*Anaphlystus*, de la tribu *Antiochide*, et de NICOPATRA, fille de MÉNÉCLIDÈS. L'inscription est terminée par le fragment de nom A....HΘEN, que M. Osann croit pouvoir restituer ici AΓΡΥΛΗΘEN. La lacune peut contenir

les lettres suppléées, et SOSIAS serait du dème *d'Agrylé*, de la tribu ath nienne ÉRECHTHÉIDE. Ce peut aussi être *Angelé*, de la tribu PANDIONID — Col. Chois., n° 142; — Bœckh, *C. ins.*, v. I, n° 590; — Osann, *Sy* p. 349, n° 10. [Haut. 0m,839 = 2 pi. 7 po. — Larg. 0m,295 = 11 po.]

SOSIBIUS (117 et 118). N° 332, pl. 130 et 126; pl. LXI.

SOSINUS (297). N° 224 *bis*, pl. 198; pl. LIII.

SOSTHÈNES (287). N° 602, pl. 159; pl. XXXIX.

SOSTRATIDES (271). N° 705, pl. 152, 153; pl. LII.

SOSTRATO (274). N° 708, pl. 153; pl. LIII.

SOTÉRIDÈS GALLUS (256). N° 551, pl. 214; pl. XXIII.

496 A. SPHINX (INSCR. DU GRAND). N° 866, pl. LVII, 13 l., *ca*

Gravée sur une des phalanges d'un des doigts des pieds de devant grand Sphinx, cette inscription se composait de douze morceaux dont il nous reste que huit. Elle est en vers élégiaques et en l'honneur du *Sphi que les dieux ont formé, et qui le dispute de grandeur aux Pyramides.*

Cette inscription avait été autrefois copiée, mais inexactement, par Caviglia, et docteur Joung l'a rétablie dans le *Quarterly review*, v. XIX, p. 411. Il y est questio de Latone, et, comme au rapport d'Étienne de Byzance, v. Λητοῦς πόλις, il y ava à Latopolis, dans la Memphitide, un temple de cette déesse, Walpole (*Travels* p. 603), cité par M. Welcker (*Syl.*, p. 221), est porté à croire, d'après cette inscrip tion, que ce temple était près de ce sphinx colossal, et que même il était placé entr ses jambes de devant. La pierre de ces fragmens est un calcaire tendre et dont le grai n'est pas fin. C'est à M. Letronne que je dois, en partie, la restitution et l'intelligenc de cette curieuse inscription. Lorsque ces débris arrivèrent à Paris, ce savant fut l premier à les réunir et à y reconnaître l'inscription qui avait été copiée par Caviglia mais dont il nous manque une partie. En rapprochant nos fragmens, j'ai trouvé qu'i occupaient sur un doigt du pied du colosse une surface d'environ 16 pouces de lon sur 2 pi. 6 po. de large, ce qui peut donner une idée de la grandeur prodigieuse d ce monument. — Voici la traduction libre de cette inscription :

« Les dieux éternels ont formé ton corps merveilleux pour protéger la contrée q « pétrit le froment; ils t'ont étendu au milieu de la plaine fertile pour repousser le sab « de l'île rocailleuse. »

M. Letronne traduit ainsi les cinq derniers vers :

« Ce voisin que les dieux ont donné aux pyramides n'est point comme à Thèbes « Sphinx homicide d'Œdipe; c'est le suivant vénéré de la déesse Latone; c'est le ga « dien du désiré et bon Osiris, roi vénéré de la terre d'Égypte. »

Dans les mots épars qui suivent, et qui forment les commencemens de quatre ve que le docteur Young avait restitués d'une manière tout à fait hypothétique, on li .....le grand habitant des cieux...... Plus loin, ...semblable à HÉPHAISTO (Vulcain).... Et d'autres parties de mots qui, n'offrant pas de suite, ne permette pas, selon M. Letronne, de songer à compléter cette curieuse inscription. Mais peu être quelque jour sa sagacité ou de nouveaux monumens lui offriront-ils les moyens nous en apprendre davantage. Voy. *Journ. des Sav.*, août 1830, p. 505.

STRATÉ (275). N° 224 *ter*, pl. 154; pl. LIV.

SYCHÉ (281). N° 600, pl. 180; pl. XXXIX.

SYNETÉ (289). N° 605, pl. 155; pl. XL.

TÉLESPHORE (291). N° 675, pl. 157; pl. LII.

497. THAÏS. N° 587, pl. XXXIII, 2 colonn., 3 lig., *marbre*.

Pierre sépulcrale ornée d'un fronton, et inscription de THAÏS et d'EUPORUS de *Milet*, enfans d'ELPIS. — Col. Chois., *Cat.*, n° 141; — Bœckh, *C. ins.*, v. I, n° 717. Voy. aussi n° 692. [Haut. 0m,229 = 8 po. 6 li. — Larg. *idem*.]

497 A. THAMÉNIS. N° 816, pl. LX, 7 lig., *marbre*.

Inscription grecque en mauvais état, trouvée en Égypte, consacrée le 2 de *Méchyr* (28 janvier), par THAMÉNIS, fils d'APOLLONIUS et de TBÉTIS, pour la santé de ses cinq enfans, la onzième année du règne de LUCIUS SEPTIMIUS SÉVÈRE *arabique, adiabénique, parthique, très-grand*, et de son fils MARC-AURÈLE (*Sévère*) ANTONIN (*Caracalla*), *pieux empereurs* (204 de J. C.). [Haut. 0m,568 = 1 pi. 9 po. — Larg. 0m,785 = 2 pi. 5 po.]

498. THÉOMNESTE. N° 603, pl. XXXIX, 4 lig , *marbre*.

Inscription consacrée par THÉOMNESTE *de Xypeté*, élu par le peuple athénien stratége de la Paralie, district sur le bord de la mer, sous l'archonte MÉNÉCRATE, qui appartient à la série des années après la deuxième de la 123e olympiade dont on n'a pas la suite des archontes; trouvée au cap Sunium par M. Fauvel. — Col. Chois., *Cat.*, n° 191; Bœckh, *C. ins.*, t. I, n° 178. [Haut 0m,108 = 4 po. — Larg. 0m,839 = 2 pi. 7 po.]

499. THÉRA. N° 773 *bis*, *717, pl. 253; pl. LIII, 6 lig., *marbre*.

Cet autel cylindrique en marbre blanc est consacré à Bacchus. Les guirlandes et les bucranes dont il est orné ne sont pas terminés. L'inscription offre une invocation à BACCHUS, de la part des habitans de *Théra*, aujourd'hui Santorin, et en faveur du roi d'Égypte, PTOLÉMÉE VI, *Philométor*, de la reine CLÉOPÂTRE et de leurs enfans. On donne au roi et à la reine le titre de dieux qui *aiment leur mère*, ce que signifie Philomêtor. Le règne de ce Ptolémée est de l'an 181-146 av. J. C. — Col. Chois., *Cat.*, n° 71. [Haut. 0m,677 = 2 pi. 1 po. — Larg. 0m,568 = 1 pi. 9 po.]

THÉRA. Voy. CLITOSTHÈNES JULIANUS.

500. TITIANUS. N° 545, pl. XXII, 9 lig., *marbre*.

Inscription en neuf lignes incomplètes, où il est question du *Céryx* ou héraut de quelque divinité. Il y avait peut-être à la 2e ligne ΤΗΣ ΟΜΙ-

ΛΙΗΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΟΥ ΕΛΕΥΘΕΡΙΟΥ, prêtre du collége de Jupiter Élethérius, et à l'avant-dernière ligne ΟΙ ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΟΜΙΛΙΗΝ ΤΟΥ ΔΙΟ ΤΟΥ ΕΛΕΥΘΕΡΙΟΥ ΕΚΔΙΚΗΣΑΝΤΕΣ, les membres, les juges du collége, etc. Mais M. Bœckh croit que, ligne 1re, il s'agit de l'*hiérocéry*, héraut sacré; lig. 2, d'ὀμπνίη Δημήτηρ; on donnait à Athènes, à Déméter ou Cérès, le titre d'*ompnia,* vénérable, ou dispensatrice de la fertilité, q l'on retrouve appliqué comme à une déesse, à Domitia Calvilla, mère Marc-Aurèle, lig. 56 de la 2e inscription triopéenne. Ce titre répond celui d'*Alma,* nourricière, que les Romains donnaient à Cérès. Lig. 4, on parle ici des peines et des amendes; lig. 6, du collége sacré ou syndrion d'Éleusis. — Col. Chois., *Cat.,* no 224; — Bœckh, *C. ins.,* t. no 524.—Voy., sur *ompnia,* Visconti, *Iscrizioni triopee, etc.* [Haut. 0m,2 = 9 po. 6 li. — Larg. 0m,202 = 7 po. 6 li.]

500 A. Titius Gemellus. No 857 G, buste, pl. lxii, *Paros gros grains.*

Ce personnage, d'un âge avancé et d'un air sévère, et dont la tête bi modelée a du caractère, est vêtu de la tunique recouverte en partie d' manteau. Ses yeux sont creusés comme pour y en insertir de métal bien d'un autre marbre, pratique très-usitée chez les anciens, qui sur point avaient un goût entièrement opposé au nôtre, de même que sur sculpture polychrôme ou de matières de diverses couleurs et même de tures différentes. Les cheveux et la barbe, sans masses ni relief, ne s qu'à peine indiqués par quelques hachures dans le marbre, ainsi qu'on voit à des têtes du temps des deux Philippe, vers le milieu du IIIe siècle notre ère. Le nez a été refait de même qu'une grande partie des oreille Le piédouche sur lequel est l'inscription tient au buste. Cette inscription nous apprend pas ce qu'était ce Titius Gemellus dont le buste nous off le portrait (*protomé*) : on voit seulement qu'il l'avait consacré pour perpétuer son souvenir, et qu'il l'avait placé, pour que l'on en prît soin, dan un endroit, qu'il ne nomme pas. Le mot ЄΠΟΙΗCЄΝ, à la 6e ligne, autorise tout à fait à penser que non-seulement il l'avait consacré, mais qu'il l'ava fait lui-même, et c'est alors un nouveau sculpteur à joindre à la liste d ceux dont les noms nous ont été conservés; ce qui ajoute une grande valeur à ce monument, que son inscription rend déjà remarquable; car il e très-rare que les bustes et les statues portent des inscriptions, et surto qu'elles y soient placées de cette manière, et il l'est encore plus qu'ell nous apprennent les noms de leurs auteurs. Je sais que Visconti fais grand cas de ce buste, encore en magasin. [Haut. 0m,785 = 2 pi. 5 po.]

500 B. Trajan. No 864, pl. lxi, 25 lig., *pierre calcaire.*

Stèle égyptienne portant une inscription grecque gravée *la premiè année du règne d'*Adrien, *et qui rappelle que sous celui de* Trajan, *et honneur de la nouvelle déesse* (probablement Plotine, à laquelle on donn le titre de *nouvelle Vénus,* comme dans les inscriptions triopéennes on

core Faustine la jeune de celui de *nouvelle Cérès*), Isidora, *fille de* Mégistès *de Tentyra, a bâti, à ses frais, le temple et son enceinte, pour elle, pour son mari* Artbôte *et ses enfans, et comme un hommage de son frère* Apollonius. Isidora *a fait de grandes dépenses pour le temple de la nouvelle déesse, et avec l'aide de* Horus Labytès, *curateur du temple de la nouvelle Vénus, elle a réglé la construction du temple, du puits et des autres travaux, comme un témoignage de sa piété.* Cette inscription, très-mal gravée, et où l'on a oublié des lettres, est remplie de fautes de langue : à la ligne 7, l'*article* est au génitif, et le *substantif* à l'accusatif; à la lig. 9, le nom d'*Artbôte* est au génitif, et sa désignation d'*époux* au nominatif; il en est de même aux lig. 11 et 12 pour le nom d'*Apollonius* au génitif, et *père* au nominatif; à la lig. 17, le participe qui a rapport à *Isidora* est un masculin : le nom d'*Isidora* est écrit, lig. 4, ΙΙϹΙΔωΡΑ, et lig. 18, ΗΙΙϹΙΔωΡΑ, κ. τ. λ. Cette inscription offre comme particularité des raies qui séparent l'une de l'autre toutes ses lignes. Ce qui suit le grec est en égyptien démotique. Je dois, en grande partie, la rectification de plusieurs endroits à M. Letronne et à M. Champollion Figeac. — *Bull. Feruss.*, part. philolog., v. V, p. 388. [Haut. 0^m,717 = 2 pi. 2 po. 6 li. — Larg. 0^m,365 = 1 pi. 1 po. 6 lig.]

500 C. Triadelphus. N° 861, pl. lxi, 2 lig., *pierre calcaire.*

Stèle égyptienne qui porte sculptées trois figures, et où on lit l'inscription grecque de Triadelphus, fils de Sérapus, qui a vécu cinquante ans et cinq mois. [Haut. 0^m,460 = 1 pi. 5 po. — Larg. 0^m,329 = 1 po. 2 li.]

501 et 501 A. Triopéennes (Inscriptions). N°s 211 et 211 *bis*, pl. vii, viii, ix.

Ces deux belles inscriptions, en vers et sur des tables de marbre pentélique, monumens épigraphiques des plus célèbres, furent trouvées, l'une (211 *bis*), la plus courte, en 1607, l'autre, la plus intéressante, en 1617. Le même endroit nous les avait conservées; c'était le *Triopium*, maison de campagne délicieuse d'Hérode Atticus, connue déjà par deux autres inscriptions gravées sur des colonnes de marbre cipolin de Caryste en Eubée, et qui, de la collection Farnèse à Rome, ont passé au musée de Naples. Nos inscriptions étaient autrefois, à la Villa Borghèse ou *Pinciana*, placées dans un bois charmant, en avant et de chaque côté de la façade d'un joli temple. Ce *Triopium*, dont il ne reste plus rien, n'était qu'à trois milles de Rome, sur la voie Appienne, et Hérode l'habitait avec sa femme la belle Regilla, qui, comme lui, comptait parmi ses ancêtres les personnages les plus illustres et qui remontaient aux premiers temps historiques, ceux d'Hérode aux héros d'Athènes, et ceux de Regilla aux premiers rois de Troie. Ce célèbre rhéteur athénien, du temps d'Adrien, d'Antonin Pie et de Marc-Aurèle, étonna la Grèce et Rome par son esprit, son éloquence et surtout par ses richesses et sa magnificence. Le bonheur dont jouissait Hérode, entouré de sa nombreuse famille, disparut avec Regilla, qu'il perdit et qu'il ne remplaça pas pendant le reste de sa vie qui fut encore assez

longue (1). Ce fut alors que, pour perpétuer le souvenir et les témoignages de sa douleur et la mémoire de sa tendresse pour celle qu'il regrettait si vivement, il fit élever un monument à Regilla, dont il consacra la statue dans le temple qu'il avait érigé à Cérès Triopéenne, protectrice du *Triopium*, à laquelle il avait dédié une enceinte considérable et sacrée, et un bois qui l'était aussi; et ces riches domaines de Regilla devinrent, pour ainsi dire, ceux de la déesse de l'agriculture : elle devait défendre contre toute profanation et son temple et les terres dévouées à son culte. Le nom de *Triopium*, que l'on avait donné à ces beaux lieux, si riches en vignes, en bois, en champs, en vergers, en prairies, était fait pour intéresser en leur faveur Cérès par le double souvenir d'un de ses plus cruels ennemis et de l'un de ses favoris les plus chers. L'on sait que dans la haute antiquité, aux temps où l'histoire se revêt de toute l'apparence de la fable, il y eut deux Triopas très-différens l'un de l'autre : l'un, Éolien, habitait la Thessalie, aux environs de Dotium. Insultant à Cérès, à ses honneurs et à son culte, il osa, dans son impiété, faire couper un bois qui lui était consacré. L

(1) Parmi les écrivains anciens, PHILOSTRATE, dans ses Vies des sophistes, est celui qui nous a laissé le plus de détails sur la vie d'Hérode Atticus, dont il nous donne une biographie assez étendue. On y trouve de curieux documens sur ce célèbre rhéteur et sur plusieurs personnages de son temps. C'est la principale source où l'on ait à puiser, pour connaître son esprit, son goût, ses richesses et l'influence qu'ils lui donnèrent sur presque toute la Grèce, sous les règnes d'Adrien, d'Antonin Pie, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus, et peut-être jusqu'au commencement de celui de Commode. Philostrate discute le genre du talent oratoire d'Hérode, ses qualités et ses défauts : il paraît qu'il avait beaucoup de verve et d'abondance; sa répartie était spirituelle, mordante et prompte. Il maniait le sarcasme et la plaisanterie avec adresse. Mais il semble aussi qu'il ne manquait pas d'un peu de cette afféterie et de cette prétention que l'on reprochait à d'autres rhéteurs et à des sophistes de cette époque. Hérode avait laissé des discours, une histoire et des mémoires estimés. — AULU-GELLE, lié avec Hérode, qu'il met souvent en scène dans ses Nuits attiques, dont plusieurs se passèrent dans la belle campagne que cet opulent rhéteur avait à Céphisia, parle de lui et de l'à-propos de ses reparties et de ses conseils, l. I, c. II. — Il est aussi question d'Hérode Atticus dans JULES CAPITOLIN, qui cependant ne dit qu'un mot sur lui dans la Vie de Marc-Aurèle et dans celle de Lucius Verus. — PAUSANIAS, en plusieurs endroits, parle des beaux édifices et des statues qu'avait fait faire Hérode Atticus; mais il n'en dit que quelques mots; et tous ces chefs-d'œuvre eussent bien mérité que ce voyageur fût moins laconique et qu'il entrât dans plus de détails. — SUIDAS a écrit quelques lignes sur Hérode : il lui donne, pour prénom *Julius* au lieu de *Tiberius*, et il appelle *Plutarque* son grand-père celui que Philostrate nomme *Hipparque*. Il dit que le père d'Hérode fut gouverneur de l'Asie, et deux fois consul. Le reste de son article, qui est très-court, est tiré de Philostrate. — C'est à l'aide de ces documens, de quelques autres que fournissent çà et là les auteurs, et surtout de Philostrate, que BURIGNY, de l'Académie des inscriptions, a donné un essai sur la vie d'Hérode Atticus dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XXX, p. 1 - 25. Il est agréable à consulter. — Quant à nos inscriptions, elles ont été publiées à plusieurs époques, et dès leur découverte, par plusieurs savans, le père SIRMOND, CASAUBON, JOS. SCALIGER, SAUMAISE, MONTFAUCON, qui en ont donné des traductions et de savans commen-

déesse ne laissa pas impuni ce sacrilége; elle tourmenta Érysichthon, fils de Triopas, d'une faim si vorace et si insatiable, qu'après avoir tout dévoré autour de lui, vendu ses biens pour l'apaiser, il finit par vendre sa fille et, se déchirant à belles dents, par se repaître de sa propre chair, ce que raconte fort au long Ovide avec d'effrayans détails (1). L'autre Triopas, fils de Phorbas, d'Argos (2), plus ancien, était, au contraire, tout entier à Cérès qui le chérissait, et à laquelle il consacra, à Argos, le culte le plus dévoué. C'était à ce Triopas-ci qu'avait voulu se comparer Hérode lorsqu'il donna le nom de *Triopium* au beau lieu qu'il consacrait à Cérès, que le souvenir de son favori engagerait à le prendre sous sa protection. Plusieurs passages des inscriptions font allusion à ce héros, tandis que dans ses imprécations contre ceux qui toucheraient aux monumens ou aux terres sacrées, et sur lesquels Hérode invoque la vengeance du génie qui poursuit le crime et de l'Érinnys Triopéenne, la furie qui a poursuivi Triopas, c'est de celui de Thessalie que l'on rappelle, pour inspirer l'effroi, et le crime et le châti-

mentaires. Enfin l'on compte quatorze éditions de ces inscriptions. Mais il est presque inutile d'y avoir recours depuis que l'illustre VISCONTI les a fait paraître accompagnées de notes et de traductions latines et italiennes en vers. Cette savante dissertation offre tout ce que l'érudition et la sagacité peuvent fournir sur ce curieux sujet, sous le rapport de la langue, de l'histoire et de la mythologie; il dit aussi quelques mots sur les quatorze éditions. Cet ouvrage a paru, in-4o, en 1795, et le docteur Labus l'a publié dans le 1er vol. des Œuvres diverses (*Opere varie, etc.*, in-8o, 1827-1831) de Visconti. Le savant FIORILLO avait fait paraître, en 1801, un nouveau travail sur Hérode Atticus et sur ce qui nous reste de lui, ainsi que sur les inscriptions. Il a ajouté de nouvelles observations à celles de Visconti; mais ce c'est, en général, que sur la langue, ce qui lui fournit l'occasion de citer des fragmens de beaucoup de poëtes anciens. Il donne aussi ce qui existe d'un discours d'Hérode, qui cependant paraît, selon M. Petersen, n'être pas de notre rhéteur; et complète tout ce qu'il pouvait y avoir à dire et sur les inscriptions et sur Hérode Atticus. M. Labus ne parle pas de cette édition de Fiorillo.

(1) Il paraît qu'après la mort d'Érysichthon on éleva un *Triopium* à Cnide en Carie, mais qu'il n'était pas consacré à Cérès. Voy. Hérodote, I, c. CXLIV; — *Schol. Theocr. id.*, 17, 69; — Callim., *Hym. Cer.*, v. 23 et sqq., et les notes de Spanheim. — Lactance, VIII, II. — Ces auteurs ne sont pas d'accord, les uns mettant sur le compte de Triopas ce que d'autres attribuent à Érysichthon; — Ovide, *Mét.*, VIII, 720 et suiv.; — Hygin, *P. Astr.*, II, 14.

(2) Ce Triopas eut deux fils, Piramus et Pélasgus; celui-ci fut, dit-on, le premier qui établit le culte de Cérès et lui éleva un temple sous le nom de *Cérès Pélasgide*, où il fut enterré, et qui existait encore du temps de Pausanias (*Cor.*, c. XXII). Ce temple, quoique érigé par Pélasgus, pouvait bien, en mémoire de son père, chéri de Cérès, s'être appelé *Triopium*. Ce fut d'après cette antique dénomination qu'Hérode Atticus, passionné pour l'archaïsme, aura donné le nom de *Triopium* au bourg où il avait élevé un temple à Cérès, et au lieu de sépulture pour lui et pour sa famille. Ce goût d'Hérode se montre bien dans les inscriptions du musée de Naples, qui contiennent en quelques lignes des imprécations contre ceux qui violeraient les propriétés du *Triopium*. Elles sont écrites en caractères qui, depuis plusieurs siècles, n'étaient plus en usage en Grèce et avaient de grands rapports avec ceux de l'alphabet des anciens Pélasges.

ment. Hérode ou son poëte n'adresse pas ses prières et ses louanges seulement à l'ancienne Cérès, l'une des premières et des plus grandes divinités de l'Olympe, il implore aussi l'auguste protection de la nouvelle Cérès, l'impératrice Faustine, femme d'Antonin Pie, admise depuis peu, malgré ses désordres, aux banquets des dieux, et à laquelle on avait érigé des temples et des autels. On voit, par la fin de la seconde inscription, que Regilla n'a pas reçu les honneurs de l'apothéose, que ce n'est encore qu'une héroïne, telle qu'Alcmène et Sémélé, et l'on espère que l'ancienne Cérès, Minerve, et la nouvelle Cérès l'accueilleront avec bienveillance et comme une de leurs protégées parmi les chœurs des antiques héroïnes ou des demi-déesses, auxquelles on rendait des hommages bien moins solennels que ceux que l'on offrait aux grandes divinités de l'Olympe.

Traduction libre de la première inscription (501), pl. IX, en 39 lig.

Saumaise, et après lui Brunck, avaient attribué cette inscription à Hérode Atticus lui-même. Mais Visconti pense qu'elle est du même poëte que la seconde, et d'autant plus qu'aucun des auteurs qui parlent d'Hérode Atticus, de ses talens et de ses ouvrages, ne dit qu'il se fût occupé de poésie. Fiorillo est de cet avis; il donne des fragmens de pièces de vers d'un Hérode nommé aussi *Hérondas*, qu'on avait cru notre Hérode Atticus, et qui est un poëte iambique cité par quelques anciens écrivains, et dont on ne connaît pas l'époque. [Haut. de l'inscr., 0m,670 = 2 pi. 0 po. 9 li. — Larg. 0m,360 = 1 pi. 1 po. 2 li.)

« Auguste protectrice d'Athènes, toi qu'a vue naître le lac Triton, Minerve, et to[i] « dont les regards scrutent les actions des mortels, Némésis (*Upis, Opis*) qu'ador[e] « Rhamnus; déesses dont les temples sont voisins de Rome aux cent portes, honorez c[es] « champs fertiles, ce bourg hospitalier de Triopas dévoué à Cérès, afin que parmi l[es] « immortels vous ayez le titre de déesses triopéennes. Lorsqu'abandonnant le palais de « votre père, le dieu formidable de la foudre, vous venez visiter ou Rhamnus ou la « vaste Athènes, venez aussi protéger ces moissons d'épis, ces arbres touffus et ces verdoyantes prairies; car Hérode vous a dévoué cette terre sacrée, qu'environne une enceinte circulaire, et que la postérité doit conserver intacte et respectée. Minerve « alors, agitant sur sa tête immortelle le terrible cimier de son casque, a d'un signe bienveillant accueilli cette prière, et ce ne serait pas impunément que l'on toucherait « une parcelle de terre ou une pierre de cette enceinte sacrée; car les décrets des « Parques ne sont pas vains contre ceux qui profanent les temples des dieux. Écoutez « donc, agriculteurs et champêtres habitans du voisinage : cette terre est sacrée; l'on « ne doit pas porter la main sur les statues des déesses; respectez-les, et elles sont prêtes « à écouter favorablement vos prières. Qu'aucun de vous n'attaque avec le hoyau, « ministre du noir Pluton (1), ni les vignes, ni les arbres du bois sacré, ni les verdoyantes prairies; qu'il n'élève pas un nouveau monument et qu'il ne viole pas l'ancien. Il n'est pas permis de jeter la terre sacrée sur un mort, à moins qu'il ne soit de « la famille ou du sang d'Hérode qui l'a dédiée : ceux-là seuls en ont le droit, et la divinité les protége. C'est ainsi que Minerve plaça dans son temple, pour partager ses « sacrifices, le roi Érichthonius. Que celui qui n'écoutera pas ces paroles ou qui ne s'y « conformera pas et manquera de respect ne reste pas impuni; que l'active Némésis et « le génie vengeur et infatigable le punissent, et qu'il soit agité par de terribles ca-

(1) Le poëte donne au hoyau le titre de *ministre de Pluton*, parce que cet instrument, l'*ascia* de Romains, servait aux sépultures.

« lamités. Et l'on sait que la force redoutable de l'éolien Triopas ne le sauva pas lors-« qu'il eut profané le champ de Cérès. Respectez donc dans ce Triopium et le lieu et « celui dont il porte le nom, et le châtiment qu'encourut Triopas, ou craignez d'être « poursuivis par l'Érynnis triopéenne. »

Traduction libre de la seconde inscription (501 A), par MARCELLUS, en 65 lig., pl. VII, VIII. [Haut. de l'inscr., 1m,170 = 3 pi. 7 po. 3 li. — Larg. 0m,520 = 1 pi. 7 po. 3 li.]

On avait mis en doute que le nom que porte en tête cette inscription fût celui de son auteur; mais certes il ne désigne pas le personnage auquel aurait été consacré le monument; et ce nom est au génitif comme ceux de plusieurs poëtes de l'anthologie grecque à la tête de leurs pièces de vers. Aussi Visconti, et après lui Fiorillo, regardent-ils ce Marcellus comme l'auteur de notre inscription; il est même bien probable que c'est à lui que nous les devons toutes les deux. Il se peut très-bien qu'elles fussent placées, dans deux endroits différens, à peu de distance l'une de l'autre, et que celle que nous donnons la dernière, parce qu'elle a été découverte après l'autre, eût été celle que l'on eût d'abord rencontrée autrefois. D'après le contenu de ces inscriptions, il me semblerait que celle-ci, qui invite le voisinage à venir dans le temple offrir ses hommages aux déesses, devait être placée près et en avant du temple; et que l'autre avait dû être exposée dans les prairies ou les bois qui, dépendant du temple, étaient entourés de l'enceinte sacrée. Ne la trouvant qu'après avoir dépassé le temple et lu la première, l'on crut inutile d'y répéter le nom du poëte. Il paraîtrait que ce Marcellus est celui qui, sous les premiers Antonins, se distingua par son talent pour la poésie, et qui était de Sidé en Pamphylie. Il ne reste de ses œuvres que quelques vers sur les remèdes que fournissent les poissons, et ces fragmens sont très-insuffisans pour faire apprécier son génie poétique. On a même trouvé qu'il y avait beaucoup de différence entre ces vers et ceux de l'inscription qui porte le nom de Marcellus; mais ce n'est pas une raison pour que les uns et les autres ne fussent pas de la même plume. Fiorillo fait observer, avec raison, que le même poëte pouvait et devait monter sa lyre sur des tons très-différens lorsqu'il décrivait en vers les poissons, ou lorsqu'élevant et anoblissant ses chants, il s'adressait aux dieux et invoquait leur pouvoir et leur protection. Il en est ainsi de Nicandre, qui module tout autrement ses vers pour parler des animaux ou pour décrire, avec tout le charme de la poésie, les nymphes, leur séjour et leurs plaisirs.

« Accourez vers ce temple, femmes du Tibre, faites fumer les parfums sacrés aux « pieds de la statue de Regilla : elle était de l'opulente race d'Énée, illustre rejeton de « Vénus idéenne et d'Anchise ; elle se maria à Marathon. Les déesses célestes, l'ancienne « et la nouvelle Cérès l'honorent, et c'est à elles qu'est consacrée la statue de cette « beauté à la taille élégante, compagne à présent des héroïnes dans les îles des bien-« heureux, où règne Saturne. Tel est le prix qu'elle a reçu pour son âme vertueuse, « lorsque Jupiter eut compassion de l'affliction de son époux, réduit, dans sa triste « vieillesse, à sa couche solitaire; quand les Parques avides eurent enlevé de son su-« perbe palais la moitié de ses enfans. Deux seuls lui restaient, tout jeunes encore, « ignorant tous leurs malheurs, et ne sachant pas de quelle mère les avait privés la mort « impitoyable, avant qu'eussent été filés pour elle les jours de la vieillesse. Jupiter, « ainsi que ce prince qui lui ressemble par sa figure et par sa sagesse, eut pitié de l'in-« consolable Hérode. Jupiter chargea le Zéphyr de transporter sur son souffle aux « Champs Élyséens, à travers l'Océan, cette femme divine. L'empereur accorda au fils « d'Hérode l'honneur d'orner ses pieds de brillantes chaussures, telles que celles de « Mercure, lorsque dans l'obscurité de la nuit il enleva Énée à l'armée des Grecs. Aux « pieds du dieu protecteur de ce héros brillait le croissant éclatant de la lumière de la

« lune; et depuis, les descendans d'Énée l'attachèrent à leur chaussure, présent qu'ils « firent aux nobles fils des Ausoniens. Et bien que le fils d'Hérode soit issu du sang des « Cécropides, on ne reprochera pas de porter l'ancien ornement des Tyrrhéniens à celui « qui se glorifie de descendre de Mercure et d'Hersé, s'il est vrai que Céryx soit l'an- « cêtre d'Hérode de la race de Thésée. C'est à ces titres que, comblé d'honneurs et con- « sul éponyme, il a été reçu dans ce sénat dont les siéges sont les premiers des trônes. « L'Hellade n'a pas de race plus royale et plus illustre que celle d'Hérode, ni de voix « plus célèbre, et on l'appelle la langue d'Athènes. Quant à Regilla, cette beauté qui « descend d'Énée et de Ganymède, elle était du sang de Dardanus et de Tros, fils « d'Érichthonius. — Présente-lui des offrandes, honore-la par tes sacrifices, si tu le « veux, nul n'y est forcé; mais la piété peut se plaire à adresser ses hommages aux « héros. Car Regilla n'est plus mortelle, et cependant elle n'est pas encore déesse. « Aussi n'a-t-elle encore ni temple ni tombeau, et n'a reçu ni les hommages que l'on « rend aux mortels, ni ceux que l'on doit aux dieux. Son monument, dans un dème « d'Athènes, est semblable à un temple, et son âme voltige autour du sceptre de Rha- « damanthe. Sa statue a été bien accueillie de Faustine. Jadis elle possédait dans le « territoire de Triopas de vastes campagnes, des vignes et des champs d'oliviers; et « l'impératrice déesse ne dédaignerait pas de voir cette jeune épouse devenir le ministre « et la compagne de ses honneurs. Car Diane au trône d'or n'a pas dédaigné Iphigénie « et Minerve aux yeux sévères ne repoussa pas Hersé. L'auguste mère du puissant « César (1), reine des anciennes héroïnes, ne verra pas non plus avec peine Regilla ad- « mise parmi les antiques demi-déesses, où elle-même, avec Alcmène et Sémélé, règne « sur les chœurs des Champs Élysées. »

Tibérius Claudius Hérode Atticus, si célèbre en Grèce et à Rome sous les premiers Antonins, descendait de l'illustre famille des Éacides, qui reconnais- sait pour chef Ajax, fils de Télamon, et il était né à Marathon. Ses ancêtres avaient occupé les places les plus considérables en Grèce. Hipparque, son grand-père, accusé ou soupçonné d'aspirer à la tyrannie, fut obligé de s'éloi- gner d'Athènes, et ses biens furent confisqués. Atticus, son fils, en recouvra ce- pendant quelque partie; mais il vivait dans une honnête médiocrité, lorsqu'un heureux hasard, la fortune qui ne fut pas aveugle pour lui, le combla à pro- fusion de ses faveurs en lui faisant trouver dans sa maison, près du théâtre à Athènes, un immense trésor. Il faut même qu'il fût hors de proportion avec les fortunes les plus considérables, et qu'Atticus en fut embarrassé et effrayé car il s'adressa à l'empereur Nerva pour qu'il lui donnât ses ordres à ce sujet le bon empereur lui répondit d'en user à son gré; Atticus n'étant pas en- core rassuré, renouvela sa démarche près du prince, en attestant que ce trésor était énorme. « Eh bien! puisque la fortune vous l'a donné, lui ré-

(1) La mère de Marc-Aurèle était *Domitia Calvilla* ou *Carvilla*, nommée aussi *Domitia Lucilla*, de famille consulaire, fille de *Calvisius Tullius*, deux fois consul selon Jules Capitolin (*Hist. Aug.*, t. I, p. 288). Elle avait épousé Annius Verus. Morte avant que son fils Marc-Aurèle fût empereur, elle ne reçut pas les honneurs de l'apothéose; aussi n'est-elle pas ici regardée comme déesse. Mais c'était déjà pour elle et pour son fils un grand honneur de se voir associée aux antiques héroïnes Alcmène et Sémélé, que Jupiter avait rendues mères d'Hercule et de Bacchus. — L'ornement dont il est parlé plus haut est le croissant en ivoire que les sénateurs romains portaient à leur chaussure, selon les uns sur le cou-de-pied, selon d'autres au talon, et que Rome tenait des Étrusques ainsi que la plupart de ses institutions.

répliqua Nerva, il est bien à vous; usez-en et abusez-en à votre volonté.» Atticus suivit ce conseil, et rien n'égala sa magnificence et sa libéralité : il ne ressemblait guère à ces avares que tance son biographe Philostrate, et qui, entassant et gardant à vue leurs richesses dans les prisons de leur trésor, en sont les impitoyables geôliers. Les biens considérables de la femme qu'épousa l'opulent Atticus ajoutèrent encore à ses richesses dont il fit le plus noble usage. Les habitans d'Alexandria Troas obtinrent de l'empereur Adrien qu'il rétablît leurs bains : la somme de 3,000,000 de drach. (2,700,000 fr.) qu'il avait accordée étant épuisée, les travaux allaient être suspendus; Atticus offrit et donna 4,000,000 de dr. (3,600,000 fr.) pour les terminer. Souvent il sacrifiait dans un jour cent bœufs à Minerve, et tous les Athéniens prenaient part au festin sacré. Par son testament il laissa à chacun d'eux une mine (91 fr.) par an. Mais il paraît que son fils Hérode Atticus n'exécuta pas très scrupuleusement cette clause du testament de son généreux père. Cet opulent Athénien était la ressource de tous ses concitoyens, et il y en avait peu qui, pour leurs affaires ou dans leurs besoins, n'eussent eu recours à lui, et auxquels il n'eût prêté de l'argent. Héritier des billets qu'ils avaient faits à son père, Hérode Atticus convoqua tous les Athéniens. Il fit d'abord un arrangement de cinq mines une fois payées, au lieu de la mine de rente qui leur avait été léguée. Produisant ensuite les obligations des sommes dues à son père et à son grand-père, et donnant à la plupart des citoyens leurs billets en échange de la mine de rente qu'ils comptaient recevoir, il s'acquitta de cette manière du legs auquel il était tenu. Beaucoup d'Athéniens restèrent encore ses débiteurs; l'on fut en général mécontent de la conduite trop adroite d'Hérode Atticus, et ses libéralités ne la lui firent pas pardonner. Aussi, lorsqu'il fit construire en marbre pentélique un magnifique stade, qu'il nomma *Panathénaïque*, comme destiné *à tous les Athéniens*, ne manqua-t-on pas de dire qu'il méritait bien ce nom, puisqu'il avait été fait avec l'argent dont il avait frustré *tous les Athéniens*. Les côtés de ce stade très-grand venaient jusqu'au bord de l'Ilyssus, et l'autre extrémité s'appuyait à une colline où il s'élevait en amphithéâtre. Ce superbe ouvrage fut fait en quatre ans; Philostrate dit qu'aucun autre ne peut lui être comparé, et on y employa une grande partie des marbres du mont Pentelé. Pausanias (1) se contente de dire que l'on n'ajouterait pas foi à ce qu'il en rapporterait, et qu'on ne le voyait qu'avec admiration. Sur un des côtés de ce stade, Hérode avait érigé un temple à la Fortune, et il le lui devait bien. La statue de la déesse était en ivoire, mais malheureusement on n'en nomme pas le statuaire. On parle aussi d'un navire du stade Panathénaïque qui glissait sur terre au moyen de mécaniques cachées. Il est probable que c'était dans ce stade que se célébrait une partie des fêtes des Panathénées. Il faut qu'Hérode Atticus eût beaucoup de crédit sur la jeunesse d'Athènes : avant lui, dans ces pompes solennelles, les jeunes gens étaient vêtus de noir en mémoire de la mort d'Égée; il leur fit changer de costume, et ils assistèrent en blanc aux Pa-

(1) *Att.*, c. XIX.

nathénées, qui, très-lugubres jusqu'à Hérode Atticus, lui durent de pre un caractère plus gai.

Hérode fit élever à Athènes un très-beau théâtre en mémoire de sa fe Regilla : les plafonds et les sculptures étaient en bois de cèdre; il p qu'il était couvert comme un temple : Philostrate assure que dans to monde romain il n'y avait rien de plus beau que le stade Panathénaïq ce théâtre. Celui que lui dut la ville de Corinthe le cédait au théâtre thènes. Parmi beaucoup de statues, on y citait celles de Neptune isth et d'Amphitrite qui étaient colossales, en or et en ivoire (1). Hérode At étendait de tous côtés ses libéralités et laissait des témoignages de goût. A Delphes, c'était le stade d'Apollon pythien, qui anciennement en pierre, et qu'Hérode revêtit de marbre pentélique (2); aux Thermop de superbes thermes. Il ne s'en tenait pas aux diverses contrées de la Gr en Italie, à Canusium, de beaux bains et des eaux en abondance, ame à grands frais et distribuées dans toute la ville, attestaient sa magnifice Tous ces travaux, que tout autre eût trouvés considérables, et qui eu épuisé sa fortune, étaient encore peu de chose pour la noble ambition d rode, pour ses richesses et pour le désir qu'il avait de les employer à l lité publique. Quelques villes avaient à se féliciter de sa libéralité, mais i rait voulu mériter, par un seul ouvrage, la reconnaissance du Pélopon de toute la Grèce et de la postérité. Il forma donc le projet de co l'isthme de Corinthe et de procurer, par le large détroit qu'il aurait ou une navigation moins longue et plus facile, et de rendre, en abrégea route, un grand service au commerce entre les côtes de la Grèce et Macédoine, à l'ouest de l'isthme, et l'Asie Mineure. On ignore ce qui s'opposer à ce vaste et utile projet d'Hérode, mais il ne le réalisa pas.

Malgré les bienfaits qu'Hérode répandait de toutes parts, malgré la que son esprit, ses talens, l'affabilité de ses manières, son éloquence tiraient sans cesse autour de lui autant que ses richesses, qui sembl appartenir à tout le monde, la malignité, depuis longtemps, se décha contre lui et faisait circuler sourdement sur sa conduite et sur son amb d'odieuses inculpations : il se serait rendu coupable de concussions, d' tions et des actes les plus arbitraires pendant qu'il était à la tête du vernement d'Athènes. On alla même jusqu'à le charger du crime d' fait mourir sa femme, la vertueuse et belle Regilla, enceinte de huit Et cependant à sa mort il avait, et pendant longtemps, donné des pre

(1) Ces statues étaient dans le temple de Neptune isthmien; elles formaient un immense groupe : Neptune et Amphitrite étaient sur un quadrige dont les chevaux dorés avaient les sabots en ivoire. Ils étaient conduits par deux tritons en or, et de la ceinture en bas en ivoire. Palémon, en or et en ivoire, était debout sur un dauphin; sur la base était représentée la mer personnifiée et tenant entre ses bras Vénus enfant. Autour étaient les Né Sur la même base on voyait les dios Castor et Pollux, divinités protec des navigateurs. Le calme de la étail aussi représenté, ainsi qu'un c marin, Ino, Bellérophon et Pégase. *Cor.*, c. I, 7. Voy. dans le Jupiter pien de M. Quatremère de Quincy d tails sur cette grande composition.

(2) Paus., *Phoc.*, c. XXXII, 1.

de la plus vive douleur; sa raison paraissait même en avoir été altérée. Dans ses splendides habitations, les statues, les peintures, les ornemens, les bronzes, tout fut voilé de noir. Sur les murailles, aux lambris, les plus beaux marbres des plus riches couleurs furent remplacés par le marbre noir de Lesbos. Cérès se vit consacrer dans son temple d'Éleusis tous les élégans et somptueux bijoux de Regilla. Enfin le chagrin d'Hérode fut si excessif, que l'on y vit de l'ostentation. Un de ses amis, le caustique et plaisant Lucius ne lui épargna pas les conseils et les bons mots, et parvint à modérer une affliction probablement sincère, mais que la malignité athénienne tournait en plaisanterie.

Bradua, personnage consulaire, sénateur romain, frère de Regilla, soutint l'accusation devant l'empereur Marc-Aurèle, élève d'Hérode et qui l'honorait de son estime et de son amitié; une députation d'Athènes joignit, pour l'accabler, ses plaintes aux violentes attaques de Bradua. Hérode se défendit lui-même avec toute la chaleur et toute l'éloquence que l'on pouvait attendre de son esprit, de son cœur et, on peut le croire, de son innocence. Aucune des charges portées contre lui ne produisit l'effet qu'en espéraient ses ennemis; rien ne fut prouvé : Hérode sortit vainqueur de toutes ces attaques. On crut qu'il resterait contre lui de fâcheuses impressions dans l'esprit de Marc-Aurèle, et que sa faveur en recevrait quelque atteinte; mais il n'en fut rien. Hérode parla toujours depuis à l'empereur avec la même franchise et cette noble énergie que lui inspirait son dévouement, et des lettres de ce grand prince prouvèrent qu'il lui avait conservé la même affection; et, bien que les conseils d'Hérode à son ancien élève fussent parfois sévères jusqu'à la rudesse, on vit qu'il aimait à y avoir recours et qu'il s'en trouvait bien.

Après son procès avec les Athéniens, plaidé devant Marc-Aurèle, Hérode Atticus se retira à Marathon, sa patrie, et à Céphisie, dont il avait fait un délicieux séjour, et où il était entouré de tout ce que la jeunesse d'Athènes offrait de plus distingué, et qu'attiraient son esprit, sa bonne maison et le charme de ses paroles. Hérode avait eu pour maîtres d'éloquence des rhéteurs célèbres, Polémon, Phavorin, Scopelianus, Secundus d'Athènes, dont les noms et quelques écrits sont venus avec honneur jusqu'à nous, et sur lesquels Philostrate, dans de longs articles biographiques pour chacun d'eux et des suivans, nous offre de nombreux documens où il est souvent question d'Hérode. Il suivit, pour la critique, Théogène de Cnide et Munatius de Tralles; et, pour la philosophie platonicienne, Taurus de Tyr. De tels maîtres avaient formé un disciple digne d'eux, et qui même les surpassa.

Hérode avait eu une fille, Panathénaïs; à sa mort, qui eut probablement lieu lors de la plus grande faveur de son père à Athènes, les Athéniens l'y enterrèrent avec pompe et de grandes démonstrations de douleur, et on alla jusqu'à supprimer dans l'année le jour de sa mort, ce qui ne se conçoit guère et devait fort déranger le calendrier. Elpinicie, autre fille d'Hérode, mourut aussi avant lui. On ne parle que d'un de ses fils, qui ne paraissait pas le moins du monde propre à le remplacer. Il était si inepte, qu'on désespérait de parvenir à lui apprendre rien, même les lettres de l'alphabet.

Pour venir au secours de son manque presque absolu de mémoire et de son incapacité, Hérode eut l'idée de faire élever avec lui vingt-quatre enfans, à chacun desquels il fit prendre pour nom celui d'une des lettres de l'alphabet, pour que peu à peu son fils apprît à les connaître en appelant ses camarades. On ne dit pas si ce plan réussit et si le fils imbécille d'un homme de tant de mérite finit par devenir un littérateur distingué ou même quelque chose.

Parmi les innombrables affranchis d'Hérode Atticus, il en regardait plusieurs comme ses meilleurs amis, et ils le méritaient par leurs talens et leur affection pour lui. Aussi pleura-t-il amèrement la mort d'Achille, de Pollux et de Memnon, qu'il avait élevés. Sa douleur s'exprimant, pour ainsi dire, toujours par des monumens, il leur fit élever des statues sous la figure de chasseurs, qu'il plaça, dans diverses attitudes, parmi ses bois, ses champs, près des fontaines qu'ils avaient aimées, à l'ombre des platanes où il avait joui de leur conversation et de leur amitié. Des imprécations étaient fulminées contre ceux qui oseraient les mutiler ou les changer de place. Lorsqu'on reprochait à Hérode ce luxe extravagant pour la mémoire de ses esclaves, «que vous importe, répondait-il, que je m'amuse à ma guise de mes «marbres?» Au reste, c'était un moyen d'exercer le talent des statuaires, de multiplier les monumens, et, en embellissant le pays, d'entretenir le goût par la vue d'ouvrages de mérite. Il n'est pas à craindre ou à espérer que nos gens à trésors encourent de leurs contemporains et de la postérité de semblables reproches; jamais ils ne se rendront coupables d'avoir, en faveur des arts, épuisé leurs carrières de marbres; jamais on ne les accusera d'avoir fatigué et usé le ciseau de la sculpture (1).

(1) La sculpture ou du moins la statuaire n'est plus en honneur. Autrefois, chez les anciens, délice des princes, des grands, des hommes de goût, ou pour mieux dire de toutes les classes, elle attirait à ses pieds dans les palais du riche et même chez les particuliers. Les places publiques, les lieux de réunion, les promenades, de même que les temples et les bois sacrés, étaient peuplés, vivans de ses chefs-d'œuvre. Aux hommages que l'on rendait à un dieu, à un grand homme, on associait ceux que l'on devait à l'habile artiste qui les avait reproduits. Qu'il est loin le temps où l'on s'agenouillait d'admiration devant un chef-d'œuvre! Aujourd'hui, l'on passe froidement près de beaux ouvrages, c'est à peine si on les regarde ou si l'on en sent la valeur; on leur préfèrerait un meuble à la mode. Quels sont les particuliers parmi ceux que la fortune favorise le plus de ses dons, chez lesquels vous trouverez ou des statues antiques ou de belles statues modernes? Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer, et on les cite comme des phénomènes. Qu'on cherche bien, et l'on ne trouvera peut-être pas en France hors Paris, trente statues antiques. Et nous parlons toujours bien haut de notre amour, de notre goût pour les arts? Nous sommes le peuple qui les sent le mieux; oui, et qui les paye le moins. Offrez une belle statue dans telle et telle grande maison où les écuries abondent de chevaux et les cours de voitures; laissez-la à un prix modéré, bien au-dessous de la valeur qu'elle aurait eue aux temps où l'on eût eu le bon goût de l'apprécier; faites-lui subir la comparaison avec quelque objet de fantaisie, de mode, trois fois trop cher et vous verrez qui l'emportera. Cependant l'opulent propriétaire de tant de beaux équipages, de tant de chevaux, de chiens

Hérode Atticus mourut à Marathon à soixante-seize ans, vers 176 de notre ère. Il avait ordonné à ses affranchis de l'y enterrer; mais les jeunes gens d'Athènes, par une résolution spontanée, vinrent l'enlever et le conduisirent dans la ville. Ils firent de magnifiques funérailles à celui dont la vie et les richesses avaient été consacrées à leur instruction, à leurs plaisirs, et à l'embellissement d'Athènes et de la Grèce. Les Athéniens de tout âge, de tout sexe, tout Athènes lui servit de cortége funèbre, et conduit au stade Panathénaïque au milieu des larmes et des éloges, comme s'il eût été le père de tous les Athéniens, il fut déposé, avec une pompe lugubre, dans ce magnifique monument qui lui servit de tombeau.

Le désir qu'Hérode avait témoigné que sa sépulture fût à Marathon peut faire présumer que, n'ayant pas pu y posséder son corps, on y consacra quelque monument à son honneur, et il serait assez probable que, pour y donner encore plus de lustre, on y eût réuni sa mémoire à celle de ses augustes élèves Marc-Aurèle et Lucius Vérus. On trouva, il y a quelques années, dans un tombeau à Marathon, trois bustes dont deux étaient ceux de ces deux empereurs, le troisième offrait un personnage inconnu. Acquis par le Cte de Choiseul-Gouffier, ils ont passé dans la belle collection de M. le Cte de Pourtalès-Gorgier, celle de particulier en France qui possède le plus de statues et de monumens de la sculpture antique, réunis avec goût et connaissance des arts. La circonstance d'avoir été trouvé à Marathon, dans un monument funèbre, et avec les bustes de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus, me ferait présumer que celui qui leur était uni est le buste de Publius Claudius Hérode Atticus, personnage qu'ils chérissaient et estimaient pendant sa vie, et qu'ils auront voulu honorer après sa mort, en joignant leurs portraits

de tant d'arpens au soleil et de tant d'actions très-productives dans son portefeuille, aime les arts à la passion, il en parle, il ne quitte pas le salon, il juge en oracle les statues, les tableaux; mais il ne les achète pas; *virtus laudatur et alget*. On loue la statuaire, et elle se morfond; on la laisse se geler et grelotter dans ses ateliers, et l'on s'embarrasse fort peu que ses ciseaux se rouillent. A quelles gens riches vient jamais l'idée de les lui faire employer à quelque grand ouvrage ou seulement à une statue? si ce n'est quelque millionnaire qui aura voulu, au meilleur marché possible, rappeler et transmettre à la postérité son manteau d'hermine, sa toque empennée, sa chaise curule et sa froide figure, et qui l'aura fait faire, au rabais, par des mains habituées à sculpter des cheminées ou des monumens de pacotille pour le fastueux magasin mortuaire du Père-Lachaise. Où sont les hommes à trésors qui, animés de la noble firté de posséder de beaux ouvrages, dignes de leurs richesses, consacrent quelques-uns de leurs millions à faire fleurir les arts, à réchauffer leur génie et à leur faire produire des chefs-d'œuvre? Qui, parmi nos Crésus modernes, dirait à un statuaire d'un talent reconnu, faites ce que vous pourrez produire de plus beau, n'épargnez ni le temps, ni la peine, ni ma bourse, et vous serez content de moi? Ces doux propos s'adressent à un orfèvre, à un tapissier, à un carrossier, mais jamais à un statuaire! Avec l'homme de talent on marchande; si par hasard on lui demande un de ses ouvrages, on sait qu'à tant le pied cube de marbre et à tant par jour pour le travail, cela fait tant, et en sus de ce calcul on ne compte que bien peu pour le talent. Une statue est un meuble comme un autre; c'est bien cher! est le premier mot, sans qu'on ait la moindre idée des peines, des soins

au sien dans le monument qu'ils lui auront peut-être fait ériger, et dont il ne reste que des ruines. Il est fort à regretter que ce buste curieux ait éprouvé quelques dégradations et que le nez soit mutilé.

501 B. Vitrasius Polion. N° 857 H, pl. lxii, 10 lig., *grès*.

Voici ce que M. Letronne, p. 85 de la Description de la collection de M. Mimaut, par M. J. J. Dubois, nous apprend sur cette belle inscription : elle porte que l'an 14 de (Tibère) César, empereur auguste, Vitrasius Pollion (écrit Polion), étant Hégémon et Ragonius Céler, épistratége ,

qu'a coûtés sa triple exécution, depuis le moment où, après avoir été conçue par le statuaire, elle sort de la masse d'argile, est reproduite en plâtre pour arriver à sa dernière métamorphose et à donner la vie au marbre ou au bronze. Au reste, y a-t-il lieu d'être surpris que les riches et les prétendus amateurs y regardent de si près pour des ouvrages qui les intéressent si peu et qu'ils mettent à si bas prix le talent, lorsqu'on sait que certains sculpteurs en vogue, on ne sait pas trop pourquoi, et auxquels l'on accorde quelque talent, emploient, pour de grands ouvrages commandés à de hauts prix, je ne dis pas des praticiens, c'est tout simple, mais des camarades moins heureux, plus timides, moins prônés par les coteries, qui, à cinq francs par jour, cinq francs! leur font leurs modèles, en terre, et c'est le principal, et leur laissent l'honneur et le profit d'un travail qu'on leur paye très-cher et qui leur a coûté si peu. Je ne nommerai personne, mais je le pourrais : *sic itur ad astra.*

Ce n'est pas en faisant tailler beaucoup de pierre ou de marbre, en coulant des montagnes de bronze, qu'on rend le plus de services à la statuaire, c'est en l'employant à des productions qui l'invitent et la forcent même à des études consciencieuses, graves et sévères, en harmonie avec les élans ou les hautes conceptions de son imagination et de son génie. Offrez-lui les occasions de les exercer par des compositions nobles et élevées, dont elle n'ait à chercher les modèles que dans la nature la mieux choisie et la plus pure, et dans ses propres inspirations. Ce n'est pas chose facile de trouver des sujets propres à la sculpture, du moins à celle qui, par ses compositions autant que par son exécution, mérite de passer à la postérité et n'est pas un caprice du moment ou de la mode. Malheur à l'artiste qui se plie aux fantaisies de cette bizarre déité; ce n'est pas celle qui dirigeait et qu'adoraient les Phidias, les Alcamène, les Scopas, les Praxitèle et toutes ces savantes et brillantes écoles de la Grèce, et qui leur fit enfanter tant de chefs-d'œuvre. L'on dirait que pendant ces siècles de glorieuse mémoire la sévère et pure déesse des arts, Minerve, du haut de son Parthénon, animant de ses regards divins les artistes et leur inspirant son feu céleste, veillait sur eux et les empêchait de sortir de la route que son génie leur avait tracée. C'est en la suivant qu'ils sont arrivés, ces amans passionnés de la belle nature, au faîte de la gloire. Ils savaient que, pour parvenir à ce but, objet de leurs désirs, il ne suffit pas de marcher beaucoup, mais qu'il faut être sur la bonne voie, et que l'on pourrait demander un monde de travaux à la sculpture et lui nuire plus que si on la laissait oisive. Livrée en repos à ses méditations, elle serait plus prête à se réveiller et à se relever grande, forte et dans toute sa sublimité, que si l'on énervait son génie et ses forces en exigeant d'elle des productions peu dignes de son ciseau, et où elle n'aurait rien à acquérir. L'on citerait d'immenses monumens qui font plus de tort à la gloire de la sculpture que si elle était restée les bras croisés, et dont un jour elle n'aura qu'à rougir.

Longinus, centurion, a élevé ce monument, sur lequel on ne s'explique pas davantage et dont il ne nous reste que cette pierre. Vitrasius Pollion fut préfet d'Égypte sous le règne de Tibère; il y mourut en 785 de Rome, l'an 32 de J. C., et l'an 19 de ce prince. On voit d'après notre inscription qu'au moment de sa mort il était en fonction au moins depuis cinq ans. — Ce monument a été rapporté d'Égypte par M. Mimaut; Descript., n° 336. [Haut. 1m,028 = 3 pi. 2 po.]

D'après les documens épars çà et là que peuvent, mieux que les auteurs,
ournir les inscriptions de l'Égypte grecques et latines, la sagacité de M. Le-
ronne est parvenue à établir, d'une manière positive, la hiérarchie qui, sous
a domination des Romains, réglait les rangs entre les places administra-
ives de l'Égypte, ainsi que leurs droits et leurs pouvoirs sur les pays qui
ur étaient confiés. L'*hégémon*, *ἡγημών*, *præfectus augustalis*, ou *præfectus*
Ægypti, nommé aussi *éparque*, *ἔπαρχος*, et *archonte*, *ἄρχων*, était le gou-
erneur général de l'Égypte. Ce titre de *præfectus augustalis* indiquerait
eut-être qu'il était nommé par l'empereur lui-même, tandis que les autres
laces dépendantes de l'*hégémon* étaient à sa disposition. Il paraît hors de
oute que ses attributions ne fussent à la fois civiles et militaires, et qu'il
eût la haute main sur toute l'administration de l'Égypte.

Après l'*hégémon* venaient les *épistratéges*, *ἐπιστρατηγοί*, dont chacun ad-
inistrait une des grandes divisions de l'Égypte, et dont les fonctions étaient
viles et militaires. L'épistratége avait probablement sous son commandement
usieurs nomes ou petites provinces; il semble que tous les épistratéges,
même que l'hégémon, étaient toujours pris parmi des Romains, ou du
oins, jusqu'à présent, les inscriptions n'ont-elles pas fourni de Grecs ou
Égyptiens qui aient rempli ces charges. Ces épistratéges romains surveil-
ient et contrôlaient, d'après l'esprit et les instructions de Rome, l'admi-
istration des places occupées sous leurs ordres par des Grecs ou des Égyp-
ens qu'ils maintenaient dans la ligne qu'ils leur avaient tracée. Il est à
résumer, d'après une inscription il est vrai unique, que du temps des
tolémées il y avait déjà des gouverneurs avec titre d'*épistratéges*. Ce titre
ait particulier à l'Égypte; car on ne le trouve que dans les inscriptions
recques de ses monumens et de ses papyrus.

Sous les épistratéges étaient les *stratéges*, les mêmes, à ce qu'il paraît, que
s *nomarques*, et qui administraient un et quelquefois deux nomes lorsqu'ils
e trouvaient limitrophes l'un de l'autre. Le mot de *stratége*, *στρατηγός*, par
a véritable acception, indique un *général*. Cependant ce n'était pas tou-
ours le sens que l'on attribuait, même en Grèce, à ce mot *στρατηγός*, et on
oit ce titre donné à l'administrateur d'un temple dont les fonctions n'é-
aient nullement militaires. En Égypte, celles du stratége n'étaient que ci-
iles, quoique en certaines circonstances elles pussent lui donner de l'au-
orité sur les troupes. Les inscriptions où l'on n'a pas encore trouvé de noms
omains parmi les stratéges prouvent, du moins jusqu'à de nouvelles décou-
ertes, que ces places étaient données à des Grecs et à des Égyptiens, qui,
ien au fait des localités et de leurs besoins ou de leurs ressources, étaient

plus en état que des Romains de les administrer. La place de stratége ressemblait à celle de nos préfets. C'était Auguste qui avait établi ce mode d'administration de l'Égypte, et on ne voit pas que, jusqu'aux deux Philippe, vers 250, on y eût rien changé, et l'on ne rencontre pas de Romains revêtus du titre de *stratége*.

Dans les inscriptions grecques d'Égypte, le stratége est nommé immédiatement après l'épistratége; il ne paraît pas dans l'inscription des colonnes d'Antinoé, citée par M. Letronne (1), qui pense que probablement Antinoé, ville nouvelle et toute grecque, était administrée d'une manière particulière, ainsi que son nome, et qu'il n'y avait pas de stratége. Notre inscription n'en offre pas non plus; et on peut croire ou qu'il n'y avait pas de stratége dans le nome où le centurion Longin a élevé un monument, ou que, s'il y en avait un, il n'avait été pour rien dans l'érection de ce monument. Il semblerait cependant que le stratége, soit qu'il y eût ou n'y eût pas contribué, devait être mentionné dans l'inscription, et que son nom y était nécessaire, et même indispensable, comme une espèce de date. Ne serait-ce pas une preuve que cette localité, que nous ne connaissons pas, n'avait pas de stratége parmi ses administrateurs? Cette circonstance ou cette similitude avec l'inscription d'Antinoé ne suffit pas pour attribuer la nôtre à cette ville, fondée par Adrien en honneur de son favori Antinoüs; mais peut-être appartient-elle à quelque ville toute grecque, qui n'était pas régie de la même manière que les villes égyptiennes, et qui, sans stratége, était sous le gouvernement immédiat de l'hégémon et de l'épistratége. Jusqu'à présent les inscriptions grecques et latines d'Égypte n'ont fourni que trois de ces *hégémons* ou préfets de l'Égypte : Ulpianus primianus, préfet en 194 de notre ère, sous Septime-Sévère; son nom est sur le nilomètre d'Éléphantine; — Lætus, en 202; — Subatianus aquila, en 205, que nous verrons, 560 B, n° 816 A. — Voy. sur ces places Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 263, 265, 266, 279, 284, 293 *et passim*.

502. Zosime. N° 636; inscr., pl. xlvi, 13 lig.

Dans cette inscription, en très-mauvais état, l'on ne distingue que les noms Zosime, Faustus Bacchius Hermias, du bourg athénien d'*Azénia*; Athénodore, Aphrodisius, un hérault (*céryx*), peut-être Asclépiodore, et Protogènes. C'était une liste de personnages dont les qualités ou les fonctions ne sont pas indiquées, excepté celle du hérault, dont le nom ne s'est pas conservé. D'après le prénom de Faustus en abréviation (ΦΑ, *pha*) que porte Bacchius Hermias, on voit que cette inscription est du temps de la domination romaine en Grèce, et c'est tout ce que nous pouvons tirer de cette nomenclature. — Coll. Chois., *Cat.*, n° 131; — Bœckh, *Corp. inscr.* t. I, n°s 188 et 397. [Haut. 0m,399 = 1 pi. 2 po. 9 li. — Larg. 0m,365 = 1 pi. 1 po. 6 li.]

(1) *Recherches, etc.*, p. 293.



INSCRIPTIONS LATINES.

---

503. ÆFLANIA REDEMTA. N° 815, pl. 254; inscr., pl. LVI, 6 lig., *urne cinéraire en marbre.*

Cette petite urne cinéraire carrée est surmontée d'un fronton triangulaire terminé aux angles par des palmettes funèbres et orné d'une couronne. La face antérieure est décorée d'un cratère d'où sortent des feuillages et des têtes de pavot que becquètent des oiseaux. Ces représentations offrant des allusions à la vie et à la mort sont très-fréquentes sur les monumens funèbres; le pavot, symbole de la fécondité par l'immense quantité de ses graines, et qu'on rangeait parmi les céréales, entrait dans la confection du pain, et, le mêlant avec du miel, on en faisait des gâteaux. Cette plante était consacrée à Cérès, et comme déesse de la fertilité, et parce que, par sa vertu soporifique, elle avait allégé la douleur de la déesse à la recherche de sa fille Proserpine, enlevée par Pluton. Il est bien à croire que le breuvage *cicéon* que la vieille Baubo présenta, chez Célée d'Éleusis, à Cérès, et qui l'assoupit, contenait de l'opium, qui n'est que du suc de pavot concentré. Cette qualité narcotique du pavot lui avait mérité d'être pris pour l'emblème du sommeil et de la mort; et l'on sait que sa fleur et sa tête sont des attributs du Sommeil aussi bien que de Cérès. La feuille élégamment découpée de cette belle plante est d'un bon effet dans les ornemens; et les anciens ont beaucoup employé la forme de sa tête, soit allongée, soit ramassée, dans le galbe d'une classe nombreuse de vases en terre et en bronze. L'inscription du cartel de cette urne apprend qu'elle avait été consacrée sous la protection des dieux Mânes, par D. LABERIVS TROFIMVS (pour TROPHIMVS) à sa sainte épouse AEFLANIA REDEMTA. — SANT est pour SANCTÆ. Les trois premiers noms sont très-communs dans les inscriptions; celle-ci vient du cabinet Durand. [Haut. 0m,263 = 9 po. — Larg. 0m,301 = 11 po 2 li.]

504. ÆLIUS ABASCANTUS. N° 84, pl. IV, 8 lig., *marbre.*

Cette inscription ornait autrefois le tombeau élevé par AELIVS ABASCANTVS à sa femme ANTONIA AVGVRINA, qui avait bien mérité de lui, B. M., *bene merenti,* formule qui se retrouve sans cesse à la fin des inscriptions funéraires. Le nom d'*Abascantus* n'est pas commun dans les inscriptions; celui d'*Augurina* l'est encore moins. Spon, *Misc.*, p. 299, cite un *Valerius Abascantus,* dont le nom se trouve sur une médaille de Néron qu'on avait portée suspendue au cou comme une bulla. — M. le professeur Osann donne notre inscription, ainsi qu'un bon nombre d'autres du Musée, dans son choix d'inscriptions grecques et latines intitulé : *Sylloge, etc.*, p. 377, n° 6o. [Haut. 0m,379 = 1 pi. 2 po. — Larg. 0m,252 = 9 po. 4 li.]

505. ÆLIUS PASTOR. N° 150, pl. VII, 6 lig., *marbre.*

Consacrée par VOLVSIA à son frère de lait (CONLACTANEVS) AELIVS PASTOR, cette inscription sépulcrale était, selon Gudi, à Rome à la Villa Montalto. — Gruter, p. 1119, n° 6; — Visconti, *Op. Var.*, t. I, p. 96. [Haut. 0m,518 = 1 pi. 7 po. 2 li. — Larg. 0m,442 = 1 pi. 4 po. 4 li.]

506. AIMNESTUS. N° 714, pl. 254; inscr., pl. LIII, 4 lig., *marbre.*

On lit cette inscription sur un petit autel sans corniche, orné tout simplement d'une guirlande de fruits et de feuillages renouée de bandelettes, et que IVLIA OLYMPIA a élevé à la mémoire d'AEMNESTVS ou AIMNESTVS, serviteur d'un empereur, et qui vécut trente ans. Ce monument, dont l'inscription est en beaux caractères, faisait partie de la collection du cardinal de Carpi, et depuis elle a appartenu à Thomas Jenkins, marchand anglais, célèbre collecteur d'antiquités dont une partie a passé en Angleterre. Nous possédons au Musée royal un assez bon nombre (vingt et une sur quarante-huit) des inscriptions qu'il avait réunies et qu'a données Visconti dans ses Œuvres diverses, ou *Opere varie, etc.*, recueil très-curieux publié à Milan en 1827, par M. le docteur Labus, en 4 vol. in-8°. Visconti fait observer, t. I, p. 96, que dans AIMNESTVS, nom tiré du grec, l'I est pour EI, AEIMNESTUS, *dont on doit toujours se souvenir.* On trouve cette inscription dans Boissard, t. IV, p. 111; Gruter, p. 605, n° 6; Osann, *Syll.*, p. 380, n° 71. [Haut. 0m,500 = 1 pi. 6 po. 6 li. — Larg. 0m,460 = 1 pi. 5 po.]

AMEMPTUS (CIPPE D') (177). N° 325, pl. 185; pl. XVII, 3 lig.

AMMIUS ANICIUS (105, 152, 153). N° 285, pl. 134, 135; pl. XV

507. ANÉMOSCOPE, INDICATEUR OU ROSE DES VENTS. N° 84 pl. LIX, *marbre.*

Petit disque de marbre, sur lequel sont gravés, dans huit compartiments, les noms des vents et des points cardinaux : SEP-*tentrio;* ORI-*ens;* MER-*id*

(midi); occ-*idens*. Ce marbre, sur lequel devait être placé un style mobile ou une espèce de girouette, servait d'*anémoscope* ou d'indicateur des vents, comme celui de la collection Albani, donné par Paciaudi (1). Il est douteux que ce monument soit antique; mais s'il l'est, il y a eu certainement des additions modernes faites en Italie. On voit au-dessous de SEP., d'ORI., de MER., d'OCC., les syllabes TRA-LE-ME-PO, qui signifient TRA*montana*, LE*vante*, ME*zzogiorno*, PO*nente*, noms italiens du NORD, de l'ORIENT, du MIDI, de l'OCCIDENT. Il s'y trouve aussi le commencement des noms donnés en italien aux principaux vents sur les bords de la Méditerranée : SIR., le *siroco*, le vent du sud-est que craignent tant les Italiens; l'*euros* des Grecs; le *vulturnus* des Romains; MAE., le *maestrale*, vent du nord-ouest; LIB., le *libecce*, vent du sud-ouest; GRE., le *Greccho*, vent du nord-est. — Coll. Dur. [Diam. 0m,101 = 3 po. 9 li.]

507 A. ANNIA ARESCUSA. N° 840; ins., pl. LIX, 1 l., *terre cuite*.

Fragment carré long d'une brique portant le nom d'ANNIA ARESCVSA, à qui probablement appartenait la fabrique. — Coll. Durand. [Long. 0m,187 = 7 po. — Larg. 0m,045 = 1 po. 8 li.]

On trouve les mêmes noms dans un cartel sur un bas-relief en terre cuite du Musée britannique, représentant un quadrige aux courses du cirque. Voy. *Ancient terras cottas, etc.*, du Musée britannique de Taylor Combe, pl. 31, n° 60. Il se pourrait que notre fragment eût aussi fait partie d'un bas-relief moulé dans les ateliers d'Annia Arescusa. Peut-être l'avait-elle modelé elle-même, et aurait-elle des droits à être mise au rang du petit nombre de femmes qui, dans l'antiquité, ont exercé la sculpture.

508. ANNIUS MATERNUS. N° 821; ins., pl. LVI, 1 lig., *plomb*.

Cette inscription ou ces deux mots sont empreints en relief sur un conduit de plomb probablement de la fabrique de LVCIVS ou de IVLIVS ANNIVS MATERNVS. On trouve dans Reinesius, *Appendix*, n° 39, une inscription de LVCIVS MATERNVS OPTATVS, en honneur de VULCAIN Auguste. Elle est tirée de l'histoire du Dauphiné, par Chorier, qui ne dit pas sur quoi elle est gravée. Peut-être ce *Maternus Optatus* était-il de la même famille que notre ANNIVS MATERNVS, probablement affranchi de l'illustre famille consulaire ANNIA. Cette dédicace à Vulcain, le dieu des ouvriers en métaux, des fondeurs, des modeleurs, des mouleurs, lui aurait aussi bien convenu qu'à *Maternus Optatus*. Et qui sait si ce *Lucius Maternus Optatus*, ou le désiré, ne serait pas le fils de notre Maternus qui, après l'avoir longtemps désiré, lui aurait donné ce surnom; car les surnoms romains tenaient ordinairement à des circonstances qui avaient précédé ou suivi la naissance des enfans. Dans une inscription de Donati, t. II, p. 225, 5, rapportée par Orelli, t. II, n° 4066, le collége des fabricans de balistes, machines de

(1) *Marm. pelop.*, p. 115 *et sqq.*

guerre, et celui des ouvriers en fer consacrent une statue en marbre à Vulcain. Notre conduit de plomb provient de la collection Durand. [Lo g. du tuyau 0^{m},216 = 8 po. — Diam. 0^{m},108 = 4 po.]

509. ANTHUS AGRIPPINIANUS. N° 586; ins., pl. XXXIII, 7 l., ma b.

Cette inscription a été consacrée par ANTHVS AGRIPPINIANVS, esclave de Tibère, à sa femme CLAVDIA THEOPHILA. Elle se trouve dans Fabre ti, *Cl.* 1, n° 265. [Haut. 0^{m},469 = 1 pi. 5 po. 4 li. — Larg. 0^{m},428 = pi. 3 po. 10 li]

ANTIOPE (205). N° 212, pl. 116; ins., pl. XIII, 1 l., *marbre.*

510. ANTONIUS ANTEROS. N° 320, pl. 249; ins., pl. XVII, 4 l., n.

Ce beau cippe sépulcral de MARCVS ANTONIVS ANTEROS, et de sa sœ ur CASSIA MELETENE, était autrefois à Rome dans la maison de *Leopardo* di *Feltri*. Cet Anteros était probablement un affranchi de la célèbre fami lle consulaire ANTONIA, peut-être même de Marc-Antoine, dont il aurait pr is le prénom. On trouve un autre *Anteros,* affranchi de Lucius Antoine, l'oncle ou le frère du triumvir. Notre cippe, d'un très-beau travail, e st orné de têtes de Méduse, de bélier, ainsi que de griffons, de guirlandes d e fruits et de fleurs qu'attachent des bandelettes aux cornes des béliers. L'exé cution de ces accessoires est très-soignée. Une corniche enrichie de denti cules et de feuilles d'eau termine cet autel funèbre. Le dauphin est l'em blème des voyages des âmes vers les îles de l'Océan, où elles partageaien le séjour et la seconde vie fortunée des héros. L'image effrayante de Mé duse éloignait des tombeaux les maléfices, et les griffons, animaux mysté rieux consacrés à Apollon, en étaient les gardiens fidèles comme ils l'étaien de l'or au pays des Hyperboréens. Les béliers, consacrés à Bacchus, met taient ce monument sous sa protection. Sur les côtés, les préféricules, ains qu'on en voit sans cesse sur les cippes, rappelaient les libations et les céré monies qui avaient lieu à leur consécration et aux funérailles. Gruter, qu a publié l'inscription de cet autel sépulcral, p. 652, n° 7, la donne ave deux lignes de plus que Reinesius avait, selon Visconti, justement regar dées comme une imposture, et que voici : L. AFRANIVS. L. F. — SCRIPTO TOGATARIVS. On ajoutait un grand prix à cette inscription, en l'ornant d nom d'*Afranius,* célèbre auteur de comédies qui offraient les mœurs r maines d'une classe élevée, ce qui les avait fait nommer *togatæ,* en tog Manilli, p. 66, donne inexactement cette inscription, et de même Mont latici, p. 246, en mettant MELETINI pour MELETEN que porte le marb Ce beau monument vient de la Villa Borghèse, S. 2, n° 12. [Haut. 0^{m},9 = 2 pi. 9 po. 5 li. — Larg. 0^{m},638 = 1 pi. 11 po. 7 li.]

511. ANTONIUS TYRANNUS. N° 502, pl. 250; ins., pl. XVIII, 6 l.

Cet autel sépulcral, décoré de belles têtes de béliers, soutenant ux quatre angles des guirlandes de fleurs et de fruits renouées de bandelett s,

a été érigé par M. ANTONIVS TYRANNVS pour lui et pour ANTONIA ARETE, qu'il avait sans doute épousée lorsqu'ils étaient tous deux esclaves, ce qu'indique le titre de CONTUBERNALIS, camarade de chambrée, qu'il lui donne; elle était nourrice de M. ANTONIVS FLORVS, maître de ces deux esclaves qui portaient son nom, et qui probablement était lui-même un affranchi de la famille Antonia. On voit dans cette inscription NVTRICII pour NVTRICI. Elle n'est pas exacte dans Gruter, où, p. 1035, n° 14, on lit TRAI pour TYRANNVS. Manilli, p. 101, a omis TYRANNVS, et écrit NVTRICI pour NUTRICII, ainsi qu'ANTONII pour ANTONI. Montelatici a aussi, p. 283, omis TYRANNVS. Ce monument était autrefois à la Villa Borghèse. [Haut. de l'autel 0m,742 = 2 pi. 3 po. 5 li. — Larg. 0m,609 = 1 pi. 10 po. 6 li.]

511 A. APRONIANUS. N° 839, pl. LVIII, *terre cuite.*

Cette brique, dont l'inscription circulaire est en mauvais état, semble porter le reste du nom de *C. Vipsanius Poplicola Apronianus* consul l'an 842 de Rome (59 de J. C.) sous Néron. — Il est à remarquer que toutes ces empreintes circulaires qui servent de marques ou d'adresses aux briques ont une échancrure circulaire qui entre dans le champ de l'empreinte. C'était peut-être l'endroit où l'on fixait le manche ou l'anse qui servait à tenir le moule, sur lequel on ne gravait pas l'inscription à cette place. Cette brique provenait peut-être d'une fabrique appartenant à *C. Vipsanius Poplicola Apronianus.* — Coll. Durand. [Diam. 0m,108 = 4 po.]

511 B. APRONI.... N° 845, pl. XL, *marbre.*

Ce fragment de brique est inscrit des noms mutilés d'APRONI..... et M. ANNIUS. — Coll. Durand. [Long. et larg. 0m,094 = 3 po. 6 li.]

512. APUSULENA. N° 642; ins., pl. XLVII, 10 lig.

Ce cippe sépulcral a été consacré par APVSVLENA RVFILLA à la mémoire de son mari très-chéri A. CALIDIVS FELIX, mort à quatre-vingts ans, et de son fils APVSVLENVS PLEBEIVS, qui a vécu seize ans onze mois quinze jours. La très-malheureuse (INFELICISSIMA) APVSVLENA a érigé ce monument pour eux, pour elle et pour les siens. Gruter, p. 766, n° 6; 1040, n° 4, rapporte cette inscription, mais inexactement : il dit d'abord qu'elle était à Rome à Saint-Louis-des-Français, *ad Thermas Neronianas,* près des Thermes de Néron; et ensuite il la place à Sainte-Marie de *Cœlis francigenarum.* Ce marbre a fait partie de la collection de Thomas Jenkins. Visconti, *Op. var.,* t. I, p. 99, a mis RVTILLA pour RVFILLA; il fait observer l'antithèse de FELIX de la première ligne en opposition avec l'INFELICISSIMA de la dernière. Le nom d'*Apusulenus* est rare. On trouve dans Gruter, p. 240, *C. Apusulenus Adjutor,* et dans le Recueil d'Orelli, t. I, n° 1455, *Luc. Apusulenus Eros.* [Haut. 0m,708 = 2 pi. 2 po. 2 li. — Larg. 0m,559 = 1 pi. 8 po. 8 li.)

513. Asinia Quadratilla. N° 822; ins., pl. lviii, 3 lig. en cerc

Cette inscription, imprimée en trois lignes dans un médaillon circul sur une brique, montre qu'elle vient des ateliers de poterie, EX OFFIC FIGLINA, d'ASINIA QVADRATILLA, et que c'est l'ouvrage de CAIVS NVNNID FORTVNATVS, sous le consulat de LVCIVS QVADRATVS, dont il se pour bien que Quadratilla fût la fille. On sait que les filles romaines prenai souvent pour nom le diminutif de celui de leur père, comme on le v pour *Tullia* ou *Tulliola*, fille de *Tullius Ciceron*, et dans les noms *Livilla*, *Drusilla*, diminutifs de *Livius*, *Drusus*. On trouve dans les fast consulaires, aux années de Rome 858, 895, 920, des consuls qui porte le surnom de *Quadratus*; mais aucun n'a le simple prénom de *Luciu* Si c'était le *Lucius Statius Quadratus* des fastes consulaires, cette briq daterait de l'an de Rome 895 (142 de J. C.), sous l'empereur Antonin Pi — Coll. Durand. [Diam. du médaillon 0m,101 = 3 po. 9 li.]

514. Atria Phyllis. N° 634; ins., pl. xlv, 9 lig., *marbre*.

Le cippe funéraire qui porte cette inscription a été consacré à ATR PHYLLIS, sainte épouse (CONJVGI SANCT.) et très-tendre mère (MATRI PIENT SIMÆ) par son mari FLAVIVS LYCHAS et sa fille FLAVIA SVCCESSA. Ce Lych dont le nom indique assez un esclave, en était probablement un, ou pe être un affranchi de la famille consulaire *Flavia*, dont était l'empere Vespasien. Osann donne cette inscription, *Syll.*, p. 374, n° 45. [Ha 0m,460 = 1 pi. 5 po. — Larg. 0m,281 = 10 po. 5 li.]

515. Attia Quintilla. N° 296, pl. 249; ins., pl. xvi, 10 lig.

Cippe sépulcral d'une jeune fille romaine qui s'appelait ATTIA QVINTILI consacré par son père TITVS ATTIVS PHLEGON, sa mère ATTIA QVINTA, son frère ATTIVS QVINTIANVS, de la tribu PALATINA, établie sur les mo Palatin et Capitolin et au Forum. Ce monument était dans un jardin a un édifice entouré d'une haie, et il était destiné à la sépulture de la mille d'Attius et à ses affranchis des deux sexes. Il est même à croire q Phlégon en était un de la famille *Attia*, que quelques numismates plac parmi les consulaires, mais que M. Mionnet n'y admet pas. Un gr nombre d'affranchis faisaient partie de la tribu Palatine, l'une des tri urbaines beaucoup moins estimées que les rustiques, en raison de la qu tité d'affranchis qu'on y avait fait entrer. Le nom de la famille *Attia* très-fréquent dans les inscriptions latines. On peut faire remarquer notre Attius avait épousé une des ses parentes paternelles qui porte même nom que lui, auquel on ajouta celui de *Quinta*, qui indiquait p bablement ou qu'elle était le cinquième enfant ou la cinquième fille de famille. Les noms de la fille d'Attius et d'Attia Quinta se composent leurs noms, et ce fut sans doute par sa tendresse pour sa mère ou par c de sa mère pour elle, qu'elle reçut le nom diminutif de *Quintilla*, de m

que son frère, qui prit pour surnom celui de *Quintianus*. Gruter donne notre inscription, p. 671, n° 6, d'après Smet, mais inexactement, et PAL. manque à la 5e ligne. De son temps, ce cippe funéraire était à Rome dans le jardin d'Euryale Rufini, derrière le temple de la Paix, près des *busta Gallica*, bûchers des Gaulois. Nous retrouvons les personnages de notre monument dans une autre inscription de Gruter, p. 759, n° 12, que Mazochi avait copiée à Rome dans l'église de Sainte-Croix-de-Jérusalem. Elle nous apprend que *Titus Attius Phlegon* a consacré un monument à son excellente femme *Attia Quinta*, et que leur fils *Titus Attius Quintinus*, de la tribu Palatine, l'a aussi dédié à son père et à sa mère, *les plus indulgens des parens*. D'après notre inscription, il paraîtrait que Mazochi a lu dans la sienne QVINTINVS pour QVINTIANVS. Il est encore question de notre inscription dans Gruter, p. 858, n° 3.

Notre cippe est orné aux angles de colonnes à cannelures en spirales et de sculptures que l'on dirait avoir été détruites ou changées à dessein. Dans ce qui ressemble à présent à des coquilles, on reconnaît des têtes et des masques tragiques et comiques, entre lesquels quatre amours soutiennent une guirlande; à la partie inférieure, qui est très-fruste, on retrouve les traces d'un autel à parfums, *thymiatérion*, et de chaque côté des fleurons et un monstre marin, sur la queue duquel se joue, avec beaucoup de grâce, un petit amour. Sur les faces latérales on voit deux lauriers, des colombes, des cigognes, dont une pique un serpent qui rampe autour du laurier, emblèmes trop fréquens sur les monumens funèbres pour n'être dus qu'au caprice du sculpteur, et qui cachaient quelque allégorie qui avait rapport aux tombeaux et au culte qu'on rendait aux morts.. — Notre cippe était à la Villa Borghèse. — Montelatici, p. 159; — Manilli, p. 50, à la 2e ligne, met QVINTILIÆ pour QVINTILLAE. [Haut. 0m,906 = 2 pi. 9 po. 6 li. — Larg. 0m,731 = 2 pi. 3 po.]

Les colombes étaient des emblèmes de tendresse et d'une douce union; et d'ailleurs n'était-ce pas l'oiseau de Vénus, et cette déesse, sous le nom de *Libitina*, Vénus infernale, n'était-elle pas une des divinités du sombre séjour, et la protectrice des tombeaux qu'elle peuplait, puisque, comme Proserpine, elle présidait à la mort et aux funérailles. Très-anciennement, du temps du roi Tullus Hostilius, *Libitina*, antique divinité italique, et dont on a fait une Vénus, avait un bois sacré à Rome: et c'était là qu'on achetait ou qu'on louait ce dont on avait besoin pour les cérémonies funèbres.

On respectait la cigogne comme un oiseau de bon augure et symbole de la piété filiale. Aussi sur les médailles cet oiseau se voit-il à côté de la déesse *Pietas*, et comme son attribut. On disait que la cigogne nourrissait ses parens lorsqu'ils étaient vieux. Cet oiseau portait bonheur aux maisons où il plaçait son nid. Dans bien des pays il jouit encore de beaucoup de crédit, et on se ferait un scrupule de troubler le ménage qui a choisi votre toit pour son asile. La cigogne, ennemie mortelle des serpens, d'autres reptiles et des insectes, et en débarrassant les habitations, méritait par ce service une sorte de vénération. Si elle protégeait ainsi les demeures des vivans, elle devait de même se rendre utile à celles des morts et en éloigner des animaux qui pouvaient leur nuire et dont elle se nourrissait. Aussi sur notre cippe en voyons-nous une qui attaque un serpent; et ces représentations sont fréquentes sur les tombeaux. Les peintures, de même que les bronzes et les pierres gravées, nous offrent souvent de

ces petites scènes très-variées de composition et très-propres à figurer comme élégan[illegible]es et spirituelles allégories sur les monumens funèbres.

516. ATTIUS VENUSTUS. N° 109, pl. V, 12 lig., *marbre.*

L'inscription, en assez beaux caractères, de ce cippe sépulcral, doit ê[illegible]re d'un bon temps; elle apprend qu'il a été consacré par deux frères, CA[illegible]VS ATTIVS VENVSTVS et MARCVS ABVDIVS SELEVCVS, à eux-mêmes, à ATTIA P[illegible]I-MIGENIA, affranchie de CAIUS et femme de SELEUCUS, et à leurs autres [illegible]f-franchis des deux sexes, ainsi qu'à leur postérité. Attius et Abudius so[illegible]nt frères et ne portent pas le même nom de famille; il faut donc qu'ils aie[illegible]nt été esclaves et ensuite affranchis de deux différentes maisons, l'*Attia* [illegible] et l'*Abudia*, dont ils ont pris les noms et les prénoms. Nous avons vu à l'a[illegible]r-ticle précédent un *L. Attius Phlégon*, autre affranchi de la même fami[illegible]lle qu'Attius Venustus. Le surnom de *Primigenia* indique qu'Attia était l'[illegible]i-née des enfans ou peut-être seulement des filles de sa famille. — Murator[illegible]a donné cette inscription, p. 1305, n° 13. [Haut. 1m,140 = 3 pi. 9 po. 10 [illegible]li. — Larg. 0m,617 = 1 pi. 10 po. 10 li.]

516 A. AUG. N. N° 838; pl. LVIII, *terre cuite,* 1 lig. circulaire[illegible]

Cette brique, sans autre indication que celle d'être de la fabrique d'u[illegible]n empereur dont on ne donne pas le nom, offre pour cachet un cheval e[illegible]l pleine course. — Coll. Durand. [Diam. 0m,108 = 4 po.]

516 B. AUG..... N° 832, pl. LIX, *terre cuite,* 2 lig. circulair[illegible]

De même que la précédente, cette brique porte une inscription en parti[illegible] effacée, qui se borne à nous apprendre qu'elle est de la fabrique ancien[illegible] (VETus) d'un SEXTVS, établie dans les domaines d'un empereur. Elle a pou[illegible] grossière empreinte une figure drapée et qui semble tenir une corne d'abo[illegible]dance et un gouvernail : c'est probablement une Fortune, que les médaill[illegible] présentent ordinairement avec ces attributs. — Coll. Durand. [Diam. 0m,10[illegible] = 3 po. 10 li.]

517, 518. AURELIUS ANATELLON. Nos 124, 130, pl. VI, 9 lig., *ma*[illegible]

Ces inscriptions, qui, pour ainsi dire, n'en font qu'une, appartenaie[illegible] aux mêmes personnages, et, à de très-légères différences près dans la di[illegible]s-position des mots, l'une reproduit sa compagne. Elles faisaient partie [illegible]u même tombeau. Les pierres sépulcrales offrent quelquefois de ces inscri[illegible]p-tions doubles et pareilles. Ce duplicata avait sans doute pour but la co[illegible]n-servation des noms à qui deux inscriptions donnaient plus de chances qu'u[illegible]e seule. La première de ces inscriptions nous fait savoir que sous la cons[illegible]é-cration aux dieux Mânes M. AVRELIVS ANATELLON, affranchi d'un empere[illegible]r, s'est érigé ce monument de son vivant, ainsi qu'à AEFLANIA DEBEIA, [illegible]a femme, qui a bien mérité de lui, à ses enfans, à ses affranchis des de[illegible]x

sexes et à leur postérité. Il se pourrait que l'empereur, que l'on ne nomme pas, fût, d'après le prénom et le nom de *Marcus Aurelius* que portait Anatellon, l'empereur Marc-Aurèle lui-même, ou son fils Commode, dont le prénom et le nom étaient aussi *Marcus Aurelius*. A la 5e ligne on a écrit DEBEIA pour DEBEIAE; à la 6e, CONIVGE pour CONIVGI, et le T de MERENTI est conjugué avec la barre droite de N. — Dans la seconde inscription, ANATELLON est placé avant AUG. L.; lig. 4, l'I de vIvvs est très-grand; FEC est au lieu de FECIT; à la 6e, DEBEIA pour DEBEIAE; à la 8e, LIBERTABVBVS pour LIBERTABVS, et à la 9e, Q. est deux fois pour QUE. — Villa Borghèse. Manilli, p. 92; il a omis le titre de l'inscription D ┼ M *; Montelatici, p. 263; l'inscription y est exacte; elle ne l'est pas dans Gruter, p. 608; n° 3. [Haut. 0m,422 = 1 pi. 3 po. 7 li. = Long. 0m,451 = 1 pi. 4 po. 8 lig. — La seconde n'a que 0m,411 = 1 pi. 3 po. 2 li.]

519. AURELIUS VENUSTUS. N° 414, pl. 250; ins., pl. XVII, 8 lig.; *marbre pentélique*.

Ce cippe sépulcral, dont le cartel est entouré d'une guirlande retenue par les cornes de têtes de bélier, a été mis sous la protection d'Esculape par AVRELIVS VENVSTVS, vétéran de la 9e cohorte. Peut-être était-il du corps des neuf cohortes prétoriennes établi par Auguste, et qui se rendit si redoutable aux empereurs. Les aigles tenant chacun un serpent, et le foudre qu'on voit parmi les ornemens, servaient d'enseignes. Le foudre distinguait la 12e légion, surnommée la *Fulminante;* il se pourrait que cette neuvième cohorte prétorienne fût la neuvième de cette légion. [Haut. 0m,523 = 1 pi. 7 po. 4 li. — Larg. 0m,392 = 1 pi. 2 po. 6 li.]

520. BÆBIUS FELIX. N° 137, pl. VI, 9 lig., *marbre*.

Ce cippe sépulcral a été consacré aux mânes d'AVLVS BAEBIVS FELIX, excellent époux, par sa femme VIBIA FORTVNATA, dont il a bien mérité. Il a vécu cinquante-cinq ans six mois seize jours. On trouve les familles *Bæbia* et *Vibia* parmi les consulaires. — Gruter, p. 763, n° 3. — Coll. de Thomas Jenkins; Visconti, *Op. var.*, t. I, p. 98. [Haut. 0m,690 = 2 pi. 1 po. 6 li. — Larg. 0m,451 = 1 pi. 4 po. 8 li.]

521. BELLICUS PREPON. N° 640, pl. 250; ins., pl. XLVI, 7 l., *m*.

Sous la protection des Mânes, ce beau cippe funéraire contenait les cendres de C. BELLICVS PREPON, et a été consacré à ce fils si tendre par son père. Il n'avait vécu que onze ans et sept mois. Dans le fronton circulaire, accompagné aux acrotères d'enroulemens et de rosaces, on voit des oiseaux nourrir leurs petits dans leur nid, emblème de la tendresse paternelle et de la piété filiale. Le cartel de l'inscription n'a qu'un encadrement très-simple; mais au-dessus est une tête de Méduse, et il est en partie entouré d'une épaisse guirlande de feuilles de laurier avec ses baies. Les angles sont ornés de têtes d'Ammon et de sphinx ailés; la garde de ce

monument ne pouvait pas être confiée à une protection plus redoutable qu celle de Jupiter-Ammon, de la Gorgone et des sphinx, mystérieux et infati-gables gardiens des tombeaux. Le travail de ces ornemens est d'une bonne exécution; mais il est à regretter que dans les têtes d'Ammon la face exté-rieure soit refaite, de même que toute la partie antérieure des sphinx; il n'y a d'antique que le bas du corps. La manière dont est disposée cette partie mérite d'être remarquée; elle est double; un corps et une cuisse de lion accroupis sur la face du monument se répètent sur l'autre côté de l'angle; ces deux corps se réunissent à celui de femme du sphinx qui se pour les deux parties animales, et cette ruse adroite ne s'aperçoit que lorsq l'on est absolument en face de l'un des angles du cippe funéraire. — Osa a donné cette inscription, *Syll.*, p. 376, n° 57. [Haut. 0^{m},866 = 2 pi. 8 p — Larg. 0^{m},451 = 1 pi. 4 po. 8 li.]

Briques portant des inscriptions.

ARESCVSA, 507 A. — APRONIANVS, 511 A. — APRONI..., 511 B. — ASIN QVADRATILLA, 513 A. — AVG..., 516 A. — AVG..., 516 B. — L. BRVT DIVS AVGVSTALIS, 521 A. — T. CANEDENIVS ATIMETVS, 527 A — CN. DOMITI AMANDVS, 533 A. — DOMITIVS MAIOR ET DOMITIVS MINOR, 533 B. — DO TIVS MINOR, 533 C. — DOMITII, 533 D. — FELIX, 554 A. — FVRIVS, 560 — — IVNIVS POLLIO, 567 A. — LVCILLIA QVINQVAS, 572 A. — L. LVR PROCVLEIVS, 574. — MARC. AVRELIVS, 575 A. — PONTICLANVS, 585 A. — T. QVINCTIVS SVAVIS, 590 A. — SECVNDINVS, 542 B. — SERVIANVS CONS 597 A. — STATILIVS, 598 C. — STATILIVS MARCIVS LVCIFER, 598 A. — STATILIVS MARCVS RABBAEVS, 598 B. — SVLPICIVS CONSVL, 599 A.

521 A. L. Bruttidius Augustalis. N° 848, pl. lix, *terre cu*

Cette brique, inscrite LVCIVS BRVTTIDIVS AVGVSTALIS, était de la brique d'OCEA *la jeune*, ou peut-être d'OCEA*nus le jeune*, qui appartena un empereur. Dans une inscription grecque de la Villa Borghèse, don par Montelatici, p. 75, il est question d'un *Oceanus*. — Coll. Durand.

522. Cæcilius Valens. N° 807, pl. lv, 8 lig., *marbre*.

Cette inscription, dont l'écriture est très-mal formée, où des A ne s pas barrés, était consacrée à la mémoire de CAECILIVS VALENS, nom aussi CHILO, fils de BITHVS et arrière-petit-fils (III. NEPT., *tertii nep* petit-fils, *nepos* à la troisième génération) de VALERIVS RVFVS; il avait v trente-sept ans dont il servit dix-sept; ANNIVS DEXTER, écrit DEXTIR, et franchie VENERIA, desquels il a bien mérité, lui ont élevé ce monument. Coll. Durand. [Haut. 0^{m},284 = 10 po. 6 li. — Larg. 0^{m},372 = 1 pi. 1 po.

523. L. Cædicius Carpimus. N° 771, pl. 259; ins., pl. liii,

Décoré de têtes de bélier soutenant une grosse guirlande de feuill laurier ornée de bandelettes, ce cippe funéraire rappelait la mémoir

L. CAEDICIVS CARPIMVS. Le mot CANIMALYRCIS, très-distinctement écrit et fort peu intelligible, qui termine l'inscription, paraît devoir se lire CARA ANIMA LYRCIS, ou plutôt peut-être mieux CARAE ANIMAE LYRCIS — de Carpimus — chère âme de Lyrx. Ce dernier nom, assez barbare, n'est pas connu, ou du moins il l'est peu et pourrait être celui de quelque femme esclave à qui Carpimus était cher, et qui lui a consacré ce monument. Il me semble, et je suis presque sûr d'avoir lu dans quelque inscription ce nom de LYRX. [Haut. 0m,587 = 1 pi. 9 po. 9 li. — Larg. 0m,430 = 1 pi. 4 po.]

524. }
525. } Ces numéros sont restés sans emploi.

526. CALAÏS. N° 141, pl. VII, 7 lig., *marbre.*

Sous la protection des dieux Mânes, cette inscription funéraire a été consacrée, par IANVARIVS et SYNERVSA, sans doute affranchis, à leur camarade (CONTVBERNALI) CALAÏS, affranchi d'APONVS et DISPENSATOR, ou l'un des intendans d'une maison impériale : en gravant l'inscription, l'ouvrier a mis un D pour un O, DISPENSATDRI pour DISPENSATORI ; et Manilli, en la donnant, p. 93 de sa Description de la Villa Borghèse, écrit DISPENSADTRI, et SYNERVS pour SYNERVSA. Montelatici donne de même ce dernier mot, p. 266. On trouve cette inscription dans Spon, *Miscel.,* Sect. VI, p. 213. [Haut. 0m,500 = 1 pi. 6 po. 5 li. — Larg. 0m,410 = 1 pi. 3 po. 2 li.]

527. CALPURNIA GRAPTÊ. N° 15, pl. I, 3 lig.. *marbre.*

Ce cippe funéraire ne porte que ces deux mots et la consécration aux dieux Mânes de CALPVRNIA GRAPTE. On trouve dans Montelatici, *Villa Borghese,* p. 308, un M. COCCEIVS GRAPTVS. — Voy. Muratori, *Thes.,* p. 1660, n° 4. [Haut. 0m,650 = 2 pi. — Larg. 0m,579 = 1 pi. 9 po. 6 li.]

527 A. L. CANEDENIUS ATIMETUS. N° 834; pl. LIX, *terre cuite.*

Ce nom de potier se trouve empreint circulairement en relief sur une brique, au milieu de laquelle sont ou trois palmes ou trois branches de laurier. — Coll. Durand. [Diam. 0m,085 = 3 po. 2 li.]

528. CANINIUS. N° 107, pl. V, 1 lig.

La plinthe d'une statue romaine vêtue de la toge porte une petite inscription ainsi gravée : CANIO.AFRICE.PROCVR.IIIII, et il y a dans l'o de CANIO un petit trait vertical qui ne touche pas les bords; cela est très-net, très-visible, et ce doit être une espèce de sigle ou de lettres conjuguées. On voit bien que la statue a été élevée à un magistrat, *procurator* ou intendant pour la cinquième fois, de la province d'Afrique, écrite AFRICE pour AFRICAE, ce qui est commun dans les inscriptions comme tant d'autres fautes d'orthographe. Mais il n'est peut-être pas certain que le nom de ce

personnage doive être lu CANINIVS, ou bien il faut que l'I inscrit dans l'o remplace à lui seul le redoublement de la syllabe NI de CANINIVS. La famille consulaire *Caninia* figure honorablement dans l'histoire, et ses médailles offrent plusieurs variétés; il est donc très-simple que quelqu'un de cette maison ait occupé un poste important en Afrique, et que pour sa bonne administration une statue lui ait été érigée. Mais il y a aussi une famille consulaire très-connue, nommée *Canidia*, dont un des membres, lieutenant de Marc-Antoine, lui rendit de grands services en Orient, et ensuite se conduisit de même envers Auguste après la bataille d'Actium. Ce Canidius aurait pu être chargé de gouverner une partie de l'Afrique. La sigle ou le monogramme O composé de lettres conjuguées est plus propre à représenter DIO que NIO; car on n'y trouve pas les élémens de N, tandis qu'en décomposant cet O on voit que la barre et le demi-cercle d droite peuvent former D; pris seul, ce qui arrive souvent dans les monogrammes, ce jambage sera I, et la dernière lettre O renferme les deux autres : l'on a DIO, et l'on peut très-bien lire CANIDIO, le CANIO de l'inscription. Enfin, quel que soit le nom de ce personnage, dont la statue nous e parvenue, nous ne connaissons pas sa figure, la tête étant moderne. — Osann a donné cette inscription, *Syll.*, p. 377, n° 63.

529. CASSIA LOCHIAS. N° 541, pl. 253; ins., pl. XXII, 4 lig.

Ce petit cippe funèbre en marbre, dont le fronton arrondi et termi par des enroulemens, est orné de rinceaux, a été consacré aux mânes CASSIA LOCHIAS par *Marcus* VALERIVS POBLICIVS SEVERVS; on ne dit p à quel titre. Les lettres M et V, de M. VALERIVS, sont conjuguées. — Osann, *Syll.*, p. 376, n° 53. [Haut. du cippe 0m,527 = 1 pi. 7 po. 6 li. — Larg. 0m,379 = 1 pi. 2 po.]

530, 531. CHRESIMUS. N° 503; autels, pl. 250; ins., pl. XVI, 9 lig., *marbre de Luni*.

Le tympan du fronton arrondi et à enroulemens de ce cippe funéraire dont la corniche et la moulure de la base sont d'un profil lourd, offre buste d'un jeune homme vêtu du paludamentum. Il a été dédié aux mânes de CHRESIMVS par son frère CHRESTIO et IVNIA SATTA sa femme, dont il avait bien mérité. L'inscription en beaux caractères paraît des bons temps; le nom de *Chresimus* et les autres de ce monument sont très-rares. Ce cippe est placé au Musée sur un joli autel, sans nom, destiné sans doute à un guerrier, et dont la face antérieure est ornée de deux belles cornes d'abondance réunies par le bas et suspendues à un anneau par trois doubles bandelettes. Sur les côtés sont des boucliers de formes diverses, enrichis de palmettes variées, et groupés avec des flèches, un arc, un carquois et une espèce de *harpé* ou arme tranchante à crochet, dans le genre de celle que l'on voit à Saturne et à Persée. Le travail de ces ornemens est assez fin. — Osann, *Syll.*, p. 380, n° 72. [Haut. du cippe 0m,758 = 2 pi. 4 po. — Larg. 0m,37 = 1 pi. 1 po. 8 li. — Haut. et larg. de l'autel 0m,433 = 1 p. 4 po.]

532. CIARTIA CHRESTÊ. N° 44; ins., pl. II, 14 lig., *marbre*.

Le tombeau d'où provient cette inscription en beaux caractères avait été consacré par AVLVS FABIVS POTHINVS à sa femme CIARTIA CHRESTE, fille de PVBLIVS CIARTIVS, morte à vingt-six ans, et à ses enfans (FILIS pour FILIIS, un grand I pour II), AVLVS FABIVS POTHINIANVS, mort à six ans sept mois, AVLVS FABIVS POTHINVS, mort à six ans et vingt et un jours, et AVLVS FABIVS POTHINVS, qui ne vécut qu'un an onze mois sept jours. Le nom de celui-ci n'est sur le marbre qu'après la dédicace à sa mère et à ses frères, et le tombeau fut sans doute ouvert pour placer cet enfant près d'eux. Le nom de *Ciarte*, de même que *Ciartia*, ne se trouve qu'une fois dans Gruter, p. 769, 5, *Ciarte Voluptas;* il y a aussi un *Ciartus Hyperetes* à la page 585, 8; et l'on voit une *Ciarthia* dans l'inscription d'une urne cinéraire étrusque citée, d'après Gori, par Lanzi, *Saggio, etc.*, v. II, p. 353, n° 7. *Chreste*, comme nom propre, est de même très-rare; il est seul et sans autre nom dans une jolie épitaphe en vers, Grut., p. 769, 4. Mais comme épithète, *Chrestus* et *Chreste*, excellent, sont très-fréquens dans les inscriptions grecques. Notre marbre a été donné par Gruter (1), p. 799, 4; il l'a tiré de Mazochi, *Epigr. ant. urb. Romæ*, 1521, p. 153; Apiani, *Inscript. sacrosanctæ, etc.*, 1534, p. 316; Maffei, *Mus. Veron.*, p. 253, n° 7. Ce monument vient de la Villa Borghèse, et a été publié, mais inexactement, par Manilli, p. 40 : à la 2e ligne, il lit CVRTIAE pour CIARTIAE; à la 4e, A. FILIO pour A. F.; à la 7e, XXII pour XXI; à la 10e, BENE.MERENTIBVS pour BENEMERENTIBVS. Montelatici, *Vill. Borgh.*, p. 157, à la 4e lig., met aussi F. FILIO pour A. F.; à la 6e, POTHINIANO pour POTHINO, ou plutôt il répète deux fois la 6e et la 7e lignes; FILIIS pour FILIS. [Haut. 1m,065 = 3 pi. 3 po. 4 li. — Larg. 0m,697 = 2 po. 9 li.]

CLAUDIA FABULLA (166). N° 158, pl. 222; ins., pl. II, 3 lig.

(1) A la fin de l'inscription, Gruter met DIES III au lieu de DIES VII, et à la fin de la 12e lig., il place VIXIT, qui, sur le marbre, est au commencement de la 13e, ce qui est peu important. Mais ce qui l'est davantage, c'est qu'il change le nom CIARTIAE, parfaitement gravé sur le marbre, et qui ne peut laisser aucun doute en celui de C. LARTIAE, qu'il a trouvé ainsi dans Mazochi et Apiani. Alde Manuce, *Orthogr. rat.*, 1566, p. 222, voudrait qu'on lût CL. ARTIAE, *Claudiae Artiae.* On ne voit pas à quoi bon toutes ces attaques contre ce nom de CIARTIA, si bien écrit qu'il ne peut y avoir aucune incertitude, et qui, d'ailleurs, ne se présente pas d'une manière suspecte et sans appui, puisque les inscriptions latines offrent plusieurs fois le nom de CIARTIUS. On voit aussi CIARTIA PROCVLA, Gori, *Inscr. etr.*, p. 316; Murat., 1324, 2; et chez les Étrusques d'Arezzo, une CIARTHIA. M. Hase, à qui je dois plusieurs documens sur cette inscription, penchait aussi pour lire C. LARTIAE; mais l'examen du marbre lui a prouvé qu'on ne pouvait y voir que CIARTIAE. Dans une seule inscription de Gruter, citée plus haut, et de Spon, *Miscell.*, p. 228, on trouve *Ciartus Hyperetes, Ciartius Helops, Ciartius Scyrus.*

533. Claudia Hédonê. N° 77; ins., pl. iii, 14 lig., *marbre*.

Dans cette inscription, gravée sur un autel qui a été trouvé près de la colonne Trajane, claudia hedone, la plus infortunée des mères, dépl re le malheur qu'elle a eu de perdre, en quatre ans de suite, son fils, le p us tendre des fils, claudius hedonicus, âgé de vingt-trois ans, et titia p regrina, enfant de sept ans, fille de sa fille (filiae.s.fil., *filiae su filiam*) titia felicula, morte à vingt-neuf ans. Dans son affliction, e e poursuit à jamais de ses malédictions, et auprès des dieux célestes et infe naux, quiconque lirait les expressions de sa douleur sans y prendre par ; pour peu qu'il soit sensible, il doit s'affliger avec elle. L'inscription se termine par une consécration particulière aux dieux Mânes de Titia Fel i-cula. D'après les noms des enfans d'Hédonê, il paraîtrait qu'ils étaient d e deux lits; qu'elle avait d'abord épousé un Claudius, et en secondes noc s un Titius, affranchis probablement l'un et l'autre de deux familles cons laires, l'un de la *Claudia*, et le second de la *Titia*. Il y a plus d'une fau e dans cette épitaphe : on a omis le verbe qui exprimait les malheurs qui ac cablèrent Hédonê pendant quatre ans, et qui régit l'accusatif *Claudiu n Hedonicum*, et il est à croire, avec M. Hase, que ce mot omis était amisi , elle a perdu. Les noms qui suivent et qui sont régis par le même ver e sont au nominatif au lieu d'être à l'accusatif; à moins que par abréviatio n et faute de place on n'ait supprimé le M final de *Titiam*, de *Peregrina n* et de *Titiam Feliculam*. Cependant il y avait de la place, et l'on peut r e-jeter ces fautes et ces oublis, de même qu'à la 9e ligne, apvt pour apv , sur la négligence de l'ouvrier qui a gravé l'inscription. Le nom de *Tit ia* est très-commun dans les inscriptions, et l'on y rencontre plusieurs fois l es surnoms *Felicula, Hedone*, et son diminutif *Hedonicus*, ainsi que *Peregrin a*. A la 12e ligne, on trouve doleatur pour doleat, ce qui n'est pas surpr e-nant dans des inscriptions de ce genre, pleines de barbarismes et de sol é-cismes; on n'est pas même étonné d'y voir *dolitus est* pour *doluit*, ce q e présentent deux inscriptions que m'a indiquées M. Hase, et que don e Gruter, p. 793, 4; 794, 2 : *de qua nihil aliud dolitus est nisi mortem* : il n'a jamais reçu d'elle d'autre chagrin que celui de sa mort. — Grut r, p. 676, n° 11; — Smetius, *Inscr. ant.*, 112, n° 15; — Fleetwood, *Sy* , 1691, 232; — Maffei, *Ars crit*, col. 359. [Haut. 0m,470 = 1 pi. 5 po. 5 li. — Larg. 0m,400 = 1 pi. 2 po. 9 li.]

Claudia Italia (330). N° 826, pl. 147; ins., pl. lvii.

534. Claudius Argyrus. N° 497, pl. 250; ins., pl. xviii, 3 lig.

Ce petit monument cinéraire est agréablement couronné d'un fronto triangulaire et de demi-palmettes aux angles, et dans le tympan, un pa-nier rempli de fruits et renversé peut être un emblème de la vie et de la mort. Des têtes de bouc à barbe, d'une forme particulière, soutiennent sus-pendue à leurs cornes une grande guirlande de feuilles de laurier avec leurs

ıies, que becquettent deux oiseaux, et qui encadre le cartel. On y voit ıssi deux cigognes mangeant chacune un serpent, et ces images de desuction font sans doute allusion à la mort et à la purification des âmes (1). es palmettes, ornemens si fréquens des monumens funèbres, avaient ıelques rapports avec les rites funéraires. Quoique l'on en trouve beauıup dans la décoration des autres monumens, peut-être à l'origine de leur nploi n'étaient-elles destinées qu'aux tombeaux. M. Petit-Radel, l'ingéeux auteur de savantes recherches sur les monumens cyclopéens, croit ıe ces palmettes représentent la silique du caroubier, et que les fèves ı'elle renferme étaient consacrées aux morts (2). Le cartel de cette urne ıéraire porte pour toute inscription sa consécration à TI. CLAVDIVS ARGY-'S, probablement affranchi de l'illustre maison consulaire *Claudia,* et ıt-être d'un des empereurs de cette famille, tels que Tibère, Claude, éron, qui portaient le prénom de *Tiberius.* — Bouillon, t. III, *Cip. et sc. sép. rom.,* pl. 2, n° 4. [Haut. de l'urne 0m,420 = 1 pi. 3 po. 7 li. — ırg. 0m,370 = 1 pi. 1 po. 8 li.]

3 5. CLAUDIUS CHRYSANTIUS. N° 809; ins., pl. LV, 5 et 4 l., *marb.*

Cette inscription sépulcrale est divisée en deux parties, dont chacune est ıas la protection des dieux Mânes, D. M. Celle de droite porte : HELVIA LVIA *à son mari,* et celle de gauche, TI. CLAVDIVS CHRYSANTIVS, *qui vécu vingt et un ans.* Le FECIT, *a érigé,* de cette partie-ci est répété, ıais en abréviation, F; à la fin de l'autre, B. M. F., Bene Merenti Fecit. 'après ses deux noms, cette femme paraîtrait avoir eu pour père et pour ıère des affranchis de la maison consulaire *Salvia,* et de l'*Helvia,* que ıuelques numismates admettent aussi parmi les familles consulaires. On rouve cette même inscription dans Gruter, p. 770, 3, qui l'a tirée de Mazochi. Mais en comparant notre marbre et ce que donne Gruter, on ourrait croire que ce sont deux monumens différens. Notre inscription est n large et en deux parties; celle de Mazochi n'en a qu'une qui réunit les leux, et elle est en hauteur; et de plus, les deux D. M. n'y existent pas. l se peut très-bien que Mazochi l'ait écrite de mémoire et inexactement, près l'avoir vue à Rome chez un certain Louis Belli. Au reste, il a mis I au lieu de XXI; c'est bien une faute, car l'on ne peut pas admettre que hrysantius, qui était marié, n'eût que onze ans à sa mort. — Coll. Duınd. [Haut. 0m,311 = 11 po. 6 li. — Larg. 0m,575 = 1 pi. 9 po. 3 li.]

36. CLAUDIUS DIUS. N° 495, pl. 251; ins., pl. XVIII, 5 l., *marb.*

Cette urne cinéraire a été consacrée à TIBERIVS CLAVDIVS DIVS par sa mme CLAVDIA HELENA, affranchie sans doute comme lui de l'illustre faille *Claudia.* Dans le tympan du fronton triangulaire de ce joli monuent, accompagné de palmettes, une espèce de chimère cornue, accroupie,

(1) Voy. 515, n° 296.
(2) Voy. *Mon. ant. du Mus. Napoléon,* t. IV, pl. 42.

tient entre ses pattes de devant une tête de bélier. Aux angles, deux têtes de Bacchus-Ammon soutiennent une guirlande de feuilles, de fleurs et de fruits, sur laquelle se jouent deux oiseaux. Au-dessous sont deux aigles posés et la tête relevée. Les têtes de Bacchus-Ammon se distinguent de celles de Jupiter-Ammon en ce qu'outre les cornes de bélier elles ont les oreilles de cet animal, ce que n'offrent pas les têtes de Jupiter. Ce monument aurait été mis sous la protection du maître des dieux et de son fils Bacchus, comme plusieurs autres qui portent les mêmes insignes, l'oiseau de Jupiter et la tête de Bacchus-Ammon. Voy. 560, n° 580; 563, n° 226; 507 n° 303. Ne pourrait-on pas admettre qu'ici le choix des ornemens sacrés a pu être un peu influencé par le nom de *Dius* qui était comme sous la protection de deux divinités : de Jupiter, *Zeus*, gén. *Dios* en grec, et même *Dius* en latin, et de Bacchus, *Dionysos* en grec; ce nom de *Dius* est très rare. — Publié dans les Mon. ant. du Musée Napoléon, t. IV, p. 43; — Bouillon, t. III, *Cip. et insc. sép. rom.*, pl. 2, n° 24. [Haut. 0m,363 = 1 pi. 1 po. 5 li. — Larg. 0m,334 = 1 pi. 0 po. 4 li.]

537. Claudius Eros. N° 667, pl. 253; ins., pl. L, 4 lig., *marbre*.

Cette jolie urne cinéraire a l'aspect d'une édicule ou d'un petit temple couronné par un fronton triangulaire ayant pour acrotères des masques tragiques, et dont le tympan a pour ornement un panier renversé rempli de fruits qu'un oiseau va becquetter. Aux angles sont des colonnes à cannelures en spirales, portant des chapiteaux à trois rangs de feuillages. Sur le devant, au-dessus du cartel de l'inscription qui sert de base ou de stylobate, en avant d'une niche qui s'enfonce dans la muraille dont les refends sont indiqués, est assise Vesta, vêtue d'un ample manteau ou d'une palla qui lui sert de voile; de la main droite elle tient le brasier où se conservait le feu sacré, et de la gauche, une torche allumée, symbole de sa puissance et de la pureté qu'elle exigeait de ses adorateurs. Peut-être SALLIA DAPHNE à qui son père TIBERIVS CLAVDIVS EROS a consacré ce monument, était-elle vouée au culte de cette déesse. Les points qui séparent et suivent en tête de l'inscription les lettres D.M sont en forme de feuilles de lierre, ce que présentent plusieurs autres monumens épigraphiques. Les noms de *Sallia* et de *Daphné* sont très-rares dans les inscriptions. — Osann, *Syll.* p. 374, n° 47; — Bouillon, t. III, *Cip. et insc. sép. rom.*, pl. 4, n° 6[illegible] [Haut. de l'urne 0m,595 = 1 pi. 10 po. — Larg. 0m,359 = 1 pi. 1 po. 3 li.

538. Claudius Felix. N° 112; ins., pl. V, 12 lig., *marbre*.

TIBERIVS CLAVDIVS FELIX a vécu cinquante-six ans; sa vie a été sans tache, et le tombeau d'où vient cette belle inscription lui fut consacré par sa fille PALPIA ATALANTE, C. PALPIVS SEVERVS, son petit-fils, et par DIADUMENVS, son affranchi. A la fin de l'inscription, les lettres P. A. P. B. M. *Patri, Avo, Patrono Bene Merenti*, montrent qu'il avait bien mérité ce monument comme père, aïeul et patron ou maître. Reinesius donne cette inscription, Cl. 13, n° 61; avant lui, Manilli l'avait fait connaître dans la

Description de la Villa Borghèse, p. 90; on sait qu'il s'en faut bien qu'il soit toujours exact : il a mis ici DIADRVMENVS pour DIADVMENVS. [Haut. 0m,500 = 1 pi. 6 po. 6 li. — Larg. 0m,301 = 11 po. 1 li.]

539. CLAUDIUS HERACLAS. N° 489, pl. 250; pl. XVIII, 4 lig., *mar.*

Deux Génies ou deux Victoires ailées et vêtues de longues tuniques supportent des guirlandes de fruits entourées de bandelettes, que becquettent ou sur lesquelles jouent des oiseaux. Une couronne et d'élégantes palmettes ornent le fronton triangulaire de cette urne arrondie par derrière, ainsi que l'on en trouve souvent; on leur donnait cette forme pour les placer plus commodément dans les petites niches des tombeaux, auxquels le grand nombre de ces cavités, disposées comme les trous d'un colombier, avait fait donner le nom de *columbaria*. En général ces niches sont de petites arcades à plein cintre. Les angles de leurs pieds-droits risquaient moins d'être écornés par des urnes arrondies par derrière. Il serait bien, ainsi qu'on l'a fait au Musée britannique, de disposer de cette manière un *columbarium* dans un musée, pour retracer ce que pratiquaient les anciens. L'on y placerait les urnes dont les faces latérales seraient dépourvues d'ornemens. Celle-ci a été consacrée par la tendresse d'une femme qu'on ne nomme pas, CONIVNX PIISSIMA, à son mari TI. CL. HERACLAS, affranchi d'un empereur. Les deux Victoires de notre monument, la couronne à bandelettes qui en décore le fronton, permettraient de supposer avec M. Petit-Radel (1) que Claudius Héraclas avait obtenu quelques succès littéraires. Ce nom est extrêmement rare dans les inscriptions; ou du moins il ne se trouve qu'une fois dans l'immense Recueil de Gruter. [Haut. 0m,395 = 1 pi. 2 po. 7 li. — Larg. 0m,476 = 1 pi. 5 po. 8 li.]

540. CLAUDIUS HONORATUS. N° 73, pl. III, 7 lig., *marbre.*

Dans cette inscription en beaux caractères sous la protection des dieux Mânes, CLAVDIA THEOPHILA et ANTHVS, serviteurs d'un César, consacraient leurs regrets à la mémoire du fils le plus chéri, TIBERIVS CLAVDIVS HONORATVS, qui ne vécut que quatre ans et six mois. Mais cet enfant n'était pas fils de ces deux personnages; il ne l'était que de CLAVDIA THEOPHILA, que, comme sa mère, l'inscription nomme d'abord. Il était fils de TIB. CLAVDIVS SPVRIVS (SP. FILIO), premier mari de THEOPHILA, qui, en secondes noces, aura épousé ANTHVS. — Fabretti a publié cette inscription, *C. I,* n° 264. [Haut. 0m,440 = 1 pi. 4 po. 4 li.]

541. CLAUDIUS MYSTICUS. N° 804, pl. 254; pl. LIV, 5 lig., *mar.*

Cette urne cinéraire a été consacrée, on ne dit pas par qui, aux mânes de TIBERIVS CLAVDIVS MYSTICVS, mort à trente ans. Les angles du fronton, où deux oiseaux se disputent un fruit, sont ornés d'une manière toute par-

(1) *Mon. ant. du mus. Nap.*, t. IV, pl. 42.

ticulière. Au lieu de masques ou de palmettes, ce sont des cornes d'abondance d'où sortent des fruits et des épis de blé qui forment les acrotères: de chaque côté, un griffon accroupi, et dont la queue se termine en feuillage, sert de gardien à cette urne funéraire. Il se pourrait très-bien que ces griffons, animaux fantastiques, qui avaient rapport aux mystères, que ces cornes d'abondance, ces épis, attributs de Cérès, la grande déesse des mystères d'Éleusis, fissent allusion au nom de *Mysticus* que portait TIB CLAVDIVS, et que peut-être il avait pris après avoir été initié à quelque mystères. — Coll. Durand. — Osann, *Syll.*, p. 316, nº 17. [Haut. 0m,25 = 9 po. 4 li. — Larg. 0m,287 = 10 po. 7 li.]

542. CLAUDIUS SECUNDUS. Nº 811; ins., pl. LVI, 4 lig. circul.,

Cette inscription est gravée sur le dessus du couvercle d'un petit vase cinéraire en marbre qui contient encore quelques restes de cendres et d'ossemens : s'ils sont authentiques et qu'ils aient été conservés depuis la consécration de cette urne, ce sont ceux de CLAVDIA SECVNDINA, qu'y avait renfermés TIBERIVS CLAVDIVS SECVNDVS, mari et peut-être oncle ou cousin de Secundina. Un trou ménagé au fond d'une cavité hémisphérique sur le haut du couvercle servait probablement à faire des libations sur les cendres. Les cannelures creuses et obliques dont est ornée cette urne, comme plusieurs sarcophages, peuvent la placer au IIe ou au IIIe siècle de notre ère. — Coll. Durand. [Haut. 0m,297 = 11 po.]

542 A. CLAUDIUS SECUNDINUS. Nº 825, pl. LVIII, 2 l., *terre cuite*

Inscription circulaire empreinte en relief sur une brique de la fabrique qu'avait CLAVDIVS SECVNDINVS dans les domaines d'un empereur. Il avait à ce qu'il paraît d'après d'autres briques, plusieurs ateliers qui portent pour signe ou cachet un *diota* ou vase à deux anses. Il est à croire qu'il ne fabriquait pas que des briques, et qu'il faisait des vases de terre et d'autres ouvrages de la céramique commune, indiqués par l'OP. DOL., *opus doliare* et tels que les grandes amphores, ou de ces énormes vases, ainsi qu'on en trouve à Pompéi et qu'on en voit au musée de Naples, et qui servaient de tonneaux, *dolia*. Ce Secundinus pouvait être le frère ou le parent de la Secundina de l'inscription précédente. — Coll. Durand. [Diam. du médaillon, 0m,094 = 3 po. 6 li.]

543 et 544. CINÉRAIRE DE CLAUDIUS. Nº 328, pl. 256; inscr. pl. XVII, 4 lig.

Ce beau vase en albâtre d'Égypte, en forme de poire, d'un ton doré couleur de miel, accompagné d'anses prises dans la masse, avait servi en Égypte à une époque très-reculée, au Xe siècle avant notre ère, à des usages que n'indique pas l'inscription hiéroglyphique qui s'y trouve gravée, et dont il a été question (401), p. 829; mais qui peuvent avoir été funéraires : le luxe de

Romains y déposa les cendres d'un magistrat, PVBLIVS CLAVDIVS PVLCHER, de la famille CLAVDIA ou CLODIA, probablement fils de *Clodius*, le tribun du peuple et l'ennemi de Cicéron. Il était petit-fils et arrière-petit-fils, N*epos* et PRON*epos*, de deux APPIUS. Il exerçait la charge de pro-augure, et était un des *quæsitores*.

Le nombre des *quæsitores* n'était pas fixé; ordinairement il y en avait quatre; c'étaient des préteurs chargés des causes criminelles : ils faisaient la recherche des crimes contre les particuliers ou contre l'état, tels que l'exaction, la corruption, la dilapidation des deniers de l'état, la haute trahison, le parricide. Ils instruisaient ces procès et les portaient devant les assemblées du peuple pour en poursuivre le châtiment. Les actions dont ils étaient chargés s'appelaient *quæstiones perpetuæ*, recherches ou enquêtes perpétuelles, parce qu'il n'y avait pas besoin de nouvelles lois pour les exercer. Ce fut en 604 de Rome qu'elles furent régulièrement établies. Sylla leur donna encore une nouvelle force, et étendit cette juridiction des *quæsitores* à un plus grand nombre de délits. Il est assez singulier que notre *Publius Claudius Pulcher*, revêtu de la charge si sévère des *quæsitores*, fût le fils de ce *Clodius*, qui souilla de sa présence les mystères de la bonne déesse interdits aux hommes; crime qu'on trouva si énorme et si inouï qu'on se crut obligé, pour le juger, de nommer *ad hoc* de nouveaux *quæsitores* pour en rechercher les détails, à l'instigation de Cicéron, à qui ne le pardonna jamais Clodius, qui parvint par ses intrigues à le faire exiler. Voy. sur les *quæsitores* les Antiquités romaines d'Alex. Adam; trad. allem. de Jean Léonard Meyer; 1795. — D'après Winkelmann (édit. allem. de Schutze, t. III, p. 127), notre vase est le plus grand et l'un des plus beaux de ceux en albâtre oriental. — Celui du 554, n° 336, est à peu près de la même grandeur, de la même matière et fort beau; mais il ne porte pas d'inscription. Celui de Claudius offre un assez grand intérêt par les deux qu'il présente, qui ont, en quelque sorte, des dates, et l'on voit par sa conservation le soin que l'on en avait pris pendant un si grand nombre d'années, puisque l'on peut lui attribuer près de 2,800 ans d'existence, depuis le roi d'Égypte Osorchon jusqu'à nous. Winckelmann donne l'inscription de *Claudius*, ainsi qu'Orelli, *Inscrip.*, t. I, n° 578.— Ces deux vases viennent de la Villa Borghèse. — Bouillon les a publiés, t. III, pl. 7. [Haut. du premier vase, 0m,749 = 2 pi. 3 po. 8 li. — Haut. du deuxième, 0m,650 = 2 pi.]

545. CORNELIA EUTYCHIA. N° 257, pl. 249; pl. XVI, 9 lig., *mar.*

Cippe funèbre d'une CORNELIA EVTYCHIA. Dans un fronton arrondi terminé des deux côtés par un enroulement et une tête de femme, est sculptée une brebis mangeant l'herbe d'une corbeille. C'est sans doute l'emblème du caractère doux et modeste de cette femme, que son mari L. CORNELIVS AEMILIANVS appelle très-chérie, très-douce, très-rare. Ce monument vient de la précieuse collection de Thomas Jenkins. — Visconti, *Op. var.*, t. I, p. 101, l'a décrit le premier. — Osann, *Syll.*, p. 380, n° 74, a omis à la 8e ligne DULCISSIMAE. [Haut. du cippe 0m,839 = 2 pi. 7 po. — Larg. 0m,460 = 1 pi. 5 po. 1 li.]

546. CORNELIA GALÉNÈ. N° 663; ins., pl. L, 8 lig., *marbre.*

Inscription d'un monument funèbre que CORNELIA GALENE, affranchie, avait élevé pour elle, pour son maître L. CORNELIVS SOLON, fils de LVCIVS,

de la tribu CORNELIA RVSTICA, et pour ceux qu'elle choisira ou en faveur qui elle en disposera, ce qu'elle exprime par ces mots : ET QVIBVS EGO C VERO; dans ce dernier mot l'A et le V sont conjugués. La tribu *Cornelia* ét une de ces tribus rustiques ou de la campagne établies par Servius Tulliu et dont on ne saurait toujours assigner les situations autour de Rome, da un rayon de cinq ou six milles, espace qui formait alors tout le territoi de la future maîtresse du monde. Composées en général des familles l plus anciennes et les plus riches, ces tribus rustiques, quoiqu'elles ne fisse pas partie des 300 *gentes* ou maisons patriciennes de Rome, étaient bea coup plus considérées que les tribus urbaines ou de l'intérieur de Rom dans lesquelles, à diverses époques, on avait fait entrer tout le bas peup et ceux qui ne possédaient rien et n'avaient pas même de métiers. Ce f Quintus Fabius qui, en 450 de Rome, 304 avant notre ère, épura le pl les tribus rustiques et en fit sortir les affranchis et la populace, qu'on avait placés pendant quelques années; et à cette occasion il reçut le su nom de *Maximus*. On les mit ensuite tous dans la tribu de Rome l'*Esquili* et c'était un affront d'y être rejeté par les censeurs. Aussi dans les act ainsi qu'on le voit par les inscriptions, tenait-on à indiquer de quelle tri on était, pour montrer qu'on n'appartenait pas à une tribu urbaine ou d' franchis, ou de nouveaux citoyens romains et des peuples auxquels accordait le droit de suffrage. Et notre L. CORNELIVS SOLON, d'une des p anciennes familles romaines, était toujours resté dans sa tribu rustique laquelle ses illustres ancêtres avaient donné leur nom. — Osann a pu cette inscription, *Syll.*, p. 378, nº 66. [Haut. 0m,975 = 3 pi. — La 0m,866 = 2 pi. 8 po.]

CORNELIA TYCHÉ (342). Nº 507, pl. 158; ins., pl. XIX, 8 l., *ma*

547. CORNELIUS HILARUS. Nº 674, pl. LII, 7 lig., *marbre.*

Parmi nos inscriptions du Musée royal, nous n'avons que celle-ci q désigne, ainsi qu'on le voit sur une foule de pierres tumulaires, l'espa de terrain destiné à la sépulture. Ce qu'on lit à la fin, IN. FR. P. XV — I AGR. P. XX, *in fronte pedes quindecim — in agro pedes viginti*, don 15 pieds sur le devant ou le long de la voie publique, et 20 pieds vers champ, au terrain employé au tombeau que CORNELIVS HILARVS le jeu (MINOR), affranchi de SISENNA, se consacre, ainsi qu'à THAVGENIS et licteur C. PAPIRIVS HERMO. Le nom de celui-ci étant au nominatif comm celui d'Hilarus, il paraîtrait qu'il s'était associé avec lui pour les frais, au quels ne contribuait probablement pas Thaugénis. Cette inscription of plusieurs particularités : d'abord ce nom, qui n'est autre que *Théognis* *Théogène*, est écrit ΘAVGENI; le Θ ou *thêta* grec y est pour le THE lati dans THEAVGENI, l'AV est pour O, THEOGENI ou THEOGNI. Le prénom Cornelius Hilarus, indiqué par VL, n'est pas connu; Gruter, dans sa tal des abréviations, ne l'explique pas; et il est assez singulier qu'on retrouv p. 994, 6, cette même sigle pour le prénom d'un *Sergius Hilarus*, comm si ce prénom, que nous ne connaissons pas, tenait au nom ou au surn

d'*Hilarus* pris par ces affranchis, dont l'un l'était de la famille *Cornelia*, l'autre de la *Sergia*. Le surnom de *Sisenna* appartient à la famille *Cornelia*; mais on ne le trouve, du moins dans Gruter, donné sur les inscriptions à aucun des nombreux personnages de cette illustre maison. L'excellent dictionnaire de l'histoire ancienne (*Real lexicon*) de Funke, n'offre de *Sisenna* que *P. Cornelius Sisenna*, grand écrivain, habile historien, ami de Varron, de Cicéron et d'Atticus, et dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il serait fort intéressant que son nom nous eût été conservé par un monument contemporain, et qui serait unique. Rien, ce me semble, ne s'y oppose; les caractères de l'inscription sont beaux et d'une bonne époque, et de plus, un CAIVS PAPIRIVS CARBO, qui vivait à la même époque que SISENNA, du temps de Marius et de Sylla, pourrait bien être le CAIVS PAPIRIVS dont était affranchi le CAIVS PAPIRIVS HERMO de notre inscription; et qui sait si mes conjectures ne pourraient pas être changées en certitude. — Publié par Osann, *Syll.*, p. 375, n° 48. [Haut. 0m,975 = 3 pi. — Larg. 0m,866 = 2 pi. 8 po.]

548. C. CORUNCANIUS ORICULA. N° 35, pl. I, 9 lig., *cippe en mar.*

Ce monument funèbre, dont l'inscription est en grands et beaux caractères, et sur les côtés duquel sont sculptés un préféricule et une patère, était autrefois dans les jardins du couvent de Saint-Paul près de Rome, sur le chemin d'Ostie. Il a été publié en entier par Boissard (1). L'inscription en a aussi été donnée par Manilli (2), et très-inexactement par Pinarolo (3). Elle est consacrée à la mémoire de C. CORVNCANIVS ORICVLA, d'après une clause de son testament, par sa femme IVLIA PIA; il était de la tribu POLLIA et tribun de la vingt et unième légion, surnommée la *rapace*. Oricula avait la direction d'ouvriers attachés à ce corps : le titre de PRAEFECTVS FABRVM ou FABRORVM que l'on donne à ce tribun devait répondre à celui de commandant du génie. Notre Caius Coruncanius, fils d'un Caius, l'était peut-être d'un *Caius Coruncanius Hilarus* dont il est question dans Gruter, p. 898, n° 9, et dans les marbres de Turin (4). Celui-ci était, il est vrai, de la tribu *Palatina*, et le nôtre, de la *Pollia*, tribu rustique, tandis que la Palatine était urbaine. S'il en était ainsi, le fils aurait passé dans une autre tribu que celle de son père, qui était un affranchi, et il eût cherché par là à faire perdre la trace de son origine trop connue dans la tribu de son père. Ce serait d'autant plus à présumer, que la tribu *Pollia* jouissait de plus de considération que la *Palatina*, et que Coruncanius ayant peut-être fait fortune, et s'étant établi à la campagne, aurait pu trouver le moyen de s'y faire admettre dans une tribu plus estimée que celle de

(1) En 1598, P. IV, pl. 96.

(2) En 1650, p. 41; il met à la 4e ligne PRAEF. pour PRAEF.

(3) *Trattato delle cose più memorabili di Roma, tanto antiche che moderne, raccolte da Giacomo Pinarolo*; Rome, 1725; t. III, in-8°, p. 65.

(4) *Marmora taurinensia*, P. 2, p. 22, n° XCVI.

son père, qui probablement était un ouvrier, tandis que le fils était à la té du corps des ouvriers militaires. Au reste, M. Hase, dans des notes do j'ai déjà parlé, pense que l'inscription de Turin donnée par Gruter, Pi goni (1), Guichenon et Maffei, a peut-être été mal lue, et qu'au lieu de P il y a POL comme dans la nôtre. Mais elle est dans les marbres de Turi que M. Hase n'avait pas sous la main, et l'on connaît l'exactitude de leu auteurs Rivautella et Ricolvi, et il y a PAL. Gruter, qui donne, p. 39 n° 10, celle-ci, d'après Knibb et Fulvio Orsini, a certainement fait double emploi; car à la page 385, n° 5, on la trouve d'après Smet, tirée du même endroit; et c'est absolument la même, si ce n'est qu'il y CARVNCANIO au lieu de CORVNCANIO, et ce sera, sans nul doute, une fau de la copie de Smet. Le nom de la femme de ce Coruncanius pourr porter à penser qu'elle était affranchie de l'impératrice JULIA PIA DOMNA, femme de Septime-Sévère. [Haut. 1m,017 = 3 pi. 1 po. 7 li. Larg. 0m,749 = 2 pi. 3 po. 8 li.]

549. DECIMIA EUTAXIA. N° 615, pl. XL, 8 lig., *marbre*.

Cette inscription, autrefois à Rome à Saint-Paul, et que Gruter, p. 7 n° 9, donne d'après Alde, a été consacrée à DECIMIA EVTAXIA par son m P. AELIVS AVRELIVS HERMEROS, comme à une épouse, COIVGI (*sic*), t sainte, qui a bien mérité de lui, ce que signifient les lettres de la fin, (pour ERGA), S. B. M. F., *Erga Se Bene Meritæ Fecit.* Ce marbre a partie de la collection de Thomas Jenkins; Visconti a donné cette insc tion, *Op. var.*, t. I, p. 102, mais inexactement : il y a lu P. ATIVS HER ROS, et au lieu de COIVGI que porte le marbre, il met CONIVGI. — Osa *Syll.*, p. 375, n° 49. [Haut. 0m,444 = 1 pi. 4 po. 6 li. — Larg. 0m,271 10 po.]

550. DIADUMÉNIEN. N° 817, pl. LVI, 1 lig., *plomb*.

Cette inscription mutilée est empreinte en relief sur un fragment de gr tuyau de plomb, qui porte les noms d'OPELLVS SEVERVS DIADVMENIAN CAESAR, fils de l'empereur Macrin et de Nonia Celsa, et auquel, comme d'autres Césars, on donne le titre de PRINCE DE LA JEUNESSE, — PRI IV*ventutis*. Il fut tué à l'âge de dix ans. On trouve le même titre donn Diaduménien dans deux inscriptions de Muratori (2), et que M. Orell placées dans son recueil (3). Celle qui est tirée de Gori (4), et qui é gravée sur un tuyau de plomb, paraît être la nôtre. Ce conduit, de 2 pi 4 pouces de long. sur 3 pouces de diam., a probablement fait partie d très-long tuyau dont parle Ficoroni dans les Miscellanea de Carlo F p. 156, n° 76, et qui fut trouvée en 1742 à Rome au delà de la Ch

(1) *Augusta taurinorum*, par Pingoni; Taurini, 1577, fol., p. 104; — *Histoire généalog. de la royale maison de Savoie*, par Samuel Guichenon; Lyon, 1660, fol., t. I, p. 65; — Maffei, *Mus. Veron.*; Vérone; 1749, fol., p. 2

(2) P. 459, n° 1; p. 1993, n° 7.

(3) T. I, p. 217, nos 942, 943, 945.

(4) *Étr.*, 3, p. 280.

treuse, près de la Villa des Jésuites. Outre le nom de Diaduménien empreint sur notre fragment, il y avait celui de TERENTIVS CASSANDER, fabricant de ce tuyau (1). On sait par Pietro Sante Bartoli (2) que l'on a déterré à Rome une quantité immense de conduits de plomb, dont quelques-uns de 2 et 3 palmes de diam. (0^m,498 = 1 pi. 6 po. 2 li. — 0^m,747 = 2 pi. 3 po. 7 li.), et d'un pouce d'épaisseur, montrent quelles étaient les prodigieuses masses d'eau amenées à Rome pour les fontaines publiques et pour les usages des particuliers. En 1650, on trouva dans des fouilles faites par le prince Borghèse, sur les collines d'*Acqua traversa,* plus de 400 quintaux de plomb; et en outre celui qui dirigeait les travaux en détourna de quoi se faire une petite fortune très-honnête.

DIADUMENUS (26). N° 324, pl. 200; ins., pl. XVII, 1 mot.

551. DIANE (AUTEL DE). N° 353, pl. 254; ins., pl. XVII, 3 lig., *m.*

Cet autel trouvé à Rome, et d'une élégante simplicité, a été dédié à la déesse, par son ordre, DIANAE SACRVM IMPERIO. Il n'offre qu'un fronton arrondi, à enroulemens ornés de rosaces et dans lequel est un aigle les ailes éployées. Cette inscription a été publiée par Maffei (3). Une autre inscription, donnée aussi par Orelli (4) et consacrée à Diane Céleste, explique le sens d'IMPERIO, et dit IVSSV IMPERIOVE; au n° 2322, on trouve aussi un taurobole ordonné par la mère des dieux EX IMPERIO MATRIS DEVM (5). Une autre du même genre porte EX.MONITV, *d'après l'avis,* au lieu d'IMPERIO. C'était probablement par des songes ou par quelque événement qu'interprétaient les prêtres que l'on pensait que Diane et les autres divinités intimaient leurs ordres ou exprimaient leurs désirs. Au sujet de notre inscription, Visconti (6) cite Amaduzzi, qui, pour l'expliquer, avait mis au-dessous le vers d'Ovide (7),

Scimus ab imperio fieri nil tale Dianæ.

Cet autel et celui 558, n° 356, découverts probablement en même temps, ornaient autrefois les jardins de Sixte-Quint. — Bouillon a donné notre autel, t. III, *autels,* pl. 4. [Haut. 0^m,900 = 2 pi. 9 po. 3 li. — Larg. 0^m,507 = 1 pi. 6 po. 9 li.]

(1) Les fouilles de Gabies ont fourni une grande quantité de tuyaux de plomb sur lesquels étaient les noms des fabricans AVRELIVS ALEXANDER DIGITIVS; T. STATILIVS FELICIO; FLAVIA FORTVNATA; Q. LICINIVS CHRYSIPPVS, et CLODIVS LONGINVS. — Visc., *Mon. gab.*, p. 169; — Marini, *Arv.*, p. 261; *Anthol. romana*, 1792, n° 41.

(2) *Miscell. de Carlo Fea*, p. 263, n° 142.

(3) *Mus. Ver.*, p. 266; — Orelli, t. I, n° 1443.

(4) N° 1445, d'après Donati, p. 22, 6.

(5) P. 294 de Maffei, et Orelli, t. I, n° 1444

(6) *Op. Var.*, t. I, p. 75.

(7) *De ponto ep.*, 1, v. 41.

552. DOMITIA. N° 250, pl. XV, 15 lig. (1), *marbre de Luni.*

Il est très-rare que les inscriptions nous offrent en entier, et avec toute les formules consacrées, le texte même des actes ou des contrats, soit de particuliers entre eux, soit des villes avec les particuliers, et il l'est peut être tout autant que les vicissitudes auxquelles ces monumens ont été exposés, pendant tant de siècles, les aient respectés, et qu'ils nous parviennen dans un aussi bel état de conservation que ce précieux marbre, l'une de antiquités épigraphiques romaines les plus curieuses parmi celles qui on été découvertes, en assez bon nombre, dans les ruines de l'ancien muni cipe de Gabies. Cette petite ville se vantait d'une haute antiquité : comm Rome, elle était fille d'Albe la longue; Romulus et Remus y avaient pass leur enfance. Dans les commencemens de Rome, Gabies, grande et popu leuse alors, résista longtemps, et souvent avec avantage, à la future ma tresse du monde. Elle s'unit même aux exilés de Rome et de plusieu autres villes du Latium qui fuyaient la tyrannie de Tarquin le Superbe pou le renverser. Il se vit obligé d'ajouter à la défense des murs de Rome c côté de Gabies, qui souffrait moins des désastres de la guerre que Rom et ce fut au point que la plupart des Romains désiraient à tout prix la pa avec les Gabiens. Ce ne fut enfin que par la ruse et l'indigne trahison son fils Sextus qu'il parvint à s'emparer de cette ville, dont son fils dev roi, et où Tarquin se retira lorsqu'il fut chassé de Rome (2). On sait q Gabies était située entre Rome et Préneste, presque à moitié chemin, en les voies Valéria et Latine, à gauche de celle-ci (3), à cent stades ou p de treize milles de Rome (4). Les Romains y avaient pris plusieurs de le usages, leur manière de se ceindre à la gabienne pour le combat ou p être plus agiles et plus dispos, et les augures ou les auspices pris su territoire de Gabies avaient autant de crédit que ceux qu'on consultait d l'enceinte sacrée de Rome. Quand on connaît les titres de cette ville qu'on sait, par Denys d'Halicarnasse, qu'aux temps où elle florissait, e ne le cédait à aucune autre ville, on est moins étonné de ce qu'elle pre dans notre inscription le titre fastueux de république éternelle, et on fait que sourire en la voyant s'enfler et vouloir s'assimiler à Rome. Ma

(1) Cette inscription n'a que 15 lignes sur le marbre; mais, à cause de la longueur des lignes, elles ont été repliées sur la planche, ce qui paraît les porter à 24.

(2) Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, l. IV, c. LXXXV. Voy. aussi Tite-Live.

(3) Strab., l. V, c. III, § 9, p. 238; Den. d'Halicarn., l. IV, ch. LIII.

(4) D'après ce que rapporte Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, l. I, c. LXXXIV, il paraîtrait qu'il y avait deux Gabies, et que celle où furent élevés Romulus et Remus était tout près du mont Palat tandis que l'autre, celle dont il est question, beaucoup plus considérab était à environ quatre lieues de Ro Suivant Solin, c. VIII, notre Gabies a été fondée par deux frères, Gabinius Bius venus de Sicile, avec l'antique lonie des *Siculi*. Le savant Mannert, d son excellente Géographie, éd. de 18 ne dit que peu de chose de Gabies, a omis de parler des importantes dé vertes qui y ont été faites en 1792.

cette ville, par la suite des temps, des conquêtes des Romains, des révolutions et de l'irruption des Gaulois, *Senonnes*, en Italie, avait perdu toute son importance et sa population. A l'époque de Denys d'Halicarnasse et d'Horace, elle était presque détruite; ce n'était plus rien (1), et les ruines imposantes de ses hautes et longues murailles, de ses anciens et somptueux monumens, de son temple de Junon Argienne, témoignaient de quel point brillant elle était tombée dans une sorte de néant, qui avait mis en vogue le proverbe *Gabiis desertior, atque Fidenis*, «plus désert que Gabies et «que Fidènes,» pour exprimer la solitude ou le manque d'habitans (2), et il n'y avait plus, pour toutes maisons, que quelques chétives hôtelleries le long de rues bordées autrefois de riches édifices.

Ce ne fut que sous Auguste, et peu de temps peut-être après les regrets exprimés par Denys d'Halicarnasse et par Horace, qu'on jeta les regards sur cette antique ville désolée, et que l'on s'occupa de la relever de ses ruines (3). Il paraît que sous Adrien et sous les Antonins, elle était déjà montée à un assez haut point de splendeur, et l'on voit par les inscriptions qui y ont été découvertes qu'elle avait des temples, des bains, de beaux édifices, et que, comme les grands municipes des environs de Rome, elle était régie par un sénat composé de ses décurions, des quatuorvirs, des sévirs augustaux et d'autres magistrats considérables. Il y en avait même de grandes familles romaines qui, habitant ordinairement Rome, étaient en même temps citoyens de Gabies par les possessions qu'ils y avaient. C'était un moyen d'être utile, près du sénat romain, à la ville dont ils prenaient les intérêts devenus les leurs, et qui les regardait comme ses patrons.

Si l'on juge Gabies par les monumens qui ont été découverts dans ses ruines, ce devait être une jolie ville; ses carrières de pierres rougeâtres, le long de l'Anio, étaient renommées, et selon Strabon (4) une partie de Rome en avait été bâtie. Presque toutes les statues et les bustes qu'on y a trouvés en assez grand nombre (5), et qui font aujourd'hui l'ornement du Musée

(1) Denys d'Halicarn., l. IV, c. LIII.

(2) Hor., *Epist.*, l. I; *Ep.* II, 6; — Juv., 5, III, 192; VI, 56; X, 100. — Horace, Juvénal et Virgile réunissent presque toujours Gabies et Fidènes comme de très-petites villes presque désertes.

(3) D'après un passage d'Horace, *Epist.*, l. I, *Ep.* XV, 9, et un de Juvenal, *Sat.* VII, 4, cités par Visconti, et qui avaient échappé à Cluvier, à Volpi et aux autres écrivains qui ont écrit sur Gabies, il se pourrait bien que cette ville abandonnée eût dû en grande partie sa renaissance à des bains minéraux froids qui prirent de la vogue sous Auguste, auquel il paraitrait que son habile médecin Antonius Musa les avait ordonnés. Ces bains, fréquentés par cet empereur, durent attirer une grande quantité de monde. Partageant la célébrité de ceux de Baïes et de Pouzzole, ils leur firent tort; mais ils contribuèrent sans doute beaucoup à repeupler et à embellir Gabies.

(4) L. V, c. X, p. 238.

(5) La plus grande partie des antiquités trouvées à Gabies, et qu'a publiées Visconti, font partie du Musée royal, qu'elles sont venues enrichir avec les autres monumens de l'immense et belle collection Borghèse. Voici la liste des statues, des bustes et des autres antiquités. Le premier numéro indique celui des planches des *Monumenti Gabini*, de Visconti; le second est le numéro d'ordre du *Musée de Sculpture antique et moderne;* le troisième, celui des planches de cet ouvrage, et le

royal, sont remarquables par leur travail et par la beauté de leur marb
Je ne citerai ici, parmi ces statues, que notre charmante Diane de Gabi
Claude, Germanicus, Némésis, et, parmi les bustes, que ceux d'Agripp
de Corbulon, de Plautille, de Septime Sévère, de Géta, de Gordien Pi
productions pour la plupart d'une grande beauté, qui, si elles sont de scul
teurs de Gabies, font honneur à son école, ou, si elles proviennent
mains étrangères, parlent en faveur du bon goût de cette ville dans
choix des artistes et de leurs ouvrages. On voit par les personnages qu
représentent ces statues et ces bustes, et par des inscriptions qui vont ju
qu'à l'an 220 de notre ère, que cette ville redevint très-florissante penda
plus de deux siècles. L'on n'y a presque rien trouvé qui ne mérite de ten
un rang distingué parmi ce que nous a légué l'antiquité romaine.

C'est au prince Marc-Antoine Borghèse, aidé des conseils et de l'acti
coopération du peintre écossais Gavin Hamilton, que l'on doit les bell
découvertes faites, en 1792, à Castiglione sur l'Anio, dans l'emplaceme
de l'ancienne Gabies, dont on n'a plus douté d'après les inscriptions qui
ont été trouvées, et qui parlent de cette ville et de plusieurs de ses habita
Notre inscription la plus importante de celles qui y ont été rendues à
lumière a été savamment interprétée par l'illustre Visconti dans son int
ressant ouvrage sur les monumens de Gabies placés à la magnifique Vi
Pinciana par le prince Borghèse. Il y a développé les ressources de l'ér
dition la plus solide et la plus variée; et nous nous estimons trop heure
de pouvoir le suivre comme guide dans ces recherches archéologiques.
reste, à quelques fautes et à quelques irrégularités d'orthographe près,

quatrième est le numéro du Musée royal des antiques du Louvre. — Les statues dont j'indique que les têtes ont été rapportées n'ont reçu leurs noms actuels que des têtes qu'on y a ajustées et qu'on a cru pouvoir leur convenir.

STATUES.

ADRIEN. Pl. 1; — 2418, pl. 264; — n° 276. Tête rapportée.

ALEXANDRE LE GRAND. Pl. 23; — 2100, pl. 264; — n° 474.

CALIGULA. Pl. 38; — 2373, pl. 277; — n° 37. Tête rapportée.

CLAUDE. Pl. 5; — 2381, pl. 280; — n° 142.

COMMODE JEUNE. Pl. 11; — 2465, pl. 281; — n° 442. Tête rapportée.

DIANE. Pl. 32; — 1208, pl. 285; — n° 246. Tête rapportée.

ÉLIUS VÉRUS CÉSAR. Pl. 40; — 1439; pl. 291; — n° 287. Tête rapportée.

GÉNIE DES JEUX AVEC UN COQ. Pl. 25 — 2225, pl. 349. En magasin.

GERMANICUS. Pl. 7; — 2362, pl. 301 — n° 141.

HERCULE JEUNE OU SERVANT DE BACC — Pl. 27; — 1640, pl. 276; — n° 485.

HERCULE ASSIS. Pl. 28. — En magasi

JEUNE HOMME EN TOGE. — Statue m cipale. Pl. 9, — 2300 C, pl. 348 — n° 873.

NÉMÉSIS. Pl. 31; — 1852, pl. 322 — n° 318. Tête rapportée.

NÉRON. Pl. 36; — 2395, pl. 322; — n° — Tête rapportée.

PLOTINE. Pl. 15; — 2416, pl. 327 — n° 692. Tête rapportée.

SABINE. Pl. 34; — 2424, pl. 332; — n° — Tête rapportée.

TRAJAN. Pl. 3; — 2414, pl. 338; — n° — Tête rapportée.

TORSE CUIRASSÉ DE STATUE IMPÉRIA — Pl. 42; — 2555 A, pl. 355; — n° 10

quand on connaît certaines abréviations, la lecture de cette inscription est facile ainsi que le sens.

Taillée avec soin, en quinze lignes d'assez beaux caractères, dans une grande dalle de marbre de Luni, cette inscription, tout à fait monumentale, était placée dans une sorte d'entablement au-dessus de la porte de la façade d'un temple élevé, à Gabies, à l'honneur de la mémoire de l'impératrice DOMITIA, indigne fille du vertueux Cn. Domitius Corbulon et femme du monstre qui avait eu pour père Vespasien et pour frère Titus, les délices du genre humain, et que le sénat, détruisant après sa mort les monumens et les statues que la basse adulation lui avait élevés de son vivant, avait défendu de nommer. Aussi son nom et sa mémoire ont-ils été proscrits dans cette inscription; et ce n'est que par son père que l'impératrice Domitia y est désignée. Elle ne valait, du reste, pas mieux que son mari, et cette impudique princesse, née du sang le plus illustre de Rome, se glorifiait des désordres par lesquels elle le déshonorait, poussée par l'ambition et par l'esprit le plus entreprenant, auquel donnaient tout pouvoir la plus rare beauté et tous les dons de la nature. Elle avait quitté son premier mari, Élius Lamia, pour se livrer à l'empereur qui en eut un enfant, et la déclara auguste. Sous la pourpre, elle se plongeait dans la débauche la plus effrénée avec l'histrion Pâris, auquel même elle était infidèle pour des amans pris au hasard et des classes les plus infimes. On ne conçoit guère que, souillée de tous les crimes, cette princesse déhontée ait pu mériter de la reconnaissance de ses affranchis Polycarpe et Europe, sa femme, un tel monument pour honorer sa mémoire; et ce n'est pas en faveur de l'opinion

BUSTES.

ADRIEN. Pl. 29 des Mon. Gab; n° 317 du Musée royal.
AGRIPPA. Pl. 2 et 2 A; — n° 196.
CORBULONS (DEUX). Pl. 6, 8; — n°s 693, 696.
GÉTA. Pl. 4; — n° 97.
GORDIEN PIE. — Demi-figure. Pl. 14; n° 2.
LUCILLE. Pl. 26; — n° 123.
MARC-AURÈLE. Pl. 17; — n° 699.
PLAUTILLE. Pl. 22; — n° 119.
SEPTIME-SÉVÈRE. Pl. 37; — n° 99.
TIBÈRE. Pl. 39; — n° 682.

OBJETS DIVERS.

AUTEL CIRCULAIRE DES DOUZE DIEUX. Pl. 16, 16 *a*, 16 *b*; — 18, pl. 171. — n° 381.
BASE CARRÉE AVEC DES SUJETS CHAMPÊTRES. Pl. 43; — 183, pl. 144; — n° 387.
CHIEN. Pl. 43; — 2595, pl. 350; — n° 216.
GRANDE VASQUE À TROIS PIEDS. Pl. 10; — 51, pl. 121; — n° 229.

Antiquités de Gabies publiées par Visconti et qui ne sont pas au Musée royal.

STATUES.

GÉNIE BACHIQUE, fragment. Pl. 12.
FLAMINE. Pl. 24.
ISIS. Pl. 18.
JEUNE MINISTRE DES AUTELS. Pl. 20.
MARC-AURÈLE. Pl. 19.
QUATRE STATUES MUNICIPALES EN TOGE. Pl. 44, 45, 46, 47.
VÉNUS. Pl. 30.
TORSE D'HOMME NU. pl. 41.

BUSTES.

TÊTE DE DÉESSE. Pl. 21.
JEUNE FILLE INCONNUE, peut-être PLUTIA VERA. Pl. 33.
TIBÈRE. Pl. 35.

que l'on peut concevoir de ces deux affranchis, qui probablement avaient reçu de Domitia Longina des bienfaits en proportion des désordres pour lesquels ils l'avaient servie. Ce monument, qui paraît avoir été très-somptueux, annonçait assez la coupable prodigalité de Domitia envers ses complaisans serviteurs. Il n'était pas seulement destiné à l'impératrice, mais encore à toute sa famille. La manière dont est énoncée la dédicace, *in honorem memoriæ,* montre que, n'ayant pas été élevée au rang de *diva,* déesse, elle n'avait pas reçu les honneurs de l'apothéose. Car il paraît, selon le savant Eckhel, que ce ne fut qu'après Claude II le Gothique (268) qu'on employa la formule *in honorem memoriæ,* même pour des princes qui avaient été mis au rang des dieux. La dénomination d'*Ædes,* par laquelle on désigne ce temple, indique que ce devait être un assez grand édifice, composé peut-être de plusieurs bâtimens. Le terrain en avait été accordé à Domitius Polycarpe par un décret des décurions de Gabies. Il faut, au reste, que Domitia eût rendu de véritables et même d'importans services à Gabies pour qu'on lui ait consacré, malgré la mauvaise réputation qu'elle avait laissée, un terrain et un temple tant d'années après sa mort, lorsqu'on n'avait plus rien à espérer ni à craindre d'elle; car il paraît qu'elle mourut très-âgée, sous le règne de Trajan, sans qu'on sache l'époque de sa mort. Mais Trajan régna de 98 à 117, et, d'après l'âge que l'on peut supposer à Domitia, à sa mort, il est à croire qu'elle eut lieu plutôt vers le commencement du règne d'Adrien ou la fin de celui de Trajan que plus tard; et ce ne fut que sous le troisième consulat d'Antonin Pie, l'an 140 de notre ère, que fut passé l'acte de Gabies pour la concession du terrain et la dédicace du temple. On peut aussi faire remarquer que la reconnaissance de Polycarpe et d'Europe fut très-constante et de longue durée, car ce ne fut que longtemps après la mort de leur maîtresse, et lorsqu'ils n'étaient certainement plus jeunes, qu'ils lui en consacrèrent ces éclatans témoignages (1).

(1) Nous n'avons pas de données qui puissent nous servir à établir d'une manière positive l'année de la naissance de Domitia Longina et celle de sa mort, et l'on ne peut avoir recours qu'à des conjectures. On sait seulement qu'elle fut mariée au sénateur Élius Lamia; mais on ignore si ce fut avant ou après la mort de son père Corbulon, qui, après tant de hauts faits en Orient contre les Parthes, les Arméniens, fut forcé par l'ingrat Néron à se tuer à Corinthe l'an 66 de notre ère. Rien n'empêche de supposer qu'il eût marié sa fille Domitia en 65, et qu'elle eût alors dix-sept ou dix-huit ans, ce qui porterait sa naissance vers 47, au 11 février. Le temps qu'elle vécut avec son mari n'est pas connu; mais il est bien à croire qu'il ne fut pas long, puisqu'elle fut enlevée par Domitien peu après qu'il eut été nommé *César* par Vespasien, l'an 69. Il ne l'épousa que quelques années après qu'il eut fait d'elle sa maîtresse, et il n'en eut un fils qu'en 73, lors de son second consulat. Il est probable que lorsqu'elle fut enlevée par Domitien, âgé de dix-huit ans, elle était dans toute la fraîcheur et l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, et n'avait pas, comme je le présume, au delà de vingt-deux ans. Elle en aurait eu quarante-neuf en 96, à la mort de Domitien. Si elle était morte vers le milieu du règne de Trajan, vers 107 ou 108, elle aurait prolongé sa vie jusqu'à près de soixante ans, et c'eût été trente-deux ans après elle que, l'an 140 de J. C., sous le troisième consulat d'Antonin Pie et sous le premier de Marc-Aurèle César, ses affranchis Poly-

Ce temple fut orné, aux frais des deux affranchis, de statues et de tout ce qui était nécessaire au culte, et ils les placèrent sous la surveillance de la république de Gabies, comme il appert par la partie de l'inscription qui suit la dédicace à Domitia, et dont la date répond au 21 avril de l'an 140 de notre ère. L'acte fut rédigé et gravé en présence de tout l'ordre des décurions (qui formait le sénat, qu'on ne réunissait ainsi que pour des actes solennels), dans la curie *Ælia;* les rapporteurs étaient les quatuorvirs quinquennaux (1) LVCIVS VIPSTANVS POPLICOLA MESSALA, de la tribu romaine *Claudia,* et fils de *Lucius Vipstanus,* et LVCIVS SETRIVS PRISCVS, de la tribu *Palatina,* et fils de *Lucius Setrius.*

Les rapporteurs déclarent qu'après avoir érigé et décoré un temple en honneur de la mémoire de l'impératrice DOMITIA, fille de Corbulon, et comme témoignage de son dévouement pour elle, Domitius s'empresse, sur ses revenus, d'être utile à tout l'ordre des décurions, et en particulier à chacun d'eux. DOMITIVS POLYCARPVS (2), en son nom et en celui de sa femme DOMITIA EVROPE, offre à cet ordre, ainsi qu'aux *sévirs augustaux,* la somme de 10,000 sesterces. S'adressant à notre république éternelle, il demande qu'on fasse de cette somme l'emploi suivant, d'après la stipulation insérée, selon son désir, dans l'acte passé par-devant CLAVDIVS VITALIS (3).

Tous les ans, le 3 des ides de février (le 11), anniversaire de la naissance de Domitia, les décurions et les sévirs réunis feront un repas en public, et les parts y seront également distribuées. De plus, les intérêts de 5,000 autres sesterces sont destinés à la conservation et à la décoration du temple. — On demande si toutes ces conditions sont agréées. — Elles le sont à l'unanimité; les sommes sont acceptées d'après les clauses précé-

carpe et Europe, d'accord avec la ville de Gabies, auraient élevé ce monument à la mémoire de cette impératrice. Et quelque âge que l'on suppose aux deux affranchis à la mort de leur maitresse, on voit qu'ils ne devaient plus être jeunes, lorsque, longtemps après qu'ils l'eurent perdue, leur reconnaissance lui érigea ce temple.

(1) Malgré le titre des *quatuorvirs* qui annonce quatre de ces magistrats, il n'y en avait, à ce qu'il parait, que deux. D'après Visconti, c'étaient les premiers magistrats de ces municipes, où ils remplaçaient, pour ainsi dire, les consuls de Rome. Ces places étaient soumises à bien des charges et des dépenses, et c'était par économie que, dans ces petits municipes, tout en conservant le titre de *quatuorvirs,* on les avait réduits à deux, ce que prouvent d'autres inscriptions. Ne se pourrait-il pas aussi qu'il y eût quatre *quatuorvirs,* et qu'il n'y en eût eu que deux en exercice pendant cinq ans, après lesquels ils auraient été remplacés par les deux autres? La famille romaine *Vipstana* ou *Vipsana,* plébéienne et consulaire, selon les fastes, était très-illustre; les Agrippa, les Lænas, les Messalla en étaient des branches célèbres. La famille *Sétria* est très-peu connue.

(2) D'après les lignes 7 et 8, on voit que Polycarpe était aussi décurion, et qu'il appelle *notre* ordre celui des décurions, ce qui ne peut surprendre pour des affranchis de la maison impériale, qui souvent furent revêtus à Rome de places très-importantes.

(3) Il paraît que ce Claudius Vitalis remplissait alors à Gabies les mêmes fonctions que chez nous les notaires; qu'il rédigeait les actes et en conservait les minutes, *codicilli.*

dentes. Il est décrété qu'à l'avenir il y aura à jamais en public un repas payé par les intérêts de la somme de 10,000 sesterses, et où l'on célébrera l'anniversaire (1) et la mémoire de l'impératrice Domitia, fille de Corbulon. Si en aucun temps ce décret n'était pas exécuté, si l'ordre des décurions l'abrogeait, ou si l'on changeait ce qui a été stipulé, alors toute la somme acceptée sous les conditions énoncées ci-dessus passerait aussitôt, avec les mêmes clauses, au municipe de Tusculum. — Après trois publications, ce décret a été gravé sur une table d'airain et exposé en public pour qu'on pût le lire facilement.

On voit par cette fin que notre belle inscription était double, et que pour mieux conserver ce décret, en cas d'incendie du temple, on l'avait répété sur une plaque de bronze déposée probablement dans les archives de Gabies, après l'avoir, pendant quelque temps, exposée aux yeux du public.

L'intérêt de la somme léguée n'en faisait pas une considérable; cependant elle pouvait suffire à un assez bon repas pour une quinzaine de personnes; si l'on compte le sesterce du temps d'Antonin Pie sur le pied 20 centimes 427, les 10,000 donneraient 2,042 francs. Visconti croit qu'à cette époque l'intérêt de l'argent à Rome pouvait aller à 12 pour cent: alors les 10,000 sesterces en auraient produit 1,200 d'intérêt ou 245 francs; de tout temps, en tout pays, quinze ou même vingt personnes ont pu faire pour cette somme, un très-bon repas. Il est même à croire qu'elle n'était pas employée en entier à celui des magistrats de Gabies, et qu'il y en avait une partie qui servait à faire une distribution de comestibles au peuple qui y assistait.

Les fautes d'orthographe, les transpositions de lettres, les divisions de mots qu'on trouve en assez bon nombre dans cette inscription sont si communes sur les monumens épigraphiques romains, qu'il est presque inutile de les faire remarquer, et ce sont de ces bévues qu'on ne peut, en général, attribuer qu'à l'ignorance ou à la négligence des ouvriers en lettres, et dont on ne saurait ici, non plus que dans d'autres inscriptions, accuser les magistrats qui avaient rédigé l'acte. Ainsi fréquemment ces ouvriers, qu'on pourrait appeler *épigraphes* ou *épiglyptes*, confondaient le D avec le T, qui devaient avoir entre eux, dans la prononciation, beaucoup de ressemblance. Il en est encore de même chez les Allemands, où le D est le T doux, et le T le D dur. — Ligne 5, GABIS est pour GABIIS, le nom de cette ville se terminant en II, GABII, comme POMPEII, TARQUINII; à la même ligne, INCVRIA pour IN.CVRIA, et AT est pour AD, dans ATFVIT. — Lig. 6, PVBLICO.LA pour PVBLICOLA, ce qui ne doit guère étonner lorsqu'on trouve

(1) Ces anniversaires de la naissance ou de la mort ont été de tout temps fréquens chez les Grecs et chez les Romains. On le voit par les inscriptions et par les auteurs, non-seulement pour les grands personnages, les empereurs, mais même pour les particuliers. C'étaient ou des fêtes publiques, ou des fêtes de famille. On assignait un fond pour les établir. Le sénat de Rome avait ses repas publics de ce genre, qu'on appelait *epula*. Une autre belle inscription de Gabies, que nous verrons (608), nous offrira une autre repas anniversaire institué pour la naissance de Plutia Vera; et la somme qui y est affectée est exprimée de même, et se trouve pareille à celle qui est ici destinée au repas en mémoire de Domitia. On y voit aussi que la somme est léguée aux mêmes conditions que celle-ci.

dans des inscriptions P.V.B.L.I.C.V.S pour PVBLICVS. — Lig. 7, QVIAMPRIDEM pour QVI IAM PRIDEM. — Lig. 8, AT QVOS, AT AETERNAM, pour AD QVOS, AD AETERNAM; — VNI.VERSVS pour VNIVERSVS; — AD.FECTV pour ADFECTV; — ET.IAM pour ETIAM. — Lig. 9, EX.EMPLVM pour EXEMPLVM. — Lig. 10, S.VIR pour SEVIR; — FEBRAR pour FEBRVAR. — Lig. 9, 11 et 14, CONDICIO pour CONDITIO; cependant Visconti pense que ce devrait être la vraie manière d'écrire ce dernier mot. — A la 13ᵉ, IT pour ID, et QVOT pour QVOD. — D'après tous ces détails, on voit de quel intérêt est notre belle inscription de Gabies. [Haut. 0m,780 = 2 pi. 4 po. 10 li. — Larg. 3m,540 = 10 pi. 10 po. 9 li.]

553 A. DOMITIUS AMANDUS. N° 836, pl. LVIII, 2 lig. circul.

Cette petite inscription, imprimée en relief et en assez bons caractères, servit de cachet ou d'adresse à une brique. A la seconde ligne, l'ouvrier souhaite une bonne santé à celui qui l'a faite, et par conséquent à lui-même. Cette brique sortait des ateliers de CN. DOMITIVS AMANDVS. Nous en avons au musée un assez bon nombre de ce genre et de diverses fabriques. Ces noms prouvent le prix que l'on attachait à la bonne fabrication des briques, et ce soin se portait sur toutes les parties des édifices. Nous trouvons de même plus d'un nom sur des conduits en plomb. — Cette brique provient de la collection Durand. [Diam. 0m,097 = 3 po. 7 lig.]

553 B. DOMITIUS MAJOR ET D. MINOR. N° 823 *bis*, pl. LIX.

Un dauphin dressé, et dont la queue entoure un trident, orne le médaillon de cette brique, qui ne porte que les noms de deux fabricans en une seule ligne circulaire, DOMMAIO DO MINORI, DOMITIUS L'AÎNÉ et DOMITIUS LE JEUNE, sans indication du lieu de leurs ateliers. Les noms ne sont qu'en abréviations, DOM et DO, et ce pourrait être DOMITIANVS aussi bien que DOMITIVS. Mais dans l'inscription 553 D, on trouve l'aîné des deux frères, portant le nom de DOMITIVS : — PRIMIGEN. DOMITIORVM, et dans l'inscription suivante, les mots EX FIG*linis* DOMITIANIS MINORI (*sic*) doivent indiquer *les figlines de Domitius le jeune;* car si c'était DOMITIANVS, il devrait y avoir EX FIG*linis* DOMITIANIANIS, ce qui, du reste, est fort peu important. — Coll. Durand.

553 C. DOMITIUS MINOR. N° 823, pl. LVIII, 2 lig. circulaires.

Au milieu du médaillon qu'entoure l'inscription de cette brique est un scorpion en relief. Elle vient des fabriques d'un DOMITIVS LE JEUNE, établies dans les domaines, DDNN, *dominorum nostrorum,* de nos maîtres. Rien n'indique qui pouvaient être ces maîtres; il est à croire que c'étaient des empereurs ou des Césars; mais les noms des deux Domitius, sans doute affranchis de la famille consulaire Domitia, n'autoriseraient pas à chercher leurs maîtres parmi les princes issus de cette illustre famille. [Diam. du médaillon 0m,108 = 4 po.]

553 D. DOMITIUS L'AÎNÉ. N° 825 A, pl. LX, 2 lig., *terre cuite*.

Fragment carré de brique de la fabrique de l'aîné des DOMITIUS, PRIMIGEN..., DOMITIOR; dans le premier mot, le second I est conjugué avec l'M; ce sont de ces *litteræ nexiles* très-communes dans les inscriptions des bas temps.

553 E. DORYPHORUS. N° 90, pl. 257; inscr., pl. LXI, *marbre*.

On lit ce nom sur la partie inférieure de la base d'un candélabre : DORYPHORVS PATER; ce doit être le nom de celui qui l'a consacré ou du sculpteur qui l'a exécuté. Le mot *pater* ferait croire que l'on a voulu distinguer *Doryphorus* le père d'avec son fils, qui portait le même nom. On pourrait, sans inconvénient, admettre que l'un et l'autre étaient sculpteurs.

554. EGNATIA SOTERIS. N° 550, pl. XXIII, 8 lig., *marbre*.

Cette inscription nous apprend que C. MURCIVS HERMES a consacré cet autel funèbre pour lui et à la mémoire de sa femme EGNATIA SOTERIS qu'il chérissait. Dans le mot KARISSIMAE, K est pour C, ce qui se trouve souvent. — Osann, *Syll.*, p. 380, n° 75. [Haut. 0m,823 = 2 pi. 6 po. 5 li. — Larg. 0m,509 = 1 pi. 6 po. 10 li.]

554 A. FELIX. N° 831, pl. LVIII, une lig. circulaire, *terre cuite*.

Le médaillon de ce cachet d'une brique porte le buste, vu par derrière, d'un guerrier casqué vêtu du *paludamentum*, et ayant sa pique sur l'épaule gauche. Cette brique vient de la fabrique de C. OPPIVS FELIX, probablement affranchi de quelque personnage de la famille consulaire *Oppia*, et peut-être même du *C. Oppius*, distingué dans la guerre et dans les lettres, et ami particulier de Jules-César, dont il avait été lieutenant en Afrique. Selon quelques auteurs même, de lui seraient les Mémoires sur la guerre d'Afrique et sur les guerres d'Espagne, attribuées par d'autres à Hirtius. Le guerrier de notre empreinte parlerait peut-être en faveur de l'opinion qui offrirait ce C. Oppius comme le maître du briquetier *Felix* de notre inscription, ce qui donnerait quelque intérêt et une sorte de date à ce petit monument. Cette famille Oppia, que les médailles indiquent comme consulaire, ne se trouve cependant pas dans les fastes. — *Coll. Durand*. [Diam. 0m,111 = 4 po. 2 li.]

FIRMINUS (60). N° 254, pl. 177; ins , pl. XVI, 2 lig., *marbre*.

FLAVIA SABINA (102). N° 60, pl. 187 et 251; ins., pl. II, 7 lig., *marbre*.

555. FLAVIUS CEREALIS. N° 24, pl. I, 10 lig., *marbre pentél.*

Ce cippe de marbre pentélique était autrefois placé sur le tombeau de

rvs FLAVIVS CERBALIS, affranchi de l'empereur Vespasien ou d'un de ses s, et archiviste (TABVLARIVS) de la province du PICENVM; il lui avait été nsacré par son père PHOENIX et par P. FRONTINVS, son frère, ainsi que par sœur CELERINA. Une inscription, donnée par Gruter (1) et Muratori (2), ée par M. Labus, savant éditeur des Œuvres diverses de Visconti (3), rt à illustrer la nôtre. Elle nous apprend que la mère de Céréalis se mmait *Flavia Phronyme,* et qu'il eut pour frère *Titus Phronymus;* sa eur *Celerina,* qui paraît dans notre inscription, épousa *Marcus Publius ufus,* qui en eut *Publia Rufina,* mariée à *Caius Papius Ferox.* Celui-ci scendait peut-être de *C. Papius Mutilus,* général Samnite qui se distin- a dans la guerre sociale, et qui, après plusieurs succès en Campanie et rès s'être emparé de quelques villes, Nola, Naples, Stabie, Sorrente, finit r être défait par Jules-César, près d'Acerra, et blessé vers la fin de la erre par L. Cornelius Sylla. — *Villa Borghese.* — Montelatici, p. 179; – Gruter, p. 591, n° 8. — Bouillon, t. III, *Cip. et ins. sép. rom.,* pl 2, ° 2. [Haut. 0m,939 = 2 pi. 10 po. 8 lig. — Larg. 0m,628 = 1 pi. 11 po.]

56. M. FLAVIUS DOCIMUS. N° 473, pl. 251; ins., pl. XVIII, 2 lig.

Cette urne, arrondie par derrière, avait probablement été placée dans in *columbarium.* On sait que les ornemens en palmettes que l'on y voit vaient quelque rapport aux rites funèbres (4). Les trépieds, les griffons onsacrés à Apollon, le vase et les branches de lierre, attributs de Bacchus, levaient attirer sur l'urne cinéraire de DOCIMVS la protection de ces deux livinités. La partie supérieure du couvercle est ornée de feuilles disposées n écailles de poisson ou comme les tuiles, ce qui n'est pas ordinaire à ces etits monumens, et parle en faveur du soin que l'on avait donné à celui- i. — Bouillon, t. III, *Cip. et ins. sép. rom.,* pl. 2, n° 33. [Haut. 0m,283 = 10 po. 6 li. — Larg. 0m,494 = 1 pi. 6 po. 3 li.]

L. SATURNINUS (103). N° 509, pl. 187, 251; ins., pl. XIX, 8 lig.

57. FONTEIUS EUTYCHIANUS. N° 61, pl. II, 9 lig., *marbre.*

Cette inscription, tracée en beaux caractères d'une bonne époque, a été onsacrée à CAIVS FONTEIVS EVTYCHIANVS, fils plein de tendresse pour ses arens, mort à vingt ans et vingt-six jours, par son père CAIVS FONTEIVS ATVRNINVS, et sa mère VERRIA, matrone ou dame romaine. Cette inscrip- ion n'est pas comme la plupart de celles qui se présentent le plus fré- quemment, et qui ont rapport à des affranchis; elle conservait la mémoire le personnages de familles distinguées. La *gens* ou maison *Fonteia* était plé- béienne, et, d'après les médailles, elle était consulaire. Cependant ce nom ne se trouve pas consigné dans les fastes consulaires. Il ne paraît aussi dans l'histoire de Tite-Live que vers 200 avant notre ère, et parmi les *Fonteii*

(1) P. 606, 8.
(2) P. 1207, 4.
(3) T. IV, p. 450.
(4) Voy. 534, 539.

que cite Funke dans son *Lexicon*, et dont plusieurs furent prêteurs dans l
Gaules et en Espagne jusqu'au temps de Jules-César, il n'y en a pas q
aient porté le prénom de *Caius;* ainsi nous n'avons pas de données po
fixer l'époque de ceux de notre inscription. Sa femme VERRIA apparten
aussi à une bonne famille que quelques numismates placent parmi les co
sulaires, ce que n'admet pas M. Mionnet. Rien n'empêcherait, ce me sem
ble, que cette Verria ne tînt par les liens de la parenté à Verrius Flacc
jurisconsulte et littérateur de grand mérite, ami de Cicéron, et qui av
soigné l'éducation de Caius et Lucius César, fils d'Agrippa et adoptés
leur grand père Auguste, ce qui donnerait une époque approximative
notre inscription. Le célèbre grammairien Verrius Flaccus, dont il n
reste quelques fragmens dans Pomponius Festus, paraît avoir été affran
du Verrius ami de Cicéron.

Les anciens ne sont pas fort d'accord sur le sens à donner au mot
trona : suivant Ælius Melissus, grammairien du temps d'Aulugelle et
par lui (1), c'eût été une femme qui n'aurait eu qu'un enfant; la *mater*
miliâs, mère de famille, en aurait eu plusieurs. Aulugelle n'est pas de
avis; il pense que la matrone était une femme unie à un homme par
mariage légitime, et qui même, n'ayant pas encore d'enfant, avait l'esp
d'en avoir. Dans ce que dit Festus sur les matrones, rien n'indique p
sitivement ce qu'elles étaient; on voit seulement qu'elles jouissaient d'u
grande considération, puisque, de même que les Vestales, elles n'étaie
pas obligées sur un chemin, comme le reste du peuple, de céder le p
aux premiers magistrats, de crainte que les licteurs, en les éloignant,
les eussent poussées, frappées ou heurtées lorsqu'elles étaient enceint
On y trouve aussi, ce que l'on sait par d'autres auteurs, que les matron
avaient le droit de porter la longue robe, la *stola,* ce qui indiquait la p
reté de leurs mœurs; tandis que les femmes de mauvaise vie ne devaie
user que de la toge. Les maris de ces matrones ou dames romaines, lor
qu'ils étaient avec elles dans leurs chars, n'étaient pas tenus à en de
cendre par déférence pour les magistrats, tels que les consuls, le dict
teur, l'interrex, le préteur. Ces matrones étaient les *uxores,* les femm
légitimes, selon le sens de Cicéron, différentes de celles qui, sans cér
monies de mariage, au bout d'un an de cohabitation avec un homm
sans une absence de trois jours et de trois nuits, étaient regardées comm
mariées : ce qui était une espèce de concubinage légal; tandis que
matrimonium des *matronæ* était un véritable mariage. Il est assez sing
lier qu'au sujet de la matrone *Verria* nous ayons eu à citer, sur les m
trones, Aulugelle, qui allègue un passage très-mutilé de Verrius Flacc
Voy. aussi une longue note sur Aulugelle, édit. de *Ant. Thysius,* e
Lugd. Batav., 1666, p. 211-18. — Notre inscription a été donnée
Gruter, p. 684, n° 7. [Haut. $0^m,631$ = 1 pi, 11 po. 4 li. — Larg. $0^m,500$
1 pi. 6 po. 6 li.]

(1) L. XVIII, c. VI, p. 1030.

558. FORCES (*Vires*), autel. N° 254, pl. XVII, 2 mots, *marbre*.

Les côtés de cet autel sont ornés de bas-reliefs relatifs à la chasse : d'une part, l'on voit un cerf poursuivi par un chien, de l'autre, un chasseur a entortillé sa chlamyde autour de son bras, et, le javelot à la main, il semble agacer un chien. Le préféricule qui est au-dessus de ce petit sujet est, comme on le sait, un symbole de consécration; sur le derrière de l'autel est un arbre. L'inscription qu'on lit sur le devant, et qui n'est qu'en deux mots, consacre cet autel aux forces, VIRIBVS SACRVM. Suivant Visconti, le mot *vires* appartiendrait aux mystères mithriaques; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que, d'après des inscriptions, il paraîtrait qu'on indiquait ainsi ce qui, distinguant le taureau du bœuf, jouait un rôle assez marquant dans l'aventure du taureau tombant sous les coups de Mithra, et désignait emblématiquement les forces de la nature et de sa puissance productrice. Des inscriptions du musée de Turin (1) sont consacrées aux forces éternelles, VIRIBVS AETERNIS, et aux forces augustes, VIRIBVS AVGVSTIS, ce qui rentre assez dans l'idée que nous venons d'émettre. Des vers de Juvenal (2) pourraient très-bien s'adapter à ces *vires* : le sens en est clair, et peut s'appliquer à notre inscription et à d'autres où il ne s'agit certainement pas des cornes du taureau, ainsi que l'ont cru quelques antiquaires :

Quid, quod merito suspecta libido est
Quæ venerem affectat sine viribus.

Il faut cependant reconnaître qu'il n'est pas question des forces du taureau, *vires tauri*, dans les inscriptions mithriaques, et qu'on les trouve fréquemment dans celles qui ont rapport au taurobole. On sait même qu'après de longues cérémonies (3) on enterrait au pied de l'autel taurobolique les *vires* du taureau dont le sang avait coulé pour la prospérité de l'empire, de l'empereur et du peuple. D'après une belle inscription d'un autel taurobolique trouvé à Lyon, et peut-être le plus ancien de ce genre qui existe (4), on voit que quelquefois on transportait ces *vires* à de certaines distances de l'endroit où avait eu lieu le sacrifice. Ne se peut-il pas que ce petit autel, consacré particulièrement aux *vires*, ait été érigé à l'endroit où ces objets mystérieux et symboliques avaient été enfouis en terre, pour attirer, d'une manière plus spéciale, sur le lieu ainsi favorisé, les bienfaits célestes que devait produire le taurobole. Il est donc probable que cet autel et celui de Diane (551, n° 353), déesse dont les hiérophantes sont nommés sur ces monumens, et à laquelle, comme triple Diane ou Hécate, était en partie consacré le sacrifice, étaient placés de chaque côté de l'autel taurobolique; ils se ressemblent parfaitement par leur forme générale, leurs frontons cintrés

(1) *Marmora taurin.*, t. I, p. 130; Maffei, *Mus. Ver.*, p. 210, 2; — Orelli, t. I, p. 404, n° 2323.

(2) *Sat.* 10, v. 204-209.

(3) Spon, *Misc.*, p. 98, LIX; — Fabretti, 609, 79; — Orelli, t. I, n° 2322.

(4) Orelli, t. I, p. 403, n° 2322, qui cite le Journal de Trévoux, 1704; — Sallengre, *Thes. Ant.*, p. 862; — De Boze, *Acad. des inscr.*, t. III, p. 111; — Murat., 333, 4.

et à enroulement, et par les profils de leurs moulures; seulement ce dernier monument est un peu plus petit que l'autre, ce qui s'opposerait peut-être à ce que l'on admît qu'ils pussent avoir été réunis comme Visconti semblait disposé à le croire. Après avoir été au palais d'Horace *della Valle*, cet autel, de même que celui de Diane, fut autrefois placé dans les jardins de Sixte-Quint, et depuis il a fait partie de la collection Jenkins. — Visconti, *Op. Var.*, v. I, p. 75; — Gruter, p. 89, n° 9; — Gudi, *Ad Phædri Fab.* [illegible]; — Orelli, t. I, p. 291, n° 1443.

559. FUNDANIUS VELINUS. N° 339, pl. 252; ins., pl. XVII, 2 lig., *marbre pentélique*.

Cet autel ou ce beau cippe sépulcral dans le genre de celui d'AMMON (1), et qui, de la Villa Mattei, avait passé au Vatican, est de même d'une grande richesse d'ornemens. Il paraît hors de doute, d'après le travail, qu'ils soient de la même époque, et l'on ne risquerait peut-être pas trop en se laissant aller à supposer que l'un et l'autre sortent du même atelier. Il est difficile de voir de la sculpture monumentale mieux traitée; elle est très-refouillée, et le travail du trépan, adroitement conduit, lui donne de la légèreté et de l'effet, auquel ajoute encore le beau ton doré que le marbre a reçu du temps, et qui concourt, avec toutes les autres qualités, à faire de cet autel un précieux et élégant monument. On a pu remarquer, avant que j'en fasse l'observation, que, comme certains monumens doriques, et plus encore que l'autel d'Ammon, celui-ci va en diminuant vers le haut, ce qui, en étant favorable à la solidité de la base, l'est encore peut-être à la grâce de l'ensemble. Les ornemens y sont disposés avec goût; ces têtes de bélier ornées de bandelettes, comme pour le sacrifice, ou pour être appendues aux murailles sacrées des temples, après y avoir été offertes en victimes, sont d'un beau style et s'ajustent bien avec les fortes guirlandes de fruits et de fleurs qu'elles soutiennent. Cette manière de parer les autels était autant en faveur des hommes que pour réjouir les dieux par la beauté des couleurs et le parfum des fleurs et des fruits qu'on leur offrait. Ce devait être propre aussi à en encourager la culture, et l'on s'efforçait sans doute, par une pieuse et utile émulation, de mériter à son verger et à son jardin l'honneur de voir leurs productions dignes, par leur beauté, d'être préférées pour les offrandes aux immortels. Aussi l'art de tresser les couronnes et les guirlandes était-il très-apprécié. On se rappelait et on célébrait la grâce et la variété de celles de Glycère, la jolie bouquetière de Sicyone, l'amie de l'habile peintre Pausias. Près d'elle, inspiré par son goût, il porta l'art de peindre les fleurs à une grande perfection, et, quoiqu'il ne réussît pas moins bien dans ses vastes et nobles compositions, il paraît qu'un de ses principaux chefs-d'œuvre fut sa *Stéphanéplocos*, la bouquetière, charmant portrait de son élégante maîtresse. On peut faire remarquer, en passant,

(1) 193, n° 303, pl. 253, 206. C'est par erreur que l'on a donné à cet autel sur la pl. 253 le numéro d'ordre 507 au lieu de 193.

quoique ce soit peu important, l'espèce d'art ou d'adresse que l'on avait mis à faire les guirlandes de notre autel et de plusieurs autres que présentent nos planches. On voit que les fruits et les fleurs étaient réunis et fixés par une large bandelette qui, passant dans l'intérieur de la guirlande, paraissait et disparaissait; ressortant par les extrémités, elle y formait des nœuds et des festons qui y assujettissaient des culots de feuillages pour donner de la solidité à la guirlande et masquer les bouts des branchages et des tiges des fleurs et des fruits. En parcourant les guirlandes très-variées qui ornent nos monumens, on reconnaît qu'elles sont presque toutes faites d'après la même méthode, et il se pourrait que ce culot fût en métal, en bois ou en cuir, ce qui eût donné plus de facilité pour tresser les guirlandes et pour les suspendre dans les temples. Nous n'ignorons pas que les oiseaux qui mangent des reptiles et que les sphinx ailés, gardiens des tombeaux, étaient des emblèmes funèbres, de même que le *gorgonium*, la tête de Méduse, et nous renverrons pour ces divers accessoires aux pages 486 et suiv., où il en est question fort au long. Parmi les ornemens de notre autel, on remarque sur le devant un aigle qui dans ses serres tient un foudre et dans son bec une couronne; à la manière dont elle est détachée et évidée, on pourrait croire qu'elle servait, comme des trous qu'on voit devant des tombeaux de Pompéi, à y placer des branches ou des fleurs dont on faisait offrande aux mânes. La famille *Fundania*, à l'un des membres de laquelle l'inscription est consacrée, était consulaire. Les inscriptions en offrent plusieurs personnages avec divers surnoms; celui de *Velinus*, de la tribu *Terentina Rustica*, au champ de Mars, ne s'y trouve pas. D'après son monument, notre FVNDANIVS VELINVS devait être d'un rang distingué; on sait qu'il y en eut un qui se fit remarquer dans la poésie comique, et qui était ami d'Horace (1). Malheureusement, malgré la beauté de notre cippe, rien ne nous autorise à l'attribuer à ce Fundanius plutôt qu'à un autre personnage de cette maison. — Cet autel a été donné dans les Monumens antiques du Musée, de Schweighaüser et de Petit-Radel, t. IV, pl. 41, et par Bouillon, t. III, *Cip. chois. rom.*, pl. 1, n° 1. [Haut. 1m,146 = 3 pi. 6 po. 4 li. — Larg. 0m,684 = 2 pi. 1 po. 3 li.]

560. FURIA SECUNDA. N° 580, pl. 251; ins., pl. XXXII, 8 lig.

Cette urne cinéraire, quoique moins grande et moins riche de décoration que celle que nous venons de voir, peut lui être comparée pour l'élégance de son ensemble. Des quatre têtes qui ornent les angles de l'autel et soutiennent des guirlandes de feuilles de chêne et de laurier, deux ne sont que des têtes de bélier, les deux autres, à la face antérieure, d'après les oreilles de l'animal qui en accompagnent les cornes, seraient, suivant l'opinion de Visconti, des têtes de Bacchus-Ammon, et l'on peut voir ce qui a été dit à ce sujet, p. 486. Cependant notre grand antiquaire donne comme caractère distinctif des têtes à cornes de cette divinité la large bandelette

(1) *Sat.* 10, v. 42.

ou le *crédemnon* sur le front, qui empêche de la confondre avec Jupiter-Ammon. Ici nous ne voyons pas ce *crédemnom*. Les cheveux, sur le devant de la tête, sont relevés et ajustés comme aux têtes de Jupiter, et ils ne sont pas ceints de feuilles de lierre qui conviendraient à la figure de Bacchus. Les guirlandes de chêne et celles de laurier rappellent aussi Jupiter plutôt que Bacchus, de même que l'aigle du maître des dieux et le cygne dont il revêtit la forme pour séduire Léda. Il se pourrait donc que les oreilles de bélier, lorsqu'il n'y a pas d'autres accessoires, ne fussent pas un caractère positif des têtes de Bacchus-Ammon, et qu'ici on les eût données à Jupiter-Ammon qui avait aussi paru sous la forme d'un bélier. L'enfant ou le génie entouré d'un voile, et qui semble planer dans les airs, les dauphins et la coquille qu'ils tiennent, ont rapport au voyage des âmes aux îles Fortunées. Les oiseaux qui becquettent des fleurs ou qui poursuivent des papillons offrent des emblèmes de l'âme et de la mort, fréquens sur les monumens funèbres et dont nous avons parlé, p. 487. Le haut de ce cippe est élégamment terminé par un fronton cintré et à enroulemens ornés de rosaces. Cet enfant sortant, et entouré de feuillages à la manière des arabesques, n'offre rien de particulier et qui ne soit assez fréquent sur les monumens de cette époque, que l'on peut croire ne remonter guère au delà du IIe siècle de notre ère. [Haut. 0m,807 = 2 pi. 5 po. 10 li. — Larg. 0m,469 = 1 pi. 5 po. 4 li.]

L'inscription renfermée dans le cartel nous apprend que cet autel funéraire avait été destiné, par FVRIA SECVNDA, à réunir ses cendres à celles de son mari HYGINVS et de sa fille HYGIA, morte à vingt-cinq ans. Il paraît que ce monument, qui a fait partie de la collection Jenkins, a été trouvé, selon Visconti (1) qui l'a publié le premier, près de Rome, avec d'autres cippes funéraires, à la Villa Moroni, près de la porte Saint-Sébastien, vis-à-vis du monument des Scipion. Ce savant pense qu'il y avait là un tombeau de la famille *Furia*. La *gens Furia* ou *Fusia* était patricienne, très-illustre, et dès les premières années de la république elle remplit à Rome les charges les plus considérables dans la magistrature et à l'armée. Ses différentes branches fournirent un assez grand nombre de consuls, de tribuns militaires avec pouvoir consulaire, de censeurs et de préteurs. De cette famille était M. Furius Camille, sept fois tribun militaire avec pouvoir consulaire, cinq fois dictateur, et qui, souvent vainqueur des Volsques, s'il ne sauva pas Rome, l'arracha du moins à la vengeance et au pillage auxquels la livraient les Gaulois. Les indications abondantes que donne Funke sur les diverses branches de la *gens Furia* n'offrent pas de personnages distingués de cette famille après le VIe siècle de Rome. Il paraît cependant que cette maison fut encore longtemps considérable, et la femme du sage Misithée, père de la belle et vertueuse *Furia Tranquilline*, femme de l'empereur Gordien Pie, devait en être. L'élégance du cippe de Furia indiquerait des personnes qui vivaient dans l'aisance et d'une manière distinguée. Les

(1) *Op. Var.*, t. I, p. 105.

inscriptions latines présentent un grand nombre de *Furius* et de *Furia*; mais il y en a beaucoup qui ne sont que des affranchis de cette famille. Les noms d'*Hygia* et d'*Hyginus* sont assez rares. D'après son surnom *Secunda*, notre *Furia* était probablement la seconde fille de quelque Furius.

560 A. FURIUS. N° 829, pl. LVIII, *terre cuite*.

L'empreinte du médaillon de cette brique indique qu'elle sortait des ateliers de *figline* ou de vases, ou d'autres ouvrages de terre cuite d'un PRAECILIVS établi dans les terrains, *fundi*, d'un FURIUS, de l'illustre maison dont nous venons de parler. — *Coll. Durand.* [Diam. 0m,094 = 3 po. 6 li.]

HELVIA SALVIA (535). N° 809, pl. LV, *marbre*.

561. HERCULE IAO ou AO. N° 633, pl. XLV, 7 lig., *marbre*.

Cette inscription est le reste d'un autel que LVCIVS VALERIVS TELESPHORVS avait consacré à HERCULE, surnommé IAÔ. Ce surnom appartient aux bas temps de l'antiquité; l'on n'en connaît pas le véritable sens; mais l'on sait que les abraxas et d'autres monumens des gnostiques, visionnaires mystiques du IIIe et du IVe siècle, le donnaient à Jupiter; et l'écriture très-mauvaise de l'inscription fait descendre ce monument aux bas temps de l'antiquité, à l'époque où le paganisme était sur sa fin, et où les gnostiques en mêlaient les traditions avec leurs rêveries. L'on voit aussi par Macrobe (1) que l'on désignait ainsi le Soleil et Bacchus; et Hercule, surtout à ces temps qui défiguraient toute l'antique mythologie, ayant été souvent considéré comme le Soleil, avait de grands rapports avec ces deux divinités, et il est tout simple qu'on lui ait attribué la même épithète. L'écriture est assez remarquable pour la paléographie : les R des lignes 3, 5, 7, sont en forme de triangle, à peu près comme le Λ grec; Le M n'est fait que de deux traits en ll, et le A de IAO ressemble beaucoup à l'a actuel de la typographie; c'est le seul a de cette inscription qui ait cette forme : et ce n'est peut-être pas sans raison qu'on l'a ainsi distingué des autres. Le dernier mot POSIT est pour POSVIT. Visconti (2), en donnant cette inscription, qui faisait partie de la collection Jenkins, a oublié les mots HERCVLI et ARAM, et il n'a pas suivi la disposition qu'ont les lettres sur le marbre; il finit par IOAI.POSIT au lieu de HERCVLI-AO-ARAM POSIT. Il est bien à croire qu'il avait transcrit de mémoire cette inscription. Dans HERCVLIAO, il semble que l'I appartient plutôt au datif d'HERCULES qu'au mot qui suit; à moins qu'il ne fût commun aux deux mots, et que ce ne fût une faute de l'ouvrier, ce qui est facile à admettre. Dans la première supposition, ce serait HERCVLES IAO, que nous ne connaissons pas, et qui peut-être, sous cette épithète qui a un certain air mystique, nous cache l'Hercule Tyrien ou Oriental. Un petit trait précédant l'A de AO, et un autre à la suite de l'O, sembleraient être, en y regardant de très-près, faits à l'outil, quoique ce

(1) *Sat.* 1, 18.

(2) *Op. Var.*, t. I, p. 78.

puisse être des éraillures du marbre, et ils pourraient induire à supposer qu ces traits unis à l'AO formaient avec ces lettres une espèce de sigle, et qu ce que nous lisons n'était que l'abréviation d'un autre nom qui était familie alors, et que nous ne devinons plus. Serait-il hors de toute vraisemblanc que cet AO fût à peu près le même groupe de lettres symboliques que l'A ou l'Aω, employées dans les premiers siècles du christianisme, et par le gnostiques eux-mêmes, comme emblème de la divinité commencement e fin de toutes choses, représentée allégoriquement par l'alpha, la première et l'oméga, la dernière lettre de l'alphabet grec? Serait-il impossible qu l'ouvrier ignorant eût écrit, à une époque de décadence, AO pour AΩ, c qu'il eût donné à l'O latin la même valeur qu'à l'Ω ou à l'ω grec? et ne pourrait-il pas que dans un temps où l'on faisait jouer un si grand rôle Hercule, et où on le regardait souvent comme le Soleil, on l'eût décoré titre mystique d'AΩ ou d'AO, comme régnant sur toute la nature et emblè matériel de la toute-puissance divine, commencement et fin de toutes chos Je ne donne tout ceci que comme des conjectures; mais peut-être ritent-elles que de plus habiles les soumettent au creuset de leur critiq — Voy. Raoul-Rochette, *Journ. des Sav.*, nov. 1830; — Clarac, *B Féruss.*, t. XVII, p. 360. [Haut. 0m,487 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0m, = 10 po. 5 li.]

562. HOSTILIA ATTHIS. N° 266, pl. 251; ins., pl. XVI, 1 lig.,

Les ornemens de ce cippe sépulcral sont très-simples; d'un côté un p féricule, de l'autre une patère; mais cependant, sur le devant, cette c ronne qui entoure un aigle aux ailes éployées et tenant le foudre entre serres, rappelle l'aigle des enseignes romaines, et pourrait autoriser à pe ser que la personne dont il semble protéger le monument n'était pas d'u classe commune, et qu'elle appartenait à la famille patricienne et consula *Hostilia*, qui avait donné plus d'un général et d'un homme distingué à république romaine. Cet aigle se fait remarquer par son style. Cet au était autrefois de la collection Borghèse. — Manilli, p. 65; — Montelatic p. 247; — Reines., *Synt. inscr.*, *Cl.* 18, n° 154. [Haut. 0m,886 = 2 p 8 po. 9 li. — Larg. 0m,498 = 1 pi. 6 po. 5 li.]

ISIS ROMAINE (4). N° 3, pl. 199; ins., pl. I, autel, *marbre*.

563. JULIA ERO. N° 226, pl. 251; ins., pl. XIV, 7 lig., autel, *marb*

Cette petite urne cinéraire, d'un travail assez grossier, nous offre à pe près le même ajustement de décoration que celle de *Furia Secunda* : d têtes de Bacchus-Ammon soutenant une forte guirlande de fleurs et fruits, et des aigles accroupis aux angles de l'autel. Deux Amours porte comme en triomphe dans une coquille un buste de femme, probableme celui de IVLIA ERO, que d'après sa coiffure on peut placer au IIe siècle notre ère. C'est une espèce d'apothéose, et l'on semblait rendre à ce beauté le même culte qu'à Vénus; son nom d'*Ero* d'ailleurs rappelait ce

de l'Amour, *Eros* en grec, et pouvait inspirer cette allusion flatteuse. Sur les côtés de l'urne sont de grandes palmettes funéraires. La conformité de composition et de travail entre ce petit monument et celui de *Furia Secunda* permettrait de supposer qu'ils sont sortis du même atelier. L'inscription nous apprend que IVLIA ERO, de la conduite la plus pure, avait vécu trente et un ans avec son mari TIBERIVS CLAVDIVS LALISVS, sans lui avoir jamais donné sujet de se plaindre. Il avait consacré à ses mânes ce monument, pour lui et pour les siens. Elle mourut à quarante-cinq ans. A la troisième ligne il y a CONIVGI SANTISSIME pour CONIVGIS SANCTISSIMAE. Dans cette même ligne, CLAV. L. ALISVS semble devoir être lu CLAVDII *Libertus* ALISUS; *Alisus*, affranchi de *Claudius*. Ce serait alors TIBERIUS ALISUS, affranchi de CLAUDIUS. Cependant on ne voit pas clairement que ce soit un L ou un I, et que cette lettre soit séparée d'ALISVS par un point qui n'est peut-être qu'une éraillure du marbre. On pourrait donc lire ou IALISVS, nom qui rappelle le IALYSVS, célèbre tableau d'un chasseur par Protogène, et dans une inscription de Gruter, pl. 1142, 5, on trouve un IALYSSVS, ou bien ce serait LALISVS, et ce nom serait comme le diminutif de LALVS, affranchi qu'on trouve dans Gruter, 606, 3. Au reste, je trouve dans Gruter, p. 1042, 8, cette inscription, qu'il donne d'après Boissard (1), et qui était autrefois à Rome dans les jardins du pape Jules II. Boissard et Gruter la transcrivent d'un manière un peu différente de ce que porte le marbre; la voici : D.M || IVLIAE.EROIS.CONIVGI.SANCTISSIMAE.TI || CLAVDIVS.LALISVS.CVM.QVA.VIX. ANN. XXXI.SINE || QVERELA.V.A.XLVIII. || SIBI.ET.SVIS. Le dessin des ornemens est aussi très-inexact dans Boissard, et on les dirait presque faits en partie de souvenir ou d'après un croquis très-lâché. [Haut. 0m,301 = 11 po. 2 li. — Larg. 0m,442 = 1 pi. 4 po. 4 li.]

564. JULIA FORTUNATA. N° 650, pl. XLVIII, 10 lig., *marbre*.

IVLIA FORTVNATA s'était mariée bien jeune et n'avait fait que peu de temps le bonheur de LITOS, son mari; car elle mourut à quatorze ans dix mois et vingt jours. Il souhaite un éternel adieu, HAVE.VALE, à cette jeune épouse, si chérie et si pure. — Dans le haut de ce petit cippe, un lapin mange les raisins d'un panier renversé, emblème de la brièveté de la vie. Visconti dit (2) que, d'après Pirro Ligorio et Malvasia, cette inscription se trouvait autrefois chez Lucio Orsini; Muratori, p. 1354, 13, se fondant sur les papiers de Tolomeo, croit qu'elle était à la Villa Montalto. Elle a depuis fait partie de la collection Jenkins. [Haut. 0m,606 = 1 pi. 10 po. 5 li. — Larg. 0m,379 = 1 pi. 0 po. 2 li.]

JULIA ISIAS (343). N° 509, pl. 251; ins., pl. XIX, *marbre*.

Cet autel, dont il a été question dans un autre endroit, a appartenu à Thomas Jenkins. — Visconti, *Op. Var.*, t. I, p. 106.

(1) Part. VI, pl. III.

(2) *Op. Var.*, t. I, p. 106.

565. Julius Cornelius Fortunatus. N° 487, autel, pl. 251 ins., pl. xviii, 8 lig., *marbre.*

Les héritiers de c. ivlivs fortvnatvs, fils de clavdivs, lui consacre cet autel en reconnaissance de ses bontés. D'après leurs noms, bulli evschemvs, amerimnvs, avgendvs, severvs, ils paraîtraient des esclav ou des gens de classe très-inférieure. Les inscriptions des gladiateurs Pompéi en offrent du même genre. *Euschemus, Amerimnus,* sembleraie de ces sobriquets qu'on appelle des *noms de guerre,* et qu'on rendrait p *Bel-accueil, Sans-chagrin.* On trouve un *Bullius* parmi des personnages commun dans une inscription de Gruter, p. 575, 1. L'urne consacrée à mémoire de Fortunatus est arrondie par derrière comme celle de Flav Docimus (556). Il est presque inutile de parler des ornemens, dont la part se sont déjà présentés sur plusieurs monumens; mais ici, au lieu têtes de bélier ce ne sont que des têtes de moutons sans cornes. On faire remarquer leurs longues oreilles pendantes et leurs couronnes de lie les guirlandes, ordinairement de fleurs et de fruits, sont ici remplacées de simples guirlandes et une gerbe d'épis de blé. Ce monument pouvait sous la protection de Bacchus et de Cérès, et les ornemens, symbole ces divinités et des richesses de la terre, faisaient peut-être allusion au de *Fortunatus,* et rappelleraient les vers de Virgile, *Georg., lib.* II, *v.* 458

> *O fortunatos nimium, sua si bona nôrint,*
> *Agricolas!*

Les tragélaphes ailés, animaux fantastiques tenant du bouc et du cerf, confirmeraient cette idée, et ils convenaient, par leur sens allégorique, aux mystères de Bacchus et de Cérès, dont les initiations procuraient le bonheur dans cette vie, et au delà, à ceux qui y avaient été admis. Ce ne so ici que des conjectures; mais peut-être ne sont-elles pas à rejeter. [Ha 0m,397 = 1 pi. 2 po. 8 li. — Larg. 0m,467 = 1 pi. 5 po. 3 li.]

566. Julius Hermès. N° 114, pl. vi, 7 lig., *marbre.*

Cette inscription, rapportée par Gruter (1), fut trouvée dans une peti maison au pied du Capitole. Le caivs ivlivs hermes dont il y est questio paraît avoir affermé pour un certain nombre d'années des greniers public établis par Séjan. Peut-être le bail se faisait-il pour cinq ans ou un lustre et *Hermès* aurait pris celui du troisième lustre depuis l'établissement de c greniers. L'inscription porte lvstri terti pour tertii : on sait que c irrégularités d'orthographe sont très-fréquentes dans les inscriptions latine que le grand nombre d'abréviations rend plus difficiles à lire et à expliqu que les grecques. — On trouve dans la description de Rome par Nardini (2) les greniers d'Anicetus, de Varguntius, de Domitien, de Galbi-

(1) P. 194, 9.

(2) Dans l'édition excellente de Nibby, 1819, p. 283 et suiv., 316, 317.

ou de Galba, qui se trouvaient dans la treizième région, sur le mont Aventin; il paraît qu'il y en avait un grand nombre d'autres dont ne donnent les noms ni Rufus, ni Publius Victor, ni le nouveau Victor, ni la notice antique de Rome. Ces divers auteurs ne sont pas même d'accord sur ce nombre, et ils varient de vingt-cinq à trente-six. Mais aucun ne nomme les greniers de Séjan, ce qui rend précieuse notre inscription, qui, bien qu'elle ne nous apprenne pas où étaient ces greniers, nous a conservé un témoignage de leur existence, dont ne font mention ni les auteurs qui nous ont laissé des descriptions topographiques de Rome, ni ceux qui ont écrit sur Séjan, ce ministre favori de Tibère, et qui, après avoir été si près de lui ravir l'empire, paya de sa tête son ambition effrénée, et fut, malgré ses anciennes et nombreuses largesses, déchiré et traîné aux gémonies par ce peuple qui lui avait élevé tant de statues et l'avait adoré. On peut voir, sur Séjan, Tacite, Suétone et la sat. 10 de Juvenal. — Cette inscription, autrefois à la Villa Borghèse, a été donnée par Manilli, p. 90; — Montelatici, p. 261. Il écrit TER.TI au lieu de TERTI; — et par Gruter, p. 194, 9. [Haut. 0m,442 = 1 pi. 4 po. 4 li. — Larg 0m,316 = 11 po. 6 li.]

567. JULIUS ITALICUS. N° 30, ins., pl. I, 8 fig., autel, *marbre*.

L'inscription que porte notre autel montre que le quindécimvir IVLIVS ITALICVS l'a consacré par les cérémonies du sacrifice nommé *taurobolium*, et il pouvait porter le titre de *petra tauroboliata*, par lequel on distinguait les monumens qui l'avaient mérité par le sang d'un taureau répandu avec des rites propres à ces solennités. On n'en apprend rien par les auteurs profanes, et c'est un chrétien, Prudence, qui nous en a conservé les détails dans son effrayante description des tortures qu'on fit souffrir au courageux martyr saint Romain. Si le poëte n'a pas chargé le tableau, ce devait être un sacrifice aussi dégoûtant qu'il était ridicule; et l'on est étonné qu'il ait pu s'établir, en 160 de notre ère, sous un empereur aussi sage et aussi éclairé que l'était Antonin Pie, et qu'il ait sanctionné une pareille cérémonie expiatoire : elle n'était digne que de Néron, de Caligula, de Domitien, que réjouissait la vue du sang, et l'on ne s'attendrait pas à la trouver sous le chef de la famille des Antonins; elle fut très en usage sous les règnes suivans. Ce sacrifice purifiait pour vingt ans l'empereur, la ville ou le particulier qui le faisait offrir. Il paraîtrait que le *taurobole* se célébrait la nuit, ou du moins une de ses cérémonies indiquerait-elle par son nom, *mesonyctium*, qu'elle avait lieu sur les minuit (1). Nous ne les connaissons proba-

(1) Le *taurobole* était cependant plus ancien qu'Antonin, puisqu'une inscription parle de ce sacrifice offert à Cybèle par son ordre, *ex imperio*, pour l'empereur Adrien : il y est question de la cérémonie du *mesonyctium*, de l'*occabus* et des autres ornemens du prêtre qui porte les VIRES TAVRI. Ce *taurobole* avait été offert par les envoyés de la ville de Lyon qui y est nommée CCC, *Colonia Claudia Copia*. *Journal de Trévoux*, 1704; — Sallengre, *Thes. ant.*, t. III, p. 862; — De Boze, *Acad. des inscr.*, t. III, p. 111; — Muratori, 333, 4; — cités par Orelli, t. I, n° 2320. — Une autre inscription de Lyon, avec le même nom, est le plus ancien mo-

blement pas toutes, mais ce que nous en a transmis Prudence suffit bien en donner une idée assez complète. On élevait un échafaud dont le plan cher était formé de madriers qui, laissant entre eux quelque intervalle étaient en outre criblés d'une infinité de trous. Sous cet appareil se plaça ou le représentant de l'empereur, de la ville, ou le particulier qui ava recours à cette purification : mais ordinairement c'était un prêtre qui s chargeait de ces honorables fonctions. Richement vêtu d'une robe de soie orné de colliers et de bracelets parmi lesquels on retrouverait peut-êt l'*occabus*, un des principaux ornemens, il entrait dans une fosse que r- couvrait le plancher. Le taureau était égorgé, sur ces planches trouées, av-

nument taurobolique selon Kauter, *de taurobolio ;* Lips., 1738 ; — Orelli, nº 2322. — Les recueils d'inscriptions en offrent beaucoup de tauroboliques ; en voici quelques-unes de celles qui m'ont paru le plus remarquables sous les successeurs d'Antonin Pie :

L'an 197, pour Septime Sévère, Caracalla, Julia Domna et pour la colonie de Lyon (c c c). Ce *taurobole* dura trois jours. Millin. *Voyage dans le midi de la France,* t. I, p. 522 ; — Orelli, nº 2325.

L'an 198, sous Septime Sévère et les consuls Ancellinus 2º et Fronto. On voit que l'on célébra deux années de suite le *taurobole*; peut-être celui de 197 était-il accusé de quelque irrégularité qui fit juger qu'il ne serait pas valide pour vingt ans, et qu'il serait à propos de le renouveler. Nous verrons plus bas qu'il y en eut deux dans la même année.

L'an 228. On offrait partout de ces sacrifices, et celui de cette année est célébré à Bénévent, *Concordia.* — Orelli, nº 2328.

L'an 241. Sous Gordien III et le consul Pomponianus, *taurobole* offert par une femme, *Æmilia Serapia.* On voit par cette inscription que les particuliers faisaient célébrer, par les prêtres, les *tauroboles* pour le salut des empereurs. Ce *taurobole* fut adressé à Cybèle, à Minerve *Berecynthia* ou *Paracentia*, et aux forces, *viribus.* On n'a pas d'inscription qui indique des *tauroboles* dans les 43 ans entre 198 et 241. Orelli, nº 2331.

Un autre *taurobole* est encore offert par une femme, *Julia Clementina.* La date n'est pas indiquée. Orelli, nº 2331.

L'an 245. Sous l'empereur Philippe, *taurobole* pour lui, son fils et sa fem *Otacilia Severa;* offert par.... Marius femme Verullia Martina et sa fille Veru Maria. Les *vires* furent enterrées au même. Spon, *Misc.*, 98, LIX ; — Fabr 609, 79.

L'an 295. Sous Dioclétien et Maxim Hercule, on réunit le *criobole* au *tauro*b. Peut-être ce sacrifice n'avait-il pas eu l depuis l'an 245, pendant cinquante ans, on voulut lui donner plus d'efficacité.

L'an 361-363. Sous Julien II; les in criptions ne donnent pas de *tauroboles* entre l'année 361 et 295 ; ce n'est pas dire pour cela qu'il n'y en ait pas eu. Da les règles, on aurait pu en célébrer un l'an 315 ; mais Constantin Ier régnait alors et, s'étant fait chrétien, il détruisait les temples et les cérémonies des païens, et l *taurobole* devait être une de celles qu' tenait le plus à abolir. Il est bien à croir aussi que ces sacrifices auront été repous sés par les frères de Constantin, ses suc cesseurs immédiats jusqu'en 361. Julie l'Apostat, par haine pour la religion chré tienne, et voyant que les sacrifices étaien tombés en désuétude, essaya de les réta blir. Il avait à expier auprès des dieux u intervalle de soixante-huit ans sans *tauro boles.* Aussi en offrit-il un solennel, et y joignit le *criobole.* L'inscription grecq porte que ces sacrifices furent célébrés p *Crescens* et *Leontius.* On ne dit pas où il est probable que ce fut à Rome, où e a été trouvée. Dans sa guerre contre Perses, Julien aura voulu se rendre fa rables les dieux, auxquels il restitu leurs honneurs. Reines., C. 4, I, 41.

L'an 376, le 13 août, sous le cinqui-

une épée d'une forme particulière, et qui, au-dessous de sa pointe, avait un crochet; d'après les bas-reliefs des monumens tauroboliques, elle devait être du genre de celles dont on armait Saturne et Persée. Il était important, pour que le sacrifice eût tout son effet, que celui qui recevait sur lui le sang s'échappant bouillonnant de la victime n'en perdît pas une goutte : aussi le voit-on, dans Prudence, s'agiter et faire mille contorsions pour que toutes les parties de son corps et de ses vêtemens eussent leur part abondante de cette pluie de sang; ses yeux, ses cheveux, sa bouche, sa langue même étaient abreuvés. Rien n'était épargné : plus il sortait impur de ce sang fumant, plus la purification était assurée et complète. Elle

consulat de Valens. On n'est pas étonné de retrouver le *taurobole* sous cet empereur, qui d'une seule fois fit noyer quatre-vingts évêques catholiques. Le *taurobole* et le *criobole* furent offerts par *Ulpius Egnatius Faventinus*, augure. Le culte païen avait repris son éclat, et on avait relevé ses cérémonies et ses prêtres. Celui-ci était *hiérocorax*, corbeau sacré, de l'invincible Mithras ou du Dieu Soleil, D. S. I. M., *Dei Solis Invicti Mithræ*, et en outre *Archebucolus*, grand bouvier, de Bacchus, *hiérophante d'Hécate*, et prêtre d'Isis. On avait probablement cherché à donner au *taurobole* toute la pompe dont il était susceptible, en le faisant célébrer par un prêtre qui réunissait de si hautes fonctions auprès de plusieurs grandes divinités qu'il devait bien disposer en faveur de Valens. Cette inscription se termine, comme la nôtre, par FELICITER, et ce sont les seules que je trouve avec cette expression. On tenait sans doute à constater que les dieux avaient agréé le *taurobole*, et qu'il ne manquait rien à la purification que l'on pouvait en espérer. L'autel est orné d'un pin d'où pendent des crotales, et auquel un bélier est attaché; et de l'autre côté, d'un *pedum* et d'un pin au-dessous duquel est un taureau. — Gruter, 27, 4; — Orelli, nº 2335.

On retrouve encore un *taurobole* uni au *criobole* sous le même Valens. Le sacrifice est offert par *Sextilius Agesilas Ædesius*, hiérophante d'Hécate et *archibucolus* de Bacchus, et l'inscription dit qu'il est renouvelé pour l'éternité, *in æternum renovatus*. En mémoire de ce *taurobole*, il consacra un autel. — On ne voit pas que *Faventinus* en ait élevé un. Ce sacrifice fut célébré par Agésilas aux ides ou le 13 d'août 376. Orelli, nº 2352. Mais celui de l'inscription précédente est du même jour, et offert par une autre personne.

Ainsi, il paraîtrait que, pour être plus sûr de la purification, on crut devoir recourir en même temps à deux *tauroboles* et à deux *crioboles*, seul exemple de cette singularité que présentent les inscriptions. Au reste, celles-ci ne disent pas positivement pour qui furent offerts les *tauroboles*, et si c'était pour Rome, pour Valens et Valentinien, ou pour les particuliers qui les célébraient. Il y eut peut-être deux *tauroboles* à cause des deux empereurs, et pour que chacun eût le sien.

L'an 380. Sous Gratien; il n'y avait que quatre ans depuis le double *taurobole* de Valens. L'inscription qui rappelle celui de 380 est fruste; mais on voit qu'il fut consacré à Cybèle et à Atys *Minotaure*, surnom qui lui donnerait des rapports avec Mithras sous la forme du taureau. Celui qu'on sacrifiait était consacré à la triple Diane, Hécate, dont Faventinus était hiérophante. Ce *taurobole* fut offert par *Ceionus Rufus Cæsabinus*. — Gruter, 28, 6.

L'an 390. Sous Valentinien le jeune, consul 3º, et Fl. Neoterus, consul.

Ce *taurobole* n'est pas, malgré l'inscription *taurobolio renovato*, le renouvellement du précédent, qui n'est que de 380. Il fut offert par *Rufus Ceionus Volusianus*, probablement parent de *C. R. Cæsabinus*. L'autel est orné comme nous en avons vu; il y a de plus un *tympanum*, deux torches et deux flûtes, attributs de Cybèle et d'Atys. — Gruter, 28, 5.

devait l'être encore plus lorsque, ce qui arrivait ordinairement, on joignai au *taurobole* le *criobole*, sacrifice d'un bélier, et que leurs sangs réunis coulant avec plus d'abondance, attiraient plus de bénédictions célestes. Ce sacrifices s'adressaient souvent à Cybèle, la mère des dieux, et quelquefois d'après les inscriptions, c'était par ses ordres qu'on les lui offrait (1). Auss le trouve-t-on fréquemment, dans les inscriptions, le *taurobole* joint aux cé rémonies mithriaques, auxquelles il ajoutait sans doute plus de pompe et d'effi cacité. Notre autel taurobolique, élevé au culte de Cybèle sous le consulat c Constance Chlore et de Maximien Hercule, l'an 305 de J. C., porte la pl part des attributs tauroboliques, et qui sont en même temps ceux de Cybè On voit sur les côtés, outre le *pedum* pastoral, le bucrane et les cymba que faisaient retentir dans leurs bruyantes fêtes les galles, prêtres éner de la déesse, et le pin, cet arbre funéraire compagnon des tombeaux qui rappelait les amours, les malheurs et la mort du jeune Atys. C'e peut-être en mémoire de ce cruel sacrifice qu'une des cérémonies du *t*. *robole* consistait à consacrer, sous les noms de *vires tauri*, les forces taureau, ce qui le distingue particulièrement du bœuf (voy. 558). Ces jets, auxquels on attachait un sens mystérieux, étaient ordinairement terrés dans le lieu du sacrifice et même au pied de l'autel taurobolique quelquefois aussi on les transportait à une certaine distance, et l'on ch chait à dérober la connaissance de l'endroit où on les confiait en secret avec soin au sein de la terre. S'ils eussent été découverts, on eût pu crain des sortiléges et des maléfices qui eussent détruit les heureux effets du *ta robole*. Le bucrane ou plutôt la tête de taureau en bas-relief sur l'un d côtés de l'autel devait avoir rapport à la tête de la victime. L'inscription notre monument nous apprend que le *taurobole* a été offert par IVLIVS IT LICVS, QVIMDECIMVIR S. F., *Sacris Faciundis*, ou qui présidait aux sac fices et aux fêtes sacrées. La sigle V. C., VIR CLARVS, indique un rang di tingué. Il le célèbre pour les empereurs, pour lui et pour sa famille. I mot FELIC*iter*, heureusement, qui termine l'inscription, montre que le s crifice avait réussi et que toutes les cérémonies y avaient été remplies manière à ce que l'on pouvait en espérer du succès. Le *taurobole* s'e conservé jusque vers la fin de l'empire; il était tombé en désuétude temps de Constantin et sous ses premiers successeurs; mais Julien, qu en haine du christianisme, s'efforçait de ranimer les sacrifices païens, vo lut rétablir avec éclat le *taurobole* et le *criobole*. Il se soutint encore so Valens, Gratien et Valentinien le jeune, et, soit qu'il fût tout à fait abo soit que les inscriptions ne nous aient pas été conservées, il n'en est pl question depuis cet empereur. Si l'on place l'établissement de ce dégoût sacrifice sous Antonin Pie ou, quelques années plus tôt, sous Adrien, voit qu'il a pu subsister et purifier, par ses souillures, les empereurs, villes et les particuliers pendant 250 ou 270 ans. Il paraît bien, d'après cérémonies et les titres de ses prêtres, qu'il dut son origine, si tardive d

(1) Voy. une inscription de Narbonne; le *taurobole* est en son honneur et pa ordres. — Orelli, n° 2327.

le culte romain, aux idées nouvelles des gnostiques, qui commencèrent à germer au second siècle de notre ère, et qui formèrent un mélange confus des rêveries mithriaques, des anciens mystères altérés et des cérémonies du paganisme. [Haut. de l'inscrip. $1^m,078$ = 3 pi. 3 po. 10 li. — Larg. $0^m,588$ = 1 pi. 9 po. 9 li.]

JULIUS SECUNDUS (342). N° 507.

567 A. PUBLIUS JUNIUS POLLION. N° 846; ins., pl. LX, 2 fig.

Fragment de brique qui a conservé le nom de l'ouvrier. P. IVNIVS POLLIO FECIT, *Publius Junius Pollion* a fait; il était probablement affranchi de la famille illustre des Pollion, si connue par son amour pour les arts et pour les lettres. — Coll. Durand. [Long. $0^m,421$ = 4 po. 6 li. — Larg. $0^m,147$ = 5 po. 9 li.]

568. JUPITER. N° 718, pl. LIII, *pierre calcaire*.

On peut réunir ici trois inscriptions que nous ne donnons que comme souvenirs du Musée royal, où elles ne sont plus depuis longtemps; et si elles avaient été conservées dans la description du Musée, ce n'était que pour ne pas changer l'ordre des numéros. Ces monumens ne nous appartenant plus, et n'en ayant pas même fait graver les bas-reliefs gallo-romains et d'un travail barbare qu'on trouve dans plusieurs ouvrages, nous nous bornerons ici à répéter ce que nous en avons dit dans la *Description du Musée des antiques*, éd. de 1830. — Ces trois inscriptions portent les noms de JUPITER, des SENANI, 596. N° 719, pl. LIII; et de VOLCANUS, 610. N° 720, pl. LIII.

Grand autel carré en pierre, consacré à JUPITER sous le règne de Tibère, par la corporation des *Nautæ Parisiaci*, ou des marchands de Paris qui faisaient leur commerce par eau. Trois des côtés de cet autel offrent des figures d'un travail barbare et armées de boucliers et de lances, et qui semblent marcher en procession pour quelque cérémonie; le cercle que porte l'un des personnages pourrait être une couronne dont on va faire l'offrande à une divinité. On lit les noms de SENANI et d'EVRISES, dont l'explication est très-incertaine, mais qui peuvent avoir rapport ou à quelque divinité gauloise, ou aux personnes qui ont consacré ces monumens. L'inscription est écrite avec l'ancienne orthographe du style lapidaire: IOVI OPTVMO MAXSVMO, et POSIERVNT pour POSVERVNT. Ce monument curieux et ceux qui suivent furent trouvés en 1710, à quinze pieds de profondeur, dans l'intérieur de Notre-Dame; ils ont été publiés par Baudelot et de Mautour, ainsi que par d'autres; et il en est question dans les Mém. de l'Acad. des inscr., t. III, p. 223; t. V, p. 9; ils étaient autrefois dans la Salle des antiques du Louvre, et depuis aux Petits-Augustins, d'où ils étaient revenus au Louvre (1).

(1) Cet autel et les deux suivans ne font plus partie du Musée royal, d'où ils ont passé aux Thermes de Julien (rue de La Harpe), destinés, depuis bien des années, à former, lorsqu'ils seront enfin restaurés, un musée de toutes les antiquités romaines et gauloises découvertes à Paris. — Si j'en conserve ici la description, c'est que lorsque j'ai fait graver mes inscriptions celles-ci étaient encore au Musée, et d'ailleurs ceci peut être utile à ceux qui visiteront quelque jour le futur Musée des Thermes.

Autel carré en pierre, n° 719, qui offre sur ses quatre faces les figures de divinités romaines et gauloises; ce qui prouve, comme on le remarque dans les Mém. de l'Acad. des inscr., t. XXIV, p. 377, qu'à cette époque les Gaulois avaient déjà admis les cultes des divinités romaines. Jupiter tient son sceptre; Vulcain, VOLCANVS, coiffé de son bonnet, paraît avoir à la main des tenailles et un marteau. ESVS, que l'on croit généralement le Mars des Gaulois, à qui ils sacrifiaient des chevaux et des victimes humaines, armé d'une hache, coupe les branches d'un arbre; il est probable qu'il est représenté cueillant le gui sacré du chêne. Sur le quatrième côté, on voit un taureau auprès d'un arbre sur lequel sont des oiseaux qui ressemblent à des cigognes. Le taureau était en grand honneur chez les Gaulois, qui en portaient la figure dans leurs enseignes. On lit au-dessus les noms de MARVOS et de TRIGANARVS, qui peuvent être des divinités que l'on ne connaît pas; cependant MARVOS ressemble bien au MAVORS, le Mars des Romains. Quelques auteurs croient qu'en celte le taureau se nommait *taru*, et la cigogne *garan*.

Fragment d'autel carré en pierre, n° 720, chargé de sculptures grossières semblables à celles que l'on vient de voir. D'un côté, au-dessous du nom de CASTOR, est la figure de ce demi-dieu armé et posant la main sur la tête d'un cheval. Le bas-relief qui suit offre un sujet pareil, et avait sans doute pour inscription le nom de POLLVX; celui de CERNVNNOS désigne une divinité gauloise, avec des cornes qui ressemblent à des bois de cerf, et auxquelles sont suspendues des couronnes ou des anneaux. Si, comme il le paraît, les idées mythologiques des Gaulois se sont mêlées avec celles des Grecs et des Romains, cette figure pourrait avoir rapport à Pan, à Jupiter-Ammon, ou même à Bacchus, qu'on représentait quelquefois avec des cornes et une longue barbe. Sur le quatrième côté, un homme combat un serpent et le frappe d'un coup de massue. Le nom est presque détruit, et on n'y lit plus que SEVIRI......OS; c'est peut-être Hercule qui combat l'hydre; et les dernières lettres de l'inscription, où l'on croit retrouver OS, pourraient être la fin d'OGMIOS, nom que les Gaulois donnaient à leur Hercule. Voyez les dissertations de Baudelot et de Mautour, que nous avons citées, et qui, parmi des hypothèses très-hasardées, renferment des détails curieux.

JUPITER BAIMARCODES. Voy. 609, VIRGINIUS BASSUS.

569. JUPITER CUSTOS. N° 609, pl. XL, 7 fig., *marbre*.

Cet autel, qui de la collection Barberini avait passé dans celle de Thomas Jenkins, avait été consacré par C. IVLIVS SATYRVS, affranchi d'un empereur, à Jupiter *Custos*, ou gardien, et au génie des trésors, GENIO THESAVRORVM. Il est à croire que ce Satyrus avait trouvé quelque somme considérable, et qu'il avait voulu perpétuer le souvenir de sa reconnaissance envers les dieux auxquels il rendait grâces de cette bonne fortune. Visconti (1) croit cette inscription du temps des premiers empereurs, et le seul monument où il soit question du GÉNIE DES TRÉSORS. Quant à *Jupiter Custos*, on le connaît mieux, et l'on apprend par Tacite (2) et par Suétone (Domitien) que ce fils de Titus ayant échappé aux soldats de Vitellius, et s'étant caché chez l'*Æedituus*, le gardien du temple de Jupiter capitolin, il y construisit ensuite un *sacellum* et y consacra un autel à Jupiter *Custos*, conservateur. Ce prince y fit représenter sur le marbre, probablement en bas-relief les

(1) *Op. Var.*, t. I, p. 73. (2) H. 3, 74.

dangers qu'il avait courus; mais devenu empereur, il érigea un grand et beau temple à Jupiter *Custos*, et il se voua lui-même à cette divinité. On n'est pas certain que ce temple ait été au Capitole. Voy. Nardini, *Roma ant.*, t. II, p. 339, éd. de Nibby; Fabretti, t. II, 88. [Haut. 0m,778 = 2 pi. 4 po. 9 li. — Larg. 0m,518 = 1 pi. 7 po. 2 li.]

570. JUPITER. N° 799, autel, pl. 254, *marbre*.

Cet autel, terminé par une corniche très-simple et par une base élégamment ornée de feuillages et d'oves allongées, n'est pas tout à fait cylindrique dans toute sa hauteur; il est légèrement renflé par une courbe presque insensible. Cette forme n'est pas commune. L'aigle que porte pour ornement cet autel annonce aussi bien qu'une inscription qu'il était consacré au maître des dieux; et comme, au lieu d'un foudre, elle ne tient entre ses serres qu'une couronne de laurier renouée de bandelettes sacrées, on peut croire que Jupiter était ici honoré sous le caractère bienveillant d'un dieu qui accordait les succès et les récompenses; et, si cet autel avait une inscription, peut-être nous apprendrait-elle qu'il a été consacré à Jupiter *Meilichius*, doux et favorable, en reconnaissance de ses bienfaits. L'aigle, d'une bonne conservation, est remarquable par la fierté de son attitude et par la fermeté de son style. [Haut. 0m,640 = 1 pi. 11 po. 7 li.]

570 A. JUPITER HAMMON. N° 816 A, pl. LXII, 17 lig., *granit rose d'Égypte*.

Cette belle et curieuse inscription, que M. Letronne regarde comme la plus importante de toutes les inscriptions latines trouvées en Égypte, assez profondément gravée en lettres longues et étroites sur un grand cippe ou une assez forte colonne tronquée en beau granit rose, a été trouvée en Égypte, entre Syène et Philæ, par MM. Belzoni et Caillaud. Elle est connue depuis plusieurs années par la savante explication qu'en a donnée M. Letronne (1). Ce monument avait passé entre les mains de M. Mimaut, consul général de France en Égypte, et à sa vente il a été acquis par le Musée royal avec quelques autres inscriptions et plusieurs monumens. Placée sur une colline granitique près de Philæ dans la Haute-Égypte, où l'on avait ouvert de belles et abondantes carrières, cette inscription les mettait sous la protection des grandes divinités des Égyptiens, des Grecs et des Romains, JUPITER-HAMMON CHNUBIS et JUNON REINE, auxquels était consacrée cette montagne. Une autre belle inscription, trouvée près des cataractes du Nil, et de trois siècles plus ancienne que la nôtre, offre les mêmes divinités; ce qui prouve, ainsi que M. Letronne le fait remarquer, que le culte égyptien n'avait pas changé dans ce long intervalle de temps, et que les Romains, au troisième siècle de notre ère, rendaient aux divinités de l'Égypte les mêmes hommages que les peuples de ces contrées trois siècles

(1) Voy. *Recherches pour servir à l'histoire d'Egypte, etc.*, p. 360 et suiv., et *Journal des Savans*, 1820, p. 718.

auparavant, en consacrant ces carrières à des divinités qui, selon les h
bitans, les protégeaient depuis si longtemps.

Notre inscription, que l'on peut placer entre 198 et 209 de notre è
nous apprend qu'au siècle le plus heureux de l'empire, sous le règne d
augustes, invincibles et *très-pieux* SEPTIME SÉVÈRE et ANTONIN CARACAL
sous GÉTA CÉSAR, et l'*impératrice* JULIA DOMNA, la *Mère des camps,*
nouvelles carrières ont été trouvées dans la montagne, près de Philæ,
que l'on en a tiré un nombre considérable de pilastres (*parastaticæ*) et
grandes colonnes, SUBATIANUS AQUILA *étant alors préfet de l'Égypte*
les travaux étant dirigés par AURELIUS HERACLIDE, *décurion du corp*
cavalerie (*ala*) *maure.* D'après les chronologistes (1), Subatianus n'a
hégémon ou préfet de l'Égypte qu'après l'an 204, et il succéda à *Lætus* (
En parlant des masses extraites de ces belles carrières de granit rose, l'in
cription dit : PARASTATICAE ET COLVMNAE GRANDES ET MVLTAE ; et il pa
d'après Pline (3) et Vitruve (4), que ces *parastaticæ* devaient être de
grands piliers tels que l'on en trouve souvent en place de colonnes dan
les monumens égyptiens, et que l'on ornait de bas-reliefs, de peintu
et d'hiéroglyphes. La grande quantité de ces colonnes et de ces pilast
extraits des carrières de Philæ montre qu'alors on élevait beaucoup de m
numens, et que l'on y employait les matériaux les plus beaux et les p
difficiles à travailler. Il est bien à croire que l'on se servait, pour ces gra
ouvrages, des troupes romaines stationnées en Égypte. M. Letronne pen
qu'il ne serait pas impossible que la colonne connue sous le nom de *Po*
pée, et qui paraît être du temps de Dioclétien, eût été tirée de ces belles ca
rières de Philæ. Il est à remarquer, dans cette inscription, que la ligne
y a été martelée et effacée à dessein, et que l'on n'y aperçoit plus q
quelques traces des mots GETAE PIISSIMI (ou plutôt NOBILISSIMI, selon L
tronne), CAESARIS ET., et cette mutilation est, pour ainsi dire, un mon
ment de la haine avec laquelle Bassien Caracalla, si doux, si aimable da
son enfance, et depuis si féroce empereur, poursuivait la mémoire
son frère Geta, qu'il accusait d'avoir voulu l'empoisonner, qu'il assassi
dans les bras de Julia Domna sa mère, et qui, du reste, ne valait guè
mieux que lui. Ces deux *piissimes* frères se détestaient à mort, et c'étai
qui préviendrait l'autre et pourrait se défaire d'un importun et odieux riv
Caracalla, vouant à la mort tous les partisans de son frère, faisait part
détruire les images et le nom de Géta : et notre inscription, ainsi alté
confirme les récits de l'histoire. On voit aussi qu'elle est antérieure à
mort de Géta, et qu'elle a été faite lorsque les deux frères simulaient
core une bonne intelligence et après que Caracalla, âgé de 13 ans, nom
déjà *César,* eut été associé à l'empire par son père Septime Sévère,
céda aux désirs des soldats. Julia Domna, femme de Septime Sévère,

(1) Eusèbe, VI, 3, 4; Tillemont, t. III, p. 99.
(2) Voy. l'inscription de Vitrasius Pollion, 501 A, n° 857 H.
(3) L. XXXIII, 3.
(4) L. IX, 19.

honorée du titre de *Mater castrorum* (M. K., *kastrorum* dans notre inscription), «mère des camps,» que Faustine la jeune, femme de Marc-Aurèle, avait porté la première, et que l'on donna depuis à Julie Mamée, mère d'Alexandre Sévère. On avait douté, d'après des copies, du nom de SUBATIANUS, et on avait cru que la pierre portait SVB. ATIANO, sous *Atianus;* mais depuis que nous avons l'inscription, on voit que l'on y lit très-nettement SVB SVBATIANO, ce qui met hors de doute le nom de SUBATIANUS. Son surnom, par une faute de concordance de cas, fréquente dans les inscriptions latines, est écrit AQVILAE au lieu d'AQVILA, de même qu'HERACLIDAE pour HERACLIDA. A la première ligne, dans le mot CHNVBIDI, le H et le N sont conjugués, ce qui, dans les premières copies, avait produit quelque doute dans la lecture de ce nom, et l'avait fait lire CENVBIDI. — Cette inscription a été publiée, après M. Letronne, par M. le docteur Labus, *Di un epigrafe latina; Milano,* 1826. Voy. aussi M. Champollion-Figeac, *Bull. Féruss.*, 7e Sect., t. VI, p. 239, 243. [Haut. 0m,866 = 2 pi. 8 po.]

C. LICINIUS ET LICINIA HYGIA, 339. N° 521 *bis;* autel, pl. 155, 252; pl. XIX, 5 fig.

571. LIVIA PÉLAGIA. N° 808, pl. LV, 5 fig., *marbre.*

Cette inscription était consacrée aux mânes de VALERIA CALLIBVLE, de LIVIA STACTENIS et de MARCVS LIVIVS ANTIOCHVS, par leurs infortunés père et mère CLADVS MEDICVS et LIVIA PELAGIA. On trouve le nom de CLADVS une fois dans Gruter et deux dans Reinesius. Quant à ceux de STACTENIS, de CALLIBULE et de PELAGIA, ils n'y sont pas : s'ils se rencontrent ailleurs, ils n'en sont pas moins très-rares. A la première ligne, par une bévue de l'ouvrier en lettres, l'abréviation de VALERIA, VAL est écrite V.AL. Cette *Valéria Callibulé* pourrait bien être une fille que *Livia Pélagia* aurait eue d'un premier mari nommé *Valérius.* Au reste, les noms d'aucun de ces enfans n'ont rapport à ceux de leur père. — Coll. Durand.

572. LORANIA CYPARÉ. N° 137, pl. 250; ins., pl. VII, *marbre.*

Cette urne cinéraire est consacrée à LORANIA CYPARE par C. LORANIVS, de la même famille qu'elle. Élégamment terminée par un fronton triangulaire à enroulemens, elle est ornée de sculptures assez intéressantes, quoique leur disposition et leur travail attestent la décadence de l'art. Sur un lit de repas qui a du rapport avec nos canapés à dossier élevé et carré, une femme, dont la coiffure ressemble à celle de Julie, fille de Titus, sur la belle aigue marine de la Bibliothèque royale, paraît se livrer nonchalamment à ses réflexions. Elle est vêtue de la synthèse, robe large et d'étoffe légère qui servait dans les repas. On ne distingue pas trop ce qu'elle tient à la main droite, et que l'on pourrait prendre pour un *rhyton* ou pour une corne à boire. Derrière le lit de repas, au milieu de guirlandes, un amour lui présente un miroir. Deux petits *pocillatores* ou échansons, à la tête et

aux pieds de leur maîtresse, paraissent veiller sur elle. L'un tient une pe-
tite amphore de la forme élégante de celles de Nola et une coupe. Ces deu
enfans, placés ainsi sur des piédestaux, produisent un singulier effet. N
serait-on pas tenté de les regarder comme une espèce d'ajustement d'a-
chitecture servant de support à l'entablement du monument qui figurera
une sorte d'alcôve où serait placé le lit de repas. En avant, on voit u
coupe et un vase sur une table ronde à trois pieds ornés de têtes de li
mensa tripus; un marche-pied complète l'ameublement de cette paisi
retraite. Nous ne serions pas étonné qu'il y eût dans tout ceci quelque
lusion à ces repas sacrés nommés *lectisternes,* qu'on offrait aux divini
Lorania Cyparé aurait, pour ainsi dire, été élevée à ce rang par la t
dresse de son mari, dont ce petit amour serait le symbole; et il en a
fait ou une Vénus pudique, ou une Ariadne. Dans le bas de cette u
cinéraire, deux amours soutiennent le cartel de l'inscription. La colo
et la cigogne sur les côtés sont des symboles de piété et de tendresse.
mari de Lorania Cyparé était *adjutor* ou adjoint à quelque place qui
pas indiquée. Le nom de *Loranius* paraît rare dans les inscriptions ;
moins ne le trouve-t-on ni dans Gruter ni dans Reinesius, et celui de C
paré ne s'y présente que deux fois. — Gruter, p. 112, 2; p. 769, 3. [H
de l'urne 0m,562 = 1 pi. 3 po. 9 li. — Larg. 0m,352 = 1 pi. 1 po.]

572 A. Lucilla Quinquas. N° 835, pl. LVIII, 2 lig. circul.

Brique de la fabrique de LVCILLA QVINQVAS, femme ou fille d'un CLAVDI
établie dans les terrains d'un DOMITIVS. — Coll. Durand.] Diam. 0m,087 =
3 po. 3 li.]

572 B. Lucilla. N° 837 A, pl. LVIII, 2 lig. circul.

L'empreinte du centre de cette brique est une espèce de X; elle est
la fabrique d'une LVCILLA, dans les domaines de DOMITIVS, fils de Publi
Domitius. On pourrait lire LVCILLVS aussi bien que LVCILLA, puisqu'il n
a que LVCIL. Mais la brique précédente, qui porte en toute lettre LVCILL
autoriserait à lire ici le même nom; peut-être cette Lucille était la mê
que la Lucilla Quinquas établie aussi dans les biens d'un Domitius, ou bie
c'étaient deux fabriques, l'une à Lucilla Quinquas, et l'autre à Lucilla to
court, ce qui, du reste, est peu important à décider. L'inscription de cet
brique finit par PAETE (E conjugué avec T) APRCOS, qu'on peut certain
ment lire PAET ET APR COS, le P servant pour la fin de PAET et pour la co
jonction, et on peut voir ici, sans craindre de se tromper, deux noms
consuls écrits en abrégé, *Q. Arrius* PAETinus et *C. Ventidius* APRONIANus
consuls en 876 de Rome, 123 de J. C., sous le règne d'Adrien. Le n
de Lucilla confirme encore cette lecture; elle pouvait être affranchie
Domitia Lucilla, qu'Adrien fit épouser à Lucius Ælius César, qu'il adop
Ces particularités donnent du prix à nos briques; il est probable que ce
de Lucilla Quinquas est du même temps, et que les fabriques de ces

cilles ont contribué à l'érection des beaux monumens élevés en si grand nombre par l'empereur Adrien.

573. LUCRETIA FAUSTA. N° 707, urne cinéraire, pl. 258, inscr., pl. LIII, 4 lig., *marbre.*

Ce petit monument funèbre est consacré à la mémoire de LVCRETIA FAVSTA, de PHOENIX, *verna* ou né dans la maison de son maître, et de leur sœur PLOCE. Fausta était affranchie de deux Caïus. Les guirlandes de fruits et les têtes de bélier qui décorent cette urne, où étaient réunies les cendres de ces trois personnes, sont travaillées avec soin. — De la collection Mattei ce monument passa dans celle de Thomas Jenkins. — Muratori, p. 1708, 6; Visconti, *Op. Var.*, t. I, p. 108. [Haut. 0m,338 = 1 pi. 0 po. 6 li. — Larg. 0m,329 = 1 pi. 0 po. 2 li.]

574. LURIUS PROCULEIUS. N° 827, pl. LVII, *brique.*

Ce fragment circulaire de terre cuite porte le nom de LVCIVS LVRIVS PROCVL (Proculeius), mouleur de ce morceau. Parmi les familles romaines consulaires, on trouve celles des *Lurii* et des *Proculeii*. Ce fabricant de briques pouvait être affranchi de ces familles, ou leur avoir des obligations qui lui avaient fait réunir leurs noms dans le sien. Il se pourrait aussi qu'il tînt à ces deux maisons par son père et par sa mère, qui en auraient été des affranchis, ce qu'aurait indiqué le double nom du fabricant de poterie LVRIVS PROCVLEIVS. — Coll. Durand. [Diam. du médaillon 0m,094 = 3 po. 6 li.]

575. LUSIENA PRIMIGENIA. N° 471, pl. 251; ins., pl. XVII, 3 lig., *marbre.*

Cette petite urne cinéraire carrée, terminée par un fronton à enroulemens, est ornée de guirlandes de chêne et de lierre retenues par des bucranes, et qui pouvaient mettre sous la protection de Jupiter et de Bacchus les cendres de LVSIENA PRIMIGENIA, morte à vingt-cinq ans, à qui elle était consacrée. D'après le surnom de *Primigenia*, cette *Lusiena* devait être la fille aînée d'un *Lusienus*. [Haut. 0m,277 = 10 po. 3 li. — Larg. 0m,368 = 1 pi. 1 po. 7 li.]

C. MACCENIUS VIBIUS (319). N° 555, pl. 148; ins., pl. XXIV, 8 lig.

575 A. MARC-AURÈLE. N° 830, pl. LIX, 2 lig. circulaires.

La brique qui porte cette inscription venait d'une fabrique établie dans les domaines de l'empereur MARC-AURÈLE ANTONIN. Le nom du potier qui la dirigeait n'est pas net : on croit y lire PORTLIC; la première lettre est mal formée; ce pourrait être un F, et FORT LIC seraient peut-être, en abréviation, les noms de FORTVNATVS LICINIVS. Le bélier et le caducée empreints avec une fleur sur cette brique, et emblèmes de Mercure, appelaient

sur cette fabrique la protection du dieu du commerce, et ces noms vaient de garantie au public. — Coll. Durand. [Diam. 0m,101 = 3 po. 9

576. Maria Ampliata. N° 649, pl. xlvii, 9 lig., *marbre.*

Cette inscription, que Gruter dit avoir tirée de Mazochi (1), et qui « autrefois à Rome à Saint-Alexis, rappelait la mémoire de MARIA AMPLI. Elle avait été affranchie d'HELENVS avec C. MARIVS EPAPHRODITVS, qu avait épousé et qui lui consacra ce souvenir. Il est à croire que Mariu Maria étaient parens, et que l'Helenus dont ils étaient affranchis étai la famille *Maria*, qu'ils avaient pris son nom *Marius*, et qu'*Epaphro* ne l'a désigné que par le surnom *Helenus*, ce qui était clair pour les mains, d'après leurs usages, et ne donnait lieu à aucune méprise. Ils voya que notre *Helenus* se nommait *Marius Helenus*, et que probablem d'après ce surnom, il était lui-même aussi un affranchi. — D'après conti (2), cette inscription avait passé dans la collection de Thomas Jenk — Osann, *Syll.*, p. 374, n° 46. [Haut. 0m,399 = 1 pi. 2 po. 9 li. — L 0m,329 = 1 pi. 0 po. 2 li.]

577. Matrinia. N° 819, pl. lvi, 3 lig., *marbre.*

On apprenait par cette petite inscription que tout le mur sur leque l'avait placée appartenait à une femme nommée Matrinia. Les inscripti de ce genre ne sont pas rares à Pompéi. — Coll. Durand. [Haut. 0m,12(4 po. 9 li. — Larg. 0m,257 = 9 po. 6 li.]

578. Mercure Epulon. N° 668, autel, pl. 253; ins., pl. l, 4

Cet autel curieux était consacré à Mercure Epulon, qui présidait festins des dieux, et le surnom d'EVPHROSYNVS qu'on lui donne ici indi qu'il inspirait la gaieté ainsi qu'Euphrosyne, l'une des Grâces. Visconti fait observer que Mercure, dans d'autres inscriptions, est appelé *Mi trator,* ce qui revient au surnom d'*ὑπηρέτης*, *hypérète,* serviteur, qu donne Eschyle (4), et à celui d'*οἰνοχόος*, *œnochoos,* échanson, qu'on lui dans *Athénée* (5). Ces épithètes conviennent très-bien au dieu léger e mable, qui parmi ses fonctions avait celle, comme les *épulons,* d'ordo et d'animer les banquets de l'Olympe, et que l'on invoquait pour qu'il pandît l'abondance et la joie sur ceux des mortels. Les surnoms d'*épul* d'*Euphrosynus* que porte ici Mercure ne sont probablement connues par cette inscription, et il ne doit pas en être question dans les auteurs ciens; car on ne les trouve pas dans l'excellent dictionnaire mythologiqu M. Jacobi. Le surnom d'*Euphrosynus* revient au *χαρμόφρων*, qui réjou cœur, qu'Homère emploie plusieurs fois pour Mercure. Le *sympulum* o

(1) P. 984, 5.
(2) *Op. Var.*, t. I, p. 108.
(3) *Op. Var.*, t. I, p. 74.
(4) *Prom.*, v. 961.
(5) L. x, c. vii.

capeduncula, petit vase à puiser le vin, et la double-flûte qu'on voit sur les côtés de l'autel, conviennent au dieu des festins. Les deux flûtes sont réunies par le haut, et on aperçoit, en partie, une des anches qui leur servaient d'embouchure. Il est rare que ces détails se soient aussi bien conservés dans les bas-reliefs. D'après Muratori, p. 49, 10, qui avait eu de Bimard la copie de cette inscription, il paraît que cet autel était autrefois dans les jardins Boromée à Rome : il fit ensuite partie de la collection Jenkins. — Gudi, p. 36, 6; — Visconti, *Op. Var.*, v. I, p. 74; — Orelli, v. I, n° 1397. [Haut. 0m,776 = 2 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0m,541 = 1 pi. 8 po.]

579. MINDIUS EVHODIANUS. N° 46, pl. II, 8 lig., *marbre*.

Cette inscription, en beaux caractères, est tirée du cippe funéraire élevé par MINDIA REGINA à la mémoire de son père L. MINDIVS EVHODIANVS. — Osann, *Syll.*, p. 378, n° 67. [Haut. 0m,359 = 1 pi. 1 po. 2 li. — Larg. 0m,250 = 9 po. 3 li.]

NAMMA SEBESIO (57). N° 76, bas-rel., pl. 204; ins., pl. III.

580. NERIANUS (SEXT.). N° 479, autel, pl. 252; ins., pl. XVIII, 4 l.

L'urne funèbre qui renfermait les cendres de SEXTVS NERIANVS NEREVS est terminée dans le haut par un fronton triangulaire et par des enroulemens comme on en voit souvent aux grands tombeaux. Ce *Nerianus* était affranchi d'un *Sextus*, qui peut-être était de la famille consulaire *Neria*, et il a pu prendre pour nom et surnom un diminutif de *Nerius*, et en outre l'*agnomen*, *Nereus* qui le rappelait. Ses cendres étaient réunies à celles de son jeune affranchi SEXTVS NERIANVS HELLEN, mort à sept ans et sept mois. *Nereus* vécut trente-cinq ans. [Haut. 0m,487 = 1 pi. 6 po. — Larg. 0m,392 = 1 pi. 2 po. 6 li.]

581. NILA FLORENTINA. N° 810, pl. LV, 13 lig., *marbre*.

Cette inscription latine chrétienne est consacrée à la mémoire de NILA FLORENTINA, enfant charmant de dix-huit mois et vingt-deux jours, qui, au bout de quatre heures d'agonie, rendit l'âme après avoir été baptisée, et dont le père et la mère déploraient la perte jour et nuit, lorsqu'une voix se fit entendre au matin et leur défendit de se lamenter. Curieuse par ses détails, cette inscription est très-difficile à lire, quoique fort bien gravée et d'une excellente conservation; mais outre les fautes fréquentes d'orthographe, il y a beaucoup de lettres réunies ou conjuguées; d'autres sont omises ou changées; les L ressemblent à des I; les E à des F, et les A ne sont pas barrés, ce qui se trouve dans plusieurs autres inscriptions. Il peut y avoir eu deux raisons d'omettre cette barre; elle est inutile pour faire reconnaître l'A, qu'en latin on ne peut confondre avec aucune autre lettre; ce qui n'est pas le cas en grec, où un A mal formé peut ressembler à un Λ ou à un Δ, et même, dans de très-anciennes inscriptions,

à un *A* (rho). Il se peut aussi que, dans des inscriptions sur marbre telles que celle-ci, où les lettres sont très-étroites et profondément entail-lées, l'ouvrier craignit, en gravant la barre, de faire éclater le haut d... la partie intérieure de l'A. A la 8e ligne, il est question de la ville d'*Hy-bla*, où mourut *Nila;* il y a eu cinq villes de ce nom, trois en Sicile, un... dans l'Attique, suivant Servius, et une en Italie, selon Étienne de Byzance. Il est probable que c'est de celle-ci qu'il est fait mention sur ce marbre. On voit par la fin de l'inscription qu'il était d'usage alors de garder, pendant plusieurs jours, le corps avant de l'inhumer; car *Nila Florentina* mourut ...e 7 des calendes d'octobre ou le 26 septembre; elle ne fut enterrée que le 3 ou le 4 des nones d'octobre, le 5 ou le 4. Au reste, il y a quelques lettres que je laisse à expliquer à d'autres, et dont je n'ai pu me tirer, quoiqu'elles soient très-nettes et très-lisibles, ou du moins elles paraissent telles. A la 4e ligne, SOIIO CORRP doivent signifier SOLITO CORPORE, et que ...la était née bien constituée comme tous les autres enfans ont en général l'ha-bitude de naître; à la 8e ligne, je ne vois pas ce que disent MART X PORUM C V A X; j'avais cru qu'on pouvait y voir que le corps de *Nila* avait été placé par le prêtre dans la petite place qui lui était destinée, LOCULO SUO, devant les portes (de l'église) du martyr Saint-Christophe, PROFORIBVS MAR... X (christo) POR; mais que faire de VMCVAX? je l'ignore; il en est de même de VBIIII à la ligne dernière, après HUMAT, *humatum*. Une partie de ces lettres sont bien pour exprimer le quantième des nones d'octobre, mais peut-être pas toutes; et il reste VB, que j'abandonne à qui pourra en tirer parti, à moins que HVMATVE ne soit pour HVMATV*m est*. — *Coll. Durand.* [Haut. 0^{m},469 = 1 pi. 5 po. 4 li. — Larg. 0^{m},487 = 1 pi. 6 po.] (1).

NILAE FLORENTINAE INFANTI DULCISSIMAE ATQ IN
NOCENTISSIMAE FIDELI FACTAE PARENS CONLOCAVIT
QUAE PRIDIE NONAS MARTIAS ANTE LUCEM PAGANA
NATA SOLITO CORRP MENSE OCTAVO DECIMO ET VICEST (sic)
MA SECUNDA DIE COMPLETIS FIDELIS FACTA HORA NO
CTIS OCTAVA ULTIMUM SPIRITUM AGENS SUPERVIXIT
HORIS QUATTUOR ITA VT CONSUETA REPETERET AC DE
FUNCTA HYBLE HORA DIE PRIMA SEPTIMUM KAL
OCTOBRES OCCASUM CUM UTERQ PARENS OM
NI MOMENTO FLERET ET PER NOCTEM MANE STATIS
VOX EXTITIT QUAE DEFUNCTAM LAMENTARI PROHI
BERET CUIUS CORPUS PRO FORIBUS MART X PORUM C V A X
LOCULO SUO PER PROSBITERUM HUMATVE IIII NON OCTBR.

NAUTAE PARISIACI. Voy. 568.

582. NUMISIUS FELIX. N° 805, autel, pl. 254; ins., pl. LIV, 6...

Terminée par un fronton ayant pour acrotères de demi-palmettes e...

(1) Cette inscription étant très-difficile à lire, je la donne ici telle qu'elle doit être lue, en séparant les mots, pour éviter de la peine aux lecteurs qui ne s... pas familiarisés avec les inscriptions.

vées, ornement qui accompagne souvent les monumens funèbres, cette urne cinéraire se fait remarquer par un ajustement élégant qui parle en faveur du bon goût de C. NVMISIVS EPAGATHVS, qui l'avait consacrée à la mémoire de C. NVMISIVS FELIX, probablement son père ou son frère. Deux pilastres ornés de tigettes et de fleurons, à base et à chapiteau, qui tiennent du composite, encadrent le cartel de l'inscription, aux côtés duquel des bandelettes suspendent une forte guirlande de fruits et de fleurs qui soutiennent une tête de Méduse, protectrice des demeures funèbres. Le front soucieux de la Gorgone est ombragé par deux ailes autour desquelles se replient deux grands serpens dont les queues viennent s'enlacer sous son menton. Dans le bas, deux coqs se battent pour une graine. Ce n'est pas la première fois que nous voyons sur les monumens ces oiseaux querelleurs et valeureux employés parmi les symboles funèbres. [Haut. 0m,453 = 1 pi. 4 po. — Larg. 0m,276 = 10 po. 7 li.]

582 A. Q. R. F. F. OPTIMO PF. N° 849 A, pl. LX, 1 lig., *marb.*

Ce fragment d'inscription pourrait se lire Q*uæstori* R*eipublicæ,* ou Q*uiriti* R*omano* F*ratris* F*ilio* OPTIMO P*ublii* F*ilio,* ou P*io* F*elici,* etc.

583. PICATIA SABINA. N° 226, pl. 253; ins., pl. XIV, 2 lig., *marb.*

Cette urne cinéraire élégante est d'un genre qui n'est pas commun : elle porte deux cartels et est intérieurement divisée en deux parties, comme elle l'est aussi sur sa face par des guirlandes de fleurs et de fruits renouées de larges bandelettes et soutenues par des faisceaux de lauriers, et autour desquelles se jouent des oiseaux. Ce petit monument était destiné à recevoir les cendres de deux personnes, comme ceux qu'on nommait *disomes* contenaient deux corps. Un des cartels est resté sans inscription; celle de l'autre consacre la mémoire de PICATIA SABINA MINOR ou la cadette, morte à deux ans. — Bouillon, t. III, *Cip. et ins. sép. rom.*, pl. 4, n° 54. [Haut. 0m,832 = 1 pi. 3 po. — Larg. 0m,586 = 1 pi. 9 po. 8 li.]

584. PLOTIA VICTORIA. N° 100, pl. IV, 6 lig., *marbre.*

Inscription consacrée aux mânes de PLOTIA VICTORIA, par son mari IANVARIVS; ce nom était ordinairement celui d'un esclave ou d'un affranchi, et il est probable que cette femme était une affranchie de la famille consulaire *Plotia.* — Fabretti, *Ch.* 4, n° 379; — Muratori, p. 1388, n° 10. [Haut. 0m,400 = 1 pi. 2 po. 9 li. — Larg. 0m,360 = 1 pi. 1 po. 4 li.]

585. PLOTIUS MAXIMUS. N° 519, urne cinéraire, pl. 253; inscrip., pl. XIX, 4 lig., *marbre de Luni.*

Lorsqu'en 1820 et en 1830 j'expliquai cette inscription dans la *Description des Antiques du Musée royal,* je croyais qu'il y s'agissait de deux personnes, l'une PLOTIUS MAXIMUS, l'autre sa femme FORTUNA, née en Égypte,

N. AEGYP. J'ajoutais que ce nom de *Fortuna* répondait à celui de *Tyché*
commun chez les femmes, et surtout chez les affranchies grecques. A pré-
sent, il me semble que je me suis entièrement trompé, et que cette manièr
de lire cette inscription et de l'interpréter n'est pas soutenable. L'on do
d'abord faire remarquer que FORTVNA N. AEGYP. est à la troisième lign
et que celle qui suit à rapport aux deux premières. On a T. PLOTI
MAXIMVS, soldat de la flotte romaine stationnée au promontoire de Misèn
Il est donc plus que probable que *Fortuna* est la suite de ce qui précède
regarde personnellement *Plotius*. Ce doit être tout simplement l'abréviati
de *Fortunatus*, et ce soldat se nommait *Titus Plotius Maximus Fortu-
tus*, et il était né en Égypte. On ne doit pas être étonné que cet agnom
Fortunatus, soit séparé de *Plotius Maximus;* c'est ce qui se présente s
cesse dans les inscriptions romaines, où le nom de la tribu divise les n
et se place avant le *cognomen* ou l'*agnomen*. Sans aller en chercher au
des exemples, qu'il serait presque inutile de produire tant ils sont comm
nous en avons un sur la même planche que *Plotius*, et à côté de lui,
nº 509. L. FLAVIO. L. F. ANIEN. SATVRNINO, à *L. Flavius*, fils de *Luc*
de la tribu *Aniensis, Saturninus*, ou en français *L. Flavius Saturnin*
fils de *Lucius*, de la tribu *Aniensis*. Ainsi, d'après le style lapidaire roma
on a pu et on a même dû mettre MIL. CL. PR. MIS. II entre *Plotius Maxi*
et *Fortuna.*, comme L. F. ANIEN entre FLAVIVS et SATVRNINVS. Nous n
dispenserons de parler de la flotte que les Romains entretenaient t
jours à Misène, et qui protégeait le commerce de cette partie de la Mé
terranée, et l'arrivage des blés de Sicile, d'Afrique et de l'Orient à Po
zoles et à Naples. Personne n'ignore que Pline l'ancien commandait ce
flotte de Misène en 79 de J. C., lorsque l'éruption du Vésuve englou
Herculanum, Pompéi, Stabies, et que le noble désir d'observer d'aussi pr
que possible, en faveur de la science, ce grand phénomène, coûta la v
à ce célèbre naturaliste. La sigle II à la fin de la seconde ligne de not
inscription doit signifier que Plotius Maximus Fortunatus était *iteratus*,
qu'il avait doublé, *réitéré* son temps de service, fait un double congé.
au fait, à la fin de l'inscription, on voit qu'il avait vécu cinquante et un a
et qu'il en avait servi trente, et la durée du temps de service que devait
citoyen romain n'était que de quinze ans. L'urne cinéraire consacrée à Fo
tunatus est assez remarquable dans une partie de l'ajustement de ses orn
mens : la guirlande que becquettent des oiseaux et que soutiennent à leu
cornes recourbées de bélier des têtes de Bacchus-Ammon, reconnaissab
à leurs oreilles de bélier, se retrouve partout et n'offre rien de particuli
Cependant je ferai observer que ces têtes d'Ammon, l'un des princip
dieux de l'Afrique, n'ont probablement pas été employées ici sans inte
tion, et qu'elles peuvent avoir rapport à la patrie de Fortunatus qui é
Égyptien. Les masques tragiques, aux angles du fronton, ne sont pas ra
sur les monumens funèbres; mais ce qui l'est, et très-fort, ce sont ces d
petits animaux, rats ou lapins, qui se glissent le long de la corniche r
pante du fronton; peut-être n'est-ce qu'un caprice du sculpteur funéra
il est cependant à présumer qu'ils ne sont pas là pour rien; mais je ne

ce qu'ils y font. Si ce sont des rats, ce que l'on ne saurait bien déterminer, vu leur état de conservation, l'on sait que ce petit animal était consacré à Apollon, et ils mettraient l'urne de Fortunatus sous la protection de ce dieu. Quant aux cornes d'abondance qui se croisent dans le tympan du fronton, ce sont des attributs de la déesse *Fortuna*, et elles font, sans aucun doute, allusion au nom de *Fortunatus*, comme elles auraient aussi rapport au nom de *Fortuna* si je m'en étais tenu à ma première explication de cette inscription. Les côtés de cette urne sont ornés de grandes et belles palmettes funéraires. Parmi les familles consulaires romaines on trouve la *Plotia*, dont pouvait être notre vétéran. — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 4, n° 56. [Haut. 0m,460 = 1 pi. 5 po. — Larg. 0m,451 = 1 pi. 4 po. 8 li.]

585 A. PONTICLANUS. N° 833, pl. LIX.

Inscription en deux lignes circulaires empreinte en médaillon sur une brique qui vient de la fabrique de terre cuite, *figlina*, de PONTICLANUS, ou PONTICIANUS, établie dans les domaines d'un empereur. Le milieu du médaillon porte un croissant et un objet peu distinct, mais qui paraît être une tortue. — Coll. Durand. [Diam. 0m,112 = 4 po. 2 li.]

586. PONTILIUS CERIALIS, n° 413, pl. 253; ins., pl. XVII, 3 l., *marb.*

Cette petite urne cinéraire, simplement ornée de branches sinueuses de lierre, et d'un fronton triangulaire, où se becquettent deux oiseaux, et à enroulemens terminés par des rosaces, a été consacrée à la mémoire de MARCVS PONTILIVS CERIALIS par son affranchi SATVRNINVS. — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 4, n° 57. [Haut. 0m,383 = 1 pi. 2 po. 2 li. — Larg. 0m,332 = 1 pi. 0 po. 3 li.]

587. POPILIUS ARBUSTIUS. N° 814, pl. LVI, *cuivre.*

Cette inscription, en caractères très-fins et mal tracés, est gravée sur une petite plaque mince de cuivre en forme de cœur; elle est consacrée au dieu éternel d'après un vœu, EX VOTO, par M. POPILIVS ARBVSTIVS. Le mot VOTVM est écrit BOTVM, ce qui n'est pas rare, de même que BIXIT pour VIXIT. Les A ne sont pas barrés. — Coll. Durand. [Haut. 0m,102 = 3 po. 9 li. — Larg. 0m,075 = 2 po. 9 li.]

588. POSTUMIUS ONESIMUS. N° 572, pl. XXIX, 6 lig., *marbre.*

Cette inscription, en très-beaux caractères bien gravés et bien rangés, provient du monument élevé à POSTVMIA CINOMAS par son mari C. POSTVMIVS ONESIMVS, affranchi de CAIVS probablement POSTVMIVS, qui pouvait être de la famille consulaire *Postumia*. Il se pourrait aussi que *Postumius* fût parent de sa femme *Postumia;* mais du moins, et c'est plus probable, ils étaient affranchis du même maître, dont ils avaient pris ou reçu l'un et

l'autre leur nom. — Muratori, p. 1596, nº 7; — Gruter, p. 990, 13, dit, d'après Knibb, que cette inscription était à Sainte-Constance, hors des murs de Rome, sur la voie Nomentane. — Elle a fait partie de la collection Jenkins. — Visconti, *Op. Var.*, t. III, p. 109, à la deuxième ligne, il lit C. L. NOMADI; mais il y a positivement CINOMADI; à la troisième ligne, il a omis C. L. après POSTUMIUS. [Haut. 0m,626 = 9 po. 6 li. Larg. 0m,419 = 1 pi. 3 po. 6 li.]

589. PRÉCILIA APHRODITÉ. Nº 248, pl. 252; ins., pl. XIV, marbre.

Ce cippe très-simple, et qui n'a pour ornement qu'une corniche surmontée d'un fronton arrondi, ayant pour acrotères de demi-palmettes, a été consacré par L. TITIVS PHOCAS à sa femme PRECILIA APHRODITE, morte à vingt ans onze mois, et dont on voit le buste au milieu d'une couronne de laurier avec ses lemniques ou bandelettes. Sa coiffure annonce la fin du premier siècle de notre ère. — Coll. Jenkins. — Visconti, *Op. Var.*, t. I, p. 110; à la fin, il met FECIT; mais il n'y a que FEC. Cette inscription était inédite lorsque l'illustre antiquaire l'a publiée. — Osann, *Syll.*, p. 378, nº 65. [Haut. 0m,825 = 2 pi. 6 po. 6 li. — Larg. 0m,460 = 1 pi. 5 po.]

590. PRÉTEUR. Nº 812, pl. LVI, 1 lig., *plomb*.

Cette inscription CASTRIS PRAETORI, en très-beaux caractères, est imprimée en relief sur un fort tuyau de plomb qui devait servir de conduit à quelque fontaine. Elle est décernée au *préteur par les camps*. On donnait, dans les premiers temps, chez les Romains, ce titre aux généraux en chef, et il désigna ensuite les magistrats qui rendaient la justice à Rome et dans les provinces. Sous Tibère, et depuis lui, il y eut un camp particulier, fortifié et séparé de celui des autres troupes, pour celles qui formaient la garde prétorienne; et il est à croire que le conduit sur lequel est notre inscription portait de l'eau à quelque fontaine ou à un aqueduc que le camp des prétoriens avait consacré à leur général ou à leur préteur, dont le nom ne nous a pas été conservé. — Coll. Durand. — Ce fragment a 8 po. de long sur 3 de diamètre.

590 A. QUINCTUS SUAVIS. Nº 844, pl. LVIII, 2 lig., *marbre*.

Entre une couronne et une palme, gravées sur ce fragment de marbre, se trouvent les noms de *Titus* QUINCTVS SVAVIS, qui n'apprennent rien sur ce personnage qui, sans doute, avait mérité qu'on plaçât sur son monument funèbre ces insignes honorables. Il se pourrait bien que ce fût un chrétien qui avait reçu la couronne et la palme du martyre, dont un modeste monument rappelait le souvenir. — Coll. Durand. [Long. 0m,230 = 8 po. 6 li. — Larg. 0m,203 = 7 po. 6 li.]

591. RUFFINUS. Nº 803, pl. LV, 8 lig., *marbre*.

Cette urne cinéraire, ornée d'un préféricule et d'une patère, fut consa-

rée à la mémoire de L. RVFFINVS, préfet ou intendant de la maison de Caguia, par la tendresse de sa femme PLAVTILLA. Il mourut à soixante-sept ns. — Coll. Durand. [Haut. 0m,352 = 1 pi. 0 po. 6 li. — Larg. 0m,189 = po.]

592. RUFINA (MARIA). N° 107, pl. V, 8 lig., *marbre*.

Cette inscription rappelait la mémoire d'un enfant qui n'avait vécu que quatre mois et sept jours, MARIA RVFINA, à laquelle on donne le titre de C. P. — CLARISSIMA PVELLA, très-illustre fille, usité pour les filles ou les jeunes femmes patriciennes. Ce monument fut consacré à ses mânes par son père L. MARIVS VEGETINVS MARCIANVS MINICIANVS. Il est assez rare de voir un personnage porter tant de noms; les sigles C. I. qui suivent celui de ce Marius, et qui signifient CLARISSIMVS IVVENIS, très-illustre jeune homme, indiquent sa haute extraction; on le donnait aux jeunes patriciens avant et même après leur mariage. — Osann, *Syll.*, p. 378, n° 68. [Haut. 0m,400 = 1 pi. 2 po. 9 li. — Larg. 0m,350 = 1 pi. 0 po. 11 li.]

593. RUFINUS. N° 573, pl. XXIX, 7 lig., *marbre*.

NICODEMVS consacra cette inscription funéraire à son ancien maître L. IVLIVS RVFINVS, fils de QVINTVS (Rufinus), de la tribu QVIRINA, et proconsul. La tribu *Quirina* était une des tribus rustiques et des plus considérées. — *Villa Borghese.* — Manilli, p. 93; — Montelatici, p. 264; — Gruter, p. 424, n° 6. [Haut. 0m,543 = 1 pi. 8 po. 2 li. — Larg. 0m,419 = 1 pi. po. 6 li.]

594. SATURNALIS. N° 806, pl. LIV, *cuivre*.

Tracée en très-petits caractères, et seulement avec des points, sur une petite plaque de cuivre en forme de cartel, cette inscription était consacrée, après un vœu, *ex voto*, par SATVRNALIS, fils de PAVLVS, au dieu OVNIORIX, l'une ces divinités *topiques* des Gaulois, ou qui n'étaient révérées que dans les lieux dont elles étaient les protectrices. On en trouve les noms en grand nombre sur des monumens dans différentes parties de la France : le musée de Toulouse en possède une quantité assez considérable, dont une partie a été découverte dans les Pyrénées et dans les contrées qui les avoisinent. Elles sont, pour la plupart, en marbre blanc et même en marbre statuaire des Pyrénées. Les divers ouvrages de M. Dumége sur les antiquités du Midi en font connaître une suite importante et de beaucoup d'intérêt. On en trouve aussi un bon nombre dans les Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, qui a son siége à Toulouse, et qui s'occupe avec zèle et succès des recherches sur les monumens de ces belles et curieuses contrées, si riches en antiquités. Il est à croire que cette plaque, qui n'a que 0m,049 = 1 po. 10 li. de haut, sur 0m,076 = 2 po. 10 li. de large, était suspendue dans quelque laraire ou attachée à une image du dieu OVNIORIX. Elle sera sans doute, vu sa petitesse, placée avec d'autres monumens de ce genre dans le musée Charles X. — Coll. Durand.

595. SEMPRONIUS VITALIS. Nº 118, pl. VI, 11 lig., *marbre.*

Cette inscription, en beaux caractères, fut consacrée, par les regrets de L. SEMPRONIVS OPTATVS et de SEMPRONIA PRIMILIA, à la mémoire de leur fils L. SEMPRONIVS VITALIS, mort à vingt-sept ans huit mois onze jours, et auquel ils prodiguent les épithètes de très-pieux, très-rare, très-saint. Ces *Sempronii* étaient probablement des affranchis de l'illustre famille consulaire *Sempronia.* — Fabretti, c. IV, nº 40. [Haut. 0^{m},451 = 1 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0^{m},399 = 1 pi. 2 po. 9 li.]

596. SENANI. Voy. 568.

597. SERGIUS CLÉMENS. Nº 541, pl. XXII, 7 lig., *marbre.*

Nous apprenons simplement par cette inscription qu'elle vient d'un monument funèbre consacré par AVLVS SERGIVS CLEMENS à son très-pieux fils qui porte les mêmes noms que son père. — Elle faisait partie de la collection Jenkins, et Visconti l'a publiée le premier, *Op. Var.,* t. I, p. 110; — Osann, *Syll.,* p. 377, nº 59. [Haut. 0^{m},518 = 1 pi. 7 po. 2 li. — Larg. 0^{m},440 = 1 pi. 4 po. 3 li.]

597 A. SERVIANUS. Nº 841, pl. LVIII, 2 lig., *terre cuite.*

Le nom de la fabrique n'est pas clair sur l'empreinte de ce fragment de brique. Il paraîtrait qu'elle était dans les domaines d'un EICINIVS le jeune; mais on y voit la date du troisième consulat de C. IVLIVS SERVIANVS VRSVS, qui est de l'an de Rome 887, 134 de notre ère, sous le règne d'Adrien. — Coll. Durand. [Long. 0^{m},171 = 6 po. 4 li. — Larg. 0^{m},054 = 2 po.]

SERVILIA SYMPHÉRUSA (349). Nº 422, pl. 253; pl. XVII, 10 lig.

SILVAIN (102). Nº 60, pl. 187; pl. II.

598. SPÉRATUS. Nº 104, urne cinér., pl. 253; pl. V, 10 lig., *marb.*

Ce petit monument funèbre a la forme d'un temple ou d'une édicule *in antis,* ou dont la façade est couronnée par un fronton qui ne s'appuie que sur deux *antes* ou pilastres. Ce fronton triangulaire a pour acrotères, aux angles, de demi-palmettes; et dans le tympan un cygne, se terminant par des enroulemens dans le genre de l'arabesque, étend des deux côtés ses grandes ailes. Les pilastres sont cannelés. Ce cygne, qui semble s'ébattre comme pour faire entendre les chants mélodieux par lesquels, disait-on, il annonçait ses derniers momens, pourrait offrir une allégorie de la mort du jeune homme auquel on consacre cette urne funéraire. Comme les temples, ce monument a sa porte; mais elle n'est que figurée. Une grande guirlande de feuilles de laurier, consacrée, de même que le cygne, à Apollon, descend jusqu'au milieu de cette porte. Des deux côtés sont accroupis deux sphinx, animaux sacrés, fantastiques et mystérieux que nous avons déjà

vus chargés de la garde des tombeaux; ils peuvent signifier ou que celui sur lequel ils veillent avait été initié aux mystères, ou bien ils font allusion à ce que nous cachent les secrets de la tombe, et qui doit un jour nous être révélé. Nous verrons un autre monument, celui de *Valéria Thétis*, qui est sur la même planche, et qui présente aussi l'aspect d'un temple avec sa porte; la disposition ornementale est semblable à celle de l'urne qui nous occupe. On la retrouve encore à un petit monument sans inscription, 622, n° 610, pl. 251, qui a bien aussi une porte; mais il n'y a plus de fronton. Ce sont les trois seules urnes cinéraires de ce genre que possède le Musée royal. Ne pourrait-on pas croire, d'après la manière dont, sur chacun de ces édifices sacrés, est placée la guirlande, qu'elle n'est pas là seulement comme ornement : ne dirait-on pas qu'elle barre, pour ainsi dire, la porte, et qu'elle indique que cet asile funèbre est fermé pour tout autre que ceux qui ont le droit d'y être renfermés? N'aurait-on même pas pu, en réalité, fermer ainsi les temples? Chez des peuples religieux, cette clôture eût été très-respectée et aussi sûre que celles en fer et en bronze. Les guirlandes étaient sacrées : nul autre que le prêtre qui les avait po-sées en invoquant les dieux n'aurait osé y porter une main sacrilége. C'était mettre le temple ou le monument sous le scellé le plus redoutable; et, de notre temps, ne respecte-t-on pas de même, et sous peine de délit, un scellé qui n'est qu'un bout de ficelle et un peu de cire, et dont la protection est plus forte que les serrures, les barres et les verroux? AVLVS SERVIVS CHRYSANTHVS consacra cette urne cinéraire aux mânes de son fils très-pieux SPERATVS, mort à quinze ans neuf mois quatorze jours; elle était aussi destinée aux cendres du père et à celles des siens et de leur postérité. Cette formule se trouve répétée sur beaucoup de ces petits monumens funèbres, et on ne conçoit pas trop bien qu'un corps réduit entièrement en cendres tienne si peu de place, et comment des urnes d'une si petite capacité eussent pu contenir les cendres d'un grand nombre de personnes. Peut-être, au reste, n'y en renfermait-on qu'une partie; et le reste, ce qui s'incinérait plus difficilement, était-il confié au sein de la terre. On peut le croire d'après ces adieux si fréquens sur les urnes cinéraires, S. T. T. L., *sit tibi terra levis*, «que la terre te soit légère;» M. O. Q., *Molliter ossa quiescant*, «que tes os reposent mollement; que les fleurs, les roses naissent sur ta tombe,» et tant d'autres. — Muratori, *Thés.*, p. 1217, n° 7. [Haut. 0^m,471 = 1 pi. 5 po. 5 li. — Larg. 0^m,379 = 1 pi. 2 po.]

598 A. STATILIUS MARCIUS LUCIFER. N° 828, pl. LVII.

Ce cachet, empreint sur une brique, ne porte que STA. MARCIVS LVCIFER. Mais il y en a d'autres où le nom STATILIVS est complet. Ce Lucifer devait être un affranchi de la famille consulaire *Marcia*. Caylus (1) donne une brique de la fabrique d'un Marcius, qui peut être le même que celui-ci ou le suivant, et qui, d'après l'inscription moulée, vivait sous Trajan. Une

(1) *Recueil*, t. III, pl. 68, *Antiq. rom.*

brique trouvée en 1743, portant le nom de la fabrique *Marciana* (1) pourrait être des mêmes fabricans. La *gens* ou la grande famille *Marc*... était divisée en deux branches, l'une patricienne, l'autre plébéienne, tout... les deux très-illustres, et dont chacune s'était partagée en un nombre co... sidérable de ramifications. Une d'elles, dans la branche plébéienne, av... pour prénom celui de *Figulus*, potier. On sait que les anciennes famil... romaines se distinguaient souvent par des noms et des surnoms pris de... états qu'elles avaient exercés ou dont elles avaient favorisé les progrès. ... est à croire que le Marcius qui prit le premier le surnom de *Figulus* ava... ou professé le métier de potier, ou qu'il avait établi des fabriques de brique... et de poterie. Son surnom distingua sa branche des autres de la maiso... Marcia. Sa postérité le conserva, soit qu'elle eût continué à prendre *inté*... rêt aux établissemens de figline de son ancêtre, soit que le surnom ne l... soit resté que comme indication de famille et comme souvenir. Celle d... Marcius Figulus fournit plusieurs consuls à la république romaine. Not... Lucifer réunissait au nom de la famille *Marcia* celui de la *Statilia*, q... était aussi plébéienne et consulaire. Il se pourrait que son père fût affranc... de l'une de ces maisons, et sa mère de l'autre, et qu'il en ait ainsi por... les deux noms. — Coll. Durand. [Diam. 0m,085 = 3 po. 2 li.]

598 B. Statilius Marcius Rabbæus. N° 842, pl. lix, 2 lig., *bri*...

Ce fragment carré de brique vient de la fabrique ou des figlines de sta... *lius* marci*us* rabbaevs, qui avait pour marque un croissant et trois étoil... Nous avons vu *Ponticlanus*, 585 A, n° 833, porter aussi un croissant ... un autre signe. Il n'est pas improbable que ce *Rabbæus* fût le frère d... *Lucifer* que nous venons de voir : ils portent les mêmes noms et ne ... distinguent que par leur *agnomen* ou surnom. — Coll. Durand. [Lon... 0m,175 = 6 po. 6 li. — Larg. 0m,065 = 2 po. 5 li.]

598 C. Statilius. N° 843, pl. lix, *brique*.

Ce fragment carré de brique provient de la fabrique d'un statilivs, éta... blie dans les biens de *Quintus* ser*vilius* pvd*ens*. On trouve un consul ... ce nom l'an 918 de Rome, 165 et 166 de notre ère, sous Marc-Aurèle. ... se pourrait bien qu'il s'agît ici, non de ses biens, mais de ceux de son fi... cadet, et que ex pr q ser pvd f m dût se lire ex pr*ædiis* q*uinti* ser*vil*... pvd*entis* f*ilii* m*inoris*. — Voy. un Statilius Felicio, plombier, 550, n° 81... — Col. Durand. [Long. 0m,115 = 4 po. 3 li. — Larg. 0m,060 = 2 po. 3 li...

599. Sulpicius Bassus. N° 105, cippe sépulcral, pl. v, 6 lig., *marb*...

Ce cippe sépulcral avait été élevé par l. nonivs asprenas aux mânes d... son excellent ami m. svlpicivs bassvs. Asprenas était septemvir des épu... lons ou membre du collége sacerdotal des sept épulons qui présidaient au... repas publics, et qui devaient être sous la protection de Mercure épulon...

(1) Ficoroni, *Miscel. de Carlo Fea*, p. 161, n° 83.

Euphrosynus, dont nous avons vu l'inscription, 578, n° 668, pl. 253, et pl. L. Caïus Sextius, auquel à Rome on érigea une pyramide pour tombeau, était septemvir des épulons. Le musée de Turin possède plusieurs inscriptions de *Q. Gletius Atilius Agricola*, que les auteurs ne font pas connaître, quoiqu'il eût été deux fois consul, et qu'il fût septemvir des épulons. Le préféricule et la patère sur les côtés de ce cippe, comme sur tant d'autres, indiquent les libations qu'on répandait sur les tombeaux. — Boissard, t. V, pl. 32. — Notre cippe, selon Gruter, p. 307, n° 4, était à Rome à Saint-Nicolas *in calcaria*, autrefois, à ce que l'on croit, temple des Muses près du cirque Flaminius; il a fait partie de la collection Jenkins. — Visconti, *Op. Var.*, t. I, p. 111. [Haut. 0m,749 = 2 pi. 3 po. 8 li. — Larg. 0m,568 = 1 pi. 9 po.]

599 A. SULPICIUS, CONSUL. N° 847, pl. LVIII, *terre cuite*.

Ceci n'est pas l'empreinte d'un cachet sur une brique, mais bien le moule qui servait à la faire, et qui porte à rebours, à la manière d'un cachet, le commencement du nom d'un consul qui paraît être un SVLPICIVS. Il y en a trop qui ont porté ce nom pour que l'on puisse déterminer celui que ce fragment d'inscription regarde. — Coll. Durand. [Long. 0m,169 = 6 po. 3 li. — Larg. 0m,090 = 3 po. 4 li.]

600. TÉRENTIUS ÉVARISTUS. N° 818, pl. LXI, 11 lig., *marbre*.

Cette inscription a été consacrée à la mémoire de C. TERENTIVS EVARISTVS et de sa femme TERENTIA FORTVNATA, par leurs affranchis C. CORNELIVS EROS et C. TERENTIVS PHILOMVSVS. Les surnoms des maîtres peuvent porter à présumer qu'ils avaient eux-mêmes été affranchis de la famille consulaire *Terentia*. Peut-être aussi le mari et la femme étaient-ils parens, ou bien, comme nous l'avons déjà vu, affranchis de la même maison. Quant à C. CORNELIVS EROS, au service de Térentius Évaristus, il devait avoir été affranchi par un autre que lui, et il est à présumer qu'il avait d'abord appartenu à quelque personnage de la famille *Cornelia*. — Coll. Durand. [Haut. 0m,243 = 9 po. — Larg. 0m,318 = 11 po. 9 li.]

TIBÉRIUS CÆSAR (568). N° 718, pl. LIII.

601. TRAUSIUS LUCHRIO. N° 280, cipp. fun., pl. 251; pl. XVI, 5 lig.

Ce cippe n'a pour ornement, dans un médaillon, qu'un aigle d'un beau style, les ailes éployées, et qui tient entre ses serres un foudre. On voit dans Manilli, p. 66, qu'à la Villa Borghèse, en 1650, ce cippe était à côté de celui d'*Hostilia Athis*, 562, n° 266, pl. 251, auquel il est tout à fait semblable, sauf que les aigles ont la tête tournée de côtés opposés, et que celui d'Athis est entouré d'une couronne. Ce monument, dont l'inscription est en très-beaux caractères, a été consacré à C. TRAVSIVS LVCHRIO, comme au meilleur des patrons, par ses affranchis TRAVSIVS PARIS et TRAVSIA AVGE. Sur les côtés sont sculptés un préféricule et une patère. — Montelatici,

p. 247; — Gruter, p. 744, n° 3. [Haut. 0m,886 = 2 pi. 8 po. 9 li. — Lar 0m,568 = 1 p. 9 po.]

602. TURPILIUS BIOTICUS. N° 98, cippe, pl. 253; pl. IV, 7 l., mar

Il est à croire que jadis ce cippe était couronné par un fronton que se blent indiquer les colonnes qui en accompagnent les angles. Leurs cha lures en spirale ne sont pas du bon temps de l'architecture : on en voit même genre à un petit temple près de Foligno, à la source du Clitum Les peintures et les bas-reliefs antiques offrent souvent des griffons q jouent avec des canthares comme ceux qui ornent le haut de notre cipp Ceux que l'on voit accroupis sur ses faces latérales sont d'un grand cara tère. Ces animaux fabuleux étaient consacrés à Némésis, et c'était prob blement en son honneur et comme une sauve-garde qu'on les plaçait s les tombeaux. Ce cippe appartenait au tombeau d'un affranchi, CNEIVS TV PILIVS BIOTICVS, et lui avait été dédié par ses co-affranchis AGATHOPVS, SI VANVS, CALLISTVS et leur compagne SOTERIS. — Gruter, p. 998, n° 3, don cette inscription, mais inexactement : au lieu de CNeio LIBERTO, il lit CON BERTO. De son temps ce cippe était à Rome au palais d'Orazio della Va Depuis, il a fait partie de la collection Jenkins. Muratori rapporte cette in cription, p. 1757, 3. Dans une note manuscrite que je dois à l'obligeance M. Hase, de l'Académie des inscriptions, il me dit qu'un livre de la bibl thèque de Gœttingue, intitulé *Francisci Aligeri* DANTIS *tertii filii antiqui tes Valentinæ; Romæ apud Bladum azulanum, in-12,* fait mention d *Cneïus Turpilius Agathopus,* qui est probablement l'Agathopus dont il question dans notre inscription parmi les co-affranchis de Cneius Turpili Cette note est d'autant plus curieuse qu'elle cite un ouvrage rare et d François Aligeri, fils du DANTE. — Visconti, *Op. Var.,* t. I, p. 112. [Ha 0m,790 = 2 pi. 5 po. 1 li. — Larg. 0m,660 = 2 pi. 4 po.]

603. ULPIUS ERASMUS. N° 240, cippe, pl. 253; pl. XIV, 12 l., mar

Ce cippe, qui n'a pour ornement qu'un fronton à enroulemens décoré rosaces, a été consacré à M. VLPIVS ERASMVS, affranchi d'un empereur, p son fils M. VLPIVS EPHESIVS et sa femme VLPIA THALLVSA; ils se le sont au dédié à eux-mêmes, ainsi qu'à leurs affranchis des deux sexes et à leur p térité. Voy. 598, n° 104. Cet Érasmus était *sub procurator,* sous-intenda de la maison d'un empereur, et, selon Visconti, il est probable, sa doute d'après son nom d'Ulpius, que c'était d'Ulpius Trajan. Il mourut trente-deux ans deux mois. De même que son mari, Ulpia Thallusa dev être aussi affranchie du même Auguste. On voit dans cette inscripti AERASMO pour ERASMO; AEPHAESIVS pour EPHESIVS, et SVB.PROCVRAT pour SVBPROCVRATORI. — Osann, *Syll.,* p. 376, n° 58. [Haut. 0m,929 2 pi. 10 po. 4 li. — Larg. 0m,487 = 1 pi. 6 po.]

604. UNGONIUS DIADUMÉNUS. N° 142, pl. VII, 7 lig., *marbre.*

Inscription sépulcrale, en beaux caractères, consacrée à LVCIVS VNGON

DIADVMENVS, par sa femme MANLIA FLORA, fille de SEXTVS (MANLIVS). — Boissonade, *L. Holst. ep.*, p. 436. [Haut. 0m,518 = 1 pi. 7 po. 2 li. — Larg. 0m,410 = 1 pi. 3 po. 2 li.]

605. VALÉRIA THÉTIS. N° 549, pl. 253; pl. XXIII, 7 lig., *marb. pent.*

Cette urne cinéraire, par sa disposition en forme de temple à pilastres, ou à antes, ressemble beaucoup à celle de *Spératus* qui est sur la même planche, et dont nous avons parlé, 598, n° 14. Mais ici les proportions sont plus élevées, plus élégantes, et les pilastres, cannelés en spirale, sont ioniques, tandis qu'au monument de Spératus ils sont d'une espèce de composite et plats comme de véritables pilastres, et qu'ici ils font l'effet de colonnes. Aux côtés de la porte de cette petite édicule, deux amours nus, ailés, semblent disposer la longue guirlande qui la décore ou qui la ferme, selon l'opinion que nous avons hasardée à l'autre article. Une couronne nouée de bandelettes orne le fronton, moins surbaissé que celui de l'urne de Spératus. Celle de VALERIA THETIS lui a été consacrée par son mari M. VALERIVS STEPHANIO, probablement, ainsi qu'elle, affranchi de la famille consulaire *Valeria*. — Muratori, p. 1414, n° 3; — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 4, n° 69. [Haut. 0m,550 = 1 pi. 8 po. 4 li. — Larg. 0m,518 = 1 pi. 7 po. 2 li.]

VALÉRIUS TÉLESPHORUS (561). N° 633, pl. XLV, 7 lig.

606. VALLIUS. N° 820, pl. LVI.

Un conduit en plomb porte le nom de TITVS VALLIVS, suivi de quelques lettres, M N A B Q, dont nous ne saurions tirer parti. — Coll. Durand. [Long. 0m,216 = 8 po. — Diam. 0m,108 = 4 po.]

VALLIUS ALYPUS (293). N° 237, autel, pl. 252; pl. XIV.

607. VÉNULÉIA VARILLA. N° 813, urne ciner., pl. 254; pl. LVI.

Par la manière dont la partie postérieure de cette urne est arrondie, on voit qu'elle était destinée à être placée dans une niche demi-circulaire. Son fronton est terminé sur les angles par de grandes rosaces; les têtes de Bacchus-Ammon qui soutiennent une grosse guirlande de fruits et de fleurs, les oiseaux qui les becquettent, font de cette urne funèbre un joli monument. Il fut consacré à VENVLEIA VARILLA par son cousin MARCVS CAESONIVS et sa sœur PVBLICIA SVCCESSA. Nous verrons dans l'inscription suivante un L. VENVLEIVS APRONIANVS, qui a été consul; et il se pourrait que notre Vénuléia Varilla fût de sa famille et vécût peut-être vers le même temps que lui, 168 de notre ère. — Coll. Durand. [Haut. 0m,261 = 9 po. 9 li. — Larg. 0m,325 = 1 pi.]

608. VÉNUS VÉRA FÉLIX DE GABIES. N° 78, pl. IV, 11 l., *m. de Luni.*

Cette belle inscription, bien gravée sur une table de marbre de Luni,

se lisait autrefois à Gabies sur la façade d'un temple de Vénus, élevé l'an 168 de l'ère vulgaire, sous les consuls L. VENVLEIVS APRONIANVS, en charge pour la troisième fois, et L. SERGIVS PAVLLVS, pour la seconde, par A. PLVTIVS EPAPHRODITVS, négociant en soieries, et qui avait en outre la charge d'*accensus velatus*, dont on ne connaît pas les fonctions. Mais, d'après une autre inscription (1), il paraîtrait que cette place n'était pas sans quelque importance; et l'on en voit revêtu un personnage d'un rang très-distingué. Notre *Aulus Plutius* n'était pas un simple *mercator*, marchand de soieries, mais un *negociator*, un négociant qui faisait sans doute en grand le commerce, et qui était peut-être comme un syndic de la corporation des commerçans en soieries. A cette époque de notre inscription, ce genre d'étoffes commençait à être en vogue. Caligula, selon Suétone, s'en était déjà servi et avait paru quelquefois en public en vêtemens de soie. Mais, au rapport de Lampride, Commode, contemporain de notre Plutius, en faisait un habituel usage. Aulus Plutius est encore cité comme *accensus velatus* et *negociator sericarius* dans une autre inscription de Gabies, donnée par Visconti (2), et avec son fils *Aulus Plutius Telesphorianus* (3). Il paraîtrait que la famille *Plutia*, connue par les écrivains, est la même que la *Plauti*[illegible] qui fournit à Rome plusieurs consuls, et dont on a des médailles; on e[illegible] a aussi sous le nom de *Plutia;* mais elle ne se trouve pas dans les faste[illegible] consulaires. Plutius Épaphrodite consacre à Vénus une statue de bronz[illegible] qui la représente, un autel et quatre autres statues de bronze, placées da[illegible] des niches (*zothecæ*) fermées de portes ou de grilles, *valvæ* ou *balba*[illegible] du même métal. On ne dit pas quelles étaient ces quatre statues; mais [illegible] paraît, d'après une autre inscription de Gabies, citée par Visconti (4[illegible] qu'il y avait dans ce temple, qui paraît avoir été très-beau, deux autr[illegible] statues en bronze qui représentaient des Cupidons. L'épithète de VERA, do[illegible] née à Vénus, vient sans doute du nom de la fille de PLUTIUS, soit pe[illegible] être à cause de sa beauté, ou pour la mettre sous la protection spéciale [illegible] cette divinité; et d'ailleurs le nom d'ÉPAPHRODITE, que porte Plutius, dev[illegible] lui faire honorer d'un culte particulier la déesse de la beauté, nomm[illegible] *Aphrodité* par les Grecs. Quant au surnom de *Felix* que porte ici Vén[illegible] il peut faire allusion à la félicité ou à la prospérité dont jouit la famille Ju[illegible] a, qui prétendait descendre de cette déesse. Ne pouvait-elle pas aussi av[illegible]ir rapport à la prospérité dont la ville de Gabies pouvait croire lui être re[illegible]e-vable? On ne trouve cette épithète, attribuée à Vénus pour la première f[illegible]s, que sous le règne d'Antonin Pie; et on peut, avec Visconti, présumer qu[illegible]lle lui fut donnée à l'occasion du mariage de Faustine, fille d'Antonin Pie e[illegible] de Faustine, avec le jeune Marc-Aurèle. Pour célébrer la dédicace du te[illegible]ple de Vénus, patrone de Plutia Véra, Plutius distribua une somme entre [illegible]les sévirs augustaux, les décurions et les marchands de la ville de Ga[illegible]es. Chacun des décurions devait recevoir seize sesterces, les sévirs treiz[illegible] et

(1) Visconti, *Mon. Gab.*, p. 168.

(2) *Mon. Gab.*, p. 185.

(3) *Mon. Gab.*, p. 187.

(4) Visconti, *Mon. Gab.*, p. 167, [illegible]70; — Gruter, p. 1069, 1; — Mura[illegible]ri, p. 58, 4.

les marchands en boutique, *tabernarii*, seulement onze. Ces *tabernarii* pouvaient aussi tenir des espèces de tavernes ou d'endroits où le peuple allait se divertir comme dans nos guinguettes et les tavernes anglaises. Plusieurs inscriptions de Pompéi parlent de ces *tabernæ*, et il y en a quelquefois un très-grand nombre d'indiquées. Ce devaient être des espèces de petits cabinets ou de cellules fermées par un rideau, qui ne contenaient que quelques personnes, et telles qu'on en voit encore à Naples et aux environs. Plutius donne en outre dix mille sesterces à la république de Gabies, sous la condition que, tous les ans, le 4 des calendes d'octobre (27 septembre), anniversaire de la naissance de sa fille *Plutia Vera*, les décurions et les sévirs augustaux (magistrats des villes municipales, au nombre de six) se réuniraient à un repas public payé avec les intérêts de cette somme. D'après les expressions IN TRICLINIS (pour TRICLINIIS) SUIS, il paraîtrait que chacun de ces différens corps de magistrats devait faire ses repas dans les *triclinia* ou salles à manger qui lui étaient propres, et qui probablement étaient destinées à cette sorte de fêtes, ce qui peut indiquer une espèce d'hiérarchie et des différences de rang entre ces magistrats et les *tabernarii*. Le mot PVBLICE indique que ces *triclinia* n'étaient pas fermés, et que le public pouvait assister au repas. Si les intentions du testateur ne sont pas exécutées sur ce point, la somme de dix mille sesterces est aussitôt dévolue à la ville de Tusculum, ce qui se voit prescrit de même dans notre belle inscription de Gabies en honneur de l'impératrice Domitia. D'autres inscriptions du même genre, citées par Visconti (1), parlent de legs semblables, avec les mêmes conditions, pour des repas aux jours anniversaires de la naissance dont on voulait perpétuer le souvenir. La somme alléguée ici est la même que dans l'inscription de Domitia (552), et il est à croire que les intérêts devaient être à peu près les mêmes.

Cette inscription est remarquable pour l'orthographe, ou plutôt pour les fautes que faisaient les ouvriers chargés de graver les inscriptions : on voit ici, lig. 4, des B pour des V : BALBIS pour VALVIS; lig. 7, un D pour un T : QVOD ANNIS pour QVOT ANNIS; lig. 6, XS pour X : NEGLEXSERINT pour NEGLEXERINT, comme dans l'ancien grec, ΧΣ pour Ξ, ainsi que l'offrent nos inscriptions athéniennes, n[os] 222 et 222 *bis*, pl. X, XI, XII, XIII, où l'on voit ΑΛΕΧΣΙΑΣ, ΑΝΑΧΣΙΔΟΡΟΣ, ΑΝΑΧΣΙΛΑΣ, ΧΣΕΝΥΛΛΟΣ, ΤΟΧΣΟΤΑΙ, etc., pour ΑΛΕΞΙΑΣ, ΑΝΑΞΙΔΩΡΟΣ, ΑΝΑΞΙΛΑΣ, ΞΕΝΥΛΛΟΣ, ΤΟΞΟΤΑΙ, et dans la seconde, ΧΣΕΝΟΧΑΡΕΣ et ΑΛΕΧΣΙΠΠΟΣ. Au reste on trouve souvent dans d'anciennes inscriptions latines PROXSVMVS et MAXSVMVS pour PROXIMVS et MAXIMVS. Les inscriptions romaines fourmillent de ces sortes de fautes; il y en a qui les rendent très-difficiles à lire et plus fatigantes que les grecques. L'on peut voir de nombreux exemples de ces fautes, tant pour les mots que pour les lettres mises les unes pour les autres, dans une inscription trouvée à Préneste, de l'an 385 de notre ère, et qui est rapportée par Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, t. I, p. 33. Notre monument a servi à assurer les noms de deux consuls; Visconti l'a savam-

(1) *Mon. Gab.*, p. 180.

ment expliqué. *Mon. Gab.*, p. 185. [Haut. 0m,731 = 2 pi. 3 po. — Larg. 1m,625 = 5 pi.]

609. Verginius Bassus. N° 53, pl. ii, 4 lig., *marbre*.

Cette inscription appartenait à un autel que m. verginivs bassvs, centurion de la 4e légion scythique, et peut-être, selon Visconti, Scythe de nation, avait consacré à Jupiter, sous la dénomination inconnue et barbare de iovi baimarcodi. Il se peut que ce fût un dieu propre à la Scythie, dont on aura joint l'idée et l'image à celle du Jupiter des Romains. Il y a bien des divinités gauloises dont ne parlent pas les auteurs, et dont les monumens, ne nous apprenant que les noms, ne nous fournissent aucune donnée sur ce qu'elles pouvaient être, quoique l'on ait des documens sur les localités où on les trouve et où elles étaient adorées. L'embarras est encore plus grand et plus inextricable lorsqu'il s'agit de divinités de pays plus éloignés du centre de l'empire que ne l'était la Gaule, et sur lesquels nous avons encore moins de notions positives. — Osann, *Syll.*, p. 37[illegible], n° 62. [Haut. 0m,372 = 1 pi. 1 po. 9 li. — Larg. 0m,379 = 1 pi. 2 po.]

L. Vestiarius Trophimus. (199.) N° 127, pl. 209, 252; pl. vi, 6

610. Volcanus. (568.) N° 719, pl. liii. Voy. 568, n° 718.

611. Volusius Primanus. N° 579, pl. xxxii, 7 lig., *marbre*.

Cette inscription est consacrée par volvsia salvia aux mânes de son père lvcivs volvsivs primanvs, écrivain du questeur de la troisième décurie, et licteur de la même décurie. Une autre de nos inscriptions, 5[illegible]5, n° 150, pl. vii, nous offre une *Volusia Salviane*, qui aurait bien l'air d'être parente, si ce n'est fille, de *Volusia Salvia*, et d'autant plus qu'elle est fille d'un Lucius. On ne donne pas le nom de son père; mais il est à croire que c'est *Lucius Volusius*, et les noms de *Volusia Salviane* réunissaient ceux de son père et de sa mère. C'étaient des affranchis d'une famille *Volusia*. — Reinesius, Cl. xi, n° 18; — Coll. Jenk.; Visconti, *Op. Var.*, t. I, p. [illegible]3. [Haut. 0m,749 = 2 pi. 3 po. 8 li. — Larg. 0m,446 = 1 pi. 4 po. 6 li.]





AUTELS,

CIPPES, CANDÉLABRES, SIÉGES, ETC.

---

12. Urne cinéraire, n° 160, pl. 259, *marbre blanc.*

Cette urne sans inscription, et destinée à renfermer des cendres et des ossemens, est d'une forme très-simple qui n'attire pas l'attention, surtout à l'endroit et au mauvais jour où elle est placée, dans l'embrasure d'une croisée, exposition en général détestable pour les monumens. Le travail en est assez fin; les branches de lierre qui l'entourent, les têtes de dauphins qui les soutiennent, peuvent être regardés comme des ornemens allégoriques. Nous avons déjà vu plus d'une fois que les dauphins, amis de l'homme, transportaient par delà l'Océan les âmes vertueuses au séjour des bienheureux. Le lierre est le symbole des initiations et des mystères dionysiaques qui purifiaient l'âme et la rendaient digne des récompenses éternelles; et la pomme de pin qui surmonte le couvercle de cette urne était en même temps un attribut de Bacchus et de ses fêtes, et le symbole des funérailles qu'éclairaient ordinairement les torches faites des branches de cet arbre résineux. Aussi avait-on renfermé les cendres d'Auguste dans une immense pomme de pin en bronze dont les restes se voient encore au Vatican. Notre urne est supportée par une petite table soutenue par trois pieds de lion, terminés par des têtes de cet animal, dont des feuillages en arabesques garnissent le cou; cet ensemble est d'un bon effet. Ces supports, d'une exécution soignée, sont en très-beau rouge antique; mais le travail en est moderne. — Cette urne a été publiée par Bouillon, t. III, *vases*, pl. 6. [Haut. 0m,449 = 1 pi. 4 po. 7 li. — Haut. du support, 0m,801 = 2 pi. 5 po. 7 li.]

613. Urne cinéraire, n° 439, pl. 256, *marbre blanc.*

Quoique cette urne, en forme de corbeille garnie de son couvercle, soit richement décorée de feuillages de branches enlacées et d'enroulemens, et que le travail en soit assez bon, cependant elle se prête moins que la précédente à une explication archéologique, et ses ornemens sont moins significatifs. Ce ne serait cependant pas trop se hasarder que de supposer que des feuilles et des glands de chêne ont pu la mettre sous la protection de Jupiter, auquel cet arbre était consacré. Vers le haut du couvercle, ce qui n'est à nos yeux qu'un rang de perles longues et rondes, un ornement d'architecture, était pour les anciens un signe sacré : c'étaient ces bandelettes de laine blanche renouées de pourpre, *infulæ,* dont nous avons souvent parlé, que nous voyons aux angles des autels, autour du front des victimes, ou comme ornement de la tête des prêtres, et dont on entrelaçait ces branches de verveine ou d'autres plantes, ces *érésiones* que tenaient à la main les supplians lorsqu'ils adressaient leurs invocations aux dieux. — Cette urne a été publiée par Bouillon, t. III, *vases,* pl. 6. [Haut. 0m,704 = 2 pi. 2 po.]

614. Cippe funéraire, n° 798, pl. 254, *marbre.*

L'idée du bas-relief qui fait l'ornement de ce petit cippe, richement encadré de feuillages, est plus agréable que son exécution, assez peu soignée pour que l'on ne soit pas très-certain de l'oiseau qui y est représenté. Il est perché sur un autel sépulcral dont la corne de gauche se développe et est vue sur l'angle de ce côté, qu'on a voulu mettre en perspective. Cet oiseau, où l'on croit reconnaître une colombe, pouvait, ainsi que le miroir rond à manche sur lequel il est posé, faire allusion à la douceur et à quelqu'une des qualités aimables de la personne à laquelle cette urne était consacrée, et peut-être à son désir de plaire, ce que ferait encore supposer le cercle orné que l'on voit dans la partie inférieure de ce petit monument. Il paraîtrait que c'est une *stlengis* ou une parure de ce genre, élevée sur le devant de la tête en forme de diadème, et que les parties circulaires de côté servaient à fixer comme une couronne d'or rehaussée de perles et de pierres fines. Ces ornemens et cet oiseau chéri de Vénus, et emblème de l'amour le plus tendre, pouvaient mettre ce monument funèbre sous la protection de la déesse de la beauté, qui, sous le titre de *Vénus Libitine,* étendait son empire jusqu'au sombre séjour, et présidait aux cérémonies funéraires. — Coll. Durand. [Haut. 0m,347 = 1 pi. 0 po. 10 li. — Larg. 0m,276 = 10 po. 3 li.]

614 A. Urne cinéraire, n° 521 *bis,* pl. 251, *marbre.*

Le cartel de cette petite urne, terminée en fronton, est resté sans inscription; mais le bouclier et la flèche qui ornent ses côtés pourraient faire croire qu'elle était destinée à un guerrier. Les feuillages et les fleurs en enroulemens qui enrichissent la face antérieure sont de bon goût; ils paraissent

être du genre des plantes aquatiques, dont plusieurs étaient consacrées aux morts et aux rites funèbres. — Publié par Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 75. [Haut. 0m,411 = 1 pi. 3 po. 2 li. — Larg. 0m,420 = 1 pi. 3 po. 6 li.]

615. CIPPE OU AUTEL FUNÈBRE, n° 408, pl. 250, *marbre pentél.*

On peut faire remarquer que les côtés de ce bel autel, resté sans inscription, ne sont pas tout à fait en ligne droite et qu'elle est légèrement convexe, ce qui certainement n'a pas été fait sans raison, de même qu'à l'autel de *M. Antonius Tyrannus*, 511, n° 502, pl. 250, où la courbe est encore moins sensible. Peut-être le sculpteur de ces monumens, qui, ornés de la même manière, pourraient bien être de la même main, trouvait-il une grâce particulière à cette faible déviation de la ligne droite, que l'on reconnaît aussi aux colonnes, même à celles de temps reculés, telles que les belles colonnes d'ancien dorique du grand temple de Pestum. Les guirlandes et les autres accessoires qui ornent notre autel, ainsi que tant d'autres monumens de ce genre, ont tous rapport aux sacrifices. Ces fleurs, ces fruits servaient d'offrandes et de parure, et il y eut un temps où l'on attachait réellement aux autels faits de troncs d'arbres les bucranes ou têtes décharnées des victimes, aux cornes desquelles on suspendait des guirlandes, usage religieux dont la sculpture nous a conservé le souvenir en s'en emparant au profit de ses décorations monumentales. Ces bandelettes, *vittæ, tæniæ,* en laine, n'étaient pas de simples ornemens; on y attachait un caractère sacré et une grande vertu pour se concilier la faveur des dieux. Elles étaient assez larges, et les petits rubans, *lemnisques,* qui les terminent servaient à les fixer. Un des bucranes offre une particularité que nous n'avons pas remarquée ailleurs et que nous ne saurions expliquer : ce sont de petites rosaces qui recouvrent le trou de l'orbite de l'œil. Peut-être est-ce un ornement dû au caprice du sculpteur; peut-être aussi en aurait-on placé de ce genre sur les têts véritables pour cacher ce qu'offrait de désagréable l'intérieur de l'orbite dépouillé. On trouverait un usage funèbre analogue à ceci à Naples et dans quelques parties de l'Italie, où l'on met du coton ou des fleurs à la bouche des morts exposés en public, à visage découvert, sur leur lit de parade funéraire. Il est presque inutile de s'arrêter aux instrumens de sacrifices suspendus à cet autel. Le vase à une anse, préféricule ou *œnochoé,* servait ou aux ablutions ou aux libations de vin, ou d'autres liquides; le couteau courbe, *sescespita,* égorgeait la victime; avec le couteau droit, *culter excoriatorius,* on l'écorchait, et c'était dans les patères qu'on en recevait le sang, ou avec lesquelles on faisait les libations. — Publié par Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 73. [Haut. 0m,654 = 2 pi. 0 po. 2 li. — Larg. 0m,450 = 1 pi. 4 po. 8 li.]

616. AUTEL CYLINDRIQUE, n° 715 ou 773 *ter*, pl. 251, *mar. blanc.*

Cet autel, que décorent des guirlandes entourées et attachées par de larges bandelettes, n'est pas très-remarquable par son exécution. Cependant

il offre deux particularités : il est plus étroit dans le haut que dans le bas, ce qui lui donne le caractère de certaines dispositions architecturales doriques; il est de plus décoré de têtes de bélier et de casques, et cette variété des supports des guirlandes n'est pas ordinaire dans cette espèce de monumens. La forme de ces casques, accompagnés de grandes ailes qui retombent sur les côtés, est assez remarquable; le devant de la visière a été mutilé. Ces casques sont ornés de larges bandelettes indépendantes de celles des guirlandes. Cet autel pouvait être dédié à Mercure, à qui le bélier était consacré et auquel convient parfaitement le casque ailé, qu'avec des formes diverses on lui voit sur des monumens; et ce fut celui que, pour leur périlleuse entreprise, il prêta à Persée et à Bellérophon. [Haut. 0^m,487 = 1 pi. 6 po. — Diam. en bas, 0^m,426 = 1 pi. 3 po. 9 li.]

617. **Vase cinéraire**, n° 527, pl. 259, *marbre blanc.*

Ce vase, orné de grandes feuilles, était peut-être consacré à Bacchus; ce qui pourrait le faire croire, ce serait la couronne de feuilles de vigne et de raisins qui en entoure le bord, et peut-être mieux encore les têtes de jeune homme qui en forment les anses. Il est à présumer qu'elles représentent Acratus, génie favori de Bacchus, et qui présidait au vin pur et généreux. C'était ainsi, selon Visconti, qu'en le représentant on n'en offrait souvent que la tête. — Donné par Bouillon, t. III, *vases*, pl. 6. [Haut. 0^m,568 = 1 pi. 9 po.]

618. **Cippe sépulcral**, n° 409, pl. 251, *marbre blanc.*

Une simple couronne de laurier, nouée de bandelettes et de demi-palmettes funéraires qui s'élèvent aux angles de ce petit monument servent d'ornement à son fronton cintré. Ces trépieds garnis de leur couvercle, *cortina*, ces amours ajustant des guirlandes de fruits, et cette tête de Méduse, semblent mettre sous la protection d'Apollon, de Vénus et de Minerve, cette urne cinéraire dont le cartel est resté sans inscription; ce qui indiquerait qu'ainsi que d'autres monumens funèbres de ce genre elle n'était pas sortie de l'atelier où elle avait été fabriquée d'avance, comme objet de commerce, et que, comme tant d'autres, elle est restée sans maître. — Publiée par Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 76. [Haut. 0^m,650 = 2 pi. — Larg. 0^m,446 = 1 pi. 4 po. 6 li.]

619. **Urne cinéraire**, n° 480, pl. 252, *marbre blanc.*

Voici encore une urne du même genre que la précédente, et de même sans possesseur. Cependant sa face antérieure et son couvercle à fronton triangulaire sont élégamment ornés d'enroulemens, de feuillages et de palmettes. Ces branches de lierre, dont deux petits oiseaux becquettent les baies, et qui sortent d'un cratère, vase à mêler le vin et l'eau, et consacré, ainsi que la plante parasite, à Bacchus, indiquent ce dieu comme protecteur de ce petit monument funèbre. — Donné par Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 77. [Haut. et Larg. 0^m,372 = 1 pi. 1 po. 9 li.]

620. VASE CINÉRAIRE, n° 226, pl. 252, *marbre blanc.*

Il paraîtrait que les anses et le couvercle de cette urne cinéraire n'ont pas été terminés, et qu'ils attendaient d'autres ornemens que les bandes de laurier et de feuillages qui en décorent le pourtour. — Bouillon, t. III, *vases*, pl. 6, n° 3. [Haut. 0m,340 = 1 pi. 0 po. 7 li.]

621. URNE CINÉRAIRE, n° 226, pl. 252, *marbre blanc.*

La partie supérieure de ce petit monument funèbre se termine d'une manière qui n'est pas ordinaire et n'en est pas plus agréable, et cette disposition met en porte-à-faux les colonnes à cannelures en spirales qui s'élèvent aux angles, et sont loin, ainsi que leurs bases trop hautes, d'être de bon style. Des ceps de vigne se tordant en spirales ont pu donner, ainsi que le dit quelque part Visconti, l'idée de colonnes de ce genre que l'on trouve à des monumens dont le travail annonce d'assez bonnes époques. Les guirlandes de laurier, les casques, les boucliers de formes diverses qui décorent la face de cette urne, à laquelle cette porte donne l'aspect d'un temple, montrent qu'elle était destinée à rappeler la mémoire de quelque guerrier; mais ce cartel vide indique aussi qu'elle est restée sans acquéreur. — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 79. [Haut. 0m,426 = 1 pi. 3 po. 9 li. — Larg. 0m,310 = 11 po. 6 li.]

622. URNE CINÉRAIRE, n° 610, pl. 252, *marbre blanc.*

Cette urne, du même genre que la précédente, et même plus richement décorée, n'a pas été plus heureuse : ouvrages peut-être du même sculpteur, l'une et l'autre sont restées dans son magasin funéraire, et il n'a pas été chargé d'y mettre d'inscription. A peu de différence près, la composition ressemble à celle de notre autre monument : mais ici ce sont des palmiers, l'arbre de la victoire, qui garnissent les angles, et auxquels est suspendue une guirlande de laurier; c'était réunir tout ce qui pouvait flatter l'ambition d'un guerrier et réjouir ses mânes. Sur les côtés, des bandelettes attachent des guirlandes à des palmiers et à des torches allumées, emblème de la vie, tandis que des oiseaux, qui attrapent des papillons, en sont une de la mort. Ces torches enflammées n'auraient-elles pas pu aussi promettre l'immortalité au guerrier qui posséderait ce monument orné de laurier, de palmiers, de trophées? Il est inutile de faire remarquer que les palmiers ne sont que de décoration et de convention, et qu'ils ne ressemblent nullement à ces arbres. Parmi les armes qui décorent nos deux monumens, on trouve plusieurs peltes; aurait-on mis là ces boucliers échancrés des Amazones pour indiquer les guerres d'Orient, ce qui eût convenu à des guerriers qui, sous Trajan, Adrien, Marc-Aurèle, ou d'autres empereurs, se seraient distingués contre les peuples barbares, tels que les Parthes, les Daces, les Scythes, le Pont, pays des Amazones? — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 72. [Haut. 0m,451 = 1 pi. 4 po. 8 li. — Larg. 0m,379 = 1 pi. 2 po.]

623. URNE DE PORPHYRE ROUGE, n° 80, pl. 260, *porphyre*.

Le corps de ce monument funèbre carré long, en magnifique porphyre du plus beau rouge pourpre, est arrondi par le bas; il va en diminuant, et est orné dans son pourtour de bandes plates et d'une baguette demi-ronde; le couvercle s'élève en forme de pyramide très-écrasée et tronquée; sur les petits côtés, la partie de devant de chimères ailées d'un beau style, entre lesquelles est un cratère d'où s'élève un ceps de vigne chargé de feuilles et de raisins, sert de support à ce coffre funèbre. Quand on connaît l'extrême dureté du porphyre, dix et douze fois plus considérable que celle du marbre, on peut apprécier la difficulté et le temps qu'a dû coûter l'exécution de ce monument pris dans le bloc. Et s'il est antique, il n'a pu être destiné qu'à quelque empereur, ce qu'indiquerait le porphyre, pierre qui, en raison de sa couleur pourpre, leur était presque consacrée. Si c'était le tombeau d'un particulier, sa dernière demeure était très-splendide et fort chère. Le cratère, la vigne, le thyrse la mettent sous la protection de Bacchus, dont le porphyre rappelle aussi la liqueur pourprée. Notre savant antiquaire le comte de Caylus, qui a si bien mérité de la science des antiquités, avait rendu ce monument à sa première destination en le faisant servir, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à la décoration de son tombeau. Ce monument est d'une bonne exécution; les chimères sont bien refouillées, et toutes les parties planes ont des arêtes très-vives. — Bouillon, t. III; *vases*, pl. 10. [Haut. 1 mèt. = 1 pi. 0 po. 11 li. — Larg. 1m,130 = 3 pi. 5 po. 9 li.]

624. SARCOPHAGE, n° 490, pl. 256, *marbre blanc*.

Quoique ce monument, sans inscription, n'ait rien de bien remarquable, cependant il plaît par sa simplicité : les quatre pilastres composites et cannelés qui le décorent ont des chapiteaux d'un joli style, et les cannelures sinueuses qui couvrent la face antérieure se trouvent, quoique rarement, à de bonnes époques. Le cartel en forme de croix grecque pourrait porter à croire que ce n'est pas sans intention qu'on y a donné cette forme, et que ce sarcophage est chrétien. Ces cannelures sinueuses, qui ont assez de rapport avec la forme des *strigiles*, qui servaient à se frotter et à se nettoyer en sortant du bain, pouvaient bien avoir un sens symbolique et désigner la pureté de l'âme. Elles sont très-communes dans la partie décorative des monumens chrétiens. — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5, n° 78. [Haut. 0m,532 = 1 pi. 7 po. 8 li. — Larg. 2m,159 = 6 pi. 7 po. 9 li.]

625. SARCOPHAGE, n° 480, pl. 256, *marbre blanc*.

Ce sarcophage, du même genre que le précédent, mais beaucoup moins bien, ne donne lieu à aucune observation particulière. — Bouillon, t. III, *cip. et inscr. sép. rom.*, pl. 5. [Haut. 0m,487 = 1 pi. 6 po. — Long. 1m,775 = 5 pi. 4 po. 10 li.]

27. SARCOPHAGE, n° 723 ou 777 *ter*, pl. 256, *marbre blanc*.

Ce monument funèbre est encore du même genre que celui du n° 624; ais il est arrondi aux extrémités, ce qui n'est pas d'une bonne époque. ans le médaillon qui orne la face antérieure, une femme, coiffée d'une pèce de bonnet qui cache tous ses cheveux, vêtue d'une tunique large et veloppée de son manteau, tient à la main un rouleau d'écriture. Peut-re ce sarcophage était-il celui d'une femme célèbre par ses écrits, et ont le nom ne nous a pas été transmis. Aux extrémités, deux lions hauts ır jambes, d'un style et d'une exécution médiocres, déchirent, l'un un heval, l'autre un sanglier, qui n'ont pas été mieux traités par le sculp-ur que par ces animaux féroces. C'étaient des emblèmes très-expressifs de mort et de l'abus de la force sur la faiblesse. [Haut. 0^m,663 = 2 pi. 0 po. li. — Long. 2^m,160 = 6 pi. 7 po. 10 li.]

28. SARCOPHAGE, n° 757, pl. 256, *marbre blanc*.

Il est aisé de reconnaître, à la première vue, que ce sarcophage est hrétien, et, comme il est du même style que les trois qui précèdent, on st amené à voir qu'ils le sont aussi et que, de même que celui-ci, ils oivent appartenir au IIIᵉ ou au IVᵉ siècle. On peut y remarquer une dis-osition de cannelures plus variée que celle des autres sarcophages. Les lonnes striées en spirales offrent un renflement exagéré et qui marque décadence de l'architecture. Les petits oiseaux au-dessus de la couronne ui orne le milieu de la face sont des emblèmes chrétiens. Cette couronne nferme le monogramme de J. C.; le X (ch) et le P (R), ainsi que l'A (al-ıa) et l'Ω (oméga), le commencement et la fin, l'une des allégories de vangile. Le couvercle à écailles provient d'un autre sarcophage chrétien. on sait que la vigne est un symbole qui est souvent employé dans les pa-boles chrétiennes. Les écailles peuvent en être aussi un. Les premiers rétiens avaient adopté l'emblème du poisson, ΙΧΘΥΣ, *ichthys* en grec, ot dont les lettres offraient les premières lettres et comme l'abrégé des ms et des titres de J. C. : Ιησος Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ, I*esus* CH*ristus* i *Filius Salvator*, «Jésus-Christ fils de Dieu, Sauveur.» — Bouillon, III, *sarcoph.*, pl. 12. [Haut. 0^m,700 = 2 pi. 1 po. 11 li. — Larg. 2^m,146 6 pi. 7 po. 4 li.]

29. SIÉGE CONSACRÉ À CÉRÈS, n° 245, pl. 258, *marbre de Luni*.

On sait que les sphinx étaient, chez les anciens, des symboles des mys-res et des initiations; ils en caractérisaient la sainteté, l'élévation, les crets qu'ils dévoilaient aux adeptes et le secret inviolable qu'ils leur impo-ient. Parmi ces mystères, il n'y en avait pas de plus augustes et de plus lèbres que ceux que Cérès avait institués à Éleusis, et qui, purifiant les itiés de toutes leurs souillures, devaient les faire jouir un jour d'une éter-lle félicité. Lorsqu'on trouva ces sphinx, en partie mutilés, on pensa, après leur pose, qu'ils avaient pu servir de supports aux bras d'un de ces

sur lequel il est ajusté, et qui en fait partie, et dont une patère sur le devant indique la consécration. De belles palmettes et des rinceaux légers et de bon goût décorent les côtés. Ces pattes de lion, d'un travail ferme, et le réseau qui en couvre la partie supérieure, offrent pour les supports des ornemens d'un style assez particulier. Ce sont presque toujours des pattes de lion qui servent de soutiens aux gnomons, et ce n'est peut-être pas sans intention qu'elles ont été employées de préférence à d'autres. Il est même à supposer que cette décoration n'était pas arbitraire, non plus que les réseaux que nous voyons ici. Si l'on se livrait à l'allégorie décorative, ne pourrait-on pas se hasarder à trouver dans ces pattes de lion et ces réseaux deux emblèmes : l'un de la force du soleil lorsqu'il est dans le signe du lion, l'autre du trépied de Delphes dont la cortine était couverte d'un réseau? Et ce monument serait consacré au même dieu sous son double caractère de Soleil et d'Apollon, roi des cieux et de toute la nature, et annonçant l'avenir par les oracles et les horoscopes auxquels servaient les gnomons. Mais tout ceci, simple conjecture, n'est rien moins que positif. — Ce curieux monument, rapporté de Pergame par M. Cousinéri, consul en Orient et habile numismate, faisait partie de la collection Durand. [Haut. 0m,555 = 1 pi. 8 po. 6 li. — Larg. 0m,196 = 7 po. 4 li.]

634. Fontaine et Nymphes, n° 165, pl. 259.

La réunion de ces coupes, d'une forme élégante, supportées par une base à huit pans, et que surmonte un joli groupe antique de trois nymphes ou des trois Grâces, que l'on a souvent imité, et dont nous parlerons ailleurs, offre un motif agréable de fontaine dont on pourrait, avec des modifications, tirer un très-bon parti. Une belle nappe d'eau tombant de la grande coupe dans un bassin qui entourerait la base, et des jets d'eau en berceau s'élançant de la coupe supérieure, seraient d'un effet très-piquant dans des jardins réguliers comme ceux de Versailles ou de Fontainebleau. Ces jeunes déités semblent suspendre autour d'une colonne leurs vêtemens humides pour les sécher, et les reprendre après s'être baignées. Des oiseaux et des plantes aquatiques sculptés sur la base conviennent au caractère que l'on a voulu donner à ce gracieux ensemble, dont le groupe seul est antique, et qui mériterait d'être mieux placé. — Le tout, autrefois à la Villa Borghèse, a été gravé par Piranesi dans son Recueil de Vases, pl. 81; — et par Bouillon, t. III, *fontaines*, pl. II. [Haut. totale, 2m,251 = 6 pi. 11 po. 3 li. — Haut. du groupe avec sa coupe, 0m,751 = 2 pi. 3 po. 9 li.]

635. Coupes, nos 713, 713 *bis*, pl. 256, *albâtre oriental fleuri.*

Quel bon gré les antiquaires ne doivent-ils pas savoir aux Égyptiens, aux Grecs et aux Romains d'avoir eu pour leurs monumens un goût aussi pompeux et aussi solide, et d'avoir tant aimé à y employer les plus riches matières, les granits, les porphyres, ces pierres magnifiques dont la dureté nous effraye lorsque nous nous évertuons jusqu'à en employer quelque morceau de petite dimension, et que le luxe romain eût presque dédaigné; et quelle

prodigalité des marbres les plus rares et les plus variés, et de ces buches, de ces albâtres, dont les zones, les méandres, les tourbillons sont de formes et de couleurs si diverses qu'on les dirait peints ou brodés à plaisir par quelque génie des palais et des féeries de l'Orient! Et que trouveront les antiquaires à venir dans nos ruines? de la pierre bien grise, bien froide, aux couleurs ternes, du bois peint, du carton-pierre; ce seront encore les débris de nos musées antiques qui auront tout l'avantage et qui les dédommageront un peu. Certes ils auront bien des reproches à nous faire de n'avoir pas plus songé à leurs plaisirs, et d'avoir, dans nos plus beaux monumens, tels qu'à la Madeleine, à la Bourse, à l'Arc-de-triomphe de l'Étoile, fait un emploi si parcimonieux du marbre, tandis que de tous côtés la France, et surtout les Pyrénées, les Vosges, la Bretagne en produisent de si beaux et en si grande quantité, de même que des porphyres, des granits, des carrières desquels pourraient s'élever des obélisques doubles de celui de Luxor et à moins de frais. Si les architectes romains revenaient, eux qui ont tant exploité les marbrières des Pyrénées, ils seraient bien étonnés de retrouver celle de la magnifique brèche monumentale de la penne Saint-Martin, à Saint-Béat sur la Garonne, au point où ils l'ont laissée, et d'y reconnaître les traces de leurs outils. Notre Henri IV, et Louis XIV, si ardens protecteurs des marbres de France, seraient aussi surpris qu'affligés de voir laisser si tranquilles ces carrières des Pyrénées et des Alpes, qu'ils ont si bien remuées, animées par eux d'une population d'ouvriers, et dont ils ont, pour ainsi dire, transporté à Paris, à Versailles, à Trianon, des montagnes de marbres superbes, sur lesquels nous avons vécu depuis leurs immenses travaux, et dont les énormes magasins qu'ils avaient formés ne se sont épuisés que ces dernières années.

Nos belles coupes, restes précieux de la magnificence romaine, furent découvertes, en 1720, à Rome, au pied du mont Aventin, et sur l'ancien port du Tibre, dans les jardins du duc Sforza Cesarini, près d'un endroit nommé aujourd'hui *la Marmorata*, et où Ficoroni croit qu'étaient débarqués les marbres étrangers que l'on apportait à Rome (1). Il est à croire que ces coupes étaient destinées à des thermes. Leurs pieds cannelés ne leur appartenaient pas; mais ils sont antiques et de beau granit gris de la Thébaïde. C'étaient sans doute les supports d'autres grandes coupes, probablement en granit. Sur le fond de l'une de nos coupes (713) est sculpté de haut-relief un masque de triton à barbe touffue, et dont la chevelure en désordre est entrelacée de feuilles de roseau. L'autre coupe (713 *bis*) offre une tête de Méduse ailée d'un assez beau caractère. Le triton, divinité marine, convenait à des réservoirs d'eau, et Méduse aussi, quoique par des rapports plus éloignés. N'était-ce pas de son sang qu'était né Pégase, qui, d'un coup de pied, fit jaillir la fontaine Hippocrène. Ces vasques faisaient l'ornement de la Villa Albani; elles ont été acquises par Louis XVIII. — Publiées par Bouillon, t. III, *siéges*, pl. 5. [Haut. des coupes, $0^m,518$ = 1 pi. 7 po. 2 li.]

(1) Voy. *Miscell. de C. Fea*, p. 23, 93.

636. Rhytons ou Cornes à boire, n° 39, pl. 255, *marb. pen*

Les premiers vases à boire furent, à ce qu'il paraît, faits avec des corn
de bœuf ou d'autres animaux, auxquelles depuis on ajouta, et avec u
grande variété, des têtes en guise d'ornemens (1). Aussi les Grecs les app
laient-ils *kerata* (*keras*, corne), et les doubles rhytons *dikerata*. Cette for
curieuse de vases s'est conservée dans des vases de terre qui rappelaie
leur origine à des époques où l'on ne se servait plus des cornes pour fai
des vases. Des peintures antiques montrent que la partie inférieure du va
était percée d'un trou et qu'on buvait sans l'approcher des lèvres, en fa
sant tomber la liqueur de très-haut, ainsi que cela se pratique encore en pl
sieurs pays, surtout dans le Midi, parmi le peuple. On faisait des rhytons
toute sorte de matières, même en verre, et l'on voit par Athénée qu'il
avait des supports particuliers sur lesquels on posait les rhytons. Une in
cription grecque (2) en parle pour un rhyton en argent. A la pompe b
chique que célébra Ptolémée Philadelphe, et dont Athénée nous a lais
une si brillante description, l'on porta un rhyton en or de trente coud
de longueur. Ce que l'on prend souvent pour des cornes d'abondance po
rait n'être que des rhytons remplis de fleurs et de fruits; l'allégorie n
serait pas moins ingénieuse. Les collections de vases antiques offrent bea
coup de rhytons de formes très-variées en terre. Celle que Charles X
acquise de M. Ed. Durand, et qui fait le fond du musée Charles X,
contient quelques-uns assez beaux. Ce zélé antiquaire en avait recueilli
puis une soixantaine, presque tous remarquables et pris isolément, et d
la réunion, unique dans les collections les plus riches, offrait les tê
très-bien modelées, de la plupart des animaux connus des anciens. Il
été bien à désirer qu'une série aussi curieuse n'eût pas été divisée. Ap
la mort de M. Durand, tous ces rhytons, rassemblés avec tant de pei
ont été dispersés, et pour toujours, à sa vente en 1836, avec toute sa m
gnifique collection, qui, à elle seule et à peu de frais, eût enrichi, d
vases les plus rares et dans tous les genres, le plus beau musée.

Lorsque l'on trouva nos deux jolies têtes de jeune cerf, il fut aisé de r
connaître qu'elles avaient dû orner l'extrémité de deux grands rhytons,
c'en était assez pour en motiver la restauration telle qu'on l'a exécutée. L
branches de lierre dont elles sont ceintes semblent indiquer que ces va
étaient consacrés à Bacchus, et ils ont pu, dans un de ses temples, ser
de décoration à quelque fontaine. C'est d'après cette idée qu'au Mus
royal on les a ajustés aux côtés d'une grande et belle cuve (*labrum*)
marbre, qui semble prête à recevoir les eaux qui vont couler des rhyto
Ces vases, d'un beau travail et s'évasant par le haut avec élégance, s
parfaitement évidés en dedans, et les branches de vigne qui les embrass
forment un ornement simple qui n'en masque pas le beau galbe. I
bois naissans des cerfs, les fruits et quelques parties des cornes sont n

(1) Voy. sur les rhytons, t. I, p. 27.

(2) Boeckh, *Corp. inscr., etc.*, t. I, n° 151.

dernes. — Publiés par Bouillon, t. III, *siéges*, pl. 5. [Haut. 1m,543 = 4 pi. 9 po.]

637. Cuve, n° 39, pl. 255, *marbre de Luni.*

Les monumens en marbre de cette belle qualité sont très-rares de cette dimension, et cette magnifique cuve, élégamment ornée de cannelures sinueuses et de têtes de lion d'un bon travail, a dû servir de *labrum* ou de baignoire dans les thermes de quelque riche Romain. Le profil en est léger et d'un bon goût. — Elle vient de la Villa Borghèse — Bouillon, t. III, *vases*, pl. 10.

638. Vase dit *de Cana*, n° 801, pl. 261, *albâtre oriental.*

Ce grand vase, plus remarquable par la beauté de sa matière et par sa conservation parfaite, que par sa forme, et dont les anses sont prises dans la masse, était autrefois à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et l'on ignore d'où il y était venu. Deux lettres hébraïques sont gravées au-dessous des anses, et, si l'on en croyait dom Calmet, il aurait servi aux noces de Cana; mais il ne dit pas sur quoi se fonde cette tradition. Et si les lettres sont véritablement antiques, et qu'elles prouvassent, ainsi que la forme du vase inusitée chez les Grecs et les Romains, l'origine hébraïque de ce monument, il serait extrêmement curieux d'y retrouver un témoignage, si ce n'est de la sculpture, du moins de la manière dont travaillait le marbre ce peuple dont les monumens sont d'une si excessive rareté. La forme, assez lourde, en est singulière : au lieu d'être ronde, elle est un peu éliptique; il est à croire que l'on aura été gêné par le manque de matière, et que, désirant faire ce vase aussi grand que possible, on aura préféré la forme éliptique à la circulaire qui, en le rapetissant, aurait fait perdre de ce bel albâtre oriental. [Haut. 0m,681 = 2 pi. 1 po. 2 li.]

639. Cuve de porphyre bréché, n° 343, pl. 261.

En ne voyant que le dessin de cette cuve, on ne se douterait pas de sa valeur; car il est de la plus grande simplicité : carrée, à pans arrondis, ses bords se recourbent en dehors, et elle n'a pour ornement que de forts anneaux pris dans de larges bélières et en saillie sur les grandes faces de la cuve. Mais lorsqu'on sait que c'est du porphyre, on pense au long travail qu'il en a dû coûter pour faire sortir de la masse et pour creuser cette belle cuve, et pour la décorer de ces simples détails. Nous reculerions devant un tel ouvrage; et qu'est cette cuve auprès de la prodigieuse coupe en porphyre du Vatican et de celle du musée de Naples, dont les anses, prises dans la masse, sont formées par d'immenses serpens qui ont toute la souplesse que l'on pourrait donner à la cire la plus moelleuse. Ce n'était pas seulement pour orner leurs temples et leurs vastes thermes que les Romains entreprenaient de si prodigieux travaux, ce n'était souvent que pour décorer leurs villas et leurs bains particuliers. Souvent depuis, ces cuves, de la forme

de la nôtre, ont servi de cercueils. La masse de ce porphyre réunit plusieurs variétés de cette belle pierre, la plus précieuse de celles qu'aient employées l'architecture et la sculpture, et si remarquable par sa dureté et par sa durée. Les taches verdâtres, grises, rosées ou brunes semées sur le fond d'un beau pourpre de ce porphyre, en font une brèche d'une grande rareté et ajoutent beaucoup à sa valeur; il en est de même des ophites ou serpentines, pierres de la même nature, et que leur extrême dureté porte toujours à un prix très-élevé, qui effraye notre luxe et dont, heureusement pour leur postérité, se jouait celui des Romains. — Cette belle cuve était autrefois à la Villa Borghèse. [Haut. 0m,699 = 2 pi. 1 po. 10 li. — Long. 2m,302 = 7 pi. 1 po. — Larg 1m,126 = 3 pi. 5 po. 7 li.]

Si cette cuve a été prise dans un bloc carré, il contenait 2 mèt. 0... cubes ou un peu plus de 58 pi. cubes, et il pesait 5593 kilog. 092 milligr. ... 11,426 liv. On verra un jour dans notre Musée égyptien des sarcophages et d'autres monolithes en granit trois fois plus considérables.

640. CANDÉLABRE, n° 90, pl. 257, *marbre pentélique.*

Ce candélabre, dont le fût est richement décoré de plusieurs zones de feuillages variés ou larges et unis ou allongés, et profondément découpés, s'élève avec élégance sur un autel triangulaire à pans rabattus, et que soutiennent des pieds de griffon sortant d'une masse de belles feuilles d'acanthe. Les bustes du Soleil entouré de rayons, celui de la lune, dont la tête est surmontée d'un croissant, montrent que ce candélabre était sous la protection de ces deux divinités, ou de ces astres personnifiés. Un candélabre ne pouvait pas être dédié d'une manière plus convenable qu'aux divinités du jour et de la nuit. Les autres accessoires ont aussi rapport à leur culte : les têtes de griffon aux angles supérieurs de l'autel étaient consacrés à Apollon ou au Soleil, ainsi que nous l'avons vu pour plusieurs ornemens, et sur l'un des côtés, le taureau, symbole de l'élément humide, était l'emblème de la Lune. La manière dont l'autel est détaché de la plinthe qui le supporte ajoute de la légèreté et de l'élégance à ce candélabre. — Bouillon, t. III, pl. 3, n° 1. [Haut. 2m,270 = 6 pi. 11 po. 10 li.]

641. CANDÉLABRE, n° 91, pl. 257, *marbre pentélique.*

Dans son ensemble ce candélabre, d'une bonne exécution, est peut-être plus riche que celui qui précède, et ses formes, surtout celle de la base pyramidale, ont plus d'élégance; il serait encore mieux si les pieds qui soutiennent cet autel étaient, comme ceux de l'autre, moins écrasés. Les ornemens et les attributs qui le décorent sont variés; les uns, tels que la couronne, un élégant préféricule et une patère, ont rapport aux sacrifices communs à tous les dieux; les autres, s'il était bien prouvé que les anciens eussent toujours des intentions déterminées dans l'emploi de leurs ornemens, auraient pu placer ce candélabre sous la protection de plusieurs divinités, Jupiter, dont les feuilles de chêne entourent le fût; Apollon, à q...

la lyre était consacrée, et Bacchus, que rappellent les têtes de bélier des angles de l'autel et les masques comiques qui ornent le haut du candélabre. — Bouillon, t. III, *candél.*, pl. 3, n° 4. [Haut. 1m,870 = 5 pi. 9 po. 1 li.]

642. CANDÉLABRE, n° 96, pl. 257, *marbre*.

Les larges feuilles d'acanthe recourbées en volute, d'où s'élance le fût en balustre de ce candélabre, lui donnent une riche élégance, et il y en a dans la manière dont il se retrécit dans le haut et s'évase ensuite en s'élevant pour soutenir la coupe qui le termine. Le travail en est soigné; mais on trouverait avec raison que sa base hexagone, trop lourde de forme, n'offre pas un profil agréable; les lignes en sont interrompues d'une manière fâcheuse par ces *atlantes* ou *télamons* à genoux, de forte saillie, qui supportent la corniche trop écrasée de la base. — Autrefois au Vatican. — Publié dans les Mon. ant. du mus. Napoléon, t. IV, pl. 17; — Bouillon, t. III, *candél.*, pl. 3, n° 3. [Haut. 1m,990 = 6 pi. 1 po. 6 li.]

643. CANDÉLABRE, n° 85, pl. 257, *marbre*.

La coupe qui termine ce candélabre est d'une forme plus élégante et elle est plus riche que celles que nous venons de voir. Peut-être la division du fût en tant de compartimens, malgré leur variété, nuit-elle un peu à ce beau lampadaire. Les feuilles de chêne avec leurs glands pourraient le faire croire consacré à Jupiter; la base n'a pour ornement que des bucranes ou têts de tête de bœuf, ornés de bandelettes, et pour supports les pieds de cet animal, la première des victimes, simplicité qui conviendrait à l'auguste gravité du premier des dieux. — Vatican. — *Mon. ant. du mus. Napoléon*, t. IV, pl. 18; — Bouillon, t. III, *candél.*, pl. 3, n° 2.

644. JAMBE D'HOMME EN SUPPORT, n° 333, pl. 259, *marbre grec*.

Il est bien à regretter que la statue dont cette jambe droite a fait partie ne nous soit pas parvenue. D'après ce qu'il en reste, ce devait être un chef-d'œuvre, et il y en a peu qui offrent une jambe et un pied d'un aussi beau modèle et aussi bien suivis dans toutes leurs parties. C'est certainement l'ouvrage d'une très-habile main; on n'en peut douter en voyant la finesse des attaches, la pureté du galbe, la fermeté des muscles qui annoncent la force et la légèreté. On en jugerait mieux sur ma planche, si cette belle jambe eût été dessinée de face comme l'a fait Bouillon. Un artiste du XVIe ou du XVIIe siècle a eu l'idée assez ingénieuse, pour conserver ce fragment, d'y ajouter quelques ornemens et d'en faire le support d'une tête antique qui offre le caractère d'Apollon. Ficoroni, dans les *Miscellanea* de Carlo Fea, p 167, parle d'une belle jambe trouvée à Rome vers 1752. Ce pourrait être celle-là, s'il n'est pas positif que la nôtre fût connue antérieurement à cette époque. — Bouillon, t. III, *supplém.*, pl. 1, n° 6. [Haut. de la jambe, 0m,927 = 2 pi. 10 po. 3 li. — Haut. de la tête, 0m,460 = 1 pi. 5 po.]

645. Tête de lionne en gaîne, *marbre grec.*

Cette tête de lionne sortant d'un large feuillage, et portée par un pied du même animal, a dû servir de support à quelque grande et belle vasque ou à une console. — Ce fragment est en marbre grec veiné et d'un bon travail. [Haut. 0^m,900 = 2 pi. 9 po. 3 li.]

646. Tête de griffon en gaîne, *granit gris.*

On en peut dire autant de cette tête de griffon supportée par une patte du même animal; mais ce fragment-ci a beaucoup plus de mérite et de valeur que l'autre, étant en granit gris, dont la dureté oppose au travail de grandes difficultés, et l'on a dû en éprouver à détacher et à assouplir ces ailes, ces crins et ces feuillages, et à refouiller tous ces détails. — *Villa Borghèse,* Sal. 8, n° 4. [Haut. 0^m,850 = 2 pi. 10 po. 3 li.]

647. Fontaine antique en forme de trépied, n° 207, pl. 260, *marbre pentélique.*

Avant d'entrer dans quelques détails sur cette belle vasque, d'un travail très-soigné, et qui devait faire l'ornement de thermes ou d'une de ces petites cours entourées de portiques, et qu'on se plaisait, ainsi que plusieurs de Pompéi, à décorer avec élégance, il n'est pas inutile de faire observer qu'elle avait été prise dans un seul bloc de marbre, ce qui, autrefois comme aujourd'hui, ajoutait à la difficulté du travail et à la valeur du monument. La coupe de ce grand trépied est d'un profil élégant, et elle est richement ornée sur son bord d'un rang d'oves et sur son fond de cannelures en saillie. Ces têtes de lion, d'un beau caractère, étaient des ornemens très-employés pour les fontaines et pour les conduits d'eau, soit que la forme s'en ajustât bien avec le décor de l'architecture, soit qu'on y attachât quelque sens allégorique. Et l'on peut remarquer qu'il était assez ordinaire pour les cimaises de la corniche des temples d'en orner les gargouilles qui donnaient issue aux eaux du toit. On ne saurait douter que cette vasque n'ait servi de fontaine, car le conduit existe encore dans le pilastre en balustre à cannelures spirales qui supporte le fond de la coupe. Ces rinceaux de feuilles de vigne et de grappes de raisin pourraient faire penser que si cette fontaine était consacrée à quelque divinité, elle pouvait l'être à Bacchus; mais comme on y voit d'autres accessoires, il avait peut-être été associé à quelque autre immortel. Qui sait aussi si, dans de grandes fêtes, cette vasque n'a pas servi plus d'une fois, comme un vaste cratère, à mêler l'eau et le vin pour de nombreux convives? Et lorsque Pline appelle des étangs, *paludes,* les plats énormes qu'on servait souvent dans les festins, il ne serait pas surprenant qu'une coupe de ce genre y eût très-bien trouvé son emploi pour abreuver les convives. Des vases bien plus grands que notre vasque, tels que le célèbre vase de Warwick et celui de Pergame, du Musée royal, ont pu de même servir parfois au même usage dans d'immenses fes-

tins. Tous ces vases ne sont, pour ainsi dire, que des gobelets auprès des prodigieux cratères en argent dont parle Hérodote, et que Crésus offrit à Delphes, et de ceux que fit porter en pompe Ptolémée Philadelphe dans les Dionysiaques dont Athénée nous donne une si longue et si riche description. Certainement ces vases colossaux, dans ces fêtes d'une folle prodigalité furent plus d'une fois et remplis et vidés. Les chapiteaux de notre fontaine offrent, parmi leurs feuillages, Scylla, qui, de ses puissantes mains, tient près d'elle deux montres marins. Comme toute autre déité marine, elle pouvait très-bien contribuer aux ornemens d'une fontaine. Et d'ailleurs cette Scylla, la terreur des nautonniers et des navires, n'avait pas toujours été un monstre dont des chiens et d'autres animaux féroces formaient le bas du corps; elle avait été belle; elle avait inspiré et ressenti toutes les délices de l'amour. Ce fut la jalousie de Circé qui empoisonna les eaux d'une fontaine et la métamorphosa, tandis qu'elle s'y baignait, en un monstre effrayant. Au reste, ce que l'on a donné et ce que je viens encore d'offrir comme une Scylla pourrait bien n'être qu'une Néréide portée sur les eaux par deux animaux marins : c'eût été un sujet très-convenable à une fontaine; les fleuves et les fontaines recevaient leurs eaux de la mer et les y reportaient en tribut. Les anciens variaient beaucoup les ornemens des chapitaux dans le genre du corinthien ou du composite : pour ne pas avoir recours à d'autres exemples, on peut citer la basilique de Pompéi et des peintures antiques qui, dans les colonnes d'un seul ordre, offrent des chapiteaux qui diffèrent beaucoup entre eux par la composition et par la variété des figures qu'on y a fait entrer. Ce beau monument, découvert à la Villa Adriana, était autrefois placé à l'entrée du Capitole. — Publié dans les Mon. ant. du mus. Napoléon, t. IV, pl. 14; — Musée français, t. IV; M. Troquet, dessinateur; M. Victor Texier, graveur; — Bouillon, t. III, *fontaines*, n° 1. [Haut. 1^{m},435 = 4 pi. 5 po. — Larg. 1^{m},354 = 4 pi. 2 po.]

648. VASE, n° 502, pl. 260, *marbre pentélique.*

Ce grand vase est très-remarquable par sa dimension, par la beauté de sa forme et de son exécution, ainsi que par l'élégante simplicité de ses ornemens distribués avec un goût et une harmonie parfaits : ce ne sont que quelques feuillages dans le bas et sur le couvercle, des oves autour de l'orifice et un enlacement sur la zone qui reçoit les têtes des serpens s'enlaçant avec souplesse pour former les anses prises dans la masse et travaillées avec soin. On ne dit pas d'où vient ce beau vase. — Publié par Bouillon, t. III, *vases*, pl. 9. [Haut. 1^{m},022 = 3 pi. 1 po. 9 li.]

649. CRATÈRE BACHIQUE, n° 745 *bis*, pl. 260, *marb. de Carrare.*

Quoique ce vase ne soit qu'une copie de celui qui faisait un des plus riches ornemens de la collection Lante à Rome, on ne sera probablement pas fâché de trouver ici le *fac-simile* de ce beau monument; car cette copie, exécutée dans les ateliers du Musée royal par les soins de M. Lange, reproduit de la manière la plus exacte le vase original. Il a beaucoup de

rapport, par sa forme, avec l'énorme et célèbre vase de Warwick, qui
même n'a pour ornemens, mais avec une autre distribution, que des masq
et des accessoires bachiques; une branche de vigne en forme aussi l
anses; mais celles de Warwick s'enlacent autour du vase avec plus de so
plesse et de variété, et elles sont garnies de grappes et de feuilles de vig
d'un très-bel effet. D'un autre côté le vase Lante a peut-être plus d'élégan
de forme, et les ornemens de sa partie supérieure sont de meilleur go
que ceux du vase de Warwick, qui n'offrent que des peaux de victim
étendues et soutenues par des thyrses d'un aspect peu agréable et qui s'ha
monisent moins bien avec le galbe du vase que les riches bordures de p
mettes, d'enlacemens et d'enroulemens du cratère Lante. Ce vase a po
base, au haut de l'escalier du Musée royal, un cylindre en brèche viole
antique d'Afrique, qu'il est très-rare de trouver de cette beauté. — *M
ant. du mus. Napoléon*, t. IV, pl. 78; — gravé par Bouillon, t. III, *vas*
pl. 7. [Haut. 1^m,502 = 4 pi. 7 po. 6 li.]

650. Coupe et tronçon de colonne, n° 520, pl. 259.

La forme de ce beau vase moderne n'est pas mauvaise; mais il est su
tout remarquable par la beauté de la matière : c'est un jaune antique
marbre de Numidie, d'un ton jaune doux, nuancé de rose très-fin, qu
est très-rare de rencontrer d'une qualité aussi supérieure. Ce vase et
base offrent les plus magnifiques échantillons, en grande masse, que l'o
puisse trouver de ce marbre précieux, dont les amateurs qui ont été e
Italie connaissent la cherté, même en morceaux d'un très-petit volume
[Haut. du vase, 0^m,429 = 1 pi. 3 po. 10 li. — Haut. du tronçon, 0^m,69
= 2 pi. 1 po. 6 li.]

651. Deux vases et deux trépieds, *d'après l'antique*, n° 74 pl. 251.

Ces trépieds, dont les montans sont ornés de caducées et d'épis de b
montrent que les originaux étaient peut-être consacrés à Cérès et à M
cure; ils ont été exécutés dans les ateliers du Musée royal. Quant à
grands et beaux vases, leur forme ovoïde est très-simple, mais ils sont
brèche universelle antique d'Égypte, pierre siliceuse que l'on sait être u
des plus belles et des plus rares, et qui, de la plus grande dureté, oppo
par la réunion de ses cailloux de diverses qualités, beaucoup de diffic
au travail. — Ces vases sortent des ateliers du Musée royal, où de t
temps l'on a fait de très-beaux ouvrages en pierres dures. [Haut. des t
pieds, 1^m,060 = 3 pi. 3 po. 2 li. — Haut. des vases, 0^m,570 = 1
9 po. 1 li.]

652. Trépied moderne, n° 169, pl. 161, *rouge antique*.

Le dessin de ce trépied, d'une élégante simplicité, et l'exécution,
travail le plus fin et le plus recherché, lui donneraient du prix, qu
il ne serait pas d'une très-belle qualité de rouge antique, marbre d'

très-grande rareté et difficile à travailler, non à cause de la dureté, car ce ne serait pas un inconvénient, et il est assez tendre, mais il use les outils comme les pierres pour les affiler, et il ne se prête pas aisément à la pureté et à la vivacité du travail. [Haut. 0^m,839 = 2 pi. 7 po.]

653. DEUX VASES EN PORPHYRE DU XVIe SIÈCLE, n° 750, pl. 261.

Les difficultés de travail qu'ont présentées les vases que nous venons de passer en revue ne sont rien auprès de celles qu'ont dû faire éprouver ceux-ci au sculpteur ou aux sculpteurs qui se sont mis en tête de les tirer de leur bloc pour faire des vases qui, s'ils eussent été de meilleur goût et plus simples, auraient coûté moins de peine. On en a dû avoir une infinie et pendant bien des mois, à faire sortir ces serpens d'une pierre aussi réfractaire que l'est le porphyre, à les assouplir ainsi, à en sculpter les détails et à modeler, à fouiller ces grandes guirlandes de feuilles de chêne avec leurs glands. Ce sont de ces ouvrages dont le résultat n'est pas toujours très-heureux, et qui demandaient toute la patience et toute l'adresse du XVIe siècle, qui en avait beaucoup et montrait un goût particulier pour ce genre de travail dont il nous a laissé un grand nombre de belles productions. Ces grands vases pourraient être plus purs de forme; cependant ils sont d'un bel aspect. Il est probable qu'ils sont venus d'Italie sous François Ier ou sous Henri II. Autrefois ils ornaient le grand escalier des Tuileries; ayant un peu souffert, ils ont été restaurés avec beaucoup d'adresse dans les ateliers du Musée royal. [Haut. 0^m,750 = 2 pi. 11 po. 1 li.]

654. DEUX VASES, n° 744, pl. 261, *granit gris.*

Ces deux vases, qui décorent le haut du grand escalier du Musée royal, sortent aussi de ses ateliers, et des anses légères ainsi prises dans la masse ne sont pas sans mérite d'exécution, lorsqu'il s'agit d'une pierre de la dureté du granit, moins tenace et moins liée que le porphyre et le serpentin, et que ses grains inégalement durs, ainsi que ses lamelles de mica et de schorl, qui éclatent facilement, rendent très-peu commode à traiter. [Haut. 0^m,580 = 1 pi. 9 po. 5 li.]

655. DEUX VASES, n° 771 *bis,* pl. 261, *granit rose d'Égypte.*

Ce que l'on vient de dire des vases précédens peut s'appliquer aussi à ceux-ci, qui, d'une forme élégante, font partie de la décoration de la petite cour du Musée royal, où ils ont été faits. La contexture de ce beau granit rose le rend encore plus difficile que le gris à travailler avec délicatesse; il est très-fragile, et ce n'est qu'avec peine et grand risque de les briser qu'on détache ainsi des anses minces et légères. [Haut. 0^m,939 = 2 pi. 10 po. 9 li.]

656. DEUX VASES, n° 744, pl. 261, *granit gris.*

Ces vases modernes, placés dans l'escalier du Musée royal, sont plus remarquables par leur matière que par leur forme.

657. VASE, n° 531, pl. 261, *jaspe*.

La matière de ce beau vase, dont les anses se terminent en feuillage et sont prises dans la masse, est encore plus dure et plus revêche au travail que le porphyre et le granit. Il est rare aussi de trouver sains des blocs de jaspe aussi considérables, ce qui joint à la difficulté du travail, à l'élégance de la forme, à la finesse du poli, donne un grand prix à ce vase moderne, placé dans la salle de l'Hermaphrodite, sur un bel autel triangulaire antique. [Haut. 0m,708 = 2 pi. 2 po. 2 li.]

658. VASE, n° 523, pl. 261, *serpentin*.

Quand on connaît la dureté du serpentin, qui ne le cède pas à celle du porphyre, on conçoit la peine que l'on a dû avoir à prendre dans la masse les anses de ce beau vase, à les tourner ainsi en volutes et à les détacher, dans toute cette longueur, à partir du culot du vase qu'elles ne touchent presque que par un point dans le bas. Ce vase fait pendant au précédent dans la salle de l'Hermaphrodite Borghèse. [Haut. 0m,568 = 1 pi. 9 po.]

659. SIX VASES MODERNES DU JARDIN DES TUILERIES, pl. 262, *marbre blanc*.

Quoique le système de la partie décorative de ces grands et beaux vases soit en partie différent de celui des anciens, cependant ils s'en rapprochent par le fond de leurs formes; le travail en est très-soigné, et ce sont de riches ornemens d'un magnifique jardin régulier. Ceux que la planche donne aux 3, 4, 6, sont à peu près dans le goût antique. Ces têtes de bélier pour anses au bas du vase n° 4, et ces branches de vigne, sont d'une très-belle exécution, de même qu'au n° 6. Ces têtes de Silène sous l'abri du bord supérieur de ce vase ovoïde, ces cannelures ornées de fleurons, sont d'une grande élégance. Les amours jouant avec des hippocampes sur les flots autour du vase n° 1 offrent un joli bas-relief; mais on peut trouver que ces Néréides se terminant en feuillages et les guirlandes ne s'ajustent pas bien au fond du vase en forme de calice, et que le pied en est lourd. Les trophées d'instrumens de musique sur le vase n° 2, et les anses contournées qui élargissent trop sa partie supérieure, déjà trop évasée, ne sont pas de fort bon goût, de même que le pied dont le profil est lourd et sans grâce; on peut faire le même reproche au n° 3, qui serait bien si l'on avait mieux combiné ses proportions. On n'aimera pas beaucoup non plus les guirlandes du vase n° 5, et les têtes de bélier seules, avec des cornes recourbées, feraient mieux que les bandes qui les surmontent et s'appliquent au corps du vase dont elles détruisent le profil pour se recourber sous l'orle en mesquines volutes. Un peu plus de richesse dans la bande inférieure de cet immense vase eût aussi très-bien fait, et, en raison de la hauteur pour l'apparence de la solidité, le pied plus large par le bas eût été mieux. Mais ces observations n'empêchent pas que si l'on trouvait des vases an-

tiques de cette taille et de cette recherche de travail, on n'en fit le plus grand cas, et que si, dans quelques milliers d'années, ils se présentent dans des fouilles, ils ne procurent le plus vif plaisir aux heureux antiquaires qui les auront découverts. [Haut. : n° 1, 1m,240 = 3 pi. 9 po. 10 li. — N° 2, 1m,560 = 4 pi. 9 po. 8 li. — N° 3, 1m,700 = 5 pi. 2 po. 10 li. — N° 4, 1m,100 = 3 pi. 4 po. 7 li. — N° 5, 2m,000 = 5 pi. 1 po. 10 li. — N° 6, 1m,150 = 3 pi. 6 po. 6 li.]

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Mon ouvrage ayant été assez heureux pour mériter d'attirer les regards si pénétrans et si scrutateurs de M. Welcker, savant professeur de Bonn et l'un des philologues les plus érudits et les plus spirituels de l'Europe, je ne puis m'empêcher de lui en témoigner ici toute ma reconnaissance. Mais, quelque déférence que j'aie pour la critique aussi éclairée que bienveillante de M. Welcker, je ne suis pas, et bien malgré moi, toujours de son avis sur quelques points qui touchent encore plus aux arts et au sentiment qui les fait juger qu'à l'érudition. Je me permettrai donc de faire ici certaines observations sur quelques-unes de celles qu'ont suggérées à M. Welcker mes explications de plusieurs bas-reliefs. Ce n'est qu'avec défiance que je les lui soumets, accoutumé que je suis à reconnaître la gravité et la justice de son autorité. C'est un de ces guides que l'on aime à suivre, avec lequel on est presque toujours sûr de marcher dans la bonne route, ou dont les sages avis vous y ramènent. Et si j'entre en lice, je ne m'y présente pas en combattant, c'est pour m'éclairer et éclaircir quelques points en litige, plutôt que pour y livrer assaut à un athlète aussi fort et aussi habile, et auquel souvent on peut, comme dans les anciens stades, abandonner la victoire sans combat et sans s'être couvert de la poussière de l'arène. Les observations de M. Welker se trouvent traduites dans le cinquième volume des Annales de l'Institut de correspondance archéologique, année 1833, p. 136-162.

Les numéros en tête de mes réponses sont ceux du texte et des planches du Musée de Sculpture antique et moderne; le dernier est celui du Musée royal.

Ayant déjà exposé assez au long, dans l'avant-propos de mon ouvrage, les motifs qui m'avaient engagé à faire précéder la description des monumens antiques de celle du palais qui les contient, je me dispenserai de le répéter ici en réponse aux observations de M. Welcker, p. 136 et suiv. Mais je me contenterai d'ajouter que je ne puis croire que mon ouvrage en contienne trois; il me semble que l'histoire du Louvre est bien à sa place, et ne produit pas un mauvais effet unie à la description du musée des antiques; et quant aux statues des musées de l'Europe, je ne les donne

que comme un appendice, immense il est vrai, à la collection du Louvre, qui était pour moi l'objet principal, et qui d'abord avait même été le seul. Car si ma première idée eût été de faire graver toutes les statues antiques de l'Europe, je n'en aurais pas séparé et mis en ordre alphabétique celles du Louvre : je les aurais toutes réunies méthodiquement comme celles des musées de l'Europe, que je présente dans mes planches; et c'est ce qui m'a engagé à les offrir toutes ainsi dans le texte.

Je ne crois pas non plus que j'eusse dû joindre mes planches 228-241 à celles qui ne représentent que ce qui tient particulièrement à l'architecture et à la partie décorative du Louvre. Ce sont des bas-reliefs modernes ou d'autres monumens d'art qui y forment un musée particulier. Et il me semble que, d'après mon plan, ils se rangent très-bien après les bas-reliefs et autres monumens antiques du même genre, avec lesquels certainement ils ne sont confondus ni dans le texte, ni dans les planches; s'ils se touchent, ils ne se mêlent pas, malgré ce qu'en dit la note (3) de la page 137 de la correspondance archéologique. Bien que j'aime et que je respecte la vénérable antiquité autant que personne, je ne suis pas assez fanatique pour penser qu'elle soit souillée par l'approche des monumens modernes, et j'ose croire, n'en déplaise à des critiques étrangers, que notre sculpture française du XVIe siècle, et même plus tard, peut offrir des morceaux que n'eussent pas désavoués les sculpteurs de l'antiquité, qui ne se seraient pas choqués de les voir comparer à leurs ouvrages, et dont la sculpture des beaux siècles de l'Italie pourrait redouter le voisinage. J'en dirai autant des sarcophages chrétiens antiques, pl. 226-227, qui sont à leur place après ceux de l'antiquité grecque ou romaine. Quant aux inscriptions hiéroglyphiques, elles eussent été certainement mieux placées ailleurs; mais, occupant des planches séparées du reste par un titre particulier, il n'y a pas grand inconvénient à ce qu'elles soient où je les ai mises. Et d'ailleurs si, dans le principe et avant de me mettre à l'œuvre, j'avais pu avoir à ma disposition tous les dessins et toutes les planches qui, en si énorme quantité, composent mon ouvrage, et qu'il m'a été si difficile de réunir, il n'y a pas de doute que je n'eusse fait une autre disposition, et probablement elle serait meilleure. Voyez la galerie mythologique de Millin et d'autres recueils excellens à consulter : n'y a-t-il pas une foule de sujets qui ne sont pas aux places où l'on aimerait à les trouver? Des obstacles se sont opposés à ce qu'on les disposât comme l'on aurait voulu. Dans la note (3), p. 137, on est étonné que la table alphabétique des bas-reliefs mêle les monumens antiques avec les modernes : et mon dieu! alors qu'on soit surpris aussi de trouver réunis dans un dictionnaire historique les personnages anciens et les modernes. Mes tables méthodiques offrent l'antique séparé du moderne; il ne devait pas l'être dans une table alphabétique; il eût fallu en faire deux, ce qui serait moins commode. Y a-t-il rien de plus fatigant à consulter que certains ouvrages, excellens du reste, mais sans table, et si hérissés de divisions et de subdivisions, que l'on a de la peine à se reconnaître et à savoir où aller chercher ce dont on a besoin? Mon but est d'être clair et d'offrir toutes sortes de facilités, et je crois y avoir réussi.

M. Welcker, p. 138, est en quelque sorte surpris de ce qu'à propos de la plastique en cire, je traite de l'encaustique et des *imagines* des *atria* romains et de celles de Varron. Mais il me semble, au contraire, que j'aurais encouru de justes reproches si je n'en avais pas parlé. C'était là le véritable endroit où je devais m'en occuper; et où traiter, si ce n'est à l'article de la plastique en argile ou en cire, les images modelées par les procédés de la plastique et l'encaustique où il entrait de la cire, et qui pouvait avoir quelques rapports avec des images en cire.

On prétend aussi que je ne touche guère aux traditions relatives à l'origine de l'art : mais il me semble qu'à moins de me laisser aller à tous les caprices et les fantaisies de l'imagination sur cette origine si incertaine dans tous les pays, si même jamais il y eût positivement une origine de l'art, et si les essais et les progrès de l'imitation de la nature n'ont pas eu lieu presque simultanément et dans divers pays; il me semble, dis-je, que je ne puis guère mieux remonter et toucher à l'origine qu'en ayant recours à Homère, à Hésiode, à la Bible et à Job, ce qui me paraît plus positif ou moins hasardé que les hypothèses auxquelles il serait si facile de se livrer.

P. 139. *Corr. arch.* — Quoique j'aie parlé assez en détail de la TORBUTIQUE dans mon 1[er] volume, p. 88 et suiv., je ne pourrai me dispenser de revenir sur ce grand et intéressant sujet dans l'avant-propos qui précédera le texte des statues. Mais je ne saurais m'empêcher de noter ici que je suis d'une opinion entièrement opposée à celle de M. Welcker sur le point de la toreutique, qu'il regarde simplement comme la ciselure (*cælatura*), et qui, selon lui, est totalement différente de la sculpture en or et en ivoire. Il pense que la chose est si positive, que, d'après d'innombrables preuves tirées du langage des anciens qui, dit-il, à l'égard de l'une et de l'autre, s'accordent sans exception à un tel point, il est permis d'énoncer l'assertion même sans l'accompagner de la démonstration, ce que je ne crois nullement. Aussi M. Welcker est-il étonné de ce que, malgré l'évidence qu'il trouve à ce qu'il avance, on se soit en général rangé à l'opinion que M. Quatremère de Quincy a si bien établie, selon nous, dans son beau travail sur le Jupiter Olympien, où il nous semble prouver que la toreutique, bien autrement vaste que la ciselure (*cælatura*), comprenait dans ses attributions toutes les branches de la statuaire. Jusqu'à ce qu'une *démonstration* sans réplique nous ait prouvé qu'il s'est trompé, nous partagerons cette opinion, qu'il a développée avec tant de supériorité, non-seulement à l'aide des ressources de l'érudition, mais, ce qui est peut-être encore plus sûr, au moyen de connaissances très-étendues de la pratique, de la théorie, et des procédés de la statuaire et de toutes ses parties, auxiliaires puissans de la science de l'antiquité, et qui souvent ont pu lui faire deviner, d'une manière sûre, bien des choses dont ne nous parlent pas les auteurs anciens, si incomplets sur ce qui a rapport aux arts, dont aucun de ceux qui nous sont parvenus ne parle *ex professo* et en homme qui en connaisse les procédés. L'érudition pourrait se trouver en défaut; car il est bien à croire que ces écrivains, pour la plupart, en parlant des arts, n'en entendaient pas

mieux la langue et ne s'exprimaient pas avec plus de précision que ne l font à présent, même avec beaucoup d'esprit et de savoir, des personn qui ne sont pas familières avec la pratique des arts. Suivez-les dans les ate liers du statuaire, du sculpteur, vous en aurez bientôt la preuve. Voyez c qu'on apprend sur la partie technique ou sur la théorie de l'art statuai dans Pline, Pausanias : c'est à faire pitié. Écoutez le peu de mots, d'un obscurité à nulle autre pareille, que vous dit Pline sur la glyptique; quelqu minutes passées chez un graveur en pierres fines vous en apprendront bie plus et incomparablement mieux. Aussi suis-je persuadé que les connai sances pratiques de toutes les branches de la statuaire et des procédés d arts, que possède M. Quatremère de Quincy, nous ont bien mieux éclair que toute l'érudition que l'on peut tirer d'auteurs anciens qui n'avaient q très-peu de connaissances des arts, qui n'ont parlé de la toreutique que tradition, d'après d'autres qui n'en savaient pas plus et n'en avaient p suivi les procédés, ou qui les ignoraient, et n'ont écrit qu'à des époques ce bel art n'était plus ou que très-peu en usage.

P. 140. — La question sur le travail du marbre et sur l'époque à laqu on a probablement commencé à le mettre en usage pour les statues a traitée dans la première partie de mon ouvrage, p. 133; mais j'y rev drai lorsqu'il sera question des statues, et nous nous occuperons auss celles en petit nombre dont font mention les poésies homériques, si t est que l'on puisse, en toute sûreté de conscience, attribuer à des poët de 900 ans et plus avant notre ère les productions des arts que l'on trou dans les poëmes d'Homère et dans ceux d'Hésiode. Je mets à part ce q rapporte l'écriture sainte, où l'on voit que les statues, d'une manière c d'une autre, remontaient, en Orient, à des temps bien antérieurs aux pl anciens de la Grèce. Et quant au marbre, je serais fort tenté d'être, av M. Hirt, du parti de ceux qui n'en font pas commencer l'usage en statu à une grande antiquité en Grèce, et je croirais volontiers que les historie ne l'ont pas renfermée dans un cadre trop étroit.

P. 141. — M. Welcker se demande pourquoi j'ai placé mon travail s le costume antique avant les bas-reliefs plutôt qu'ailleurs : il m'est facile lui répondre que, ne faisant pas paraître mes interprétations des bas-relie toutes à la fois, il m'avait paru qu'il était à propos de les faire précéder p les détails sur les costumes, auxquels on pouvait avoir recours dans la su des explications. En y renvoyant, c'était un moyen d'éviter les répétitio Si je ne me suis pas servi de la courte notice de Visconti sur les costum anciens, la raison en est bien simple : c'est que je ne la connaissais p et qu'elle n'a été publiée ou du moins que je ne l'ai vue que dans les œuvr diverses, *Opere varie*, publiées en 1830, longtemps après ce que j'av fait paraître. Et d'ailleurs cette note de dix pages, quelque bonne qu'e soit, ne m'eût pas été d'une grande utilité, car il n'y est presque quest que de la nudité et que très-peu du costume. Quant à ce que dit sur ce su par rapport aux Doriens, M. C. O. Müller dans son excellent ouvrage

tout ce qui regarde ces peuples, t. III, p. 260 et suiv., il ne m'aurait pas fourni plus de matériaux que les auteurs antérieurs à lui, et qui avaient réuni sur la toilette dorienne tout ce dont je me suis servi, comme M. Müller, dont je ne connaissais pas alors l'ouvrage. Et d'ailleurs j'avoue que je n'ai nullement la prétention, et que je crois même que c'est assez inutile, de tout lire, de tout voir et de tout citer, surtout dans des sujets qui ne sont pas assez importans pour que le lecteur ne soit pas effrayé et rebuté du grand nombre de citations qu'il est d'ailleurs si facile de multiplier avec le secours d'anciens recueils qui en sont hérissés. Si, du reste, j'eusse eu autrefois entre les mains les Doriens de M. Müller, je n'aurais certainement pas manqué de les mettre à contribution ainsi que ses autres ouvrages; car c'est un de ces écrivains archéologues que je me plais le plus à consulter, et à la sage érudition duquel j'ai le plus de confiance.

Je ne saurais être de l'avis de M. Welcker sur ma planche 214 *bis* de bas-reliefs étrusques; il trouve qu'ils se distinguent beaucoup trop peu du caractère des sculptures grecques : mais c'est exactement ainsi que sont les bas-reliefs originaux. De même que celui d'Échétlus, ils n'offrent nullement, pour leur plus grande partie, le caractère étrusque; c'est bien plutôt du grec altéré, arrondi, d'après de bons modèles modifiés, et l'on peut dire gâtés; et ce n'est plus ni étrusque, ni grec, ni romain, c'est tout simplement un mauvais mélange de diverses manières.

En réponse à quelques lignes du bas de la page 143 de M. Welcker, je dirai qu'ordinairement j'indique à la fin des articles la provenance des monumens; mais ce n'est pas toujours possible. L'amour de l'érudition et de l'art ne doit pas exiger plus qu'on ne peut lui donner. Des monumens venant de différens musées, ou acquis çà et là, apportés par des voyageurs qui ne les ont souvent eus que de seconde ou de troisième main, ne sont pas toujours munis de leurs certificats d'origine; souvent ils les ont perdus dans leurs longues courses; il est rare alors qu'ils aient assez de caractère distinctif pour se faire reconnaître, et on n'est pas à même de leur procurer des actes de notoriété. Il en est de même des restaurations : je les indique, et d'une *manière certaine,* lorsque les bas-reliefs en valent la peine, à moins que leur situation ne permette pas de les voir, de les examiner et de les indiquer. Mais il en est où elles sont si peu importantes, qu'il y aurait presque du pédantisme à les indiquer sur les planches, qu'elles gâteraient en pure perte. D'un autre côté, comme je l'ai dit ailleurs, bien des bas-reliefs, par la nullité de leur sujet et la médiocrité de leur exécution, ne méritent pas qu'on s'y arrête assez pour y examiner les parties qui en ont été restaurées, et qui n'apprendraient rien, si ce n'est qu'on a remplacé de mauvaises parties brisées par de mauvaises parties restituées.

P. 144, nº 27. — Est-il bien positif que l'on ne puisse pas en appeler du jugement porté par M. Welcker contre la désignation de STYLE CHORAGIQUE que j'ai employée, et est-il bien certain que cet arrêt, qu'on voudrait faire regarder comme définitif, soit d'accord avec le sentiment de l'art, ou celui

qu'inspire à des yeux exercés le caractère des monumens ornés de bas-reliefs de ce genre, et que possède en grande partie le Musée royal? M. Welcker pense que ces monumens doivent être tout simplement rangés parmi ceux du style archaïque ou hiératique, sacré, ou consacré aux représentations qui avaient pour objet le culte des dieux. A la bonne heure; mais encore faut-il s'entendre sur ce point. Cette désignation scientifique est bonne, puisqu'elle indique bien ce que l'on veut exprimer; mais, du reste, elle n'est pas très-exacte, ou du moins n'est pas assez précise et ne dit pas tout ce que l'on voudrait lui faire dire. Car enfin ce style ne devint hiératique ou sacré que lorsqu'on le réserva pour les sujets sacrés. Mais c'était proprement celui de l'enfance de l'art grec qui ne savait pas faire mieux. On voit par notre bas-relief d'Agamemnon, par des peintures de vases qu'on peut croire très-anciens, par des pierres gravées qui paraissent de temps assez reculés, que ce n'était pas seulement pour des sujets sacrés que ce style ou cette manière de faire fut alors employée. A ces premiers temps où l'art, à peine sorti de ses langes, ne marchait qu'avec peine et en chancelant, il ne songeait guère à ces distinctions de styles; il imitait, tant bien que mal, ce qu'à l'aide de ses grossiers outils sa main, encore novice, cherchait à rendre. Ce ne fut, sans doute, que bien plus tard, et lorsque l'art avait déjà fait de grands progrès, que l'on régularisa cette antique manière de faire, que l'on en forma un système, et que, probablement par respect pour d'antiques simulacres vénérés, qu'on disait venus du ciel, on le réserva pour des représentations sacrées. Il n'y a déjà plus aucunes traces de ce style dans les sculptures du Parthénon. On voit par l'élégance, peut-être un peu maniérée, et la coquetterie des bas-reliefs que nous nommons, à tort ou avec raison, avec Visconti, choragiques, que ce ne sont que des imitations très-embellies de l'ancien style, de ce style qui, pendant long-temps, fabriqua de grossières idoles en bois, ou des mannequins revêtus d'étoffes véritables à plis roides, symétriques et que l'on gauffrait ou que l'on empesait pour leur donner plus de solidité et de durée. Telles sont aussi les figures de dyptiques, de peintures, de sculptures des temps qui, chez les modernes, ont précédé la renaissance, et où l'on retrouve le caractère d'anciens simulacres en bois et du genre d'ornemens dont la piété les chargeait. Ces productions primitives ont été imitées dans des temps assez postérieurs de l'antiquité et lorsque la sculpture, entièrement maîtresse de son ciseau, se plaisait ou se jouait à imiter tous les styles. Un de nos beaux bas-reliefs choragiques du Musée royal en offre une preuve frappante, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs : d'abord l'ordre corinthien du temple, qu'on ne retrouve à aucun monument très-ancien, et qui ne remonte pas au delà du IVe siècle avant notre ère. Ensuite on y voit, sur un autel cylindrique en bas-relief, de petites figures sculptées, et j'ai presque dit ciselées, tant le travail en est fin; elles dansent à demi-nues; leurs attitudes gracieuses, la vivacité de leurs mouvemens, ne sont nullement en harmonie avec la gravité et la dignité sévères du style primitif, ou si l'on veut hiératique, tel du moins qu'on devrait l'entendre. Et d'ailleurs la presque nudité d'une des danseuses ne convient

pas à ce style, qui ne se la permettait pas, et elle ferait descendre ce bas-relief à une antiquité encore moins reculée que celle dont l'architecture corinthienne fixe la limite; car il paraît que ce furent Scopas et Praxitèle qui, les premiers, offrirent Vénus et des femmes nues, et ils étaient tous les deux, et surtout Praxitèle, postérieurs à Callimaque, auquel on attribue l'invention, en partie fortuite, du chapiteau et de l'ordre corinthiens. Il me semblerait donc qu'en prenant les désignations d'archaïque et d'hiératique dans le sens qu'il est à propos de leur attribuer, elles ne devraient nullement s'appliquer aux bas-reliefs choragiques et à certaines belles peintures de vases qui, par la pureté de leur dessin, pureté si ce n'est absolue, relative du moins par la comparaison avec d'autres, par l'élégance de leurs formes, de leurs ornemens, la finesse de leur terre et de leur couverte, annoncent une époque avancée et bien loin de celle du style vraiment archaïque ou hiératique, et ce serait sans doute donner une bien fausse idée de ce style, que d'y ranger ces belles productions. Je serais donc fort porté à penser que ce ne serait pas autant à tort que le croit M. Welcker qu'on distinguerait par le nom de *style choragique* celui des monumens auxquels on donne ce titre, et qui, très-différent des autres styles, non-seulement mériterait, mais même exigerait cette distinction par son caractère tout particulier. Et au fait ses formes, ses ajustemens, ses expressions ne ressemblent guère au style des sculptures d'Égine, qu'on place de même aussi parmi les productions du style hiératique. Ainsi l'on voit que, loin de passer condamnation sur l'arrêt porté par M. Welcker contre la désignation de *style choragique*, je suis d'un avis tout opposé; que ce n'est pas au hasard que je l'ai employé, et que ce n'est pas aussi sans y avoir réfléchi que je la soutiens.

Les expressions *archaïque* et *hiératique* que l'on emploie ordinairement sont, ce me semble, beaucoup trop vagues. Si l'on n'entend par là que des productions de l'ancien style ou imitées de l'ancien style, j'y consens, et encore ne serait-ce pas très-juste, et l'on serait loin d'offrir une idée précise. Car certainement on trouve entre elles, et dans le petit nombre que nous en connaissons, assez de différences sous le rapport de la composition, du dessin et de l'exécution, pour qu'on ait pu, au premier coup d'œil, être autorisé à reconnaître aux figures d'Égine un caractère particulier, et à le nommer *style éginétique*. Par ses proportions, ses expressions, son exécution, ne se distingue-t-il pas fortement de ce que présentent d'autres monumens de même du style archaïque, tels que les bas-reliefs de Sélinonte, d'Assos et de l'autel du Capitole, monument que du reste je ne regarde que comme de style d'imitation, de même que notre grand autel Borghèse et d'autres. L'on voit que ce style, ou si l'on veut cette manière de faire, a varié selon les écoles et les localités. Malheureusement nous sommes trop pauvres en monumens de ce genre, dont nous ne connaissons d'ailleurs nullement les époques d'une façon tant soit peu certaine, pour pouvoir offrir des données positives, qui puissent, le moins du monde, servir à faire suivre les modifications qu'aux anciens temps dut éprouver la sculpture par le mélange des principes qui dirigèrent les premières écoles. Les objets de com-

paraison nous manquent, ou bien ils sont trop peu nombreux pour offr des rapprochemens suffisans, et ce n'est que par quelques mots épars da Pline, Pausanias, Quintilien et quelques autres écrivains qui n'écrivaie pas spécialement sur les arts, que nous pouvons nous faire quelque idé et encore très-vague, des premiers temps de la sculpture grecque. En r connaissant le style hiératique, dont nous ne saurions déterminer ni le co mencement ni la fin, on peut donc et l'on doit même y admettre dive modes. Si l'on trouvait en différens lieux des productions de la sculptu entièrement dans le caractère de celle d'Égine, ne pourrait-on pas, sa trop se hasarder, et ne fût-ce que pour donner l'idée de leur caractère se faire mieux comprendre, leur attribuer le style éginétique. Ce ne ser pas dire que ce sont des productions venues d'Égine ou qu'elles sont d à des sculpteurs de son école, mais ce ne serait qu'un moyen d'en of quelque image à l'esprit; et ne serait-ce pas beaucoup plus clair et plus que la seule indication de *style archaïque* ou *hiératique,* qui est peut- trop généralisée, puisque cette manière de faire, lorsqu'elle se perfection dut diversement se développer et se modifier selon les localités et le gé des artistes? Ce n'étaient pas, à proprement parler, des écoles, mais cer nement on y suivait divers systèmes d'imitation plus ou moins rapproc de la nature. Il en fut de même en Italie lors de la renaissance au XIVe et XVe siècles; partout on s'efforçait d'imiter la nature, mais avec des pr cipes, des idées ou des préjugés qui n'étaient pas partout les mêmes et ne produisaient pas de semblables résultats. C'était bien en général le st ou le caractère de la renaissance, et on peut regarder comme style a chaïque ou hiératique moderne les productions de Cimabué, de Giotto, leur école et les sculptures du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècles. Mais q de différence entre les écoles qui se formèrent et qui ne marchèrent du même pas, ni en suivant la même route, dans la carrière où elles e trèrent à peu près en même temps. Serait-ce assez, pour indiquer, av justesse, le caractère de la sculpture d'une production de ces premiers tem de se borner à dire que c'est du style de la renaissance? je ne le p croire; et si l'on ne la rattachait pas à quelqu'une des écoles lombar vénitienne ou pisane, avec laquelle on croit lui trouver des rapports, n'en offrirait qu'une idée très-incomplète et souvent fausse. Il me sembler donc qu'en parlant du *style éginétique,* du *style de Sélinonte,* de ce *d'Assos,* du *style choragique,* on se fait mieux comprendre et l'on prése à l'esprit une image plus perceptible que si l'on s'en tenait à la vague nomination de *style hiératique.* C'est un grand genre qui renferme des pèces, et, si l'on ne les désigne pas, on pourra donner des idées fausses très-peu positives du monument dont on s'occupera; et l'on ne saura ressemble aux sculptures de Sélinonte, à l'autel du Capitole, au bas-re d'Agamemnon, ou aux figures d'Égine, toutes productions hiératiques, chaïques ou d'imitation, et très-différentes entre elles.

Il me semble aussi que M. Welcker ne frappe pas juste lorsque, p exclure la dénomination de *style éginétique* et celle de *style choragiq* ce savant archéologue dit qu'elles seraient aussi étranges que si l'on vo

appeler une Junon, dans le style des frises du Parthénon ou du temple de Phigalie, une Junon *panathénaïque* ou une Junon *phigalienne*. Certainement l'expression ne serait pas assez exacte, et l'on devroit indiquer qu'elle est dans le style des figures de Phigalie, ou qu'elle rappelle celui de figures du Parthénon, et encore même faudrait-il spécifier si ce sont celles du fronton ou celles de la frise, entre lesquelles il y a beaucoup de différence. Mais d'ailleurs ce qui distingue surtout les admirables figures du fronton du Parthénon, c'est la beauté, la simplicité, la grandeur, le naturel du dessin, unis à une grande souplesse et à la fermeté d'exécution. Les débris qui nous restent des têtes ne sont malheureusement pas assez bien conservés pour que l'on puisse juger de leur caractère avec une entière certitude; on le sent plutôt qu'on ne le voit. On découvre cependant qu'elles étaient d'une beauté sévère et très-élevée; mais il n'y a pas un cachet particulier, ni cette expression, cette forme de traits pour ainsi dire indigènes, je dirais presque ce goût de terroir, si marqué dans les têtes et sur tout l'ensemble des figures d'Égine, ou, d'après un autre type, dans celles de Sélinonte. Elles diffèrent tellement par leurs principes de ce que présentent les statues du fronton du Parthénon, qu'en remontant de celles-ci aux premiers temps de cette école, on n'arriverait pas à des figures du style d'Égine, ni à celles de Sélinonte, de même que celles-ci, en se perfectionnant, mais dans le même caractère, n'auraient jamais, à moins de changer entièrement de route, produit des figures telles que celles du fronton du Parthénon. Il me semblerait donc que, sans choquer les idées de l'archéologie de l'art, et surtout en se conformant à celles qu'inspirent le caractère et le sentiment du dessin, plus important encore sur ce point que l'érudition, on donnerait une idée plus juste d'une figure, et on la présenterait mieux à l'esprit si on disait qu'elle est *éginétique, sélinontienne,* ou *choragique,* élipse qui s'entendrait aussi facilement du style que si l'on disait en général qu'elle est du style archaïque ou hiératique. N'est-ce pas comme si, en parlant d'un cheval, on se bornait à dire il est jeune ou vieux, beau ou laid, sans indiquer sa race et sa robe, ou, pour ne pas sortir des productions des arts, donnerait-on une idée tant soit peu juste d'un tableau, d'une sculpture des XIIIe, XIVe et XVe siècles, si on se contentait de cette indication et si l'on se taisait sur l'école ou sur la localité auxquels ils appartiennent, circonstances propres à caractériser leurs styles, qui, aux mêmes époques, offrent tant de dissemblances dans les écoles d'Italie, de France et d'Allemagne. Nous sommes, il est vrai, très-peu riches ou même très-pauvres en monumens de sculpture très-anciens; il en existe cependant assez pour permettre de reconnaître et d'établir des variétés, et de faire entre elles des rapprochemens. Il est aisé de voir, pour peu que l'on ait le sentiment de l'art, qu'il y a des modifications de formes et d'expressions qui tiennent moins au talent ou à la manière de faire de l'artiste, qu'à un système ou un type d'école ou de localité, si l'on peut donner ce titre d'école à la routine des premiers temps. Car l'art alors, et pendant une longue suite d'années, ne dut être qu'un métier, une industrie où l'on suivait, et pour l'imitation grossière de la nature, et pour la pratique, celui qui vous avait précédé ou

qui vous servait de maître et vous transmettait ses procédés. Une statue, o ce qui en tenait lieu, s'exécutait alors comme on faisait une mortaise; « n'était qu'un billot, une borne un peu plus façonnée qu'à l'ordinaire; et dut se passer bien du temps avant que le génie, s'emparant de ces essa informes, les soumit à l'observation et apprit à consulter la nature et à s'e rapprocher le plus possible.

Mais, pour en revenir aux monumens que, me réunissant aux an quaires les plus accrédités, Visconti, Petit-Radel, Millin, Bœttiger, Tayle Combe, je nomme *monumens choragiques,* M. Welcker (p. 147) pense q cette désignation est entièrement erronée, et que des raisons décisives prouvent. Aucun de ces monumens ne portant d'inscription, ils ne peuve selon ce savant, avoir été consacrés en public comme un témoignage de reconnaissance des chorèges et comme un souvenir de leurs succès; trouve même des parties de ces bas-reliefs employées au milieu d'autres nemens dans des frises qui ne semblent avoir aucun rapport avec les je ou les concours pour lesquels on aurait, selon Visconti, érigé ces éléga monumens. Cette raison est-elle bien convaincante? je ne me permettrai de le décider. Mais ne se pourrait-il pas qu'à l'époque où ces jolies co positions, imitées de l'antique, ont probablement été le plus en vogue, ve le temps des Antonins, ne se pourrait-il pas que l'on eût moins tenu q dans les anciens temps à ne faire entrer dans la partie décorative que qui avait un sens bien déterminé et spécial? La sculpture était-elle enco aussi religieuse et aussi sévère? Aurait-elle, comme aux temps où elle n travaillait que pour les dieux et pour les temples, repoussé des figures do l'élégance convenait, avec de légères modifications, à celle de ses compos tions? Il fut un temps où la sculpture était, pour ainsi dire, une sorte « sacerdoce, et où, d'accord avec la religion et la poésie, elle créait de dieux et en peuplait l'Olympe; mais elle ne conserva pas toujours cet au guste caractère; et ce qui d'abord était sacré, ne fut ensuite considéré qu sous le rapport de la grâce et de la beauté. Et d'ailleurs, en supposant qu ces représentations eussent toujours été consacrées, en en ornant les éd fices des particuliers, leurs ustensiles, leurs armes, n'était-ce pas les mett sous la protection des dieux. Il me semblerait donc que de trouver, s des frises, des terres cuites et des cuirasses, de ces figures qui distingue des autres monumens ceux que quelques antiquaires appellent *chora ques,* ce ne serait pas une preuve qu'ils ne peuvent pas avoir été consac par des chorèges pour perpétuer le souvenir de leurs victoires. Ce qui i literait, ce me semble, le plus en faveur de l'opinion de M. Welck c'est le manque d'inscriptions sur ces monumens; car alors ils aurai rappelé des succès, mais ils n'auraient pas fait connaître ceux qui les avai remportés; mais n'en serait-il pas de même si ces souvenirs, comme porté à le croire M. Welcker, n'avaient été consacrés qu'individuellem par des citharèdes qui avaient obtenu des victoires aux jeux de musiq et notamment aux pythies de différens endroits? Dans ce cas-ci com dans l'autre, on eût toujours ignoré les noms des vainqueurs; et je ne p voir en quoi cette explication serait préférable à celle de Visconti. Et d

leurs, sous quelque aspect que l'on considère ces monumens, qu'ils soient publics ou particuliers, ils n'en porteraient pas moins très-bien le nom de *choragiques;* ils n'en auraient pas moins rapport à des chœurs, quand ce ne serait pas de ceux que dirigeaient des chorèges aux grandes solennités de la Grèce. Ne se pourrait-il pas aussi que ces bas-reliefs qui ne portent pas d'inscriptions eussent orné des monumens élevés pour des victoires choragiques, et sur quelque autre partie desquels eussent été inscrits les noms des vainqueurs et de ceux qui avaient consacré ces souvenirs? N'y a-t-il pas beaucoup d'inscriptions qui ont rapport à des jeux, à des solennités, à des concours ou gymniques ou de musique, et qui n'accompagnent pas des bas-reliefs? N'ont-elles pas pu appartenir à des monumens de ce genre? De même bien des bas-reliefs auraient à réclamer les inscriptions qui apprenaient les motifs qui les avaient fait consacrer; et il est bien à regretter que l'on ne connaisse pas l'ensemble et la disposition des monumens dont faisaient partie les bas-reliefs imités du style hiératique, et auxquels je crois qu'avec Visconti on peut et l'on doit conserver, ne fût-ce que pour s'entendre, le titre de *choragique.*

Visconti pensait que les personnages que représentent les bas-reliefs choragiques n'étaient pas les divinités elles-mêmes, mais des choristes qui, revêtus des costumes et des attributs des dieux, les célébraient par des chants et les accords de leur lyre. Winckelmann, Zoëga et Carlo Fea ne partageant pas l'opinion de l'auteur du Musée Pio-Clémentin, voient dans nos bas-reliefs des divinités. M. Welcker est aussi du même avis; si je ne m'y range pas, et si je n'abandonne pas celui de Visconti, c'est surtout par la considération que j'ai exposée p. 232. A présent comme alors je ne saurais me persuader que, si ces personnages étaient des divinités, on leur eût fait adresser leurs hommages à la statue d'une autre divinité, telle qu'en est certainement une celle que l'un des bas-reliefs représente élevée sur un pilastre; il paraît même que c'est un Apollon. Alors ce dieu accompagnant ses chants des sons de sa lyre, serait venu devant son image se célébrer par quelque hymne à sa gloire. Est-ce bien probable? Je ne le pense pas. Les choristes ou des personnes attachées au culte des divinités, ainsi que le croit Visconti, me sembleraient donc plus admissibles que les divinités elles-mêmes, que reconnaissent dans ces bas-reliefs Winckelmann, Zoëga, Carlo Fea et M. Welcker. Si, p. 236, j'ai donné le titre de prêtresse à la femme, que, p. 234, je n'avais nommée que choriste, je n'y vois pas un grand inconvénient, et je ne crois pas avoir changé d'avis : ces choristes vainqueurs devaient, comme les hiérodules, desservans sacrés, les *æditui*, les *néocores* qui balayaient les temples et en entretenaient, avec les *phædryntes*, la propreté, appartenir au culte des dieux; et c'étaient en quelque sorte des prêtres, surtout dans une religion qui se passait en grande partie en sacrifices, en fêtes et en plaisirs.

62, n° 30, pl. 122; *Corr. arch.*, p. 148. — J'avais cru pouvoir désigner par les noms de *Bacchus*, de *Diane* et de la *Victoire* ce grand fragment de bas-relief choragique, auquel il manque la plus grande partie. Et malgré les

observations de M. Welcker, je ne vois pas trop en quoi je pourrais chan-
ger ce titre, qui me semble convenir aussi bien que tout autre que l'o
pourrait lui substituer Je sais bien qu'il ne reste que la jambe droite et un
partie du manteau du personnage qui est derrière Diane, et dont on a fa
un Bacchus. Mais quelle autre divinité mâle eût-on pu supposer en socié
avec Diane? Ce n'est pas Apollon, à moins que l'on n'eût voulu s'éloigne
entièrement de la manière dont il est toujours vêtu sur ce genre de mon
mens; il n'y est jamais représenté qu'en robe très-longue et qui ne lais
voir que les mains et le bout des pieds. Ici ce dieu serait tout à fait nu, sa
le manteau rejeté en arrière sur ses épaules, et qui laisse toute la person
à découvert. Et d'ailleurs Apollon, sur ces bas-reliefs, marche toujours
tête du cortége : on ne lui aurait pas ôté cette prérogative pour le mettre
la suite de Diane, ainsi qu'on voit le dieu de notre marbre. Il me par
donc que, s'il n'est pas positif que ce fût Bacchus, il y a plus d'une proba
lité pour l'admettre. Je ne doute pas aussi que si ce n'eût pas été plausib
Visconti, l'autorité la plus sûre, du moins à mon avis, quand il s'agit d'
tiquité figurée, n'aurait pas manqué de le faire observer. Mais au reste
voit-on pas souvent, dans les compositions des bas-reliefs, Bacchus réuni
Diane? Et qu'y aurait-il de surprenant qu'on l'eût représenté ici près d
cette déesse, avec laquelle il partageait, pour ainsi dire, l'empire des forêt
et des campagnes; et ce monument a fort bien pu être consacré à Diane et
à Bacchus en commun, et auxquels, au sujet de quelque fête, l'on a pu
rendre de communes actions de grâces. Ici Diane remplacerait son frère
l'Apollon Citharède des autres monumens, qui peut-être étaient voués à ce
dieu pour des fêtes où des jeux faisaient le principal plaisir, tandis qu'ici
l'on pouvait rappeler quelque solennité dont la musique n'eût pas été un
accessoire obligé; aussi ne paraît-elle pas, et n'y a-t-il aucun instrument. Il
est, en outre, aisé de voir au style de ce bas-relief, qui n'en a, pour ains
dire, pas, qu'il date d'un temps où l'on en tenait peu de compte, et où le
idées de compositions du même genre ont pu être un peu confondues. L
figure de Diane, dans tout son ensemble, est si différente de ce que pr
sentent les sculptures choragiques, que si on la trouvait isolée on douter
qu'elle ait pu appartenir à une de ces compositions imitées de l'ancien st
qu'elle ne retrace nullement. Sous ce rapport, peut-être, des bas-reliefs
ce genre, ainsi formés de pièces et de morceaux qui ne sont pas en harmon
par leur caractère, comme les figures de la Diane et de la Victoire, ne m
ritent-ils pas trop des discussions sérieuses; sans courir de grands risque
on pourrait y voir à peu près ce que l'on voudrait; et qui sait si souve
l'artiste ancien n'aurait pas autant de peine que nous à rendre compte de
qu'il a voulu faire? — Ces messieurs n'étant pas tous, et tant s'en faut, d
savans et des interprètes des choses sacrées, ils n'allaient pas toujours co
sulter les hiérophantes, les mythologues ou les prêtres pour se régler d'ap
leurs doctes conseils. Souvent ils faisaient à peu près ce qui leur passait
la tête, sans trop s'embarrasser de l'exactitude historique ou mythologiq
et ne le voit-on pas par Pausanias, qui, plus d'une fois, lorsqu'une inscr
tion ne vient pas à son aide, ne reconnaît pas bien à quel sujet il a affa

et hésite entre plusieurs explications qui lui paraissent admissibles aussi bien l'une que l'autre. Et s'il en était ainsi d'anciens ouvrages qui dataient d'époques où la sculpture, plus religieuse, était par cela même plus scrupuleuse, ce doit être encore bien autre chose lorsqu'il s'agit de monumens tels que la plupart des bas-reliefs qui nous sont parvenus, et qui ne remontent qu'à des temps où la religion et la sculpture n'étaient plus dans leur primitive pureté et se permettaient bien des écarts et des licences.

Quant à la Diane de notre bas-relief, j'ai pensé que par sa longue robe et sa grande torche elle avait des rapports avec l'Hécate d'Hésiode, ou qu'elle pouvait être représentée sous le caractère de cette déesse, qui du reste, selon les uns, est la même que Diane, et, selon d'autres, ne serait que sa sœur. M. Welcker rejette absolument mon Hécate, qui tout orphique selon lui, est à une énorme distance de Diane, la sœur d'Apollon. Mais ne fait-on pas dire ou penser à ces prétendus orphiques beaucoup plus qu'ils n'en pensaient, et n'a-t-on pas songé pour eux à bien des rêveries dont ils n'avaient guère l'idée; ne peut-on pas voir tout ce qu'on veut dans les poésies qui nous sont arrivées sous leur nom, et qui, de tant de siècles postérieurs à l'Orphée mythologique, ont dû subir bien des changemens et des altérations, en étant transmises, de siècle en siècle et dans différens pays, par la tradition? Je ne vois d'ailleurs pas, avec M. Welcker, la distance qu'il peut y avoir entre l'Hécate orphique, telle qu'elle nous est parvenue dans l'hymne orphique (*Hym.* 1, éd. d'Herm.), et Diane, que célèbre un autre de ces petits poëmes (*Hym.* 34). Les invocations qu'on leur adresse, la puissance qu'on leur attribue, les surnoms qu'on leur donne se ressemblent tellement dans presque toutes leurs parties, qu'il paraît assez que, sous deux noms, l'on honore la même divinité, dont on divise les attributions selon que l'on considère son pouvoir sur la terre, au ciel ou dans les enfers : ce sont comme les titres du même souverain qui varient suivant les contrées sous sa dépendance; roi dans un pays, il est prince ou duc de tel ou tel autre. Comment trouver de si grandes différences que le voudraient les orphiques de notre temps, et surtout dans des bas-reliefs de style archaïque d'imitation, entre deux divinités qu'on décore des mêmes épithètes, auxquelles on reconnaît le même pouvoir et qui ne diffèrent que par les noms. Ces deux hymnes orphiques (1) présentent Hécate et Artémis (Diane) sous le caractère de céleste et de terrestre; l'une et l'autre prennent soin des enfans,

(1) Voici les épithètes que ces deux hymnes très-courts (celui d'Hécate n'a que neuf vers, et celui d'Artémis (Diane) seize), donnent aux deux déesses, à chacune desquelles peut très-bien convenir, en partie, le reste des hymnes : Hécate est surnommée *Οὐρανίη*, *Χθόνιη*; Artémis, *Χθόνειη*; — Hécate, *Ἀγαλλομένη ἐλάφοισιν*; Artémis, *Ἀγροτέρη*, *Θηροκτόνος*, *Ἐλαφηβόλος*, *Φιλαγρότις*, *Κυνηγέτις*, *Τοξότις*, épithètes qui toutes retracent le goût des deux déesses pour la chasse. — Hécate, de même que Diane, est surnommée *Σκυλακῖτις*, qui aime les chiens; Hécate est *Οὐρεσιφοῖτις*; elle habite les montagnes; et Diane est appelée par le poëte *Δρυμονία*; elle se plaît dans le fourré des montagnes : *ἣ κατέχεις ὀρέων δρυμούς*. On donne à Hécate les titres de *Ταυροπόλος* et de *Νύμφη*, qui étaient aussi ceux de Diane. Hécate préside à la nuit, *νυκτερίη*, de même que Diane, *νυκτερόφοιτος* et *δᾳδοῦχος*. L'une et

aiment les chiens, la chasse, poursuivent les cerfs à travers les montagnes : Diane aussi bien qu'Hécate est la reine des nuits, et son attribut, comme *dadouque,* est une longue torche; elles ont aussi l'une et l'autre une clef qui les déclare maîtresses du ciel, de la terre et des enfers; et ainsi qu'Hécat Diane est la reine du monde. Il me semble donc que dans ce bas-relief qui, d'ailleurs, d'après ce fragment, différait beaucoup de style avec ceu du même genre, il est assez peu important de regarder, comme Hécate o comme Diane, cette divinité dadouque (porte torche), cet attribut apparte nant à l'une et à l'autre de ces déesses; de même que le chien, animal ché de toutes les deux : compagnon de Diane lorsque, déesse de la chass elle parcourait les monts et les forêts, et qui prenait part à ses cérémoni mystérieuses et funèbres, et qu'on lui sacrifiait lorsque, déesse des enfe elle était révérée sous le terrible titre d'*Hécate,* l'un des trois caractères cette triple divinité. Je croirais donc volontiers que, parmi les personna de notre bas-relief, Hécate ne serait pas plus déplacée que Diane, et q si l'on s'en rapporte aux hymnes orphiques, l'une de ces divinités n'est plus orphique que l'autre, et que les chants attribués au poëte de Thr les célèbrent également toutes deux. Quant au dieu qui accompagne Di ou Hécate, et dont il ne reste que les jambes et par derrière une par du manteau, je l'ai donné pour Bacchus; mais je n'y tiens pas le mo du monde. Ne peut-on pas d'ailleurs admettre que, par ses mystères et s solennités nocturnes, il pouvait très-bien être réuni à Hécate et recevoir av elle quelque prix de la Victoire? Mais si la déesse paraît ici sous le cara tère de Diane, la compagnie d'un dieu, fils comme elle de Jupiter, et même partageant avec elle les bois et les campagnes, lui conviendrait merveille, surtout si cette Diane était, comme serait disposé à le cro M. Welcker, Diane Hymnia, qui présidait aux chants et aux hymnes, et honneur de laquelle on célébrait en Laconie, et peut-être aussi en Arcad des jeux de chants nommés *καλλαοίδια*. Et sous le titre de *Melpom* Bacchus ne présidait-il pas aussi aux chants, et ne lui devait-on pas ce de la tragédie et de la comédie, et le dithyrambe. Si sur des vases pein entre autres sur un de Palerme, publié par M. Gerhard et cité par M. Welck Diane Hymnia paraît, avec Apollon et d'autres divinités, aux noces Bacchus, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que notre bas-relief présentât accompagnant Diane. Je sais bien qu'il n'est pas habituel de

et l'autre sont *Κλειδοῦχος, κλεισίη*; elles portent les clefs du monde, du reste, comme d'autres divinités à qui elles servaient d'emblèmes de leur pouvoir. De même que Diane Hécate est *Κουροτρόφος*, ou déesse nourrice, et reine du monde, *ἀπαιμάκετος βασίλεια Ἑκάτη*; *παμβασίλεια Ἄρτεμις*; et si Hécate est céleste, *Οὐρανίη*, Diane, sous le titre de *Πασιφαὴς*, brille sur tout l'univers et a les mêmes droits. Ces rapprochemens ne présentent-ils pas la même divinité sous deux dénominatio et ne peut-on pas les prendre l'une p l'autre, lorsque, dans un bas-relief ou monument antique, quelque access particulier ne les offrirait pas avec un caractères qui, dans l'une et l'autre hym peut désigner, d'une manière plus ciale, cette divinité par les attribut qui lui faisaient changer et de nom, rôle.

voir sur les bas-reliefs du genre du nôtre; mais ce n'est pas une raison pour qu'il n'y fût jamais, et d'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que ce monument-ci est très-différent de la plupart de ceux de la même classe, et que, dans l'imitation d'anciennes productions de la sculpture, on s'y est donné, pour le style, beaucoup plus de licences qu'on ne le voit ordinairement. Cette liberté a pu s'étendre jusqu'à la composition et y introduire une divinité qui n'a pas l'habitude de s'y montrer. Son costume même ne porterait-il pas à le croire? Ses jambes et ses cuisses sont nues et montrent que le corps l'était aussi. Cette divinité n'a pour tout vêtement qu'un grand manteau qui retombe en arrière et que, d'après la chute des plis, on dirait avoir été porté sur la gauche par la main du jeune dieu qui tenait peut-être une lyre. Rien n'empêche de la lui supposer; et l'on y reconnaîtrait alors Bacchus Melpomène qui mariait les sons de sa lyre à la mélodie de sa voix. Si ce monument, comme d'autres, avait été consacré par quelque chanteur pour des succès obtenus dans une solennité, il se pourrait que ce fût à l'occasion de quelque fête de Bacchus, et qu'on lui rendît hommage ainsi qu'à Diane Hymnia. La Victoire, versant pour récompense le breuvage sacré, serait ici tout aussi bien à sa place que dans les bas-reliefs, où c'est à Apollon que les vœux s'adressent pour les succès obtenus dans quelque pythie.

32, pl. 215, n° 217. — En rendant compte de la composition de ce grand bas-relief, j'ai exprimé le doute motivé que ce sujet ait été bien expliqué par Winckelmann et par Visconti. L'on peut peser les raisons qui m'ont conduit à ne pas adopter leur opinion, et ce que dit M. Welcker (*Corr. arch.*, t. V, p. 144) ne saurait me persuader de partager celle qu'il a émise et qui ne s'accorde nullement avec la mienne. Ce savant serait disposé à voir dans notre bas-relief l'union de Vénus avec Vulcain, à qui Junon l'amènerait. Mais on ne saurait, ce me semble, admettre que jamais on eût représenté cette déesse, la reine des dieux, d'une taille de beaucoup inférieure à celle de Vénus; ce n'eût pas été dans les convenances, et d'ailleurs le costume de cette femme n'est pas celui que l'on donne à Junon, et convient beaucoup mieux à une mortelle d'un âge déjà avancé, soit Hécube, soit quelque autre princesse troyenne. Il me paraîtrait donc positif que ce bas-relief n'offre pas d'autre divinité que Vénus. Voyez le bas-relief donné par Winckelmann (*Mon. inéd.*, n° 27), et par Millin (*Gal. myth.*, n° 168*, pl. XXXVIII), et dans lequel, sur la gauche, Vulcain épouse Vénus en présence de Junon : M. Welcker cite ce monument à l'appui de l'opinion qui ferait voir dans notre bas-relief l'union de Vulcain et de Vénus. Mais on y remarquera que Junon est placée, et sans autre intermédiaire, entre les deux époux qui se donnent la main, tandis que sur notre bas-relief un autre personnage, sans compter la petite statue, se trouverait mêlé, et l'on ne saurait pourquoi, à cette scène conjugale. Peut-on bien voir dans cette figure, avec M. Welcker, Pitho qui persuaderait à Vénus d'épouser Vulcain? Il faut aussi qu'il y ait quelque inexactitude dans la traduction de l'allemand; car on y dit que l'ouvrier laborieux (Vulcain) a la jeunesse derrière lui;

et le bas-relief ne présente personne derrière Vulcain. Peut-être M. Welcker a-t-il dit en allemand que la jeunesse de Vulcain était passée, derrière lui : qu'il était vieux. La Junon du bas-relief Albani s'occupe bien de ses fonctions de *Pronuba :* elle unit les deux époux, qui se rapprochent et se regardent; tandis que sur notre monument la prétendue Junon, ne pensant ni à l'un ni à l'autre, tourne ses regards d'un autre côté, tout aussi bien que Vénus, qui les dirigerait on ne sait où. Junon est, comme il convient, d'une taille plus élevée que les deux autres divinités. La nôtre, au contraire, ainsi que je l'ai déjà fait observer, serait, auprès de Vénus, ridiculement petite; et l'on ne saurait croire qu'un artiste ancien, même très ordinaire, se fût laissé aller à un pareil oubli des convenances, qui eût été presque irréligieux. Bien des productions de la sculpture antique offrent la taille des personnages en raison de leur dignité ou de leur rang social. Il est donc tout simple que la femme que je crois Hélène soit beaucoup plus petite que Vénus, et même que la femme qui semble âgée et peut être Hécube, et qui, femme de Priam et mère de tant de princes, était, comme reine et comme chef de famille, au-dessus de la maîtresse de son fils. On voit aussi dans le bas-relief Albani, ainsi que dans le nôtre des FORGES DE VULCAIN (n° 239, pl. 181), que ce dieu est vigoureux, dans la force de l'âge; qu'il se présente debout, lestement vêtu, les jambes nues, la tête haute, la barbe et les cheveux bouclés, à la déesse qui lui donne sa main, et il ne ressemble nullement au vieillard impotent, affaissé par les ans, accablé de vêtemens, à barbe longue et lâche, assis comme épuisé de fatigue, cacochyme et podagre, dont M. Welcker voudrait faire un Vulcain, et que je crois pouvoir regarder comme Anchise : l'un est bien le dieu des arts, l'actif, l'ardent Vulcain, forgeant avec ses ouvriers les armes des dieux et des héros dans ses ateliers de Lemnos; l'autre n'est qu'un vieillard infirme et chez qui rien ne donne l'idée de l'époux de Vénus.

M. Welcker a certainement été tout à fait induit en erreur par Zoëga, qui n'aura pas vu et examiné d'assez près notre bas-relief, ce qu'il avoue pour d'autres morceaux qu'il n'a vus que de loin, et il se sera trompé sur l'état de conservation de notre monument, que j'ai soumis à l'examen le plus scrupuleux, et que j'ai vu et revu d'aussi près que possible, et en nettoyant avec de l'eau les parties où il y a du plâtre et qui peuvent être douteuses au premier coup d'œil. Quoi qu'en puisse avoir écrit Zoëga, le bras droit de la femme, que je crois Hélène, ne manque pas, non plus que la tête; il y a des fractures; mais les morceaux antiques ont été rapprochés : il n'y a de moderne que le coude et un peu de l'épaule. Ce que cette femme tient, et qui est de forme ovoïde, surtout vu un peu en dessous, est antique, entier et n'a jamais été séparé de la main de la jeune femme et du corps de Vénus, à qui elle présente cet objet que je crois un œuf. Si, pour faire reconnaître, parmi les autres jeunes héros, les dioscures Castor et Pollux, frères d'Hélène, il suffisait aux artistes anciens de les coiffer d'un bonnet de forme ovoïde, qui rappelait leur origine et les œufs de Léda, on peut bien admettre que, pour ne pas laisser confondre Hélène avec une autre héroïne, on a pu, d'après le langage expressif et symbolique des ac-

cessoires, lui faire tenir un œuf, qui la caractérisait et rappelait sa naissance. Zoëga dit que la prétendue Vénus est entièrement moderne, sauf les jambes jusqu'au milieu des cuisses : je la déclare, au contraire, presque tout antique, sauf la tête jusqu'au menton, la main et le poignet gauches. Ce que l'on voit au haut de la cuisse gauche est une fracture et non une restauration; le bout des pieds est moderne.

Hélène, il est vrai, ainsi que le fait remarquer M. Welcker, se réunit à Ménélas; mais serait-ce une raison pour qu'elle ne se trouvât pas dans la scène de notre bas-relief? Rejoignit-elle, au moment du sac de Troie, son mari? N'y a-t-il pas eu des traditions différentes sur les événemens du siége et de la prise de cette ville? Et dans les premiers momens du désastre, Hélène ne peut-elle pas avoir imploré Vénus, cause de ses fautes et de ses malheurs? Malgré les assertions des notes manuscrites de Zoëga, citées par M. Welcker, il y a très-peu de retouches modernes à la tête et surtout au bonnet du prétendu Vulcain; c'est celui d'un vieillard, et le marbre en est sain en avant et en arrière du rebord. Le bras est moderne à partir de la draperie. M. Welcker pense que ce vieillard assis ne donne pas l'idée d'un émigrant, mais il réveille encore moins celle d'un dieu sur le point de recevoir pour épouse la plus belle des déesses. Et d'ailleurs Anchise, en admettant que l'on puisse, selon mon opinion, le voir dans ce vieillard, n'émigrait pas, on l'émigrait, si l'on peut s'exprimer ainsi, on le transportait; et on l'a placé là avec ses pénates en attendant le retour d'Énée et de ses compagnons; car il me semble que ce bas-relief faisait partie d'une composition plus étendue. Il est de travail romain et des temps inférieurs, et l'on a pu y suivre les idées de Virgile. La petite figure entre les mains du vieillard ne pose pas sur une petite colonne, comme le dit Zoëga, mais bien sur une base carrée avec une petite moulure, et elle est appuyée sur la cuisse du vieillard à laquelle elle tient, et la base est cachée par la cuisse gauche du vieillard; toute cette partie du bas-relief est très-évidée, ce que la situation élevée du bas-relief ne permet pas de voir d'en bas. Ce que l'on pourrait prendre pour un petit pilastre contre lequel serait appuyée la figurine, comme le sont les statues égyptiennes, n'en est pas un : c'est un pli de la partie du manteau qui recouvre le bras gauche de la femme âgée; ce pli a été fracturé dans le haut, un peu au-dessus de la tête de la figurine, ce qui, lui donnant l'aspect d'une espèce de pilier, a pu induire en erreur. La tête de la figurine est antique, mais rapportée; une partie du derrière de la chevelure et des tresses tient encore au cou; son bras gauche est moderne et la main presque tout antique; son bras droit est levé et antique. La femme drapée a la tête antique; elle a été rapportée; mais elle paraît être la sienne, qui avait été détachée et l'on ne saurait y voir Junon, que l'on n'eût pas représentée sans diadème sous le manteau qui lui sert de voile. Ce personnage regarde en dehors de la scène, et l'hypothèse de Junon, si l'on considère la taille et l'air effrayé, suppliant de cette femme, n'est pas admissible. Zoëga donne comme addition moderne tout l'édifice du fond sur notre droite : c'est inexact; la plus grande partie en est antique; les restaurations et les restitutions sont dans le haut du cintre de la

porte et sur notre droite; il n'y a rien qui puisse offrir l'idée d'un atelier, et c'est bien une porte de ville comme on en voit dans d'autres bas-reliefs. Ainsi ce ne serait pas *sans avoir fait la part des restaurations* que j'aurais essayé de fixer le sens de ce bas-relief et le sujet qu'il représente. Toutes ces considérations concourent, je crois, à maintenir l'explication que j'ai proposée de ce monument incomplet, et qui devait se prolonger sur la droite et peut-être des deux côtés. Ne pouvait-il pas faire partie de quelque composition dont la suite eût offert, d'après les idées des Romains sur leur origine, la prise de Troie, les événemens qui en furent le résultat; la fuite d'Énée, ses voyages, et la fondation de Lavinium, qui menait à celle de Rome. On eût vu d'abord Énée sauvé par Vénus, emportant avec Anchise les divinités de Troie. La composition eût été terminée par Romulus, fils de Mars, fondant Rome et plaçant son Capitole sous la protection du *Palladium* et des dieux qui s'étaient retirés de Troie; Vénus et Mars, grandes divinités des Romains, eussent dominé tout cet ensemble des origines romaines.

64, n° 772, pl. 122, 254. — M. Welcker avait bien raison, *Corr. arch.* t. V, p. 159, de ne pas regarder comme positive, ou hors de contestation, l'explication que le travail du bas-relief de ce sarcophage m'avait fait adopter de préférence à celle qui est la plus simple et la seule vraie. Je n'aurais pas dû hésiter entre Aristée, avec lequel cette figure de berger peut avoir des rapports, et le bon pasteur que certainement elle représente, et je rends aux premiers temps du christianisme un sarcophage que je lui avais enlevé pour le donner trop libéralement à l'antiquité profane. Au reste, cette figure du bon pasteur, avec le costume, l'attitude du nôtre, se retrouve sur une foule de monumens chrétiens en sculpture et en peinture. Les catacombes de Rome en étaient pleines; le seul ouvrage de Bottari, *Sculture e pitture sacre, etc.*, 3 vol. in-4°, en offre quarante et une. Les diverses représentations de ce personnage allégorique de l'Évangile ne présentent que peu de variété. L'on en rencontre cependant pour le costume, la pose, la disposition des bras et dans la manière dont il porte son mouton ou sa brebis. Quelquefois il n'en a qu'une près de lui, d'autres fois l'on en voit plusieurs; souvent il a sur les épaules une espèce de mantelet qui tombe jusqu'aux coudes; d'autres fois, comme le nôtre, il montre à nu la poitrine et le bras droit. Il porte assez fréquemment, suspendue à sa ceinture ou au bras, une flûte à sept tuyaux, celle des bergers, ce qui manque à notre bon pasteur. Quelques chaussures sont ouvertes et montent moins haut que celles de notre figure; d'autres n'en diffèrent presque pas. On voit qu'en général c'est toujours le même personnage avec de légères variantes; mais on voit aussi que tout ce que présente le bon pasteur convenait très bien à Aristée, le meilleur et le plus célèbre des bergers des temps héroïques de la Grèce. L'on sait que les premiers chrétiens, lorsque leur culte, en opposition avec celui de l'empire, ne jouissait pas de la liberté, l'exerçaient dans le silence et la retraite : évitant d'attirer les regards et de divulguer des mystères et des représentations qu'ils auraient craint d'exp—

à des profanations, ils les cachaient sous l'allégorie de symboles, dont le sens leur était connu, et qu'ils réservaient pour les adeptes. De là les représentations mystiques du poisson, de l'ascia, les monogrammes et d'autres signes que l'on trouve sur une foule de sarcophages. On n'y trouve pas la croix, ou si elle s'y découvre, elle est pour ainsi dire déguisée de manière à la rendre méconnaissable à d'autres yeux qu'à ceux qui avaient la clef de ce signe sacré. De là peut-être aussi ces cannelures ondulées si fréquentes sur les sarcophages chrétiens, et qu'on ne rencontrerait qu'avec peine sur des monumens positivement payens. Ces cannelures sinueuses, creuses, ont certainement beaucoup de ressemblance, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, avec les instrumens de bain, en bronze, si connus sous les noms de *strigiles*, de *stlengides*, de *xystrides*, de *xystra*, dont on se frottait et se purifiait au sortir du bain, et que nous voyons, sur les vases peints, portés avec le *lecythus*, vase pour l'huile parfumée, par les jeunes gens qui s'exerçaient dans les gymnases. Ces strigiles sur ces vases sont même des emblèmes des exercices et des jeux; ils auraient pu l'être de la propreté qu'on leur devait, et par extension, ou dans le sens allégorique, de la pureté de l'âme. Il se peut donc très-bien que ces cannelures en strigiles des sarcophages chrétiens n'y aient pas été employées comme de simples ornemens, et qu'on y ait attaché une signification précise. Ne pouvaient-elles pas indiquer que celui dont elles entouraient le dernier asile avait mené la vie active et militante des chrétiens, et qu'il avait conservé la pureté de l'âme? Les têtes de lion qui ornent notre sarcophage auraient pu de même être un emblème de la force et du courage dont on avait fait preuve dans l'exercice de sa croyance et de ses devoirs. D'après ces symboles et d'autres qui avaient un sens caché, et qui, par leur nature, n'étaient pas propres à exciter les soupçons et à provoquer la susceptibilité des payens, serait-il trop hasardé d'admettre que la figure du bon pasteur ait été tirée de quelque représentation de l'ancien Aristée, héros champêtre vénéré en tous lieux, et sous l'emblème duquel les chrétiens pouvaient cacher la parabole de leur bon pasteur, sans qu'il y eût rien qui pût alarmer leur conscience et la défiance de leurs adversaires? Ce symbole se serait ainsi perpétué, avec quelques variétés dans la manière de l'exprimer. Ce qui peut appuyer ces conjectures, c'est que le costume de ce personnage, dans les sculptures et les peintures, diffère beaucoup de celui d'autres figures du même temps qu'elles présentent, ce qui doit porter à croire qu'il a été copié d'après quelque ouvrage plus ancien. Des changemens se seront peu à peu introduits dans le costume de ces copies; mais il est bien à présumer que celles où il s'est conservé le plus pur, comme dans notre bas-relief, sont les plus anciennes et les plus rapprochées de quelque original célèbre.

102, n° 60. — Une inadvertence très-forte m'a mis dans la dure nécessité de redonner en entier la feuille 24, de la page 369 à 384. Voici ce qui m'est arrivé : l'inscription de Silvain, SILVANO SACRUM, est sur un autel très-simple, sans ornement, terminé dans le haut par une petite corniche, et dans le bas par une moulure et une plinthe. Sur cet autel est placée la

jolie petite urne cinéraire consacrée à la mémoire de FLAVIA SABINA : D. M. FLAVIAE SABINAE. En écrivant, chez moi, sur ces deux monumens, d'après mes planches, je les ai confondus, et j'ai attribué à l'urne élégamment décorée de bas-reliefs l'inscription de l'autel de Silvain. Les ornemens, les masques, les pommes de pin, offraient très-facilement des allusions à ce dieu champêtre; et une fois la méprise faite, il était très-simple de les lui attribuer, sans que les explications eussent rien de forcé : c'est ce que je fis; et ce n'est que bien longtemps après, en terminant mon second volume et en examinant les planches des bas-reliefs et des inscriptions, que je m'aperçois de ma bévue et que je la répare, en mettant à leur vraie place et les inscriptions, et les bas-reliefs. Séparant (102) de l'urne cinéraire l'inscription de Silvain, qui n'y a nul rapport, je l'ai replacée, p. 377, à la suite de l'article de ce dieu champêtre, 93, n° 453, où il aurait toujours dû se trouver.

47, n° 656 *bis,* pl. 119; *Corr. arch.,* p. 159. — D'après une note de Zoëga sur ce bas-relief, qu'il croit Achille à Scyros, et où Visconti reconnaît Apollon et des Muses, M. Welcker fait observer, avec le savant archéologue danois, qu'il faisait partie du grand sarcophage sur lequel étaient représentés ACHILLE ET AGAMEMNON, 239, n° 177, pl. 111; LA RANÇON D'HECTOR, 243, n° 206, pl. 111, et ACHILLE S'ARMANT, 2111, n° 684, pl. 112; et au fait notre bas-relief, exactement de la même grandeur que le dernier, devait lui servir de pendant sur une des faces latérales du monument funèbre. Mais serait-ce bien une preuve sans réplique qu'on y doive aussi retrouver Achille. Il est certain qu'il paraîtrait y avoir quelque probabilité. Je ne crois pas cependant qu'elle soit assez forte pour détruire ce que j'ai discuté contre l'opinion qui voudrait établir que le fils de Thétis est représenté au milieu des filles de Lycomède. Je ne parlerai plus de la coiffure du héros qui devrait être longue; je renonce à cet argument qui devient tout à fait nul, puisque, dans les trois autres bas-reliefs, Achille a la chevelure courte, et que le sculpteur romain n'a pas tenu compte, sur ce point, des anciennes traditions des Grecs. Je ferai cependant observer que si le personnage du bas-relief en litige était Achille, on aurait lieu de trouver singulier de lui voir une coiffure entièrement différente de celle qu'il porte dans les bas-reliefs 239, 296, où il a les cheveux courts et bouclés, tandis que, dans la composition 47, ils se divisent sur le front et passent en longues mèches ondulées derrière les oreilles. Cette manière d'ajuster les cheveux n'est certainement pas celle du héros thessalien, et c'est bien la coiffure que l'on voit presque toujours à Apollon. Qu'on examine d'ailleurs le caractère de la tête et la musculature de l'Achille de deux des bas-reliefs qui le présentent d'une manière incontestable, et qu'on les compare avec les mêmes parties du quatrième, et on y découvrira facilement une grande différence. Il règne dans les premières une force, une énergie, un caractère tout autres que dans le bas-relief en discussion, où l'attitude de la tête et du corps ont beaucoup plus de laisser aller et de moelleux. Les traits du visage de ce prétendu Achille ne res-

blent nullement à ceux du véritable héros, et il n'y avait nulle raison nettre sur le même monument des différences aussi notables. Il me ,ît donc à présent aussi difficile, si ce n'est aussi impossible qu'autrefois, mettre qu'on ait voulu représenter ici Achille, et surtout au milieu filles de Lycomède. Si je pouvais reconnaître ce héros, je serais plus é à le voir, ce que cependant je suis loin de croire, au milieu de ses resses, se livrant au plaisir de la musique en présence d'une femme ·, et, oubliant la gloire, ne faisant nulle attention au son belliqueux de ·ompette qui rétentit près de lui. Il se livrerait à la mollesse et aurait té sa chevelure comme celle du dieu de la musique. Mais cette expli- ›n, préférable peut-être à celle de l'Achille à Scyros, ne me satisfait ement : je donne cette conjecture pour ce qu'elle vaut; et je serais plus osé à voir avec Visconti, dans ce bas-relief, Apollon et des Muses. s, d'une manière ou d'une autre, on ne sait que faire de ce petit chien est à côté du principal personnage, et il ne convient pas mieux à ıille qu'à Apollon : il peut, ainsi que la femme âgée ou la nourrice, r à quelque particularité que l'on ignore et avoir eu quelque rapport c celui qui avait consacré ce sarcophage. Il est fâcheux, au reste, que monument ne nous soit pas parvenu tel qu'il a été découvert. Bien que ga dise que ce bas-relief faisait partie d'un grand sarcophage, et que ses dimensions actuelles il ait pu y convenir, cependant il aurait été ı de savoir si ce monument avait été taillé dans un bloc, ou si ses tre faces avaient été formées par quatre dalles de marbre. Car il se rrait alors que ce côté, dont le dessin, le caractère et l'exécution dif- nt beaucoup de ce que présentent les trois autres, eût été tiré d'un e monument, et qu'on l'eût ajusté à ce sarcophage pour le compléter. qui porterait à le faire soupçonner, c'est qu'il manque certainement que chose à la composition sur la partie droite, et que l'on ne sau- se rendre bien compte de ce qui y existe et qui, étant incomplet, ne corde pas avec le reste. Il me paraîtrait aussi que le marbre des petits reliefs n'est pas de la même qualité que celui des deux grands, ce qu'il t guère possible de vérifier par l'impossibilité de rapprocher l'un de re ces bas-reliefs, et d'en établir une comparaison scrupuleuse. De que façon enfin que l'on considère notre bas-relief, il me semble qu'il ı a plus d'une de l'interpréter, et qu'il n'en est peut-être pas qui se prête ne explication positive et satisfaisante. Qu'un autre s'en charge et s'en avec plus de succès; je lui abandonne tout ce que j'ai cru pouvoir en ·.

7-78, p. 151; *Corr. arch.*, p. 151. — Il m'est impossible d'être de l'avis de Welcker, qui, au sujet de Visconti, dit que, « malgré sa sagacité et son udition, ses explications ne sont, en général, à suivre qu'avec précau- n et après examen; mais qu'il faut leur accorder encore moins d'im- tance, lorsque cet archéologue, se confiant en l'autorité qu'il avait ob- ue auprès de ses contemporains, et peut-être pour la conserver in- te, persista dans des opinions qui, avec raison, lui avaient été contes-

« tées; » et d'abord qui peut bien, de haute lice, décider, et sans appel, qu
les opinions de Visconti avaient été contestées avec raison? Il n'y ava
peut-être que bien peu de champions, s'il y en avait, qui sur le terrain d
l'archéologie pussent lutter contre lui avec avantage. Il me semble qu
Visconti était trop fort pour se laisser aller à de telles petitesses que cell
que l'on suppose; il avait trop souvent raison pour craindre de reconnaît
quelquefois qu'il avait eu tort. L'on trouve souvent dans ses ouvrages de c
aveux, où il revient sur des opinions qu'il avait émises et qu'il recti
N'avait-il pas aussi une trop haute estime pour la sagacité et le savoir
Zoéga, qu'il cite sans cesse avec le plus grand éloge, pour ne pas redres
d'après les observations de ce profond antiquaire, les explication dont
lui aurait prouvé le défaut. Mais les contester, ce n'était pas en prouv
les erreurs; que la cause fût plaidée, et avec grand talent, ce n'éta
pas une raison pour que les argumens dussent convaincre un juge aus
éclairé que Visconti, et qui même, juge et partie dans sa propre caus
aurait eu, je crois, assez d'impartialité et d'équité pour décider contre lu
même s'il y avait eu lieu. Et malgré tous les argumens mis en avant pa
M. Welcker, argumens que certes n'ignorait pas Visconti, et dont il ava
sans doute pesé la valeur, je ne puis croire qu'il se fût refusé à admettre l
jeunes hiérodules de Zoéga, au lieu des jeunes filles spartiates qu'il voya
sur notre autel, si les motifs employés par le savant Danois en faveur de s
opinions lui eussent paru assez forts pour l'engager à renoncer à la sienn
Ces opinions d'ailleurs sont-elles si opposées l'une à l'autre qu'elles n
puissent pas, en quelque sorte, s'accorder? Il me semble que pour les y am
ner il ne s'agit que de s'entendre sur la signification des mots: car enfin qu
taient ces hiérodules, dont le nom fort agréable est d'un bon effet da
une description archéologique, parce qu'il a du nouveau, et qu'il a bes
d'explications auprès de bien des personnes? L'on est d'autant plus autor
à regarder ce mot comme nouveau, ou du moins comme très-peu emplo
par les anciens, qu'on ne le trouve ni dans Hésychius, Suidas, ni dans
grand étymologiste, ni même dans Pollux et Athénée, qui entrent dans t
de détails sur ce qui a rapport aux temples et au culte, et chez lesquels
trouve les hiéropoïes, les hiérocéryces, les hiéromnémons et d'autres
même genre. Ainsi l'on ne saurait guère reprocher à quelque antiquaire
n'avoir pas employé un mot dont, à ce qu'il paraît, ne se sont servis
rarement les anciens, et que ne connaissaient guère les modernes, av
que Zoéga ait eu l'idée de le produire. Et certes il s'est bien présenté
il amène avec lui, d'après les figures de bas-reliefs auxquelles Zoéga
pouvoir l'appliquer, des idées d'élégance et de grâce. Mais malgré le
agréable dont leur titre frappe l'oreille, ces hiérodules des deux sexes n
taient tout simplement que des serviteurs et des servantes sacrés, souv
des esclaves appartenant à des divinités, à des lieux sacrés, ou attach
leur service et à leurs fêtes. Vénus avait en foule à Corinthe de ces
claves sacrés; d'autres divinités en possédaient de même dans le personne
leurs temples. Toutes les personnes de classes inférieures qui desservaient
temples n'en étaient-elles pas les hiérodules, sans que pour cela on leur

donnât le nom. Si des fêtes, des danses étaient célébrées par de jeunes filles spartiates, en honneur de Diane, en mémoire de la victoire remportée à Thyrée, n'est-il pas assez à présumer que ce n'étaient pas toutes les jeunes filles spartiates, les premières venues, qui exécutaient ces danses sacrées et triomphales? Et qui empêcherait d'admettre qu'on faisait paraître, pour embellir ces solennités, de jeunes filles attachées au service de la déesse, et que l'on avait formées à des chants et à des danses régulières, et en harmonie avec le reste de la fête? C'étaient bien alors des espèces d'hiérodules ou de servantes sacrées de Diane. Il n'y en avait pas exclusivement pour le service de Vénus, telles que celles du mont Éryx en Sicile, et celles de Corinthe, où, au nombre de plus de mille, selon Strabon, elles attiraient les étrangers, se prostituaient et les ruinaient en l'honneur de leur déesse, au culte de laquelle les vouaient, pour acquitter des vœux, les hommes et les femmes riches de Corinthe.

On trouve à Akilisène en Arménie de ces hiérodules consacrées au culte d'Anaïtis, divinité incertaine qui peut bien aussi avoir été Vénus sous un nom venu des langues d'Orient. Ces hiérodules étaient les jeunes filles les plus belles du pays et des familles les plus distinguées; elles se livraient aux étrangers, mais ce n'était pas au hasard; elles choisissaient parmi ceux qui étaient d'une naissance égale à la leur. Ces amours de passage ne les empêchaient pas de se marier très-bien : on tenait même à honneur d'épouser ces hiérodules qui s'étaient fait remarquer par leur beauté, leurs grâces et le zèle qu'elles avaient déployé pour le service de la déesse. Mais Apollon avait aussi dans son temple de Delphes des hiérodules des deux sexes, et il devait en être de même de Diane et d'autres divinités. A Comane en Cappadoce, la déesse Ényo ou Mâ, peut-être la même qu'Anaïtis, qu'on croit être la Diane Taurique, dont le culte avait été apporté par Oreste, avait, du temps de Strabon, plus de six mille hiérodules des deux sexes attachés à son magnifique temple, qui jouissait d'un immense revenu, et dont le pontife était le premier après le roi. Diane avait aussi sous le surnom de *Perasia,* ou plutôt de *Persea,* des hiérodules dans son temple de Castabala en Cappadoce. Il paraîtrait, d'après Strabon, que c'était encore la même divinité que l'Anaïtis des Arméniens. Au reste, à l'exception de ce que l'on sait des mœurs faciles de la plupart des hiérodules, qui n'étaient autres que des courtisanes, on ne connaît rien de particulier sur ces ministres des temples. Strabon, l'écrivain qui en parle le plus, ne nous apprend rien ni sur les cérémonies dont elles étaient chargées, ni sur le costume qui les distinguait, et qui, du reste, pouvait varier selon les divinités et les localités. Ainsi l'on a le champ libre à cet égard, et l'on n'a pas de données assez positives pour assurer que telles ou telles figures que présentent des bas-reliefs sont des hiérodules, ou pour nier qu'elles puissent appartenir à cette classe, qui était aussi étendue qu'il y avait de divinités, de localités et d'esclaves qu'on leur consacrait. Ce sont de ces choses que savait Visconti, aussi bien et peut-être mieux que personne; et si, dans l'explication du bas-relief de notre joli monument, il n'a pas adopté pour ses jeunes danseuses la qualification d'*hiérodules,* même après la disserta-

tion de Zoéga, il faut qu'il ait eu de bonnes raisons pour s'en tenir à l désignation de *jeunes filles spartiates dansant aux fêtes de Diane*, à Thyré ou pour la victoire de Thyrée. C'était cette victoire, dont on lui rendait d actions de grâces, qui me l'avait fait désigner par le nom de *Diane Th réatique*, dont ne parlent pas, il est vrai, les auteurs anciens. Mais parlent de la victoire remportée à Thyrée et de la reconnaissance qu'on témoignait à Diane. Ainsi, ce me semble, il n'y aurait rien de si extra dinaire à appeler Thyréatique ou Thyréate cette déesse, ne fût-ce q pour désigner l'endroit où on lui décernait ces honneurs d'une mani toute particulière, et rappeler la victoire qui les lui avait mérités. D' autre côté, si j'ai indiqué par l'épithète de *choragique* une figure de J non, il n'y a pas tant à se récrier, bien que ce titre ou cette dénominati ne date pas de l'antiquité; je ne l'ai employée que pour indiquer que ce Junon était dans le style des monumens qu'avec Visconti je me suis perm d'appeler choragiques. Qu'ils le soient ou qu'ils ne le soient pas, peu im porte, et cette épithète n'en réveillera pas moins l'idée que l'on peut faire du style de figures ressemblant à celles des monumens *prétendi choragiques*. Quant à la désignation donnée par Visconti à notre ba relief, je croirais pouvoir la défendre beaucoup plus facilement que m Junon Choragique. Athénée, l. xv, p. 674 *a*, dit que Sosibius de Lacon rapportait dans son ouvrage sur les sacrifices des Lacédémoniens qu'ils s couronnaient de roseaux dans les fêtes des promachies, et que cette cou ronne se nommait *stelengis* ou *stlengis*. Athénée, p. 678, dit encore qu les Lacédémoniens appelaient thyréatiques certaines couronnes en feuill de palmier, nommées *psilinæ*, que les chefs des chœurs portaient e mémoire de la victoire de Thyrée sur les Argiens. Des chœurs de jeun gens nus parcouraient les rues en dansant et en chantant les hymnes Thaletas de Crète et d'Alcman, ou les Pæans de Dionysodote. Il n'est p dit qu'il n'y eût que des chœurs de jeunes hommes dans ces *gymnopodies*, il est bien à présumer qu'aux fêtes de Thyrée, de même que dans d'autr solennités spartiates, il y avait des chœurs et des danses de jeunes fille et l'on peut croire que les couronnes dont elles paraient leurs têtes étaie du même genre que celles des chefs de chœurs. Il n'y en a certaineme pas qui donnent plus l'idée des *psilinæ* ou des couronnes de palmier Sosibius que celles dont sont ornées nos danseuses. Si elles étaient en seau, elles produiraient le même effet, et on pourrait les attribuer aux hi rodules de Vénus adorée à Samos, dans un lieu renommé pour les rosea Mais si l'on choisit entre deux probabilités, on avouera que l'on doit ê aussi porté à voir, dans notre bas-relief, de jeunes filles, ou si l'on veut hiérodules spartiates célébrant des danses à l'honneur de Diane de Thyr que tout simplement des hiérodules quelconques, venant l'on ne sait d' et dansant à l'honneur de Vénus; sujet vague et d'un petit intérêt aup de celui qu'en peut offrir un qui se rattache, d'une manière brillante l'histoire d'un peuple aussi célèbre que les Spartiates. Ainsi, bien l de me rendre à l'opinion qui contredit l'explication de Visconti pour fa adopter, comme plus ingénieuse, celle de Zoéga, je pense que ce qu'a di

ce sujet, malheureusement en trop peu de lignes, notre grand antiquaire, est marqué au coin de la plus grande sagacité, et que lors même que son opinion ne serait pas rigoureusement prouvée, elle mériterait d'être adoptée comme pouvant être très-suffisamment établie, et offrant une preuve du talent de Visconti à trouver, parmi plusieurs explications plausibles d'un sujet, celle qui présente le plus d'intérêt et de probabilité. Quant à ces mêmes figures élégantes de jeunes filles dansant, ou posant à peine sur l'extrémité de leurs pieds et élevant les bras avec grâce, que l'on trouve sur des cuirasses ornant des trophées ou qui servent de décoration à des frises, rien n'oblige à croire que ce sont de jeunes Spartiates dansant à Thyrée aux fêtes de Diane. Il est même plus que probable qu'en employant, comme ornement, ce joli motif on ne songeait ni aux filles spartiates, ni à Diane, qui n'avait rien à faire sur des armes et autour de trophées. Mais il se peut très-bien que le premier modèle de ces grâcieuses compositions ait été fait en honneur de Diane et en mémoire de la victoire de Thyrée, et qu'ayant réussi on l'ait ensuite employé, et qu'il ait, avec des variations, servi de type pour tous autres sujets. Sur d'autres bas-reliefs elles peuvent, comme hiérodules de Corinthe, ou d'autres endroits, danser couronnées de roseaux dans les fêtes de Vénus, et rappeler les courtisanes qui, lors de la guerre des Perses, offrirent aux dieux leurs vœux et leurs richesses pour le salut de la Grèce. Le même type de figures à pu s'offrir dans plus d'une circonstance : les Grecs ne craignaient pas de se répéter ou même de répéter les autres. On sait que lorsqu'un type plaisait aux sculpteurs anciens, ils ne faisaient nulle difficulté de le reproduire, et, pour ainsi dire, de se l'approprier en l'adaptant à leurs compositions. Il me paraîtrait, au reste, que la forme dorique de l'autel que décorent nos bas-reliefs, et qui se rétrécit par le haut, pourrait induire à présumer qu'il est spartiate, quoique je ne donne ceci que comme une conjecture un peu hasardée, mais qui cependant n'est peut-être pas à rejeter. Que nos danseuses ou nos hiérodules, comme l'on voudra, n'aient pas la robe fendue sur le côté comme le *schistos* spartiate, qui découvrait en partie les cuisses, serait-ce une preuve que ce ne sont pas de jeunes filles spartiates? leur tunique courte et légère, dans le style dorien, ne les couvre pas assez pour qu'on ne puisse pas leur attribuer avec raison l'épithète de *phainomérides*, ou qui montrent les cuisses. Qui sait d'ailleurs si aux fêtes de Thyrée, en honneur de la chaste Diane, les jeunes filles, ou dévouées à son service, ou qui ne l'étaient que pour sa solennité, n'usaient pas d'un costume plus modeste qu'à Sparte, où, dans les danses, elles se présentaient beaucoup moins vêtues pour animer, par leur beauté, le courage des jeunes gens, et peut-être pour exciter leur amour? Le tympanon qu'agite une de ces jeunes filles déciderait-il sans appel que c'est une bacchante? et de ce que ce bruyant instrument anime les danses bachiques et qu'il est ordinairement entre les mains des bacchantes, est-ce une preuve irréfragable qu'il indique toujours, et qu'il ne peut indiquer qu'une bacchante? Dans les peintures d'Herculanum, n'en voyez-vous pas agités par de jeunes filles qui peuvent n'être que de simples danseuses? Celle-ci ne pourrait-elle pas tout aussi bien être une musicienne, une *tympanistria*, qui

règle la danse et s'y joint au bruit de son tympanon? Si, en la res
on a ceint sa tête d'une couronne semblable à celle de ses jeunes com
probablement on a eu raison, et il est fort à croire que dans cette
trois jeunes filles étaient parées des mêmes couronnes consacrées à
lennités. Ces parures rappellent tout autant des feuilles détachées d
que des feuilles de roseau. Séparées de leurs masses, elles se ress
tellement dans la nature qne l'on ne peut guère prétendre de les di
dans un bas-relief, où ces accessoires sont assez lâchés, et on se has
beaucoup à décider d'une manière positive et en botaniste entre le
et le roseau (1). Il nous paraît donc qu'en toute sécurité l'on peu
Visconti, qui plus d'une fois, après les remarques de Zoéga, a
dité sur ce sujet, et avec M. C. O. Müller, dans ses Doriens, con
nos bas-reliefs le titre de JEUNES FILLES SPARTIATES, OU HIÉRODULI
SANT À THYRÉE AUX FÊTES DE DIANE.

Corr. arch., p. 159, v. 5. — M. Welcker dit un mot sur le *Cr*
Médicis; mais c'est, sans aucun doute, une faute d'impression; ca
perbe cratère faisait un des plus beaux ornemens de la collection B
Le savant archéologue désirerait que dans ma planche de ce ma
bas-relief, ainsi que pour d'autres compositions représentées sur de

(1) J'ai dessiné séparément celle de ces couronnes qui est le mieux conservée; car elles sont extrémement frustes et placées dans l'ombre au musée. C'est avec peine que l'on peut en distinguer la masse, et l'on en perd tout à fait les détails. Aussi ai-je été obligé de les faire mouler pour pouvoir m'en rendre mieux compte, et encore y a-t-il bien des parties qui échappent à l'examen le plus scrupuleux. Cependant en ayant recours à l'une pour restituer ce qui manque à l'autre, on finit par en retrouver assez bien l'ensemble et même les détails. On voit que les feuilles sont fixées deux à deux sur une bandelette qui ceint la tête au-dessus de la touffe de cheveux onduleuse qui, du front, va passer audessus de l'oreille. Ces feuilles, en se séparant à partir de leur pied et en se croisant, produisent absolument l'effet d'une corbeille de feuilles effilées qui ne serait pas terminée par le haut, et l'on ne représenterait guère autrement celle que portent sur leur tête les Canéphores. Ce croisement des feuilles n'est pas dû à celles qui paraissaient de l'autre côté de la tête; car on les voit très-bien sortir deux à deux de la bandelette; et la couronne n'est représentée que d'un côté de la tête
géométralement. Ainsi, bien qu
ronne que l'on a donnée à la
danseuse en la restaurant en I
grossièrement faite, et que les fe
se croisant, ne passent pas l'une su
cependant dans l'effet général elle
juste, et elle n'a nul tort d'offrir
de corbeille. J'ai rapproché de n
ronne deux de celles que, dans
reliefs Albani (Zoéga, v. 1, pl.
XXI), portent de jeunes filles qui
les nôtres la plus grande ressemb
qui sont de même ou des dans
crées, ou des Hiérodules. On verr
couronnes sont très-différentes d
à l'une des deux chaque feuille s
pliée et faire l'office de deux. Le
de perles allongées sur lesqu
feuilles sont fixées représentent
ment ces bandelettes de lain
blanche et pourpre, et serrées de
en distance de manière à produi
renflant, des espèces d'olives, e
bas-reliefs ou les statues offrent
aux angles des autels, sur la
prêtres ou parant celle des victim

et qu'elles enveloppent, on eût disposé le dessin tel qu'il a dû être conçu, et que les divers personnages occupassent, lorsqu'il est développé, la place qui leur était probablement assignée, et à laquelle ils avaient droit. Il est certain que ce serait mieux, et que l'on exposerait avec plus de clarté et de vérité la pensée de l'auteur du bas-relief; mais il faut aussi que cela se puisse, et il arrive souvent que ce n'est pas praticable et que la disposition des planches d'un ouvrage s'y oppose. M. Welcker pense dans ce cas-ci que Bacchus, appuyé sur Ariane, étant le principal personnage, ou, comme il l'appelle, le *protagoniste* de cette scène, aurait dû, sur la planche, être placé au milieu de la composition, dont les personnages se seraient, de chaque côté, distribués en nombre égal autour de leur dieu et de son épouse qui président à leurs jeux; et au fait ce pourraient être des jeux, et ici peut-être, ainsi que sur d'autres bas-reliefs, la composition et la disposition eussent été prises ou empruntées de quelque représentation scénique. Cependant cette manière ou ce besoin qu'on leur supposerait d'avoir sans cesse recours aux actions théâtrales, et de les prendre pour types, ne semblerait-il pas trop une sorte d'accusation contre les artistes : ce serait presque leur reprocher de manquer d'idées qui leur fussent propres, tandis qu'il est à présumer qu'ils ont pu en inspirer aux auteurs scéniques tout aussi bien qu'en recevoir d'eux et se mettre à leur suite. On flatterait peu nos sculpteurs et l'on ferait d'eux un mince éloge, si l'on réduisait leur talent, pour la disposition de leurs sujets, à l'imitation des ballets de l'Opéra. Rien n'oblige à limiter ainsi le génie des artistes grecs, et on doit leur supposer et leur laisser plus de liberté, lorsque la religion, pour décorer ses temples ou ses tombeaux, ne demandait pas à la sculpture d'offrir, dans ses compositions, la symétrie et la marche des cérémonies et des fêtes, comme les présentent les bas-reliefs des panathénées du Parthénon, ou lorsque le peintre et le sculpteur n'étaient pas appelés à conserver, par leurs ouvrages, ainsi que le témoignent des peintures antiques, la disposition de scènes dramatiques. On peut croire que c'était ordinairement leur imagination qui faisait les frais de l'ajustement des sujets qu'ils avaient à rendre, et qu'ils n'en prenaient pas les modèles sur la scène lyrique ou sur celle de la comédie. Les récits variés et brillans de l'histoire des dieux et des héros réchauffaient assez le génie des artistes, de même que celui des poëtes, pour leur offrir, avec toute l'activité et la vérité de la vie, les sujets ou rians, ou terribles, qu'ils avaient à représenter. A leur gré apparaissait toute la troupe céleste et héroïque, qui offrait à leur esprit ces beaux modèles qu'eussent vainement autour d'eux cherché leurs regards, et dont ils nous ont laissé les images. Le sculpteur d'un chef-d'œuvre tel que le bas-relief du cratère Borghèse n'avait certes nul besoin de recourir à la scène comique ou satyrique pour disposer cette belle bacchanale et lui donner la vie; il la voyait comme si, favori de Bacchus et ami de Silène, il se fût, aux temps des dieux, joint à la troupe animée des faunes et des bacchantes. Mais ce n'est pas tout à fait ce dont il s'agit ici, et il ne devait être question que de la disposition du dessin sur la planche. M. Welcker trouve que Bacchus aurait dû être placé au milieu de la composition. En examinant les divers

groupes, on voit que cela ne se peut pas, et que pour mettre un nomb égal de personnages des deux côtés du groupe que ce dieu forme av Ariane, il eût fallu diviser celui qui est à la droite du spectateur, ce qui saurait avoir lieu; par le rapport des uns avec les autres, ils ne peuvent ê séparés; si l'on veut y regarder de près, on s'en assurera facilement. Il est de même de la bacchante à droite de Bacchus; elle lui tourne le d et, en supposant cette bande circulaire développée, on voit que cette d seuse devait se trouver à l'autre extrémité du bas-relief. Ainsi, loin de p ser que le groupe de Bacchus et d'Ariane dût occuper le milieu de la co position, je serais tenté de croire tout le contraire : si j'avais pu ne fa qu'une seule bande en déroulant le bas-relief, j'aurais cru devoir le co mencer à notre gauche par Bacchus, qui, s'appuyant sur Ariane, au présidé à la bruyante joie et aux danses animées de ce thiase folâtre. donc il est hors de doute qu'en développant des bas-reliefs qui entour un monument circulaire, on doit avoir égard, ainsi que le désire av toute raison, M. Welcker, et comme on l'aurait dû faire pour le n° 14 pl. 139, à la place que doit occuper le principal personnage, il n'est pe être pas moins juste aussi de reconnaître que ce ne pouvait pas avoir li dans le bas-relief du beau vase Borghèse.

Je crois toujours aussi, avec Visconti, que l'un des faunes, d'après s geste, se plaint des rigueurs d'une vive et charmante bacchante qu cherche à retenir par son écharpe. M. Welcker regarde ce mouveme comme faisant partie de la danse, et il ajoute qu'on le retrouve dans l danses populaires d'une certaine gravité. Rien de plus vrai, et quel voy geur ne l'a vu se présenter sans cesse dans la tarentelle des Napolitains, saltarelle de Rome, les fandangos et les boleros des Espagnols, ces dan si expressives et si dramatiques. Mais ceci est tout à fait en faveur Visconti : ces danses offrent les divers caractères de l'amour, ses es rances, ses craintes, ses menaces, ses chagrins et ses plaisirs; les am s'éloignent, se rapprochent, s'enlacent ou se repoussent, se plaignent s'apaisent. Et n'est-ce pas aux phases variées et véritables de l'amour, que ce faune les exprime dans les élans de sa passion, que la danse e prunte, pour charmer sur la scène par le prestige de l'illusion, ses fein joies et ses feintes douleurs? Il en peut être de même de notre saty et, en supposant que la danse de nos bacchans soit régulière, et que ne soit pas seulement de la gaieté et de l'ivresse au son des instrume l'on peut dire que ce jeune satyre se plaint de la rigueur de sa b chante. Mais est-il certain que cette orgie, quoiqu'elle ne soit pas effrén présente une danse régulière, et ne peut-on pas aussi bien croire c'est tout simplement une scène bachique, et qu'il n'y a là d'autre da que celle qu'inspirent le vin et le plaisir? L'état de Silène et la dispos des personnages pourraient, d'une manière ou d'une autre, faire pen vers cette opinion. Au reste, l'expression de Visconti n'en serait pas m juste. Je ne sais s'il le serait autant de trouver un caractère *apollin* à la fête de notre bas-relief, parce que deux des bacchantes tienn

une lyre; si elle était propre à Apollon, elle n'était pas exclue des fêtes de Bacchus. On sait que parmi ses titres il se glorifiait de celui de Melpomène, chanteur, qu'on lui donnait surtout à Acharne, dême de l'attique. Ce titre lui venait, selon Pausanias, de la même cause qu'à Apollon celui de Musagète. Notre bas-relief de la pl. 139, qui présente une danse que, par la même raison que pour celui du cratère Borghèse, je n'ai pas pu disposer comme il eût convenu, offre un grave personnage tenant une lyre. J'ai cru y voir un Apollon Citharède dirigeant au son de sa lyre la danse de faunes et de bacchans; ainsi le dut-on souvent voir au milieu des habitans des campagnes, lorsqu'il était exilé chez Admète. Ce fut un heureux temps pour ces contrées, et il y animait les fêtes par les accords de sa lyre. Il est dans le costume grave, la robe longue ou l'orthostade, qu'il revêt comme Apollon Musagète guidant le chœur des Muses. Mais dans notre bas-relief (141, nº 290), qui orne le tour d'un curieux putéal, ne pourrait-on pas reconnaître un Bacchus Melpomène qui, ainsi que le dit Pausanias (*Att.* 1, 2, 4; 31, 4), avait des rapports avec Apollon Musagète? Ce pouvait être et par ses fonctions et par son costume : il aurait porté dans ses fêtes graves celui qui distingue son frère Apollon à la tête des Muses. Ces chastes déesses, qui étaient bien aussi ses sœurs, pouvaient se mêler à ses danses lorsqu'elles ne dégénéraient pas en orgie. Le costume sévère de nos trois danseuses, entièrement enveloppées de leur ample robe et de leur manteau; la dignité de leurs attitudes et de leur danse, qui ne paraît qu'une marche cadencée par le son de la lyre et de la flûte; l'absence des cymbales, des crotales, des tympanons; leur coiffure simple et en ordre, tout concourrait à les faire regarder comme des Muses encore mieux que comme des Bacchantes.

Corr. arch., etc., p. 162. — M. Welcker trouve que l'on a eu tort d'omettre, dans mes gravures, un fragment de bas-relief d'une certaine importance, dont le plâtre se voit au moulage du Musée royal; il est en effet fort joli et offre un sujet rare et qui paraît être, d'après un petit bras conservé, Ilithyie assistant Jupiter dans l'accouchement de Bacchus. Et au fait j'aurais à me reprocher cette omission, que je me serais hâté de réparer, si l'original de cet intéressant fragment faisait partie du Musée royal; mais malheureusement nous n'en avons que le plâtre, qui, ainsi que tant d'autres dont nous ne possédons pas les marbres, se trouvent dans la riche collection exposée dans les galeries des plâtres et aux ateliers du moulage du Musée royal.

En terminant ces discussions de quelques opinions de M. Welcker sur diverses parties de mon ouvrage, je ne puis me refuser le plaisir de lui renouveler les expressions de ma reconnaissance, et de le remercier d'une critique si éclairée, si instructive et exprimée avec une urbanité digne de la science et de la bienveillance qui l'ont dictée. Et si, dans cette escrime, son fleuret touche souvent et juste, on n'a pas à craindre de ses atteintes de

fâcheuses et désagréables meurtrissures : ne redoutant pas de s'exposer à cet assaut, on se tient mieux en garde pour l'avenir, et l'on peut en retirer de solides avantages.

Je ne saurais m'empêcher de revenir ici sur un beau bas-relief moderne de la galerie d'Angoulême, représentant le COMBAT DE SAINT-GEORGES À CHEVAL CONTRE LE DRAGON, et que l'on attribue, peut-être à tort, à Paul Ponce, et dont il a été question 369, p. 808, pl. 230. Une longue et fort curieuse ordonnance de Charles VIII, en 53 articles, datée de décembre 1496, qui doit faire partie du 20e vol. du grand Recueil des Ordonnances des Rois de France, et que l'on m'a communiquée, me donne lieu de parler encore de ce sujet, qui alors, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, devait avoir une grande célébrité et souvent exercer le talent des artistes. A l'époque où parut cette ordonnance, qui concernait les *paintriers*, les *tailleurs d'imaiges* et les *verriers* de Lyon, il en avait déjà été rendu d'autres en faveur des arts et des artistes, et pour régler une foule de choses regardées comme importantes autrefois, et dont on n'a plus d'idées aujourd'hui. Depuis longtemps les arts florissaient en France, et nos rois leur accordaient toute leur protection, le Louvre, Vincennes, le palais des Tournelles, l'hôtel Saint-Paul, à Paris, et dans les provinces, à Troyes, à Tours, au Mans, à Blois, un grand nombre de beaux édifices, d'églises, de châteaux, avaient employé et, pour ainsi dire, fait naître un grand nombre d'architectes, de sculpteurs, de peintres sous le sage roi Charles V et sous ses successeurs. On pourrait en citer plusieurs de talent, depuis le maître des œuvres, premier architecte du Roi, Raimond du Temple, Jean de Saint-Romain, le meilleur *imaigier-sculptier* du temps de Charles, de même Jean Duliége, Jean Delaunay, sculpteurs; François d'Orléans, qui travaillaient sous Charles V, jusqu'à Guillaume Jasse et Philippe de Foncières, sculpteurs du temps de Charles VII. On en trouvera d'autres indiqués t. Ier, p. 275-340, 640 et suiv. L'on verra que nos architectes et nos peintres-verriers avaient été plus d'une fois appelés en Italie, à Milan, à Rome même, pour y élever de beaux édifices et en faire briller les vitraux des plus riches couleurs. A l'époque de notre ordonnance, Jean Juste de Tours jouissait d'une grande réputation comme architecte et sculpteur; il était associé à Jean Joconde dans les grands travaux que fit exécuter le cardinal Georges d'Amboise. Bontemps, qui depuis orna de précieuses sculptures le tombeau de Louis XII, florissait déjà alors, et à Rome nos peintres-verriers Claude de Paris et Guillaume de Marseille s'illustraient par de superbes ouvrages, que Vasari place au premier rang et comme des merveilles de l'art. Il est vrai que l'Italie nous avait déjà devancés, et que dans ses écoles de Pise, de Sienne, de Florence, de Rome, elle avait produit des peintres et des sculpteurs du plus grand talent, et trop nombreux pour pouvoir être cités ici; mais il n'y avait pas longtemps alors que Lorenzo Ghiberti, Donatello, Luca della

Robbia, qu'il suffit de nommer, avaient cessé d'étonner le monde par leurs chefs-d'œuvre; l'Italie n'avait pas alors dans Mino da Fiesole, Bellano, Baccio da Montelupo, de sculpteurs d'un mérite à comparer à ceux qui les avaient précédés; mais en architecture elle offrait son admirable Bramante; Léonard de Vinci, qui réunissait tous les arts, Mantegna, ce peintre si gracieux, étaient dans toute la force de leur talent et de leurs succès, et Michel-Ange (N. 1474), le Titien (N. 1477), Raphael (N. 1483), à la fleur de leur âge et d'une vie qu'ils devaient rendre si illustre, annonçaient déjà au monde, par leurs brillans essais, les plus grands maîtres pour l'avenir et ce qu'il devait bientôt recueillir de leur prodigieux génie. — On voit que l'ordonnance de Charles VIII date d'une époque féconde en grands artistes, et qui en portait, pour ainsi dire, en son sein de nombreuses générations. L'on y trouve avec plaisir qu'elle nous a conservé les noms de plusieurs peintres et sculpteurs de Lyon, des maîtres dans leur art, et qui, d'après la manière honorable dont ils sont cités, devaient avoir une célébrité que le temps n'aurait peut-être pas dû leur ravir. Mais leurs ouvrages auront probablement disparu, ou bien ils ne les avaient pas signés, et la tradition n'en aura pas transmis la mémoire. Il est bon de faire connaître ces artistes de Lyon, et de les ajouter à la liste de ceux dont la France s'honore. Les voici : — peintres : JEHAN DE PARIS, JEHAN BLIE, JEHAN PREVOSTZ, PIERRE DE LA PAIX, dit D'AUBENAZ, DOMINICQUE DU JARDIN, PHILIPPOT BESSON, PIERRE BOUTE, FRANÇOIS ROCHEFORT, JACQUES DE LA FORESTZ, CLAUDE QUINET, MAISTRE GAULTIER, et GUILLAUME BAROTTE ou BAYOTE. Au n° 53, on trouve à ajouter à ces peintres : JEHAN DE SAINT-PRIETZ, NICOLAS LE CLERE, et GOUVYN NAVARRE; ce qui en tout en donne quinze. C'étaient des maîtres-jurés et des compagnons; mais on ne les a pas distingués, et il n'y a d'indiqué comme maître que Maistre Gaultier.

Il semblerait aussi, d'après le texte de cette ordonnance, qui concerne les peintres, les sculpteurs et les verriers, qu'il devrait, parmi ces noms, se trouver des maîtres et des compagnons de ces divers états, et cependant il n'y est question que de peintres, ainsi que le démontre le commencement de l'article 31 : il y est défendu aux peintres de faire de la sculpture; cependant ils peuvent s'associer aux travaux des peintres-verriers; mais il paraît qu'on n'accordait cette liberté qu'à ceux que nomme l'ordonnance, et que dorénavant chacun devait ne s'exercer que dans l'état qu'il aurait adopté, et pour lequel il aurait produit son chef-d'œuvre. — Voici le texte : « Lesdiz « paintres dudit lieu, par euxls ne par autres, ne tailleront point ne feront « tailler point d'ymages, ne chose qui appartienne ausdiz tailleurs ymagers, « et ne tiendront point compaignons tailleurs d'ymages en leurs maisons ne « ailleurs pour ce faire; et pourront lesdiz paintres besongner de painture de « verrerie, ensemble ceux qui ensuivent quant bon leur semblera. » Suivent les noms. — « C'est assavoir : Jehan de Paris, etc. » — L'article continue : « Et s'ils surviennent d'ores en avant compaignons paintres ou verriers, se« ront tenuz de faire leurs chefz d'euvre de l'un ou de l'autre seulement et de « celluy qu'ilz vouldront user, et icelluy chef-d'euvre leur sera ordonné par

«les maistres jurez dudit mestier, et ne pourront besongner ne devront en «aucune manière sinon tant seulement d'icelluy duquel auront fait ledit «chef d'euvre et non des autres.» — L'on voit plus loin que sous peine de «cent sols tournois d'amende (environ 25 de nos francs) le maistre ne doit, «en aucune manière, aider à faire son chef d'euvre le compaignon qui veut «être reçu maître,» et que l'on voulait que ces concours eussent lieu avec toute la loyauté qu'on exige de même aujourd'hui. L'on n'avait le droit d'avoir des élèves ou des *apprentiz* qu'après avoir fait son chef-d'œuvre et avoir été reçu maître : c'était une garantie pour le talent du peintre ou du sculpteur qui voulait tenir une école, et pour les progrès qu'il était en état de faire faire à ses élèves. Ces règlemens, ces maîtrises, ces jurandes peuvent paraître sévères et tyranniques aujourd'hui, que chacun, à sa volonté, s'érige en professeur et ouvre un atelier. Mais peut-être les Grecs, qui en valaient bien d'autres en fait d'arts, ne les auraient-ils pas trouvés si déraisonnables, ni attentatoires à la liberté du génie et des beaux-arts. Loin de les abandonner, comme les Romains, à des esclaves ou à des mains mercenaires, ils exigeaient qu'on fût de condition libre et né de parens honnêtes, pour avoir le droit d'exercer la peinture et la sculpture, mais ils savaient les maintenir dans certaines limites : il ne s'agissait pas seulement d'être parvenu, tant bien que mal, à tenir un pinceau ou un ciseau, pour être digne de l'honneur de diriger un atelier, il fallait avoir fait ses preuves de talent avant qu'il vous fût permis d'avoir la prétention d'en communiquer à d'autres. Et que de maîtres de certains temps n'aurait-on pas renvoyés avec les compagnons! Alors que la peinture et la sculpture s'élançaient en France vers leur beau siècle, des ordonnances telles que celles de Charles VIII ne paraissaient pas des entraves au génie; elles n'empêchèrent pas l'école de Fontainebleau de se former; elles lui aplanirent plutôt la voie, et loin d'arrêter ses élans, elles ne firent que contribuer à sa gloire. Si la lumière était moins répandue, elle n'en était que plus brillante.

Peut-être serait-ce sans trop de raison que l'on s'étonnerait, non de ce que prescrit l'ordonnance pour tout ce qui a rapport à l'organisation des maîtrises ou des corporations des peintres, des sculpteurs et des verriers, et pour tous les règlemens auxquels ils étaient soumis pour leur admission; car n'est-ce pas encore à peu près ce qui se passe aujourd'hui dans nos concours pour le grand prix, et notre académie des beaux-arts n'est-elle pas une sorte de maîtrise et de corporation; aux amendes et à la cire près qu'on était tenu de donner pour la confrérie et son protecteur *Monseigneur saint Luc*. Mais il paraît singulier et peu flatteur pour la conscience de nos artistes d'alors qu'on se soit cru obligé d'entrer dans une foule de détails matériels sur la manière dont doivent être exécutés les chefs-d'œuvre. L'ordonnance spécifie pour les peintres les couleurs, les toiles ou les bois sur lesquels ils ont à s'exercer; les couleurs doivent être bonnes, loyales, sans mélange qui puisse les altérer. Aussi quelques-unes sont-elles proscrites, sous peine d'amende au bénéfice de Monseigneur saint

Luc et de la confrérie des maîtres. C'était un peu traiter les arts en métiers et les soumettre à des recettes. Au reste, telle était assez l'idée de ces temps, et même, alors que la peinture était à son plus haut point de gloire, Léonard de Vinci, cet admirable maître, ne donne-t-il pas, pour obtenir telle ou telle couleur, tel ou tel ton, de vraies recettes qui nous paraissent à présent puériles et tout à fait insuffisantes : «prenez une cuillerée de telle «couleur, une de telle autre, une demie de ceci, *idem* de cela, et vous «aurez tel ton de chair, de ciel, d'étoffe, de muraille, etc.,» ce qui paraît assez extraordinaire dans la bouche d'un peintre si prodigieux, et pour un temps où la peinture produisait de tels miracles. Il en est de même pour les *ymages*, statues ou bas-reliefs des sculpteurs; on ne parle pas du marbre, et il n'est question de la pierre qu'en passant. On ne doit employer ni du bois mort, ni du bois vert, ni du tilleul, si ce n'est pour les patrons ou modèles : ces bois ne seraient pas d'une bonne durée. On recommande le noyer; il doit être bien choisi, sain et séché au four, et de manière à ce qu'il ne se déjette point et ne travaille pas. A moins de quelques accessoires, ou de parties très-saillantes que l'on ne trouverait pas dans la masse du bois, les figures doivent être d'une seule pièce, et il y aurait de la fraude à y rajuster quelque morceau. Le chef-d'œuvre ne serait pas reçu; mais comme il représente un saint ou un sujet sacré, il est défendu de le brûler. Les peintres-verriers sont aussi soumis à beaucoup de prescriptions pour les couleurs, la qualité du verre, ses préparations, la manière de l'employer, de l'égriser, de le polir, pour la grandeur des panneaux et la façon de les sertir avec des lames ou des coulisseaux de plomb. L'ordonnance n'omet rien, et il en résulte que l'on mettait alors le plus grand soin à ce que les ouvrages des divers arts ne laissassent rien à désirer sous le rapport du talent et de la solidité.

L'ordonnance de Charles VIII, n° 33, indique les sujets que doivent exécuter les concurrens pour être reçus compagnons ou maîtres. Il paraîtrait qu'ils étaient toujours tirés de l'histoire de la religion, et l'on recommande de les faire d'après nature. Ce passage est curieux et demande à être rapporté en entier et dans le texte original : «... et fera icelluy compaignon l'un «des chefz-d'euvre qui s'ensuyvent et celluy que lesditz maistres lui ordon«neront, c'est assavoir, un Jhesus-Crist de pierre tout nuz, monstrant ses «playes, un petit linge devant luy, ayant les playes aux mains, cousté et aux «piedz, avec une couronne d'espine sur son chef, bonne contenance et py«teuse (qui émeuve la pitié) comme il appartient à ladicte ymage, laquelle «ymage sera de cinq pieds et demy de hault et de bonne mesure (bien en «proportion) selon la haulteur, et tout après le naturel; ou une ymage de «Nostre-Dame tenant son enffant en ses bras, de haulteur que dessus, bonne «contenance, ung maintien bien accoustré, bon drap, bonne pinsure (bonne «mise); et tout après le naturel, ou aultres ymages simples de semblable «haulteur, comme sainte Marguerite, sainte Barbe ou sainte Catherine; ou «une ystoire de deux piedz et demy de haulteur et trois pieds de large, à «huit personnages bien taillez à taille ronde (en bas-reliefs) et sera ladite

«ystoire une prinse (prise, arrestation) de Jhesus-Crist, ou ung portement
«de croix, ou un batement quant fut chez Cayphe (une flagellation)
«quelque autre ystoire de la Passion, ou quant il fut baptisé au fleuve
«Jourdain par saint Jehan-Baptiste, rempliz d'anges tenant ses habitz, et
«tout bonne contenance et piteuse, et tout fait comme dessus; ou une na-
«tivité dudit Jhesus-Crist donnée comme dessus.»

Il est à croire que l'ordonnance ne fait qu'indiquer le genre des sujets qui devaient servir de programmes aux chefs-d'œuvre des compagnons, et qu'il était libre aux *maistres juréz* d'en choisir d'autres de la même catégorie. On voit qu'ils devaient être exécutés dans d'assez grandes dimensions, et qu'il y en avait dont la composition exigeait un assez bon nombre de personnages. Ce programme de concours ne fait mention que des tailleurs d'images, et on ne parle pas des peintres, probablement parce que ces compositions pouvaient aussi leur convenir. Nous voyons de même, dans les sujets de nos grands prix donnés au concours depuis 1665, un grand nombre d'années où le programme de la composition est le même pour la peinture et pour la sculpture.

L'article 44 montre que ces images en bois devaient être peintes : «que «nulle ymage ne soit painte jusques à ce que premierement ladicte ymage «ait été vue et visitée par les maistres juréz dudit mestier, pour savoir si «elle est bien et deuement faicte comme il appartient» — on ne pouvait vendre à Lyon que des images qui y avaient été faites et approuvées par les maistres jurés — «pour savoir si elles sont loyalles, car l'en en porte sou- «vent de faulses, et ceulx qui les portent ne les oseraient vendre en leurs «pays, car icelles ymaiges sont de mort-boys et non loyal.»

Il est encore question dans cette ordonnance d'un sujet qui m'a paru d'autant plus curieux, qu'un beau bas-relief de la galerie d'Angoulême le retrace comme s'il eût été fait d'après le programme de 1496. Voici comment il est indiqué n° 34 : «Un autre chef-d'euvre, un saint George à che- «val, cinq piedz et demy de hault, tant lui que son cheval, une fille sur «un rochier près de luy, ung serpent près de ladicte fille faisant contenance «de le vouloir englutir et gaster, l'ymaige dudit saint George faisant aussi «bonne contenance et manyere de destruire ledit serpent ou de la lance ou «d'espée et le tout fait comme dessus est dit.» On croirait lire la description de notre bas-relief, où saint Georges, armé de toutes pièces, la visière haute, faisant très-bonne contenance et ferme sur ses étriers, enfonce sa lance dans la gorge d'un effroyable dragon ailé, couvert d'écailles, qui s'élançant sur ses pieds de derrière *fait contenance de le voulloir englutir et gaster*. Il est sur le bord d'un ruisseau au pied d'une montagne dont ne parle pas le programme. Mais c'étaient de ces accessoires dont on était libre d'enrichir sa composition. Ce qui est bien du programme, c'est la jeune fille sur le rocher derrière le monstre : elle est à genoux, effrayée et levant les bras et les yeux au ciel, elle l'invoque et pour elle et pour le valeureux chevalier qui l'arrache à la mort. Rien dans ce que l'on trouve sur saint Georges n'indique qui peut être cette jeune fille, qui reparaît dans le tableau de Raphaël que possède le Musée royal, et dans toutes les com-

positions peintes ou sculptées qui retracent le même sujet. On dit bien que cette femme est la Cappadoce délivrée par saint Georges de l'idolâtrie, symbolisée sous la figure du dragon, cela se peut; mais ce n'est pas positif. Il faut, au reste, que cette jeune fille, compagne, pour ainsi dire, obligée du saint et courageux cavalier, qui depuis fut martyr, fût alors un personnage très-connu; car il est à présumer que si elle avait été introduite pour la première fois dans la composition, on en aurait donné quelques mots d'explication. On ne saurait douter que cette manière de représenter ce trait de la légende ne fût consacrée, et que l'on ne se permettait pas de s'en écarter. Quant à notre tableau de saint Georges, il est de la jeunesse de Raphaël, et il se pourrait très-bien qu'il eût eu l'idée de traiter, de petite proportion, un sujet sur lequel s'exerçaient, en France, les peintres qui ambitionnaient d'être reçus maîtres, et qu'il fût bien aise que cet essai pût servir à établir une comparaison entre son talent et le leur.

Revenant à notre bas-relief : il n'est nullement certain qu'il soit de Pierre Ponce, auquel on l'attribue; mais il est positif qu'il vient du château de Gaillon, que faisait bâtir le cardinal Georges d'Amboise à l'époque de notre ordonnance, et il est assez simple qu'en représentant le saint qui lui servait de patron, le sculpteur que s'était associé l'architecte Jean Joconde ait traité son sujet d'après le programme suivi pour l'admission des maîtres peintres, sculpteurs et verriers, et qui, d'ailleurs, pour la composition, paraîtrait avoir été de même en vogue en Italie. Il aura exécuté en marbre, et de plus petite proportion, ce que l'on ne demandait qu'en bois ou en pierre pour le chef-d'œuvre du compagnon qui voulait passer maître. Il est assez curieux que ce sujet nous ait été transmis par une ordonnance de 1496, et qu'il nous soit retracé par un bas-relief qui peut être d'une époque voisine de celle-là. Et d'ailleurs s'il était postérieur de quelques années, et qu'on tînt, d'après la tradition, à le donner à Paul Ponce, né en 1510, il pourrait être de sa jeunesse vers 1530 ou 1535, lorsque son talent, puisé dans l'école de Michel-Ange, n'était pas encore dans toute la force qu'il avait acquise lorsqu'il ornait le Louvre de ses admirables sculptures, et ce serait une preuve que l'on était toujours resté fidèle à l'ancien type de *saint Georges combattant le dragon*, consacré par l'ordonnance de Charles VIII. Qui sait si ce bas-relief, qui ne manque pas de mérite et d'une très-bonne exécution, n'était pas le chef-d'œuvre de quelque maître? Il se pourrait aussi que l'ordonnance, qui ne parle pas de marbre, eût été modifiée, et que l'on n'exigeât pas, pour l'exécution en cette substance chère et difficile à manier, des dimensions aussi fortes que celles qu'on prescrivait aux statues et aux bas-reliefs en bois, en pierre ou en terre cuite. Mais ce qui me paraît le plus probable, c'est que ce bas-relief a été fait pour le beau château de Gaillon, et qu'il a été commandé par le cardinal Georges d'Amboise, ce qui le rapproche beaucoup de notre ordonnance, puisque ce grand ministre est mort en 1510. Bien plus, on sait que dès l'an 1493, lorsqu'il devint archevêque de Rouen, il était déjà, en quelque sorte, ministre, du moins d'une partie de la France, et que le duc d'Orléans, depuis Louis XII, qui

NUMÉROS du MUSÉE ROYAL.	NUMÉROS D'ORDRE du Musée de sculpture.	NUMÉROS des PLANCHES.	NUMÉROS du MUSÉE ROYAL.	NUMÉROS D'ORDRE du Musée de sculpture.	NUMÉROS des PLANCHES.
324.	26.	XVII.	550.	554.	XXIII.
325.	177.	XVII.	551.	256.	XXIII.
328.	543.	XVII.	552.	340.	XXIII.
332.	117, 118.	LXI.	553.	433.	XXIII.
339.	559.	XVII.	554.	298.	XXIII.
353.	551.	XVII.	555.	319.	XXIV.
356.	558.	XVII.	456.	460.	XXIV.
411.	470.	XVII, LVI.	557.	286.	XXIV.
413.	586.	XVII.	558.	415.	XXIV.
414.	519.	XVII.	561.	428.	XXV.
422.	349.	XVII.	562.	429.	XXV.
440.	#	XLVIII.	563.	430.	XXVI.
471.	575.	XVII.	565.	473.	XXVII.
473.	556.	XVIII.	566.	458.	XXVII.
478.	211 et 224.	XVIII.	567.	487.	XXVII.
479.	580.	XVIII.	568.	486.	XXVIII.
487.	565.	XVIII.	569.	435.	XXIX.
489.	539.	XVIII.	570.	449.	XXIX.
495.	536.	XVIII.	571.	432.	XXIX.
502.	511.	XVIII.	572.	588.	XXIX.
503.	530.	XVIII.	573.	593.	XXIX.
507.	342.	XIX.	574.	490.	XXIX.
509.	103.	XIX.	575.	417.	XXX.
509.	343.	XIX.	576.	491.	XXXI.
519.	585.	XIX.	577.	457.	XXXI.
521.	339.	XIX.	578.	485.	XXXI.
535.	283.	XIX.	579.	611.	XXXII.
536.	344.	XIX.	580.	560.	XXXII.
537.	472.	XX.	581.	483.	XXXII.
539.	466.	XX.	582.	478.	XXXII.
540.	471.	XXI.	583.	341.	XXXII.
541.	597.	XXII.	584.	451.	XXXIII.
541.	529.	XXII.	585.	456.	XXXIII.
543.	462.	XXII.	586.	509.	XXXIII.
544.	495.	XXI.	587.	497.	XXXIII.
545.	500.	XXII.	588.	444.	XXXV.
546.	476.	XXII.	589.	461.	XXXV.
547.	284.	XXII.	590.	296.	XXXV.
548.	285.	XXIII.	591.	438.	XXXV.
549.	605.	XXIII.	597.	447.	XXXVI.

NUMÉROS du MUSÉE ROYAL.	NUMÉROS D'ORDRE du Musée de sculpture.	NUMÉROS des PLANCHES.	NUMÉROS du MUSÉE ROYAL.	NUMÉROS D'ORDRE du Musée de sculpture.	NUMÉROS des PLANCHES.
597 A.	447 A.	XXXVII.	644.	480.	XLVII.
597 B.	447 B.	XXXVIII.	645.	295.	XLVII.
598.	252.	XXXIX.	646.	481.	XLVII.
599.	459.	XXXIX.	647.	426.	XLVII.
600.	281.	XXXIX.	648.	439.	XLVII.
601.	294.	XXXIX.	649.	576.	XLVII.
602.	287.	XXXIX.	650.	564.	XLVIII.
603.	498.	XXXIX.	651.	474.	XLVIII.
604.	424.	XL.	652.	277.	XLVIII.
605.	289.	XL.	653.	437.	XLVIII.
607.	477.	XL.	654.	479.	XLVIII.
608.	238.	XL.	658.	463.	XLVIII.
609.	569.	XL.	659.	414.	XLIX.
613.	115.	XL.	660.	484.	XLIX.
614.	431.	XL.	661.	475.	XLIX.
615.	549.	XL.	662.	482.	L.
616.	443.	XLI.	663.	546.	L.
617.	452.	XLI.	664.	489.	L.
618.	496.	XLIII.	665.	455.	L.
619.	436.	XLIII.	667.	537.	L.
620.	324.	XLIII.	668.	578.	L.
624.	423.	XLIII.	669.	268.	LI.
625.	427 C.	XLIII.	670.	425.	LI.
626.	413.	XLIII.	671.	222.	LI.
628.	453.	XLIV.	672.	420.	LI.
629.	411.	XLIV.	674.	547.	LII.
630.	418.	XLIV.	675.	291.	LII.
631.	469.	XLV.	676.	445.	LII.
632.	282.	XLV.	677.	290.	LII.
633.	561.	XLV.	683.	269.	LII.
634.	514.	XLV.	688.	270.	LII.
635.	467.	XLVI.	695.	267.	LII.
635 *bis*.	468.	XLVII.	701.	454.	LII.
636.	502.	XLVI.	705.	271.	LII.
637.	23.	XLVI.	706.	272.	LII.
638.	494.	XLVI.	707.	573.	LIII.
639.	422.	XLVI.	708.	274.	LIII.
640.	521.	XLVI.	712.	450.	LIII.
641.	464.	XLVI.	714.	506.	LIII.
642.	512.	XLVII.	716.	446.	LIII.
643.	288.	XLVII.	717.	499.	LIII.

NUMÉROS du MUSÉE ROYAL.	NUMÉROS D'ORDRE du Musée de sculpture.	NUMÉROS des PLANCHES.	NUMÉROS du MUSÉE ROYAL.	NUMÉROS D'ORDRE du Musée de sculpture.	NUMÉROS des PLANCHES.
718.	568.	LIII.	837 A.	572 B.	LVIII.
719.	610.	LIII.	838.	516 A.	LVIII.
771.	523.	LIII.	839.	511 A.	LVIII.
797.	276 *bis*.	LV.	840.	507 A.	LIX.
802.	441.	LIV.	841.	597 A.	LVIII.
803.	591.	LV.	842.	598 B.	LIX.
804.	541.	LIV.	843,	598 C.	LIX.
805.	582.	LIV.	844.	590 A.	LVIII.
806.	594.	LIV.	845.	511 B.	LX.
807.	522.	LV.	846.	567 A.	LX.
808.	571.	LV.	847.	599 A.	LVIII.
809.	535.	LV.	848.	521 A.	LIX.
810.	581.	LV.	848 *bis*.	481 C.	LX.
811.	542.	LVI.	849.	507.	LIX.
812.	590.	LVI.	849 A.	582 A.	LX.
813.	607.	LVI.	850.	431 A.	LVIII.
814.	587.	LVI.	851.	419.	LX.
815.	503.	LVI.	852.	493.	LVII.
816.	497 A.	LX.	853.	481 B.	LX.
816 A.	570 A.	LXII.	854.	521 A.	LXI.
817.	550.	LVI.	855.	471 A.	LX.
818.	600.	LXI.	856.	441 B.	LVIII.
819.	577.	LVI.	857.	484 C.	LIX.
820.	606.	LVI.	866 A.	410 A.	LXII.
821.	508.	LVI.	866 B.	441 A.	LXII.
822.	513.	LVIII.	866 C.	453 A.	LXII.
823.	553 C.	LVIII.	866 D.	464 A.	LXII.
823 *bis*.	553 B.	LIX.	866 E.	484 D.	LXII.
825.	542 A.	LVIII.	866 F.	495 A.	LXII.
825 A.	553 D.	LX.	866 G.	500 A.	LXII.
826.	330.	LVII.	566 H.	501 B.	LXII.
827.	574.	LVII.	858.	484 A.	LIX.
828.	598 A.	LVII.	859.	484 B.	LIX.
829.	560 A.	LVIII.	860.	495 B.	LXI.
830.	575 A.	LIX.	861.	500 C.	LXI.
831.	554 A.	LVIII.	862.	427.	LX.
832.	516 B.	LIX.	863.	427 A.	LXI.
833.	585 A.	LIX.	864.	478 A.	LXI.
834.	527 A.	LIX.	865.	481 A.	LX.
835.	572 A.	LVIII.	866.	496 A.	LVII.
836.	353 A.	LVIII.			

TABLE

DES INSCRIPTIONS GRECQUES

CONTENUES DANS LES SOIXANTE-DEUX PLANCHES GRAVÉES.

INDEX COMPLET COMPRENANT TOUS LES NOMS PROPRES ENTIERS OU MUTILÉS, ET LA PLUPART DES MOTS DE CES INSCRIPTIONS TEXTUELLEMENT COPIÉS; LES NOMS SONT EN GÉNÉRAL RANGÉS DANS L'ORDRE DES CAS; LE NOM D'UN PÈRE SE RETROUVE AVEC CEUX DE SES FILS, ET CELUI DES ENFANS RAPPELLE LE LE NOM DE LEUR PÈRE.

Nota. — Les chiffres qui suivent les mots et indiquent les inscriptions sont les numéros d'ordre du Musée royal du Louvre, placés sur les planches de cet ouvrage à l'angle gauche inférieur de chaque inscription, et précédés de N°. Plusieurs de ces monumens épigraphiques n'ayant pas pu être disposés d'après leur ordre numérique, et étant intercalés entre d'autres, on a eu soin de désigner ici par pl... les planches où ils se trouvent, ce qui évitera la peine de recourir sans cesse à la table de concordance qui précède celle-ci. — Les noms en capitales sont ceux qui commencent les inscriptions.

A

B

Γ

Δ

E

Z

H

Θ

I

K

Λ

M

N

Ξ

Ο

Π

Ρ

Σ

T

Υ

Φ

Χ

Ψ

Ω

TABLE

DES INSCRIPTIONS LATINES

CONTENUES DANS LES SOIXANTE-DEUX PLANCHES GRAVÉES.

Voyez la note à la tête de la Table des Inscriptions grecques.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

APPENDICE ET CORRECTIONS.

Page 52, lig. 7, *a fine* après de l'Égypte, *ajoutez :* ainsi que dans les bas-reliefs des tombeaux égyptiens.

— 54, lig. 11, l'on peut croire, *lisez :* présumer.

— — lig. 15 et 16, on peut croire, *lisez :* il est à croire.

— 55, lig. 5, *après* je vis, *ajoutez :* les Italiens appellent *vita* le milieu du corps.

— — lig. 2, *a fine, après* les femmes, *ajoutez :* voy. *Mus. Pio-Clem.*, t. IV, p. 159.

— 60, *ajoutez :* ALBA SUBSERICA, espèce de robe longue, d'aube ou de soutane en étoffe mi-partie de soie, qui servait dans les cérémonies et aux jours de fêtes, et que l'on portait sous le subarmale de pourpre de Mauritanie. L'alba, ainsi que son nom l'indique, était blanc avec des ornemens, des raies ou des bandes pourpres.

— 61, lig. 21, *mettez à la fin :* voy. de même que pour le Chortæus, p. 73, la note de Perizon sur Élien, V. H, l. III, c. XL, où il cite Denys d'Halic., l. VII, p. 477; Hésychius, v. *χορταῖος*.

Page 62, à la fin de l'article CUIRASSES, *ajoutez* voy. SUBARMALE.

— — ARMILAUSA. Ce vêtement, d'après ce qu'en dit Isidore, paraît avoir ressemblé au large scapulaire de certains ordres monastiques, et à la casaque de nos anciens chevaliers; c'était une pièce d'étoffe carrée, longue, quelquefois arrondie dans les angles, et qui, ouverte dans le milieu pour laisser passer la tête, recouvrait les épaules et le haut du bras, *armus*, et retombait plus ou moins bas en avant et en arrière. Il devait avoir des rapports avec le *poncho* des Portugais et des Brésiliens. (Voy. Treb. Poll. Claud., H. A, éd. var., t. II, p. 388, et les notes de Casaubon et de Saumaise.)

Page 65, SAGUM, à la fin, *ajoutez :* voy. p. 78.

Page 66, à ajouter : STICHARION, espèce de tunique ordinairement en étoffe qui n'était qu'en partie de soie, *subserica*, et dont la chaîne en pourpre était mêlée à une autre couleur. C'était, au IIe siècle, le costume des personnes qui n'avaient pas, chez les Romains, le droit de porter des vêtemens tout de soie, réservés aux empereurs et à leur famille.

Même page, à la fin de l'article SCHISTOS, *ajoutez* : PERONÈ, PORPÉ, PHIBLA, *agrafe, boucle, fibule;* le premier mot vient de *πείρειν*, transpercer, avec l'*ardys*, l'ardillon; le reste de la fibule n'était ajouté que pour le fixer et pour l'ornement; on la nommait aussi *ἐνέτη*. (Saumaise, H. A., t. II, p. 386.)

Page 67, avant l'article SUBUCCULA, *mettez :* SUBARMALE. Ce vêtement, souvent en pourpre de Mauritanie, ne se portait que rarement, à ce que pense Saumaise; il était du genre de l'*armilausa*, et de l'*alba subserica*, et servait aux jours de fêtes ou de cérémonies. Aussi Pertinax ne fit-il présent que d'un subarmale à Claude le Gothique, tandis qu'il lui assigna par an une couple de plusieurs autres vêtemens. Par le passage de Trébellius Pollion, dans la vie de Claude II (H. A., t. II, p. 388, ed. var.), on voit que les vêtemens donnés par les empereurs à leurs généraux, ou à des gouverneurs de provinces, faisaient partie de leur *salarium* ou des émolumens de leurs charges, et qu'ils étaient ajoutés à leurs appointemens, aux esclaves de l'un et l'autre sexe, aux gens de service, aux chevaux, aux mulets, au bois de chauffage délivré à la livre, au charbon (*coctilia, acapna,* combustible sans fumée), et aux comestibles qui leur

étaient assignés pour tenir leur état de maison. Le *subarmale* comme la chlamyde, le *birrus*, le *peplus*, et le *paludamentum*, se fixait sur l'épaule droite avec une fibule, et laissait libre le haut du bras, *armus*, d'où lui vint son nom.

Page 73, à la fin de l'article Amphiestride, *ajoutez :* voy. dans les monumens inédits de M. Millingen (*Unedited monuments, etc.*), le charmant bas-relief en bronze de Vénus et Anchise, appartenant à M. Hawkins, riche amateur anglais; les costumes de l'Orient y sont très-bien rendus et très-intéressants.

Page 74, après l'article Autopocon, *ajoutez :* Bardocucullus ou cucullus bardaïcus, espèce de manteau à capuchon, particulier, à ce qu'il paraît, aux *Bardæi*, peuples de l'Illyrie, de chez qui l'usage en fut porté à Rome. On voit le *bardocucullus* à des figures de Télesphore. Casaubon, Gruter et Saumaise, qui retrouvent le *bardocucullus* dans le *bardaïcus* ou le *bardiacus* de Martial, l. IV, ép. 3, parlent au long de ce vêtement dans leurs notes sur Jules Capitolin. (Pertin., H. A. Var., t. I, p. 550, et Trébell. Poll., même ouvrage, t. II, p. 410.)

Même page, après l'article mandyé, *mettez :* mantua, mantus, mantum, mantuele, tous ces mots, qui dérivent de *mandyé*, indiquent des chlamydes courtes ou de petits manteaux, ou des mantelets qui ne descendaient que de la longueur du bras, tombant le long du corps, et tout ce qu'il en fallait pour couvrir les épaules, la poitrine et les mains comme le manteau de scapin et des manteaux espagnols. On confond la *mantua* avec la chlamyde; mais il y avait cependant entre elles des différences, ne fût-ce que dans l'ampleur, si ce n'était encore dans la forme et dans la manière de le porter. Lorsque la chlamyde était de ce genre, on la distinguait par l'épithète de *mandyoéides*, en forme de mandyé ou de petite *mantua*, notre ancienne mante, le mantelet, qu'on retrouve dans la *mantuele* des Romains. Tous ces vêtemens étaient des dérivés de la *phainolé* des Grecs, la *penula* des Romains. (Voy. les notes de Casaubon, H. A., t. II, p. 409.)

Mantuele ou chlamyde. (Voy. Saumaise, H. A., t. II, p. 386, 771.)

Tunica palliolata, tunique à pallium ou à mantelet à capuchon. (Saum., H. A., éd. var., t. II, p. 386, 771.) On voit par Martial et Juvenal que les femmes romaines s'en servaient comme les nôtres pour se préserver du froid et du vent, ou pour sortir avec plus de liberté et sans se faire remarquer. D'après Ovide, les hommes les portaient aussi dans leur intérieur, ou lorsqu'ils étaient indisposés; c'étaient des espèces de robes de chambre.

Casula, vestis cucullata, robe à capuchon, *cucullus;* on y était comme enfermé dans une petite cabane, *casa;* les *loricæ cucullatæ*, les cuirasses à capuchon, étaient de même des espèces de cottes de mailles qui recouvraient la tête comme celles de nos chevaliers; on les appelait aussi lodia et zaba.

Lodia. Voy. Casula.

Zaba. Voy. Casula.

Page 75, après l'article Crétikon, *ajoutez :* Cucullus, capuchon qui faisait partie de certains manteaux, tels que le *bardocucullus*, la *caracalle*. Mais il paraîtrait qu'il y en avait qui ne tenaient pas au manteau, et que l'on y adaptait, ou dont on se servait isolément. Saumaise pense que le mot latin *cucullus* était le diminutif de *cucus*, qui serait venu du grec *κόγκυς*, *conkys*, bonnet-casque. Et au fait les Romains appelaient aussi *cucullus* la hupe, oiseau que les Grecs nommaient *κόγκυς* et *κόγκυξ*. Voy. Bardocucullus, caracalle, et Jul. Capit. (Pertin. H. A., *var.*, t. I, p. 550.)

Même page, ajoutez à sa place alphabétique la caracalle ou caraca; c'était une espèce de manteau ou de casaque telle que celle de nos anciens chevaliers, assez étroite et à capuchon, *cucullus*, que l'empereur Bassien Antonin avait apportée en très-grande quantité des Gaules, et dont il fit le vêtement ordinaire des soldats et du menu peuple de Rome. Cette nouvelle mode lui fit donner, selon Spartien et Aurélius Victor, le sur-

nom dè *Caracalla*, sous lequel il est plus connu que sous son nom de famille. La caracalla des Gaulois était courte, et c'est encore le manteau à capuchon du midi de la France et des matelots de l'Italie et de l'Espagne. Caracalla la fit descendre jusqu'aux talons. Ce vêtement était celui que porta l'ancien clergé, et qui était resté aux capucins et à d'autres ordres religieux. Il avait de grands rapports avec le *bardocucullus*, la *lacerne*, la *mandyé* et la *penula*, et souvent les auteurs lui ont donné l'une ou l'autre de ces dénominations. A Rome, on en changea le nom gaulois pour celui d'*antoniniennes*, qui rappelait qu'un empereur, adopté par la famille des Antonins, les avait introduites à Rome; mais celui de *bassiennes* lui aurait mieux convenu. Casaubon et Saumaise, dans les notes sur Spartien, H. A., t. I, p. 726, parlent au long de la *caracalle*.

Même page, ajoutez, après le CRETICON : CUCUTIA VILLOSA, *cucullus*, capuchon à longs poils, les mêmes parties de vêtemens, selon Saumaise (H. A., t. II, p. 410, ed. var.), que les *concutia*. Ces termes *concus*, *concutia*, *cucutia*, viendraient de *concutere*, frapper, battre, employé comme *decutere* et *percutere*, pour exprimer le foulage des étoffes de laine. Celles des *cucutia*, chaudes et épaisses, étaient de l'espèce des étoffes que l'on appelait *pavidenses*, *benè condensatæ*, bien foulées au moyen de la *spathé*, passées à poils avec le chardon nommé *gnaphos*, *γνάφος*, par les Grecs, et bien peignées avec le peigne, *kerkistra*, *κερκίστρα*, des Grecs, *pecten* des Romains. Quant à ces étoffes, *pavidenses*, elles étaient l'opposé de celles que l'on désignait par les expressions de *levidenses*, de *malidenses*, tissus légers. Le verbe latin *concutere* se rendait en grec par *κρούειν*, *κατακρούειν*. La *spathé*, espèce de spatule ou de lame de bois à taillant émoussé, servait à serrer les fils de la trame après le passage de la navette et le croisement de ceux de la chaîne. C'est ainsi que les naturels de l'Amérique du sud, les Caraïbes ou Galibis s'y prennent encore pour faire les tissus très-solides et variés de rayures et de couleurs de leurs ceintures ou *calimbés* et de leurs hamacs. Le métier de ces tisserands primitifs est, comme on le pense bien, tout ce qu'il y a de plus simple et de plus portatif. Ce sont des châssis perpendiculaires qui jouent l'un dans l'autre pour faire mouvoir et croiser les fils de la chaîne, une navette pour passer ceux de la trame, et une espèce de sabre en bois pour les serrer. Au reste, ce travail, qu'ils exécutent avec adresse, et qui produit d'assez jolies toiles, est très-lent, comme tous les ouvrages qu'ils font avec des moyens si restreints et des outils si peu perfectionnés.

Page 78, à l'article PALUDAMENTUM, *ajoutez* : SAGOCHLAMYDE OU SAGOMANTION; ce vêtement, du genre des manteaux, tenait du sagum carré des Gaulois et de la chlamyde ou mantion des Grecs; ses angles inférieurs étaient arrondis, et sa forme se retrouverait en partie dans la chape de nos prêtres. On sait que le sagum avait de grands rapports avec la *chlæne*, qui était aussi carrée. La *sagochlamyde* s'introduisit à Rome du temps de Pertinax et de Claude le Gothique. Ce vêtement mixte, civil et militaire, se mettait sur la tunique, et les soldats le portaient les jours ordinaires sur leur *tunica russa*, tunique rouge ou rousse; c'était comme la capote de nos troupes. Aux jours de fêtes, au lieu de la *sagochlamyde*, ils portaient le *subarmale* sur la tunique rouge.

Page 79, à la fin de l'article *penula*, *ajoutez* : le *bardocucullus* et la *caracalle* étaient des espèces de *penula* à capuchon.

Page 80, avant l'article SISYS, *mettez* : SIGILLIO et SINGILIO, espèce de vêtement des Dalmates; tunique ou chlæne simple comme l'*aplégide*, l'*aploïde*, l'*abolos* (voy. p. 74), qu'on ne pouvait pas porter en double. Le *sigillio* paraît avoir souvent été très-orné, et cette expression indiquerait que l'on y aurait appliqué des *sigilla*, ornemens en or ou en pourpre, de même que les *sêméia*, les *sêmadia*, les *sphragides* des Grecs, les *clavi* des Romains. (Voy. dans les Hist. Aug., t. II, p. 408, les notes de Casaubon et de Saumaise.)

Page 85, à la fin de l'article CROCUS, *ajoutez :* Héliogabale, selon Lampride (H. A., t. I, ed. var., p. 851), fut le premier Romain qui se permit de porter un vêtement en entier de soie, l'*holoserica*. Jusqu'à cet empereur, dont la prodigalité et les débauches effrayent l'imagination, les hommes s'étaient contentés du *subsericum*, étoffe de soie mêlée de lin, de laine ou de coton. Après lui, l'*holoserica* devint en usage parmi les hommes; cependant on la blâmait comme un excès de luxe qui paraissait trop efféminé. Vopiscus dit qu'Aurélien ne s'en servit jamais; qu'il n'en avait pas dans son vestiaire, et qu'il n'en donna à aucun homme de sa cour. Son successeur, l'empereur Tacite, au rapport du même historien, défendit aux hommes les vêtemens en *holoserica*.

Même page, *ajoutez :* MULTICIUM, MULTILICIUM, MULTICIÆ VESTES, que les Grecs comprenaient sous la dénomination de *polyspathéton*, paraissent, d'après la nature de leurs étoffes, avoir été, selon Juvenal, des vêtemens élégans et de personnes recherchées, comme ceux où entrait de la soie, et les robes légères et transparentes, telles que les *subsericæ*, les *pellucidæ* et les *vitreæ*. La synthèse, robe légère de repas, citée par Tertullien, aurait été du genre des *multiliciæ*. Cette dénomination indique que ces étoffes n'étaient pas d'une seule couleur; mais, d'après les auteurs, on ne voit pas bien si elles étaient peintes ou teintes de diverses couleurs appliquées sur le tissu, ou si ces couleurs étaient dans le tissu même, et si les fils de la chaîne et de la trame étaient teints, pour produire des rayures ou des dessins variés. Les étoffes *polymites* des Grecs semblent avoir été de ce genre; mais il n'est pas certain qu'il en fût de même du *multicium* ou *multilicium*. Les savantes notes de Casaubon et de Saumaise sur l'histoire Auguste n'éclaircissent pas parfaitement la question. Il paraîtrait que les variétés du *multilicium* tenaient à la nature et à la disposition du tissu, tandis que le *polymitos* pouvait n'offrir que des dessins peints ou teints, ou peut-être brodés ou brochés, qui n'avaient pas été disposés sur le métier dans la chaîne et dans la trame.

Page 90. PARAGODES ou PARAGAUDÆ; d'après Hésychius, ce vêtement, ou plutôt ces ornemens de vêtemens, venaient des Parthes, et consistaient en bandes plus ou moins larges, en découpures, que l'on appliquait en bordures sur les étoffes. Ce sont probablement de ces ornemens, dans le goût des Orientaux, que l'on voit à de riches et élégans costumes dans les peintures des vases. Ils prirent à Rome, selon leurs formes et les parties où on les plaçait, diverses dénominations, telles que *clavus*, *limbus*, *instita*, *segmenta*, *patagia*. Les vêtemens ornés de *paragaudæ* étaient distingués par l'épithète *paragaudia*, *interula* ou *tunica paragaudia*, *alba paragaudia*. Ces paragaudes, tissues de soie et d'or, étaient souvent des espèces de rubans et de torsades. On en mettait jusqu'à cinq rangs; on leur donnait alors le nom de *pentelores*; les *monolores*, les *dilores*, n'en avaient qu'un ou deux. C'étaient, comme dans les robes de femme de nos jours, les volans, les falbalas. On employait même pour les vêtemens des militaires le terme de *paragaudæ*, et leur nombre était une désignation de grades, ou un signe de récompense, de marque distinctive, une décoration. On voit, pag. 89, 90, 138, que le *lorum* était du même genre que la paragaude, et que les mots *monolores*, *dilores*, *etc.*, dans la composition desquels il entre, indiquent de même des vêtemens ornés de bandes ou de bordures. On apprend par Trébellius Pollion (Vie de Claude le Gothique, H. A., t. II, p. 406, ed. var.), et par les notes de Casaubon, qu'il y avait des paragaudes très-riches en or, car on en cite pesant trois onces; il y a même une tunique *auroclavata*, ou à *clavi*, à bandes ou *paragaudæ*, en or, du poids de deux livres, et une cyclade où il y en avait six onces. Alexandre Sévère (H. A., t. I, p. 972) ne voulait pas que ses vêtements en lin, ou peut-être en coton, fussent *auroclavata*, il se contentait de bandes de pourpre qui permettaient déjà peu de flexibilité à l'étoffe, et il trouvait que les *clavi* ou bandes d'or y ajoutaient trop de roideur. L'*auroclavatum* des Romains est le *chrysosémon* des Grecs, vêtement orné d'applications et de bandes d'or qui le rendaient très-roide, ce que l'on retrouve dans la *palla* dont Virgile revêt Didon, *Pallam*

signis auroque rigentem. Parmi les étoffes de ce genre, celles que les Grecs nommaient *diachrysoi,* et qu'avaient les Romains, n'étaient pas ornées de *clavi* ou de bandes d'or, ce n'étaient pas proprement des étoffes *auroclavata,* mais seulement la trame en était en fil d'or et la chaîne en soie; on les désignait aussi par l'expression *chrysomite,* ou à trame d'or. Il y en avait en pourpre parsemée d'or, ou *chrysopaste,* et où les ornemens étaient faits à l'aiguille ou brodés, ou formés de petites lames d'or que l'on y cousait et qui n'étaient pas tissues avec l'étoffe. Ces *paragaudes* et ces *clavi,* qui ornaient le laticlave des sénateurs et l'angusticlave des chevaliers romains, répondent aux *trabes,* poutres; aux *virgæ,* baguettes en pourpre ou en or des vêtemens des Romains et des Gaulois, et qui recevaient ces diverses dénominations d'après la largeur des bandes ou des bordures, et le terme de *lorum* pour une bande était employé en architecture comme pour les poutres, et les baguettes, ceux de *trabes* et de *virga.*

Page 91, à l'article PHŒNICIS, *ajoutez :* Saumaise pense que ce vêtement grec était le même que l'éphestride et la chlamyde des Grecs, et que le paludamentum des Romains. On mettait la *phœnicide* par dessus la tunique. Le paludamentum des Romains étant pourpre, était bien une *phœnicide,* dont le nom exprime qu'elle était en pourpre; cette pourpre était celle d'Afrique ou la pourpre punique, l'écarlate, moins estimée que l'*alourgis,* pourpre marine. Il paraît, d'après Pollux, l. VII, c. XIII, qu'il y avait de la différence entre la *phœnicis* et le *phœnicous chiton;* et que la première, *tunica russata,* d'Isidore, était en pourpre végétale, *coccina,* et que c'était la tunique des Spartiates et celle des soldats romains sous les consuls, ce qui les faisait surnommer *russati.* Ce rouge se nommait aussi *ruseus, russulus, rosseus* et même *roseus :* car Saumaise, dans la Vie de Diadumenus, H. A., t. I, p. 764, prouve très-bien que les *penulæ roseæ,* que Marin voulut donner au peuple au lieu de la tunique brun-foncé, en honneur de son fils Diadumenus, et qu'il aurait nommées des *diaduméniennes,* n'étaient pas couleur de rose, mais bien de ce rouge affecté à la pénula et à la lacerne des soldats romains. Peut-être cette couleur était-elle donnée au moyen de la garance, très-aboudante dans ces pays méridionaux, et dont on ne dut pas être longtemps à apprécier les propriétés, la belle couleur et la solidité. C'était bien une sorte de pourpre végétale, et d'un emploi plus facile et moins cher que le *coccus,* si cette pourpre, prétendue végétale, était véritablement la cochenille, que l'on n'avait pas reconnue pour être un insecte. La couleur de sang de la garance était parfaitement propre à la *phœnicide* et à la tunique rouge, et eût rendues moins apparentes les taches de sang dans le combat.

PURPURA SUCCUBITANA. C'est ainsi qu'est désignée une qualité de la pourpre dans la Vie de Claude le Gothique, par Trébellius Pollion (H. A., éd. var., t. II, p. 380, 388). Cette dénomination viendrait de *Succubo,* ville d'Espagne, sur la Méditerranée, dans la Bastétanie. Mais il paraîtrait, d'après Saumaise, qu'on doit lire *purpura girbitana,* de *Girba,* ou de *Meninx,* aujourd'hui Gerbi, sur les côtes d'Afrique, dont la pourpre était très-renommée. Nous pouvons ajouter ici à ce que nous avons déjà dit sur la pourpre marine, p. 82 et suiv., qu'elle était en si haute estime chez les Romains, qu'on la conservait avec un soin tout particulier dans un des deux grands trésors sacrés, avec l'or, l'argent, et tout ce que les empereurs possédaient de plus précieux et qu'accumulaient à Rome tous les tributs du monde, et surtout ceux de l'Orient. La garde de ces trésors était confiée à un *procurator* ou *præfectus ærarii sacri,* intendant chargé de vérifier la qualité de la pourpre, et si elle était de ce beau ton qui lui faisait donner le nom de *verus color,* la vraie couleur, comme la couleur par excellence; il veillait à ce qu'elle se maintînt pure et intacte. Vers le temps du bas empire, ces trésors, qui servaient aussi à la consignation des richesses des particuliers, prirent le nom de *largitiones sacræ,* et c'était là que les empereurs puisaient pour leurs *largesses,* soit en argent, soit en meubles ou en vêtemens précieux. (Voy. Saumaise, Vie de Diadumenus, H. A., t. I, p. 778, éd. var., notes.)

TUNICA RUSSA, RUSSATA, la phœnicide des Grecs, selon Casaub., (Tréb. Poll. Claud., H. A., éd. var., t. II, p. 383.) c'était la στρατιωτικὰ χλαμύς, le *sagulum militare*, le sayon, la saie militaire. C'était leur costume de combat, et dont ils ne se revêtaient que la veille d'une bataille : aussi en était-il le signe avant-coureur; il annonçait que l'on comptait sur une action chaude, où il y aurait beaucoup de sang répandu; ces tuniques rouges, comme celles des Spartiates, en laissaient moins apparaître les traces. (Voy. Phœnicide et Tréb. Poll. Claud. H. A., t. II, p. 385, et les notes de Casaubon et de Saumaise.)

ÉPHESTRIDE, voy. PHŒNICIDE, PHŒNOLÉ, CHITON, CHITONISQUE et Saumaise, (Tréb. Poll., H. A., t. II, p. 384.)

Page 103, lig. 3, *après* libri, *ajoutez :* il en est de même, chez les Allemands, du mot *buch*, livre. Leurs premières lettres, les runes, furent gravées sur le bois ou l'écorce du hêtre, *buch;* de là vint l'acception du mot *buch* pour exprimer un livre, et celui de *buchstaben*, lettres, signifie, à proprement parler, des baguettes de hêtre.

Même page, lig. 13 du 1er alinéa, sa jolie, *lisez :* sa charmante.

Page 106, à la fin de l'article CROBYLUS, *ajoutez :* voy. Tzetzès, *Chil.* 1, v. 233, sur le *crobylus*, le *coyssbus* ou la *cosymbê* et la *tettigophorie*, ou l'usage des Athéniens de porter, comme ornement de la chevelure, de petites cigales (*tettix*) en or ou en émail. Ils voulaient indiquer par là qu'ils étaient autochthones ou nés de la terre, vraiment indigènes, de même que les cigales que l'on disait produites par la terre. Cet enjolivement de la coiffure servait à retenir les mèches du crobylus; il fut surtout en usage avant Solon; depuis il n'était presque plus porté que par les Athéniens qui tenaient aux antiques usages, et qui avaient la prétention d'une très-ancienne origine. Ces cigales ne servaient pas seulement à la parure des femmes, et par le passage de Tzetzès on voit que le héros troyen Euphorbe en portait dans sa chevelure, renouée par beaucoup d'ornemens en or. Et comme il parle de ses cheveux bouclés, *plocamides*, de son *crobylus* et de son *cossybus* ou *cosymbus*, il devait y avoir des différences que nous ne connaissons pas entre les manières d'ajuster la chevelure, et peut-être recevaient-elles diverses dénominations, selon les parties de la tête où ces touffes de cheveux étaient placées, ce que nous sommes hors d'état de déterminer. Il est même à croire que les auteurs des temps postérieurs, tels qu'Athénée, Pollux, n'étaient pas plus avancés que nous à cet égard, puisqu'ils ne nous apprennent rien sur ces variétés.

Page 108, à mettre à sa place alphabétique : TUFA, espèce de voile des Romaines, comme la rica, le flammeum. L'*hypotyphion*, était une petite *tufa* qu'on portait sous la rica. Ces voiles, d'un genre différent des nôtres, n'étaient que des morceaux d'étoffes de diverses formes et plus ou moins épaisses qu'on ajustait de manière à se garantir de la vivacité des rayons du soleil encore plus que pour se cacher. Les voiles des femmes du peuple, à Rome et aux environs, et encore plus ceux des femmes des diverses contrées du royaume de Naples, arrangées avec une si capricieuse élégance, pourraient, je crois, donner une idée assez juste de ces sortes variées de voiles, dont on trouve des exemples, mais rares, dans des bas-reliefs et des peintures antiques.

Page 109, article HYPOTHYMIADES, lig. 4, *après* Athénée, *mettez :* (l. XV, p. 698). *A la fin ajoutez :* voy. Winckelmann, *Mon. inéd.*, no 200; Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, t. IV, p. 153; Scheffer, *De antiq. torquib.*, c. II.

Page 115, article TORUS, lig. 3, *après* câble, *ajoutez :* et le tore de la base des colonnes.

— 119, article HÉLICES, *ajoutez à la fin :* voy. Hymne homérique à Vénus, v. 87.

— 120, article SPATHALIA, *ajoutez à la fin :* il paraît que le *spathalium* ou *spatalion* était aussi une manière d'arranger la chevelure sur le haut de la tête.

Page 146, article Cothurnes, lig. 7, *après* Hérodote, *ajoutez :* (l. VI, 125).
— — lig. 8, *après* d'or, *mettez :* (Tzetz., *Chil.* 1, 12; Schol. Pind. *Pyth.* VII).
— 148, article Gymnopodia, *à la fin mettez :* c'était à peu près la chaussure de certains ordres religieux, et il y en a encore de ce genre-là parmi le peuple à Naples et dans d'autres pays.

Page 156, ajoutez à l'article tzangæ : ces riches chaussures venaient, à ce qu'il paraît, ainsi que les ornemens nommés *paragaudæ*, des Parthes et des Perses. Elles étaient souvent ornées de fourrures, genre de luxe fort en vogue à Rome lors du déclin de l'empire, et lorsque les modes orientales s'introduisirent dans le costume romain et en altérèrent l'antique et noble simplicité. Casaubon (H. A., t. II, p. 406) pense que le terme de *tzangæ* ou *tzanchæ*, le même que *dianchæ*, selon la prononciation du *tz*, souvent changé en *d*, et réciproquement du *d* en *tz*, comme dans le grec moderne peut venir de *ἄγχω*, *angchô*, je serre; parce que cette chaussure était juste à la jambe. Le cordonnier qui les confectionnait se distinguait par le titre de *tzangarius* et de *tzangrius*, du simple cordonnier *scuteus*, *caligarius*, *calcearius*, qui ne travaillait qu'en cuir ses *caligæ*, bottines, et les souliers, *calcei*. (Voy. Saumaise, *Loc. cit.*)

Après la page 156, à la liste alphabétique des costumes antiques, à la colonne des pages, *ajoutez* à amphechonium, 225; — *ajoutez* armilausa, armiclausa, 62; — *ajoutez* bardocucullus; — *ajoutez* campestre, 61, 62; — *ajoutez* caracalle, 1090; — à colliers, 121; — *ajoutez* cucullus, cudones; — à périomide, 70; — *supprimez* periôsai; — *ajoutez* sagum cucullatum, 77; — *ajoutez* subarmale, 62. — *ajoutez* tunique, 58.

Page 189, second article, 22, *lisez :* 22 *bis*.
— 194, à la fin du titre 26, *ajoutez :* inscr., pl. XVII.
— 210, après l'article 17, *mettez :* voy. Welcker, (*Corr. arch.*, t. V, p. 146). — A la fin du n° 18, *mettez :* voy. *Galer. di Firenze*, pl. 152, 153. — A la fin de 21, *mettez :* voy. Winckelmann, (*Mon. inéd.*, n° 92, p. 124). — A la fin de 24, *ajoutez* voy. *Lettere pittoriche sul Campo Santo di Pisa*, 1810, p. 59. — Après le n° 30, *ajoutez :* un bas-relief à Messine; (voy. la citation de l'article de M. Welcker, *Corr. arch., etc.*) — Autre bas-relief à Palerme; — un autre à Modène; — un à Londres. *Coll.* Lansdowne; — un chez M. Weber à Venise. — Ils sont tous indiqués par M. Welcker.

Page 219, note, 2ᵉ col., lig. 6, *a fine*, Archidamas II, *lisez :* Archidamus II.

Page 224. On peut de cette page et des suivantes, jusqu'à 231, extraire une liste d'objets relatifs au costume, à ajouter à la liste alphabétique des costumes antiques de la page 156 à la 162, et quelques citations qui y ont été omises.

Alourgis, 87.
Alusris, 225.
Amorginos, 85.
Ampechonon, 73.
Amphidées, 131.
Anneaux, 186.
Boucles d'oreille, 118.
Candys, 73.
Castastictos, 226.
Chlidon, 131.
Colossinus, 229.
Diplos, 74, 76.
Diptérygion, 54.
Encyclon, 76, 89.
Énotion, 116, 225.
Épiblèma, 69.
Hypoderis, 230.
Lédion, 230.
Orarium, 230.
Parabolon, 231.
Paracumatios, 84.
Paralourgis, 86.
Paryphès, 86, 87, 231.
Péripœcile, 231.
Sarraca, 231.
Tribonion, 81.

Page 233, 2ᵉ col. de la note, avant-dern. lig., Haushallung, *lisez :* Haushaltung.

Page 235, lig. 21, remarques, *mettez :* observations.
— 239, 1er alinéa, lig. 2, *supprimez* n°.
— 250, titre, 559, *lisez :* 559 *bis*.
— 286, titre, *après* 204 *ajoutez :* et inscr., pl. III, 3 lig.
— 312, titre, *après* 177 *ajoutez :* et inscr., pl. XXI, 2 lig.
— 324, titre, *au lieu de* pl. I, *lisez :* pl. II.
— 380, au titre de l'article 102, *ajoutez :* inscr., pl. II.
— 384, article 103, pl. 19, *mettez :* pl. XIX.
— 389, titre, *après* 135 *ajoutez :* et inscr., pl. XVI, 14 lig.
— 407, titre, *après* 124 *ajoutez :* et inscr., pl. XL, 2 lig.
— 469, lig. 2, *a fine* Pelet-Radel, *lisez :* Petit-Radel.
— 486, titre, *après* 206 *ajoutez :* 253.
— 487, alinéa, lig. 7, *a fine*, n'en rencontre rarement, *lisez :* que rarement.
— 513, titre, *après* 116 *ajoutez :* et inscr., pl. XIII, 1 lig.
— 518, lig. 2, mieux Eurydice, *lisez :* mieux qu'Eurydice.
— 522, lig. 1, Vinckelmann, *mettez :* Winckelmann.
— 532, lig. 23, de la Valle, *lisez :* della Valle.
— 539, 1re col., lig. 17, d'Espagnac, *lisez :* d'Esclignac.
— 542, lig. 26, consistent, *lisez :* consistaient.
— 548, note (2), 2e col., lig. 2, M. Hopp, *lisez :* Hope.
— 550, en tête du titre, *mettez :* 211.
— 565, articles 211 F, 211 G, *mettez :* 211 *f*, 211 *g*.
— 572, 9e lig., Prætus, *lisez :* Prœtus.
— — 12e lig., HYPPONOÉ, *lisez :* *Hipponoé*.
— 675, note, lig. 17, 1re col., Gerhart, *lisez :* Gerhard.
— 760, au titre de l'article 320, n° 113, pl. 207, *lisez :* 103, pl. 217.
— 780, titre, *supprimez bis*.
— 782, note (1), v. 3, Phosaico, *lisez :* Phocaico.
— 783, note, 2e col., lig. 14, l'ai, *lisez :* j'ai.
— 790, 8e lig., 11 pi. 5 po., *lisez :* 11 po. 5 li.
— — dern. lig., des jeunes gens, *lisez :* de jeunes gens.
— 793, dern. lig., 1 pi. 6 po. 6 li., *lisez :* 1 pi. 1 po. 6 li.; — 1 pi. 6 po., *lisez :* 1 pi. 5 po. 4 li.
— 806, titre, 268 B, *lisez :* 368 B.
— 807, 2e titre, n° 99, *lisez :* n° 100.
— 816, 1er titre, *après* Anguier *mettez :* n° 85; *après* marbre *mettez :* pl. 253.

Page 842, article 424, *après* CLAUDIUS, *ajoutez :* PHILOPAPPUS. Cet article et celui de la page 895, 492, sont un double emploi, qui n'aurait pas dû avoir lieu; cependant l'article de la page 895 est beaucoup plus complet que celui de la page 842.
— 949, titre, *au lieu de* n° 254, *mettez* n° 356, pl. 254.
— 980, à la fin de l'article 602, *après* Aligiéri, *ajoutez :* ou plutôt Alighiéri.
— 1017, 1er alinéa, lig. 10, postérieurs, *lisez :* postérieures.
— 1039, alinéa, lig. 1, Pierre Ponce, *lisez :* Paul Ponce.

TABLE DES MATIÈRES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME II[e].

APPENDICE

A placer après la page 1148 de la IIᵉ partie du tome deuxième,

et les inscriptions après la planche LXX.



APPENDICE.

RUINES ET BAS-RELIEFS D'ASSOS.

Assos, en Mysie, partie de la Troade, sur la côte d'Asie, aujourd'hui *Asso,* près du village de Behrem, était une ville très-ancienne. Cependant Homère n'en parle pas, et sa situation pittoresque aurait prêté à ses descriptions. Suivant un ancien historien, cité par Strabon, page 610, elle dut sa fondation aux Méthymnéens de Lesbos; d'après Hellanicus, c'était une ville éolienne. Tout ce que nous savons d'Assos se réduit donc à quelques lignes de Strabon et à quelques mots de Pline. Il paraîtrait que ce fut une des possessions passagères de ces antiques et turbulens Léléges de Carie, peuples sans cesse errans, sortis, aux temps les plus reculés, avant Cécrops (xvi[e] siècle avant notre ère), des contrées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et qui, sans demeure fixe, inondèrent plusieurs parties de l'Asie Mineure. Ces espèces de nomades n'y firent que des établissemens peu solides, et disparurent en ne laissant après eux que de vagues souvenirs dans les contrées qu'ils avaient troublées plutôt que conquises.

S'élevant sur un plateau de rochers escarpés, près du rivage de la mer et du promontoire de Cana (Strab., p. 581), aujourd'hui *Koloni,* et non loin du fleuve Caïque, le *Grimukli* actuel, frontière du territoire de Troie, Assos était dans une position d'un accès très-difficile, et qui, selon Eustathe, avait donné lieu à un proverbe qui s'appliquait aux entreprises hasardées et dangereuses. Quand Strabon, page 164, ne dirait pas qu'Assos était une ville considérable, on ne pourrait en douter d'après l'importance des ruines nombreuses amoncelées sur son sol et sur la colline de sa citadelle, d'où la vue embrassait au loin, à gauche, Méthymne, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui *Mételin,* et sur la droite, Lemnos. Cette ville (Strab., p. 610), entourée de fortes murailles et de hautes tours, n'était accessible que par des rampes très-roides, du côté du port, ceint par une grande jetée.

Les alentours d'Assos offraient quelques particularités : on y trouvait une

sorte de pierre, peut-être un tuf volcanique, qui, selon Pline (1), avait la propriété de consumer en quarante jours les corps renfermés dans les cercueils qui en étaient faits. C'étaient, à la lettre, de vrais sarcophages, ce mot signifiant *mangeur de chair*. Les tombeaux ou les grands coffres de pierre qui ne jouissent pas de cette propriété dévorante, et auxquels on applique ce terme de sarcophage, n'en sont pas réellement, et ce n'est que par une espèce d'abus qu'on le leur donne. Suivant Pline (2), cette pierre d'Assos avait encore d'autres qualités, et surtout une bien précieuse, et dont on doit fort regretter la perte : réduite en poudre et amalgamée à du fiel ou à de vieille huile et à quelques herbes, elle guérissait la goutte aux pieds, la podagre. La glyptique et le luxe recueillaient dans le territoire d'Assos des sardoines et des sardonyx très-belles, pierres si recherchées pour la gravure sur pierres fines (3).

Assos avait donné le jour à quelques personnages célèbres, parmi lesquels on cite Cléanthe, philosophe stoïcien, successeur de Zénon comme chef de l'école du Portique, et qui en laissa la direction à Chrysippe de Soles. Ainsi que tant d'autres villes, Assos eut ses tyrans, souvent les meilleures gens du monde, et auxquels on n'avait à reprocher que d'avoir eu le tort, souvent dans l'intérêt général et pour faire cesser les dissensions, d'usurper la suprême autorité sur leurs concitoyens. Parmi ces tyrans, on nomme Herméias, qui s'y empara du gouvernement, ainsi qu'à Atarné, dans la Mysie. Il était lié avec Aristote, qui vint passer quelque temps à Assos. Cet Herméias ayant été tué en trahison par Memnon de Rhodes, un des généraux des Perses, ceux-ci s'emparèrent d'Assos. Par sa position très-forte et par son port, plus profond sans doute alors qu'il ne l'est aujourd'hui, qu'il ne peut recevoir que des barques de pêcheurs ou de très-petits bâtimens plats, Assos devait avoir quelque importance : elle en avait encore par la fertilité de son territoire et la supériorité de ses grains. La bonté de son froment était telle, que pour leur usage particulier les rois perses n'en admettaient pas d'autre.

Ce qui reste de l'antique Assos, en partie caché par le plateau de rochers sur lequel s'élèvent ses ruines, ne se découvre au voyageur que lorsqu'il a gravi un débris de chemin antique en mauvais état, et qui, s'élevant en spirale le long des flancs de la colline, le conduit, pour le dédommager de sa fatigue, à un petit village qui paraît presque désert. Je suis ici M. Morey, jeune et bon architecte, grand prix de Rome et adjoint, comme architecte, par le Gouvernement, à M. Raoul-Rochette, dans son voyage en Orient. Par son talent et son activité, par ses connaissances théoriques et pratiques en architecture, son long séjour en Italie, et par son habileté dans le dessin, mon ami M. Morey a été de la plus grande utilité dans cette mission scientifique. Immédiatement après ce petit village, se trouvent, sur les flancs de la colline, des amas de ruines antiques, la plupart de l'époque romaine, offrant des restes de grands édifices, et entre autres de bains, et un théâtre qui a conservé une partie de ses gradins de marbre blanc, témoins irréfragables de son ancienne splendeur. D'autres preuves se présentent dans une grande salle polygonale qui peut avoir

(1) Pline, l. II, c. 98; l. XXXVI, c. 27.
(2) *Idem*, l. XXVIII, c. 27 et 37.
(3) Pline, l. XXXVII, c. 31.

fait partie de bains. De tous côtés apparaissent des décombres d'habitations: quelques rues sont encore parfaitement tracées, et attestent l'ancien état florissant d'Assos. L'ensemble de cette ville est l'un des mieux conservés; on dirait que depuis peu, après quelque grand désastre, elle a été abandonnée par ses habitans; et nos voyageurs y retrouvaient ce sentiment indéfinissable que leur avaient si souvent fait éprouver les ruines, pour ainsi dire vivantes, de Pompéi.

Ce qui fixa le plus l'attention de M. Morey, comme architecte, dans la belle et malheureusement unique journée qu'il passa avec M. Raoul-Rochette à Assos, ce fut une très-grande porte antique en marbre blanc, construite de blocs de forte dimension, en assises régulières de hauteur, et alternativement de forme carré long et carrée. Montant perpendiculairement jusque près des deux tiers de sa hauteur, elle se terminait autrefois, dans sa dernière partie, par un triangle tronqué : c'était une forme trapézoïdale surmontant un parallélogramme carré. Ce mode de bâtir décèle une époque reculée de l'architecture grecque, et se rapproche de celui de portes de plusieurs villes grecques très-anciennes, de Mycènes, de Thoricos, en Attique, et en Italie, de Segni, d'Alatri, d'Arpino, dont une porte, de construction dite *cyclopéenne*, ou de la plus haute antiquité, est entièrement triangulaire. La porte d'Assos en renferme une autre rectangulaire, beaucoup plus petite et en retraite. Dans les temps modernes, on a changé la forme de la porte principale, et elle est à présent en ogive. De chaque côté, elle était flanquée d'un gros pavillon carré, du même genre de construction; tours peu élevées, et qui probablement, comme celles de la porte Scées, à Troie, servaient à en défendre les approches. On voit dans la salle d'architecture de l'École des beaux-arts à Paris un joli modèle de cette porte curieuse et de la partie des murs qui s'y joignent.

Le mur d'enceinte, ou le rempart d'Assos, est extrêmement remarquable et d'un caractère tout à fait particulier. Le modèle que je viens de citer montre qu'il se compose de deux murs très-élevés, de grand appareil, en assises réglées de hauteur, à refends profonds. Ces murs parallèles laissent entre eux un vide d'environ cinq à six pieds, et sont reliés de l'un à l'autre par des espèces de fortes et nombreuses poutres de marbre. On y avait ménagé plusieurs passages, des communications intérieures d'une tour à l'autre, pour le service de la défense. Ces traverses étaient aussi en faveur de la solidité et pour s'opposer à l'écartement des murs et aux secousses des tremblements de terre. A quelque distance, sur une colline plus élevée et presque à pic du côté de la mer, sont des ruines de temples. On y retrouve les traces d'un temple hexastyle dorique et sans doute d'une haute antiquité. C'est, en effet, le seul exemple d'un temple de cet ordre sur toute cette côte de l'Asie Mineure où tous les autres sont ioniques. Celui-ci était de moyenne dimension; car, par le plan et l'élévation, relevés par M. Ch. Texier, d'après l'emplacement et les traces de colonnes en partie debout, sa largeur, prise au bas des colonnes, n'est que de 13 m. ou 40 pi.; et en lui supposant le double en longueur, ce ne serait que 78 m. ou 240 pi., pour son périmètre. Cet édifice s'élevait sur trois marches comme sur un soubassement, dont la hauteur totale n'est que d'un peu plus de $0^m,866 = 2$ pi. 8 po.; les degrés du grand temple de Pestum sont beaucoup plus

hauts (1). Les colonnes d'Assos assez fortement renflées, d'après le dessin de M. Texier, et plus que celles du grand temple de Pestum, n'ont que seize cannelures. Celles du péristyle de Pestum en ont vingt-quatre, et celles du deuxième ordre de l'intérieur, seize; ce qui m'avait d'abord fait penser que le temple d'Assos pouvait avoir eu la même disposition que celui de Pestum, et avoir à l'intérieur deux rangs de colonnes superposées. Celles que l'on a trouvées, et dont nous avons un chapiteau au Musée royal, auraient convenu au second rang. Mais le plan, rétabli par M. Ch. Texier, rend cette supposition inadmissible, et l'on voit que ce temple d'Assos n'était qu'un petit temple, dont les colonnes à seize cannelures offrent un exemple peut-être unique dans les colonnes extérieures d'un temple d'ancien dorique. Il est aussi digne de remarque qu'il est d'un granit brun rougeâtre, d'une qualité, il est vrai, très-inférieure, tandis que les autres monumens d'Assos sont de marbre blanc ou de pierre.

Des fragmens considérables de bas-reliefs de ce temple gisaient épars sur les flancs de la colline, et souvent à une grande distance les uns des autres; ce qui doit faire présumer que l'on en a jadis enlevé une partie. Et au fait, dans les environs, l'on en voit d'employés comme matériaux dans de chétives bâtisses, sort que partout ont éprouvé beaucoup de monumens antiques.

Depuis bien des années, plus de trente ans, l'on avait connaissance de plusieurs de ces bas-reliefs d'Assos, découverts par un voyageur anglais, auquel on ne permit pas de les emporter. Notre habile architecte Huyot, membre de l'Institut, qui sentait toute l'importance que pouvaient avoir pour l'histoire de l'art ces productions de la sculpture de temps très-anciens, ne fut pas plus heureux. Malgré toutes ses instances et ses tentatives, secondées par la bonne volonté des marins de son petit bâtiment, de réprimer énergiquement l'opposition des habitans d'un village voisin, Huyot ne put, dans sa visite à Assos, recueillir que quelques dessins, faible dédommagement de ses peines et de ses espérances déçues. S'il ne nous eût pas été enlevé si tôt, il en aurait tiré bon parti, et il aurait laissé peu de choses à dire sur Assos.

En 1838, le Gouvernement désirant faire faire une exploration archéologique en Grèce et en Orient, M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, chargea M. Raoul-Rochette de cette honorable mission, et lui adjoignit M. Morey pour les recherches architectoniques; le savant académicien obtint plus de succès que ses prédécesseurs. Lorsqu'il partit d'Athènes, le contre-amiral Galois, commandant la station du Levant, mit à sa disposition un brick de guerre, *la Surprise*, ayant pour capitaine M. Chaigneau. Ce

(1) Les colonnes, en comptant le tailloir, n'ont environ que 4m,50, près de 14 pieds de haut. Le fût se compose de six tambours. La hauteur totale du temple, en comptant les trois marches, est de 9m = 27 pi. 8 po. 5 li., 664. — La hauteur des métopes est de 0m,75 = 2 pi. 3 po. 8 li., 472; la larg. moyenne, 0m,825 = 2 pi. 5 po. 8 l. 853. — La hauteur de l'entablement et du fronton réunis est de 3m,80 = 11 pi. 8 po. 4 li., 525, sur lesquels il y a 2m,10 = 6 pi. 5 po. 6 li., 923, pour l'entablement dont l'architrave a de haut. 0m,85 = 2 pi. 7 po. 4 li., 802, la frise, 0m,75 = 2 pi. 3 po. 8 li., 473, et la corniche, 0m,50 = 1 pi. 6 po. 5 li., 936. Il reste de hauteur pour le fronton, 1m,701 = 5 pi. 2 po. 9 li. 602. — Les fragmens réunis ont de largeur 20m,470 = près de 63 pieds.

fut sur ce bâtiment léger, que nos voyageurs parcoururent, avec autant de facilité que d'agrément, les côtes de la Grèce, de l'Asie Mineure et la plupart des îles de l'Archipel. Mais lors de son passage à Assos, M. Raoul-Rochette ne réussit pas encore à réaliser le projet qui lui avait été confié, celui de doter nos collections antiques de ces bas-reliefs si vainement désirés, et dont personne jusqu'alors n'était parvenu à devenir l'heureux possesseur. Après avoir, parmi les décombres amoncelées, reconnu, non sans peine, ces bas-reliefs épars, nos explorateurs furent forcés de se borner, pour le moment, à marquer ceux qui méritaient d'attirer l'attention et de devenir la propriété de la France. En s'éloignant d'Assos, ils eurent le regret d'y abandonner aux efforts d'autres prétendans ces curieux monumens, principal objet de leur mission archéologique; et l'on ne pouvait se dissimuler l'incertitude des démarches que, pour réussir, il fallait tenter à Constantinople. Nous y avions bien un ambassadeur, M. l'amiral Roussin; mais les graves questions politiques qui se débattaient alors pouvaient et devaient même affaiblir l'intérêt que, sans doute, en d'autres circonstances, il aurait pris avec chaleur à cette négociation archéologique. Ce qui contribua le plus au succès ce fut, pour ainsi dire, un heureux hasard, qui fit retrouver à M. Raoul-Rochette un de ses anciens disciples, M. Roche, alors attaché comme secrétaire intime au puissant et habile ministre de la Sublime Porte Reschid-Pacha, dont il possédait la confiance. Se chargeant de cette négociation avec un empressement qui ne se ralentit pas, il présenta de la manière la plus favorable aux yeux du ministre l'affaire qui intéressait si vivement son ancien professeur d'archéologie, dont il se hâta de présenter la demande à Reschid-Pacha, et il l'appuya avec un zèle dont on ne saurait lui faire trop d'honneur. Elle était en très-bon chemin; tout marchait au gré des désirs de M. Raoul Rochette, lorsqu'après un séjour de dix-sept jours à Constantinople, les dispositions de son voyage l'engagèrent à partir pour Smyrne, d'où il se rendit pour purger la quarantaine à Malte. Peu de jours après son entrée au lazaret, on reçut à Smyrne l'agréable nouvelle que la demande présentée au grand seigneur par Reschid-Pacha avait eu un plein succès, et qu'avec la meilleure grâce du monde Sa Hautesse avait, par un firman, accordé à la France la possession des bas-reliefs d'Assos. Le capitaine Chaigneau, de retour alors à Smyrne après quelques excursions dans la mer de Marmara et les Dardanelles, muni de cet ordre bienveillant, si impatiemment attendu et sans appel, fit aussitôt voile pour Assos, devant laquelle il mouilla le 10 septembre 1838.

Ce ne fut pas un léger travail pour l'équipage de *la Surprise*, de transporter à bras, sous un soleil ardent, à travers des sentiers impraticables, par monts et par vaux et dans un long trajet, des flancs de la colline au rivage, de lourdes masses, dont quelques-unes de plus de trois milliers et avec les seuls moyens que pouvaient offrir aux matelots leurs bras et les apparaux de leur brick. Mais qu'y a-t-il de plus adroit, et où trouver de meilleurs ouvriers que nos bons matelots? Aussi cette entreprise, où ils mirent autant d'ardeur que s'ils eussent été des antiquaires, eut-elle tout le succès que l'on pouvait en attendre, et le capitaine Chaigneau, après six jours de travail, eut à son bord dix-sept grands fragments de bas-reliefs.

Il paraît que nos bas-reliefs, et l'on reconnaît aisément que la suite n'est pas complète, décoraient les deux façades principales du temple. D'après la restitution, qui semble assez motivée, qu'en a proposée M. Ch. Texier, ce ne serait pas la frise qu'ils eussent ornée ou occupée, mais c'eût été l'architrave, particularité peut-être unique dans les temples grecs ou dont du moins ceux qui existent encore ne nous offrent pas un second exemple. Ce pourrait être en même temps l'indice d'une haute antiquité et comme un témoignage d'une disposition architectonique qui put être en usage, avant que les proportions et le système de l'ordonnance dorique eussent été fixés par de nouvelles combinaisons. Supprimant ensuite les bas-reliefs de l'architrave, on réserva ces longues séries de compositions aux frises continues du pourtour des portiques et de l'intérieur de la cella. Les métopes de la frise extérieure n'étaient alors que l'annonce ou le résumé de l'histoire dont le temple consacrait la mémoire, et que racontaient avec détails les frises intérieures.

On sait que ce temple était dorique ainsi que le démontrent et un chapiteau que nous possédons, et les bases des triglyphes où l'on taillait les gouttes et qui se retrouvent de distance en distance dans le haut de ces bas-reliefs. Comme il en manque, on ne peut savoir s'ils étaient disposés régulièrement à des intervalles égaux. L'absence des gouttes qui n'ont pas été taillées au-dessous des triglyphes, et qui au temple de Pestum sont hémicylindriques, est remarquable, et cette simplicité dans l'ornementation offrirait une sorte de preuve en faveur de la grande antiquité de ce temple. Ces bases des triglyphes au-dessus des bas-reliefs me sembleraient aussi prouver, et qu'ils étaient sur l'architrave au-dessous de la frise, et qu'ils devaient être placés à l'extérieur et non, comme l'on a pu le croire, sur les murs de la cella, ainsi qu'au Parthénon ou au temple de Thésée à Athènes. Surmontés par une frise il auraient tenu trop de place dans la hauteur peu considérable du mur de la cella; et si, comme on peut le supposer, une grande partie des compositions appartenaient aux façades, on ne saurait peut-être comment les disposer sur ce mur vu son peu de largeur. Ce sont, au reste, des points qui peuvent exciter des doutes que je ne touche qu'en passant et que je livre à la critique de nos habiles architectes. D'autres bas-reliefs ont dû remplir les métopes, car il ne paraît pas qu'elles fussent restées sans décoration comme celles du grand temple de Pestum. M. Ch. Texier, dans sa restitution d'une des façades, place des bas-reliefs dans les métopes, et il semble avoir raison; car, en examinant sur mes planches ces bas-reliefs, je trouve que les deux sphinx affrontés n° 4, pl. 116, A, et le porc n° 7, pl 116, B, peuvent très-bien, d'après leurs dimensions, 0^{m},820 et 0^{m},830, être entrés dans les métopes. Leur forme y convient, surtout si l'on observe que plusieurs de ces bas-reliefs indiquent que ces métopes n'étaient pas, à beaucoup près, également espacées, ce que l'on reconnaît aisément en comparant entre elles les métopes, ou ce qui revient au même, les intervalles entre les bases des triglyphes des bas-reliefs, offrant des lions dévorans et les taureaux affrontés du n° 6 de notre pl. 116, B. Ce qui me semblait douteux, me paraît à présent positif; c'est-à-dire la décoration des métopes et l'inégalité de leur espacement. Au reste, si l'on admet que ce temple doit dater de temps

reculés, on ne saurait être surpris d'irrégularités telles que celles de la décoration de l'architrave et des intervalles inégaux entre les triglyphes, puisqu'elles se retrouvent à plusieurs monuments et entr'autres au joli temple d'Hercule à Cori et, lorsqu'à l'ancien temple dorique de Pompéi dit de Neptune, au-dessus du quartier des soldats, on voit, d'après leurs traces, sept colonnes au lieu de six aux façades antérieure et postérieure. Et le plan de cet antique édifice, dont il ne reste que quelques tambours de colonnes, met hors de doute que ce fut un temple et non un lieu d'assemblée, une basilique comme celle de Pestum, où se trouvent aussi neuf colonnes aux deux petites façades. A l'entrée de la cella du beau temple d'Apollon Épicurios à Bassæ, près de Phigalie en Arcadie, ouvrage d'Ictinus, l'architecte du Parthénon, n'y a-t-il pas une colonne corinthienne, la seule de tout ce temple d'ordre dorique dont l'intérieur de la cella est entouré de colonnes ioniques?

Ces bas-reliefs, d'après l'épaisseur inégale de leurs blocs, doivent avoir été travaillés sur place; mais avant de les sculpter on ne tint pas à les dresser très-exactement, car j'ai remarqué à plusieurs que leur saillie dépasse un peu celle des plates-bandes qui leur servent d'encadrement dans le haut et dans le bas, irrégularité qui ne doit pas plus surprendre que les autres, et qu'on ne saurait rejeter sur la grossièreté de ce granit, qui se délite et s'égraine facilement à l'air, ces observations ayant été faites sur des parties assez bien conservées.

Au reste, ce granit, dont la cassure est fort terne et dont des morceaux peu épais s'égrainent facilement entre les doigts est beaucoup moins compacte qu'il ne devrait l'être; et l'on dirait presque que la formation n'en est pas complète ou du moins qu'il se délitait très-fortement à l'air. Il est assez singulier que, bien différent d'autres granits, il n'offre pas autant de résistance à la scie que des marbres très-ordinaires, tels que celui d'un blanc grisâtre des bas-reliefs de Magnésie dont nous nous occuperons bientôt. Aussi a-t-il dû toujours se prêter très-peu au travail de la sculpture qui n'aime à exercer son ciseau que sur une matière homogène, et dont la pâte bien liée ne cède pas trop facilement d'un côté pour résister plus fortement de l'autre.

Si l'on s'en rapportait à l'enthousiasme de la gazette de Smyrne, que j'ai sous les yeux, mais dont j'ignore la date, n'ayant reçu que l'article isolé d'Assos, nos bas-reliefs seraient d'admirables chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Malheureusement, avec la meilleure volonté du monde de voir le Musée royal s'enrichir de chefs-d'œuvre, on est obligé de rabattre beaucoup, mais beaucoup, de ces éloges exagérés, à l'orientale, que rien ne peut justifier. Voici les propres expressions du journal français de Smyrne. Après avoir vanté, avec raison, l'activité et l'adresse de l'équipage de *la Surprise*, les soins de son commandant, M. Chaigneau, et des autres officiers du brick, le journal ajoute :

« Dans quelques mois, les galeries du Louvre s'enorgueilliront de posséder « ces chefs-d'œuvre des meilleurs artistes de la Grèce, et qui datent de l'époque « où les beaux-arts y avaient été portés au plus haut degré de perfection. « L'homme du monde qui ira les admirer, l'artiste qui en fera l'objet d'intéres- « santes études, oublieront peut-être par quelles fatigues, quels dangers même « ils ont été acquis. Mais, quel que soit le prix réservé à leurs travaux, l'état-

« major et l'équipage de *la Surprise,* heureux d'avoir pu être employés efficacement « à une entreprise aussi glorieuse pour leur pays, trouveront certainement leur « plus douce et leur plus noble récompense dans la conviction qu'ils possèdent « de l'avoir servi utilement. »

Ne croirait-on pas rêver en lisant de pareilles louanges, et que dirait-on de plus s'il s'agissait de la Vénus de Milo ou des sculptures du Parthénon? Si l'on y avait ajouté foi, que de riantes illusions détruites en voyant les objets qui ont inspiré ce pompeux panégyrique. Il n'est ni facile ni même agréable d'exprimer nettement son opinion lorsqu'elle se trouve en opposition complète avec de tels éloges, écrits sans doute de bonne foi, et lorsqu'on ne saurait se dispenser de calmer cet enthousiasme dont pas une expression, si ce n'est ce qui s'adresse au zèle et à l'intelligence de l'équipage et des chefs de l'entreprise, ne peut soutenir un examen tant soit peu attentif et consciencieux.

Avant de m'exprimer sur ces bas-reliefs, je crois devoir renvoyer les personnes qui ne les auront pas sous les yeux, et peut-être même celles qui les auront vus, aux dessins que j'en donne aux pl. 116 A, et 116 B, et je dois commencer par reconnaître en toute humilité que, quelque soin que j'aie pris pour les faire dessiner et graver avec la plus grande exactitude, et malgré le talent du dessinateur et du graveur qui m'ont prêté leur main et leur coup d'œil exercés aux productions de la sculpture antique, ces bas-reliefs sont très-loin d'être rendus comme je le désirerais. Ces gravures, qui ont coûté plus de peine que des chefs-d'œuvre du Parthénon, ne donnent pas une idée assez exacte des sculptures d'Assos, et surtout du premier effet que produit leur ensemble. On peut au reste en dire presque autant de la manière dont les rendent les gravures à l'effet du bel ouvrage de M. Texier sur l'Asie Mineure. Tous ces dessins, les siens comme les miens, sont beaucoup trop arrêtés, trop nettement dessinés, trop détaillés; on y trouve des expressions, des airs de têtes, des profils purs, des yeux, des mains, des pieds, des pattes, des griffes, dont vraiment, avec la meilleure intention possible, on ne saurait trouver de traces dans les bas-reliefs originaux. L'on n'y voit que des masses dont les contours, presque perdus, sont très-incertains, très-vagues et où tous les détails sont presque nuls; et ce n'est pas seulement le temps que l'on peut accuser de cet état de dégradation, mais la nature de ce granit y a joué le principal rôle. Se brisant facilement sous l'outil, il ne se prêtait pas à un travail plus soigné, plus arrêté; et cependant, à l'époque où furent sculptés ces bas-reliefs, on devait avoir déjà l'habitude du travail, et l'on ne se hasarda sans doute à s'exercer sur cette pierre revêche qu'après en avoir mis en œuvre d'autres moins difficiles à traiter, telles que la pierre et le marbre. Des ouvrages faits de ces matières ont dû précéder nos bas-reliefs et probablement leur servir de modèles. C'est peut-être ce qui s'opposerait à ce qu'on leur assignât une haute antiquité. Si l'on admet, avec Pline, que ce ne fut que vers la 50e olympiade, 580 ans avant notre ère, que Dipœne et Scyllis de Crète s'essayèrent les premiers sur le marbre, nos bas-reliefs dateraient d'une époque plus rapprochée. En les comparant avec des sculptures d'Égine, on trouverait entre eux quelque ressemblance dans les principes du dessin des figures, avec la différence que dut apporter au travail celle de la difficulté qu'y opposait la

matière. Nos bas-reliefs appartiendraient donc peut-être aux plus anciens essais de la sculpture archaïque en ce genre, sans que l'on dût en inférer qu'ils sont plus anciens que certaines autres sculptures hiératiques ou archaïques ; et par les considérations que je viens d'exposer, je serais porté à les regarder comme moins anciens que les sculptures de Sélinunte et comme à peu près contemporains de celles d'Égine, si même elles ne sont pas quelque peu postérieures, ce que je laisse à décider à d'autres plus habiles.

Parmi les sujets obscurs que nous offrent si souvent les bas-reliefs, surtout ceux qui, en petit nombre, il est vrai, remontent à une haute antiquité, il en est peu qui le soient autant que l'ensemble de ceux d'Assos, d'autant plus qu'étant incomplets, plusieurs morceaux, parmi ceux qui nous manquent, nous auraient probablement facilité l'interprétation de cette série de compositions. Ce serait au reste trop se hasarder et tenter peut-être même l'impossible que de prétendre les expliquer de manière à ne laisser rien à désirer. En de pareils embarras ne doit-on pas se contenter d'arriver à une explication tant soit peu plausible, et que la science archéologique puisse admettre sans se faire trop de violence ? Nous ferons d'abord remarquer que le grand fragment n° 1 [de 2^{m}, 950, près de 9 pieds de long], que nous mettons en tête de nos bas-reliefs, est à peu près de même grandeur que les deux sous le numéro 2 [1^{m} 190 + 1^{m}, 770 = 2^{m},960] et qu'ils ont pu, pour ainsi dire, se faire pendant et appartenir à une suite continue de scènes du même sujet; car il se peut très-bien qu'il y en ait eu plusieurs sur cette architrave. Nous pourrions trouver celui-ci dans Homère, cette source inépuisable de faits sur lesquels, dès leurs plus anciennes époques, les arts se sont exercés, et à leurs premiers essais, et jusqu'à leurs compositions les plus brillantes. L'Odyssée va peut-être parmi les aventures de Ménélas, à son retour de Troie, nous offrir ce que nous cherchons.

238 A. N° 1. — Ménélas et Protée. Pl. 116 A.

On sait, par un bel épisode de l'Odyssée (Δ, v. 365 et suiv.), que Ménélas, impatient d'apprendre ce qui lui arriverait en retournant dans ses états de Laconie, se résolut à aller consulter sur son avenir Protée, pour qui le temps n'avait pas de secrets, et qui connaissait tout ce qui se passait aux cieux, sur la terre et dans les enfers. Ce n'était jamais il est vrai de bonne volonté qu'il dévoilait ce que l'on désirait savoir, et pour l'y décider il fallait l'y contraindre. Mais comment un mortel, même un héros, pouvait-il espérer de réussir à se rendre maître de ce dieu marin, auquel, de même qu'à Thétis, le destin avait accordé le pouvoir de prendre toutes les formes les plus variées, celles des animaux les plus indomptables, ou celles d'objets insaisissables et contre lesquels la force était inutile : les flots que l'on ne pouvait étreindre, la flamme qui menaçait de dévorer le téméraire agresseur. Heureusement pour le roi de Sparte, le dieu devin avait une fille, la belle Eidothée, habile aussi dans la connaissance de l'avenir, et qui possédait le secret de forcer son père à le dévoiler. Ménélas réussit à la mettre dans ses intérêts; elle lui enseigna le moyen de s'emparer du rusé Protée : on voit toujours des femmes, des déesses venir au secours des

héros; Ariane, Médée, Cymodocée, Calypso sauvent des plus grands dangers, Thésée, Jason, Ulysse. Ménélas, entièrement nu, n'ayant de ses armes que son inoffensif carquois suspendu sur son dos, saisit ici, d'après les conseils de sa protectrice, à bras-le-corps Protée, qu'il est aisé de reconnaître à sa longue queue de poisson, le serre, et semble vouloir lui enlever un objet qu'il tient à la main gauche et dont l'état du bas-relief ne permet pas de distinguer la forme, et Eustathe, qui entre sur Protée dans de longues discussions très-peu importantes, ne nous sert pas à deviner ce que ce peut être. Mais ne pourrait-ce pas être une sorte de cornet ou de trompe, au bruit éclatant de laquelle le dieu marin aurait réveillé et rappelé vers lui ses innombrables phoques, endormis autour de lui sur le rivage? En examinant avec le plus grand soin ce qui reste du contour de la figure de profil de Protée, on croirait y découvrir assez de douceur dans l'expression des traits. Il paraîtrait que, ne se défendant que faiblement contre les efforts de Ménélas, il est sur le point de céder à ses instances. Derrière le groupe, six femmes, à la file, auxquelles on peut en ajouter une septième dont il n'existe que le coude, étonnées et même effrayées de ce qui se passe, semblent s'en entretenir en s'éloignant du lieu de la scène. L'une d'elles lève les bras vers les cieux, qu'elle semble implorer. Ce ne sauraient être les filles de Protée, à qui, d'après les mythographes, nous ne pouvons en reconnaître qu'une seule, la divine Eidothée. Mais pourquoi ne verrait-on pas dans ces jeunes femmes des Néréides, ou bien les Pleïades ou les Hyades, constellations qui, par les variations qu'elles apportent dans les saisons, pouvaient avoir des rapports avec Protée, ce dieu si variable, auquel on aurait pu les comparer et les associer? Au reste, ce ne sont là que des conjectures sans conséquence, que je ne hasarde que faute de mieux. Si ces femmes sont des Néréides, ce qui me paraît le plus probable, on ne saurait être surpris de les voir vêtues de longues robes et d'une sorte de cuirasse échancrée sur les hanches, du genre de celle que, parmi nos fragments d'Olympie, porte une jolie jeune fille que je crois être la nymphe de Némée. (Voy. t. II, p. 561.) Pour justifier le vêtement de ces déités marines, on n'a qu'à se rappeler que jusqu'après Phidias, et même longtemps après, jusqu'à Scopas et à Praxitèle, la sculpture ne se permettait de représenter nue aucune déesse, pas même Vénus; et dans ces bas-reliefs-ci, certainement plus anciens que ces sculpteurs, des déesses ou de simples déités, même marines, ne devaient paraître que vêtues. Ainsi, rien ne s'opposerait à ce que l'on vît ici des Néréides de la suite de Protée, des compagnes de sa fille Eidothée; et il convenait mieux à la sculpture de les représenter que ces nombreux troupeaux de phoques énormes au milieu desquels Ménélas trouva Protée endormi sur le bord de la mer.

N° 2.— Protée et Ménélas en pourparlers. Pl. 116 A.

Nous retrouvons encore ici Ménélas et Protée; ils sont à peu près d'accord, et le héros l'a emporté sur la résistance opiniâtre du dieu marin qui semble déjà lui avoir appris une partie de ce qui l'intéresse, et qui, partageant avec lui la coupe de l'hospitalité, cherche, par ses démonstrations, et en posant sa main sur son cœur, à le convaincre de sa franchise. Le roi de Sparte n'a pas une

entière confiance en ses protestations, et l'espèce de bandelette qu'il présente d'un air sérieux à Protée, n'indiquerait-elle pas que, s'il ne lui tient pas entièrement ses promesses, il va recourir encore à la force, et l'entourer de liens dont il ne lui sera pas si facile de se dégager? Les objets sur lesquels posent les coudes des deux personnages peuvent être considérés comme des espèces de coussins sur une estrade ou un lit de repas.

Ménélas et Protée, d'accord.

Après s'être bien entendus, le dieu marin et le héros renouvellent les libations que leur verse un jeune homme qui les puise dans un grand cratère. Le roi de Mycènes et de Sparte, élevant la main droite, semble remercier le ciel, et Protée, de l'heureux succès de ses démarches, un peu vives, auprès du dieu devin. J'avouerai que ces vases me donneraient assez à penser, et que l'élégance de leurs formes variées, car il y en a six, me ferait peut-être mettre en doute, pour ces bas-reliefs, la haute antiquité d'une époque où l'on se servait de tels vases. Il se peut, il est vrai, que les contrées de l'Asie Mineure, en rapport habituel avec le luxe très-ancien de l'Orient, eussent déjà porté, à des époques assez reculées, dans la fabrication des vases et d'autres ustensiles, beaucoup plus d'élégance et d'habileté que n'en pouvait encore développer la sculpture. Des objets dont on faisait un usage habituel ont dû se perfectionner plus vite que les productions d'un art qui n'était réservé ou pratiqué que dans les temples et pour les dieux. Ne trouve-t-on pas, d'ailleurs, souvent chez les Égyptiens, à côté de figures très-médiocres, des vases d'une forme exquise et d'une parfaite exécution? Ainsi peut-être ces vases, aussi mal exécutés que le reste, mais dont les originaux devaient être très-bien, s'ils ne témoignaient pas, contre la grande antiquité de ces bas-reliefs, ne diraient-ils aussi rien en sa faveur.

N° 3. — Centaures. Pl. 116 A, 116 B.

Que ferons-nous de la longue suite de ces centaures qui se poursuivent ou se suivent, et qui, pour la plupart, sont dans le plus mauvais état? Je n'en sais rien. Il me semble seulement qu'ils n'ont aucun rapport avec le sujet dont nous avons tenté l'explication, et qu'ils ont dû faire partie de quelque autre composition que nous ignorerons toujours, à moins que d'autres morceaux ne viennent à se découvrir et ne nous apportent de nouvelles lumières. Ceci paraît une course de plaisir, et ce que ces centaures tenaient presque tous à la main gauche et près de leur bouche, ce que l'on ne distingue, et encore confusément, qu'à deux d'entre eux, pourrait bien être une sorte de trompette ou de cornet dont les sons champêtres accompagnent et excitent leur course joyeuse. On aperçoit cependant sur le fond, derrière le dos de ces centaures, à la hauteur des épaules, une faible trace d'un objet allongé et étroit, et il se pourrait bien que ce fût une outre que chacun porte sur l'épaule et dont il tient l'extrémité à la main gauche. Ils avaient aussi à la main droite un objet dont on ne retrouve la trace indistincte qu'au premier et au dernier centaure de la planche 116, A. Ne pourrait-ce pas être des coupes pour quelque festin auquel

ils se rendent en toute hâte? L'on sait que les centaures faisaient grand cas de la liqueur de Bacchus, et la coupe devait être ce qu'ils appréciaient le plus dans leur rustique mobilier; celles-ci qu'on voit de profil seraient du genre *phiale* sans anses ni pied. Ces centaures se rattachaient probablement à quelque sujet d'une certaine étendue; ne serait-il pas à présumer que cette suite assez longue, et occupant plus de 5 mètres, faisait partie d'une des architraves latérales du temple?

238 A, B. N° 4. — Sphinx. Pl. 116 A, 116 B.

Nous ne dissimulerons pas que nous sommes embarassé de ces êtres fantastiques, à la fois femme, quadrupède et oiseau, et chez qui l'on retrouve les formes que leur donnaient les Grecs, et dont la sculpture sut tirer un si bon parti pour les compositions si variées de ses ornements? Enfants de Thèbes, en Béotie, que viennent faire sur un monument de la Troade, ces productions de l'imagination des Grecs? Il est vrai que tout est grec ici, et l'architecture, et le sujet des bas-reliefs, et les souvenirs d'Homère, qui si longtemps parcourut ces contrées, bien avant, sans doute, que la sculpture y fît l'essai de son ciseau.

Ces sphinx, dont nous voyons les groupes deux fois répétés, ne sont-ils ici que de simples ornemens sans signification spéciale? on ne le saurait croire; ou bien se rattachent-ils d'une manière ou d'une autre au sujet de nos bas-reliefs, ou de quelque partie que nous ne possédons pas? Ceci me paraîtrait plus probable. Si l'on a décoré d'un sujet héroïque grec ce temple dont nous ignorons la divinité, les accessoires qui l'accompagnent doivent être en rapport avec ce qu'il représente. Le sphinx grec, symbole de l'intelligence et de la perspicacité, conviendrait très-bien à Protée, pour qui la nature et le temps n'avaient rien de caché, et qui, par ses métamorphoses, revêtait à son gré toutes les formes les plus diverses. Et ces sphinx ne pourraient-ils pas aussi faire allusion à Ménélas, vainqueur des ruses du dieu marin comme Œdipe de celles du sphinx? L'un ou l'autre, d'ailleurs, de ces êtres mystérieux pouvait bien appartenir à quelqu'une des parties de l'architrave qui ne nous sont pas parvenues. Qui sait si l'on n'y avait pas représenté l'histoire d'Œdipe et du sphinx, histoire qui offrait de l'analogie avec celle de Ménélas et de Protée?

La disposition des différents groupes d'animaux dans la restitution de l'architrave tentée par M. Ch. Texier, est certainement très-plausible, elle s'ajuste bien, peut-être même trop bien, pour le temps auquel semble appartenir cette sculpture grossière. Mais ne pourrait-on pas présumer que dans cette façade, du reste la moins importante, étant tournée à l'ouest, il devait y avoir autre chose que des animaux, et que, comme l'autre, elle pouvait être ornée d'un sujet mythologique à personnages, ou divins ou héroïques, qui n'existent plus? En combinant ensemble tous ces bas-reliefs, et en rendant, par la pensée, à ceux qui sont évidemment incomplets, les parties qui leur manquent, il me semble que les deux architraves des deux petites façades ne suffiraient pas à les recevoir et surtout à les disposer d'une manière convenable. Je serais donc très-porté à croire que les deux grandes architraves des faces latérales n'étaient pas restées sans décoration, et qu'elles étaient comme accessoire ou accompa-

gnement de celles des fronts; de chaque côté, la moitié aurait eu rapport à la façade principale, et l'autre à celle qui lui était opposée. Peut-être de nouvelles recherches ou un heureux hasard nous procurera-t-il quelques nouveaux bas-reliefs qui, en augmentant la difficulté de les faire entrer dans les petites façades, prouveraient que les grandes avaient aussi été décorées. Ce ne sont d'ailleurs que des conjectures que je hasarde sans y attacher beaucoup d'importance, et je serais charmé que d'autres plus plausibles pussent les remplacer. Quant aux deux sphinx affrontés dont M. Ch. Texier, dans sa restitution du temple d'Assos, a fait le milieu de l'architrave d'une façade, ils me sembleraient un peu petits pour avoir occupé cette place importante et pour ainsi dire la place d'honneur. Mais où les mettrait-on? Je l'ignore, et nous manquons de données assez certaines pour discuter le moins du monde ce point, qui pourrait être intéressant. On doit faire remarquer le sphinx n° 4, pl. 116, B, dont la chevelure ondoyante est ajustée avec assez de grâce.

238 B. N° 5. — Lion dévorant un cerf. — Lion accroupi, lion dévorant une biche. — Lion dévorant un cheval ou un taureau. Pl. 116, B.

Ces animaux féroces déchirant les paisibles hôtes des forêts dont la vélocité ne peut les dérober à leur insatiable soif du sang, seraient susceptibles de plus d'une interprétation. Ce pourraient être des emblèmes de l'abus du pouvoir du fort contre le faible: mais pourquoi tant d'emblèmes lorsqu'un seul suffirait? On pourrait y voir aussi l'allégorie de la puissance de la mort, si fréquente sur les monumens funèbres et exprimée de la même manière; mais je me demanderais: pourquoi se voit-elle ici plusieurs fois inutilement répétée; et d'ailleurs ce temple avait-il un caractère de monument funèbre? Rien ne nous autorise à le croire. J'en viendrai donc enfin à l'explication la plus naturelle, et je serais fort disposé à voir représentés d'un côté du monument les bêtes féroces et inutiles portant le ravage et la mort parmi les animaux innocens, inoffensifs et utiles à l'homme dont, aux temps anciens, une des occupations favorites était de faire la guerre à ces monstres, et de détruire ces fléaux des forêts et des champs. Les héros les plus célèbres des temps héroïques, Hercule, Thésée, Méléagre et tant d'autres y acquirent une partie de leur gloire. Plus loin, représentés aussi sur ce monument, paraîtront d'autres animaux utiles à l'homme et qui l'enrichissent. Quoique ces lions soient en assez mauvais état, et plus que ne l'indique la gravure, cependant, d'un assez bon galbe, ils ne manquent pas de mouvement. L'on ne saurait indiquer d'une manière certaine la partie de l'architrave à laquelle ils appartenaient, et il nous manque probablement trop de fragmens de ces bas-reliefs pour que l'on puisse espérer de deviner jamais le sujet dont ils faisaient partie; mais il est aisé de reconnaître que ces trois morceaux qui, réunis, s'accordent bien ensemble, et qui occuperaient une longueur d'environ 3m, 500, faisaient une suite. On le voit aussi par les bases des triglyphes sous lesquels ils étaient placés et qui, rapprochées, se correspondraient. Il me semble que les lions, pour ainsi dire affrontés, dé-

vorant une biche et un cheval ou un poulain, étaient réunis et qu'ils faisaient un milieu dans cette partie des bas-reliefs. Je croirais de même volontiers que derrière le lion, à notre droite, il y en avait un autre accroupi, comme celui derrière le lion qui terrasse la biche; et peut-être l'extrémité de droite en faveur de la symétrie qui paraît avoir été observée dans ces bas-reliefs, était-elle terminée comme celle à notre gauche par un lion dévorant, et à peu près dans la même position. Il est très-facile, en reportant l'un vers l'autre par la pensée, ainsi que par le dessin, les deux groupes de droite, d'ajuster les croupes de la biche et du cheval, de manière à en former un ensemble régulier aussi convenable pour le milieu d'une série que les deux sphinx accroupis de la planche précédente. J'avouerai du reste que les explications de ces groupes sont loin de me satisfaire, mais que la dernière me semble la plus plausible. Quant à l'animal que je donne pour un cheval, il peut être douteux et il est si mal rendu que ce pourrait tout aussi bien être un taureau, et que ce que je prends pour une touffe de crins sur le front, fût un reste de corne; mais cependant l'ensemble de cet animal me paraît donner l'idée d'un cheval plutôt que celle d'un taureau, ce qui du reste est d'une bien petite importance et ne mérite pas d'être discuté plus au long.

238 B. N° 6. Taureaux affrontés. — N° 7. Porc ou sanglier.

On retrouve encore dans ces trois taureaux, d'une assez belle forme, le principe de symétrie qui régnait dans ces bas-reliefs. Les têtes de ces animaux, qui se heurtent, sont au-dessous du milieu des bases des triglyphes, et l'on voit qu'il en est de même du train de derrière. Si ces deux grands fragmens étaient rapprochés, en y ajoutant un quatrième taureau sur la droite, cette suite occuperait 5 mètres, et l'on retrouverait la même longueur aux groupes de lion, avec les additions, dont j'ai parlé plus haut. Je ne dirai rien du porc ou de la truie, et cet animal, isolé ici, pouvait, dans une série, s'ajuster avec quelque autre animal, ou peut-être même, ainsi que les deux petits sphinx n° 4, pl. 116 A, et le centaure seul n° 3, même planche, trouver sa place dans une métope. Ne sont-ce pas des animaux paisibles, utiles à l'homme, et qui ont pu faire contraste avec ceux qui, vrais fléaux, ne peuvent lui servir que par le plaisir qu'il prend à en poursuivre et à en exterminer la race? Si l'on me demandait comment tout ceci pourrait se raccorder avec Ménélas et Protée, je répondrais que je n'en sais absolument rien, à moins qu'on ne voulût admettre que ces taureaux rappelassent les sacrifices que Ménélas dut offrir aux dieux en actions de grâce du service que lui avait rendu Protée. Les centaures, alors en opposition avec les animaux destructeurs, pourraient être les emblèmes de la chasse, noble exercice, dont ils avaient la passion et où ils servirent de modèles aux héros grecs. D'un autre côté, Ménélas ne passa jamais pour un grand chasseur, et je ne sais jusqu'à quel point lui conviendrait cette réunion de centaures et de lion. Mais on a vu que je suis loin de penser que tous ces bas-reliefs se rapportassent à un seul sujet. Nous n'en avons en tout que 20^{m},470, ou près de 63 pieds de longueur. Or, comme d'après la restitution du temple par M. Ch. Texier, qui a pris pour élémens de ses calculs les traces

des colonnes et de leurs entre-colonnemens, ce monument avait une façade de 13 mètres de longueur, le développement de toute son architrave aurait été au moins de 78 mètres ou six fois plus grand que celui d'un des fronts, c'était plus qu'il n'en fallait pour l'orner de plusieurs différents sujets, et y faire entrer tous les animaux qui nous embarrassent, et auxquels je désirerais fort que l'on pût trouver une disposition plus convenable que celle que j'ai hasardée.

C'est, au reste, encore plus que d'autres considérations, l'incohérence entre plusieurs parties de ces bas-reliefs et le sujet de Ménélas et de Protée qui me porte à penser qu'il devait y en avoir encore un autre sur les faces latérales de l'architrave. Car si l'on s'en tenait à essayer la répartition des bas-reliefs que l'on possède sans s'occuper de ceux qui doivent avoir existé, il ne serait nullement difficile d'en trouver l'emploi dans les deux petites façades, dont une, celle de l'Ouest, a été déjà restituée d'une manière qui, après quelques légères modifications, ne laisserait peut-être rien à désirer. Quant à la façade de l'Est, on pourrait de même arriver à une solution assez satisfaisante du problème, en en complétant par la pensée quelques parties, et en éloignant l'idée importune que d'autres que l'on emploie auraient peut-être mieux convenu aux architraves latérales du temple. Nous allons tenter cette restitution. Il est très-possible que, de son côté, M. Ch. Texier trouve une disposition semblable à la nôtre; mais, ne connaissant pas son travail, nous poursuivrons celui que nous avons entrepris, bien décidé à suivre ensuite le sien si on le juge mieux établi. Les numéros auxquels nous renvoyons sont ceux des deux planches 116 A et 116 B.

Parmi nos dix-sept fragmens de bas-reliefs, il en est trois, qu'avec M. Ch. Texier, je ne trouverais à placer que dans les métopes, ce sont les deux sphinx n° 4, pl. 116 A, le centaure seul n° 3 et le porc n° 7, pl. 116 B, qui y conviennent très-bien par leurs dimensions, et qu'on ne saurait adapter ailleurs, du moins d'après la manière dont nous traitons le programme. On voit qu'il n'est presque rien resté des métopes de ce temple, qui devait en avoir au moins une soixantaine : ce qui se conçoit aisément, étant beaucoup plus petites que les autres bas-reliefs, elles offraient un emploi plus facile aux constructions modernes des environs, auxquelles auront amplement fourni ces décombres. Le granit ne pouvant pas être réduit en chaux comme le marbre, dont tant de monumens et surtout de statues, de bustes, ont été la proie des chaufourniers, il est à croire que, dans les mauvais murs des chétives habitations d'Assos, sont encastrés, comme de vils moellons, beaucoup de fragmens de ces antiques bas-reliefs, qu'on aura souvent maudits de ne pouvoir pas se convertir en chaux.

Sur nos dix-sept fragments qui composent quinze bas-reliefs, il nous en reste douze à placer; voyons-en l'emploi probable : j'admets, en grande partie, la restitution tentée par M. Ch. Texier pour l'architrave de l'Ouest. Cependant, en se tenant comme il a fait aux mesures des morceaux tels qu'ils existent, et même en ajoutant, pour avoir un milieu, un sphinx en regard de celui du n° 4, pl. 116 B, il n'a pu arriver, d'après le relevé des mesures, à remplir la longueur des 13 mètres de l'architrave. Il me semble donc que je disposerais ainsi qu'il suit les bas-reliefs de cette façade. Je mettrai entre parenthèse les morceaux don' ne s'est pas servi M. Ch. Texier, et j'indiquerai la mesure de ce que j'ai ajouté, par la pensée, à quelques bas-reliefs, pour les compléter, en me réglant sur

leur analogie avec d'autres morceaux. Cette architrave n'est occupée que par des animaux. Suivez les numéros de la planche 116, B, et nous allons restituer cette série de bas-reliefs.

Les deux taureaux, n° 6, pl. 116 B, longueur, 2m,500; (*lion dévorant un cerf*, n° 5, longueur, 0m,750; complété, 1m,320); — *lion accroupi* et *lion dévorant une biche*, même planche, longueur, 1m,420. — Au milieu de l'architrave, deux *sphinx* affrontés, d'après celui du n° 4, pl. 116 B, longueur, 1m,320; les deux auraient 2m,640.—Viendrait ensuite le *lion dévorant un cheval*, 1m,420, pl. 116 B (en y ajoutant, sur notre droite, un *lion accroupi*, ou tout autre animal).— (Un groupe analogue à celui du n° 5 et en regard, même mesure, 1m,200); Enfin, les deux taureaux complétés, longueur, 2m,500. — Toutes ces mesures réunies donnent 13m,120. Après avoir établi ces petits calculs j'ai recours à la planche 112 de l'ouvrage de M. Texier, que je n'avais pas sous les yeux en les faisant, ce qui m'empêchait d'être certain de la longeur de son architrave, qui pouvait avoir un peu plus ou un peu moins de 13 mètres; je vois à présent, que, d'après l'échelle des mesures de son temple, elle a juste 13m,100, mesure pour ainsi dire égale à celle de 13m,120 que m'a donnée la disposition des bas-reliefs, qu'il serait facile de resserrer un peu pour retrouver aux deux extrémités de l'architrave deux parties lisses de quelques centimètres, à la tête et à la fin des bas-reliefs. Ce ne serait pourtant pas nécessaire, car les bas-reliefs de Magnésie nous offriront un angle de la frise qu'enveloppent entièrement les bas-reliefs. Dans mon hypothèse, de chaque côté du groupe des sphinx, on trouve 5m,240; et d'ailleurs, n'ayant complété qu'approximativement ces bas-reliefs, je n'ai pas la prétention d'une exactitude mathématique; mais je crois bien qu'on y arriverait en ne se donnant qu'une latitude d'un pied, 0m,325 pour quelques diminutions dans tout l'ensemble.

Opérons de même sur l'architrave opposée à la précédente; elle oppose plus de difficultés à résoudre; de quelque manière que j'aie tourné et retourné les bas-reliefs qui doivent y entrer, et même en les complétant, il m'a été impossible de trouver un milieu à cette série. En y admettant la longue suite des centaures que j'aurais voulu pouvoir en écarter, elle est encore trop courte pour arriver aux 13 mètres de l'architrave. Il est bien permis, il est vrai, de supposer qu'il manque un des bas-reliefs de cette suite, éparse pendant tant de siècles et livrée à tout venant parmi les ruines du temple, et en supposant que le bas-relief complémentaire dont on aurait besoin fournît un mètre et demi à ajouter aux 11m,450 que donnent les autres, on compléterait les 13 mètres de l'architrave. Mais mettons nous à l'œuvre et décorons-la de ses bas-reliefs; voici la disposition que l'on pourrait leur donner :

Protée et Mélénas, n° 1 long. 2m,950; complété sur notre gauche, long. 3m,370; — *Protée et Ménélas* en pourparlers, n° 2, long. 1m,190; complété, long. 1m,770; — *Protée et Mélénas* d'accord, long. 1m,770; — la *Course des Centaures*, complétée au n° 3, pl. 1116 A, long. 4m,540. Le total des mesures donne 11m,450. Il serait facile de combler le déficit de 1m,550 en supposant une figure de femme de plus dans le bas-relief n° 1 et un centaure au n° 3, et ils offriraient l'emploi de ce 1m,550. Mais ne serait-ce pas trop allonger ces séries,

qui sont déjà bien longues. Il est vrai qu'il paraît que l'on ne les craignait pas dans la Troade et dans la Mysie, et nous en avons au Musée royal un exemple dans notre grand vase de Pergame, bien postérieur sans doute aux bas-reliefs d'Assos, et qui nous offre une course de cavaliers qui ne laisse pas d'avoir quelque analogie avec celle de nos centaures. (Voy. 355 G., pl. 190, A.)

Ne serait-il pas possible de trouver pour plusieurs de ces bas-reliefs quelque autre sujet qui s'y adaptât tout aussi bien peut-être que l'aventure de Ménélas et de Protée? tel, par exemple, que l'histoire d'Aristée. Fils de la nymphe Cyrène, par les soins qu'il donna à l'agriculture, il en devint une des divinités. Un goût particulier, et même une passion l'entraînant vers l'éducation si intéressante des abeilles, il fit faire de grands progrès à cette partie si importante de la vie agricole. Malgré tous les soins et tous les talents d'Aristée ses abeilles chéries mouraient, ses ruches étaient désertes, il en était au désespoir. Sa mère lui rendit quelque courage en lui conseillant d'aller trouver le sage Protée. Elle lui apprit, comme Eidothée à Ménélas, le moyen de se rendre maître de l'astucieux vieillard, et d'obtenir de sa science divine qu'il lui fît recouvrer ses abeilles. Aristée réussit de la même manière que le roi de Sparte, et Virgile, au quatrième livre de ses Géorgiques, nous en est garant dans son intéressant épisode, comme Homère, pour le succès de Ménélas, dans son Odyssée. Rien, parmi les détails de nos bas-reliefs, ne servant à caractériser Ménélas plutôt qu'Aristée, nous pourrions y voir le dieu champêtre, fils de Cyrène, tout aussi bien que le roi de Sparte. Ce carquois suspendu sur le dos du héros, dans le premier bas-relief, ne conviendrait-il même pas mieux au chasseur Aristée qu'à Ménélas, que l'on ne trouve jamais se servant de l'arc? En reconnaissance du service qui devait lui être rendu, Aristée offrit des taureaux en sacrifice : nous les retrouverions dans nos bas-reliefs. Ce lion, plusieurs fois répété et dévorant plusieurs animaux, ne pourrait-il pas, en quelque sorte, rappeler celui avec lequel Cyrène sans armes (1) était aux prises, lorsqu'elle fut rencontrée sur le mont Pélion, en Thessalie, par Apollon, et dont, avec un courage digne des héros, elle délivra la contrée que longtemps il avait désolée? Si même on ne considérait tous ces animaux, les uns paisibles, les autres destructeurs, que comme une allégorie offrant un contraste entre la vie sauvage et la vie civilisée et agricole, elle conviendrait très-bien à Aristée, auquel fut si redevable l'agriculture pour l'éducation des bestiaux et pour la destruction des bêtes féroces qui y portaient le trouble. Tous ces centaures antiques, habitans de la Thessalie, n'offriraient-ils pas des rapports avec la thessalienne Cyrène, fille du fleuve Pénée, et avec son fils Aristée, élevé par Chiron au milieu de ses centaures. Dès les temps les plus reculés, ce héros recevait, en Thessalie, un culte tout aussi bien qu'à Céos, et en Libye, où Apollon avait transporté Cyrène, qu'il rendit mère du héros bienfaiteur de l'humanité, et dont elle fonda la capitale, l'opulente Cyrène. D'antiques traditions ne font même partir de Thessalie Aristée que lorsque ses exploits l'avaient déjà rendu célèbre parmi les héros et les bienfaiteurs de ces contrées. Les jeunes filles, qui peuvent être des néréides, n'entreraient-elles pas facilement dans l'histoire d'Aristée, dont la mère Cyrène, d'après une antique tradition, était mise au nombre des nymphes océanides? Ou bien, ne pourrait-on pas aussi voir ici des saisons et des muses, auxquelles fut confiée l'enfance d'Aristée? On aurait certainement à faire plus d'une objection à cette hypothèse, du débat entre Protée et Aristée. Le sujet n'est

(1) Pindare, *Pyth.* 9, 27, 71, et les scholies qui parlent beaucoup d'Aristée. (Voyez Virgile, *Géorg.* l. IV, et les commentaires de Heyne, et surtout ceux de Henri Voss, *Géorg.*, t. II, in-8°, Altona, 1800 et C. O. Müller, *Dorier, etc.*, p. 1re, p. 348, t. II. p. 281.

pas chez Homère, il n'est même pas dans Hésiode, il peut leur être très-postérieur; est-il même certain qu'il ne le fût pas à l'époque à laquelle on pourrait faire remonter nos bas-reliefs? Mais ce ne serait pas une raison péremptoire pour le repousser, à moins que l'on ne pût prouver que toutes les anciennes productions de la sculpture doivent se trouver dans Homère ou dans Hésiode, et que l'aventure d'Aristée n'était pas connue avant Virgile, qui l'aurait inventée pour imiter Homère et lutter d'imagination avec le père de la poésie grecque. Il est cependant plus que probable que le prince des poëtes latins aura puisé son sujet dans les plus anciennes traditions mythologiques. Qui sait peut-être même si, comme le soupçonne le savant Heyne, il ne se serait pas servi de la *Bugonie* d'Eumélus, très-ancien poëte cyclique, probablement du VIIIe siècle avant notre ère? Ce pourrait bien être de lui ou d'antiques traditions populaires d'Arcadie ou de Thessalie qu'eût été tirée, par le poëte latin, l'idée de faire naître, au bout d'un certain temps, de la chair corrompue des taureaux immolés, de nombreux essaims d'abeilles qui rendirent au fils de Cyrène ceux dont il déplorait la perte. On pourrait nous opposer aussi qu'Aristée, vivant à Céos et dans la Cyrénaïque, était bien éloigné d'Assos, et qu'il l'était trop pour que l'on ait pu songer en y élever un temple à son honneur, ou du moins à y consacrer, sur l'architrave, le souvenir de ses bienfaits et des exploits de sa mère. Ils devaient intéresser très-peu la Troade, si tant est même que la renommée en fût venue jusqu'à Assos; tandis, au contraire, que l'histoire de Ménélas, l'un des plus célèbres héros de la guerre de Troie, consacrée par Homère, convenait très-bien à une contrée qui en fut le théâtre et qui honorait d'un culte plusieurs de ses héros. On aurait cependant à répliquer que dans la haute antiquité le culte d'Aristée était établi et en grande vénération dans la Thessalie, qui n'est séparée de la Troade, dont les côtes regardent les siennes, que par un bras de mer d'une cinquantaine de lieues, semé d'îles, d'où, de proche en proche, le culte d'Aristée aura pu passer dans la Troade. Ce culte, dans les anciens temps, devait être assez répandu; Aristée, le fils d'Apollon, était vénéré, non-seulement comme un bon génie, un dieu champêtre, mais il avait même mérité, par ses bienfaits, par les services qu'il rendit à l'agriculture, d'avoir une brillante légende. On voit, sur les médailles de Carthæa de l'île de Céos, sa tête avec l'aspect d'un vieillard vénérable. Sur les mêmes médailles est un astre avec la tête du chien Sirius, symbole de la canicule, contre les chaleurs de laquelle était invoqué Aristée pour en préserver les moissons et les biens de la terre. Aussi son culte, à Céos, était-il en accord avec d'anciennes observations sur Sirius et sur les influences que l'on attribuait à cet astre. Selon Pindare, le fils d'Apollon et de Cyrène avait été nourri de nectar et d'ambroisie par les heures et les saisons, qui le berçaient sur leurs seins divins. Élevé par le centaure Chiron et par les muses, qui lui enseignèrent les vertus secrètes des plantes et toutes les ressources de l'art de guérir, il devint une des premières divinités adorées par les anciens grecs; les chasseurs l'invoquaient pour qu'il multipliât leur gibier; les cultivateurs, pour qu'il protégeât leurs champs, leurs troupeaux, leurs vignes, leurs oliviers et pour qu'il les défendît de la sécheresse et des inondations. Aristée avait aussi de grands rapports avec Bacchus, qu'il éleva avec Silène, et dont sa fille Nysa ou Macris fut une des nourrices. Il passait encore pour avoir accompagné le conquérant de l'Inde en Thrace, et y avoir, avec lui, établi les mystères des orgies. Aussi, Aristée était-il considéré par les Thessaliens et par les colonies arcadiennes comme un grand dieu, fils d'Uranus et de la Terre, et il fut confondu avec Jupiter *Aristæus*, l'excellent, *Icmeus, Ombrius*, qui dispensait à la terre la pluie et la fraîcheur, et en Arcadie avec Apollon *Nomius*, berger, et de même qu'Aristée le législateur de l'agriculture. Il me semblerait donc que l'antique Aristée, honoré, dès les premiers temps de la Grèce, avec son fils Actéon, comme l'une des principales divinités bienfaitrices de l'humanité, aurait, pour figurer dans les bas-reliefs du temple d'Assos, au moins autant de titres que Ménélas, si le frère d'Agamemnon, le mari d'Hélène n'était pas soutenu par Homère.

SARCOPHAGE DES AMAZONES.

(Pl. 117 A. et B.)

A-t-il ou n'a-t-il pas existé une nation d'Amazones? Telle est la question. Si l'on s'adresse à la raison, à la critique historique, elles répondront avec le judicieux Strabon (liv. XI, c. v, § 1-6), qu'il est impossible d'ajouter complétement foi à l'existence, pendant plusieurs siècles, d'un peuple de femmes guerrières, qui, sans liens habituels avec des hommes, ne se rapprochaient d'eux qu'une fois par an pour se propager ou se recruter en filles, et auxquels elles renvoyaient, si elles ne les tuaient pas, les enfans mâles, fruits de ces unions politiques et sans amour. Pourrait-on regarder autrement que comme des légendes fabuleuses les expéditions lointaines, les conquêtes de ces hordes de femmes qui, à l'instar des essaims d'abeilles, n'obéissant qu'à des reines, s'élançaient, aux temps les plus reculés, des rochers du Caucase, et traversaient, en les soumettant par leur bravoure et l'éclat de leurs hauts faits, les peuples les plus aguerris? N'est-il pas surprenant de les voir tout à coup disparaître en laissant, comme durables souvenirs de leurs expéditions si passagères, des monumens, des tombeaux, des villes auxquelles avaient donné leurs noms, et ceux de leurs capitaines, les reines qui les avaient fondées pour ainsi dire en courant, et sans établissemens fixes, dans des contrées que, telles que de brillans météores, elles avaient plutôt traversées que conquises? D'un autre côté, les Amazones produisent, en leur faveur, des historiens graves, tels qu'Hérodole, Diodore de Sicile, qui ne repoussent pas tout à fait leur existence, tout en faisant des concessions pour la rendre moins incroyable. Hérodote, à la face de toute la Grèce assemblée pour savourer et juger son histoire, n'aurait pu avancer comme historiques des faits complétement controuvés: il est vrai que ces faits étaient à l'avantage des Grecs, et chatouillaient leur amour-propre; leur critique alors devenait beaucoup plus indulgente, et ne regardait pas de si près à la vérité historique. De même, Alexandre se plaisait aux récits, quelque peu hasardés si ce n'est mensongers, des expéditions de Bacchus et d'Hercule aux Indes, qu'on comparait aux exploits du conquérant Macédonien, que la flatterie mettait bien au-dessus des dieux, ses frères, fils comme lui de Jupiter. Hérodote, cependant, dont chaque jour et chaque nouveau voyage en Orient confirment la véracité et l'exactitude des recherches, non-seulement semble croire aux Amazones, mais il leur fait une histoire appuyée de faits qu'il produit sans exprimer de doute. Les combats que Bellérophon et Priam, dans sa jeunesse, leur livrent dans Homère (Γ, *Il.*, 186-189, et Eust. p. 402-404) sur les bords du fleuve Sangarius en Phrygie dans l'Asie Mineure, montrent, du moins, qu'à l'époque du poëte, dans le xe siècle avant notre ère, la tradition des Amazones, et de leurs excursions dans plusieurs contrées était bien établie.

Diodore de Sicile (liv. III) admet aussi les Amazones, mais le récit

très-détaillé de leurs exploits est si merveilleux, qu'il doit inspirer plus que de la défiance. Cependant, cet auteur a sans doute prévu qu'on le croirait avec peine; car il va, dit-il, raconter des événemens inconnus à la plupart des lecteurs, et il affirme qu'il les tire de poëtes très-anciens et d'autres écrivains. Cet historien ne place les Amazones, ni dans les mêmes contrées, ni aux mêmes époques qu'Hérodote et Strabon. Ce sont d'autres héroïnes beaucoup plus anciennes, et bien plus rapprochées de l'Occident et au nord de l'Afrique. On aurait alors affaire à trois nations d'Amazones : les africaines de Diodore, très-distinctes des deux autres plus récentes, et dont l'une aurait occupé les contrées du Caucasse entre le Palus Méotide (mer d'Azof) et la mer Caspienne, et les autres, plus voisines de la Grèce, se seraient étendues sur les bords du Thermodon, dans le Pont, au nord de l'Asie Mineure.

En suivant Diodore, nous voyons ses Amazones remonter à la plus haute antiquité, et précéder de plusieurs siècles la prise de Troie. Aux bords du lac Tritonis, près de l'Océan, où elles auraient fondé une ville de Chersonèse, ces femmes guerrières, au milieu d'un pays de la fertilité duquel elles ne jouissaient pas, vivant de la manière la plus dure, ne connaissaient pour plaisirs que les armes et les exercices violens. Elles abandonnaient la culture des terres, leurs troupeaux et le soin de leurs enfans aux hommes, qui en devenaient les nourrices, et qui, chargés de tous les détails du ménage, semblaient être changés en femmes et les femmes en hommes. Les Amazones ne se rapprochaient de l'autre sexe, pour devenir mères, que lorsqu'elles avaient accompli le temps de leur service militaire. Les filles qu'elles mettaient au monde servaient à recruter leur armée; quant aux garçons, si elles ne les tuaient pas, elles les rendaient à leurs pères après les avoir mutilés de manière à les rendre inhabiles à manier les armes et à faire la guerre. Ces Amazones, ayant à leur tête Myrine, qui commandait trente mille femmes à pied et deux mille cavalières, s'élançant des bords du lac Tritonis, soumirent, non-seulement plusieurs des peuples voisins, mais elles portèrent à l'Occident leurs armes jusqu'aux rives de l'Océan, aux contrées fortunées des Atlantes, peuples doux, riches, heureux, les premiers, selon Diodore, qui eussent connu les dieux, et aussi paisibles que les Amazones étaient guerrières et turbulentes. Aussi, leur reine Myrine n'eut-elle pas de peine à ranger les Atlantes sous ses lois. Effrayés de ses rapides succès, et des désastres des pays qui avaient résisté, ils se soumirent, et même avec plaisir, la comblèrent d'honneurs et de présens, et implorèrent sa protection contre les Gorgones.

Cet autre peuple de femmes guerrières, d'un caractère rude et sauvage, portait de tous côtés le ravage et la désolation. Myrine les vainquit, en fit un grand carnage; mais elles se relevèrent de leur défaite, et furent enfin, sous leur reine Méduse, entièrement détruites par Persée. Myrine fonda plusieurs villes, qu'elle peupla des captifs qu'elle avait emmenés des contrées vaincues, et surtout de chez les Gorgones. Cette reine éleva des monumens, et les consacra à la mémoire de ses compagnes d'armes tuées à la guerre. Les capitaines, dont la tradition avait conservé les noms, en fondèrent plusieurs; et si ces Amazones n'ont nullement existé, il est assez singulier que l'on ait tant tenu à se donner pour fondatrices des êtres fictifs, et que des villes telles que

Myrine, Éphèse, Priène, Cymé, Pitane, Mitylène et d'autres, se soient crues honorées en rendant hommage de leur existence à des armées de femmes aux conquêtes desquelles des armées d'hommes s'étaient en vain opposées. Suivant Diodore, Myrine aurait soumis une partie de l'Afrique. En Égypte, elle se lia d'amitié avec Horus, fils d'Isis, battit les Arabes, porta ses armes en Syrie, traversa l'Asie Mineure, vainquit les peuples jusqu'au mont Taurus, et ne s'arrêta qu'au fleuve Caïque. Elle aurait aussi fondé Samothrace, ainsi nommée des Thraces qui se seraient établis dans l'antique Samé, et elle y sacrifia à la Mère des dieux. Enfin, la victorieuse Myrine, attaquée par le Thrace Mopsus, chassé par le roi de Thrace Lycurgue, et allié à Sipylus, de même chassé de Scythie, aurait éprouvé une sanglante défaite, et aurait été tuée avec un grand carnage de ses troupes, jusqu'alors invincibles. Battus encore plusieurs fois par les Thraces, les restes de l'armée de l'héroïne Myrine ne seraient retournés que très-peu nombreux en Afrique, et auraient fini par être tout à fait anéantis par Hercule, lors de son expédition pour aller à l'extrémité occidentale de l'Afrique placer, sur une montagne du détroit de Gadès, sa colonne limite du monde. Telle fut, selon Diodore, l'histoire des Amazones d'Afrique ou de Libye, et la fin de leur expédition hors des contrées où ce corps de nation, si extraordinaire et si problématique, s'était formé on ne sait à quelle époque reculée, ni de quelle manière.

Hérodote (*Melp.* c. CX-CXVI) entre dans moins de détails que, quelques siècles après lui, Diodore de Sicile, ce qui ne serait pas en faveur de la confiance que l'on peut accorder aux longs récits de celui-ci. Le père de l'histoire ne nomme aucune de ces héroïnes, et il ne les place pas, comme Diodore, en Afrique. Si ce que rapporte celui-ci avait quelque fond de réalité, les Amazones d'Hérodote pourraient être ce qui resta de ces héroïnes, dans le nord de l'Asie Mineure, après leur défaite par les Thraces, et qui s'établirent sur les bords du Thermodon, et y fondèrent la ville de Thémiscyre. Selon Hérodote, dont on lit avec plaisir le charmant et naïf récit, ces femmes guerrières, attaquées sans qu'on en sache le motif, par les Grecs, sur les bords du Thermodon, où elles s'étaient fixées on ne sait à quelle époque, furent battues. Un grand nombre d'elles, faites prisonnières, furent embarquées sur trois navires; bientôt, armées de leur courage, elles se défirent des équipages, et, n'ayant aucune connaissance de la navigation, elles s'abandonnèrent aux vents et au hasard, qui, après les avoir longtemps ballottées à travers le Pont-Euxin (la mer Noire) et le Bosphore de Thrace; les jetèrent dans le Palus Méotide (mer d'Azof), sur les âpres rives de contrées scythiques. Trouvant dans ces parages de nombreuses hordes de chevaux sauvages, elles s'en emparèrent, et ravagèrent le pays où elles s'établirent.

Selon le même historien, ce ne fut qu'après leur premier combat que les Scythes, en dépouillant les cadavres, s'aperçurent que ce n'était pas à des guerriers, mais à des femmes, qu'ils avaient affaire: ils convinrent alors de ne plus les tuer. On pourrait croire qu'il dut en être souvent de même lors de leurs combats contre les Grecs. Les Scythes pensèrent qu'il serait plus avantageux de tâcher d'avoir des enfants de femmes aussi valeureuses. Ils envoyèrent donc vers ces belliqueuses héroïnes de beaux jeunes gens qui, sans les com-

battre, finirent par les apprivoiser. Le rapprochement eut, dans ces réunions improvisées, les plus heureux succès. Les Scythes ne purent jamais parvenir à apprendre la langue des Amazones, tandis qu'elles, au contraire, se rendirent bientôt familière celle des Scythes, ce qui montrerait et la rudesse de ceux-ci, et qu'elles les surpassaient de beaucoup en intelligence. Ne voulant pas consentir à suivre leurs maris dans leur pays, où les femmes avaient des mœurs et des usages trop différents des leurs, elles les engagèrent à aller avec elles à quelques journées au delà du Tanaïs (le Don), et à y former une nouvelle nation. Ce fut celle des Sauromates, ou des Sarmates, qui, par leur vie en partie nomade et par leur manière d'être, par leurs excursions à diverses époques, rappelleraient assez les Cosaques du Don. Hérodote dit qu'une fille sauromate ne pouvait se marier qu'après avoir tué de sa main un ennemi : il ne nous apprend rien de plus sur les Amazones.

Strabon (liv. XI, p. 504 et suiv.), dont l'autorité doit avoir d'autant plus de poids qu'il était d'Amasée, à soixante stades, moins de trois lieues, de Thémiscyre, la capitale des Amazones du Pont, et qu'il devait avoir étudié tout ce qui regardait son pays, Strabon ne nous met pas mieux au fait. Il regarde comme des fables, auxquelles cependant, même de son temps, on ajoutait beaucoup de foi, tout ce qui concerne les Amazones, ce qui ne l'empêche pas d'adopter la tradition vulgaire et très-accréditée qu'elles se brûlaient dès l'enfance le sein droit pour qu'il ne les gênât pas en tirant de l'arc. Le judicieux géographe ne croit donc pas aux expéditions lointaines des Amazones. Il est vrai que l'on ne peut guère s'expliquer qu'une armée de femmes ait pu traverser, toujours triomphant de nations populeuses et aguerries, l'immensité de contrées diverses entre Thémiscyre dans le Pont et l'Ionie, pour arriver en Attique, où elles ne pouvaient aborder que par mer, soit en traversant le Bosphore de Thrace, soit l'Hellespont. Et quand elles auraient trouvé des navires, comment y embarquer toute leur cavalerie, la principale force de leur armée? Leur expédition eût encore été plus longue et plus difficile si elles fussent parties des contrées au delà de l'Hypanis ou même de l'Albanie, entre le Caucase et la mer Caspienne. De pareilles entreprises paraissent incroyables, malgré toutes les traditions sur l'existence des Amazones. Mais en élaguant ce qu'elles peuvent offrir de fabuleux, et ce que la raison et la saine critique se refusent à admettre, on peut bien trouver plausible qu'en Orient, comme on le sait des Cimbres, des Teutons, des Huns et des peuples barbares qui déchirèrent l'empire romain dans sa vieillesse, il y eut aux anciens temps des hordes de sauvages conquérants qui, dans leurs excursions, amenaient à leur suite leurs femmes et toute leur famille. Pourrait-on s'étonner que ces femmes valeureuses, familiarisées avec les dangers et toutes les horreurs de la guerre, prissent part aux combats avec leurs maris? Après des défaites, elles ont pu se réunir et obtenir des succès qui leur valurent une réputation dont les poëtes et les traditions exagérées se seront emparés en exaltant les hauts faits de ces femmes guerrières et en leur faisant une histoire merveilleuse et plus voisine de la fable que de la vérité. Cette existence des Amazones une fois reconnue, il a été facile d'en broder, pour ainsi dire, tous les détails, et d'ajuster, sur un fond peut-être vrai, une foule de traits imaginaires. Mais que ces héroïnes aient

ou n'aient pas existé, peu importe pour les arts; elles leur appartiennent, et depuis longtemps, et ils leur ont fait, en dépit des dénégations des historiens, une histoire, pour ainsi dire, tout aussi authentique pour eux que celles des dieux de l'Olympe, des héros de la guerre de Thèbes, des Argonautes et de la guerre de Troie. Si leur existence est douteuse dans les fastes historiques, elle est sans contestation et hors de discussion sur le marbre des monuments. Ce n'est aussi que sous ce rapport que nous les trouvons dans Pausanias (*Att.*, c. XLI, 7). Il n'est pas de l'avis de Strabon, qui nie que les Amazones soient venues au siége de Troie, et qui peut bien avoir raison. Pausanias, moins critique que le géographe, pense qu'elles y vinrent pour se venger sur les Athéniens et sur tous les Grecs de la ruine de leur capitale Thémiscyre par Thésée et par Hercule (*Att.*, c. XV). Il cite, comme preuve, peut-être un peu faible, des expéditions des Amazones en Attique, leurs combats contre Thésée, peints dans le pœcile d'Athènes par Polygnote, et le tombeau de l'Amazone Antiope, que l'on y montrait (*Att.*, c. II), et qui, s'étant éprise du fils d'Égée, fut tuée comme coupable de trahison par l'Amazone Molpadie, par la mort de laquelle le héros vengea Antiope, et qui avait aussi son tombeau à Athènes. On montrait encore à Mégare le monument funèbre d'Hippolyte, sœur d'Antiope, l'une des Amazones les plus célèbres, et qui, ayant pris la fuite dans le combat contre Thésée, mourut à Mégare de chagrin de sa faiblesse.

Si les anciens n'ont pas été d'accord sur l'existence des Amazones en corps de nation, on doit bien s'attendre à ce que les modernes ne l'aient pas été davantage, et que les uns aient rejeté complétement ce que d'autres acceptent en tout ou en partie. L'auteur qui s'est le plus occupé des Amazones est certainement Pierre Petit, dans son Traité historique (2 t., in-12, de 621 p., Leyde, 1718); il y développe peut-être plus d'érudition que de saine et sévère critique, en rapportant pour ou contre les Amazones tout ce qui se trouve épars dans les anciens sur l'existence, si contestée par les auteurs, de ces femmes guerrières, et qui serait si prouvée si l'on s'en rapportait aux médailles de plusieurs villes de l'Asie Mineure qui se glorifiaient d'avoir eu pour fondatrices des Amazones, auxquelles, comme à Éphèse et même à Athènes, on rendait des honneurs qui les assimilaient aux divinités. Mais l'on peut répondre que ces médailles de Myrine, d'Éphèse, de Smyrne, de Thyatire, de Cume, de Paphos, en l'honneur des Amazones, dont elles offrent des images, consacraient certainement d'antiques traditions révérées dans les contrées éoliennes et ioniennes, mais que, pour y avoir été reçues et comme naturalisées, elles n'en étaient peut-être pas plus vraies, et que ce n'étaient que des légendes populaires et sans fondement historique. Il est cependant difficile d'admettre que tout fût faux de tout point, et qu'il n'y eût pas un fond de vérité transmis, embelli ou altéré par les traditions de diverses contrées. Pourrait-on supposer un tel accord dans les récits mensongers de tant de pays différents et dans des souvenirs si longs et si tenaces, s'ils n'eussent eu pour base que la fausseté? L'on ne saurait guère supposer que des auteurs tels qu'Homère, Hippocrate, si judicieux; Justin, d'après le grand historien Trogue Pompée, eussent ajouté foi aux Amazones et eussent discuté gravement, comme Hippocrate, ce qui les concernait, s'ils avaient pu croire qu'ils n'exerçaient leur esprit et leur

savoir que sur des contes. Il paraîtrait donc que l'on ne se hasarderait pas trop à admettre, avec Pierre Petit, qu'il peut y avoir eu des femmes guerrières, des Amazones, de l'histoire desquelles on retrancherait ce qui est contraire à la raison ou ce qui répugne à l'humanité, et par exemple la séparation habituelle d'avec les hommes, et les mutilations qu'elles auraient exercées sur elles et sur leurs enfants. N'a-t-on pas vu, aux temps anciens et modernes, assez de femmes braves, au-dessus des faiblesses et des préjugés de leur sexe, combattant avec la même valeur que les hommes dans les armées, pour permettre de croire qu'il y a eu des troupes nombreuses de femmes élevées dès l'enfance avec la rudesse des guerriers, et comme eux familiarisées avec les dangers, et qui, devenues pour ainsi dire hommes, ont pu dans de grandes expéditions avoir le même talent militaire, et autant de force et de courage que les guerriers qu'elles combattaient.

De tous les auteurs qui ont écrit sur les Amazones, M. Frédéric Dubois de Montpereux est celui qui a cherché à réunir le plus de preuves historiques de l'existence des Amazones dans son Voyage aux contrées caucasiennes (1), couronné par l'Académie des inscriptions. Ce savant voyageur croit que, non-seulement les Amazones ont existé, mais que l'on en trouve encore des traces évidentes dans les contrées dont quelques auteurs anciens les disent originaires. Comme eux, il s'appuie des traditions qui y sont répandues de temps immémorial. Une de celles des habitants de la grande Kabardah, au Caucase (2), rapporte que, lorsque leurs ancêtres habitaient sur les rives de la mer Noire, ils étaient souvent en guerre contre les *Emmetches*, peuple de femmes qui habitaient l'angle des montagnes entre la Circassie et le Svanethi, et qui s'étendaient jusqu'à la petite Kabardah actuelle. Elles ne voulaient pas d'hommes parmi elles, mais s'associaient toute femme courageuse qui voulait prendre part à leurs expéditions. Le père Lamberti, continue M. Dubois, rapporte que de son temps, les Dadiens faisant la guerre aux peuplades des hautes montagnes à l'ouest de l'Elbrous, on trouva nombre de femmes armées et cuirassées parmi les morts.

Selon M. Dubois de Montpereux l'histoire, ou la fable des Amazones, serait originaire du territoire de Panticapée (aujourd'hui Kertch) sur le Bosphore cimmérien, et il ajoute que, suivant Strabon (p. 504), il n'y pas d'histoire qui paraisse plus fabuleuse que celle des Amazones et qui cependant soit plus avérée. Mais il me semble que ce n'est pas ainsi que s'exprime le savant géographe, qui dans tout ce qu'il rapporte cherche à éloigner l'idée que cette nation ait pu exister, du moins telle que quelques historiens l'avaient dépeinte. Voici ce que dit Strabon (trad. franç., t. IV, p. 231). Après quelques réflexions sur l'histoire qui, n'importe à quelle époque, embrassant uniquement le vrai, n'admet jamais, ou du moins presque jamais le prodige, il ajoute : « Mais, « à l'égard des Amazones, nos modernes, comme les anciens, ne racontent que « des choses toutes étranges, toutes incroyables. » Ces choses incroyables sont

(1) *Voyage autour du Caucase, chez les Tscherkesses et les Abkhases, en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée, etc.,* par M. Frédéric Dubois de Montpereux. — *Paris, Gide,* 1839-1841 ; 5 vol. in-8°.

(2) T. I, p. 150 et suiv.

les expéditions lointaines, au delà des mers, d'armées de femmes sans hommes, etc.; et il finit par cette espèce d'exclamation : et « voilà néanmoins ce « qu'encore de nos jours l'on répète au sujet des Amazones. » Tout ceci est à la suite de traditions qui, dans de fréquens combats, mettaient aux prises les Amazones et les Gargarienses, peuple Scythe du Caucase. Se réconciliant ensuite avec ces femmes guerrières, ces Scythes avaient commerce avec elles, secrètement, de nuit, sans choix, dans l'unique but de les rendre mères. Dès qu'elles étaient enceintes, ces unions momentanées que rien n'avait préparées, et que ne prolongeait pas un tendre sentiment, étaient rompues; on se séparait et chacun vivait de son côté. Les Amazones, ne gardaient que les filles, rendaient les garçons aux Gargarienses, qui les adoptaient tous en commun, chacun ayant des droits à s'en croire le père. En rapportant ces traditions, Strabon paraît bien les mettre au rang de ces choses étranges, incroyables qu'on débitait encore de son temps, et il n'a pas le moins du monde l'air de donner ces histoires comme ce qu'il y a de plus avéré.

Selon M. Dubois de Montpereux, les expéditions si célèbres des Amazones se réduiraient à des excursions de peuplades scythes du Caucase débordant en Asie Mineure et dont les armées ou les hordes auraient été détruites, à l'exception des femmes qui les accompagnaient et qui seraient revenues dans leur pays. Est-ce bien probable? et n'eussent-elles pas, suivant l'usage si général, été faites prisonnières et emmenées en captivité? Auraient-elles pu d'ailleurs retraverser tranquillement tant de contrées dévastées et retourner sur leurs pas, après avoir été réduites à un petit nombre échappées au désastre de leurs troupes? M. Dubois admet aussi que ce pouvaient être d'autres peuplades du même genre de vie que celles du Caucase, et qui, parties des rives du Bosphore cimmérien, et longeant le nord et l'ouest du Pont-Euxin, allèrent combattre les Grecs, et poussèrent leur expédition jusqu'à Athènes, d'où ayant été chassées elles seraient retournées dans leur pays. Mais que de contrées difficiles à traverser pour aller de la Chersonèse Taurique en Attique et pour en revenir après avoir été battues. Que de rivières et de grands fleuves, le Borysthène (Dnieper), l'Ister (Danube); à franchir, et que de peuples belliqueux à combattre : des Scythes, des Thraces, des Thessaliens, avant de parvenir en Attique et de se mesurer avec les Grecs. L'on ne peut guère admettre qu'une armée de femmes, même victorieuse, eût pu surmonter de tels obstacles, et que devait-ce être au retour, après avoir été vaincue et en partie dispersée? Parmi les preuves que M. Dubois de Montpereux regarde comme historiques, et à l'appui de son opinion, il range des vases peints trouvés à Panticapée et qui représentent des combats d'Amazones contre les Grecs. Il parait porté à y voir des productions de fabriques de poteries établies à Panticapée, et qui auraient retracé les souvenirs des hauts faits des Amazones. Mais de ces quelques vases trouvés à Panticapée, il ne résulte pas, sans réplique, qu'ils y aient été fabriqués. On y voit des scènes de la mythologie grecque et toutes les représentations si fréquentes sur les vases grecs et italo-grecs, et elles ne sont pas particulières à Panticapée. M. Dubois fait observer que, sur ces vases, le costume des Amazones, leur bonnet à fanons, sont encore aujourd'hui en usage chez les Tscherkesses et chez des Ingouches du Caucase, de mêmes que leurs grands pantalons, les *anaxyrides*

et leur bouclier échancré en osier. Mais toute la fable, ou l'histoire des Amazones, avait pénétré de bonne heure dans le domaine de la mythologie des Grecs, et leurs arts s'en étaient emparés. Et ne faudrait-il pas prouver que les Scythes et les Amazones des bords du Bosphore cimmérien avaient aussi des arts; et que ces peuples nomades, plus souvent errants que stables, dans les courts loisirs que leur laissaient la guerre et leurs courses vagabondes, auraient eu le temps et le génie de porter ces arts de la paix et du repos au point de peindre sur leurs vases ces scènes qu'on peut mettre au nombre des plus belles de celles que nous offre la peinture céramographique? Ces vases remarquables par leur élégance le sont même par la recherche ou la richesse des ornemens en or sur les vêtemens, qui décèlent une grande adresse de main-d'œuvre. Et d'ailleurs, le travail soigné de l'argile, le vernis, la belle forme de ces vases, sont tout à fait dans le caractère des productions de la céramique grecque ou de ses écoles, et l'on ne peut s'y méprendre. Qu'il y ait eu en abondance de très-belle argile sur les bords du Bosphore cimmérien, ce n'est pas une raison péremptoire pour qu'on y ait eu le talent de la travailler. Ne citerait-on pas bien des pays : tels, par exemple, que la Gaule, où l'on ne manquait pas de belle et bonne argile et où l'on ne fabriquait que de très-médiocre poterie? Il y a loin de là à modeler et à peindre des vases de manière à ce qu'ils méritent, comme ceux trouvés à Panticapée, d'être mis au rang des plus beaux, et à ce qu'ils puissent rivaliser avec ceux des Grecs auxquels ils ressemblent de tout point. Ainsi, malgré les argumens de M. Dubois de Montpereux en faveur de son opinion et malgré la grande quantité de fragments de vases trouvés à Panticapée, nous croirions plus volontiers à une exportation de la Grèce, qui fabriquait pour ces contrées des vases dont les sujets les intéressaient, et qui, confirmant ou perpétuant des traditions qui les flattaient et prenaient, à leurs yeux, le caractère de la réalité, devaient avoir un grand succès et beaucoup de débit. Panticapée et d'autres villes de la Tauride étaient des colonies ioniennes, fondées par Milet; elles avaient de grands rapports de commerce avec la Grèce et l'Asie Mineure; quelques fabriques d'ouvriers grecs ont bien pu s'y établir; mais il est plus que probable que les potiers et les peintres n'étaient ni des Scythes, ni des Amazones. Si ces peintures de vases offrent des costumes, des armes que l'on retrouve encore dans les contrées entre le Bosphore cimmérien (détroit de Jaffa) et le Caucase, cette coïncidence montre seulement que, les modes ne variant guère dans ces pays orientaux, il est tout simple de croire que, travaillant pour des peuples qui avaient la prétention de descendre des Amazones, on ait offert dans les peintures des vases, des costumes de pays dont on les disait originaires, et où ils se sont en partie perpétués. Il me semblerait donc que, dans l'excellent ouvrage de M. Dubois de Montpereux, les preuves, en faveur des Amazones cimmériennes, qu'il cherche dans les peintures des vases, ne sont pas aussi fortes ni aussi admissibles qu'on pourrait le désirer, et qu'on ne saurait les honorer du titre de preuves historiques. Mais d'autres sur l'existence des Amazones le seraient peut être davantage et donnent un grand intérêt au beau travail de M. Dubois de Montpereux. — On peut ici, p. 638, 639, 668, 671, voir quelques détails sur les Amazones.

Notre sarcophage, découvert il y a quelques années à Salonique, est certaine-

ment l'un des plus beaux monumens, peut-être même le plus beau de ceux qui aient depuis longtemps enrichi le Musée des antiques. Il en est peu que le temps et les hommes aient ainsi respectés et qui nous soient parvenus dans un aussi bel état de conservation, car, sauf quelques légères lésions, peut-être assez récentes, il ne manquerait rien à ce beau monument, et l'on croirait volontiers qu'il sort de l'atelier du sculpteur. L'on y retrouve si bien toute la fraîcheur du travail que l'on ne perd, pour ainsi dire, rien des procédés de l'exécution. Ce qui ajoute à ses autres mérites et le rend extrêmement remarquable aux yeux des artistes, c'est que l'on y reconnaît sur toute la surface, qui n'avait pas encore reçu la dernière main, la trace très-franche de plusieurs outils, du ciseau, de la râpe et d'une espèce de gradine différente des nôtres, et dont les dents devaient être plus serrées et plus aiguës. On voit très-clairement qu'on promenait cet outil en différens sens sur le marbre et qu'il y formait une sorte de réseau très-fin, tantôt à mailles carrées et tantôt rhomboïdes. Ce travail, qui donnait de la souplesse aux contours, se retrouve même à des parties moins avancées que les autres et qui ne sont encore presque qu'à l'état d'ébauche. L'on peut aisément suivre le sculpteur dans la plupart de ses opérations, et cet examen ne sera peut-être pas inutile à nos artistes pour les procédés d'exécution. Leurs degrés divers ajoutent pour beaucoup à l'intérêt qu'inspire déjà ce monument par sa grandeur et par la richesse de sa composition. Ce n'est pas que cette composition offre rien de bien nouveau, l'on y retrouve un de ces sujets favoris de la sculpture grecque, et qu'elle s'est plu à reproduire souvent, sans trop se fatiguer l'imagination à varier à l'infini la disposition de ses groupes. Dans nos bas-reliefs, les Amazones et les Grecs qui les combattent sont donc traités à peu près, pour les attitudes, les groupes et les costumes, comme les offrent partout les autres monumens. Quelques-uns cependant, tels, par exemple, que ceux du temple d'Apollon *Epicurius*, secourable, à Bassæ, près de Phigalie en Arcadie, et surtout ceux du beau sarcophage de Vienne en Autriche, ont dans le costume un caractère plus original, plus oriental, plus ancien que ce que présentent et notre sarcophage et la longue série des combats d'Amazones et de Grecs des bas-reliefs de Magnésie, que nous mettrons bientôt sous les yeux. Il est aussi à remarquer que dans tous ces nombreux monumens sculptés, il n'y en ait pas, excepté celui de Vienne, qui se distinguent par cet aspect asiatique si prononcé et si piquant des peintures des vases, tels que la délicieuse amphore de Nola, de la riche collection du comte de Pourtalès-Gorgier, le combat de Thésée et de la belle Amazone Antiope. Aussi ces peintures, mieux que les productions de la sulpture, fournissent-elles aux peintres les meilleurs modèles pour rendre la rudesse du caractère scythe, la fierté et la sévère beauté de ces femmes guerrières, originaires des contrées des alentours du Caucase et de l'Hyrcanie, et à demi couvertes, dans les combats, des peaux des animaux féroces que leur courage avait abattus.

Les bas-reliefs de notre sarcophage se distinguent par assez de variété, et il y en a plus, à proportion gardée, dans un petit espace que dans l'immense suite de ceux de Magnésie, où, dans une étendue de 69 mètres, luttent avec acharnement cent soixante et quinze combattans, dont soixante-sept à cheval. Ici, sur la face antérieure, l'affaire se passe entre huit héros et six Amazones.

On pense bien que dans ce sujet, traité par un artiste grec auquel on doit le modèle de cette belle composition, les Amazones, malgré tout leur courage et leur beauté, doivent avoir le désavantage : ce fut du reste leur sort dans tous les combats qu'elles engagèrent contre les Grecs. Ces illustres guerrières disparurent de toutes les contrées de la Grèce et de l'Asie Mineure, qu'elles avaient si souvent désolées par leurs excursions, et où cependant elles laissèrent des souvenirs, existant encore, non-seulement de leur valeur, mais des temples, des monumens qu'elles élevèrent et même des villes qu'elles fondèrent. De courte durée, il est vrai, furent leurs établissemens, à la population desquels ces fières et peu sensibles guerrières dédaignaient de contribuer. On dirait que la haine des hommes et le plaisir de les détruire étaient les seuls sentimens qui faisaient battre leur cœur et les poussaient à leurs expéditions lointaines et périlleuses, et qu'elles y mettaient toute leur gloire. Se battant pour se battre et pour tuer des guerriers, si elles faisaient des prisonniers, ce n'était sans doute que pour les traiter en captifs, assujettis au devoir de réparer les pertes causées par les combats dans cette armée de femmes, et les filles qui devaient le jour à ces alliances forcées, sans amour, et pour ainsi dire misanthropes, étaient des recrues pour de futures levées de guerrières. Quant aux enfants mâles, fruits de leurs unions annuelles et passagères avec les Gargariénses, ou elles les mutilaient, les tuaient, ou les rendaient à leurs pères, dont elles n'avaient plus besoin. Mais il ne paraît pas, d'après l'histoire, qu'elles pillassent les pays qu'elles dévastaient et qu'elles en emportassent les richesses; il ne leur fallait que des morts, et elles ne tenaient pas à leurs dépouilles.

232 A. Thésée et Hippolyte ou Antiope, pl. 117 A.

En suivant de notre gauche à notre droite la scène de notre premier bas-relief, nous trouvons une belle Amazone à pied, le casque en tête, le sein droit découvert, vêtue d'une tunique dorienne très-courte, légère, qui laisse les bras nus. Armée de son épée, et sa *pelte*, ou bouclier échancré semi-lunaire, au bras gauche, la tête haute, elle charge un Grec à pied, dont on n'aperçoit que la tête. En avant d'elle un héros complétement nu, tombe la face vers la terre; blessé ou tué, il tient encore son bouclier, peut-être a-t-il été abattu sous les coups de l'Amazone. Une autre héroïne vient d'être renversée de son cheval, qui s'échappe et s'élance en avant; elle n'oppose plus qu'une faible résistance à un jeune héros, n'ayant pour tout vêtement que son casque et la bandelette ou la courroie qui suspend le fourreau de son épée; il paraît sur le point de porter un coup mortel à l'infortunée guerrière, mais je croirais plutôt qu'il en fera sa captive. Une observation qu'on n'a peut-être pas encore faite, et qui peut servir ici et pour les autres bas-reliefs de combats d'Amazones, mérite, ce me semble, quelque attention (1). Un scrupuleux examen des sculptures de

(1) Quintus de Smyrne (I, v. 226) et suiv., dans le carnage des Grecs et des Amazones, fait tomber un grand nombre de ces héroïnes sous les coups des héros, il indique même les endroits où elles sont frappées. La sculpture est plus réservée, elle ne verse pas tant de sang; si elle précipite sur le champ de bataille des Amazones renversées, mortes, elle ne leur donne pas le coup mortel. Ainsi que la peinture, elle craint de faire

Magnésie m'a fait remarquer qu'au milieu de ces mêlées d'Amazones et de héros qui se battent avec chaleur, et où ceux-ci sont assez peu galans pour saisir presque toujours leurs ennemies par leurs beaux cheveux, la sculpture a épargné à la vue des scènes de massacre, de carnage. On ne voit pas, ou du moins est-ce très-rare, des coups d'épée, de lance ou de hache, si je puis m'exprimer ainsi, complets, ou qui portent; l'arme meurtrière est toujours sur le point de s'enfoncer, mais on ne la voit pas frapper ou pénétrer le corps ou les différens membres. On objectera peut-être que dans le bas-relief du Vatican (1), qui a pour sujet, comme celui de la cour du Musée royal, le grand combat où Achille vainquit Penthésilée, une Amazone enfonce son épée dans le flanc d'un héros. (Voy. le Mus. Pio-Clem., t. V, pl. 21.) Mais ce bas-relief, et en particulier ce groupe, sont très-différents dans la planche 139 des Monumens inédits de Winckelmann, faite avant la restauration du bas-relief. L'avant-bras droit de l'Amazone y manque presque entièrement et même, d'après la disposition et la direction de ce qui reste de ce bras, il ne pourrait guère frapper le héros. Ainsi, cet exemple, qui serait unique contre ce que j'ai avancé, ne peut être mis en avant, et je suis encore à trouver un bas-relief où l'on verrait un des combattans plonger son arme dans le corps de son ennemi ou lui porter un coup qui blesse un de ses membres. On dirait qu'en représentant des combats que les Grecs avaient été obligés de livrer à des femmes, guerrières il est vrai, qui les attaquaient et qui les tuaient, mais qui n'en étaient pas moins des femmes, la sculpture avait le bon goût, d'éprouver un peu de honte à les faire frapper, blesser, tuer par des hommes.

détourner la vue de cadavres mutilés, où se complait la poésie de Quintus comme celle d'Homère, qui l'une et l'autre parcourent, les pieds dans le sang, ces scènes de carnage. Offrant les blessures les plus horribles, les plus hideuses, elles feraient reculer d'horreur Mars même et la sanglante Enyo: des têtes abattues jusqu'aux épaules, les plus beaux seins du monde coupés, traversés, et par des héros, Ajax, Idoméné, Mérionée. La poésie est féroce, la sculpture et la peinture sont plus humaines. Mais chacun de ces arts se maintient dans ses limites, ce qui s'offre aux yeux produit plus d'effet que ce qui ne parle qu'aux oreilles, à l'esprit: un champ de bataille qui, en sculpture et surtout en peinture, ruissellerait de sang et serait jonché de membres mutilés, déchirés, fracassés, tels que ceux de la poésie, ne serait pas soutenable et l'on en éloignerait ses regards. La peinture et la sculpture ne doivent pas tout dire, et elles feront toujours bien, même dans leur fougue, d'être assez sages et assez retenues pour laisser à deviner et à compléter les scènes dont elles ont épargné aux yeux les horreurs. L'on ne saurait, à ce sujet, trop recommander à nos artistes le bel ouvrage plein de tact et de goût de Lessing sur le Laocoon, très-bien traduit par M. de Vanderbourg de l'Académie des inscriptions.

(1) Notre bas-relief de la cour du Musée n'a de grands rapports avec celui du Vatican que dans le groupe principal, celui d'Achille soutenant Penthésilée. Tout le reste offre des différences telles, entre les deux compositions, qu'elles ne peuvent pas avoir été inspirées par un même original. On peut remarquer au bas-relief du Vatican que le sein gauche de Penthésilée est découvert, ce que ne présente, ce me semble, aucun autre bas-relief, mais qui se voit à de belles statues d'Amazones, entre autres à celle du Vatican. Dans notre bas-relief, plus conforme aux usages de ces héroïnes, c'est le sein droit qui est libre, et, en tout la composition en est très-supérieure à celle du Vatican.

Elle n'exprimait pas tout et laissait incertain et presque à deviner si les combats auraient une issue sanglante, ou s'il n'y avait pas quelque lueur d'arrangement entre les combattans. L'exemple, sans que je l'aie cherché, s'en présente ici dans le moment même ; ne dirait-on pas que la belle Amazone, sans autre arme que son bouclier, tranquillement assise sur son cheval abattu, est en pourparler avec le héros en chlamyde et en cuirasse, qui, s'élançant vers elle l'épée haute, ne détachera pas probablement le coup qu'il paraît près de lui porter? Elle a l'air calme, assuré : ce n'est pas là certainement un combat acharné, et ne pourrait-ce pas être Antiope (1) sur le point de se rendre à Thésée, qui l'épousa et la rendit mère du bel et innocent Hippolyte? Ce sujet peut tout aussi bien, et peut-être mieux qu'un autre, convenir à cette composition, qui n'offre du reste rien d'assez positif pour que l'on puisse y reconnaître, avec quelque certitude, tel héros grec et telle Amazone plutôt que d'autres. Je croirais à propos de faire remarquer, ce que nous offriront aussi nos bas-reliefs de Magnésie, qu'ici les Amazones sont souvent deux à deux, l'une à cheval, l'autre à pied, et l'on pourrait présumer que celle-ci servait d'écuyer aux guerrières d'un rang supérieur, ce qu'il est facile de vérifier ici. Ce serait comme chez Homère, où les héros sont toujours accompagnés de leur écuyer, qui combat avec eux. Vous remarquerez aussi que le costume des trois Amazones à cheval est entièrement le même, les armes, le bouclier échancré, *pelta*, la bipenne ou double hache, sont pareilles, ce qui plus tard nous fournira quelque observation sur l'uniformité du costume. Les Amazones à pied ont souvent le casque en tête, ce qui se conçoit aisément, cette partie étant plus exposée aux coups des héros, de même à pied, que chez les Amazones à cheval, qui, plus élevées, étaient moins à portée de leurs atteintes. Par la même raison, presque tous les héros à pied devraient avoir le casque pour les protéger contre les attaques des Amazones à cheval qui, les dominant, pouvaient facilement diriger leurs coups sur la tête de leurs adversaires. C'est ce que l'on peut observer dans nos bas-reliefs de Thessalonique; mais nous verrons qu'il n'en est pas de même sur ceux de Magnésie. Mais retournons au combat. — Un héros nu, le casque en tête, est accouru dans la mêlée sans tirer son épée qui repose dans le fourreau et qu'il tient de la même main que son bouclier; de la droite, il saisit avec force, par sa longue chevelure, une Amazone que défend sa compagne, j'ai presque dit son écuyère, et qui, sur le point d'être renversée de son fougueux coursier, se retient, à la bride, que le sculpteur a omis ou dédaigné de représenter. En admettant qu'ici Thésée combat les Amazones, ce héros ne peut-il pas être Pirithoüs, le fils d'Ixion, roi des Lapithes, le fidèle compagnon, l'ami de Thésée, qu'il suivit toujours dans ses avantureuses expéditions, et qui, n'abandonnant pas même aux enfers son téméraire ami, lorsqu'il voulut enlever Proserpine, fut dévoré par Cerbère. Il paraît que le guerrier âgé, coiffé du *pilidium*, tel qu'on le donne à Ulysse, parle au jeune héros et lui adresse quelque conseil: lequel? je ne saurais le dire. Peut-être l'engage-t-il à s'emparer de sa belle

(1) Les mythographes nomment cette reine des Amazones tantôt Hippolyte et tantôt Antiope; ils font vaincre l'une ou l'autre par Hercule et par Thésée, ce qui est peu important pour la sculpture.

ennemie, qui ne résiste que faiblement, puisqu'elle ne se sert plus de sa double hache, qu'elle tient de la main gauche avec son bouclier. Derrière ce beau groupe une Amazone, étendue à terre, vient de rendre le dernier soupir; près d'elle, sur le devant, un jeune guerrier armé du casque et de la cuirasse s'appuie à terre sur sa main gauche, il paraît blessé, et il peut l'avoir été par la guerrière au moment où il lui portait le coup mortel. On aura déjà remarqué le beau mouvement du cheval de l'Amazone, qui semble fier de l'héroïne qu'il porte et pour laquelle il paraît combattre avec ardeur. Toutes les têtes de chevaux de ce bas-relief méritent d'attirer l'attention; le travail en est très-fin, les détails en sont bien sentis, et elles sont pleines de vie. — Il est inutile de faire remarquer que les femmes, debout aux angles du sarcophage, entièrement couvertes de leur long manteau par-dessus leur tunique *talaire*, le *chiton poderé*, et coiffées de longues tresses, ne font nullement partie de la composition du bas-relief, elles ne sont, ainsi qu'on en voit souvent, que des ornemens des angles du monument, comme aux deux autres angles les figures d'Hercule en Hermès. Ces figures, ainsi que des espèces de cariatydes, semblent soutenir le couvercle du sarcophage.

Le bord inférieur de cette face du sarcophage est encadré par une forte guirlande de fruits et de feuillages, renouée de bandelettes, et qui n'a pas été terminée. [Hauteur 1 mètre 100, long. 2 mètres 660].

232 B. Achille et Penthésilée; face latérale gauche du sarcorphage, pl. 117 B (1).

Les côtés de notre monument offrent encore des scènes dont les Amazones et des héros grecs sont les acteurs, et qui, se rattachant à celles que nous venons de voir, présentent cependant des traits particuliers. On peut voir ici, ce me semble, le fils de Thétis, vainqueur de la belle Penthésilée, reine des Amazones qui étaient venues au secours de Priam vers la fin du siége de Troie. Blessée, sa hache à la main, qui retombe sans force, elle est sur le point de défaillir entre les bras de son vainqueur, sur lequel elle s'appuie, et le bouillant Achille, désarmé par sa victoire, regrette son triomphe et soutient sa belle ennemie. On sait que, ne pouvant résister aux attraits divins de la fière et valeureuse reine des Amazones (2), il l'aurait épousée si les autres héros ne s'y étaient opposés. Le lâche et hideux Thersite paya de sa vie un propos

(1) Le sujet tragique de Penthésilée, plusieurs fois répété sur les monuments, offre de grandes analogies entre les diverses manières dont il est représenté, ainsi que le fait remarquer l'illustre auteur du Musée Pio-Clémentin, t. V, pl. 21, p. 136, in-8°. Il est bien à présumer que le célèbre tableau de Panénus, frère de Phidias, fut souvent mis à contribution, et que la sculpture s'empara de ses groupes divers dont, en en variant la disposition, elle enrichit ses monuments. La belle description de la mort de l'héroïne, par Quintus de Smyrne, se retrouve aussi en partie dans quelques-unes de ces compositions. Il faut qu'elle ait été inspirée au poëte par quelque ancien chef-d'œuvre de peinture ou de sculpture très-antérieur à son époque; car, lorsqu'il continuait l'Iliade d'Homère, l'art, en pleine décadence et près de sa chute au IV siècle de J. C., ne pouvait guère, par ses ouvrages, enflammer l'imagination de la poésie.

(2) Dans notre bas-relief, Penthésilée n'a pas la tête nue, ainsi que l'offrent le

impertinent qu'il se permit contre elle. Dictys de Crète raconte que l'un des plus fougueux, Diomède, après avoir eu l'indignité de dépouiller et d'insulter Penthésilée, l'entraîna par les pieds au Scamandre et l'y précipita. On voit, au reste, tous ces héros grecs, Hercule, Thésée, devenir, ainsi qu'Achille, épris des Amazones qu'ils avaient mis leur gloire à combattre et à vaincre (1).

bas-relief du Musée royal 774 *bis* et d'autres monumens. Si l'on s'en rapportait à des vers de Properce, le casque de l'Amazone eût été à visière se rabattant sur le visage, comme celui des héros, puisque Achille ne vit sa beauté que lorsque le casque de l'Amazone se fut détaché. Mais pour ces détails de costume, un poëte, de temps très-postérieurs, ne peut guère servir d'autorité. Aucun monument ne vient à l'appui et, cependant, il est assez probable que, dans ces temps reculés, des femmes guerrières, sans cesse engagées dans des combats contre des Grecs, devaient être armées à peu près de même. C'eût été trop présumer de l'effet magique de leur beauté, ou en faire trop peu de cas, que d'aller au combat à visage découvert contre des héros dont la tête et tous les membres étaient enveloppés, bardés d'airain. Au reste, dans tous les cas, un casque qui eût masqué les Amazones ne convenait ni à la poésie, ni encore moins à la sculpture, et elles ont eu raison de ne pas admettre cette tradition si elle a existé, ce que je suis loin d'affirmer, même d'après quelques vers de Properce, l. III, él. XI, v. 13.

Quintus de Smyrne, poëte qui paraît avoir fleuri vers le milieu du IV siècle de notre ère, et qui nous a laissé un poëme faisant suite à l'Iliade et offrant la prise de Troie, consacre presque tout son premier chant à Penthésilée, à sa beauté, à sa valeur et à sa défaite. Il se plaît (l. V, v. 140) à décrire sa brillante armure étincelante d'or: ses grandes cnémides d'or ne faisaient rien perdre de la beauté de ses jambes; tous les métaux resplendissaient en dessins variés sur sa cuirasse. La poignée et le fourreau de sa grande épée étaient ornés d'argent et d'ivoire. Il est bien à croire que Quintus reproduit ainsi le luxe des riches armes de son temps; il suit en cela Homère et Hésiode pour les armes d'Achille et d'Hercule, ou plutôt les poëtes qui, dans des temps très-postérieurs à ces pères de la poésie grecque, leur ont attribué des descriptions qu'ils ont intercalées dans leurs poëmes, et qui ne convenaient ni aux époques d'Homère et d'Hésiode, et encore moins à celles de leurs héros. Le bouclier ou la *pelta* de Penthésilée, selon Quintus, était semblable au croissant de la lune, v. 146. Il est à remarquer que, dans aucun bas-relief, on ne trouve cette forme, du moins telle que la décrit Quintus, aux peltes des Amazones, qui offrent plusieurs variétés plus ou moins éloignées de la forme du croissant. Sur le casque de Penthésilée s'élevait un cimier d'où flottait une longue crinière d'or. Elle tenait à la main gauche son bouclier et deux javelots. On sait que Pline (l. VII, 57) lui attribue l'invention de cette arme, le *pilum,* à pointe longue et lourde, et devenue si terrible entre les mains des soldats romains. A la main droite de l'héroïne était sa puissante bipenne, la double hache, dont nous verrons plusieurs variétés. Les Amazones passaient pour avoir inventé l'équitation. Le cheval de bataille de Penthésilée, fils du vent de Thrace, de la plus grande vitesse, plus rapide que les Harpies, lui avait été donné par Orythie, femme de Borée. D'après Quintus de Smyrne (v. 337) il aurait été pie, *αἰόλος*, ou de plusieurs couleurs; il portait l'arc et le carquois de l'héroïne, pour qu'elle pût, au besoin, changer d'armes dans le combat, et l'on voit que tantôt elle brandissait son lourd et inévitable javelot, et tantôt sa grande double hache.

(1) On disait qu'après la mort de Penthésilée, Achille avait été très-sensible à ses attraits; mais il ne put obtenir des héros grecs qu'on honorât d'un monument funèbre la valeur de cette belle reine.

Suivant Servius (*Æn.* XI, v. 661),

La coiffure élevée, sorte de tiare qui surmonte la longue chevelure de cette héroïne, a bien le caractère oriental, c'est la seule que l'on trouve dans tous nos bas-reliefs, et elle peut bien désigner la reine Penthésilée, la plus célèbre des Amazones, et par sa valeur, sa beauté, et par son combat contre le plus vaillant des Grecs. La jeune Amazone déplorant la défaite et la mort de sa reine est charmante par son attitude, l'expression naïve de sa douleur, et par l'élégante simplicité de son costume. C'est celui de la plupart des Amazones de nos bas-reliefs et de plusieurs belles statues de ces héroïnes : la tunique courte, ou qui le devient par les deux ceintures, au-dessous du sein et sur les hanches, qui la relèvent au-dessus des genoux. Nous retrouvons aussi sa chaussure, celle de Diane et des chasseurs, l'*endromide*, à la plupart des Amazones de notre sarcophage de Thessalonique. C'est un brodequin de peau douce et élastique qui prend la forme de la jambe, et dont la partie supérieure, ou roulée ou serrée par une sorte de bourrelet, retombe en découpure. Il paraît que l'endromide, d'origine crétoise, était fort en usage au second siècle de notre ère, Galien, le célèbre médecin de Pergame, et à Rome sous Marc-Aurèle et Lucius Verus, nous en a laissé une curieuse description. D'autres bas-reliefs, surtout ceux de Magnésie, nous offriront quelques variétés dans les chaussures. Mais presque toujours comme ici, et dans la pompe équestre du Parthénon, elles sont à semelles assez fortes, et suivent le galbe du pied et de la jambe; il y a cependant des variantes sur un très-grand et très-beau vase de la collection du prince de la Torella, à Naples (1). Les Amazones, dont le vêtement en fourrures et en étoffes variées dessine les contours élégants des bras et des jambes, ont toutes les pieds nus; sur d'autres vases ils sont dans des chaussures fermées montant à la cheville et très-ornées. La forme de la bipenne ou double hache, dont les Amazones faisaient un si rude emploi, est la même à toutes celles de ce sarcophage, et celle que, dans son abattement, vient de laisser tomber la jeune compagne de Penthésilée, peut servir de modèle. Les bipennes des bas-reliefs de Magnésie offriront des différences, de même que la *pelta;* on a oublié ici les anses ou les courroies qui servaient à tenir ou à fixer au bras ce bouclier. Ces oublis et ces négligences sont assez ordinaires, et peut-être ici étaient-ils prémédités en faveur des bras dont on craignait d'altérer le galbe élégant, et l'on préférait toujours la beauté des formes à une exactitude rigoureuse des accessoires. [Long. 1m,440.]

qui n'est pas d'accord avec les traditions reçues, Achille aurait été épris de Penthésilée au point d'en avoir un fils. Eustathe, p. 254, 31, sans s'appuyer d'aucune autorité, donne aussi Caystre pour fils à Penthésilée, mais sans ajouter qu'Achille fut son père. Strabon, dans les divers passages où il parle du fleuve Caystre, ne dit rien à ce sujet. Le même Eustathe, p. 1696, 44, rapporte que, suivant Tellès, Achille avait été tué par Penthésilée, et qu'étant aux enfers, sa mère Thétis obtint de Pluton de le laisser revenir sur la terre, et qu'alors il vainquit et tua la reine des Amazones. Mars, avide de venger la mort de sa fille, fit mettre en jugement Thétis, et Neptune, ayant été nommé juge du tribunal, acquitta la déesse et condamna Mars.

(1) Millingen, *Peintures antiques inédites de vases, etc.*, Rome 1813, pl. XXXVI, XXXVII.

Hercule et Hippolyte : face latérale droite. Pl. 117, B.

Quels héros et quelles Amazones sont ici aux prises? Ce n'est peut-être pas facile à décider, et en passant en revue les combats célèbres que nous ont transmis les récits mythologiques, on ne voit, au premier coup d'œil, rien qui puisse nous déterminer, d'une manière bien positive, pour l'un plutôt que pour l'autre. On ne saurait cependant renoncer à donner une explication de ce sujet : voyons si on la trouvera plausible. Ne pourrait-il pas offrir la lutte d'Hercule et de la belle Hippolyte? Qui empêcherait de reconnaître ici le terrible Alcide, ayant quitté sa peau de lion et sa massue, pour s'armer de pied en cap? C'était, ce me semble, plus convenable, que de n'attaquer sa belle et illustre adversaire qu'à coups de flèches ou avec la massue dont le héros assommait les bêtes féroces. On voit, dans la description de son merveilleux bouclier attribué à Hésiode (1), que lorsque Hercule combat Cycnus, le fils de Mars, il est dans son char avec son fidèle écuyer, son neveu Iolas, et revêtu d'armes étincelantes des plus riches métaux, œuvres divines de Vulcain et en partie présent de Minerve. Si la poésie arme ainsi le fils de Jupiter, les arts, avec moins d'éclat, l'ont représenté de même. Un bas-relief du Musée royal, n° 469, nous offre Hercule armé terrassant le triple Géryon; et les peintures des vases nous montreraient d'autres exemples de ce héros armé de pied en cap, comme les héros d'Homère. Hercule mit une grande importance à ce combat contre la belle Amazone Hippolyte ou Antiope, dont il devait, d'après l'ordre d'Eurysthée, enlever la ceinture. Loin de vouloir la tuer, il comptait la faire épouser à Thésée, ce qui eut lieu en effet; et ce fut à ce combat et à cette victoire que dut le jour le bel et sauvage Hippolyte. Cette entreprise parut à Hercule, et de même sans doute à Eurysthée, plus redoutable que celles où il n'avait eu à terrasser que des géants ou les monstres des forêts. Nous pouvons donc voir ici Hercule combattant l'Amazone Hippolyte. Il est soutenu par son fidèle Iolas, luttant avec une autre Amazone qu'il a renversée, qui a perdu ses armes, et à laquelle, la pressant de son pied gauche, il va porter un coup qu'elle semble vouloir essayer de détourner en élevant vers lui le bras droit pour lui demander la vie, tandis que de sa main gauche elle cherche à dégager sa chevelure de la main gauche du héros. Il paraît, au reste, qu'il la menace plutôt qu'il ne veut lui asséner un coup. Derrière lui, une autre Amazone, dont on n'aperçoit que la tête et une partie du haut du corps, est près de le frapper. Le bouclier rond qu'elle porte, le seul de cette forme que l'on voie ici à ces héroïnes, est probablement la dépouille de quelque guerrier auquel cette Amazone a fait mordre la poussière. Si l'on adopte la tradition d'Iolas combattant avec Hercule, on trouverait ici deux guerrières au lieu d'une, pour compagnes à l'Amazone dont le cheval est abattu, ce qui indiquerait l'importance de son rang. Mais si au lieu d'Iolas l'on reconnaissait Thésée secondant Hercule, vainqueur d'Antiope, il se pourrait alors que cette héroïne, renversée de son cheval, eût combattu à pied, car, d'après une tradition, le vaillant fils d'Égée avait accompagné Her-

(1) *Bouclier*, vers 122, 324.

cule et s'était emparé de cette Amazone, sœur d'Hippolyte, et qu'il avait épousée. Cependant, en général, on donne pour femme à Thésée Hippolyte, qu'il reçut comme captive de son vainqueur Hercule. Il me semblerait, si je ne me trompe, que dans l'attitude du héros appuyant avec force son genou droit sur le cheval abattu de l'Amazone, on retrouve une pose que présentent souvent, dans les bas-reliefs et dans quelques statues, des figures d'Hercule combattant et terrassant des monstres. En s'en rapportant ici aux apparences, l'issue du combat entre Hercule et l'Amazone ne paraît pas douteuse; mais cependant le sculpteur ne l'offre pas comme un fait accompli; de part et d'autre le coup est suspendu, et l'on peut espérer que le combat se terminera à l'amiable. Le costume offre quelques variétés. Le casque d'Hercule a plus que les autres la forme habituelle du casque grec, *l'aulopis*, à visière fixée à la bombe, et qui se rabattait au-devant des yeux en ramenant tout le casque en avant sur le visage, ainsi que l'offrent à une foule de guerriers les peintures de vases de style archaïque. Le bas de la cuirasse, ou l'espèce de jupon qui la termine, n'a pas la forme qu'on lui voit ordinairement; il n'est pas découpé en bandelettes comme au guerrier casqué du premier bas-relief. La chaussure des deux Amazones est un haut brodequin ou une sorte de botte molle roulée au-dessous du genou et suivant la forme de la jambe. L'on voit, comme aux jeunes cavaliers du Parthénon, que, déroulée, la peau pouvait atteindre le genou, et quelquefois le dépasser. Ce que le costume a de plus remarquable, c'est la masse assez forte de plis agités autour des hanches des deux Amazones. On les retrouve au reste, mais moins marqués, à trois des guerrieres du premier bas-relief. Ce n'est que la partie inférieure d'un petit péplus serré par la ceinture, se rattachant sur l'épaule gauche et laissant à découvert toute la partie droite. Comme dans toutes les représentations d'Amazones, celles-ci se font remarquer par la beauté de leur sein, et la sculpture s'est bien gardée d'adopter la tradition vulgaire qui leur faisait dessécher, détruire la moitié de leurs charmes pour laisser au bras plus de facilité à se servir de l'arc. L'on a quelque lieu d'être surpris que Strabon (l. XI, c. xv) ait adopté cette singulière et bizarre tradition. Il est à remarquer que dans la foule des Amazones des bas-reliefs de Magnésie, je n'en ai trouvé qu'une armée de l'arc et aucune n'a de carquois : il est à croire que la sculpture ne trouvait pas à employer, dans la mêlée, ces armes d'une manière qui lui convînt; mais la peinture, surtout celle des vases, sut en tirer un assez bon parti. [Long. 1^{m},440.]

Face postérieure du sarcophage. Pl. 117, B.

La décoration de cette face est noble et riche, et elle montre que ce sarcophage était placé isolément, probablement dans quelque grande sépulture. L'aigle qui soutient cette forte guirlande de feuillages et de fruits, et les griffons mâle et femelle qui la surmontent, mettent ce monument funèbre sous la protection de Jupiter et d'Apollon. Les griffons, partie lion, partie aigle, étaient consacrés au dieu de Délos, et, par leur double nature, ils pouvaient être l'emblème de l'ambiguïté de ses oracles. Ces animaux étaient aussi chargés de la garde des tombeaux, et leur infatigable activité veillait à la sûreté de l'asile

des morts. Les glands de chêne, les épis, les grenades qui forment ces guirlandes étaient consacrés à Jupiter, à Cérès, à Proserpine; les lemnisques, larges bandelettes qui les entourent et pendent aux extrémités, leur donnaient un caractère sacré, et les offrandes qu'elles rappelaient attiraient sur le sarcophage la bienveillance de ces divinités.

On ne saurait être surpris que ce superbe sarcophage, si remarquable, ait donné lieu à diverses opinions; en général, on paraît croire qu'il a servi à deux époques différentes, et que, dans son origine, il n'était pas tel que nous le voyons aujourd'hui. Le corps du monument, dont plusieurs parties, surtout aux faces latérales, n'ont pas été terminées, tient au bon temps de la sculpture de l'époque des premiers empereurs, et quelque bien que ce soit, on ne peut s'empêcher, à certaine rondeur et à une sorte d'incertitude dans le travail, d'y reconnaître une bonne copie d'un bel ouvrage des temps où la sculpture grecque, après Alexandre, n'avait peut-être plus la fermeté, la franchise et la simplicité des sculptures du Parthénon. Mais c'était encore une belle, une admirable époque, et l'on peut être habile sculpteur sans s'élever au rang des Phidias, des Myron, des Polyclète, des Scopas ou des Praxitèle..... Au reste, avouons que l'on doit se sentir presque toujours un très-grand embarras, et être très-disposé à se récuser lorsqu'il s'agit de se prononcer et d'assigner une époque à quelque production de la sculpture, surtout de la sculpture grecque. Nous avons si peu de chose, nous sommes si pauvres auprès de la richesse des anciens, et les époques de la plus grande partie de ce qui nous est parvenu sont si incertaines, qu'il est bien difficile, dans notre pénurie, de trouver des points de comparaison qui puissent servir de base solide. On voit certainement bien si telle ou telle production est mieux ou moins bien que telle où telle autre, mais leur assigner à chacune et sans appel une époque positive, si quelques inscriptions ou d'autres indices ne viennent pas à notre secours, c'est, ce nous semble, une grande hardiesse et, bien souvent, une témérité. Malgré toutes nos histoires de l'art et celles que l'on nous promet, dont nous devons quelques-unes à des savans assurément de grand mérite, on ne voit malheureusement pas que nous ayons, par les monumens de la sculpture grecque, assez de données certaines pour pouvoir imprimer de l'authenticité à l'espèce de suite chronologique que l'on voudrait établir parmi eux. Ce qui nous reste des auteurs anciens pour nous seconder est si vague, si peu précis, que, pour nous éclairer, ils ne nous offrent que des lumières un peu vacillantes. La plupart de ces témoignages ne nous viennent que de littérateurs très-habiles, il est vrai, tels que Cicéron, Pline, Quintilien, Pausanias; mais aucun n'était artiste ou ils n'avaient pas fait une étude particulière des arts, et, pour nous diriger, ils ne sauraient nous fournir des données aussi certaines, des ressources aussi sûres que le seraient des sculptures d'époques bien connues, et que l'on pourrait comparer avec ce qu'en rapportent les auteurs. Il sera toujours à déplorer qu'il ne nous soit parvenu aucun des écrits de ces habiles statuaires, dont Pline ne nous donne que de maigres et insuffisans extraits, et qui avaient traité, *ex professo*, l'art qu'ils pratiquaient avec tant de talent.

Les statues des deux personnages à demi couchés sur notre sarcophage peuvent n'être pas du même temps que cette belle copie; mais cependant ce

n'est pas certain. Les urnes cinéraires en marbre trouvées dans le monument n'ont jamais eu d'inscriptions, elles ne nous servent donc ici à rien comme témoins. Quelle qu'ait été la raison qui les a fait renfermer dans ce sarcophage, il n'est pas à dire qu'elles appartinssent à la famille qui l'avait consacré. Il se pourrait que dans des temps de troubles, pour le mettre à l'abri des insultes et de la destruction, on l'ait ainsi enterré, et que l'on y ait placé ces deux urnes cinéraires pour les sauver en les confiant à la terre. On en peut dire autant d'une inscription grecque sur une dalle de marbre blanc consacrée à la mémoire de Poppius et de sa femme Poppia Callityché. Elle ne faisait pas partie du sarcophage et n'a jamais pu y être placée. Ainsi, rien, à notre grand regret et contre notre première idée ou notre première espérance, ne prouverait que ce fut celui de Poppæus, qui, sous Tibère, avait été gouverneur de la Macédoine. Nos deux personnages ont le costume que l'on voit ordinairement aux figures placées sur les tombeaux, la tunique très-ample, telle qu'était la synthèse pour les repas, et un grand manteau. Le mari, appuyant familièrement sa main droite sur l'épaule gauche de sa femme, tient de la main gauche un écrit qu'il a déroulé. A la main gauche de la femme est une couronne de ces fleurs en usage dans les cérémonies funèbres. Sa main droite repose sur un objet indistinct. Les larges ouvertures qui remplacent les manches de sa tunique sont élégamment resserrées le long du bras par des boutons. Les poses de ces deux époux ont de la noblesse, et celle de la femme est d'un moelleux abandon; sa chevelure onduleuse, disposée avec grâce, accompagne bien l'ovale de son visage; elle est absolument du même genre que celle de Julia Domna, femme de Septime Sevère, et de Plautile, femme de Caracalla. La coiffure du mari, et sa barbe, d'un aspect sévère et presque inculte, sentent assez leur vieux Romain, tenant aux anciens costumes; et par tout son ensemble et par la gravité de ses traits, il a quelque chose de stoïque. Il convient au reste de faire remarquer que, non-seulement ce groupe n'est pas terminé, mais que même plusieurs de ses parties ne sont qu'à l'état d'ébauche. Considérez avec soin les endroits dont le travail est plus avancé, les mains, le fragment de pied, et vous verrez peut-être que ces figures, bien posées, drapées avec goût, et pleines de dignité dans leur ensemble, pouvaient devenir de bonnes statues. Serait-il donc invraisemblable que le sculpteur capable de produire ces figures eût été fort en état de faire une bonne copie d'un ancien sarcophage? Ce qui me porterait encore assez vers cette opinion et celle que le sarcophage et son couvercle peuvent être du même temps, c'est de voir que plusieurs parties des bas-reliefs ne sont pas terminées, que les guirlandes ne sont qu'à peine ébauchées, et que même celle de la face postérieure et de la latérale à notre gauche sont restées entièrement à faire. En outre, le travail de ces grosses guirlandes et celui de la couronne que tient la femme sont pareils, et c'est le même maniement du ciseau. Plus j'avance, plus je crois pouvoir regarder comme presque certain que ce beau sarcophage et dans sa partie originale et dans celle qui n'est peut-être qu'une copie d'un ouvrage grec, est du même sculpteur, d'un habile homme des deux premiers siècles des empereurs romains. Je crois devoir attirer l'attention sur la manière franche et facile, mais sans laissez-aller, dont M. Frémy et M. Péronard, par le dessin et par la gravure au trait, ont rendu ce beau sarcophage. [Long. 2^{m},660.]

Notre beau sarcophage de Thessalonique réunit donc, et il est le seul à jouir de cet avantage, sur trois de ses faces, les exploits les plus célèbres des Grecs contre les Amazones, les expéditions d'Hercule, de Thésée et d'Achille, et c'est un grand mérite à ajouter à celui d'une bonne exécution et d'une conservation très-remarquable, mérites qui, dans tous les Musées, lui assureraient une place des plus distinguées. Il ne la céderait, c'est-à-dire ses bas-reliefs, car je ne parle pas de l'ensemble du sarcophage au-dessus de tous les autres, ses bas-reliefs, dis-je, ne céderaient je crois la première place qu'à ceux du sarcophage du Musée impérial de Vienne qui, par la beauté de leur style, de leur exécution, par la simplicité et la noblesse de leur composition, par l'admirable caractère des têtes et le piquant du costume scythe ou sauromate, si rare en sculpture, l'emportent, et de beaucoup, comme chef-d'œuvre de la belle époque grecque, sur tous les bas-reliefs de ce genre, et doivent être mis au rang des plus précieux monumens. On les trouvera très-bien rendus dans le second volume du bel ouvrage de Bouillon, et accompagnés d'une intéressante et chaleureuse explication de M. de Saint-Victor. On y verra cinq Amazones, dont deux à cheval, combattre quatre guerriers nus, le casque en tête et dont un, soutenu par un des héros, est grièvement blessé. Deux des héroïnes ont déjà mordu la poussière; celle qui combat à pied est d'une grande beauté. Sur une des faces latérales, une Amazone à cheval et deux de ses compagnes à pied étaient aux prises avec un guerrier nu, ou ne portant, comme les autres, qu'une légère chlamyde : une des Amazones est déjà tuée. Elles sont toutes remarquables par la longueur et l'abondance de leur belle chevelure. Ce superbe sarcophage, qui dut être placé isolément, offre une particularité qui ne se présente qu'assez rarement, les deux grandes faces sont pareilles, à quelques légères modifications près, de même que les côtés. Mais les répétitions sont d'une exécution beaucoup moins bonne que celle des compositions originales. Lorsque ce monument était au Louvre, on crut, avec raison, que l'on devait se contenter de mouler celles-ci, et qu'il était inutile de reproduire des répétitions d'un ordre inférieur et moins bien conservées. Je tiens ce fait de M. Jacquet, habile chef du moulage des musées royaux. Mais passons en revue quelques autres bas-reliefs de combats d'Amazones, pour bien établir la supériorité du nôtre.

Celui de Mantoue, dans une grande composition de quinze figures, sept Amazones et huit héros, cinq chevaux, offre le combat entre Thésée et l'Amazone Antiope; c'est certainement une copie ou une imitation d'après un original de mérite; mais malheureusement, ainsi que le reconnaît le savant interprète de ce bas-relief, le docteur Labus (1), il est dû à un copiste peu habile. Je croirais, en outre, cette composition moins bien combinée que celle de notre grand bas-relief qui présente le même sujet. Il est curieux de trouver dans les deux monumens la plus grande analogie entre plusieurs des groupes. Ce sont évidemment des copies libres du même original, où, tout en empruntant des groupes, on les disposait à sa fantaisie. A notre gauche, le groupe de l'Amazone terrassée, qu'un héros saisit aux cheveux, et le Grec tombé en avant, ont à peu près la même disposition et sont à la même place dans les deux bas-reliefs. Mais leurs détails présentent de grandes différences, et elles sont certainement toutes à l'avantage du sarcophage de Thessalonique. Le groupe qui fait le milieu de notre grand bas-relief se trouve reproduit à l'extrémité droite de celui de Mantoue, et il n'y a que peu de variété d'ensemble dans la manière dont sont traités l'Amazone assise sur son cheval abattu et le héros qui l'attaque, et entre les deux coursiers. Cependant, ce sont des copies très-libres dans les détails. Il est aisé de voir que, pour aller plus vite, le sculpteur du bas-relief de Mantoue en a beaucoup supprimé, et que, sans se donner la peine de mettre aux points

(1) *Museo della reale accademia di Mantova*, descrito ed illustrato dal dottor Giovani Labus, v. III, pl. IV, 1834.

ou de faire un modèle, il copiait, pour ainsi dire, au bout du ciseau. Il y a pourtant un détail assez intéressant, et qui vient à l'appui de ce que j'avais avancé plus haut, que l'Amazone paraissait près de se rendre et demandait la vie au héros, le bras levé, sur le point de la frapper. Dans le bas-relief de Mantoue, l'Amazone vaincue, abandonnant les rênes, baisse sa double hache et se rend. On peut aussi faire remarquer que les chevaux de ce bas-relief sont couverts de peaux qui paraissent être des toisons de mouton : aucun autre n'en offre de pareilles. Les chevaux de ceux de Magnésie sont entièrement nus, de même que ceux des combats du Musée. (Nos 504, 509, pl. 117.) Dans le curieux combat d'Achille et de Penthésilée (n° 728, pl. 104), les chevaux ont des couvertures, mais elles paraissent plutôt en étoffe qu'en peau. Le bas-relief du Vatican (*Mus. Pio.-Clem.* t. V, pl. XXI) n'a qu'un cheval ainsi caparaçonné en peau; mais elle est si singulièrement ajustée qu'on peut croire que c'est une mauvaise restauration : j'en suis même à présent certain, les Monumens inédits de Winckelmann (n° 139) donnant ce bas-relief avant qu'il fût restauré. L'avant-main du cheval manque en grande partie, et la couverture est une addition moderne, de même que le reste et que l'avant-bras de l'Amazone qui enfonce son épée dans le flanc du héros. Si l'on veut voir de belles couvertures en peaux de bêtes féroces, peut-être enlevées aux tigres d'Hyrcanie, il faut jeter un coup d'œil sur le bas-relief de Vienne; ces grandes chabraques se dessinent bien sur le cheval et le protégent, sans nuire à la vivacité de ses mouvements. En fait de colliers, je n'en vois qu'un orné de pendeloques, de petits médaillons et d'un croissant, à un cheval d'Amazone du bas-relief du Musée royal, n° 509. (Voyez t. II, p. 641.) Cette particularité est peut-être unique, du moins dans ce genre de bas-reliefs.

Nous pourrions encore nous arrêter quelques instans sur deux bas-reliefs d'Amazones qui méritent d'attirer l'attention et d'être comparés à ceux que nous avons déjà passés en revue. Ce sont celui du Capitole, interprété par le savant Foggini (*Museo capitolino*, t. IV, pl. XXIV) et en partie avec les mêmes idées par M. Lorenzo Re (*Rifflessioni antiquarie, etc., Roma, 1807, Stanza del Vaso*, pl. XV.), et celui de Mazzara donné par Houel, dans son Voyage de Sicile, t. I, pl. XV.

Ne mettant pas sous les yeux de dessins de ces bas-reliefs, je me contenterai d'en signaler quelques groupes ou des particularités qui ne s'offrent pas dans les autres compositions, et tout le monde est à même de les examiner dans les ouvrages que je viens de citer. Le sarcophage du Capitole fut trouvé en 1774, hors la porte Salara de Rome dans la vigne dite de *Salone*. Beau et très-bien conservé, il offre douze combattans aux prises dans une chaude mêlée; sur huit Amazones, trois ont déjà succombé. Un Grec, tombé à terre, à la renverse, se retient à la bride du cheval d'une guerrière, qu'il a tuée, tandis qu'une de ces héroïnes cherche à le frapper par-dessus le cheval. A l'extrémité de droite, une Amazone, debout, appuie fièrement son pied gauche sur le héros qu'elle a tué. Son costume est remarquable et peut-être unique parmi ces bas-reliefs : sa tunique, serrée au corps jusqu'à la ceinture, ne dérobe aucune des formes de la vigoureuse héroïne. Son cheval n'a qu'une petite couverture carrée telle que celles d'aujourd'hui. Voyez encore, au milieu de la composition, cette Amazone à pied, probablement démontée, et qui, sa pelte en avant, veut reprendre son cheval à un Grec armé de toutes pièces. La couverte de son coursier est la dépouille d'un animal féroce. Nous retrouvons encore ici un guerrier grec que je croirais Thésée, qui, après s'être emparé de la double hache d'une Amazone qu'il a tuée, arrête brutalement par sa longue chevelure une autre belle et svelte héroïne qui, la hache à la main, s'efforce de résister au guerrier, près de la renverser de son cheval. Une autre Amazone, accourue au secours de sa compagne, saisit avec force, de ses deux mains, le bras du héros, et tâche de la dégager. Elle ne paraît pas trop menaçante, et l'on croirait, à son air, qu'elle veut ménager un pourparler; disposition conciliatrice que nous ont fait soupçonner d'autres groupes du même genre. Au-dessous une Amazone tuée est tombée dans une pose très-peu décente et presque la seule que, dans tous les bas-reliefs,

offriraient les Amazones mortes. Aux extrémités du sarcophage, deux victoires ailées, qui de même que les figures du nôtre ne font pas partie de la composition, tiennent l'une un trophée, l'autre une guirlande. Aux faces latérales, d'un côté un guerrier à pied saisit aux cheveux une Amazone à cheval, dans le fond, un cheval qui s'échappe, de l'autre côté un guerrier arrête par la bride le coursier d'une Amazone et est près de la frapper; à l'extrémité, un trompette excite au combat. On en voit un de même sur un vase peint, donné par Millingen, dont il a été question plus haut. Parmi les sept Amazones vaincues, assises à terre, les mains liées derrière le dos, dans l'affliction, que présente la frise de ce sarcophage, on trouve des poses variées, mais il n'y a rien de particulier pour le costume. Les tuniques courtes, les bottines, les peltes, les doubles haches, les casques à cimier, en crinières, à mentonnière ou à Stephané, qui se rabattant, donnent de la solidité aux casques : toutes les armes enfin sont pareilles. On dirait que parmi les troupes irrégulières de ces héroïnes il y en avait de plus régulières, qui avaient une sorte d'uniforme; ce qui, malgré soi, ferait penser aux Cosaques, ces antiques Scythes ou Sauromates, descendant peut-être, en partie, des Amazones asiatiques, et parmi lesquels sont aussi des corps réguliers et pour la discipline et pour l'uniforme.

On peut, ce me semble, sans craindre des reproches, se laisser aller à parler des bas-reliefs du sarcophage de la cathédrale de Mazzara, en Sicile; et d'autant mieux que Houel n'en dit, pour ainsi dire, rien, et qu'il se borne à nous apprendre qu'il est en marbre, et pas un mot de plus, c'est trop peu; et le dessin très-peu étudié de ce monument curieux pouvait laisser au voyageur assez de temps pour nous mettre un peu plus au courant de ce qui le concerne. Les deux faces latérales du sarcophage nous offrent les chances ordinaires, les vicissitudes de la guerre, un héros et une Amazone, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. A notre droite, un héros casqué, cuirassé, le bouclier au bras gauche, presse de son pied une Amazone étendue à terre, le bras gauche le long du corps, le droit replié sur la tête; il a retiré, avec le plus grand sang-froid, sa lance de la poitrine de sa belle ennemie. Ce groupe paraît être d'un beau caractère.

Au côté droit, la chance est pour une Amazone qui, debout, la tête nue, a la main droite appuyée sur un trophée, probablement les armes du guerrier grec étendu à ses pieds, et dont on ne voit que la tête et les bras. L'héroïne tient à la main gauche son bouclier et sa longue bipenne, d'une forme particulière, armée, d'un côté, d'un fer de hache, et de l'autre, ainsi que dans le haut, d'une pointe acérée. Nous verrons des bipennes à peu près de ce genre dans les bas-reliefs de Magnésie.

La face antérieure du sarcophage nous présente probablement le combat d'Achille et de Penthésilée. Un héros nu, le casque en tête, entraîne vers sa droite, par les cheveux, une Amazone qu'il a abattue, et qui, tombée sur les genoux, ayant laissé échapper sa bipenne, tourne le dos à son vainqueur. Des deux mains, rejetées en arrière, elle s'efforce en vain de se dégager de la terrible main qui l'a saisie. A sa gauche, un héros, casqué, le bouclier en avant, à peine couvert de sa chlamyde, va saisir, sur sa droite, une Amazone nu-tête, à cheval, au galop, prête à lui porter un coup; on ne voit que l'avant-main du cheval; il porte une espèce de collier. Devant elle, une autre héroïne, à cheval, fuit devant un Grec, dont on n'aperçoit qu'un peu de la tête. Contre l'ordinaire, elle est vêtue d'une longue robe qui lui enveloppe les jambes. Mais il est à remarquer que tout ce bas-relief est très-lâchement dessiné, sans style, et qu'on ne saurait répondre de son exactitude. Dans le bas, une Amazone est à demi étendue à terre, appuyée sur la main gauche, entre un cheval abattu et une autre Amazone tombée en avant, et dans la plus singulière position, qui ne se retrouverait peut-être que dans le bas-relief du Capitole, car ces héroïnes conservent toujours beaucoup de décence dans leurs chutes. Le devant de la tête et de la poitrine, couverte de la tunique, touchent à terre; le reste, qu'elle relève extrêmement, est entièrement nu, et touche presque le visage de l'autre Amazone. A la droite du groupe principal, une héroïne, son bouclier au bras, tombe sur la face, et l'on

ne voit qu'en partie une autre Amazone en fuite. Derrière Achille, une Amazone à cheval fuit vers la droite; une autre, en avant d'elle, est si singulièrement dessinée, qu'on ne conçoit pas comment elle est à cheval. Devant elle, un Grec, un genou en terre, la regarde et la couvre de son bouclier. Son attitude se rapproche un peu de celle de notre combattant blessé du Musée royal, n° 50, que j'ai toujours cru avoir fait partie de groupes d'Amazones et de héros, tels que ceux du Musée Bourbon de Naples, qui sont à peu près dans les mêmes proportions. A l'extrémité du bas-relief, à notre gauche, on voit, de dos, un guerrier derrière un cheval, dont il vient de s'emparer. Il en a privé son ennemie; mais il ne s'en servira pas dans la mêlée, car les Grecs des temps héroïques ne combattaient pas à cheval; une Amazone semble vouloir s'emparer de ce coursier. Ce grand bas-relief, composé de quatorze combattans, dont neuf Amazones et quatre héros, parmi lesquels on aperçoit quelques têtes dont on ne voit pas les corps, n'offre rien de bien remarquable; et certainement, sous le rapport de la composition, de l'exécution et de la conservation, il est fort au-dessous de notre sarcophage de Salonique.

Je viens de dire que les héros ne combattaient pas à cheval, ce qui est fort connu; cependant l'énorme vase peint dit des *Amazones*, découvert à Ruvo, dans la Basilicate, et donné, mais sans ses dimensions, avec trois planches, par M. Ém. Braun (*Ann. de corr. archéol.*, t. VIII, p. 100, 1836, pl. XXX, XXXI, XXXII), offre des héros à cheval, dont deux aux prises avec des Amazones. On y voit aussi la reine de ces héroïnes dans un quadrige avec sa compagne ou son aurige comme les héros homériques. Le costume de plusieurs d'entre elles est remarquable par la variété des chaussures, des vêtements serrés aux bras, aux jambes et faits d'étoffes bariolées ou de fourrures. Mais ce vase, couvert de soixante et quatorze figures, sans compter quarante-huit chevaux, était dans un tel état de dégradation que son savant interprète ne pouvait souvent rien y reconnaître : ce ne sont que des fragments très-incomplets réunis, il est vrai, avec beaucoup d'adresse, mais où il est difficile, si ce n'est impossible, de retrouver l'ensemble et encore moins les détails de ces compositions, dont il manquait entièrement des parties très-considérables et des plus importantes, entre autres le quadrige de la reine, qui n'ont été refaites que d'après des hypothèses plus ou moins ingénieuses, mais qui sont loin d'avoir toute l'autorité qu'on pourrait leur désirer. Sur les planches, les restaurations qui, d'après M. Braun, sont extrêmement nombreuses, ne sont pas indiquées de manière à ce que l'on puisse les distinguer du peu de parties vraiment antiques : aussi ne serait-il guère prudent de se hasarder à citer comme garant de ce qui a rapport aux Amazones, ce vase, l'un des plus grands qui existent et qui, dans son intégrité, devait être fort beau, mais, dans l'état actuel, il doit au restaurateur moderne et à son style infiniment plus qu'au talent de l'ancien peintre, qui aurait peut-être beaucoup de peine à y retrouver son travail.

Notre sarcophage fut découvert, en 1836, à Salonique, à quatre pieds sous terre. Dans le déblayement, qui, cependant, se fit avec soin, puisque le monument est bien conservé, les têtes des deux personnages qui posent sur le couvercle furent séparées du corps et le couvercle brisé. A l'intérieur était un coffret de bois de chêne, qui contenait des bijoux en or; entre autres, un joli collier, des bagues et des boucles d'oreilles. Le tout, vendu aux enchères, fut, en grande partie, acquis par le gouvernement autrichien. Il y avait, en outre, dans l'intérieur deux assez grandes urnes cinéraires carrées, sans inscriptions : l'une d'elles contenait des ossemens qui ont été conservés. A ces antiquités se joignait une dalle de marbre blanc portant une inscription grecque, dont il a déjà été question plus haut, p. 1185. Jusqu'en 1841, l'on ne s'occupa plus de cette belle découverte, qui n'était pas encore complète, et à laquelle on ne reconnaissait pas alors tout le mérite que depuis l'on se plut à exalter. Avant de terminer entièrement la fouille et d'extraire de terre ce grand monument, à la mort du propriétaire, en 1843, son fils s'occupa d'obtenir du sultan la permission de le vendre; elle fut accordée. Le sarcophage fut

alors complétement découvert et sorti de terre. L'Autriche désirait en faire l'acquisition. De son côté, M. Gillet, notre consul à Salonique, sentant toute l'importance de ce sarcophage, dont il reconnut bientôt la beauté, tenait fort à en enrichir notre Musée royal du Louvre. Il lutta donc avec vigueur; et à force de soins, de promesses, de persévérance et d'argent, selon les moyens très-restreints d'un consul, il réussit à devenir l'heureux acquéreur du monument négligé pendant longtemps, et qui faisait alors bien des jaloux. Le contrat de vente fut dressé, tout était en règle, et M. Gillet put jouir en toute sécurité de la conquête qui lui avait coûté tant de peine. Pouvant craindre quelque accident ou quelque méchant tour de la malveillance, il ne négligea rien pour mettre sa précieuse propriété à l'abri de toute atteinte. On lui disputa la validité de son acquisition; mais elle fut confirmée à Constantinople. M. Gillet n'a voulu entendre à aucune des brillantes propositions que lui ont faites plusieurs gouvernements, pour qu'il se défît en leur faveur de son monument. Il nous le conservait et, d'après une lettre de sa main, un particulier lui en aurait offert une somme très-considérable, qu'il a refusée. Ce sarcophage nous fut apporté, en 1844, par M. Ch. Texier, sur *la Surprise*, avec les bas-reliefs du temple de Magnésie.

Élevée sur les flancs d'un coteau qui domine la mer, Therma ne fut d'abord qu'un petit bourg de Macédoine, et cependant il eut l'honneur de faire prendre son nom au beau golfe sur lequel il était situé, et qui, appelé Thermaïque, du temps de Strabon et de Pline, est aujourd'hui le golfe d'Arta ou de Salonique. Sous Cassandre, fils d'Antipater, l'un des généraux-rois d'Alexandre, ce bourg s'accrut considérablement, et devint une ville très-commerçante, que Cassandre honora du nom de sa femme, Thessalonice, sœur du père d'Alexandre. Très-importante sous la domination romaine et du temps de Strabon (p. 323), la plus peuplée des villes de Macédoine, elle en était même la capitale, et les autres villes, Larisse, Arta, Pella, capitale d'Alexandre, et plusieurs autres, étaient entièrement déchues et réduites à rien. Thessalonique réunissait tous les monumens et les plaisirs des villes les plus considérables. Son hippodrome, d'une grande beauté, était célèbre par ses courses de char, et la foule d'étrangers y affluait de toutes parts, comme à Rome et à Byzance. Sous Théodose le Grand, ces courses causèrent une terrible émeute entre les différens partis du cirque. Les images de l'empereur furent insultées; il les vengea de la manière la plus atroce, et fit massacrer une grande partie des habitants de Thessalonique. Ce forfait attira sur lui les remontrances les plus véhémentes de saint Ambroise, qui l'excommunia et le soumit à la pénitence publique, la plus sévère et la plus humiliante: et l'empereur, se montrant, dans son repentir, aussi grand qu'il avait été coupable, s'y résigna en toute humilité. Sous l'empire d'Orient, Thessalonique conserva beaucoup de prépondérance. Sa position la rendait très-favorable au commerce. Elle était sur la voie romaine Egnatia, qui, du mont Candavie, en Illyrie, aboutissait à Thessalonique, après un parcours de deux cent soixante et dix-sept milles selon Strabon (p. 322), ce qui, suivant notre savant géographe Gosselin, répondrait à soixante et onze lieues et demie de nos anciennes lieues.

Cet état florissant de Thessalonique lui attira bien des malheurs. Pillée tour à tour par les Arabes et les princes normands de Sicile, ses temples furent détruits, ses richesses enlevées. Soumise alternativement aux Vénitiens, aux Turcs, elle éprouva de nouveaux désastres : tous ses brillans monumens, tristes témoins de son antique splendeur, eussent disparu, s'ils ne se fussent prêtés à être changés en mosquées. A différentes époques, de fréquens incendies portèrent le ravage dans plusieurs parties de Thessalonique, ruinèrent les édifices et rendirent méconnaissables les bas-reliefs qui les ornaient. Il est vrai que, n'étant, pour la plupart, que de l'école byzantine, alors que les arts étaient entièrement déchus, la perte doit en exciter moins de regrets.

Thessalonique, suivant ce qu'en rapporte M. Charles Texier (1), ne conserve plus au-

(1) *Les Beaux-Arts, etc.*, livrais. XIV.

jourd'hui, de son ancienne pompe, que quelques rares monumens en ruines, un arc de triomphe en mauvais état, à chaque extrémité de la grande rue, jadis la voie *Egnatia*. L'arc de triomphe de l'ouest sert à présent de porte, c'était autrefois celle de Rome; aujourd'hui le voisinage du petit fleuve Vardar, qui coule près des murs de Salonique, la fait nommer porte de Vardar. On trouve encore quelques restes de temples, métamorphosés d'abord en églises, sous Constantin et Justinien, et depuis en mosquées, par les Turcs. Plusieurs, le long de cette grande rue, n'offrent que quelques traces de leur ancien état. La rotonde, qui, sous Constantin, fut ornée de mosaïques, peut, par son style, remonter aux Antonins. Tels sont les détails que j'ai pu recueillir sur Thessalonique et ses vicissitudes, et à laquelle nous devons du moins de la reconnaissance, pour nous avoir conservé intact, au milieu de ses malheurs, notre beau sarcophage, qui, une fois bien placé au Musée, et de manière à ne rien perdre de sa beauté, n'aura plus à redouter de nouvelles aventures.

232. E. Urne cinéraire carrée : *marbre blanc*, pl. 117 J.

Cette grande urne, ornée aux angles de belles palmettes funéraires, et dont les deux faces se terminent par des frontons triangulaires, était renfermée dans le grand sarcophage de Thessalonique. Il est à croire que, dans des troubles, on l'y avait placée comme dans un asile pour la mettre à l'abri des spoliations, en la confiant avec le sarcophage au sein de la terre, qui nous l'a conservée intacte et telle qu'elle l'avait reçue. Ne portant point d'inscription, cette urne ne nous apprend rien sur le personnage qui y était renfermé et qui pendant bien des siècles y a joui du repos de la tombe, car on y a retrouvé une partie des ossemens et des cendres retirés du bûcher où il avait été consumé. Il est presque inutile de parler des têtes de bélier soutenant une forte guirlande de fleurs et de fruits, et des feuilles de vigne qui décorent la face antérieure et le fronton; ces ornements symboliques et sacrés plaçaient une foule de tombeaux sous la protection des dieux. Les têtes de béliers, les glands, les épis, les pommes de pin, les feuilles de vigne pourraient faire penser que cette urne était consacrée à Mercure, dieu psychopompe, qui conduisait les âmes aux Champs-Élysées, à Jupiter, à Cybèle, à Céres, déesses des mystères, et à Bacchus. [Haut. $0^m,600$, larg. $0^m,700$.]

232. F. Urne cinéraire carrée : *marbre blanc*, même pl.

Ce petit monument funèbre, moins important que le précédent par sa grandeur et par sa forme, est de même sans inscription et a été trouvé dans le même monument, et peut-être appartenait-il à la même famille. Les bucranes et la guirlande de feuilles de laurier dont il est orné pouvaient le mettre sous la protection de Jupiter et d'Apollon. [Haut. $0^m,450$, larg. $0^m,500$.]

232. G. Lucius Poppius Auctus, inscr. grecq. : *m. bl.* pl. XCII.

Lucius Poppius Cimber et sa femme Poppia Callityché consacrèrent cette inscription à la mémoire de leur fils Lucius Poppius mort à dix-neuf ans. On a voulu trouver dans le père de ce jeune homme le Poppæus qui jouissait de la faveur d'Auguste, et qui consul l'an 762 de Rome, 9 de J. C., reçut de-

puis, sous Tibère, en 779 de Rome, 26 de J. C., les honneurs du triomphe que lui méritèrent ses victoires sur les Thraces, et fut ensuite pendant vingt-quatre ans gouverneur de la Mæsie, de l'Achaïe et de la Macédoine. Il était en outre grand-père maternel de l'impératrice Poppée, si malheureusement célèbre par sa beauté, son esprit, son luxe, sa cruauté, ses débauches et par sa triste fin. Mais le Poppæus d'Auguste et de Tibère avait pour prénom *Caius* et non *Lucius*, et pour surnom *Sabinus* et non *Cimber*. Il faudrait d'ailleurs prouver que le nom grec Poppius est le même que le *Poppæus* latin, et l'on pourrait alors admettre que notre Poppius Cimber, dont l'inscription a été trouvée en Macédoine, gouvernée par C. Poppæus Sabinus, était un personnage de la famille consulaire Poppæa. Mais dans Tacite, qui donne plusieurs hauts magistrats de cette famille : Poppæus Sabinus, Poppæus Secundus, Poppæus Silvanus, Poppæus Vopiscus, ils sont toujours nommés *Poppæus* et non *Poppius*. Ainsi, nous serons peut-être forcé de priver notre inscription de l'intérêt qu'elle aurait à rappeler un Poppius de la famille consulaire Poppæa, et à n'y voir malgré nous qu'un Poppius Cimber, d'une famille moins illustre et auquel ses succès contre les Cimbres, voisins des Thraces, avaient pu mériter le surnom de Cimber.

Hauteur du couvercle à l'aplomb des figures		[1^m,110.]
Proportions	de l'homme	[1 ,920.]
	de la femme	[1 ,600.]



BAS-RELIEFS DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE.

(Pl. 117, C à J.)

Arrivés de contrées lointaines et célèbres de l'Asie Mineure, arrachés avec tant de peine aux marais dont les funestes exhalaisons étaient encore plus à redouter que les fatigues d'une extraction pénible, ces nombreux bas-reliefs étaient annoncés depuis longtemps et peut-être avec trop de fracas et de pompe. Des journaux, sur la foi d'une renommée tant soit peu orientale et poétique, publiaient qu'ils étaient d'une excellente école, et que ces productions de la sculpture satisferaient les connaisseurs les plus difficiles. Ils seraient étonnés de la vigueur peu commune dont étaient traités les chevaux très-nombreux de ces bas-relifs, conservés comme par miracle. On parlait avec chaleur, avec enthousiasme, du travail parfait d'une grande quantité de figures délicieuses, dessinées dans la perfection, de la manière admirable et hardie dont les bras, les jambes étaient presque tous détachés du fond des bas-reliefs, et on s'extasiait sur les détails des armes, sur leur fini et sur leur conservation rare. C'en était trop, plus que raisonnablement on ne pouvait espérer, et c'était à faire devenir fous de plaisir, et les antiquaires et les artistes, et les amateurs qui font leurs délices de la sculpture grecque. Ces bas-reliefs, débarqués sous de si favorables auspices, ont-ils bien récompensé ou du moins satisfait la curiosité avide de les voir, de les admirer, et la critique pressée de les examiner, de les juger, ou de leur assigner, du haut de son tribunal, la place qu'elle les croirait dignes d'occuper dans l'opinion publique, dans celle des artistes et des savans, et parmi les monumens du Musée royal du Louvre. Ces restes antiques arrivaient en nombre trop considérable pour ne pas produire un grand effet et ne pas attirer au plus haut point l'attention. Aussi se pressait-on pour les voir sur le bâtiment qui, au mois de mai 1843, nous les apporta et dont ils faisaient en grande partie la charge, et qu'ils ne quittèrent que pour être déposés près du Musée dans les terrains libres attenant au Louvre. Parmi les personnes assez heureuses pour les avoir entrevus en désordre et pêle-mêle sur la gabarre, suivant les unes ce n'étaient que des chefs-d'œuvre des plus beaux temps de la sculpture grecque et qui, à eux seuls, eussent suffi pour former tout un Musée. Selon d'autres, plus francs ou plus difficiles à satisfaire, plus connaisseurs, ce n'étaient que des débris informes qui ne méritaient pas d'attirer les regards et qui, mis en vente, ne payeraient pas les frais des terrassiers et du transport. Au milieu de ces opinions si arrêtées et si disparates, on ne savait de quel côté se ranger. Peu de monde avait bien vu ces bas-reliefs, et surtout avec soin, et tout le monde en parlait à peu près sans les connaître. Ajoutez à tout cela que, des circonstances s'étant opposées à ce que l'attente de la curiosité si active, si exigeante à Paris, fût satisfaite aussitôt qu'elle l'aurait désiré, elle a été comprimée et force lui a été de se contenter de n'apercevoir ces monumens que de loin et comme à la dérobée. Aussi la critique, impatiente de se voir ainsi retenue à

distance, et de ne pouvoir à loisir et avec connaissance de cause, exercer son imprescriptible autorité, s'est-elle montrée, et l'on ne peut pas dire sans raison, de fort mauvaise humeur et très-disposée à traiter de haut en bas et à juger *ab irato* des productions dont on la tenait éloignée, et sur lesquelles il ne lui était permis de jeter qu'un coup d'œil superficiel. De là, peut-être, la médiocre ou même la pitoyable réputation que l'on a faite peu après leur arrivée à nos bas-reliefs de Magnésie, pour lesquels d'abord on avait été si favorablement prévenu. L'on a eu certainement tort, et dans les éloges exagérés et dans la critique outrée. A travers une foule de défauts et de parties détestables, de bonnes choses et de belles intentions parlent en faveur de ces sculptures, et ne doit-on pas d'ailleurs leur savoir gré de nous offrir un souvenir, bien imparfait sans doute, de bons modèles, de l'exécution desquels nous ne pouvons pas parler, mais qui déployaient le vaste ensemble d'une composition très-riche et très-variée? Car cette frise, beaucoup plus considérable à elle seule, sans doute, que la réunion de tout ce que les musées de l'Europe possèdent en combats de Grecs et d'Amazones, quoique nous n'en ayons encore que 183 figures (1), doit

(1) Les bas-reliefs du temple de Bassæ, près de l'ancienne Phigalie, *Paolitza*, et de la Neda, en Arcadie, sont considérables mais beaucoup moins que les nôtres : ils sont connus au Musée Britannique, ainsi que dans le bel ouvrage de Taylor Combe (*British Museum*, partie IV), sous le nom de marbres de Phigalie. L'emplacement du temple se nomme actuellement *les Colonnes*. Ce temple, hexastyle à l'extérieur et ionique à l'intérieur de la cella, avait été bâti par Ictinus, architecte, sous Périclès, du Parthénon à Athènes. Selon Pausanias (*Arc.* 41), il passait, par l'élégance de ses proportions, pour le plus beau temple du Péloponnèse, après celui de Diane, à Tégée. Il était consacré à Apollon *Epicurius*, ou Secourable, qui avait délivré la contrée d'une peste qui la désolait. Les bas-reliefs qui ornaient la frise intérieure du temple furent découverts dans les immenses décombres de ruines en 1812, et acquis, en 1814, à Zante, d'abord par M. Jacq. Linckh, qui fut ensuite aidé par MM. Charles-Robert Cockerell, architecte, associé étranger de notre Académie royale des beaux-arts, John Forster, Ch. Haller de Hallerstein, Thom. Legh et G. Gropius. Ils arrivèrent à Londres en 1815. Leurs innombrables fragmens furent réunis au moyen de clous de cuivre, avec beaucoup d'intelligence et d'adresse, et sans aucune addition de pièces, par l'habile sculpteur M. Rich. Westmacott. Une partie de cette grande frise offre un combat de centaures et de Lapithes, et l'autre des Amazones aux prises avec des Grecs. Les premiers vont de droite à gauche, et les derniers de gauche à droite. La longueur totale de la frise est de 30^{m},860 = 101 pi. 3 po., et la hauteur des bas-reliefs de 0^{m},690=2 pi. 1 po. 6 lig. Ce temple, dont la direction est presque N. et S., avait 125 p. anglais de long, = 38^{m},993 = 93 pi. 9 po. 11 lig., 219; — 48 de large, = 14^{m},630 = 43 pi. 11 po. 4 lig. 121. — La série des bas-reliefs, des combats des Amazones, offre un développement de 55 pi. 6 po. 1/2 angl. = 16^{m},990 = 51 pi. 9 po. 3 lig., 702. — Ils étaient à 22 pi. 6 po. anglais du sol, = 6^{m},705 = 20 pi. 7 po. 8 lig. 299.

Ces bas-reliefs des Amazones offrent 51 combattants, dont 22 Grecs et 29 Amazones. Il n'y a que trois de ces héroïnes qui soient à cheval, tandis que, proportion gardée pour le nombre, il y en a beaucoup plus sans comparaison dans les combats de Magnésie. De même que ceux de la première partie de la frise, ces bas-reliefs sont loin d'être tous du même mérite. En général, les groupes, bien disposés, sont pleins de vie et de mouvement. On y retrouve la pensée et le génie de l'habile sculpteur qui en conçut la composition, mais qui dut en confier l'exécution à plus d'une

être la copie de productions de quelques habiles sculpteurs, exécutée par plus d'une main, à diverses époques de la sculpture greco-romaine. Il est, au reste, très-facile d'acquérir la conviction que cette exécution, dans la plus grande partie de ces bas-reliefs, n'a jamais été au delà d'une ébauche et même d'une ébauche très-peu avancée: on le reconnaît de tous côtés, à la première vue et aux formes à peine attaquées, et à cette foule de parties taillées carrément, et qui, tenant au fond, y forment, vues d'en bas et par-dessous, comme une suite de petits plafonds de 4 et 5 pouces d'épaisseur. On voit aussi, par l'inégalité d'épaisseur des blocs de marbre de ces bas-reliefs, qu'ils ont été la plupart travaillés sur place et pour ainsi dire sans préparation préliminaire et au bout

main; elles n'étaient sans doute pas toutes du même talent. Aussi, à côté de figures d'un beau style, de belles proportions, telles que l'on se représentait celles des héros, est-on étonné d'en trouver de courtes et de lourdes, qui n'ont rien de la beauté de la sculpture héroïque. C'est du moins l'effet qu'elles ont produit sur moi, et je les ai vues et examinées très-souvent avec le plus grand soin et à loisir. Ce défaut devait, par la perspective et l'effet du raccourci, être plus sensible encore lorsque cette frise était placée à plus de 20 pieds du sol. Ce n'est pas là l'élégance de la frise du Parthénon, et l'on dirait qu'Ictinus, l'architecte du temple de Minerve à Athènes, et à Bassæ de celui d'Apollon Epicurius, n'avait pas employé, au dernier de ces édifices, les sculpteurs de l'école de Phidias, qui cependant l'avaient si bien secondé à Athènes. — Il se pourrait que cette ville, qu'embellissait alors Périclès, n'eût pas trop de tous ses habiles sculpteurs pour orner de leurs chefs-d'œuvre les nombreux édifices qu'il faisait élever, et que Phidias n'accordât pas facilement ses élèves aux autres contrées des diverses parties de la Grèce. Mais bien que les bas-reliefs du temple de Bassæ soient fort inférieurs, en général, pour la noblesse des formes et pour l'exécution, à ceux du Parthénon, ils n'en sont pas moins très-remarquables et très-dignes d'un haut intérêt; peut-être même, en quelques parties, sont-ils traités avec plus de chaleur et de sentiment que ceux du temple de Minerve. Enfin, malgré ce que l'on peut y trouver à reprendre, ces sculptures méritent leur réputation et la place distinguée qu'elles occupent parmi les chefs-d'œuvre du Musée britannique. — J'étais sur le point d'en offrir ici la description complète d'après des notes que j'ai prises sur les originaux, et avec des détails que n'a pas jugé à propos de donner M. Taylor Combe, dans son bel ouvrage sur le Musée Britannique; mais j'y renonce par l'idée que, n'accompagnant pas cette description de dessins, elle serait à peu près inutile. Du reste on ne peut rien faire de mieux, pour connaître ces bas-reliefs, que d'avoir recours aux belles planches de la IVe partie du *British Museum*, de M. Taylor Combe, dessinées avec un grand talent par M. Henri Corboult, un des habiles dessinateurs du Musée Britannique. Elles ont été gravées par MM. Henri Robinson, G. Corbould, Édouard Findon, F. Engelheart, Phil. Oudinet, W. Bromley. Toutes ces planches, très-terminées, sont exécutées avec une grande pureté de travail. Mais peut-être aurait-on à leur reprocher de paraître un peu trop de la même main, et d'être plus finies, plus caressées, pour ainsi dire, qu'elles ne devraient l'être pour rendre l'effet, le caractère de sculptures en grande partie frustes. On pourrait leur désirer, en général, car il y en a d'exécutées avec le vrai sentiment de l'antique; on pourrait leur désirer, de même qu'à beaucoup d'autres belles planches du Musée Britannique, et du magnifique recueil des *Specimens of dilettanti*, d'être restées plus fidèles au style de l'antique, qui souvent se trouve altéré et affaibli par la grâce, et je dirais presque par la coquetterie, de leur pointe et de leur burin.

du ciseau, et peut-être d'après des modèles partiels, ou même souvent de réminiscence. On a dressé sur le devant ces blocs, où les bas-reliefs ne dépassent pas la saillie de la bande supérieure de la frise ornée d'oves, et l'on ne s'est pas toujours occupé de régler la partie postérieure ou la queue de ces blocs ou dalles épaisses, qui, dans la construction, ont été liées avec la face intérieure de l'architrave et de la frise ou du reste de l'entablement. On a retrouvé, à la partie postérieure de ces blocs, que l'on a été obligé de scier pour en diminuer l'énorme épaisseur et pouvoir les encastrer dans les murailles du musée, on a retrouvé des lettres profondément gravées qui servaient de repères pour mettre les blocs aux places qui leur étaient destinées. Plusieurs de ces lettres, qui s'appareillaient, ont servi à disposer, dans leur ordre, la longue série de ces bas-reliefs sur le terrain qu'ils occupaient au Louvre. C'est avec un grand soin et beaucoup de sagacité que M. Laitié, statuaire, grand prix de Rome et restaurateur des antiques du Musée royal, s'est acquitté, et avec succès, de cette tâche difficile et pénible. Les formes de ces lettres n'annoncent pas une grande antiquité : voici celles que j'ai relevées : ΑΑ, ΓΓ ΔΒ ΔΓ, Η au milieu d'un bloc, Ε.

Le temple auquel appartenaient ces bas-reliefs était celui de Diane Leucophryne ou Leucophryène, d'une grande célébrité chez les anciens et qui, selon Strabon, ne le cédait qu'à ceux de Diane, à Éphèse et d'Apollon Branchide, à Milet, et encore par les chefs-d'œuvre qu'il renfermait pouvait-il s'offrir en première ligne avec les plus beaux temples de l'antiquité. Au reste, à la suite de ses éloges pompeux, Strabon ne dit pas un mot de la sculpture de ce temple; mais on devrait être étonné s'il en parlait, et si sous ce rapport il traitait cet édifice avec plus de faveur que tous les autres temples de premier ordre, qu'il nous fait passer en revue, pour ainsi dire en courant, et sur les détails desquels le géographe, n'ayant pas le temps de s'arrêter, ne nous apprend rien de la peinture et de la sculpture de ces monumens. Il n'y a rien de plus rare que de le voir en parler; les arts n'entraient pas dans son cadre, si bien rempli du reste, et sans cesse sur ce point il garde le plus profond silence. La belle restauration du temple de Magnésie exposée au salon de 1844, par un habile architecte, M. Clerget, nous donne une haute idée de ce magnifique monument et nous en apprend plus que tous les éloges de Strabon et de Vitruve.

Nous avons dit que ce temple était consacré à Diane Leucophryne, surnom que la déesse tenait peut-être de l'île de Ténédos, nommée d'abord Leucophrys, où elle était adorée et qui, de même que Magnésie, était une colonie ionienne. On sait que ce temple, d'ordre ionique, avait été érigé par un architecte très-célèbre par ses édifices, ses inventions hardies et par ses écrits, il se nommait Hermogènes et était d'Alabanda, ville de Carie. Ce n'est pas par Strabon, mais par Vitruve, l. III, 12, que nous apprenons qu'il avait combiné pour ce temple une ordonnance dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, ou du moins Vitruve le croyait-il, car le grand temple de Sélinunte, qui paraît plus ancien qu'Hermogènes, et que l'architecte romain ne cite pas, avait reçu cette belle disposition : au reste, depuis Hermogènes, elle fut toujours très-rare. Il y déploya toute la riche élégance de l'ordre ionique. La disposition pseudo-diptère qu'il adapta à ce vaste édifice, et qui n'avait encore été que peu en usage, peut

n'avoir pas été connue d'Hermogènes, qui peut-être n'avait pas été en Sicile; il put s'en croire l'inventeur, et Vitruve, qui probablement ne connaissait pas tous les temples, aura suivi l'opinion d'Hermogènes, dont les savans écrits lui étaient familiers. Cette opinion, du reste, paraît être celle de M. Quatremère de Quincy, qui, dans son excellent dictionnaire d'architecture (2ᵉ édit. 1832), aux articles *Hermogènes d'Alabanda* et *Pseudo-diptère*, ne conteste, non plus que Milizia, à l'architecte de Carie, l'honneur de l'invention du pseudo-diptère, quoique le premier de ces savans, à l'article *Sélinunte*, parle de son grand temple comme d'un pseudo-diptère octostyle. Mais ne pourrait-il pas y avoir quelque doute sur l'antiquité du temple pseudo-diptère de Sélinunte, et est-on bien certain qu'il ne soit pas postérieur à Hermogènes et à l'invention que Vitruve lui attribue? il n'y a que d'habiles architectes qui puissent décider ce point délicat. Quoi qu'il en soit, Hermogènes n'eut qu'à se féliciter de ce magnifique essai, dont, depuis Vitruve, on l'a cru l'inventeur. Cette ordonnance nouvelle, dont on ne connaît pas bien l'époque, mais qui, d'après Vitruve était assez ancienne, consistait à donner à un temple l'apparence d'avoir une cella entourée de doubles ailes ou de deux rangs de portiques à colonnes, lorsqu'au fait il n'en avait qu'un qui, aux façades et sur les côtés, laissait entre les colonnes du pourtour et la cella un vaste portique double en largeur de ce qu'eût été chacun de ceux de la disposition diptère ou à deux files de colonnes. Car ce portique avait la largeur de deux entre-colonnemens à laquelle il faut encore ajouter celle du rang de colonnes supprimées. Lorsqu'on se plaçait aux façades et sur les côtés, vis-à-vis de la seconde colonne à partir de l'angle, ce portique semblait avoir autant de files de colonnes que le diptère, tandis qu'il en avait une de moins, il trompait sur le nombre, ce qui l'avait fait nommer pseudo-diptère ou faux diptère. C'était une grande économie dans l'emploi des colonnes. Cette ordonnance ne peut s'adapter qu'aux temples au moins octostyles ou à huit colonnes à leurs façades antérieure et postérieure : il serait impossible de l'employer aux temples de moins de colonnes aux façades, car, en prenant pour exemple un temple hexastyle, il ne resterait pour la cella ou l'intérieur du temple que la largeur d'un entre-colonnement, et elle en serait réduite à n'être plus qu'une espèce d'étroit corridor de quelques pieds de large, sans proportion avec la longueur de la cella, ce qui n'est pas admissible. Et si l'on trouvait un simple temple hexastyle auquel on eût donné cette disposition, ce ne devrait être qu'une exception, une espèce de monstruosité que l'on ne pourrait guère se permettre de produire comme un exemple d'un pseudo-diptère ayant moins de huit colonnes aux façades. Il ne paraît pas que cette disposition pseudo-diptère ait été très-suivie; car, après le temple de Magnésie et celui de Diane d'Éphèse, on ne cite que celui de Bacchus à Téos par le même Hermogènes, et l'on sait par Vitruve qu'il n'y en avait pas à Rome. Ce système de portique avait beaucoup augmenté les difficultés de construction. Le soffite ou plafond, d'une double largeur, avait à soutenir la charge de toute la partie supérieure de l'édifice dans l'étendue de deux entre-colonnemens et de l'épaisseur d'une colonne, et les pierres, d'une trop longue portée, risquaient de succomber sous ce poids, étant privées du soutien que leur offrait, dans le vrai diptère, le rang de colonnes intermédiaires

entre le mur de la cella et le rang de colonnes du pourtour extérieur. Ce fut peut-être à cette disposition manquant de solidité, que le temple de Diane Leucophryne dut d'être renversé par quelque tremblement de terre (1). D'après la manière dont on a trouvé gisant autour de l'édifice sacré les bas-reliefs de la frise et du reste de l'entablement, il est hors de doute que la destruction de ce grand temple a été moins l'effet des ravages de la barbarie que celui d'un affreux bouleversement de la nature. Aussi a-t-il fallu des travaux considérables, qui n'ont pas été sans de graves dangers pour les ouvriers de M. Charles Texier, qui les a entrepris avec un grand zèle et beaucoup de persévérance, pour parvenir à exhumer les débris de ce temple, des marais où ils se trouvaient ensevelis, et où ils furent probablement précipités, et par les secousses des tremblemens de terre et par les désordres géologiques qui, à différentes époques, en ont été les désastreuses suites.

Strabon fait un grand éloge du temple de Diane Leucophryne, situé dans la nouvelle Magnésie, qui existait de son temps et qui avait succédé à celle qu'avaient détruite les Trères et dont s'étaient emparés les Éphésiens et, depuis, Crésus, Cyrus et les rois de Perse. Mais il me vient au sujet de quelques mots du passage de Strabon (p. 647), une idée dont je suis un peu embarrassé, vu qu'elle me semblerait devoir mener à quelque résultat et qu'elle a échappé au savant traducteur et commentateur de Strabon, M. Groskurd, à C. O. Müller, dans son bel ouvrage sur les Doriens (t. II, p. 258 et 503), et à M. Hœke dans celui sur la Crête (t. II, p. 409-416 et suiv.), où ces savants philologues s'occupent, surtout le dernier, de Magnésie sur le Méandre. Strabon dit que le temple de la mère Dindymène n'existe plus parce que la ville avait été bâtie à un autre

(1) D'après une note et des relevés exacts pris par M. Charles Texier, le temple de Magnésie orienté est et ouest était entouré d'un dallage en marbre, et c'est sur cette aire que gisaient les fragments de la frise. — Ce temple avait 70m = 215 pi. 5 po. 10 lig., 72 de longueur, et 30m = 92 pi. 4 po. 2 lig., 88 de largeur. — Ainsi, les quatre côtés de la frise offraient un développement de 200m = 615 pi. 8 po. 3 lig., 2. — Les bas-reliefs qui le décoraient contenaient, selon les calculs de M. Ch. Texier, 420 combattans, dont 167 à cheval. — Les figures ont de 0m,60 à 0m,70 de hauteur, 1 pi. 10 po. 2 lig. à 2 pi. 1 po. 10 lig. — L'ensemble des bas-reliefs que possède le Musée royal a de longueur 68m,780 = 209 pi. 3 po. 11 lig., ou, en compte rond, 69m = 212 p. — Ainsi, nous avons un peu plus du tiers de la frise qui entourait le temple, et près des onze vingtièmes de la masse de fragments qui ont été découverts (125m,73), et dont une grande partie était dans un tel état de dégradation, qu'on n'a pas jugé à propos, et avec raison, de faire faire à ces débris informes un aussi long voyage. La partie la plus considérable des bas-reliefs et des fragments a été fournie par les ruines de la façade du sud; viennent ensuite celles de l'ouest, de l'est et du nord. Celle-ci, moins nombreuse en fragments (17), sur une longueur seulement de 4m,48, bien moins considérable que celle des bas-reliefs des autres côtés, a fourni les meilleurs et les mieux conservés. — Ceux de la face de l'est, qui gisaient à la surface du sol, étaient dans le plus mauvais état. — Nos bas-reliefs contiennent 183 figures, dont 100 Amazones et 83 Grecs. Sur les 100 héroïnes, il y en a 69 à cheval, 23 à pied, 6 combattant à genoux ou renversées à terre, et 2 étendues mortes. — Des héros grecs, 21 sont en armure, 38 nus, 17 en tunique; il n'y en a qu'un qui combatte un genou en terre, et un seul est étendu mort.

endroit; il ne s'explique pas davantage et il nous en laisse ignorer la place, et si elle était plus ou moins près du Méandre et du Léthé. Mais le point important est qu'elle avait changé de lieu, et le savant géographe ne nous apprend pas l'époque de ce changement. Peut-être parviendrait-on à la déterminer, non d'une manière positive, mais par approximation, à quelques années près. Selon Strabon la femme ou la fille de Thémistocle fut prêtresse de ce temple de la mère Dindymène. Ainsi le temple, et la ville dont il suivit le sort, étaient encore sur pied à l'époque de Thémistocle. Ce grand homme mourut l'an 470 avant notre ère; on ne connaît pas l'époque du décès de sa femme et de sa fille, ce qui est peu important, puisque l'on ne sait pas si le sacerdoce de Dindymène était à vie ou temporaire; mais il est probable que le temple existait encore en 470 et quelques années plus tard. Il est à présumer que ce fut dans cet ancien temple qu'était la statue de Diane Leucophryne, ouvrage de Bathyclès de Magnésie et auteur du magnifique trône de l'antique simulacre d'Apollon à Amyclées, dont parle au long Pausanias (*Lac.* V, XVIII). Ce fut probablement d'après cette statue que les fils de Thémistocle, maître de Magnésie, firent faire la grande statue en bronze de la déesse, qu'ils consacrèrent dans l'Acropole d'Athènes. La diane Leucophryne était représentée à peu près comme celle d'Éphèse et celle de Perge en Pamphylie et on la retrouve sur des médailles de Clazomène en Ionie, de Magnésie, de Stratonicée en Carie, qui sont en partie des règnes d'Adrien, de Lucius Verus, d'Élagabale et de Gordien Pie (Mionnet, VI, p. 94, 235, 238).

Strabon, après ne nous avoir dit que quelques mots sur Magnésie, ajoute que, dans la ville de son temps, est le temple de Diane Leucophryne. Il est bien à supposer qu'il ne fut bâti qu'en même temps que la nouvelle Magnésie et qu'on ne s'éloignerait peut-être pas trop de la vérité si l'on admettait que ce fut dans le IVe siècle avant notre ère. Rien ne peut nous servir de preuve pour appuyer cette conjecture, mais peut-être aussi n'y a t-il rien qui s'y oppose, puisque les auteurs anciens, tout en nous indiquant que Magnésie fut en proie à bien des vicissitudes, gardent le silence sur les époques précises où elle les a éprouvées. Si l'on admet que ce temple fut érigé dans le IVe siècle avant notre ère, il peut l'avoir été après le règne d'Alexandre. Ce fut aussi vers ce temps que l'on rebâtit, avec la plus grande magnificence, le temple de Diane d'Éphèse incendié par Erostrate le jour de la naissance d'Alexandre. On sait, que, de même que celui de Magnésie, il était pseudo-diptère; on ignore qui en fut l'habile architecte, il est probable que si c'eût été Hermogènes d'Alabanda, on l'aurait désigné en citant le temple de Bacchus à Téos, aussi pseudo-diptère et ouvrage de cet architecte. Mais, s'il ne fut pas l'auteur du nouveau temple d'Éphèse, on peut l'avoir construit d'après l'ordonnance qu'il avait inventée pour les temples de Magnésie et de Téos. D'un autre côté, malgré les motifs de Vitruve pour présumer qu'Hermogènes était de temps assez reculés, on pourrait le croire beaucoup moins ancien qu'il ne semble le supposer, puisque son temple faisait l'ornement de la nouvelle Magnésie, fondée dans un autre emplacement que l'ancienne, qui existait encore du temps de Thémistocle et qui peut n'avoir été rebâtie que de longues années après lui.

Tout ce que les auteurs anciens nous apprennent sur Magnésie, aujourd'hui *Inck bazar*, antique ville éolienne de Carie, dans l'Asie Mineure, se réduit donc à bien peu de documents. Nous avons vu Strabon en parler à peine dans son quatorzième livre. Quelques mots des annales de Tacite, et un fragment de Conon dans la bibliothèque de Photius (p. 439), rapporté par M. Hœke, dans son bel ouvrage sur la Crète, telles sont les principales sources où l'on trouve à puiser quelques documents, et elles sont peu abondantes. Des Magnètes, descendants peut-être de ces Delphiens, qui de Delphes ou Pitho en Phocide étaient venus, aux premiers temps de la Grèce, s'établir autour du mont Didyme en Thessalie, habitaient dans cette contrée autour des monts Pélion et Ossa, si célèbres dans la guerre des géants contre les dieux, les plaines arrosées par le Pénée. Il paraît qu'ils avaient conservé des rapports intimes avec Delphes, qu'ils regardaient comme leur métropole, ce que pourrait faire croire l'espèce de suprématie que cette ville sacrée d'Apollon s'arrogeait sur eux à une époque très-reculée, anté-historique, peut-être vers celle du siége de Troie ou peu d'années après ce grand évènement qui, ébranlant toutes ces contrées de l'Orient, y apporta tant de changement. L'oracle d'Apollon exigea des Magnètes, l'on ne sait par quelle raison, pour l'accomplissement d'un vœu, la dîme sacrée de leur population, dont le dixième devait aller, au gré de l'oracle pythien, former quelque colonie dans des contrées éloignées (1). Soit que la destination de ces Magnètes fût prescrite, soit qu'ils fussent poussés par le hasard, par la tempête, au retour du siége de Troie, selon le récit de Conon, ils abordèrent en Crète, où, bien accueillis par d'anciens Magnètes qui y étaient établis, ils fondèrent une ville à laquelle, en souvenir de leur patrie, ils donnèrent le nom de Magnésie.

Il paraîtrait que cette ville, d'abord florissante, ne fut pas de longue durée, et que depuis plusieurs siècles elle n'existait plus lorsque Platon la prit, dans son Utopie sur les lois, pour modèle du gouvernement parfait dont il voulait propager les principes. Ce fut peut-être environ 130 ans après le siége de Troie que Magnésie, de Crète, perdit de sa force, et qu'une partie de ses habitans furent obligés d'abandonner cette île; c'était vers le temps où les grandes émigrations de diverses contrées helléniques devinrent fréquentes. Des Doriens, des Ioniens, des Éoliens cherchaient à former des établissements dans diverses parties de l'Asie Mineure, les Magnètes, de Crète, vinrent leur prêter secours. Il faut qu'il leur fût bien utile, puisque le souvenir s'en est conservé dans une belle inscription du temps d'Adrien, et postérieure de bien des siècles au grand événement que rappelle le décret amphictyonique que nous possédons au Musée royal, sous le numéro 828. Il y est dit que les Magnètes de race éolienne sont les premiers Hellènes qui se soient établis en Asie et qu'ils ont puissamment et souvent aidé les Doriens, les Ioniens et les Éoliens de la même race qu'eux. Ces Magnètes occupèrent la contrée entre le Méandre et le Léthé (2) qui s'y jette, et bâtirent dans une plaine, au pied du mont Thorax, une ville qu'ils nommèrent Magnésie, en souvenir de celle de Crète, et qui, bien que plus près du Léthé que du Méandre, fut distinguée de celle du mont Sipyle par le nom de Magnésie sur le Méandre. Cette ville jouit longtemps d'un état prospère, qu'altérèrent quelquefois, sans graves suites, des altercations souvent armées et sanglantes, que lui suscita la jalousie de sa voisine Éphèse. Et cependant, par sa situation sur la mer, par l'étendue de son commerce avec la Grèce, l'Asie, l'Italie; par sa population, cette capitale de l'Ionie jouissait d'avantages que Magnésie, située assez avant dans les terres, était loin d'offrir, et qui n'auraient pas dû exciter l'envie d'Éphèse.

(1) Ces Magnètes étaient devenues *Hiérodules*, ou serviteurs sacrés d'Apollon, auxquels ils étaient voués, genre de servage de personnes des deux sexes que l'on retrouve dans plusieurs grands temples de l'Asie Mineure et d'autres contrées de l'Orient.

(2) Le Léthé, aujourd'hui *Kesthenios-Dag*, sorti du mont Pakliès, une des branches du mont Mycale, se jette dans le Méandre aujourd'hui *Boyouk-Minder*.

Malgré les démêlés entre ces deux villes, Magnésie fut longtemps dans un état prospère, et en jouissait encore bien après le siége de Troie, lors du retour des Héraclides dans le Péloponnèse. Mais, quelques siècles après, les Trères, peuples barbares de race cimmérienne, habitant près des Thraces, dont ils étaient issus, les bords du lac Aphnitis (1), s'élancèrent de leurs forêts marécageuses sur l'Asie Mineure, et détruisirent, en grande partie, Magnésie (Strab. p. 59-61, 586-647), vers 700 ans avant notre ère, et du temps du règne de Gygès en Lydie. Cette malheureuse ville commençait à se relever de ses ruines, lorsque les Éphésiens, profitant de sa faiblesse, et n'ayant pas la générosité de renoncer à leur animosité, l'attaquèrent et s'en emparèrent. Il n'en est plus question; on sait seulement par Strabon (p. 536), que Thémistocle, exilé de sa patrie, s'étant réfugié chez Artaxercès, le roi des Perses lui donna Magnésie pour défrayer sa maison du pain, de même qu'il lui avait assigné Milet pour les vivres de sa table et Lampsaque pour le vin. Cependant, le souvenir de l'ancienne splendeur de Magnésie lui avait fait rendre quelques priviléges par les Romains, lorsqu'ils eurent absorbé tous les états de l'Asie Mineure, et qu'ayant tout nivelé, les villes jadis les plus puissantes ne leur offraient plus que des sujets. On voit par quelques mots de Tacite (*Ann.* III, 62), que Magnésie devait encore, du temps de Tibère, jouir chez les Romains, et même en Asie Mineure, d'une assez grande considération, puisque ce fut une des douze villes de la confédération ionienne qui présentèrent leurs titres à l'honneur d'ériger un temple à Tibère en mémoire de ce qu'il avait réparé les désastres causés à ces villes par un affreux tremblement de terre. Une grande base de statue en marbre de Pouzzoles près de Naples, ornée dans son pourtour de bas-reliefs représentant ces douzes villes, et d'une grande beauté, rappelle ce terrible événement et les bienfaits de Tibère. Il se pourrait bien que cet empereur eût réparé en partie le temple de Magnésie qui, peut-être du reste, n'avait jamais été terminé, car il serait à croire que Strabon, ne fût-ce que par un seul mot, aurait indiqué qu'il était orné de sculptures; et il ne serait pas improbable qu'une partie de ces bas-reliefs, celle qui, malgré son état de dégradation, est le mieux, remontât vers l'époque de Tibère. Les autres parties, moins avancées encore de travail que les premières, et à l'état d'ébauche grossière, dateraient de temps plus rapprochés, et où les arts inclinaient vers leur décadence. Le travail du trépan, très-multiplié dans ces sculptures, et qui ne fut employé, du moins avec tant de profusion, qu'après Trajan, pourrait indiquer que ces bas-reliefs, où on en a fait tant usage, sont d'une époque postérieure à celle des premiers, et qu'on peut la rabaisser au moins vers celle de Septime Sévère, si même ce n'était pas beaucoup plus tard. Mais, probablement, reviendrons-nous sur ce point en décrivant ces nombreux fragments.

Si les anciens auteurs et leurs commentateurs ne nous apprennent que peu de chose sur Magnésie, ils nous mettent encore bien moins au fait de son temple et de la Diane Leucophryne qui y étaient adorée. Celui dont on a tiré le peu de notions que l'on a pu recueillir après ce que fournissent Strabon, Vitruve, Tacite, Pausanias, est Zénon de Minde dont on ne connaît pas l'époque et qui a été copié par ceux qui l'ont suivi, Clément d'Alexandrie (IIIe siècle), Hésychius et Arnobe (IVe siècle), Théodoret (Ve siècle), Suidas (Xe siècle), Eustathe (XIIe siècle), et c'est encore dans ce savant commentateur d'Homère (p. 33, 23; 308, 25) qu'on trouve le plus de documents. Ils ont été mis en œuvre avec la sagacité qui les distingue par Juste-Lipse dans ses notes sur Tacite (*Ann.* III, 362), Heyne (*Antiq.*, *Aufs.* p. 109, 100), par C. O. Müller (*Dor.* 1, 39), et par M. Böckh dans son *Corpus*. Mais il faut reconnaître que, de toutes ces recherches, il ne résulte que bien peu de chose et qu'on n'en sait guère plus que du temps de Juste-Lipse, qui a recueilli sur ce sujet tous les passages des anciens. On ne nous dit pas ce que pouvait être cette Leucophrys (aux sourcils blancs), nymphe des bords du Méandre,

(1) Aujourd'hui *Druskellos* ou *Biga*.

aimée de Diane, et dont une ville de Phrygie portait le nom, qui était aussi celui sous lequel était connue, aux anciens temps, une île célèbre des côtes de la Troade nommée ensuite Calydnæ et depuis Ténédos. Selon Eustathe (p. 33, 23; 308, 25), ce nom de Leucophrys avait été donné à Tenédos à cause des collines blanches de son rivage, et Heyne pense avec raison qu'un site élevé du même aspect avait pu faire prendre le nom de Leucophrys à la ville du Méandre. Cette Leucophrys qui, d'après des vers des Géorgiques de Nicandre dans Athénée (XV, 683), avait un temple ou une antique statue sur les bords du Méandre, aurait été honorée d'un tombeau dans l'ancien temple de Diane à Magnésie, qui aurait été prise par le moyen de Leucophrys (Clém. Al. *Protr.*, 3), et c'eût été d'elle que cette déesse aurait reçu le surnom de Leucophryne. Ce qui pourrait venir aussi de ce que, lors de sa première fondation, cette ville eût été confondue avec celle de Leucophrys où Diane aurait eu un simulacre très-ancien et qui aurait été reporté dans la nouvelle ville. Il se pourrait bien encore que dédoublant, pour ainsi dire, Diane Leucophryne ou de Leucophrys, on eût fait une Diane qui aurait conservé son surnom, et une nymphe Leucophrys, amie de Diane, comme ce peut être arrivé en Crète, où de deux anciennes divinités, Diane et Britomartis (la douce vierge), on n'en fit qu'une, Diane-Britomartis, qui devint ensuite trois déesses, Diane, Britomartis et Dictyne, qui d'abord n'était qu'un surnom de Britomartis. (Voyez Hœke, *Creta*, II, 158-180.)

Mais à présent passons en revue nos bas-reliefs.

232 C. N° 1. Quatre amazones à cheval, quatre Grecs à pied, pl. 117 C.

La première partie de cette longue série de bas-reliefs, selon l'ordre que l'on a pu leur donner, en réunissant les grands fragmens qui en étaient susceptibles ou qui se suivaient, se compose de trois fragmens, offrant huit figures dont quatre Amazones à cheval, et quatre Grecs à pied. — La hauteur générale de tous les bas-reliefs est de 0^m,800. Le premier de ceux-ci a 1^m,300 de long, et les deux suivans, ensemble 1^m,870. — Ces fragmens, en moins mauvais état que beaucoup d'autres, peuvent se ranger parmi ceux de leur meilleure époque et où l'on ne voit pas que l'on ait employé le trépan. On en peut dire autant des quatre morceaux suivants.

En commençant par notre gauche, une Amazone vêtue de la tunique courte, laissant les genoux et les jambes à découvert, et dont le cheval se cabre, se rejette en arrière et redouble ses coups sur un Grec, couvert en partie de son grand bouclier rond argien, qu'elle vint de frapper à la tête, où il porte sa main droite. En même temps une autre Amazone, dans le même costume que la précédente et le bouclier au bras, attaque ce guerrier, dont le bouclier va peut-être se briser sous les coups de pieds de devant du coursier de l'héroïne. Derrière elle, un Grec, entièrement nu, vu de dos, et dans une attitude pleine de force et de mouvement, se porte à la poursuite d'une guerrière qu'il veut frapper de son épée, et qui s'éloigne au galop; son bras droit, qu'elle laisse retomber, son attitude un peu penchée en arrière, feraient croire qu'elle est blessée et qu'elle ne s'éloigne du combat que par l'impossibilité de continuer à y prendre une part active. Elle a la poitrine à découvert, une large ceinture sous le sein retient sa tunique courte; ses jambes sont chaussées de hautes bottines molles, espèce d'*endromides*, chaussure des chasseurs et des jeunes et élégans cavaliers des bas-reliefs du Parthénon, costume très-ordinaire à ces femmes guerrières.

En avant du cheval, un Grec à pied, nu, sans armes ni défensives, ni offensives, semble tenir à la main droite une pierre dont il va frapper une Amazone sans boucier et sans casque, qu'il saisit par l'épaule droite, et dont le cheval s'abat; elle porte au héros un coup de revers d'une arme qui n'existe plus. En avant du cheval, un guerrier dont il ne reste que le torse, la tête et le bras droit, paraît avoir eu un genou en terre. Les deux combattants nus, surtout le premier, méritent d'être remarqués pour leurs belles attitudes, et on peut y reconnaître des copies médiocres d'après de bons modèles; et c'est une des grandes propriétés de la sculpture grecque de ne pas devenir tout à fait mauvaise, même dans de mauvaises imitations.

N° 2. Trois Amazones à cheval et trois héros à pied, pl. 117 C.

Trois fragmens se rangent sous ce n° 2, ils contiennent six figures, trois Amazones à cheval et trois guerriers à pied. — Les deux premiers fragmens ont 1^m,820 de long, le troisième 1^m,020.

On retrouve ici, dans la disposition des personnages, une symétrie qui n'est pas rare dans les bas-reliefs antiques, surtout ceux qui font partie de l'ornementation de l'architecture, et l'on voit alternativement répétés un guerrier à pied et une Amazone à cheval. Le premier héros, à gauche, vêtu d'une tunique courte fixée sur l'épaule gauche et laissant à découvert les bras et la partie supérieure droite du corps; la poitrine traversée obliquement de droite à gauche par la courroie, le *télamon* ou baudrier de l'épée, les jambes nues, et le bouclier au bras, attend de pied ferme et le corps légèrement porté en arrière, une Amazone à cheval, qui l'attaque le javelot à la main. Le combat ne semble pas acharné et on pourrait présumer qu'il s'agit de quelque accommodement. L'Amazone, ses longs cheveux tombant sur son dos nu, est dans le costume que nous avons déjà vu et qu'en général nous retrouverons à la plupart de ces guerrières. Le haut de ses bottines, qui suivent la forme de la jambe, ainsi qu'on le voit à une foule d'autres Amazones, est retroussé; nous en rencontrerons qui montent jusqu'au-dessus des genoux et d'autres au-dessous roulées en forme de bourrelet. Les crins de l'encolure du cheval sont coupés assez court. Ce guerrier qui suit, et tourne le dos à l'Amazone, est sans casque et n'a plus pour armes que son grand bouclier argien. Le bras droit n'existant plus, on ne sait quelle arme il avait à la main. Il porte la cuirasse dont on voit les épaulières, et qui est serrée sur la poitrine par une large courroie nouée sur le devant. Cette cuirasse semble épouser les contours du corps, et est terminée dans le bas par cette espèce de petit jupon orné de bandelettes, très-ordinaire aux armures des Grecs et des Romains et qui fait encore partie du costume actuel des Grecs. La chaussure de ce guerrier est la même que celle de l'Amazone précédente. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que, dans cette longue série de bas-reliefs, le costume militaire de ces Grecs ne ressemble ni pour le casque, ni pour les autres parties de l'armure, à ce que présentent de très-anciens bas-reliefs et surtout les peintures archaïques des vases. On ne leur voit ni ces casques dont le devant, se rabattant sur le visage, faisait l'effet de visière, ni ces grandes cnémides ou jambarts, en métal, qui protégeaient

les jambes, ni l'antique manière de suspendre l'épée courte ou *sphaganon*. On ne retrouve enfin ici rien ou à peu près rien de l'appareil guerrier que nous offre l'Aristion du bas-relief d'Aristoclès découvert il y a peu d'années, dans les ruines d'Athènes, et qui est si curieux sous tous les rapports. Cette différence si marquée entre le costume de nos héros, et celui d'autres Grecs sur des monumens très-anciens ou imités de figures archaïques, telles que celles de figures de vases peints, ne parle pas en faveur de la grande antiquité de nos bas-reliefs, ni même de ceux qui leur ont servi de modèles. J'irai même jusqu'à dire, après avoir examiné longtemps, souvent, à loisir et avec le plus grand soin ces bas-reliefs dans tous leurs détails et leur ensemble, que l'on ne se sent pas saisi par ce caractère si particulier, si original et j'oserais presque dire par ce parfum de la bonne antiquité grecque. Vous ne la retrouverez, ni dans la forme générale des personnages, leurs attitudes, leurs costumes, ni dans celle de leurs chevaux, en général lourds et ronds, et qui n'ont rien de la finesse, de la légèreté, de l'élasticité et de la vie de ceux des bas-reliefs de la frise intérieure du Parthénon, et encore moins de ceux du fronton. Il y a dans tout cela quelque chose qui sent, en grande partie, si ce n'est tout à fait, son romain. Ce serait du moins une époque où l'art grec aurait bien dégénéré et où l'exécution, d'après des modèles bons sous plusieurs rapports, surtout sous ceux de la composition, était abandonnée à des artistes ou à des ouvriers, esclaves pris de côté et d'autre, qui travaillaient à la tâche, et n'avaient pour ainsi dire plus rien du sentiment qui avait inspiré et dirigé les bons sculpteurs grecs.

Mais revenons à nos combattans, l'Amazone qui est en avant du guerrier, l'épée à la main, en attaque un autre qui oppose son bouclier au cheval, et qui la tête sans casque et l'épée haute porte un coup à l'héroïne. Il est assez bien conservé; une autre Amazone le joint et le charge. Les costumes n'offrent rien de particulier; le cheval, dont la tête et la jambe droite de devant manquent, est d'un meilleur mouvement que celui de droite.

N° 3. Une amazone et deux héros à pied, pl. 117 C.

Ce fragment ne se raccorde ni avec ceux qui précèdent ni avec celui qui suit. Il est assez bien conservé et il ne manque au premier Grec que le bras droit, dont il ne reste que la main et au second que l'avant-bras droit. Un héros, entièrement nu, va frapper de sa massue une Amazone à pied qui, ayant au bras gauche sa *pelta*, bouclier échancré, lève le bras pour lui asséner un coup de sa hache, que le héros veut détourner de la main gauche. Devant ces combattans un autre guerrier, de même nu, était sans doute, d'après sa tête rejetée en arrière, aux prises avec une Amazone à cheval et qui appartenait à un autre fragment que nous n'avons pas. — [Long. 0^m,980.]

N° 4. Trois amazones à cheval, quatre à pied et trois Grecs, même pl.

Ici la mêlée est plus chaude, les Amazones à cheval, à pied sont en plus grand nombre que les Grecs. Un guerrier à pied saisit une Amazone à cheval

qui a perdu ses armes : elle semble aux abois et tend inutilement son bras désarmé; une de ses compagnes à pied la secourt et cherche à retenir le bras du guerrier près de la frapper. En avant du cheval, un Grec, nu, armé d'une pierre, lutte pied à pied contre une Amazone, leurs boucliers se choquent; auprès d'eux une héroïne, qui paraît blessée à mort, tombe en avant et est sur le point d'être renversée de son cheval, qui fait une pointe, par un Grec à pied couvert de son bouclier et qui, sans arme, lève le poing pour la frapper et achever sa défaite; il va lui-même recevoir un coup d'une guerrière qui fait cabrer son cheval et le lance contre le bouclier du héros. Ce groupe, de même que celui de l'Amazone précédente, est assez remarquable. Derrière celle-ci, deux autres de ses compagnes à pied sont occupées de quelques guerriers qui faisaient partie d'un fragment que nous n'avons pas. Toutes ces Amazones ont à peu près le même costume, la tunique courte à ceinture large, laissant les seins entièrement à découvert, et des brodequins qui ne montent qu'à mi-jambe. Il semblerait que la tunique est fixée à la large ceinture comme un petit jupon, car au-dessus on n'aperçoit pas que l'étoffe la dépasse. Deux des héroïnes, dont une a les jambes nues, ont des tuniques d'une autre espèce et qui, retenues par une agrafe sur l'épaule gauche, ne laissent qu'un sein à découvert; leurs ceintures sont cachées et recouvertes par la partie supérieure de la tunique relevée et retombant sur le milieu du corps. Comme costume, on peut remarquer deux petites courroies à l'endromide de l'Amazone combattant corps à corps avec un Grec, elles servaient sans doute à dérouler et à relever cette bottine. Par la disposition de ses mains, l'amazone, à l'extrémité du bas-relief, semble combattre avec une pique ou un épieu. Les chevaux que nous avons vus jusqu'à présent, n'ont qu'une espèce de bridon sans têtière. — [Long. 2^{m},030.]

N° 5. TROIS AMAZONES À CHEVAL, DEUX HÉROS À PIED, pl. 117 D.

A gauche, un Grec nu, debout, s'efforce de retenir de la main gauche par la tunique, une Amazone qui, en fuyant vers la droite, lui porte un coup de sa bipenne (qui n'existe plus). La guerrière, dont la chevelure est bouclée, est en tunique courte, le sein droit découvert, ceinture au-dessous des seins; le haut de ses brodequins en peau découpée, retombe sur la jambe. Cette figure, ainsi que son cheval, est assez bien conservée; la tête n'est pas mal, elle est bridée. Il manque au héros grec la tête et la moitié de la partie droite de la poitrine, ainsi que le bras droit, la cuisse et la jambe droite en entier; mais il en reste assez de la gauche pour pouvoir reconnaître l'attitude. En avant de l'Amazone, un jeune guerrier, les cheveux courts, bouclés, nu, sauf une petite chlamyde sur la poitrine et qui, tombant en avant, entoure le bras gauche, arrête de la main gauche, par la bride, une Amazone qui le charge et qui, portant en avant sa pelta, va lui asséner un vigoureux coup de sa bipenne. Cette arme n'est pas très-dégradée, et c'est bien la bipenne à deux tranchants. Le costume de l'Amazone est le même que celui de la précédente, elle a des manches courtes et les cheveux bouclés. Le cheval, en assez bon état, a du mouvement, il cherche à pointer et est retenu par le guerrier à pied : sa tête est surmontée d'une touffe de crins. L'Amazone est bien posée et l'on voit qu'elle

pousse son cheval en avant. A la suite de cette guerrière, une autre, qui lui tourne le dos, avait à la main droite sa bipenne. La tête fièrement relevée, elle lance son coursier, à l'avant-main duquel il ne manque que la jambe droite: le costume est le même qu'à l'héroïne précédente. Deux bandelettes ou des courroies se croisant sur la poitrine, soutiennent la ceinture; la jambe droite de l'Amazone n'existe plus, mais on en retrouve la direction. Ce groupe n'est pas en trop mauvais état, l'arrière-train du cheval est bien. Ce morceau finit-là et ne se raccorde pas avec le suivant; la moitié de la jambe gauche du cheval faisait partie d'un autre fragment que l'on n'a pas. [Long. 3,200^m].

N° 6. HERCULE ET DEUX AMAZONES, pl. 117 D.

Cette longue suite se composant de seize combattans est en sept fragmens.

Hercule, nu, debout, la tête couverte de sa peau de lion, qui se renoue sur la poitrine et autour du bras gauche, la massue à la main droite, arrête de la gauche, par les cheveux, une Amazone, rejetée en arrière, sur le point de tomber, et dont le cheval se dérobe sous elle; elle a déjà perdu sa bipenne, et sa pelte est à terre sous le cheval; de la main droite, elle semble s'attacher au flanc gauche d'Hercule. On ne voit pas trop pourquoi, le cheval ayant la bride sur le col, retourne la tête d'une manière si forcée, peut-être est-ce l'effet d'une blessure qu'on ne voit pas. Dans les draperies de l'Amazone, beaucoup de travail au trépan n'indique pas une grande antiquité, et encore moins l'exécution d'un ciseau grec (6 a). On sait bien que, d'après Pausanias, l'on attribue l'invention du trépan à un Callimaque, architecte, sculpteur et même peintre, qu'on peut placer peu après Phidias, et vers 400 avant notre ère. On n'ignore pas non plus que l'on a trouvé des sculptures grecques anciennes qui offrent l'emploi du trépan, mais cependant il ne paraît pas avoir été très en usage dans les bons temps de la sculpture grecque, et elle l'employait beaucoup moins que la sculpture romaine. En avant de cette héroïne à cheval, un jeune Grec à pied, debout, est vêtu d'une tunique très-courte, à petits plis réguliers, et que serre une ceinture en métal. Il est sans casque, ses cheveux bouclés sont assez longs, sa tête est d'un beau caractère; il est chaussé de hauts brodequins; la cuisse et la jambe gauches manquent. Portant au bras gauche un grand bouclier argien rond, du bras droit il semble vouloir d'un coup de revers frapper le cheval qui vient à lui (6 b); l'Amazone qu'on voit après, fond avec rapidité sur ce jeune guerrier, à la défense de sa compagne. Le cheval lancé, d'un assez bon mouvement, n'est pas en trop mauvais état, la tête, les jambes et le corps sont presque en entier; l'avant-main a pour fond un très-petit morceau de la frise, le reste est sur le fragment qui suit. L'Amazone a moins bien résisté au temps, tout y est presque fruste; le bas de la jambe et le pied gauches manquent, et d'ailleurs cette figure très-courte a toujours été mauvaise. Un petit morceau de ce fragment n'est pas le résultat d'une fracture, on dirait qu'il a été placé ainsi par une restauration ou par suite d'un manque du marbre; les deux côtés en sont bien parés et dressés. Cette Amazone est suivie de près par un Grec à pied qui nous tourne le dos, et qui, le bouclier rond en avant, et la main droite levée, va la frapper. On peut remarquer ici

et dans toute cette longue suite de bas-reliefs, ce que j'ai déjà fait observer en rendant compte du sarcophage de Salonique, qu'il n'y a jamais entre ces combattans de coups portés ou atteignant la partie que l'arme menace. La tunique du héros laisse à découvert le haut du corps à droite, le large fourreau de son épée courte est suspendu à une courroie ou un baudrier. On voit à ce fourreau cette partie arrondie nommée par les Grecs *mykès*, champignon. La moitié antérieure ou tout le masque de la tête manque. Le guerrier est chaussé de hauts brodequins; le bras droit et la jambe sont conservés. Dans son intégrité, cette figure, d'une belle proportion, devait être très-bien. Derrière ce héros, une Amazone à cheval, se précipitant au secours d'une de ses compagnes, se retourne en passant pour porter un coup à ce Grec: son costume n'offre rien de nouveau; quoique lourde et courte, cette figure est mieux que la précédente. Il est à regretter que le cheval ait perdu la jambe droite de devant et le bout du nez; il était bien et d'un bon mouvement. En avant du cheval et en étant déjà presque assailli, un jeune Grec, tête nue, cuirassé, levant le bras droit pour résister à cette attaque, tient de la main gauche, une Amazone, renversée à ses pieds, qui, la main et le genou gauches appuyés à terre, cherche de la main droite à se dégager de cet adversaire. Cette héroïne a la poitrine entièrement cachée par son peplus serré par une ceinture et qui recouvre une tunique plus longue que ne les portent d'habitude ces femmes guerrières. Tout ce groupe, en assez passable état, est d'un bon effet. L'Amazone qui suit, sur le point de tomber de cheval, a la tête rejetée en arrière; son bras droit abandonné, sans armes, ne pourrait plus s'en servir. Son cheval, bien ramassé, a du mouvement; il se défend contre un guerrier à pied (6 c) qui lui oppose son grand bouclier rond et va le frapper de sa lance ou de son épée. Son casque est sans cimier, sa cuirasse assez entière, serrée par une ceinture, sur une tunique à petits plis, celle de la cuirasse, l'*armilausa* des Romains, recouvre une autre tunique courte que l'on retrouve à l'épaule; elle est à manches courtes, et au-dessous, le bras est entouré d'un anneau, espèce de *spinther* ou de bracelet militaire. Ce guerrier a de hauts brodequins. La cuisse et la jambe gauches de derrière du cheval manquent. Une autre Amazone, en partie couverte de son bouclier, fond par derrière sur le Grec et est près de le frapper. On voit de quelle manière est ajustée la partie postérieure de sa chevelure, ce qui est intéressant pour le costume de ces intrépides guerrières, qui ont presque toutes la tête nue, et qui, au fort de la mêlée, n'ont pour armes défensives que leur bouclier, la *pelta*, qui se présente sous plusieurs formes, et pour attaquer que leur javelot, l'arc (une seule héroïne s'en sert) et leur légère double hache qui, même, en général, n'est pas double, et dont çà et là nous retrouverons la forme avec plus de précision. Ces observations ne sont peut-être pas sans quelque intérêt pour les artistes qui tiennent à l'exactitude du costume des Amazones; et à la variété qu'ils peuvent y mettre. On peut faire remarquer le mouvement du cheval et que ses jambes détachées du fond sont mieux terminées que beaucoup d'autres. Dans le morceau qui suit (6 d), un jeune guerrier, nu, la tête découverte, armé de son grand bouclier, et se rejetant en arrière, va porter un coup à une Amazone qui, lançant son coursier, attaque par devant un

autre Grec armé d'une longue pique : la tête de l'héroïne conservée est bien, sa tunique à ceinture laisse à découvert le côté droit. Le premier guerrier, nu, est en bon état dans la partie gauche qui existe presque en entier; la moitié de la cuisse et de la jambe droites manquent, mais un reste du pied en indique la direction : exécution très-grossière. (6. e.) Vient ensuite une Amazone qui, relevant de la main droite les rênes au-dessus de la tête de son cheval, et le pressant fortement de la jambe gauche portée très en arrière, le précipite sur le Grec; elle n'a pour arme que son bouclier qu'elle pose sur la croupe de son cheval pour le mieux exciter. Cette héroïne est sur le point d'être frappée par le héros à pied qui la suit; il est casqué, vêtu de la cuirasse à bandelettes, à franges : le fourreau de son épée est placé très-haut sous le bras gauche, ainsi qu'on le voit à des héros d'ancien style. Le bras la cuisse et la jambe gauches n'existent plus. Ce casque, à mentonnière et à cimier bas, fait ressembler ce Grec à un soldat romain. (Ici le bas-relief est fracturé du haut en bas, et il y a une lacune. Voir p. 1206.) [Long. des sept fragm. = 6m,870.]

N° 7. Amazone à cheval, deux héros à pied; pl. 117 E.

Un guerrier en tunique, laissant nu le haut du corps à droite, les cheveux courts et bouclés, est assez bien conservé, la tête est d'une bonne expression. Il porte en avant son grand bouclier rond très-creux, et il en frappe le poitrail du cheval de l'Amazone, qui, fondant sur lui, retire très en arrière le bras droit pour le frapper. Cette figure très-courte n'a rien de particulier dans son costume. Au guerrier manquent la jambe droite et moitié de la cuisse; au cheval, les jambes du montoir; à l'Amazone la moitié de la jambe gauche. En arrière est un autre Grec, casqué, cuirassé comme le dernier du n° 6 e précédent de la pl. 117, E, si ce n'est que la cuirasse est fixée par quatre bandes ou ceintures qui, d'après le nœud qui les contient, devaient être en cuir. Il saisit par la bride le cheval d'une Amazone dont il ne reste que le bas de la jambe et le pied gauche; les deux tiers du cheval n'existent plus, de même que la cuisse, la jambe droite et la moitié du bras droit du guerrier. On n'a pas la suite immédiate de cette partie des bas-reliefs qui termine cette série. [Long. 1m,610.]

N° 8. Amazone à cheval, deux à pied, deux Grecs; pl. 117 E.

Une Amazone, un genou en terre, se couvre de sa pelte contre un Grec, nu, casqué, son bouclier au bras gauche, et qui avance le bras pour la saisir. La tête de l'héroïne est fruste; son bonnet à fanons, le reste du costume comme à l'ordinaire : ce groupe est beau et plein de mouvement. Arrive une autre Amazone à cheval, armée d'une longue lance, au secours de sa compagne; sa jambe gauche et celle du cheval, du même côté, manquent. Le dessin et le travail de ce groupe sont certainement très-incorrects; mais il y a de l'action, et ce doit être d'après un bon original. En arrière, un Grec et une guerrière, à pied, se battent corps à corps; leurs boucliers se choquent, l'un et l'autre n'ont pas l'air très-animé, et on les croirait disposés à un accommodement plutôt qu'à un combat à outrance. La tête et le bras droit de l'Ama-

zone manquent; on ne voit que la bipenne qu'elle tient. Le héros a perdu la jambe et la cuisse gauches : ces figures sont moins bien que les trois précédentes. Ici, le bas-relief est interrompu; c'est l'extrémité d'une dalle, taillée droit et d'équerre, et ce n'est pas une fracture. [Long. $1^m,790$.]

N° 9. Deux amazones à cheval, trois à pied, quatre héros, pl. 117 E.

Cette série comprend quatre fragmens, ou plutôt une longue partie de frise divisée en quatre parties par trois fractures, et où la composition n'est pas interrompue. Elle contient neuf combattans, dont deux Amazones à cheval, une à pied combattant, deux à terre et quatre Grecs.

Un jeune héros, debout, en tunique, son grand bouclier au bras, va frapper, d'une sorte de massue en forme de marteau ou de hache, une Amazone renversée à ses pieds, et qui, le genou droit à terre, et s'y appuyant de la main droite, tend en arrière, de toute leur longueur, la cuisse et la jambe gauches; la tête manque; traces du bras droit. Enveloppée de son manteau, on voit qu'elle n'avait pas perdu tout espoir de repousser son ennemi. Dans son intégrité, ce groupe devait être beau. Ce bas-relief est un des plus terminés, et on le dirait d'une meilleure époque ou d'une main plus habile que les autres; il y a moins de tenons; les jambes sont plus détachées du fond. A côté et à la gauche du guerrier, un vigoureux Grec, entièrement nu, et dont la tête, partie du bras gauche, la cuisse et la jambe droites ont disparu, semble avoir été sans armes, ni défensives ni offensives. Il n'en saisit pas moins avec intrépidité, et en faisant sur la droite une légère retraite de corps, la bride du coursier d'une Amazone (9 a) qui, sans bouclier, le charge, une longue lance à la main. Son costume n'a de particulier qu'une écharpe, qui, flottant en arrière, indique la rapidité de sa course. On voit qu'elle avait de hautes bottines; mais le bas de la jambe gauche et le pied n'existent plus, ainsi que la jambe de devant, au remontoir, la cuisse et la jambe de derrière du cheval. Ce groupe a dû être très-bien et comme le précédent. Vient ensuite un guerrier, tombé sur le genou droit, et qui, portant en avant la cuisse et la jambe gauches, l'épée à la main, couvert de son bouclier, qu'il serre contre son corps, se défend des attaques d'une héroïne, dont le cheval frappe, des pieds de devant, le bouclier du guerrier abattu, qui paraît blessé et hors d'état d'opposer une grande résistance. Sa tête est, en partie, fruste; mais on retrouve très-bien les détails de l'armure, l'épée courte, large et acérée, la cuirasse avec ses épaulières, le petit jupon tailladé et à franges, le baudrier et le fourreau de l'épée. Il manque la tête et presque tout le bout de devant du cheval de l'Amazone, qui, elle-même, est en très-mauvais état. Elle est courte et lourde; ses longs cheveux sont tressés; et elle a pour arme une longue pique. Son manteau ou sa chlamyde retombe en arrière, et sa tunique a une manche au bras droit; sa jambe gauche et celle du cheval n'existent plus.

Une autre Amazone, ayant perdu ses armes, à genoux, le corps renversé en arrière, est traînée, par les cheveux, par un Grec, nu, ou dont la longue chlamyde sur l'épaule gauche, retombe sur le dos. Il ne se sert

pas de ses armes; son épée est dans le fourreau. De la main droite saisissant le bras du guerrier, et le repoussant de la gauche, dont elle lui serre le côté droit, l'Amazone cherche à lui échapper. Sa tête est fruste; celle du Grec a disparu, de même que l'intérieur de sa cuisse droite, la cuisse et la jambe gauches. Son bouclier est remarquable : on voit qu'il était formé par une armature circulaire, soit en fer, soit en bronze, munie de traverses en croix, et il devait être recouvert de bois, peut-être d'osier tressé, que garnissait une forte peau de bœuf, renforcé de lames de métal; tels que sont, dans Homère, les boucliers de la plupart des héros. On distingue dans celui-ci l'anse où passait le bras, et celle où s'engageait la main pour le tenir et le diriger. Une autre héroïne (9 b), dans le même costume que la précédente, chaussée de brodequins en peau, dont le haut découpé se rabat sur la jambe, va, d'un coup de revers de sa hache à crochet, frapper le guerrier. Elle n'a plus de tête ni de bras, ni cuisse, ni jambe gauches. Ce groupe, de trois figures, devait être bien; et parmi ces bas-reliefs, c'était un de ceux de la meilleure époque. Ici cette série est interrompue par une fracture. Je ne sais trop à quelle cause attribuer le ton doré qu'a pris le marbre de quelques-uns de ces bas-reliefs; mais j'ai remarqué qu'en général c'étaient ceux qui étaient le mieux. J'avais d'abord cru que c'était une couleur ou un reste d'une sorte d'encaustique; mais en examinant de très-près, j'ai reconnu que ce n'étaient que de petits lychens jaunâtres, qui, peut-être, se sont attachés à une qualité de marbre plutôt qu'à une autre. Cela peut provenir aussi de la nature des marais où ces marbres gisaient. Ces bas-reliefs n'étant pas tous dans l'ordre qu'ils pourront recevoir un jour, il est difficile de les désigner d'une manière positive, surtout lorsqu'ils ne se rattachent à aucune série de ceux que l'on a pu remettre ensemble; mais je tâcherai que la description, peut-être minutieuse, que j'en donne, puisse servir à faire reconnaître ceux qui se trouvent ainsi sans accompagnement, isolés, et qui, souvent, sont les plus remarquables. [Long. totale = 3m,500.]

N° 10. Amazone renversée de cheval par un Grec, pl. 117 E.

Un jeune héros nu, aux formes herculéennes, mais lourdes et écrasées, saisit en arrière, par les cheveux, une Amazone qui n'a plus la force de lui échapper; elle a perdu ses armes, son cheval fait une pointe, et elle est sur le point d'en être renversée. L'héroïne et son coursier sont assez bien conservés; il ne manque, à celui-ci, qu'une partie des jambes de devant, à l'Amazone la moitié de la jambe gauche, et au Grec le côté gauche de la tête et le bras; son épée courte n'est suspendue à son flanc droit par aucune courroie. Ce bas-relief, fort mauvais, est certainement de la seconde époque de ces sculptures. On a déjà pu remarquer le peu de courtoisie de ces héros, qui saisissent presque toujours aux cheveux leurs belles et fières ennemies. C'est ainsi que des bas-reliefs et des peintures de vases offrent le bouillant et féroce Achille traînant à l'autel, pour l'égorger, la douce et intéressante Polyxène; et Ajax traite de même, pour l'accabler du dernier outrage, l'infortunée Cassandre. Ces héros homériques, peu galans, ne ressemblaient guère à nos preux chevaliers, et une fois l'épée à la main ils ne respectaient plus rien. [Long. 1m,250.]

N° 11. Deux amazones à cheval et deux héros cuirassés, pl. 116 E.

Le premier Grec, à gauche, saisit, par les cheveux, une de ces héroïnes qui se tournent le dos et cherchent à s'échapper dans des directions opposées. Mais, en fuyant, l'Amazone de gauche porte un coup au héros pour dégager sa compagne; celle de droite, que son geste de la main gauche indique être blessée, paraît plonger son épée dans le flanc gauche du guerrier, ou plutôt le repousser de la main, car il n'a pas l'air d'être blessé. Au reste, ces bas-reliefs sont trop altérés, trop frustes pour que l'on puisse y discerner l'expression de la douleur. Et, d'ailleurs, il est rare qu'on la trouve même dans de beaux bas-reliefs grecs, ou bien elle est très-calme; plus sentie, elle eût nui à la beauté, le premier principe, le dogme sacré de la sculpture grecque, auquel tout était sacrifié ou subordonné. Leurs héros sont, en général, pour ainsi dire, impassibles; et l'on dirait que, dans l'ardeur du combat, ils ne s'aperçoivent pas des blessures qu'ils reçoivent et qu'ils ne connaissent pas la douleur. Le guerrier de droite, qui se bat contre une Amazone qui n'existe plus, a, en sens contraire, à peu près le même mouvement que celui de gauche; et sauf les bottines, que n'a pas le premier héros, leur costume est le même ainsi que celui des Amazones. Toutes les têtes manquent, en partie, sauf celle de l'héroïne de droite qui est très-fruste. Ce bas-relief, en mauvais état, a dû être bien, et peut appartenir à la première époque de ces sculptures. Peut-être ici, comme en d'autres parties de ces nombreux bas-reliefs, trouvera-t-on, et je serai de cet avis, que le dessin est beaucoup moins fruste que l'original, et que le dessinateur et le graveur se sont laissés aller à trop deviner ce que l'on n'aperçoit qu'à peine, et que ces copies seraient plus exactes si elles étaient moins bien; cela est vrai. Mais ce sont de ces légers défauts qu'il n'est guère possible d'éviter tout à fait dans la gravure au trait à laquelle il est très-difficile d'exprimer ce qui est flou ou de forme indécise. On doit lui pardonner ces souvenirs trop vifs de la bonne école, si elle traduit, avec sentiment, le caractère général et le mouvement de compositions en mauvais état et auxquelles elle rend peut-être un peu trop des qualités que devaient avoir les productions originales. [Long. $1^{m},610$.]

N° 12. Amazone à cheval et héros à pied, pl. 117 F.

Dans un de ces bas-reliefs, d'un ton doré en très-mauvais état, on reconnaît, par la direction qu'avait le bras gauche du guerrier, debout, cuirassé, et par l'action du cheval, que le héros saisit à la bride une Amazone, qui, lançant avec vigueur son coursier en avant, attaque le héros et lève le bras pour le frapper; elle avait une chlamyde sur l'épaule. Le cheval est d'un beau mouvement; la moitié de sa tête, sa cuisse et sa jambe droites sont perdues, ainsi que la tête, l'épaule et partie du bras gauche de l'Amazone: on retrouve la trace de sa jambe gauche. La tête du guerrier est très-fruste, et il lui manque la moitié inférieure du corps et celle du bras gauche. [Long. $1^{m},020$.]

N° 13. AMAZONES À CHEVAL, TROIS À PIED ET CINQ HÉROS, pl. 117 E.

Les oves qui décorent le haut de ces bas-reliefs sont, en général, bien conservées. Le travail de cette série est très-lourd, et on y a beaucoup employé le trépan; ce qui doit décéler un travail romain. Cette suite se compose de deux grands fragments. On voit que ces bas-reliefs n'ont été, pour ainsi dire, qu'ébauchés : les bras et les jambes tiennent au fond dans toute leur longueur, par des tenons qui, vus en dessous, devaient produire un singulier effet, projeter beaucoup d'ombre, et ôter leur légèreté et leurs formes aux parties qui terminent la surface de ces espèces de plafonds. Parmi toutes ces jambes d'hommes et de chevaux, il n'y en a qu'une, d'homme, qui soit détachée du fond. Ces bas-reliefs ne sont pas dans un bon principe de sculpture, on leur a donné beaucoup trop de saillie, et à moins d'y jeter un grand papillotage de lumière et d'ombre, on ne pouvait pas détacher du fond tous ces bras, ces jambes qui les encombrent, et qui, portés trop en avant, auraient laissé un trop grand vide entre eux et le fond. Ce n'était pas ainsi que, pour de grandes compositions, où les figures étaient multipliées, procédait la sculpture dans les bons temps; elle était plus simple et plus économe de ses plans et de ses saillies.

La première figure, à notre gauche, est un jeune héros, entièrement nu, se couvrant de son boudier rond. Il offre le caractère d'Hercule jeune ou de Thésée, ces héros qu'ont rendus si célèbres en Grèce leurs exploits contre les Amazones. Levant sa massue, il attend, de pied ferme et la tête fièrement dressée, l'attaque d'une guerrière à cheval et couverte de sa pelte. Ils ont l'air de se défier et de s'attaquer de paroles, comme les héros homériques. Les têtes sont assez bien conservées, de même que celle du cheval et que les détails de la bride. Ces figures eurent sans doute de bons modèles; mais l'exécution en est très-lourde. La moitié de la jambe de l'Amazone et du bras droit du héros, ainsi que les jambes et les cuisses presque en entier, manque.

Viennent ensuite un guerrier et une Amazone presque entiers, elle est dans le costume ordinaire, double tunique courte, à ceinture; ce qu'on voit au côté gauche paraît un carquois plutôt qu'une épée, ses hauts brodequins sont roulés au milieu des jambes. Le jeune héros, entièrement nu, le bouclier au bras, porte un casque à petit cimier, où l'on croit retrouver la trace de garde-joues. Le combat n'a pas l'air très-vif: le Grec saisit par les cheveux l'Amazone sans armes qui, levant le bras droit pour se dégager, le repousse faiblement de la main gauche. A la manière dont les deux ennemis se regardent on croirait qu'il y aura un accord. Ces deux figures, surtout l'héroïne, sont un peu courtes, l'exécution en est heurtée, sans finesse, cependant elles ne sont pas mal, et à leur place elles devaient bien faire, il ne leur manque presque rien, et l'on voit par le pied du guerrier que le travail en avait été soigné. L'Amazone qui suit est sur le point d'être démontée par un héros nu, d'une structure herculéenne, qui n'ayant pour tout vêtement que le fourreau et la bandoulière de son épée, la saisit par derrière aux cheveux qui recouvrent son bras : c'est en vain que l'Amazone cherche à se dégager de cette puissante main et qu'elle

pousse des cris vers le ciel. La tête du héros est bien et tout à fait dans le caractère d'Hercule jeune; d'une bonne conservation, il est beaucoup mieux que l'Amazone, lourde et courte. Le bas de la jambe et le pied gauche n'existent plus. La tête et le bout de devant du cheval ne sont pas sans mérite; il a perdu la moitié de la jambe gauche. Derrière l'Hercule ou le Thésée, car ce peut être l'un ou l'autre de ces héros, une Amazone à pied et un Grec, nu (13 a), s'attaquent corps à corps et brandissent avec menace, l'une sa bipenne, l'autre son épée; ils sont couverts de leurs boucliers. Ces figures, un peu courtes, surtout le héros, mais dont les têtes ne sont pas sans expression, sont assez bien conservées. L'Amazone à cheval qui vient après s'élance au secours d'une de ses compagnes à pied, et qu'un guerrier saisit par les cheveux en la menaçant de son épée. C'était, il paraît, en général de cette manière que les Grecs combattaient les Amazones; peut-être était-ce pour les faire prisonnières, plutôt que pour les tuer, qu'on les saisissait par la chevelure, ainsi qu'on le voit dans une foule de bas-reliefs. Cette Amazone ne semble pas se défendre vigoureusement, et, comme d'autres, elle se borne à chercher à dégager ses cheveux de la main du jeune guerrier, qui ne paraît pas très-animé contre sa belle ennemie. Il est vêtu d'une courte tunique, relevée au milieu du corps par une ceinture et sur laquelle passe obliquement la courroie à laquelle est suspendue l'épée. La tête du jeune héros, aux cheveux courts et bouclés, est assez bien, et celle de l'Amazone a l'expression de la tristesse : elle est encore armée de sa pelte, le Grec est sans bouclier. L'héroïne, à cheval, ne combat pas non plus avec ardeur, et l'on dirait qu'elle s'attend à un arrangement. Ces trois personnages et le cheval ne sont pas d'une mauvaise conservation, il ne manque au coursier qu'un morceau de la jambe droite de devant; la tête est fruste. Celle de l'Amazone à cheval, un peu dégradée, n'est pas sans agrément; ses cheveux, plus longs qu'à l'ordinaire, accompagnent bien le visage. La moitié du bras droit et le pied droit lui manquent. [Long. des deux fragm., 3^m,770.]

N° 14. Une amazone à cheval, une à terre, et deux héros, pl. 117 F.

Ce morceau de quatre figures ne se lie pas avec d'autres.

A notre gauche, un guerrier en armure, qui nous tourne le dos, et qui, couvert de son bouclier, regarde sur sa gauche, porte vers ce côté un coup de sa longue lance contre une Amazone que nous ne voyons pas. Ce héros n'a pas de rapport avec la guerrière à cheval s'élançant contre un groupe formé d'abord d'un héros cuirassé, debout, tête nue, armé de son bouclier et de son épée, et dans l'attitude de la défense; et puis d'une Amazone, un genou en terre, n'ayant d'autre arme que son bouclier, et levant très-haut la main droite, ouverte et les doigts étendus. Il se pourrait qu'elle eût été vaincue et désarmée par son adversaire; son attitude, la pose de sa tête le feraient présumer; et peut-être engage-t-elle sa compagne à ne pas s'opposer à l'arrangement qu'elle vient de contracter avec ce guerrier, qui n'est plus son ennemi. Une partie du bras de l'Amazone à cheval manque, on ne voit pas ce qu'elle faisait; au reste, cette

figure, très-courte, est fort mauvaise, la moitié de la tête du cheval et les jambes au remontoir ont disparu; les deux autres figures sont beaucoup meilleures; une fracture sépare en deux ce bas-relief. [Long. 1m,300.]

N° 15. Amazone à cheval, pl. 117 F.

Morceau isolé d'une seule figure. L'héroïne paraît en fuite, sans armes et le bras droit levé, elle semble implorer le ciel; sa tête, celle du cheval et le cou ainsi que les jambes manquent; malgré l'état fruste de ce bas-relief, on peut y reconnaître que, dans son intégrité, il devait être bien. [Long. 0m,600.]

N° 16. Amazone à cheval, une à pied, héros à pied, même pl.

Ce morceau ne se lie pas à d'autres. Sur la gauche on voit la jambe, le bras gauches et le bouclier d'un Grec en dehors de ce fragment, et qui n'existe plus. Le héros était chargé par un Amazone à cheval qui n'offre rien de particulier; le pied gauche de la guerrière, l'extrémité de la tête du cheval et sa jambe gauche de devant ont disparu; une grande fracture oblique, de gauche à droite, traverse l'héroïne à cheval. Elle est attaquée en arrière par un guerrier vu de dos, tête nue et armé de son bouclier et de sa cuirasse, et l'épée à la main. Il ne lui manque que la cuisse et la jambe gauches. Une Amazone à pied derrière lui va le frapper; elle n'a plus ni tête, ni jambe gauche; tout ce bas-relief est d'un travail très-grossier. [Long. 1m,300.]

N° 17. Une amazone à cheval, une à pied et deux héros.

Ce morceau, en deux fragmens, ne s'ajuste pas avec d'autres.

Un Grec, d'un âge mûr, entièrement nu, s'élance contre une Amazone à pied, qui lui oppose son bouclier, d'une forme peu ordinaire, presque ovale et à rebords. Ce guerrier veut la frapper ou d'une épée ou d'un épieu qui n'est qu'ébauché, et l'Amazone lui assène un coup d'une forte bipenne, dont un des côtés est terminé par un crochet en serpent ou en tête de cygne. Le guerrier a perdu la moitié de la cuisse et la jambe gauches, toute la cuisse et la jambe droites, ce n'est presque qu'un torse. L'Amazone, très-fruste, n'a plus ni cuisses ni jambes. Une guerrière à cheval assaille un Grec à pied; ces figures sont en trop mauvais état pour qu'on puisse en parler; en général, ce bas-relief est très-dégradé, et on voit qu'il n'a jamais été bien, sauf peut-être la figure de gauche qui a beaucoup de mouvement. [Long. 1m,600.]

N° 18. Deux amazones à cheval et deux héros, pl. 117 G.

Morceau ne se reliant pas à d'autres.

Sur la gauche, reste d'une croupe de cheval. Un guerrier, nu, vu par le dos, et couvert de son bouclier, paraît jeter une pierre contre l'Amazone dont on ne voit qu'un fragment du cheval; ce n'est absolument qu'ébauché, rien n'est détaché, les tenons continus forment des cloisons de 4 à 5 pouces de profondeur

sur le fond. Sur la droite du guerrier, une Amazone vient le frapper de sa bipenne : montée sur un énorme cheval, auquel manquent trois jambes, elle est petite, rabougrie, sans forme, détestable. En avant, un Grec armé du casque à garde-joues, de la cuirasse et du bouclier, un genou plié, s'élance en avant prêt à recevoir une Amazone à cheval, en fuite, et qui retourne la tête, couverte de son bouclier presque rond, légèrement échancré. Elle a sans doute encore à se défendre d'un ennemi qui la poursuivait et que nous ne voyons plus. Tout ce bas-relief, d'une très-mauvaise exécution, ne la rachète même pas par l'intention, qui est très-médiocre. [Long. 2m,400.]

N° 19. Amazone à cheval et deux héros, pl. 117 G.

L'Amazone vient d'être frappée à mort par un héros nu, armé de son bouclier (19 a) ; le cheval de l'héroïne fait une pointe et se dérobe sous elle ; ses mains défaillantes ont laissé échapper ses armes ; elle tombe à la renverse, le bras droit replié sur la tête, le gauche abandonné ; il ne reste rien de la tête de la guerrière, celle du cheval est brisée, tout est très-fruste, mais on voit que le mouvement était bon. Le Grec qui est en avant et auquel manquent la tête, la cuisse et la jambe droites, a le bras levé et semble redoubler ses coups sur une Amazone abattue à ses pieds et dont il ne reste que la tête, à longue chevelure, renversée en arrière, et la partie du bras droit tenant une courte et large épée ; sur le fond, on croit apercevoir quelque trace d'une longue pique. Long. 1m,370.

N° 20. Trois amazones à cheval, une a terre, trois héros, pl. 117 G.

Se dirigeant vers la gauche, une héroïne va frapper de sa bipenne, très-bien conservée, un guerrier qui saisit la bride de son cheval, et dont il ne reste que l'avant-bras gauche ; elle retient les rênes de la main gauche. Le bouclier ovale de l'Amazone est à peine échancré ; travail grossier, mais assez bonne conservation. Le pied gauche de l'Amazone, ainsi que les jambes gauches du cheval, manque. Le guerrier à pied, derrière elle (20 a), et qui a perdu en partie le bras droit, que lui a rendu le dessinateur, lui tourne le dos ; mais il paraît sur le point de se retourner et de lui porter un coup de revers. Il est vêtu d'une tunique très-courte attachée sur l'épaule gauche, et ouverte sur la cuisse droite. Cette figure est d'un bon mouvement ; en avant de lui, une héroïne pousse son cheval contre un Grec qui lui tourne le dos (20 b) et qui est aux prises avec une autre Amazone au moment de lui asséner un coup de sa bipenne, et qui ramène avec vigueur son cheval, d'abord lancé contre un autre guerrier. Le héros nu est en si mauvais état, sans tête ni jambes, ni bras droit, que c'est avec peine qu'on peut distinguer son attitude. La tête et presque toute la jambe droite de l'Amazone n'existent plus, et l'on a de même à regretter la tête et toutes les jambes du cheval, dont l'encolure, conservée, est bien, de même que le haut du corps de l'Amazone. Ce bas-relief était un des meilleurs

de toute cette longue suite; il doit être de la bonne époque de cette frise, et l'on n'y voit pas le travail du trépan. En avant de l'Amazone à cheval, un guerrier à pied saisit de la main gauche, par les cheveux, une guerrière à genoux (28 c) tenant son bouclier, et se défendant encore avec sa bipenne. Ce groupe est beau; et il est fâcheux que, par la disposition de la planche, on en ait séparé la moitié pour la reporter à la bande suivante. L'Amazone est dans le costume ordinaire de ces héroïnes; le Grec est en tunique courte attachée sur l'épaule gauche et serrée par une ceinture; une courroie suspend au côté droit le fourreau de son épée; le bras est bien conservé ainsi que l'épée; le dessin a de la grandeur et le travail en est bon. [Long. totale du numéro 20, 3^m,340.]

N° 21. Trois amazones à cheval, deux à pied, trois héros, pl. 117 G.

Grand morceau en trois fragmens, huit figures, sans compter, sur la gauche, un bout de devant de cheval en mauvais état, courant vers la droite, et le pied gauche de l'Amazone qui le montait. L'exécution de cette suite se fait remarquer par l'absence du travail au trépan, et elle doit appartenir aux premières époques de ces bas-reliefs.

A notre gauche, une Amazone à pied, coiffée d'un bonnet à fanons, tel que celui que l'on voit ordinairement aux Phrygiens, à Pâris, à Adonis et aux personnages des pays orientaux, nommés barbares par les Grecs, porte un costume différent, en quelques points, de celui que nous avons souvent rencontré; et se rapproche de ce que l'on trouve sur de beaux vases peints et dans le bas-relief de Vienne en Autriche. L'héroïne a de longs pantalons serrés à la cheville, ou des *anaxyrides*, la *sarabara* des Perses et des peuples scythes; elle n'est pas chaussée de hautes bottines molles, mais de souliers fermés. Cette Amazone est vêtue de deux tuniques, qui recouvrent les seins et dont celle de dessus est à manches qui pouvaient être pendantes, ainsi que les présentent quelques vases peints, des bas-reliefs, entre autres celui de la vengeance de Médée, au Musée royal; le beau combat d'Amazones, de Vienne; un charmant bas-relief en bronze du cabinet de M. Hawkins, à Londres; Vénus et Anchise, et quelques autres bas-reliefs rares. On portait encore, il y a quelques années, ce costume si original en Pologne et dans des pays de race sarmate. Nos costumes occidentaux, si disgracieux, et la fureur de la mode et de la *fashion*, ont perdu et font disparaître tous les jours, dans presque toutes les contrées soumises à leur bizarre empire, tous les costumes nationaux appropriés aux exigences des climats, et souvent si pittoresques. Aussi, les voyages, dans toutes les contrées, perdent-ils beaucoup de leurs agrémens, auxquels contribuait tant la variété piquante des costumes. Cette Amazone marche vers la droite en tirant de l'arc, et dans toute cette longue série, c'est la seule de ces héroïnes qui se serve de cette arme. On peut reprocher à cette figure d'être courte et un peu lourde, mais elle n'est pas trop mal conservée, et rappellerait un peu quelques statues de Diane. L'héroïne décoche sans doute ses traits contre un Grec, à une certaine distance d'elle, et non contre celui qui

la touche, et qui, entièrement nu, vu de dos, dans une très-belle attitude, le corps rejeté en arrière sur la partie gauche, serrant son bouclier, le bras droit replié au-dessus de sa tête, redouble les coups de son épée sur une Amazone qu'il a déjà blessée, et qui, la tête penchée, le bras droit abandonné, sans forces, sans armes, sa main ayant laissé échapper les rênes, va tomber de cheval. Ce groupe est fort beau. On trouvera peut-être le cheval un peu petit, mais il en est ainsi dans presque tous les bas-reliefs antiques, et c'était en faveur des figures humaines qu'on ne voulait par laisser écraser par la grandeur proportionnelle des chevaux, des éléphans ou d'autres animaux. L'Amazone, casquée, chaussée de grands brodequins qu'on pouvait relever jusqu'aux genoux, offre le costume ordinaire; elle a pour coiffure un bonnet ou un casque singulièrement relevé sur le devant. Cette figure est fort mauvaise et démesurément petite. Au guerrier manquent la cuisse et la jambe gauches; son dos mérite d'être remarqué. Le cheval a perdu les jambes de derrière et la droite de devant. Au-dessous de ce cheval, un Grec mort est renversé sur le dos, ses cheveux sont ceints d'une bandelette; près de lui est son casque, et son bras gauche est étendu en arrière : sa pose a beaucoup d'abandon.

Un autre guerrier, nu, vu par-devant, saisit en arrière, par les cheveux, une Amazone dont le cheval est abattu; il va la frapper et la démonter. Cette figure, plus courte, moins développée que le héros précédent, est beaucoup moins bien de mouvement. Une partie de l'avant-bras droit et la jambe gauche, ainsi que la droite, manquent à l'héroïne. De la main gauche, elle s'attache à celle du guerrier pour se dégager, et elle tombe à la renverse; sa tunique se développe bien sur la croupe et l'encolure du cheval, et la chute de l'héroïne est pleine de décence : c'est ce que l'on peut remarquer parmi tant de chutes et d'attitudes variées. Au milieu de ces chocs et de la chaleur du combat, la pudeur est toujours respectée, et on ne l'a jamais sacrifiée au plaisir d'offrir et de faire valoir les beautés de ces héroïnes, d'une sévère et même farouche vertu. Le cheval de l'Amazone est mourant, la langue hors de la bouche; sa tête est assez bien conservée. En avant, une guerrière à cheval, casquée, sa chlamyde voltigeant en arrière sur sa courte tunique, avait le bras droit levé, et elle chargeait la tête haute; il est vrai que cette tête n'existe plus, de même que tout le bas du corps à partir de la ceinture, ainsi que le ventre du cheval, sa jambe droite et sa tête. Au-dessous, renversée sur le dos, une Amazone morte est en partie découverte; bien de pose. On dirait qu'en rendant le dernier soupir elle cherche de sa main droite à ramener sa tunique sur le devant du corps. — [Long. des trois fragmens 2^{m},820.]

N° 22. Deux Grecs et deux Amazones, pl. 117 H.

Pierre angulaire de la frise chargée de bas-reliefs extrêmement frustes.

Un guerrier, nu, saisit du bras gauche, à bras le corps, une Amazone à cheval qui fuit; il est difficile d'y reconnaître quelque chose, la plus grande partie n'existant plus. On en peut dire autant du côté droit, en aussi mauvais état. On y distingue une Amazone à cheval chargeant un Grec, nu, armé de son bou-

clier; presque tout a disparu. On ne voit pas trop de quelle manière les jambes du cheval de l'Amazone de gauche s'ajustaient sur l'angle, ainsi que la tête avec la partie droite du guerrier. [Long. à gauche, 0^m,600, à droite, 0^m,900.]

Nº 23. Deux amazones à cheval, héros nu a pied, pl. 117 H.

Bas-relief fort mauvais, ne se raccordant avec aucun autre, et où l'on a beaucoup abusé du travail au trépan. [Long. 1,400^m.]

Un guerrier, nu, debout, son grand bouclier rond élevé au-dessus de sa tête, attend de pied ferme une Amazone qui le charge à cheval, dans le poitrail duquel il enfonce son épée. Le bras droit de l'héroïne, qui était levé, manque, de même que la plus grande partie de sa jambe droite; le costume n'offre rien de particulier. La pose du guerrier serait peut-être un bon motif de statue, ainsi que plusieurs autres figures de ces bas-reliefs, qui offrent des groupes bien composés. L'Amazone qui suit galope tranquillement, sans armes, du même côté, vers la droite : son cheval est beaucoup mieux que l'autre, on ne les dirait pas de la même main, non plus que cette Amazone et le guerrier.

Nº 24. Deux amazones à cheval, deux héros à pied, même planche.

Bas-relief sans rapport avec les autres et du petit nombre de ceux où l'on n'a pas employé le trépan.

Un Grec, vu par derrière de trois quarts, entièrement nu, armé de sa seule épée, attaque une Amazone à cheval, qui se défend aussi avec son épée. Sauf la moitié de la main gauche qui manque, ainsi qu'une partie du masque, elle n'est pas en trop mauvais état. Le torse du guerrier est vigoureusement modelé; la tête, le bras droit en entier, la jambe gauche et la moitié de la cuisse n'existent plus. Vient ensuite un jeune guerrier nu, attaquant, l'épée à la main, une Amazone, et saisissant les rênes de son cheval. Elle combat avec une lance. Il lui manque une partie de la jambe gauche et au cheval les jambes. Le guerrier, qui a perdu la jambe et la moitié de la cuisse droite, est moins mal d'exécution que l'héroïne (24 a). [Long. 1,550^m.]

Nº 25. Cinq amazones dont deux à pied, une morte, deux héros, même planche.

Sculpture où l'on s'est beaucoup servi du trépan et qu'on peut placer à la seconde époque de ces bas-reliefs.

Une Amazone à cheval, dans le costume ordinaire à ces héroïnes, attaque un guerrier à pied en tunique courte attachée sur l'épaule gauche, et qui porte en avant son grand bouclier rond. Elle était sans doute accourue au secours d'une de ses compagnes, étendue morte sous le cheval. Le héros est sur le point d'être frappé d'un coup de revers par une Amazone qui s'avance derrière lui. A la première héroïne manquent, en partie, la jambe et le bras droits, au guerrier, la jambe gauche et moitié de la droite; à la seconde Amazone, le

genou et la jambe gauches. Ces deux figures sont bien de mouvement. La guerrière qui vient après, suivant la même direction vers la droite, attaque, comme la précédente et dans la même attitude, un Grec nu, vu par le dos; elle a perdu le bras et le pied droits, et le cheval la moitié de la tête et la jambe droite de derrière. Il manque au guerrier la moitié de la cuisse gauche et la jambe. A l'angle du bas-relief, une Amazone à pied lève le bras droit pour frapper un héros qu'on ne voit plus. Ces figures, surtout celles des guerriers et de la première Amazone à pied, offrent de bonnes parties. [Long. 2m,150.]

N° 26. Trois amazones à cheval, deux héros à pied, pl. 117 H.

Ces fragmens réunis sont bien et il n'y a pas de trépan.

Une Amazone lance son cheval contre un guerrier à pied, armé de son grand bouclier (26 a) et qui l'attend l'épée à la main; il ne reste presque rien de cette figure. Dans le bas de ce bas-relief, il manque sur notre gauche un grand morceau triangulaire. De l'Amazone, il n'existe que le corps, la cuisse et la moitié de la jambe droite: quoique frustes, ces figures paraissent avoir été bien. Auprès du guerrier, un autre héros, nu, le genou droit à terre, et appuyant sur le sol sa main droite, sur laquelle il a été renversé, et qui n'a pas lâché son épée, tient en avant son grand bouclier, sur lequel est, en relief peu saillant, une tête de Méduse, ce qui pourrait indiquer un chef. Des pieds de devant, le cheval d'une autre Amazone, accourant au secours de sa compagne, frappe le grand bouclier, et, la pique à la main droite, elle le lance vigoureusement contre ses adversaires, car il paraîtrait qu'elle les combat tous les deux et qu'elle en a déjà blessé un. Elle est coiffée d'un bonnet à longs fanons, et est assez bien conservée, sauf la moitié de la jambe gauche qu'elle n'a plus. Le guerrier à genoux a perdu, avec sa tête, une partie du bras droit, et le cheval la moitié de la cuisse et la jambe gauche. Une autre Amazone, la tête relevée, à cheval, l'épée haute, charge un guerrier qui a disparu avec l'extrémité du bas-relief. L'héroïne n'a plus de tête, et elle est en mauvais état, de même que son coursier. [Long. des deux fragm., 2m,550.]

N° 27. Amazone à cheval, même planche.

Sur le point de porter un coup de sa bipenne, elle tourne le dos à un héros à pied, le bouclier en avant, et, sans doute, combattant une Amazone dont il n'y a plus de traces. Fragment extrêmement fruste et que nous croirions volontiers avoir fait suite à l'extrémité de droite de la longue série des bas-reliefs du numéro 28 de la planche 117 I, où nous regrettons qu'il n'ait pas été placé. [Long. 1 mètre.]

N° 28. Quatre amazones à cheval, quatre héros, pl. 117 I.

L'exécution de ces bas-reliefs n'offre pas le travail du trépan; et l'on peut les considérer comme de la première époque des sculptures de cette frise.

Une Amazone, renversée en arrière, est près de tomber de cheval, un héros,

en avant, armé de la cuirasse et du bouclier, vient de la frapper et semble attendre l'effet du coup qu'il a porté. Il a la tête nue et un anneau ou bracelet au haut du bras droit : cela paraît du moins ainsi au premier coup d'œil, mais il se pourrait bien que ce qui produit l'effet d'un anneau ne fût que le bord roulé de la manche courte de la tunique. Une partie de ce héros est assez bien conservée, mais il a perdu les deux pieds et la moitié de la jambe gauche. L'Amazone, en assez bon état, dans le costume ordinaire, a de longs cheveux; elle n'a plus ses armes. La tête de son coursier est jolie et mieux que dans la gravure; il lui manque la cuisse et la jambe droites de derrière. Le guerrier est assailli par une Amazone à cheval, en assez bon état, couverte en partie de sa pelte et chaussée de hauts brodequins. La jambe au remontoir de devant et la moitié inférieure de la tête du cheval ont disparu. Derrière cette Amazone, un héros à pied, en armure, son grand bouclier au bras, tête nue, semble prêt à lancer une pierre contre une guerrière qui lui tourne le dos. Le bras gauche est fracturé au milieu, et le pied gauche manque. Cette Amazone se bat contre un héros à pied armé d'un grand bouclier rond, sur lequel est gravée une couronne de laurier, insigne qui pourrait le faire regarder comme d'un rang supérieur. L'Amazone, horrible, contrefaite, monte un cheval d'une grandeur qui contraste ridiculement avec la petitesse de l'héroïne, et, en outre, elle est affreusement mutilée. Au cheval manquent en partie les jambes et au guerrier armé d'une épée, la cuisse et la jambe droites. Paraît ensuite une héroïne du même genre que l'autre et en très-mauvais état ainsi que son cheval : elle n'a ni bras droit, ni cuisses, ni jambes; ce n'est qu'un torse très-laid. Le guerrier nu, à pied, qu'elle combat (28 a), est mieux, sa tête n'est pas sans expression, le torse était bien; il n'a plus ni cuisses ni jambes. Vers ce héros s'avance au galop une Amazone (28 b) brandissant sa pique. Tout le haut du corps est en assez bon état, mais la moitié de sa jambe et du pied gauche, de même qu'au cheval la cuisse et les jambes du même côté n'existent plus. Derrière cette héroïne, un Grec entièrement nu, relevant fièrement la tête, le corps rejeté en arrière, soutient, l'épée à la main, l'attaque d'une Amazone. On la reconnaît à un pied de son cheval que l'on aperçoit touchant le haut de la cuisse gauche du guerrier, et qui nous avait d'abord échappé lorsque ces fragmens ont été mis en ordre et dessinés. Il me semble que l'on retrouve la jambe de ce pied de cheval au numéro 27 de la planche 117, et que ce fragment offrant une Amazone en mauvais état chargeant, sa bipenne élevée au-dessus de sa tête, doit être supposé à la suite du numéro 28. L'Amazone est près de frapper le héros; derrière elle, un Grec en tunique, le bouclier au bras, et dont il ne reste presque plus rien, combat sans doute une Amazone qui faisait partie d'un fragment que nous n'avons plus. Au héros nu manquent le bras, le genou et la jambe gauches, presque toute la cuisse et la jambe droites. — [Long. totale des sept fragmens en comptant le numéro 27, 6m.]

N° 29. Deux amazones à cheval, deux à pied, trois héros, pl. 117 I.

Un guerrier jeune, nu, dont la tête est assez belle, et n'ayant pour vêtement

que la courroie et le fourreau de son épée, tient par les cheveux une Amazone, qu'il va renverser de son cheval, et dont la tête, d'après quelques traces, devait avoir de l'expression. Sa jambe droite n'existe plus. Le cheval de l'héroïne se cabre et fait une pointe; ses jambes droites manquent, la tête est assez bien. Costume à l'ordinaire. L'emploi du trépan indique un travail qui ne tient pas à la première époque de ces bas-reliefs, mais qui cependant est bon. Le guerrier qui suit l'héroïne et lui tourne le dos, nu, armé du bouclier, se rejette en arrière et lève le bras pour porter un coup : il est juste de mouvement, et, quoique en mauvais état, on voit qu'il était bien modelé. Il a perdu la moitié de la cuisse et la jambe droites. Ce qu'on aperçoit de la tête sous le bras droit est très-bien de même que celle de l'Amazone qu'il combat et qui pousse son cheval en avant. Elle était sans doute sans armes, car il n'y en a pas traces sur le fond bien conservé; se fiant à sa force et à son courage, c'est le bras droit levé et le poing fermé qu'elle attaque son ennemi. La moitié inférieure de la tête du cheval et la jambe gauche manquent, de même que celle de l'Amazone. En arrière (29 a), un Grec en tunique courte découvrant le haut du corps à droite, le bouclier au bras, combat une Amazone à pied comme lui, lui opposant sa pelte, et à laquelle on ne voit pas d'armes à la main. Le bras du guerrier n'existant plus, on ne sait s'il en avait une. Les têtes de ces deux combattans, assez bien, ne sont pas mal conservées: la jambe droite du Grec et la gauche de l'héroïne ont disparu. Entre eux, abattue à terre, une Amazone se défend peut-être encore, mais elle est désarmée. A sa jambe droite allongée, on reconnaît qu'elle avait des anaxyrides ou longs pantalons, plissés et serrés par en bas. Ce bas-relief offre de jolis groupes et de bonnes intentions, et l'exécution ainsi que la conservation en sont meilleures qu'à plusieurs autres de ces sculptures. [Long. des deux fragm., 2m,180.]

N° 30. Amazone à pied, Hercule et un héros, pl. 117 I.

Ce bas-relief isolé, ou qui ne se rattache pas à d'autres dut être un des mieux de leur bonne époque, sous le rapport de la composition et de l'exécution; on n'y voit pas l'emploi du trépan. Il offre de curieux détails, on y distingue très-bien tous ceux de la partie intérieure de la *pelta* de l'Amazone et la forme de sa hache. On voit aussi comment était fait le grand bouclier rond du guerrier dont nous avons parlé dans un autre endroit. J'avais été d'abord, ainsi que je l'ai dit plus haut, porté à croire que le ton doré de quelques-uns de ces bas-reliefs était dû à un encaustique dont ils auraient été frottés pour être préservés des influences de l'atmosphère, mais on retrouve ce ton sur les surfaces intérieures des fractures, ce qui s'oppose à la supposition de l'encaustique. Ce bas-relief-ci est beaucoup mieux terminé que les autres: on le reconnaît aux doigts bien modelés de la main droite de l'Amazone et à celle d'Hercule. L'héroïne à pied qui, le bras droit replié sur la tête et armée de la hache à crochet, se défend contre un Grec à pied, en tunique courte, est d'un très-beau mouvement et de nobles proportions : on voit que sa tunique avait été

travaillée avec soin. Il est à regretter qu'il ne reste que la masse de la tête à cheveux longs, mais on sent qu'elle devait être bien et l'on peut en juger par ce qui subsiste de celle du guerrier, d'un bon modelé et même finement exécutée. Il a perdu son bras droit, la cuisse, la jambe et une partie du côté droit, et l'Amazone sa jambe gauche, une portion du bras et la moitié des cuisses et des jambes. A l'angle droit du bas-relief, Hercule, la tête, la poitrine et le dos couverts de son ample peau de lion sur son corps à nu, se rejette en arrière pour donner plus de force au coup que va porter sa massue. Le torse du héros est très-bien, la tête est fruste mais on y retrouve un grand sentiment. On peut croire qu'Hercule combat ici, ou la belle et fière Hippolyte, dont il devait rapporter la ceinture à Eurysthée, ou qu'il était l'allié des Athéniens et de Thésée dans une de leurs guerres contre les Amazones. [Long. 1^{m},080.]

N° 31. Amazone à cheval, guerrier à pied, pl. 117 I.

On pourrait croire que ce bas-relief-ci a fait suite au précédent et que cette Amazone, assez bien conservée, et à laquelle il ne manque qu'une partie du bras droit et le pied gauche, combattait Hercule. L'attitude de l'héroïne, bien que de proportions un peu courtes, a de la noblesse et convient à l'adversaire du héros, elle ramène bien son cheval pour le lancer; sa tête, d'une assez bonne conservation, a de l'expression; celle du cheval est animée, il a perdu la cuisse et les jambes au montoir. Derrière l'héroïne est un guerrier nu, armé du bouclier et auquel on ne reconnaît presque plus rien. [Long. 1^{m},080.]

N° 32. Deux amazones et un héros, même planche.

Sur la gauche, une Amazone portant un bonnet à longs fanons, tenant à la main droite élevée une épée ou une lance, ce qu'on ne peut déterminer, la moitié du bras n'existant plus, ayant sa pelte au bras gauche, s'en couvre en partie. Sa double tunique courte laisse le sein droit à découvert; l'héroïne semble parler avec fierté à un Grec, nu, n'ayant pour arme que son bouclier, et qui tient par les cheveux une Amazone assise à terre, et s'attachant de la main droite à la jambe de l'héroïne, qui se présente pour la protéger ou la venger. Le guerrier paraît vouloir emmener sa captive; ce groupe est beau. Une autre Amazone à cheval, brandissant sa pique, vole au secours de ses compagnes. La tête du cheval est animée, ses jambes ont disparu ainsi que le pied gauche de l'Amazone, la cuisse et la jambe gauches du guerrier. [Long. 1^{m},750.]

N° 33. Deux guerriers à pied, deux amazones, pl. 117 J.

Bas-relief isolé, très-fruste; toutes les oves ont disparu.

Trois figures, dont on ne distingue plus rien. A gauche, des trous, en carré long, indiquent ou une ancienne restauration, ou un morceau de marbre rajusté. Le combat était acharné et le guerrier de gauche luttait corps à corps

avec le cheval, qui se cabre et paraît livré à lui-même et avoir perdu son Amazone. L'autre héros nu qui suit et nous tourne le dos, est d'un beau mouvement; il combat aussi avec une Amazone dont le cheval fait une pointe. La tête de l'héroïne manque, et elle est en plus mauvais état que le Grec; mais on voit par l'épiderme du marbre au col du cheval et au dos du guerrier, assez bien conservé, que le travail était soigné et terminé, et qu'on n'y avait pas employé le trépan. La jambe droite du Grec et celle de l'Amazone manquent. [Long. 1^{m},20.]

N° 34. Amazone à cheval, une à terre, deux héros, pl. 117 H.

A l'angle de gauche, un Grec nu, le bouclier au bras et dont il ne reste presque rien, combat armé d'une longue pique. Derrière lui, à demi étendue à terre et sans doute désarmée, blessée, une Amazone levait la main droite en signe de détresse et pour demander la vie; elle est probablement tombée sous les coups d'un héros n'ayant pour vêtement qu'une chlamyde légère sur le haut de la poitrine et rejetée en arrière. Il se prépare à se défendre contre une héroïne qui pousse son cheval contre lui. Cette partie de ce bas-relief est en très-mauvais état, et il n'y a presque plus ni bras, ni têtes; celle du cheval n'était pas mal. A l'extrémité de droite, un guerrier, sa chlamyde flottant sur l'épaule droite, poursuit l'Amazone et la force à se retourner. Il manque à ce héros, très-fruste du reste, la cuisse, la jambe et la main gauches. [Long. 2^{m},120.]

N° 35. Amazone à cheval, guerrier armé à pied, pl. 117 J.

Bas-relief isolé; pas de trépan. L'héroïne est si fruste que l'on n'y distingue presque plus rien; il paraîtrait seulement que, blessée, elle est sur le point de tomber de cheval: elle l'avait lancé contre le guerrier qui, le bras levé, est occupé d'une autre Amazone qui n'existe plus. Les détails de toute l'armure de ce héros sont bien conservés, et l'on y retrouve tout ce qui la composait: le casque à *géniastères* ou garde-joues, la cuirasse et sa triple ceinture avec ses épaulières, la tunique courte intérieure dont les petites manches sortent de la cuirasse garnie de son petit jupon, et le fourreau de l'épée suspendu à son baudrier. Ce héros est très-bien, d'une belle figure, et son attitude a du calme et de la dignité. Ce qui reste de la tête fait regretter qu'elle soit en partie fruste; et l'on voit, par la jambe gauche portée en avant, que le modelé de cette figure était satisfaisant; la droite manque. [Long. 1^{m}.]

N° 36. Héros nu. Fragment, pl. 117 J.

Il n'y a rien à dire de ce fragment d'un jeune guerrier nu en mauvais état, et dont cependant la tête est assez bien conservée.

N° 37. Amazone. Fragment.

Il n'y a ici à remarquer que la tunique sans ceinture de cette Amazone, ce qui n'est pas ordinaire dans le costume de ces héroïnes. [Long. 0^{m},430^{m}.]

N° 38. Diane leucophryne, marbre blanc, inscr., pl. LXXIV.

Cette inscription trouvée à Magnésie, et mise comme tant d'autres sous la protection de la bonne Fortune, faisait mention d'une personne dont le nom ne nous a pas été conservé et qui était prêtresse de Diane Leucophryne. Il est fâcheux que ce dernier nom ait été mutilé et qu'il n'en soit resté que LEUCOPHRY ΛΕΥΚΟΦΡΥ.... Tel qu'il est, il ne peut servir dans la question de savoir si le surnom de la déesse dont nous nous sommes occupé p. 1196 est LEUCOPHRYNE ainsi que le donnent Xenophon, Strabon, Tacite, Pausanias, Théodoret, Zénon de Minde, saint Clément d'Alexandrie, Arnobe, suivis par leurs savans interprètes et par Juste-Lipse (Tacit., *Ann.* III, 623), Heyne, C. O. Muller, et d'autres habiles commentateurs des auteurs anciens, ou si ce surnom doit être LEUCOPHRYÈNE, comme le pense M. Bœckh d'après une inscription qu'il donne dans son *Corpus*. La question à laquelle notre inscription n'apporte pas un nouveau témoignage est donc encore indécise. Elle n'offre pas d'ailleurs un grand intérêt, et ne peut-on pas, au reste, plus facilement croire à l'erreur d'un graveur d'inscriptions qui aura mal écrit un mot, erreur qui se présente si souvent, qu'à celle de plusieurs copistes, qui, dans les manuscrits de cinq ou six auteurs, auraient en grec et en latin fait tous la même faute et mis *Leucophryne* pour *Leucophryène?* Ce n'est pas probable; ce qu'il y a peut-être de plus prudent, avant de prendre un parti décisif, c'est de garder à Diane le surnom de Leucophryne, jusqu'à ce que d'autres inscriptions viennent nous offrir de nouvelles leçons, et faire adopter ou rejeter le surnom de Leucophryène qu'à déjà repoussé Juste-Lipse, et qui n'a pour répondant qu'une seule inscription.

N° 39. Enlacements. N° 42. Oves et filets de perles, pl. 117 J.

Ces ornemens du temple de Magnésie, d'un bon dessin et d'une exécution ferme faisaient partie de la corniche de l'entablement. [Long. 0m,900, haut. 0m,380.]

Peut-être que les oves du numéro 42 sont-elles un peu longues et maigres, mais il est vrai qu'elles ont souffert et ont dû être altérées par le temps. [Haut. 0m,200.]

Nos 40 et 41. Têtes de lion, même planche.

Ces grandes têtes, au nombre de cinq, numéro 41, et les enroulemens qui les accompagnent, servaient à l'écoulement des eaux du larmier; elles sont d'un beau caractère et d'une exécution franche, peu terminée, mais d'un bel effet. On peut faire observer que ces têtes offrent des variétés de formes dans leurs masques et dans l'ajustement de la crinière. On voit qu'elles n'ont pas été faites d'après un seul modèle. Il en est de même des enroulemens et des rinceaux avec lesquels ces têtes se composent; leur dessin est très-différent. L'épaisseur des blocs de ces parties n'est pas non plus de la même force; et si ces inégalités ne tiennent

pas à quelque irrégularité dans la construction, l'on pourrait presque présumer que ces têtes ont formé deux séries distinctes et qu'elles n'ont pas appartenu à un seul et même entablement. Au reste, comme il paraît qu'on avait annexé au temple un autre édifice qui servait d'asile, et qui devait être sur de moindres dimensions que le temple, il se pourrait bien que ces têtes d'un larmier moins grand eussent fait partie de la corniche de l'asile, ou peut-être de celle qui devait terminer l'entablement des portiques qui entouraient l'aire du temple de Diane Leucophryne. Au reste, ce sont de ces points entièrement de la compétence des architectes et dont la décision leur appartient. [N° 40, long. 0m,910; n° 41, haut. 0m,470, long. 1m,250.]

Ces têtes terminent bien la corniche dans la restauration très-remarquable que M. Clerget, avec un grand talent, a faite du beau temple de Magnésie. Il serait bien à désirer, dans l'intérêt de l'architecture, de voir publier cet important travail avec tant d'autres belles restaurations de monumens antiques dont les arts sont redevables depuis de si longues années à nos jeunes et habiles architectes de l'école de France à Rome. Il serait bien temps que l'on acquittât cette dette, ou que l'on accordât cette honorable récompense à leurs longs et consciencieux travaux. On devrait aussi cette satisfaction au monde savant, qui l'attend depuis longtemps, et qui verrait avec plaisir les plus beaux monumens de l'antiquité surgir pour ainsi dire à une nouvelle vie et sortir brillans et complets des portefeuilles de l'école des beaux-arts où, depuis près d'un demi-siècle, en dépit de toutes les promesses et de tous les désirs, ils sont enfouis sans honneur et sans utilité.

Après ce qui vient d'être exposé sur Magnésie et sur son temple, nous espérions ne plus avoir à en occuper le lecteur, qui trouve peut-être que nous ne l'y avons arrêté que trop longtemps et pour ne lui offrir que peu de chose. Mais il nous semble que nous ne saurions nous dispenser d'y revenir quelques instans et de jeter un dernier coup d'œil sur les bas-reliefs, qui réclament peut-être encore quelque examen sous le point de vue des différences qu'ils présentent et par leur composition et par leur exécution. Et d'ailleurs, ce qui m'y ramène, c'est la manière dont s'exprime sur ce sujet M. R. Rochette dans le second de ses articles du Journal des Savans de novembre 1845. « Il faut reconnaître, dit ce savant, « qu'il y a dans quatre morceaux de cette frise, comparés à tous les autres, qui sont « indubitablement d'une sculpture romaine des bas temps, une manière si différente « et une exécution si supérieure, qu'ils ne peuvent évidemment appartenir ni au même « art, ni au même siècle, et du moment que cette distinction sera admise, il semble que « l'explication la plus naturelle et la plus plausible du contraste que j'ai *signalé* et qui « *a frappé tout le monde*, entre le style de la plus grande partie de la frise, telle que « nous l'avons sous nos yeux, et celui de l'architecture du temple, tel que nous le con- « naissons par les dessins de M. Clerget, que cette explication, dis-je, soit celle que j'ai « *proposée*, et qui consiste à reconnaître deux époques dans l'exécution de cette frise, « l'une qui appartient au siècle d'Alexandre et au temps de la construction du temple, « l'autre qui touche à la dernière période de l'existence de l'art antique. » Les mots soulignés le sont par moi. Voilà bien des choses *signalées* et *proposées* par M. R. Rochette, qui sans doute a la modeste prétention d'avoir le premier senti et fait sentir au monde artiste et *a tutti quanti* ce que sans lui l'on ne serait jamais parvenu à découvrir. Nous ne lui disputerons pas cet immense avantage, quoiqu'il dise que ce contraste qu'il avait *signalé* avait *frappé tout le monde*, liberté qu'on s'était donc permise sans avoir attendu

son signal, ce qui ne laisse pas d'être hardi. Mais à quoi bon, alors, monter sur son char, emboucher la trompette et *resignaler* ce qui a déjà *frappé tout le monde?* Au reste, faisant partie de *tout le monde,* malgré notre *connaissance superficielle de l'histoire de l'art,* à laquelle, avec sa grâce et son urbanité ordinaire et extraordinaire, nous réduit M. R. Rochette dans ses Questions de l'art, p. 5, nous nous étions émancipé au point de penser que nous pouvions avoir la même opinion que tout le monde, car ce contraste qu'il aurait senti le premier, M. R. Rochette tient toujours beaucoup à la priorité, il y a bien longtemps qu'il avait fixé notre attention sans attendre la proclamation du savant antiquaire. Les dates de nos feuilles, à l'Imprimerie royale, en offriraient la preuve au besoin; mais, ne les ayant pas encore publiées, il est tout simple que M. Raoul-Rochette réclame la priorité, il est dans son droit. Ce contraste d'ailleurs, ces différences dans l'exécution de cette série de bas-reliefs sont si frappans, qu'il n'y a pas d'élève débutant à l'école des beaux-arts, qui n'eût assez de talent et de sentiment de l'art pour les *signaler,* et c'est absolument comme si l'on prétendait s'arroger la gloire de *signaler* qu'il fait jour en plein midi. Et ce que c'est cependant que d'avoir, comme M. R. Rochette, la connaissance profonde de l'histoire de l'art! Nous pouvons au reste parfaitement nous consoler de n'en avoir qu'une *superficielle* en voyant qu'en plusieurs endroits de ses Questions, ce code des arts contre lequel il n'y a pas d'appel, M. R. Rochette n'accorde que le même lot à mon ami M. Letronne, qui saura bien peut-être agrandir ce petit lot et en tirer bon parti. Quand M. R. Rochette a fait retentir ces grands mots, *histoire de l'art,* qu'il semble revendiquer pour lui seul et avoir fait sa propriété exclusive par les immenses services qu'il se flatte de lui avoir rendus, il pense avoir tout dit et qu'il faut baisser pavillon devant son artillerie de citations : les Winckelmann, les Visconti, les Zoëga, ne sont auprès de lui que des écoliers, et il les renverrait volontiers sur les bancs. L'on dirait qu'il possède, outre la théorie, toute la technique de l'art, qu'il en a pratiqué toutes les branches, et que l'on n'a rien de mieux à faire, pour se soustraire à ses anathèmes, que de se soumettre humblement à ses arrêts. — Mais ce n'est pas tout d'être au courant de l'histoire de l'art : avec de la mémoire on y parvient; ce n'est pas tout d'être un arsenal vivant, animé, de citations et de toutes les armes de l'érudition, plus vaste encore, on pourrait ne pas réussir le moins du monde à inspirer le vrai sentiment des arts et le goût dans ceux dont le dessin fait la base. — Que d'érudits anciens et même modernes, pliant sous le lourd bagage enlevé aux auteurs anciens, raisonnent sur les arts beaucoup plus qu'ils ne les jugent avec connaissance de cause, et que de fois ils prêteraient à rire au broyeur de couleurs d'Apelle ou au praticien d'un modeste sculpteur?

Comment, avec la meilleure volonté du monde, pourrait-on accorder à M. R. Rochette ce grand sentiment de l'art et cette connaissance profonde des divers styles antiques, à laquelle il a tant de prétentions, lorsqu'on l'entend proclamer, *signaler,* que quelques-uns de nos bas-reliefs de Magnésie sont d'une beauté qui peut leur mériter d'être mis au rang de ce qui nous est parvenu de plus parfait parmi les bas-reliefs de l'antiquité. — Il faut donc que ce savant, qui nous jette si souvent à la tête et Athènes, et toute la Grèce, et l'Orient, et les collections d'Italie, il faut donc qu'il les ait parcourues les yeux fermés ou dans l'obscurité, pour avancer une pareille proposition. — Il faut que sa prodigieuse mémoire n'ait plus présents ni la frise du Parthénon, ni tant de bas-reliefs des musées de Rome, de Naples, de Londres, du Louvre, qu'il serait trop long d'énumérer, pour qu'il ait pu établir une comparaison et élever jusqu'à eux les meilleurs des bas-reliefs de Magnésie. Mais probablement il ne les aura vus que superficiellement et en passant, sans cela, pourrait-on supposer qu'il ne se fût pas aperçu qu'en général ces bas-reliefs, bien que supérieurs aux autres, offraient des figures courtes, d'un dessin souvent plus que médiocre, et surtout des chevaux qui, pour la finesse des

proportions, la légèreté et la vie, sont bien loin de ceux des bas-reliefs du Parthénon, de ceux du sarcophage des Amazones de Vienne en Autriche, et d'autres que l'on pourrait citer.

Si l'on compare nos bas-reliefs avec ceux du Parthénon, ce qui est facile, puisque nous les avons tous au Musée royal, dans notre belle collection de plâtres moulés sur l'antique, on verra que malheureusement ils ne peuvent nullement soutenir le parallèle, sous le rapport de l'élégance des proportions, de la justesse des mouvemens et de la finesse de l'exécution, telle qu'on peut la retrouver ou la supposer en partie dans quelques-uns de nos bas-reliefs mieux conservés que les autres. La différence que présentent entre elles ces sculptures est si frappante, qu'on ne saurait mettre en doute qu'il n'y en ait de beaucoup supérieures aux autres, et qui attestent évidemment qu'elles sont de mains plus habiles et même d'une époque antérieure, alors que l'art était encore en bonne route et loin de sa décadence; mais que de distance encore entre ces bas-reliefs et ceux du Parthénon. Ceux dont les sujets sont, de même que les nôtres, des combats de Grecs et d'Amazones, et dont, avec plus de raison, on pourrait les rapprocher, seraient peut-être ceux du temple d'Apollon Épicurius (*le secourable*) de Bassæ, près de Phigalie, en Arcadie, et qui sont au Musée britannique sous le titre de marbres de Phigalie. Charmans de composition, ils sont loin, pour le travail, de répondre à l'idée qu'en donnent les dessins qui en ont été publiés. On les a flattés, car en général les figures y sont lourdes, courtes de proportions, et l'exécution en est médiocre. D'après la réputation qu'on leur a faite et les gravures que j'en avais vues, j'ai été surpris de ne pas les trouver mieux, et j'ai regretté d'être obligé de rabattre de l'estime que j'en avais conçue, et de voir que, de même que les nôtres, ils ne pourraient se placer sur le même rang que les bas-reliefs du Parthénon, ni rivaliser ceux du sarcophage des Amazones de Vienne et d'autres en assez grand nombre.

M. R. Rochette, pour expliquer la grande différence d'exécution qui se trouve entre nos bas-reliefs, et qu'il a *signalée,* avec tout le monde il est vrai, croit qu'ils ont été préparés tous en même temps, lorsqu'après la construction du temple l'on en entreprit l'ornementation. Il s'exprime ainsi, page 654 du Journ. des Sav., 1845: « Il semble qu'il n'y ait plus « lieu de douter que la sculpture de la frise n'ait reçu un commencement d'exécution à « l'époque même de la construction du temple, et que des circonstances malheureuses, telles « qu'il est permis de les supposer, sans qu'il soit possible de les connaître, ayant empêché « que ce temple fût achevé, la plus grande partie de cette frise fut laissée à l'état d'ébauche.... « Il a donc bien pu arriver que la sculpture de la frise, qui exigeait un travail et un « temps considérables, n'ait été d'abord exécutée que dans une petite portion; et qu'ensuite les ressources pour terminer ce grand ouvrage ayant manqué au peuple de Magnésie, cette frise soit restée ce que nous appelons *épannelée*, jusqu'à l'époque où elle « fut grossièrement exécutée avec les talens d'un siècle de décadence. Une partie « aurait été alors terminée, et l'autre, par quelque raison que l'on ignore et que l'on ne « saurait deviner, aurait été abandonnée à l'état d'ébauche, et ce n'eût été que longtemps « après, à une époque que l'on ne peut fixer, mais qui certainement était éloignée des « beaux temps de l'art, qu'elle aurait été reprise par des sculpteurs très-secondaires, qui « n'étaient pas en état de bien copier les bons originaux qui leur servaient de modèles. » Toutes ces hypothèses sont assez spécieuses, mais malheureusement on ne peut guère les admettre. On le voit par les proportions des figures, qui certainement devaient être beaucoup mieux dans les sculptures originales, que sans doute les artistes n'avaient pas sous les yeux, soit en plâtre, soit en terre, moulés sur ces sculptures. Mais ce qui ne permet pas de présumer que dans l'origine, lors de la construction du temple, toute cette longue série de bas-reliefs ait été ébauchée, et pour se servir du terme de l'atelier *épannelée* tout à la fois, c'est la différence de proportions qu'il est aisé, ce me semble,

de reconnaître, sans qu'on vous la *signale*, entre la plus grande partie, la plus médiocre de ces bas-reliefs, et le dessin de ceux qui leur sont très-supérieurs, et dont l'exécution plus soignée est plus près de son terme. Non-seulement ils n'ont pas été finis, n'ont pas reçu la dernière main, mais ce ne sont même que des ébauches peu avancées, ce que prouve la foule de membres et d'autres parties, à peine dégrossis, qui n'ont pas reçu leurs formes et que soutiennent de massifs tenons dont j'ai parlé ailleurs. En supposant que l'on eût achevé ces bas-reliefs presque bruts, ils ne seraient jamais arrivés à reproduire les mêmes proportions et les mêmes formes que ceux qui offrent plus de talent sous tous les points de vue. Leur ébauche montre que les figures auraient été beaucoup plus courtes et plus lourdes. Il en est un bon nombre qui n'auraient jamais produit que des guerriers, des Amazones, des chevaux contrefaits, des formes les plus grossières, et je pourrais *signaler* bien des Amazones qui, terminées, n'auraient jamais été que de vrais magots travaillés avec soin. Ainsi, l'on ne saurait admettre, avec M. R. Rochette, que tous ces bas-reliefs eussent été commencés et préparés en même temps : mais, au contraire, une bonne partie l'a été à une grande distance de l'autre. Quant à celle-ci, a-t-elle été exécutée lors de la construction du temple? Ceci, ce me semble, n'est ni facile ni même je le croirais, possible à décider, quoiqu'il puisse y avoir quelque probabilité pour se ranger du côté de l'affirmation. Mais peut-être me demandera-t-on si je suis porté à regarder avec M. R. Rochette, la première partie de ces bas-reliefs, celle qui est supérieure aux autres, comme un ouvrage du temps d'Alexandre-le-Grand. Tout ce que je puis répondre, c'est que je désirerais fort qu'on pût me le démontrer. Ce serait un grand honneur pour le Musée royal de posséder de nombreux bas-reliefs de la brillante époque du héros macédonien, l'immortel protecteur des arts, qui fleurirent avec tant d'éclat sous son règne, que tant de grands maîtres, les Scopas, les Apelles, les Praxitèles, les Lysippe, les Pyrgotèle, les Dinocrate et tant d'autres peintres, statuaires, sculpteurs et architectes, célébrèrent par d'innombrables chefs-d'œuvre. Ce serait une vraie gloire pour notre collection royale de se voir si riche en productions de la sculpture d'une époque dont il ne reste pour ainsi dire rien, ou du moins rien que l'on puisse lui attribuer d'une manière authentique et hors de toute contestation. Personne, en effet, n'ignore qu'à l'exception de belles médailles et de quelques têtes, et de deux ou trois statues qu'on hésite à croire du temps d'Alexandre, il n'existe rien qui ait le moindre droit de remonter vers ce beau temps. Ce sont de ces météores qui brillent du plus vif éclat et dont il ne reste que le souvenir. Cette absence presque totale des monumens d'un règne qui dut tant en produire, sera toujours la cause d'un profond étonnement et d'une énigme dont on ne peut trouver la solution. L'histoire du conquérant de l'Inde dut être retracée par la sculpture sur les bas-reliefs d'une foule de monumens, et nous n'avons pas un bas-relief qui proclame sa gloire, pas un qui nous mette à même de porter un jugement tant soit peu solide sur les artistes de son époque et sur cette branche de la sculpture, si propre à perpétuer les souvenirs de l'histoire. Et si je dis qu'il ne reste pas un bas-relief, c'est que l'on ne peut guère citer celui d'Alexandre et Diogène, très-mutilé dans ses parties essentielles, et où, de la figure d'Alexandre, il n'y a de conservé que la main droite. Quelle ruine, quelle pénurie! Cette époque, l'une des plus riches des arts, ne nous apparaît aujourd'hui que la plus dépouillée et la plus pauvre, et au point qu'on n'est point certain d'avoir quelques têtes d'Alexandre faites de son temps, et qu'elles sont soupçonnées de n'être que des copies, de même que la belle statue de la collection du marquis Rondanini. C'est ce qui me porte à douter très-fort que l'on puisse croire du temps d'Alexandre les meilleurs de nos bas-reliefs de Magnésie, beaucoup moins bien, certainement, que des têtes de ce héros et que la statue Rondanini, auxquelles, malgré leur mérite, on n'accorde pas sans contestation l'honneur d'appartenir à la sculpture du temps du héros (voyez Winckelmann et ses savans commentateurs,

dans le tome VI, p. 115 et suiv.; p. 220 et suiv., édit. Allem.). Mais on aurait, au reste, à objecter que ces sculptures pourraient remonter à la construction du temple et vers le temps d'Alexandre, tout en étant au-dessous de l'idée que l'on peut se faire de la sculpture d'alors, d'après de belles médailles, et d'après des têtes et des statues qui, malgré le soupçon de n'être que des copies antiques, n'en sont pas moins des œuvres remarquables. Peut-être aussi cette partie de l'Asie Mineure avait-elle porté la sculpture à moins de perfection que la Grèce. L'école de Magnésie n'a pas laissé une grande réputation, et hors Bathyclès, sculpteur de deux siècles au moins plus ancien que ne peut être le temple, on ne cite aucun artiste de cette ville. Nos sculptures pourraient alors dater de la construction du temple, vers le temps d'Alexandre, sans être du même mérite que des têtes et des statues qui, en ne les supposant que des copies, font encore si bien juger des productions qui leur auraient servi de modèles. Il me semble donc que l'on ne saurait assurer d'une manière positive que nos bas-reliefs remontent au temps d'Alexandre; et que, d'un autre côté, vu la différence qui peut avoir existé entre les talens des artistes de Magnésie et de ceux de la Grèce, on ne peut non plus affirmer que ces bas-reliefs, j'entends les meilleurs, ne sont pas de cette époque. Pour l'un et l'autre cas, les preuves manqueraient au procès, et, d'ailleurs, ne connaissant pas l'histoire de Magnésie, on ne sait ce qui peut être arrivé au temple dans une contrée souvent agitée par les tremblemens de terre. Par une raison ou par une autre, il peut y avoir eu un assez grand intervalle entre la construction de cet édifice et les travaux de son ornementation; qui sait s'ils ne furent pas exécutés à une époque où la sculpture avait déjà perdu de son éclat? En admettant même qu'elle eût été à Magnésie poussée à un aussi haut point qu'en Grèce et dans d'autres contrées, ces bas-reliefs nous offrent certainement un évident témoignage des longs intervalles qui durent s'interposer entre les premiers travaux et ceux qui les ont suivis. La plus grande partie de ces sculptures est visiblement d'un temps très-postérieur à celles qui peuvent passer pour les premières, et elles présentent tant de signes de l'affaiblissement de l'art et de sa décadence, que l'on n'oserait assigner une époque à la reprise des derniers travaux de la frise. Mais peut-être ne se hasarderait-on pas trop, en la faisant descendre vers la fin du IIIe siècle de notre ère, temps où la sculpture dans sa vieillesse, et se traînant avec peine sur les traces d'anciens modèles qu'elle ne savait plus imiter, et s'aidant des souvenirs confus dans sa mémoire affaiblie, consacrait son ciseau sans vivacité et émoussé à reproduire, de pratique, des bas-reliefs de sarcophages, qui offrent des réminiscences du bon temps, et avec lesquelles ont beaucoup de rapport une grande partie des combats de Magnésie. Cependant, tout en accordant que la partie la plus faible de la frise de Magnésie pourrait bien ne remonter que vers la fin du IIIe siècle de notre ère, il ne faudrait pas, je crois, consentir à trop étendre cette limite et à la rabaisser jusqu'au temps de Constantin, et moins encore à celui de son neveu Julien II. Ne paraît-il pas que sous Constantin, à en juger par les déplorables bas-reliefs de son arc de triomphe, où tout ce qui est bien est reconnu pour avoir été emprunté ou arraché de monumens de Trajan et d'Adrien, ne voit-on pas, dis-je, que la sculpture, surtout celle des bas-reliefs, car la statuaire se soutenait mieux, était tombée à un tel état de faiblesse et d'insuffisance, qu'il ne lui aurait pas été possible de se relever assez et de resaisir le peu qu'il lui aurait fallu d'énergie pour reproduire, je ne dis pas de souvenir, mais même d'après des originaux, nos bas-reliefs de Magnésie? car, à travers toute leur incorrection, on y retrouve çà et là que l'art, dégénéré, montre parfois, sous des formes grossières, un certain sentiment. Tout en s'exprimant mal, il n'a pas tout à fait oublié sa langue; il fait des efforts pour la parler et pour rendre ses idées, ou du moins celles de ses modèles, qu'il a le regret de ne pas comprendre aussi bien qu'il le voudrait. Ce regret montre qu'il y avait encore une étincelle du génie grec, et qu'il n'était pas entièrement éteint; c'était une agonie, mais

l'atonie n'était pas complète, et il restait quelque sentiment de la vie. Rien de tout cela dans les bas-reliefs de l'arc de Constantin; c'est une agonie précédée de paralysie; l'art, épuisé, ne se débattait pas contre sa fin, il s'éteignait sans jeter en arrière des regards sur son ancienne gloire, et sans avoir la force d'exhaler un dernier regret. — A l'époque de nos bas-reliefs de Magnésie, l'art n'en était pas tout à fait à ce point de débilité, il y marchait. Il l'aurait dépassé, et nos bas-reliefs du rang inférieur seraient au-dessous de ceux de Constantin (306-337), sur lesquels, malgré leur médiocrité, ils l'emportent, si on les plaçait vers le temps de Julien II, dont le règne, si court (361 - 363) et si agité, ne lui permit pas de réaliser ses projets de relever les temples des dieux. Il en fit rouvrir plusieurs fermés sous les empereurs chrétiens qui le précédèrent immédiatement, mais il n'eut pas le temps de faire terminer ceux auxquels il restait tant à faire, ainsi que probablement c'était le cas, pour le temple de Diane Leucophryne, à Magnésie. Il est d'ailleurs essentiel de ne pas oublier que, lorsqu'en 355 Julien fut nommé César et associé à l'empire par son père Constance, il n'eut à exercer sa puissance que sur les Iles-Britanniques, l'Espagne, la Germanie, la Gaule, d'où, en grand capitaine, il repoussa les barbares, et notre Paris, sa chère Lutèce, se souvient encore de ce qu'il fit pour son embellissement et pour la prospérité de ses habitans. Julien n'avait pas alors à s'occuper de l'Orient. Pendant les vingt mois, à peu près, qu'il fut empereur, il lui eût été difficile, et même presque impossible d'effectuer ses projets en faveur des temples et du culte des dieux dans ces contrées. Les Perses, et les autres nations déchaînées contre lui de toute part, ne lui en laissèrent guère le temps. Dans son zèle ardent pour rendre à son ancien éclat le culte des dieux, il lui était plus facile et plus prompt de livrer l'Égypte à sa soldatesque effrénée, et de noyer de massacres Alexandrie rebelle aux idoles qu'il voulait relever, que de rétablir des temples et de faire renaître des sculpteurs pour les orner de leurs œuvres. Si, quarante ans avant Julien, l'on employa pour l'arc de Constantin, à Rome, des sculptures enlevées à des monumens de Trajan, n'est-ce pas une preuve que la Grèce et l'Italie n'étaient plus alors en état de fournir des sculpteurs, quels qu'ils fussent, au maître du monde? Car, certainement, en érigeant un monument à la gloire des armées romaines et à la sienne, Constantin désirait sans doute que toutes les parties en fussent de son temps, et il devait avoir à cœur d'en confier l'exécution à des artistes romains ou grecs, et, s'il ne le fit pas, c'est qu'il ne put y réussir, et que, les sculpteurs lui manquant, il fut obligé de dépouiller des monumens de ses prédécesseurs. La beauté de travail de ces emprunts auxquels il se vit forcé, comparée avec l'infériorité des ouvrages de son temps, ne servait qu'à rendre plus palpable, par le contraste, l'état de faiblesse et de nullité auquel, sous Constantin, était réduite la sculpture des bas-reliefs à Rome et en Grèce, et sous Julien elle était tombée encore plus bas. Mais quand, sous les successeurs de Constantin, on eût pu réunir en Grèce et en Asie Mineure assez de sculpteurs pour tenter de terminer la frise de Magnésie, il est bien à croire que ces empereurs, pratiquant alors la religion chrétienne, ne se seraient pas prêtés à rétablir dans tout son éclat un temple si célèbre en Asie, et dont la magnificence aurait contribué à ranimer et à soutenir les idées et les espérances des païens, qu'en faveur du nouveau culte on s'efforçait d'anéantir. Tandis qu'au contraire, si l'on place la reprise des travaux des sculptures de Magnésie vers la fin du IIIe siècle de notre ère, on peut admettre qu'alors l'Asie Mineure, et la Grèce, invitée sans doute à y coopérer, avaient encore assez de sculpteurs, surtout du talent de ceux de nos bas-reliefs, pour qu'ils aient pu les entreprendre et les mettre à l'état où nous les voyons aujourd'hui. Vers cette époque, quelques années ont bien pu suffire à de pareilles ébauches. Avec quelle rapidité de nos jours des édifices entiers ne se couvrent-ils pas, de la cave jusque sur les combles, de sculptures faites de pratique, mais avec une grande facilité d'exécution? Aux temps de la

décadence de l'art, et depuis, au moyen âge, on ne sculptait pas, ce n'était plus de la science, on taillait le marbre, la pierre, mais on avait encore, et l'on conserva longtemps la tradition des procédés de la main-d'œuvre. On faisait mauvais, mais avec d'autant plus d'aisance qu'on n'était pas arrêté par les scrupules de l'art et les hésitations du talent; l'on passait outre, sans s'en occuper; l'outil allait toujours et l'on produisait. Voyez la plupart de nos monumens du moyen âge et de nos églises gothiques, leur immense population de figures extraordinaires, estropiées, barbares, faites au bout du ciseau, mais souvent avec une prestesse et une facilité qui ne connaissaient pas d'obstacle. — Au temps, bien près de cette décadence, où nous pourrions, d'une manière assez plausible, placer une partie de nos bas-reliefs de Magnésie, nous trouvons des empereurs, tels que les Gordien, Trajan Dèce, Trébonien-Galle, Valérien, Gallien (260-268), princes païens, zélés pour l'antique religion que l'on voulait détruire, dont plusieurs même persécutèrent les chrétiens, et qui purent et durent aussi tenir à honneur de rétablir et de terminer un temple, l'un des plus beaux de l'Asie Mineure, partie si brillante de leur empire; et, pour peu qu'il y eût encore quelques artistes en ce pays, ils étaient bien en état d'exécuter nos bas-reliefs. Nous n'offrons d'ailleurs tout ceci que comme des hypothèses, mais quelques données peuvent les rendre assez probables. Nous ne saurions en trouver de pareilles pour appuyer l'opinion vers laquelle M. R. Rochette serait assez porté à la fin de son article sur le temple de Magnésie. Soit d'après ses propres idées, soit d'après celles de quelques artistes, il placerait volontiers vers le temps de Julien II la reprise des travaux des sculptures du temple. Mais, d'après l'aperçu que je viens d'offrir, il me semblerait que ni les notions que peuvent fournir ces temps obscurs de l'art, ni les présomptions que l'on tirerait du peu que rapporte l'histoire, ne serviraient à donner la moindre apparence de solidité à cette velléité d'opinion, que M. R. Rochette n'a reçue qu'en passant et sans examen, et que certainement il ne peut avoir l'intention de soutenir sérieusement.

M. R. Rochette, page 653, pense que la teinte jaune qu'ont prise un assez bon nombre de nos bas-reliefs, et dont j'ai dit un mot dans un autre endroit, « achève de démontrer « que cette partie de la frise de Magnésie est d'une époque bien plus ancienne, comme « elle est d'un travail meilleur que le reste ; le marbre a contracté à sa surface une patine « beaucoup plus foncée, ce qui ne peut tenir (toujours selon M. R. Rochette) qu'à une « seule circonstance, c'est que cette sculpture ait été exposée bien plus tôt, conséquemment durant un bien plus long temps à l'action de l'air que la partie de la même frise « qui offre, avec un travail barbare, une patine uniforme, d'une teinte plus claire, signe « indubitable d'une époque plus récente. » Mais je prendrai la liberté de faire observer que cette supposition n'est pas trop admissible et que tout cela n'est nullement *indubitable*. Elle ne prouverait en aucune manière ce que veut prouver M. R. Rochette, et ce qui d'ailleurs est si évident, que c'est peine perdue que d'apporter des preuves qu'il y a eu deux époques d'exécution dans cette frise : tout le monde, ou du moins tous ceux qui n'ont même donné que quelques momens à l'examen de ces bas-reliefs, en sont persuadés. Mais que peut-on inférer de la différence de la couleur superficielle de bas-reliefs ensevelis pendant tant de siècles dans des terrains marécageux, où ils ont dû perdre leur couleur primitive et prendre une autre teinte, selon la nature du sol qui les recouvrait et l'exposition où ils se trouvaient? Il est très-possible, et même très-probable, que le terrain qui, pendant si longtemps, a servi de tombeau à une partie de ces bas-reliefs, favorisait plus qu'un autre la production de ces petits lychens qui se sont attachés à la surface du marbre et lui ont fait prendre cette espèce de patine d'un jaune doré. Si l'on n'admettait pas cette explication très-simple, et qu'on niât l'influence du terrain sur ces marbres, il faudrait supposer que cette partie de la frise s'est ainsi tapissée de ces petits lichens jaunes, car ce n'est pas autre chose, pendant qu'elle était en place, et qu'elle s'est

ainsi conservée, intacte, enfouie pendant un si long espace de temps dans les marécages, sans en éprouver aucun effet, pour reparaître avec sa teinte jaune au bout de tant de siècles : ést-ce admissible? Je ne le crois pas, et il me semble que ces teintes diverses ne prouvent ni pour ni contre le plus ou le moins d'antiquité de ces bas-reliefs. Au reste, je serais charmé que l'on pût trouver une explication plus positive de la diversité de ces teintes.

On n'a pas encore ce me semble, attiré l'attention sur la qualité du marbre de nos bas-reliefs. Il n'est pas d'un beau grain et il est plutôt grisâtre que blanc. Mais il faut qu'il contienne beaucoup de fer, car, dans les parties creuses et qui ont conservé longtemps la pluie à laquelle ces marbres ont été exposés dans un terrain du Louvre, il s'est précipité en abondance un sédiment d'un beau rouge, presque sang de bœuf, comme la griotte ou le rouge antique, très-tenace sur le marbre, et qui n'est autre chose que de l'oxyde de fer ou de l'ocre rouge foncée. Ce marbre est très-dur et rude au travail, il a peu de liant et a dû offrir beaucoup de difficulté dans l'exécution, ce qui pourrait bien être un peu cause de sa grossièreté et du peu de soin qu'y ont en général donné des ouvriers peu habiles.

Je ne vois pas trop pourquoi M. R. Rochette, tout en admettant qu'Hermogène d'Alabanda, l'architecte du temple de Magnésie, peut avoir vécu au temps d'Alexandre le Grand, le donne comme ayant fleuri à une haute époque de l'art. — Ce serait une nouvelle manière de l'envisager, et qui n'est nullement d'accord avec l'idée que l'on se fait de l'art, qui, sous le conquérant macédonien, brillait dans les différentes branches en Grèce de toute son élégance entre les mains d'Apelle, de Praxitèle, de Lysippe, de Pyrgotèle et de l'architecte Dinocrate. Peut-on, d'après ce qu'avance ainsi M. R. Rochette, lui accorder que l'architecture du temple de Magnésie, élevé par Hermogène, et que Strabon nous donne comme un modèle d'élégance et de richesse, devait être, ainsi que les sculptures dont il le fit décorer, d'un caratère grave et sévère? Rien n'autorise une pareille supposition. Bien avant cette époque, qui vit sortir tant de chefs-d'œuvre de tout genre des ateliers de la Grèce, s'étaient élevés déjà les plus beaux édifices sacrés et civils de cette contrée favorisée des dieux, et l'on consentirait à regarder comme grave et sévère, et du caractère de la haute antiquité, les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture du siècle de Périclès, le Parthénon, le charmant temple de Pandrose, les Propylées, le temple de Thésée, et tous ceux dont l'école de Phidias et des grands maîtres, ses élèves et ses émules, et celle des architectes Ictinus et Mégaclès, avaient en sculpture, en statuaire, dans la toreutique et en architecture, enrichi Athènes, Olympie et toute la Grèce, d'un peuple de divinités en marbre, en bronze, en ivoire et en or, adorées dans les temples des plus beaux marbres, assez longtemps avant l'époque où l'on peut faire fleurir Hermogène d'Alabanda? Admettrait-on facilement la gravité et la sévérité d'un temps où le génie de Scopas, d'Apelle, de Praxitèle, débarrassant les déesses et les nymphes des entraves de leur antique et religieux costume, les fit paraître sans voile et dans toute leur céleste beauté aux yeux de l'Olympe et de la Grèce? Ce que l'on rapporte aussi du tombeau de Mausole, probablement élevé du temps d'Hermogène, à Halicarnasse, en Carie, et voisine d'Alabanda, patrie de cet architecte, n'annonce pas non plus, quoique ce fût un monument funèbre, une austère gravité. C'était alors, en Grèce, le règne de la grâce. Et d'ailleurs, la seule considération qu'Hermogène, en donnant au temple de Diane Leucophryne la magnifique ordonnance pseudo-diptère, y adapta l'ordre ionique, si remarquable par son élégance, suffirait pour en éloigner l'idée de gravité, de sévérité et du caractère austère de la haute époque de l'art. En renonçant au mâle dorique pour l'architecture de la molle Ionie, inspirée par le climat voluptueux de l'Asie, Hermogène s'éloignait de la simplicité sévère de l'antiquité et pour le plan et pour le style de son temple, et

abandonnant, avec Apelle et Praxitèle, les grâces vêtues de l'ancienne Grèce, il sacrifiait à celles qui, sans atours, se montraient avec tous leurs attraits.

Il arrive souvent à M. R. Rochette de reprocher, en architecte consommé, car c'est encore une de ses prétentions, à Vitruve sa négligence et son inexactitude, et surtout de peu connaître les temples de la Grèce, que connaît sans aucun doute beaucoup mieux notre savant antiquaire, sa mémoire s'étant enrichie des leçons et des observations des bons architectes avec lesquels il a voyagé en Italie, en Grèce et en Orient, et auxquels, sans contredit, j'aime du moins à le supposer, il se sera montré, depuis leur retour, très-reconnaissant des matériaux et des idées que lui ont fournis en abondance leurs riches portefeuilles et leurs notes pour les ouvrages importans qu'il nous promet. Sa position sociale et son crédit lui auront facilité le plaisir si doux d'être utile à de jeunes artistes qui, malgré tout leur mérite, ont besoin d'être appuyés pour parvenir à se produire. Mais revenons un instant au temple de Magnésie. Comment se fait-il que M. R. Rochette, souvent si sévère pour Vitruve, se montre si coulant lorsqu'il croit y trouver un appui pour son opinion sur la gravité de l'architecture employée par Hermogène? Il prend tout fait et sans discussion le passage où l'architecte romain (liv. IV, III, 1) nous dit que le temple de Magnésie avait dû d'abord être dorique, et qu'Hermogène changea en ioniques les colonnes préparées pour être doriques. Ceci ne se conçoit guère et n'est pas expliqué clairement, car l'ionique étant plus élevé ou de proportions plus sveltes, contenant plus de modules que le dorique, si l'on avait conservé aux fûts préparés des colonnes doriques, en leur faisant changer d'ordre, le même diamètre dans le bas, il aurait fallu, pour leur donner la proportion plus svelte de l'ionique, y ajouter un morceau, un tambour. Ou bien, si l'on s'est réglé sur la hauteur des fûts préparés, il aura été indispensable d'en diminuer le diamètre pour leur donner les proportions et le galbe ioniques; et, dans ce cas, les colonnes étant devenues plus petites, moins hautes que lorsqu'elles devaient être doriques, le temple aurait beaucoup perdu de son aspect grandiose. D'un autre côté, il aura fallu de toute nécessité changer tous les chapiteaux préparés pour être doriques. Et en effet, on comprend aisément que d'un chapiteau ionique, dont la forme est assez évasée, on puisse en le retravaillant en entier, faire un chapiteau dorique, moins haut et moins large; mais on ne voit pas comment, dans un chapiteau préparé pour être dorique, on pourrait trouver assez de matière pour y tailler les coussinets, les volutes et toute la disposition élégante du chapiteau ionique. Je croirais volontiers que Vitruve aurait pu nous expliquer un peu plus clairement cette métamorphose, soin qu'aurait dû prendre M. R. Rochette, et nous lui en saurions gré. Quant à moi, qui ne suis pas architecte, j'abandonne cette discussion à de plus habiles.

Il est assez remarquable que Strabon, qui, page 647, fait l'éloge, il est vrai très-court, du temple de Magnésie, ne dise pas un mot d'Hermogène d'Alabanda, auquel on le devait. Dans un autre passage, page 661, le même auteur dit que les Alabandiens menaient, au milieu des plaisirs et des chanteuses, une vie de désordre et de volupté, et ce serait peut-être encore un motif de présumer qu'Hermogène, dans son architecture, n'était guère porté vers la sévérité.

BAS-RELIEFS DIVERS.

232 D. — AMAZONE À CHEVAL, COMBATTANT, *marb.*, pl. 224 A.

Les oves et le filet de perles, ou les traces assez frustes qui en restent dans le haut de ce fragment, indiquent qu'il faisait partie de la frise de quelque petit temple, probablement ionique. Quoiqu'il ait souffert, on voit que le travail en était fin et qu'il était traité avec soin. L'Amazone, en tunique courte, lève le bras pour porter un coup de sa bipenne à un Grec, qui, se jetant contre l'avant-main du cheval de l'héroïne, le frappait au poitrail et à la tête avec son grand bouclier rond très-bombé. Cette arme défensive et quelques plis de la chlamyde du héros sont tout ce qu'il en reste. La tête du cheval, sauf le bout du nez, la crinière, coupée ras, l'encolure, l'avant-bras gauche et un peu de la croupe, sont assez bien conservés. A l'Amazone, la tête et le bras droit ont presque entièrement disparu, ainsi que le sein droit, qui était découvert. Il reste encore un peu de la tunique sur l'épaule gauche; le bas du corps, la cuisse jusqu'au genou et le haut de la jambe sont nus. Trouvé à Athènes par M. Lebas, de l'Académie des inscriptions. [H. 0^m,500; larg. 0^m,600] (1).

47 A. — APOLLON, MUSES, MERCURE, *b.-r., m. gr. dur*, pl. 224 A.

Les neuf chastes sœurs, filles de Jupiter et de Mnémosyne, sont toutes rangées symétriquement sur la même ligne, et l'état fruste du marbre permet à peine de distinguer quelques différences dans leurs costumes et dans leurs attributs. Elles sont en tunique longue, et plusieurs l'ont serrée par une large ceinture, telle que celle que l'on ne voit ordinairement qu'à Melpomène et à Uranie. A leur tête, sur leur droite, Apollon tient sa lyre, et à l'autre extrémité Mercure, reconnaissable aux ailes qui surmontent sa tête, termine cette série uniforme de hauteur et d'attitudes. Ces muses ont des coiffures assez élevées, mais on ne saurait trop reconnaître à quoi tient cette forme, à moins que ce ne soit un nœud de cheveux. Ce ne peuvent guère être les plumes qu'elles arrachèrent sans pitié aux syrènes après les avoir vaincues dans une joute musicale. On ne distingue pas mieux les attributs des déesses de l'Hélicon : la grossièreté du travail et l'état du marbre, usé par le temps, ne permettent pas de s'en faire une idée nette. Il paraîtrait, cependant, que la troisième figure, à partir de notre gauche, est Euterpe, chargée de deux énormes flûtes; les masques que tiennent les deux muses qui suivent désignent Mel-

(1) Les numéros d'ordre de ce bas-relief et des suivants de cet appendice sont ceux que, d'après leurs sujets, ils auraient dû occuper, si nous les avions eus plus tôt, dans la série de nos bas-reliefs.

pomène et Thalie, la tragédie et la comédie. Quelques parties de ces figures semblent offrir de légères traces de coloriage rouge. Une petite bande, ornée d'un rinceau, termine, dans le haut, le bas-relief, et dans le bas une inscription grecque apprend que cette stèle a été consacrée à Apollon par Timon, fils de Maxime, qui lui adresse sa prière. ΤΙΜΩΝ ΜΑΞΙΜΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΕΥΧΗΝ. Elle a été rapportée de l'Asie Mineure par M. Lebas, de l'Académie des inscriptions, auquel nous la devons. [H. 0m,360; larg. 0m,670.

149 A. — Bacchus et sa suite, *bas-relief, marbre*, pl. 161 C.

A notre gauche, une bacchante, à peine voilée d'une tunique légère et transparente, danse, couronnée de fleurs, en agitant ses cymbales; elle prend sans doute plaisir à voir Bacchus exprimer une grappe de raisin dans l'énorme rhyton que lui présente à genoux un vieux petit Pan, à figure des plus grotesques, et qui, tenant à la main son *pedum* recourbé, boit à même le rhyton. Bacchus, sa nébride en écharpe, est couronné de raisins et de pampres, et porte son long thyrse, sans le fer de lance dont il est souvent armé. A côté du dieu de Naxos, un suivant nu, homme, d'un âge mûr, sans doute un de ses favoris, peut-être un faune, ce qu'on ne peut bien déterminer, la tête étant fruste, porte la main droite à sa tête, et, appuyant la gauche sur l'épaule de Silène, commence à ressentir les effets de la liqueur bachique. Silène nu, debout, chancelant, chauve et barbu, tient à la main gauche un canthare, vase de prédilection de Bacchus, et à la droite un objet indistinct, ou une grappe, ou une tête de bélier. Cette sculpture, qui n'a jamais été terminée, et qui est très-grossière, provient de Philippeville près de l'ancienne *Rusicada*, l'une des principales villes de la province de Constantine dans l'Algérie. [Haut. 0m,890; larg. 1m,180.]

N° 2. — Jeune homme et jeune femme, *bas-relief*, pl. 161 B.

Ce petit monument consacré à Saturne Auguste, SATVRNO AV*gusto* *Sacrum* nous offre, sous une arcade surbaissée et soutenue par des colonnes torses, striées en spirales, deux jeunes gens à peu près dans le même costume, tunique longue, serrée par une ceinture, et manteau. Au premier coup d'œil ils paraissent du même sexe et l'on croit voir deux jeunes femmes. Cependant, la manière dont est drapée la personne de droite, ses longs cheveux onduleux tombant sur les épaules, quelque chose de plus ferme et de plus décidé dans la pose, me feraient croire que c'est un jeune homme; il tient à la main gauche une grande grappe de raisin. Ce doit être un indice que l'un et l'autre avaient quelque rapport avec le culte de Bacchus; c'est tout ce que je puis en dire, car je n'oserais me hasarder à assigner des noms à ces figures, et, bien qu'il ne soit pas rare de voir Bacchus sous un costume de femme, je crois qu'il serait trop hardi de penser au fils de Sémélé et à sa divine épouse, Ariane ou Libéra, et malgré le peu de mérite de ce bas-relief, qui sent les bas temps, il est à croire que, si l'on avait voulu représenter des personnages mythologiques, on les aurait mieux caractérisés. Je laisse au reste

tout ceci à décider à la sagacité de quelque antiquaire plus hardi et mieux inspiré. Ce petit monument vient de Constantine, l'ancienne *Cirta*, la capitale de Jugurtha, dont nous nous occuperons ailleurs. [Haut. 0^{m},610; larg. 0^{m},340.]

269 A. — Deux femmes et un vieillard; *m.*, *stèle*, pl. 224 A.

Une femme, encore jeune, enveloppée dans son manteau, assise sur un siége à pieds légers, élevés et faits au tour, donne la main droite à une amie debout devant elle, et qui, de la main gauche, relève son manteau-voile placé sur le derrière de sa tête. Un vieillard en manteau, le bâton du voyageur à la main, s'appuie sur le dossier du siége de la femme assise et semble dans l'action de parler; sa physionomie exprime la bonté. Les profils des femmes sont d'un style pur, et tout ce joli bas-relief, bien conservé, d'une saillie très-douce, rappelle tout à fait ceux des vases de Marathon, et offre de même une scène de famille, probablement un père avec sa femme et sa fille, qui, par leurs regards et la manière dont elles joignent leurs mains droites semblent indiquer leur tendre union. La jeune femme paraît être une fiancée ou une nouvelle mariée. Les deux objets circulaires au-dessus des personnages avaient certainement une signification : ne seraient-ce pas ou des couronnes, ou des gâteaux qui n'ont été qu'ébauchés et qu'on voit souvent parmi les offrandes consacrées aux dieux? car on ne saurait écarter, des bas-reliefs de ce genre, l'idée d'un sentiment religieux uni à celui de la tendresse paternelle et filiale, double caractère de ces monumens funèbres, en même temps hommages aux dieux et à la mémoire de ceux que l'on regrettait. Au bas de cette petite stèle, terminée par un fronton triangulaire orné de trois acrotères en pointe ébauchés, une courte inscription indique que ce monument funèbre, provenant d'Athènes, a été consacré par Euthyclée, fille de Diogène : ΕΥΘΥΚΛΕΑ ΔΙΟΓΕΝΟΣ (pour ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ) ΘΥΓΑΤΗΡ. Il est à croire que le vieillard et la femme assise sont Diogène et sa femme, qu'on ne nomme pas, avec leur fille Euthyclée, qui leur a voué ce petit marbre, donné au Musée royal par M. Lebas, au beau voyage duquel en Grèce et en Orient le monde savant devra bientôt un grand ouvrage archéologique et plus de 4,000 inscriptions grecques recueillies dans toutes les contrées qu'il a parcourues pendant plusieurs années. [Haut. de la stèle 0^{m},650; haut. du bas-relief 0^{m},360; larg. 0^{m},270.]

211 A. — Trois Femmes, *bas-relief*, *marb. pent.*, pl. 161 B.

Dans ce bas-relief, d'un beau style grec, d'une exécution remarquable et dont ce qui n'a pas été brisé est d'une bonne conservation, sont réunies trois femmes dont le costume élégant et la beauté des formes annoncent la jeunesse. Celle du milieu est assise sur un siége sans dossier, garni de coussins, à supports tournés, élevés, et ses pieds posent sur un marchepied, ce qui indiquerait ou une déesse ou une princesse d'un rang élevé. Vêtue d'une longue tunique à manches courtes, elle est enveloppée à mi-corps de son manteau, qui descend jusqu'au bas des jambes et laisse à découvert ses pieds nus ou qui n'ont pour chaussure qu'une simple semelle, la *solea*. Cette belle femme,

dans une attitude grave, porte en avant, sur ses cuisses, ses deux mains et ses bras nus. Sa pose est droite et peut-être même légèrement penchée en arrière, et quoique sa figure n'existe plus, et qu'il ne reste que la masse de la tête et quelque peu d'une coiffure élégante en tresses, on croirait y reconnaître, du moins est-ce l'effet qu'elle me produit, de l'hésitation et de la surprise. Derrière cette femme assise en est une autre debout, vêtue de même d'une longue tunique et d'un manteau, et dont la chaussure est fermée. Ce costume, à manches plus longues et plus larges, garnies de trois boutons, me semble indiquer une femme moins jeune que la première, et peut-être d'un rang inférieur. Elle presse entre ses bras la femme assise. Devant celle-ci, une autre, debout, n'ayant pour vêtement qu'une tunique assez juste à la taille et à manches, longues jusqu'au poignet, tient entre les mains une cassette, et semble près de l'ouvrir et n'attendre qu'un signe de la femme à laquelle elle la présente. Au-dessous du siége est un gros oiseau dont on ne saurait trop distinguer l'espèce. Telle est la composition de ce beau bas-relief, il peut être intéressant de savoir quel en est le sujet.

Je crois devoir d'abord écarter l'idée que la femme assise soit, malgré son grand aspect, une divinité à laquelle on fait une offrande. Le sujet me paraît plus précis et doit tenir, si je ne me trompe, à l'histoire héroïque. Je croirais donc qu'il nous offre Glaucé ou Créuse, fille de Créon, roi de Corinthe, l'infortunée rivale de la jalouse et implacable Médée, et à laquelle celle-ci, furieuse de la voir l'emporter sur elle et épouser Jason, envoie par une esclave les funestes présens de noces qui doivent causer sa mort. La jeune princesse, qui soupçonne ce dont est capable la vindicative magicienne, hésite à les recevoir, et la femme qui est derrière elle et la presse dans ses bras serait sa mère ou sa nourrice, qui, croyant à la bonne foi de Médée, et ignorant jusqu'où peuvent se porter ses ruses et ses vengeances, *furens quid fœmina possit*, engage la malheureuse et innocente Créuse à accepter ces funestes dons. Et ne dirait-on pas que sa main gauche, se détachant du genou, va se soulever pour les recevoir? On pourrait bien trouver quelque autre sujet à cette jolie et simple composition, mais il me semble que celui-ci y convient autant que tout autre. Quant à l'oiseau, j'ignore ce qu'il signifie; peut-être est-il là comme de mauvais augure. On doit faire remarquer ici, comme une rareté dans les bas-reliefs, des bras, des mains d'une aussi belle forme et aussi bien conservés. Cette précieuse production de la sculpture grecque, depuis longtemps au Musée royal, est encore dans les magasins: nous la devons à M. Cousin, pair de France, qui, lors de son ministère de l'instruction publique en 1843, en a fait présent au Musée royal. [Haut. 0m,750; larg. 0m,600.]

252 A.—CHASSE AU SANGL., *b.-r.* pl. 161 B.—*Ins.*, pl. XC, n° 150.

Vêtu d'une courte tunique serrée par une ceinture, et d'une chlamyde que la rapidité de sa course fait voltiger au vent, un cavalier, dont la tête n'existe plus, mais qui, d'après ses formes et son ardeur, paraît un jeune homme, le bras droit levé et probablement le javelot à la main, lance son coursier contre un sanglier qui semble blessé, mais qui fait encore ferme. Cet animal est en même temps attaqué par le chien du chasseur, qui paraît hésiter à se jeter sur le furieux animal. Dans le fond, sur la droite, un serpent qui se dresse peut n'être là que comme un emblème de la mort, indiquant un monument funèbre.

Il est moins facile de préciser le sujet de ce bas-relief que d'en faire la description. Par son motif et par son exécution, il offre les plus grands rapports avec un autre petit monument du Musée royal, n° 598, dont nous avons parlé assez au long, 252, p. 688, pl. 147; inscr., pl. XC. Le héros de celui qui nous occupe pour le moment a le même costume et la même attitude que le cavalier à notre gauche de l'autre bas-relief, où l'on voit aussi un serpent qui s'enroule autour d'un arbre et qui sans doute présente le même emblème funèbre. Cependant, notre nouveau bas-relief est plus complet et l'on y trouve en entier un sanglier, dont on n'aperçoit que la tête au numéro 598 du Musée royal. Ici celui du 252 A, rapporté par M. de Saint-Sauveur, consul général à Salonique, nous vient de cette ville comme le numéro 598. Les deux inscriptions se terminent de même, sauf que la fin du dernier numéro est complète : MNIAC XAPIN, à la mémoire, tandis que le 252 A finit par MNEIAC sans son complément XAPIN, qui paraît avoir été sous-entendu, faute de place, à la seconde ligne. Il existe aussi quelques différences dans la forme des lettres, dont plusieurs dans l'une et l'autre inscription sont conjuguées, mais il y en a davantage dans la seconde : l'O et les Σ, T et E ligne 1re; NK, MNE, ligne 2e, sont réunis dans un seul monogramme. Ici les A sont à chevron A, les O, les Ω ou ω, sont en ◊ et en W ce qui peut bien tenir à une bizarrerie du quadrataire qui a taillé les lettres. Le dernier Σ est carré C. Les caractères de l'autre inscription sont beaucoup mieux formés et l'inscription est correcte, tandis que la seconde offre des fautes de concordance entre les cas. Elle nous apprend qu'Amynandros a consacré ce souvenir à son *propre fils Macédon*. Ce dernier nom est à l'accusatif et *propre fils* au datif Τῷ εἰδίῳ τέκνῳ Μακεδόνα. Ces deux bas-reliefs ne diffèrent pas pour le style et sont aussi mauvais l'un que l'autre; provenant de la même ville, ils pourraient bien avoir été faits pour la même famille. [Haut. 0m,380; larg. 0m,410.]

278 A. — Homme et Femme, *bas-relief*, pl. 161 B.

A demi couché sur un lit de repas, et vêtu de l'ample *synthèse*, un homme, appuyé sur le coude gauche, avance la main droite vers une femme et semble lui parler. Enveloppée dans sa *palla*, ses longs cheveux tombant sur ses épaules, elle est assise sur un large siége garni d'une draperie, ainsi que la petite table basse à quatre pieds qui, le long du lit, supporte un vase à boire et des fruits. Ce bas-relief est très-fruste, surtout aux têtes. [Haut. 0m,380; larg. 0m,400.]

Depuis que l'archéologie exerce la sagacité de sa critique sur les monumens antiques et sur tout ce que l'antiquité figurée nous offre de détails sur les mœurs, les usages et pour ainsi dire sur toute la vie des anciens, on était habitué à ranger dans une classe particulière de bas-reliefs ceux que, jusqu'à présent, les plus habiles antiquaires, les Winckelmann, les Visconti ont nommés banquets ou repas funèbres. Ces dénominations n'étaient peut-être pas de la dernière exactitude, mais, cependant, elles rendaient bien et d'une manière concise ce que présentent ces petits monumens, des repas; et comme on ne les retrouve que parmi les ornemens des sépultures, on semblait autorisé, et par leurs sujets et par leur destination, à y voir des repas funéraires, ou qui faisaient

partie d'une manière ou d'une autre des honneurs que dans les familles on rendait à la mémoire des morts. On veut à présent changer cette dénomination, que l'on trouve erronée; reste à savoir si celle qu'on y substituera rendra mieux et plus clairement l'intention des anciens en consacrant ces sujets funéraires, ou qui le sont devenus par les places qu'ils occupent et par les souvenirs qu'ils conservaient des personnes dont on regrettait la perte. Ces bas-reliefs sont répandus dans toutes les collections, et nous en avons dans la salle des caryatides un assez grand nombre (16), que j'ai exposés avec quelques détails dans le texte des planches 155, 157, 159 et 161, et auxquels il faut ajouter celui qui fait l'objet de cet article.

Ces bas-reliefs, pour la plupart romains et d'une exécution au-dessous du médiocre, sont en général accompagnés d'une inscription ordinairement très-courte, consacrée à la mémoire du défunt par quelqu'un de ses parens ou de ses affranchis, souvent encore c'est le défunt lui-même qui parle dans l'inscription. On sait que ces petites scènes de famille se composent, pour la plupart, de trois ou quatre personnes, et, en ne prenant pour exemples que nos dix-sept bas-reliefs du Musée, l'on y trouve jusqu'à cinq personnes (n° 603), six (n° 603) et même sept (n° 677). On voit assez habituellement un homme, sans doute le chef de famille, à demi couché, ou accoudé sur un lit de repas, et souvent tenant un vase ou une coupe, comme s'il était sur le point de boire ou de faire une libation. Les femmes, presque toujours voilées, sont assises sur le bord du lit, ou à côté sur un siége élevé, ainsi que c'était l'usage dans les repas chez les Romains. A côté du lit, une petite table à trois pieds supporte quelques fruits et des vases. Parfois, comme personnages accessoires, un jeune homme ou une jeune fille, ou l'un et l'autre, de très-petite proportion, sont aux pieds ou à la tête du lit, et tiennent ou une coupe ou un vase à verser le vin, et remplissent l'emploi d'échanson, *pocillator*. Quelquefois aussi l'on compte jusqu'à quatre de ces jeunes serviteurs. Ce sont certainement bien là des scènes de famille; elle y est tantôt plus tantôt moins nombreuse; là se trouvent réunis les maîtres de la maison et leurs serviteurs, la *famiglia* des Italiens; et l'on pourrait y joindre, pour compléter la scène, le chien, cet ami fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune et compagnon de l'homme jusqu'à sa dernière demeure : ces bas-reliefs offrent cet animal, mais il y est rare, et ceux du Musée royal n'en montrent qu'un.

Ces réunions représentent-elles simplement celles qui se renouvelaient chaque jour dans les familles et les reproduisait-on sur ces modestes monumens funèbres, pour rappeler l'accord qui avait régné dans ces ménages entre celui qui en était le chef et ceux qui dépendaient de lui? Ou bien peut-on y voir des espèces de repas religieux en honneur des morts, et qu'on a voulu rapprocher des *lectisternia*, repas offert avec des cérémonies aux statues des dieux exposées sur des autels ou des lits de parade? Ces repas seraient-ils aussi des commémorations de ceux qui, sous le nom de *perideipnia* chez les Grecs, et de *silicernia*, d'*exequiam* chez les Romains, réunissaient la famille et ses amis à la fin des funérailles pour compléter les honneurs qu'on rendait aux morts, et adoucir les regrets de leur perte par les éloges que l'on faisait de leurs mérites ou de leurs bienfaits. Ces diverses opinions ont eu tour à tour leurs partisans. Pour les appuyer, ils ont, et les uns et les autres, appelé à leur aide toutes les richesses de l'érudition; ce qui ne veut pas dire que la question soit enfin tout à fait décidée. M. Lebas, de l'Académie des inscriptions, et son collègue, mon ami M. Letronne, ne s'accordent pas sur ce sujet, peut-être plus curieux encore par la manière dont chacun de ces savans antiquaires soutient son opinion, que par l'importance du sujet en lui-même. Et, tout en discutant et marchant vers leur but (*Rev. arch.*, v. III, M. Letronne, p. 1-12, p. 214-221, p. 345-363; M. Lebas, p. 84-99), ils réveillent sur leur route une foule de souvenirs de l'antiquité remplis d'intérêt, et qui ont un rapport plus ou moins direct avec le sujet qu'ils s'efforcent d'éclaircir, et, quel qu'en soit le résultat définitif, ces discussions ne peuvent

en avoir qu'un très-bon pour l'archéologie; ils y porteront de nouvelles lumières. Il en est un peu de l'archéologie comme de l'alchimie : en poursuivant le grand œuvre, on n'a pas encore, que je sache, trouvé la pierre philosophale, mais en chemin les alchimistes ont fait d'importantes découvertes et n'ont pas eu a regretter leur temps, leur érudition et leur charbon. Il me semble qu'on ne saurait se refuser à reconnaître dans ces scènes de famille adaptées aux monumens funèbres, une sorte de sentiment religieux et une manière de rappeler et d'honorer en famille le souvenir des morts : c'est bien une sorte de culte d'affection rendu à leur mémoire. Le chef de la famille préside toujours à ces scènes, et leur donne, à peu d'exceptions près, un caractère de gravité que n'avaient probablement pas les repas ordinaires. D'après le peu de mets, quelques fruits, quelques gâteaux placés sur la petite table, auprès du lit, ne pourrait-on pas admettre que ces personnes, graves et sérieuses, sans aucun mouvement, que l'on ne voit jamais prendre leur repas, sont moins occupées de ce soin que d'offrir aux dieux, peut-être aux dieux mânes, qui se contentaient de peu de chose, des libations et des prières? N'y aurait-il pas là quelque analogie avec l'acte funéraire des Grecs, qui dans leurs inscriptions nomment si fréquemment héros et héroïne (ἀφηρωΐζε), celui ou celle auxquels ils rendaient les derniers devoirs, et auxquels ils consacraient les plus modestes monumens funèbres. Je suis loin de changer ces scènes si simples et si naïves en des scènes d'apothéose, en faveur des personnes que l'on regrettait, ou même de les rapprocher des lectisternes à l'honneur des dieux, je n'y verrai même pas les *silicernia* et les *perideipnia* que les parens partageaient avec le défunt, quoique, selon quelques auteurs, ces repas simulés fussent entièrement à l'honneur des dieux mânes, et que l'on ne touchât à rien de ce qui leur y était offert; ce qui ressemble un peu à ce qui se passe dans nos bas-reliefs, qui certainement, quelque nom qu'on leur donne, ont un aspect grave et religieux. Sur seize, on en voit onze, où quinze femmes (2, au n° 643; 4, au n° 677) assises, immobiles, dans la même attitude, ramenant vers le menton leur main droite pour contenir ou abaisser l'ample palla qui leur sert de voile, ce qui ne donne guère l'idée de repas ou du moins de repas où l'on prenne quelque nourriture. Il me semblerait donc que ces scènes de la vie intérieure ne présentent que les apprêts ou l'appareil de petits repas. On y a réuni la famille, en tout ou en partie, telle qu'elle était lorsque celui ou celle que l'on avait perdu en était un des membres. On a pu y placer comme vivant celui qui n'existait plus, mais que le souvenir et les regrets rendaient pour ainsi dire encore présent, et qui semblait s'associer aux prières et aux offrandes adressées aux dieux pour la prospérité de la famille par ceux qu'il avait quittés. Mais, au reste, les discussions de nos savans académiciens nous en apprendront probablement davantage, et décideront peut-être le titre plus convenable que celui de *banquets funèbres* à appliquer à ces petites scènes. De toutes manières, elles doivent, sous plus d'un rapport, être d'un grand intérêt pour l'archéologie, et, en attendant qu'il en ressorte une opinion qui ait le droit d'être regardée comme définitive et bien établie, nous devons nous contenter de conclure que : *adhuc sub judice lis est.*

86 A. — Homme, *bas-relief sépulcral,* pl. 161 B

La tête de cette figure étant entièrement fruste, on ne saurait presque dire si elle était âgée ou jeune. Son costume, assez singulier, est plutôt grec que romain : ce n'est pas la toge, du moins telle qu'on la portait ordinairement, c'est un grand vêtement ressemblant à un ample manteau, et qui, serré sur les hanches et ensuite relevé, retombe en nombreux plis par-dessus la ceinture sur le milieu du corps. C'est tout ce que l'on peut dire de ce bas-relief, en fort mauvais état, brisé en deux morceaux, et où la figure, qui ne manque pas d'un

certain caractère et dont la pose et les proportions sont justes, est dans une niche flanquée de deux colonnes corinthiennes, ce qui indique que cette sépulture avait été traitée avec soin et qu'elle devait appartenir à quelque personnage distingué d'une colonie ou d'un municipe romain. Ce bas-relief vient de Mons dans la province de Constantine. [Haut. 1^m,060; larg. 0^m,530.]

252 B. — Jeune cavalier faisant une offrande, *b.-r.*, pl. 161 B.

A côté de son cheval, un jeune homme debout, vêtu d'une courte tunique serrée par une ceinture, sa chlamyde sur l'épaule gauche, chaussé de bottines légères, va déposer une offrande sur un autel cylindrique orné d'une guirlande. Auprès est un enfant, peut-être un Camille, jeune servant des sacrifices, et dans le fond, à travers le mauvais état du bas-relief, on croit reconnaître une figure enlacée d'un grand serpent. Le serpent est un emblème funèbre et peut-être le jeune cavalier rend-il un dernier hommage à son jeune enfant ou à un frère ravi par une mort prématurée, dont serait l'emblème le serpent qui rappelait la fin funeste d'Archémore ou Opheltés, que la mort enleva pendant l'expédition des Argonautes. Cet événement lamentable convenait à des monumens funèbres, et à pu être rappelé comme symbole, sur un tombeau, sans que pour cela on soit autorisé à voir un héros dans le personnage principal. Une arcade soutenue par deux pilastres encadre cette composition, assez jolie, mais d'une exécution peu soignée. Ce bas-relief vient de Grèce, et fut envoyé, par M. Minoïdes Minas, à M. Villemain, pair de France, alors ministre de l'instruction publique, qui l'adressa au Musée royal, le 17 août 1843. [Haut. 0^m,600; larg. 0^m,560.]

36 A. Jupiter et des suppliants, *bas-relief*, *m.*, pl. 224 A.

Le maître de l'Olympe est assis sur un trône assez élevé, que recouvre en partie son manteau, et ses pieds reposent sur un marchepied, *hypopodium*, assez élégant : la forme des supports du siége indique qu'ils sont faits au tour. Le dieu, à demi drapé, la tête ceinte d'une bandelette, a la main gauche levée, comme pour parler, car il n'y a pas de trace du sceptre qu'il aurait pu tenir. Cependant, l'emmanchement du poignet et de l'avant-bras n'est pas dans la direction que la main devrait avoir s'il y avait eu un sceptre. Et, bien qu'il fût assez ordinaire de peindre des accessoires sur les fonds des bas-reliefs au lieu de les sculpter; je ne puis croire que c'eût été ici le cas d'employer cette méthode plus expéditive. Le sceptre peint sur ce bras en relief et repassant sur le fond aurait produit un trop mauvais effet, et la bonne opinion que j'ai du goût des anciens sculpteurs ne me permet pas d'admettre l'inconvenance d'un pareil expédient, qui ne pouvait être en faveur que de la paresse et du peu de soin de l'exécution. A la main droite de Jupiter, paraît avoir été une patère, signe de sa bienveillance et de sa générosité. Devant lui, une grande femme debout, les regards tournés vers le maître des dieux, son voile rejeté en arrière, parée de boucles d'oreilles, est vêtue d'une tunique fine et transparente laissant nu le bras droit, et que recouvre à mi-corps son manteau. A côté d'elle,

un jeune homme a la partie supérieure de la poitrine couverte de sa grande chlamyde, qu'y retient une large agrafe ronde, et qui retombe en arrière; sa main droite est élevée et la gauche abaissée. Il semble donner la main à la femme qui tient à la main un vase à libation, une *œnochoe;* il tourne la tête vers Jupiter, et l'on croirait y distinguer des traces d'une couronne légère ou d'une bandelette. Près d'eux, un petit vieillard, vêtu du manteau des philosophes et levant la main droite, semble invoquer Jupiter. La taille des deux personnages qui sont avec ce dieu, beaucoup plus élevée que celle du vieillard, doit les faire prendre pour des divinités, peut-être, à ce que je croyais, Junon et Mercure, dont ce personnage avancé en âge implorerait la protection. Mais ce bas-relief provenant de Gortyne dans l'île de Crète, d'où l'avait rapporté à Smyrne le savant numismate M. Borrell, qui le céda à M. Lebas, on pourrait être autorisé à y voir Cadmus, Europe, sa sœur, et peut-être leur père Agénor, ou bien Cadmus et sa femme Harmonie, fille de Mars, auxquels on rendit des honneurs divins; et l'on sait par Pausanias (*Lac.* XV, 6), que Cadmus avait un temple ou héroon à Sparte, et par Plutarque (*Pélop.*, 19), qu'Harmonie était adorée à Thèbes comme une déesse. [Haut. et larg., 0m,350.]

Mais au lieu de Cadmus, M. Lebas (*Cor. arch.* 1845, t. XVII, p. 234) croit retrouver le héros Atymnius ou Atymnus, qui n'était connu qu'en Crète, où, selon Solin, c. XVII, corrigé par Saumaise (*Exerc. Plin.,* p. 172), il aurait reçu les honneurs divins avec Europe, dont il aurait été frère, suivant une ancienne tradition qui lui donnait pour père, ainsi qu'à Europe, Phœnix, que d'un autre côté Appollodore (III, 1), dit être fils d'Europe. Ce mythogaphe ajoute même un peu plus loin qu'Atymnus était fils de Jupiter et de Cassiépée, et chéri de Sarpédon, l'un des fils que Jupiter avait eus d'Europe. On sait au reste qu'après avoir enlevé cette belle princesse, que la tradition la plus suivie dit fille d'Agénor, il la transporta à Gortyne en Crète, où il s'unit à elle sous un platane d'une éternelle verdure (Pline, l. XII.). Ce fut sans doute en honneur de cette union que Gortyne, qui se nommait aussi *Hellotis*, célébrait tous les ans des *hellotie*s où l'on offrait à Europe une immense guirlande de myrte. Nous apprenons par Hesychius (voyez Ἑλλωτὶς) qu'elle avait vingt coudées de tour, et par Athénée (p. 678) que l'on prétendait que les os d'Europe y étaient enfermés. Il y avait à Corinthe, en honneur de Minerve, des hellоties du même genre. Il n'est question du culte rendu par Gortyne au frère d'Europe que dans Solin. Pline, dont il n'est que l'abréviateur de peu de crédit, n'en dit pas un mot, mais il est vrai aussi que Solin ne parle que de Cadmus comme frère d'Europe, et que c'est seulement d'après la correction de Saumaise qu'on y trouve Atymnus, qui n'a pas d'autre appui, et peut-être pourrait-on encore douter que le culte d'Atymnus, si peu connu, eût été réuni à celui d'Europe, sa sœur très-douteuse, et eût remplacé les honneurs qu'une si haute célébrité devait assurer à Cadmus.

Dans son intéressant article, M. Lebas compare à notre curieux monument, quelques autres bas-reliefs où il croit retrouver le même sujet d'Europe et d'Atymnus. L'un appartient au Musée britannique (Part. IX, pl. 37, n° 1 et peut-être n° 3, pl. 35). M. Hawkings avait cru y reconnaître Jupiter et Junon, et peut-être avait-il raison. M. Lebas pense que ce marbre doit venir de Gortyne, et qu'il ne peut représenter que le sujet d'Atymnus. Il le retrouve encore dans un bas-relief du musée Worsley acquis à Athènes en 1758, mais qui peut provenir de Gortyne et offrir le même sujet que le nôtre, qui devrait alors remplacer l'explication de Visconti, qui y voyait «Jupiter sauveur adoré dans le «Parthénon même, et Minerve Hygie, dont le culte sur l'acropole d'Athènes est attesté

« par plus d'un texte et d'un monument. » Mais il reste à savoir si ce bas-relief est positivement d'Athènes, où si, apporté de Crète, il n'a pas pu être vendu à Richard Worsley comme d'Athènes, par quelque trafiqueur d'antiquités qui a cru en relever le prix en lui faisant changer de patrie. Ainsi la question peut rester encore en suspens entre l'explication très-simple de Visconti, et celle de M. Lebas, plus érudite et plus curieuse. Quant au bas-relief du musée Pie-Clémentin (t. V, p. 162, in-8°, pl. 27), où M. Lebas trouve encore Atymnus assis, avec l'aspect de Jupiter, et qui aurait auprès de lui sa sœur Europe debout, écartant de la main gauche son voile, et tenant à la main droite un vase, il m'est impossible d'y voir un autre sujet que celui que donne Visconti : Adrien, jeune, assis, recevant les honneurs divins d'une déesse, peut-être de Minerve pacifique, de la déesse d'Athènes envers laquelle, ainsi qu'envers son Parthénon, Adrien, en les relevant et leur rendant tous leurs honneurs, avait si bien mérité ceux de l'apothéose. Il me semblerait aussi que la tête du jeune dieu assis, qui paraît être la sienne, car Visconti ne dit pas le contraire, a quelque chose d'individuel, surtout dans la coiffure plate, et qui sent le portrait, qui disposerait à croire, que l'on n'a pas cherché à y mettre de l'idéal et que l'on a voulu, tout en offrant dans ce petit bas-relief l'empereur divinisé, s'en tenir à une sorte de ressemblance, ainsi qu'on le voit à d'autres têtes d'empereurs apothéosés, tels qu'Auguste, Tibère, Néron, Nerva et d'autres que l'on pourrait citer. N'est-il pas probable que, si l'on avait eu l'intention de représenter ou Cadmus ou Atymnus, on aurait donné à la tête un caractère plus héroïque, plus idéal, et que si ce bas-relief eût été exécuté à Gortyne, dans les beaux temps de la sculpture grecque, la tête du héros n'eût pas été coiffée à la romaine. (Voyez sur Atymnus quelques mots dans Hœke, *Creta*, I, p. 105.)

26 B. — Sacrifice à Jupiter, *b.-rel.; frag., mar.*, pl. 161 C.

A notre gauche, le dieu, debout, vêtu à la romaine, de la tunique et de la toge, tient à la main droite ou une aplustre de navire, ou plutôt une palme, accessoires qui se confondent aisément dans des sculptures aussi grossières que celle-ci. Sur sa main gauche, tendue en avant, Jupiter porte une Victoire ailée, ainsi qu'on le voyait au Jupiter Olympien de Phidias, et à d'autres statues de ce dieu, de même qu'à celle de la Minerve du Parthénon. Sur la droite, un victimaire dans son costume ordinaire, la tunique courte, nommée *limus*, serrée d'une large ceinture, lève la hache pour tuer un taureau dont on n'aperçoit que le cou, la croupe et les jambes de derrière. Dans le fond, du même côté, un jeune ministre des autels, dont il ne reste que la trace de la tête et des mains, joue de la double flûte. La partie supérieure de cette dalle, encadrée d'une large moulure, est terminée par un riche ornement de demi-cercles et de feuillages. Ce monument provient de Philippeville, près de l'ancienne *Rusicada*. [Haut. 0^m,530; larg. 0^m,800].

203 A. — Persée et Andromède, *b.-r., m., frag.*, pl. 161 C.

La fille de Céphée, dont toute la partie supérieure jusqu'au-dessous de la ceinture manque, est assise sur un rocher au bord de la mer. Derrière elle, sur la gauche, on retrouve encore sa main droite, sur laquelle elle s'appuie. A ses pieds sont à terre la tête de Méduse et l'épée de Persée, qui n'en a plus besoin, le monstre qui allait faire d'Andromède sa proie étant vaincu et pétrifié

par la vue de la tête de la Gorgone. Persée, chaussé des talonnières ailées de Mercure, est debout, sa chlamyde rejetée en arrière; il aide Andromède à descendre du rocher où, victime dévouée à la mort, elle était attachée. La tête du héros manque, ainsi que la plus grande partie de son bras, de la cuisse et de la jambe gauches. Ce bas-relief, en très-mauvais état, a toujours été d'une sculpture très-grossière. Il vient de l'Algérie mais on en ignore la provenance positive. [Haut. o^m,810; larg. o^m,850.]

N° 6. — SACRIFICE À SATURNE, *cippe funér., bas-relief*, pl. 161 B.

Ce bas-relief, grossier et à deux compartimens, est assez curieux par le sujet qu'il présente. La scène se passe sous une arcade à plein cintre, soutenue par deux colonnes torses, *tortiles*, à stries fines en spirale serrée, très-courtes et terminées par de lourds chapiteaux dont il reste quelques feuillages, et surmontées par des masques de vieillards. Dans l'intérieur et au fond de l'arcade, est une demi-figure de vieillard, la tête couverte d'un voile, et qui ne peut être que Saturne, que nous avons déjà vu ainsi représenté. Sur le devant, un homme âgé, en tunique longue et en manteau, se prépare à lui offrir un sacrifice et dépose, sur un petit autel carré, ou une offrande ou peut-être un de ces gâteaux salés, *mola salsa*, qui faisaient partie des sacrifices. De l'autre côté de l'autel, un ministre des sacrifices tient entre ses bras un petit animal, victime qui va être immolée, et que l'état du bas-relief ne permet pas de reconnaître; il paraît, au reste, qu'il n'y avait pas de victime destinée particulièrement à Saturne. On peut faire remarquer que ces deux prêtres ont la tête découverte, ainsi que l'exigeait le cérémonial dans les sacrifices à Saturne, auquel, comme divinité infernale, on sacrifiait, la tête nue, tandis qu'on la couvrait pour les divinités célestes. Dans le bas est un jeune ministre des sacrifices nu et qui porte sur la tête un coffre, sans doute contenant les instrumens de sacrifice. On ne distingue pas bien l'espèce de la victime, peut-être est-ce un bélier ou un mouton. Les lettres de l'inscription sont d'une très-mauvaise forme. Elle apprend que cette stèle a été consacrée par Q. OTACILIUS FELIX, prêtre, *sacerdos*, et sa femme CELSNA pour CELSINA; peut-être l'I est-il conjugué avec l'N, ou bien la forme de ce nom pourrait indiquer une famille étrusque. Les trois lettres de la 4e ligne peuvent appartenir à CON*jux*, sa femme, ou à CON*secraverunt*, ont consacré. La dernière leçon me paraît préférable, d'autant plus que les DD SS en tête de la 2e ligne, doivent probablement se lire D*iis* S*anctissimis*, aux dieux très-saints, pour DIIS MANIBVS, aux dieux mânes. Sur l'autel du bas-relief principal, les lettres V. S. L. A. V*otum* S*olvit* L*ibenti* A*nimo*, montrent que ce petit monument funéraire a été consacré pour accomplir un vœu. Il a été trouvé dans la province de Constantine, à Djimilah, l'ancienne *Cuiculum*. [Haut. o^m,600; larg. o^m480.]

250 A. — THÉSÉE, VIEILLARD ET JEUNE HOMME; *m. g.*, pl. 224 A.

Un jeune homme, que sa coiffure ovoïde, à petits bords, pourrait faire prendre pour un des Dioscures ou pour un Cabire, est debout à l'extrémité de la composition. Il est nu ou n'a pour vêtement qu'une petite chlamyde qui,

serrée sous son bras gauche abaissé, repasse entre ses genoux d'une manière mal motivée, et qui n'est pas d'un bon effet de lignes. Sa jambe gauche est pliée en arrière, et il porte la main droite à la partie postérieure de sa coiffure. Il semble prêter toute son attention à un vieillard beaucoup plus petit que lui, vêtu de la tunique longue, sans manches, et du manteau, et qui, la main droite levée, paraît lui adresser la parole et l'invoquer pour quelque faveur qu'il espère, ou le remercier de celle qu'il a reçue. La tête du vieillard, légèrement barbue, à cheveux courts, d'un profil assez prononcé, donne l'idée d'un portrait. Derrière lui, un jeune homme, d'une proportion inférieure à la sienne, couvert de son manteau, d'où, comme le personnage âgé, il dégage sa main droite, paraît aussi parler. On croirait retrouver une légère trace de la bandelette dont sa tête aurait été ceinte. Du bras gauche enveloppé dans son même manteau, il s'appuie sur un cippe ou sur un autel, consacré sans doute au héros et destiné à y déposer des offrandes. Ces deux personnages ont l'air de consulter ou de remercier le jeune dieu, devant lequel est un objet assez long, bombé, uni et relevé sur le sol. On ne peut douter que ce ne soit le protecteur d'Athènes, Thésée, auquel ses bienfaits avaient mérité des temples et dont le nom ΘΗΣΕΥΣ est écrit auprès de sa tête. Ce monument lui aurait été consacré, ainsi que le porte l'inscription, par *Sôsippe*, fils de *Navarchide* : ΣΩΣΙΠΠΟΣ ⁝ ΝΑΥΑΡΧΙΔΟ ΑΝΕΘΗΚΕΝ. Il paraît que son fils s'est réuni à lui et qu'ils adressent ensemble à Thésée, le protecteur de l'Attique, leurs invocations ou leurs actions de grâces. Ce joli bas-relief, de peu de saillie, est assez bien conservé, et l'on voit que l'exécution en était soignée. On la trouve ainsi aux mains, surtout à celles de Thésée, dont le profil est d'un galbe très-pur; et il est à regreter que le bout du nez ait été altéré. Par l'attitude du héros, penché en avant, ce qui le fait paraître hors d'aplomb, on croirait qu'il devait s'appuyer sur un long sceptre ou peut-être sur la massue de fer qu'il enleva au géant Périphète et qui lui servit à dompter le taureau qui désolait Marathon. Cependant, le fond du bas-relief n'en porte aucune trace, et l'on a eu tort de le reproduire dans le dessin de l'Éphеméride archéologique de M. Pittakis, à Athènes, et dans celui de la Gazette archéologique de Berlin, qui n'en est qu'une copie. Au reste, cette attitude, quoiqu'un peu outrée, se rapporte à celle que l'on donnait aux divinités, qui, la tête légèrement penchée en avant, semblaient écouter d'une oreille propice leurs adorateurs, et jeter sur eux des regards favorables, ce qu'exprimait le titre de *prospicientes* et de *respicientes* que leur donnaient les Romains. Je ne vois pas trop ce que peut indiquer la pierre en saillie que l'on voit aux pieds de Thésée. M. Lebas pense qu'elle pourrait rappeler la citadelle, l'acropole d'Athènes, élevée sur des rochers, et que Thésée semble prendre sous sa protection. Mais peut-être trouvera-t-on cette hypothèse un peu hasardée. Je serais porté à regarder cette pierre comme un souvenir de celle sous laquelle le jeune Thésée avait retrouvé l'épée et les armes de son père Égée, qu'Éthra sa mère y avait cachées; et l'on sait par Pausanias (*Cor.*, c. XXXII, 7), qu'on la voyait sur le chemin d'Hermione à Trœzène, sur les bords de la source du petit fleuve Hylycus, et près du temple érigé à Vénus nymphe, par Thésée. Ce souvenir de la force du héros

dans sa jeunesse devait lui plaire, et la pierre qui la rappelait trouvait une place convenable devant son simulacre. Quant au geste de la main droite de Thésée, il est bien indécis, la portant à son casque, car c'en est bien un très-simple, mais que l'on reconnaît à son bord pour être en métal, et non un bonnet ovoïde, comme celui des dioscures; il laisse incertain s'il le met sur sa tête ou s'il l'enlève, et nous ne saurions en offrir une explication satisfaisante; car je ne saurais croire que Thésée, écoutant favorablement les vœux de Sosippe partant peut-être pour une expédition guerrière, est sur le point de lui offrir son propre casque pour le protéger et le rendre invincible. Pour que cette hypothèse fût admissible, ne faudrait-il pas que Thésée fût ici représenté comme apparaissant réellement à Sosippe en chair et en os, et que celui-ci eût consacré sur ce monument le souvenir de cette insigne faveur du héros? Cela ne serait pas impossible; mais est-ce bien probable? Je le désirerais, le sujet et le bas-relief acquerraient un grand intérêt, mais on aurait sans doute de la peine à l'admettre. On croira peut-être plus volontiers qu'ici Thésée, quoiqu'il ne pose pas sur une plinthe, est représenté en statue, qu'on lui a donné l'attitude d'une divinité propice, et que, par son geste, on a voulu indiquer qu'il était toujours disposé à couvrir de ses propres armes les citoyens Athéniens dont il avait établi les droits et qui en avaient toujours à sa puissante protection. Ce bas-relief, trouvé à Athènes en 1840, et qui a appartenu à M. Skene, a été apporté par M. Lebas. (Voyez son article de la Corr. arch. 1845, t. XVII, p. 243.) Il en a d'abord été question dans les Éphém. d'Athènes, par M. Pittakis, n° 570; dans la Gaz. arch. de Berlin, par M. Gerhard, pl. 32, fig. 2, et dans le Bullet. de la Corr. arch. 1845, p. 3, 4. — [Haut. et larg. 0m,570.]

213 A. — Travaux d'Hercule, *mar. bas-relief*, pl. 224 A.

On retrouve dans ce bas-relief, d'une très-grossière exécution, dont les figures sont très-courtes et très-lourdes, une partie de quelque frise. On y voit Hercule accomplissant deux des entreprises que lui avait imposées Eurysthée. A notre gauche, nu, sans armes, ayant jeté sa massue, le fils de Jupiter lutte corps à corps avec le lion de Némée, il le serre à la gorge, et le terrible animal, qui s'accroche à lui de ses griffes, ne lui fera pas lâcher prise, et est sur le point d'être étouffé. A droite, Hercule, la dépouille du lion croisée sur la poitrine, saisit par les cheveux et vient d'abattre à ses pieds, d'un coup de massue, l'hydre qui désolait les bords du lac de Lerne. Terminée ici en queue tortueuse de serpent, elle a le corps et la tête d'une belle femme, dont l'abondante et onduleuse chevelure retombe sur le sein. Il paraîtrait qu'on a surmonté sa tête d'ailes ainsi qu'on en voit quelquefois au *Gorgonium*, tête de la Gorgone Méduse. On sait; au reste, que l'on représentait ordinairement l'hydre de Lerne comme à moitié femme, et que des traditions racontaient que c'était une femme de mauvaise vie, très-dangereuse par ses attraits, son esprit et sa perfidie, et qui ruinait ses adorateurs. On peut voir, sur ces travaux d'Hercule, ici p. 550 et suiv. Ce bas-relief, intéressant par son sujet, est un souvenir précieux de son A. R. Mgr le duc d'Orléans, qui l'envoya d'Afrique au Musée royal en 1840. [Haut. 0m,800; larg. 1m.]



INSCRIPTIONS

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE,

L'ANCIENNE *CIRTA*.

Le grand nombre d'inscriptions romaines que nous avons reçues de l'Algérie et qui nous en font espérer quelque nouvelle récolte, nous engage, avant de les produire, à dire quelques mots sur ces contrées et plus particulièrement sur la province de Constantine, qui nous les a en partie fournies.

Aux anciens temps, sous le nom de Libye, on rangeait tout le littoral du nord de l'Afrique, depuis le Nil jusqu'aux colonnes d'Hercule, et au sud elle franchissait la chaîne de l'Atlas et s'enfonçait dans le désert, qui portait encore au loin vers la ligne équinoxiale ce même nom de Libye. La Mauritanie en faisait au nord une vaste partie entre les côtes de la Méditerranée et le mont Atlas, et des frontières de l'Égypte au détroit de Gadès. Ce pays des *Maurusii* ou des *Mauri*, fut ensuite, dans des temps bien postérieurs, sous la domination romaine impériale, divisé en Mauritanie tingitane et en Mauritanie césarienne. On y en ajoutait même une troisième, la Mauritanie *sitifensis*, qui recevait ce nom de sa capitale, colonie romaine, *Sitifis colonia*, dont nous parlerons ailleurs. La Mauritanie comprenait les deux Numidies : à l'ouest celle des *Massæsylii*, qui fut le royaume de Siphax, et à l'est celle des *Massylii*, où régnait la famille de Massinissa, et qui avait pour limites le fleuve *Ampsaga*, aujourd'hui *Oued-jim-el-Kibir*, la grande rivière, qui se jette dans la Méditerannée à l'ouest du cap Bougiaron ou les Sept-Caps, et du golfe de Stora, après avoir porté, pendant une partie de son cours, le nom de Rummel (le *Sufmar* ou *Suf-jim-mare* des Arabes et de Léon l'Africain). Près et au nord du confluent de cette rivière torrentueuse, et qui, de même que les autres, n'a jamais dû être navigable, et du Oued-Boumerzoug, qui vient s'y joindre du sud-est, un plateau de rochers élevés, à l'extrémité de vastes plaines, de la plus grande fertilité, était située, dans une position regardée comme imprenable, la ville de *Cirta*, dont la fon-

dation remontait probablement aux temps reculés où les Phéniciens, occupant la plus grande partie des côtes de la Méditerranée, fondèrent un nombre considérable de villes. Mais plus tard nous reviendrons sur Cirta, aujourd'hui Constantine, et sur quelques autres villes de sa province. Ce que nous savons de l'ancienne histoire de toutes ces contrées du nord de l'Afrique est consigné dans Tite-Live, Salluste, Strabon, Tacite, Appien. Ils entrent dans assez de détails historiques, mais ce qu'ils nous apprennent des villes en particulier se réduit à de bien faibles documents. C'est tout au plus si la plupart de celles dont nous avons des inscriptions se trouvent indiquées, et seulement en quelques mots : du reste, le silence des auteurs anciens est absolu sur ce qui concerne ces cités, qu'il serait intéressant de connaître. Ces places, souvent si importantes, et qui, lors des guerres de Numidie, ont lutté avec tant d'énergie et de ténacité contre la puissance romaine, avaient quelque droit d'espérer que l'histoire ne s'en tiendrait pas avec elles à une simple mention honorable.

Il est à regretter que ce que nous pouvons recueillir des auteurs arabes, plus abondants en détails, ne date que des temps où les villes de Numidie, déchues de leur antique prospérité, n'en conservaient plus que des débris, brillants témoignages, il est vrai, de leur splendeur, mais bien loin de ce qu'auraient pu nous transmettre les anciens. Et cependant, Bekri et Édrisi, au XII[e] siècle, et surtout Léon, surnommé l'Africain, bien qu'il fût Maure de Grenade, savant voyageur au XVI[e] siècle, du temps de Jules II et de Léon X, se font lire avec quelque intérêt. Ils nous ont conservé, sur le nord de cette partie de l'Afrique, des documens que l'on ne trouve pas ailleurs.

Ces documens ont été de la plus grande utilité au docteur Thomas Shaw, de Kendal, dans le Westmoreland, chapelain de la factorerie anglaise, savant philologue et botaniste, à qui un séjour de douze ans à Alger, de 1720 à 1732, et dans toutes les parties de la Numidie, de la Syrie et de l'Égypte, qu'il parcourut dans tous les sens, offrit les moyens de recueillir une foule d'observations intéressantes sur les villes dont il nous donne la description, suivie de cartes et de quelques dessins de monumens. Ce sont les sources les plus abondantes et où l'on puisse puiser avec le plus de confiance la connaissance de l'état ancien et moderne de ces antiques contrées. Mais, cependant, il convient de faire observer que ce qu'il rapporte de la province de Constantine, qu'il reconnaît n'avoir pas visitée, n'est pas de lui, mais de Sanson, chirurgien hollandais du bey de Constantine, et qui fournit à Shaw de très-bons renseignemens. Le savant docteur eut encore de grandes obligations au P. Ximenès, avec lequel il fit quelques excursions, et aux manuscrits de Peysonnel, qui voyageait en même temps que lui dans les régences d'Alger et de Tunis, et dont il dut la communication à l'obligeance du savant botaniste Bernard de Jussieu. On ne trouve dans Shaw, pour la province de Constantine, qu'une trentaine d'inscriptions, la plupart très-courtes et de peu d'intérêt. Il n'y en a aucune des nôtres, ni même des villes qu'elles citent, excepté une de *Rusicada*, la Philippeville actuelle (1).

(1) La traduction française de cet ouvrage anglais a été publié, en 2 vol. in-4°,

Peyssonnel (1), médecin et consul de France à Smyrne, et associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans le même temps que Shaw, en 1724 et 1725, se livra avec succès aux mêmes recherches. Il nous a laissé dans un recueil de lettres, publié avec le Voyage (en 1783-1786) de Desfontaines, savant botaniste, médecin et de l'Académie des sciences, par M. Dureau de la Malle, de l'Académie des inscriptions, des notions très-précieuses dans lesquelles sont relevées quelques méprises des voyageurs qui l'avaient précédé.

C'est à l'aide de ces documens et de ce que nous trouvons dans les anciens, que M. Dureau de la Malle, en les comparant, avec une grande sagacité et une saine critique, aux rapports de nos ingénieurs et des officiers de l'état-major, nous a donné sous le titre modeste de : *Recueil de renseignements sur la province de Constantine,* un volume très-intéressant, où ce savant rapporte et discute, sous plusieurs points de vue exposés avec ordre et clarté, tout ce qui concerne cette belle partie de nos conquêtes de la régence de l'Algérie. Cet ouvrage,

en 1743, à la Haie, chez Beaulme : *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, etc., Alger, Tunis, Syrie, Égypte, Arabie Pétrée,* avec des cartes et des figures.

(1) Jean-André Peyssonnel, d'une famille distinguée, fils de Charles Peyssonnel, médecin d'un grand talent, naquit à Marseille, le 19 juin 1694. Dès sa jeunesse, il développa dans ses études chez les pères de l'oratoire de Marseille, et peut-être depuis à Paris, le goût le plus vif et les plus grandes dispositions pour l'histoire naturelle, et surtout pour celle des productions marines regardées longtemps comme végétales, de la famille des coraux, étude dans laquelle ses recherches, ses observations et sa sagacité devaient un jour lui faire faire de si importantes découvertes. A vingt-six ans, déjà médecin, il partagea, dans l'horrible peste de Marseille, le dévouement de son père, âgé de quatre-vingts ans, et qui, noble émule de l'immortel Belzunce, fut, comme lui, victime des soins qu'il prodiguait aux malheureux dans l'hôpital de la Charité, où, s'étant enfermé, il courut les mêmes dangers et s'associa à leur sort. En 1723, André fut nommé correspondant de l'académie des sciences. Il reçut, en 1724, l'honorable et périlleuse mission d'un voyage scientifique en Afrique. Ce fut l'abbé Bignon, conseiller d'état, qui, connaissant ses talens et son zèle, obtint du roi de la lui confier. En 1724 et 1725, les nombreuses excursions de Peyssonnel lui offrirent une ample récolte d'observations sur la géographie, l'histoire, les antiquités et l'histoire naturelle des contrées qu'il parcourut, de Tunis à Alger. Il est à regretter que la plus grande partie de ces précieux documens aient été perdus, de même qu'un grand nombre de cartes et de dessins de monumens. A son retour d'Afrique, Peyssonnel, en 1726, contribua fortement à la formation définitive de l'académie de Marseille, à laquelle il fournit de nombreux et excellens mémoires d'histoire naturelle, et, en particulier, sur les coraux, crus jusqu'alors des plantes pierreuses, et dont, après beaucoup d'expériences et de luttes contre les anciens préjugés, il parvint enfin, en 1741, à l'aide du profond savant Bernard de Jussieu, à faire reconnaître la véritable nature, celle des polypiers. Avant cet heureux résultat, qui s'était fait bien attendre, Peyssonnel, envoyé comme médecin royal à la Guadeloupe, en 1733, entretint une active et savante correspondance avec l'académie de Marseille, qui a publié un grand nombre de ses mémoires; depuis, il en adressa beaucoup aux académies de Montpellier, de Rouen, et à la société royale de Londres, dont il était associé, et à Chirac, surintendant du jardin du roi, qui malheureusement, de même que l'abbé Bignon, perdit la plus

appuyé des indications de tous les auteurs qui ont écrit sur cette contrée, est d'une grande utilité pour ceux qui voudraient entrer plus avant dans les détails sur tout ce qui regarde la province de Constantine.

Nous avons aussi trouvé, pour le peu que nous avons à exposer sur les différentes villes de cette province, de grandes ressources, sous le rapport des monumens et des inscriptions, dans des notes et de nombreux dessins, qu'avec une extrême obligeance, a mis à notre disposition, M. de la Mare, capitaine d'artillerie, membre de la commission scientifique de l'Algérie. Un séjour de six ans à Constantine lui ayant offert les occasions de fréquentes excursions dans tout le pays, il a été, autant que personne, à même de le bien connaître, et comme il a su joindre de bons dessins à ses observations, j'ai eu fort à me féliciter de sa complaisance à me les communiquer. Ces dessins ne sont souvent que des croquis, qu'il n'a pas toujours été très-commode de prendre, vu l'état hostile du pays et le peu de sûreté des excursions, et il fallait pour ainsi dire tenir son

grande partie des lettres et des mémoires de Peyssonnel. M. Dureau de la Malle a rendu un véritable service à la science en réunissant, avec grand soin, tout ce qu'il a pu retrouver des lettres manuscrites et d'autres écrits épars de ce savant voyageur, et en les publiant, en 1838, avec le voyage du savant botaniste Desfontaines, qui parcourut plus tard les mêmes contrées que Shaw et Peyssonnel. Sur dix-huit lettres à l'abbé Bignon et à Chirac, il en a été retrouvé douze avec six dessins, il est vrai assez médiocres, mais il paraît qu'il en avait fait un grand nombre que le comte de Caylus cite avec éloge. C'étaient, au reste, les premiers qui eussent représenté ces contrées, mais il est probable qu'ils avaient été remis au net par quelque bon dessinateur, car ceux de la main de Peyssonnel sont, dit-on, exacts, mais grossièrement faits.

Feu M. J. B. Eyriès, de l'Académie des inscriptions, si avantageusement connu par ses travaux sur la géographie et ses excellentes traductions de voyages et de mémoires en langues étrangères, a contribué à la publication de M. Dureau de la Malle, en lui donnant six dessins et la huitième lettre de Peyssonnel. Mais ce savant doit surtout beaucoup à M. Adrien de Jussieu, qui, de la manière la plus obligeante, lui remit douze lettres qu'il avait trouvées dans l'héritage de Bernard de Jussieu.

Les lettres de Peyssonnel, malgré le peu de soin et l'incorrection de son style, sont d'un grand intérêt pour la science, l'histoire naturelle, la géographie et la topographie, et, comme il donne ordinairement les relèvemens des endroits qu'il visite et leurs distances des uns aux autres, ils ont dû être très-utiles pour dresser, en les discutant avec d'autres, la carte de ces contrées. Il ne faudrait pas se fier à Peyssonnel lorsqu'il fait quelque excursion dans le domaine de l'histoire ancienne : il y est très-inexact, et on y trouve de singulières bévues; mais M. Dureau de la Malle les a relevées dans ses notes. Peyssonnel décrit, à ce qu'il paraît, avec exactitude les monumens, et il en donne plusieurs sur lesquels, malheureusement, il n'y avait pas grand chose à dire. Il dut rapporter un grand nombre d'inscriptions; je n'en trouve pourtant que cent huit dans les lettres publiées; une douzaine sont assez grandes, et plusieurs ont de l'intérêt. Il n'y en a aucune de celles que nous avons reçues de la provinee de Constantine et que je publie. Ces inscriptions de Peyssonnel ont été très-utiles à Shaw et à Maffei dans son *Museum Veronense*. Il paraît qu'ayant eu quelque désagrément de la part de ses correspondans, et même de plusieurs académies, Peyssonnel ne revint jamais en France, et qu'il resta aux colonies. On a placé sa mort en 1749, mais, d'après M. Dureau de la Malle, il est à croire qu'il mourut en 1759.

crayon d'une main et son épée ou son pistolet de l'autre, ce qui rappelle M. Denon dessinant et prenant des notes au galop et sous la fusillade des Bédouins. Les dessins de M. de la Mare, largement et prestement faits, portent un grand caractère d'exactitude, et l'on doit espérer qu'ils serviront à produire un ouvrage très-intéressant. Lorsqu'il a pu mettre à profit son temps d'une manière plus calme, M. de la Mare ne s'est pas contenté de croquis, il a dessiné beaucoup de vues très-pittoresques, des détails curieux, des bas-reliefs, des ornemens, des cippes, des plans géométriques et perspectifs, des élévations, des coupes, même des vues panoramiques énormes et dont plusieurs ont plus de douze pieds de long. Il a de même rapporté d'immenses et curieuses mosaïques, dessinées, lavées en couleur, et au huitième de la grandeur des originaux. Tous ces dessins ont le cachet de l'artiste et d'une grande facilité de main; ils donnent parfaitement l'idée du pays et des habitans qu'offrent des scènes saisies en quatre coups sur nature. Il faut avouer qu'en général tous ces monumens, de la plus grande médiocrité, sont loin de donner une haute idée des arts de ces contrées. Mais ce n'est pas la faute de M. de la Mare, et on a plutôt à le plaindre qu'à lui reprocher de n'avoir eu à s'exercer que sur d'aussi pauvres débris : il nous les fait connaître avec exactitude, c'est tout ce qu'on pouvait lui demander. Il est peu d'artistes de talent qui ne signassent avec plaisir ces dessins pochés en couleur, et où la promptitude ne nuit pas à la fidélité qu'ils semblent offrir. L'on voit que M. de la Mare, que sa trop grande modestie empêche de se mettre en avant et de se produire, se montre, dans tout ce qu'il a apporté en grande quantité, comme officier d'artillerie pour les plans et la rectitude des lignes et les mesures, même celle des lettres et des inscriptions; et, sous le rapport de l'architecture, il rend très-bien les monumens et leurs détails, les bas-reliefs et la partie ornementale fruste. Comme dessinateur, il donne une idée juste du pays et le meuble de figures très-bien croquées, et en vérité ce serait un meurtre et un grand tort envers des pays qui nous coûtent tant d'hommes et de millions, si cette immense suite de dessins d'un officier si soigneux observateur, et que rien n'a arrêté dans ses recherches, n'était pas reproduite, au moins en grande partie, par la gravure et par la lithographie, et si le Gouvernement n'en faisait pas un corps d'ouvrage qui, bien exécuté, serait d'un grand intérêt sous plusieurs points de vue. Si le Gouvernement avait l'intention, dont on lui saurait grand gré, de faire faire de nouvelles fouilles dans ces contrées, ou de profiter de celles qu'y ouvrent sans doute, chaque jour, les travaux des fortifications, des routes, des canaux, et des établissemens publics, il trouverait tout prêt, et ayant déjà donné des preuves nombreuses et suivies de son intelligence et de son zèle, dans M. de la Mare, un officier, auquel, sans avoir à craindre la moindre apparence de vues intéressées et de charlatanisme, que l'on ne rencontre que trop souvent, même dans des voyageurs en grand crédit, il pourrait, en toute sûreté, confier les travaux des recherches les plus importantes.

Dans ses copies d'inscriptions, M. de la Mare dispose avec soin les lettres comme sur les pierres, et elles sont tracées avec leurs proportions entre elles, leurs mesures, et le *fac-simile* de leurs formes. J'ai pu avec un vrai plaisir en

vérifier l'exactitude sur un bon nombre des inscriptions qui font aujourd'hui partie de notre Musée des antiques. Les dessins de cet officier m'ont été de la plus grande utilité, et je les ai comparés avec les pierres et les excellentes copies que m'en a faites avec une grande dextérité et l'habitude de la science épigraphique, M. Fossati, habile antiquaire, et bien connu à Rome et en Italie pour les fouilles remarquables qu'il y a faites et par sa collection de vases italo-grecs et d'antiquités. Ce sont ces copies, qu'après les avoir revues de la manière la plus scrupuleuse, j'ai fait graver avec le plus grand soin par M. Victor Texier, au talent et au zèle persévérant duquel mon ouvrage doit beaucoup. Ces vingt planches d'inscriptions nouvelles vont faire suite aux soixante-deux que j'ai déjà données dans cet ouvrage, aussi me fais-je un plaisir et un devoir de remercier ici M. de la Mare, M. Fossati et M. Victor Texier, pour le service qu'ils m'ont rendu (1).

ADMINISTRATION DES VILLES MUNICIPALES ET DES COLONIES ROMAINES EN AFRIQUE.

On voit, par les dénominations et les attributions des magistrats et des autres fonctionnaires chargés de l'administration des colonies et des villes municipales, qu'elle était, pour ainsi dire, calquée sur celle de Rome, et que c'était le même système de gouvernement réduit à de plus petites proportions. On la retrouve dans les parties de l'Afrique septentrionale soumises aux Romains, comme dans les contrées de l'Italie où ils avaient établi des colonies; ainsi, parler de celles-ci, c'est traiter ce qui a rapport aux villes africo-romaines. Pour entrer dans quelques détails, les plus succints qu'il me sera possible, c'est à l'important et intéressant recueil d'inscriptions latines par M. Orelli que j'aurai le plus recours et que je suivrai pour guide; on ne peut en avoir un meilleur, et d'autant plus que sans cesse il s'appuie des excellentes dissertations du savant philologue Hagenbuch, si versé dans la science épigraphique et dans tout ce qui concerne l'administration romaine. Ces secours, réduits à de justes proportions, peuvent dispenser de consulter sans cesse de volumineuses collections d'inscriptions, qui ne donnent que plus de détails, sans ajouter beaucoup au fond, et auxquelles, d'ailleurs, on peut recourir, par le soin qu'a pris M. Orelli d'indiquer les localités des inscriptions et les sources où il les a puisées. Le Manuel d'antiquités romaines, par Alexandre Adam, recteur des hautes écoles d'Édimbourg, traduit en allemand (2 vol., 2[e] éd., 1794), par Jean-Léonard Meyer, quoique peu volumineux, est d'une grande utilité et très-commode pour faire connaître l'administration municipale des Romains. En Italie, et dans les provinces de la domination romaine, il y avait trois sortes de villes, dont l'administration, sur les mêmes bases que celle des Romains et portant les mêmes dénominations, offrait cependant quelques différences,

(1) Je dois prévenir ici que la pagination de ces nouvelles planches ne commence qu'à LXXI, quoique la suite des anciennes se termine à LXII, par la raison que 7 pages de texte et d'inscriptions additionnelles ont suivi cette pagination jusqu'à la planche LXIX, et que le verso blanc compte pour la planche LXX.

telles qu'elles devaient exister entre le gouvernement de villes de second ordre, ou de petites villes, et celui de la maîtresse du monde; ces villes avaient l'administration romaine pour ainsi dire en miniature. Il y avait aussi des différences entre elles pour leurs droits de bourgeoisie ou de cité romaine, dont elles ne jouissaient pas toutes au même degré. Ces villes se classaient sous les titres de colonies, de municipes, *municipia*, et de villes fédérées, *urbes fœderatæ*. Un mot sur chacune de ces classes les fera distinguer.

Les colonies fondées par les Romains, qui en envoyaient dans tous les pays de leur domination, l'étaient par des populations envoyées de Rome ou de l'Italie, pour s'établir dans les diverses contrées d'Italie, et partout ailleurs où la victoire et les traités avaient conduit les aigles romaines. Ces colons, ayant ordinairement à leur tête des triumvirs chargés de la répartition des terres qui leur étaient destinées (*triumviri coloniæ deducendæ agroque dividendo*, T.-Liv., l. VIII, 16), marchaient comme des troupes et enseignes déployées (*sub vexillo*): tout chez les Romains prenait un aspect guerrier. Arrivés à leur destination, et le terrain qu'ils devaient occuper leur étant assigné, la grandeur de la ville à fonder était déterminée. Celui qui devait en jeter les fondemens, accompagné des futurs habitans, et sa toge relevée et serrée autour du corps, à la gabienne, après avoir pris les auspices et offert des sacrifices avec des cérémonies solennelles et en partie étrusques, souvenirs de l'origine de Rome, traçait avec une charrue, attelée d'un taureau et d'une vache, un sillon, ainsi que Romulus l'avait pratiqué pour la ville, probablement étrusque, qu'il renouvelait et dont il devenait le second fondateur : c'était l'enceinte sacrée des murailles. On avait eu soin, aux endroits destinés aux portes, de soulever et de porter quelques instans le soc d'airain de la charrue, sans labourer le sol, les ouvertures des portes n'étant pas considérées comme sacrées. La terre, à mesure qu'elle était enlevée du sillon, était rejetée du côté de la ville par les colons qui suivaient le triumvir laboureur. Après cette cérémonie, le taureau et la vache qui y avaient figuré étaient les premières victimes immolées; c'était sans doute un honneur et, après avoir tracé ce sillon sacré, ils ne pouvaient plus servir qu'à être offerts aux dieux. Il était interdit de fonder ainsi une nouvelle colonie dans une ville qui déjà en avait une; mais on pouvait augmenter le nombre des habitans. Les colonies, filles de Rome, étaient soumises à ses lois et en recevaient leurs magistrats et les bases de l'administration. Les habitans étaient citoyens romains; mais, cependant, il n'est pas certain, qu'ils jouissent entièrement des mêmes droits que les citoyens habitans de Rome, et qu'ils y eussent celui de suffrage et fussent aptes à y remplir tous les emplois du gouvernement, ou du moins, parmi les colonies, y en avait-il de mieux traitées que d'autres. Aussi perdait-on une partie de ses droits, lorsque, d'une colonie entièrement formée de citoyens de Rome, on passait dans une qui l'était de peuples latins, et encore plus si elle l'était d'autres contrées de l'Italie jouissant de moindres droits.

Les municipes, *municipia*, étaient des villes qui, sous la domination romaine, avaient conservé leurs lois, leurs magistrats et leurs priviléges. Elles avaient la liberté d'accepter ou de refuser les lois romaines. Les citoyens de condition libre de ces villes jouissaient, en grande partie, des droits de bourgeoisie ro-

maine, étaient susceptibles de certains emplois publics à Rome, et surtout de places militaires, *munera, munia,* d'où vient le mot *municipium* : *quod* MUNIA *aut* MUNERA *capere poterant.* Cependant, à Rome, à moins qu'ils ne s'y établissent et qu'ils n'en devinssent des *cives ingenui,* de véritables citoyens, les municipes ne jouissaient pas de certains droits, n'appartenant proprement qu'aux citoyens de Rome, aux *quirites.* Ils avaient bien le droit de cité, *jus civitatis,* mais non celui des quirites, *jus quiritium,* qu'ils ne pouvaient acquérir qu'en établissant leur domicile à Rome. Seulement, alors, leur droit de bourgeoisie était complet, et ils avaient celui de suffrage pour les élections des magistrats et pour tout ce qui concernait le gouvernement, ce qui n'était pas accordé indistinctement à tous les municipes, et l'on n'acquérait cet honneur que par des services importans rendus à la république.

Les villes fédérées, unies, *urbes fœderatæ*, n'étaient ni colonies, ni municipes; elles étaient entièrement libres, mais cependant sous la condition de quelques services, auxquels elles étaient tenues envers les Romains : telles étaient Capoue, Naples, Tarente, Tibur et Præneste.

Quoique les dénominations et les attributions des magistratures des colonies et des municipes fussent à peu près les mêmes qu'à Rome, il n'est nullement certain qu'ils eussent des consuls, bien que l'on pût le supposer d'après quelques inscriptions. Mais, M. Orelli pense que souvent COS, abréviation du mot consul, a pu être mal lu, au lieu de CES, censeur. Ces villes purent aussi vouloir faire croire qu'elles avaient des consuls comme à Rome. Si ce sont des consuls de Rome, dont les noms auraient servi de date aux inscriptions, il y en aurait un très-grand nombre qui ne se trouvent pas dans les fastes consulaires. Sous l'empire, où le consulat n'était qu'un vain titre, et où quelquefois on a nommé un grand nombre de consuls dans une année, dans un mois, et même dans un jour, les consuls éphémères de ce genre, dont les noms n'étaient pas portés dans les fastes, ne pouvaient servir à désigner régulièrement les années. Au reste, Reinesius et le savant Marini regardent comme faux tous ces consuls des colonies et des villes municipales. Cependant, au numéro 3777 du recueil d'Orelli, on trouve un consul de Catane, qui lui paraît être certain, à moins que sur la pierre il n'y ait eu CENSor au lieu de CONSul.

Il est assez singulier qu'il y ait moins de doute sur la charge suprême de dictateur, dont le pouvoir absolu, sans contrôle, absorbait tous les autres, et il paraît que des colonies et des municipes se sont donné des dictateurs. On en trouve un n° 2293 d'Orelli, dans le municipe d'Albano, auquel on donne en même temps le titre de *magister publicus haruspicum,* maître public des haruspices. Une inscription (Orel. 208) de la ville municipale de *Camalodunum,* Colchester dans la Grande-Bretagne, cite un GN. MVNATIVS AVRELIVS BASSVS, de la tribu romaine palatine, qui, parmi la foule de ses titres et de ses hautes fonctions, a le titre de dictateur pour la 4ᵉ fois. N° 4016, il y a à Narbonne un *dictator in judiliciis.* Orelli croit qu'au mois de juin on y célébrait des nundines, espèces de foires, et qu'on nommait un dictateur pour y présider, probablement pour avoir tout pouvoir de maintenir la tranquillité dans ces nombreuses réunions de peuples divers. Ce serait un dictateur d'une

espèce toute particulière. Dans les *Atti arvali* de Marini (I, p. 224; Orelli, n° 3796), on trouve un dictateur à *Lavinium*, et l'on voit que l'empereur Trajan ne dédaigna pas d'accepter le titre de dictateur de la petite ville d'*Aricia*, Laricia, près de Rome, et on le lui donne dans une belle inscription en honneur de Vesta et de Diane *Nemorensis*, ou des forêts. Sous l'empereur Galien (Orel., n° 112), on trouve un dictateur et même un sénat dans le petit municipe de *Fidenæ*, ancienne ville latine des environs de Rome.

On ne trouve jusqu'à présent ni consuls, ni dictateurs, dans nos inscriptions des colonies et des villes municipales de la province de Constantine, mais elles présentent la plus grande partie des magistrats et des fonctionnaires de diverses classes de l'administration romaine, sur lesquels nous allons offrir quelques détails.

Le titre de décurions ne vient pas, comme on pourrait le croire, de ce qu'ils formaient un conseil de dix personnes, car souvent il y en avait un nombre beaucoup plus grand; mais de ce que, lors de l'établissement d'une colonie ou d'un municipe, on lui formait un grand conseil, une sorte de sénat, de décurie, en prenant un sur dix des hommes de condition libre, d'un âge apte à remplir des emplois. Ainsi, le nombre des décurions dépendait du plus ou moins de population de ces villes. D'après la belle inscription sur une table de bronze découverte à Canosa, en 1675 (Orel., II, p. 159), on y comptait cent soixante-quatre décurions, ce qui indiquerait, à un décurion pris sur dix personnes libres, au moins mille six cent quarante électeurs et éligibles, parmi lesquels étaient trente et un *patroni*, probablement les plus anciens sénateurs; huit *patroni* chevaliers romains, qui faisaient partie de la colonie. Parmi ceux qui, dans ce beau monument épigraphique, sont nommés comme électeurs des décurions de Canosa, et, il en était de même sans doute dans les autres colonies, on voit sept *quinquennalicii* qui avaient occupé des places *quinquennales* ou de cinq ans, quatre *adlecti*, ou agréés aux quinquennaux; trente-trois *duumviralicii*, qui avaient été duumvirs; dix-neuf *ædilicii*, qui avaient été édiles; neuf *quæstoricii*, anciens questeurs. Les *pedani* ou *pedarii*, agrégés, étaient sur la liste, mais n'avaient pas encore eu de hauts emplois, et les *prætextati*, jeunes gens portant encore la prétexte, étaient trop jeunes pour exercer, et il est probable que, s'ils assistaient à ces élections des décurions, ils ne donnaient pas leurs voix.

Decuriones, décurions : c'étaient les premiers magistrats des colonies et des municipes, aussi les trouve-t-on intitulés *principes civitatis*, les premiers de la ville (Orel., 3758, 3759), ou *principales viri*, 3760, 3761; *primarii viri civitatis*, 23762, ou *primates*, 2026. Il est à croire que c'était l'ensemble du corps des décurions, sur lequel on en choisissait un certain nombre appelés à diverses fonctions et auxquels les inscriptions donnent le titre de *splendidissimus*, *amplissimus ordo*. Souvent même un seul de ces mots *ordo*, ou l'un des deux autres, suffisait pour désigner et faire reconnaître l'ordre, le corps des décurions, sans qu'il fût besoin d'énoncer ce titre. (Voy. Orelli, n°s 3677, 3690, 3701, 3722, 3723, 3725, 3726, 3730.) Il paraît qu'à des époques antérieures à celles des colonies envoyées par Rome, les magistrats nommés depuis décurions portaient le titre de curions, comme membres de la curie ou du sénat. Aussi le

titre de *curialis,* plus ancien que celui de décurion, se trouve-t-il plus rarement (Orel., 3354, 3729), et il indique que le personnage qui en avait été décoré avait rempli des places sénatoriales ou curiales, et il répond à celui de décurion. On ne trouve cependant pas, d'une manière positive, qu'un décurion prît le titre de sénateur (Orel., 3735); mais il semblerait, d'après une inscription de Sinigaglia, un peu douteuse, il est vrai, qu'en certaines colonies le corps des décurions s'est intitulé *patres,* comme les sénateurs romains (Orel., 3736). A Naples, en Corse, à Lanuvium, à Nola, à Tibur et à Sagonte, les décurions étaient nommés sénateurs (Orel., 4031). On voit dans le même recueil, n° 2258, un curion qui, après avoir rempli toutes les hautes charges de sa colonie, avait été admis dans le sénat de Rome par l'empereur Adrien. C'étaient les décurions qui nommaient, même sous les empereurs, à la plupart des places, et surtout à celles qui tenaient au régime administratif intérieur de ces villes, qui avaient leurs lois et leurs usages particuliers. A eux appartenait d'admettre de nouveaux citoyens dans les municipes, et ils leur accordaient divers degrés de bourgeoisie, car on mettait une grande différence entre les anciens *coloni* ou les *municipes ingenui* et ceux qui y étaient admis, et qui n'étaient que des *incolæ, adlecti,* ou *inquilini coloni adscripti* (Orel., 3703, 3707, 3712, 3730). Il paraît même qu'il y avait souvent quelque différence entre les municipes habitant la ville *intra muros, intramurani,* et ceux qui étaient hors des murs (Orel., 3706). Les *incolæ* pouvaient, probablement après un certain temps de domicile, parvenir aux places municipales, ce qui leur était accordé par un décret des décurions (Orel., 3709). Ces premiers magistrats nommaient les pontifes; on voit que leur juridiction s'étendait sur la religion (Orel., II, p. 139; voy. aussi Spon, *Misc.,* p. 280).

D'après une inscription (Orel., 3744), on pouvait avoir été décurion dans plusieurs municipes. Une belle inscription d'Afrique (Orel., 529) montre qu'on pouvait l'être à la fois de deux municipes, probablement très-petits et très-voisins, et on voit Q. Gargilius, décurion de la colonie *Auziensis* (*Auzia,* Suus-Guslau, à environ 33 kil. 8 lieues et demie de Sétif.) et de la *Ruscuniensis,* et patron de la province, la plus haute fonction que l'on pût obtenir. Il paraîtrait aussi que les places de décurions s'achetaient, puisque, dans une inscription de Pompéi (Orel. 3746), on accorde cet honneur *gratis* à Numérius Popidius Celsinus, qui avait relevé le temple d'Isis, renversé par un tremblement de terre, et une autre inscription de 530 admet gratuitement C. Cœlius Anicétus à l'honneur du décurionat, *honorem decurionatus gratuitum.* Dans une inscription à C. Cœlius Anicétus, jeune homme mort à 23 ans, de Gabies (Orel., 3741), il est question d'un *père des décurions;* mais ce savant ne pense pas que ce soit un titre, qu'on ne trouve nulle part, mais que c'était simplement un décurion père d'un autre décurion, comme ailleurs on trouve mentionnés des pères de sénateurs.

A propos des curions et des décurions, on pourrait citer, mais ce serait le seul exemple, et qui ne servirait pas pour les autres colonies, une curie ou un sénat de femmes, à Lanuvium. On ne dit pas quelles étaient leurs fonctions (Orel., 3740); on voit seulement qu'à l'occasion d'une statue équestre

dédiée à C. Sulpicius Victor, patron du municipe, il donne 23,000 sesterces à distribuer aux décurions, aux augustales et aux curies, et un repas double, *epulum duplum :* est-ce un repas deux fois plus grand que les autres, ou deux fois répété ? à la curie ou au sénat des femmes. On sait, au reste, qu'il y eut à Rome un petit sénat, *senaculum,* de femmes (Nardini, *Rom., Ant.,* II, 80). Il n'est question que dans une inscription (Orel., 3733) de l'expression *condecurio,* collègue d'un décurion. — On trouve l'honneur du décurionat accordé à des enfants mentionnés dans leurs inscriptions honorifiques; c'était sans doute pour honorer leurs parens, ou, comme s'ils eussent été destinés à être un jour décurions. Une inscription (Orel., 3746) donne ce titre à trois enfans, un de douze ans, un autre de deux ans deux jours, et le troisième de cinq ans neuf mois ; un autre, de quatre ans six mois, est *adlectus ordini decurionum,* admis dans l'ordre des décurions, comme autrefois on était inscrit enfant dans des corps, et le service comptait dès ce moment. Il y avait des décurions honoraires, *ornamentarii* (Orel., 3751), et on voit que ce titre devint peut-être aussi comme d'autres un nom propre (Orel., 3752, 3753).

Duumvirs, *Duumviri, Duumvires* (Orel., 3,808), IIVIR, I. D, *Iuri Dicundo* étaient deux des premiers magistrats des colonies romaines et des municipes. Le titre de *juri dicundo,* de certains magistrats, indique que, parmi leurs fonctions, était celle de rendre la justice pour certaines affaires; attributions qui appartenaient aussi à d'autres magistrats. Ils autorisaient l'action ou la procédure, ce qu'on désignait par *jus dicere,* et ils indiquaient les juges qui devaient vider les causes; mais ils étaient proprement les juges, *judices,* qui portaient les jugemens, *qui judicabant.* Les emplois qualifiés de *juri dicundo* étaient le premier degré de juridiction, qui déclarait que la chose devait être soumise à un jugement; qu'il y avait lieu à discussion ou à procès. Il y avait des duumvirs annuels, d'autres temporaires nommés dans des circonstances particulières; ils étaient aussi juges d'instruction. Les fonctions des duumvirs se prorogeaient et pouvaient durer jusqu'à cinq ans; on en trouve dans les inscriptions qui ont été renommés cinq fois, à chacune desquelles ils ont été conservés plus d'une année en place. Mais il ne faut pas les confondre avec les duumvirs quinquennaux, IIVIR. QUINQ. ou Q. Q., qui paraissent avoir été d'un ordre supérieur : dans Orelli, n° 3882, on en voit à Ostie un qui avait les pouvoirs de censeur. Les fonctions de duumvir annuel et de duumvir quinquennal étaient différentes. Le titre de *duumviralis* se donnait au magistrat qui avait exercé le duumvirat, comme celui de *consularis* à ceux qui avaient été consuls, ou avaient eu des emplois qui conféraient un pouvoir consulaire, et même à des magistrats désignés pour être duumvirs et qui n'étaient pas entrés en charge. Orelli en cite n°s 3815, 3816. On tenait beaucoup à ce titre municipal, car l'empereur Adrien se fit un honneur d'accepter celui de duumvir de Gaète (Orel., 3817). Les inscriptions montrent que c'étaient presque toujours les décurions qui nommaient les duumvirs. Une inscription de Pompéi cite les duumvirs chargés de ce qui avait rapport aux jeux publics, IIVIR. *pro ludis* (Orel. 389). Il y avait aussi des duumvirs *ærarii,* du trésor, chargés d'administrer les revenus des villes municipales (Orel. 3840, 3842).

On voit, par des inscriptions, qu'il y avait des *præfecti* pour remplacer les duumvirs annuels et les quinquennaux, PRAEF. PRO IIVIRO (Orel., 4023); PRAEFECTVS PRO II. VIR. Q. Q. (4024); PR*æfectus* LOCO IIVIR (4025); PRAEF. PRO (IIVIR. Q. Q.) ET DVOVIRO (4026); PRAEF. PRO. IIVIR. (sans doute Q. Q.), et IIVIR (4027). Il paraît qu'ils étaient nommés par les décurions *ex* D*ecurionum* D*ecreto* (3679). Lorsque des dissensions parmi le peuple s'étaient opposées à la nomination des duumvirs, c'étaient des duumvirs par intérim, des vice-duumvirs, et ceux qui remplaçaient ainsi les duumvirs quinquennaux pouvaient être en même temps duumvirs annuels, qui étaient d'un rang inférieur. Hagenbuch et Orelli sont indécis sur ce que pouvaient être des duumvirs *præfecti juridicundo,* que l'on trouve dans des inscriptions d'Espagne, entre autres de *Gades*, Cadix (3818); à Cordoue (3819); et en Italie, à Pompéi, 3810; Romanelli *Viagg.* (I, p. 44); peut-être étaient-ce les mêmes que les précédents.

Triumvirs, IIIVIRI. I*uri* D*icundo*. Ces magistrats des colonies et des municipes exerçaient, de même que les duumvirs, des fonctions judiciaires qui ne sont pas bien définies, non plus que leur part dans l'administration. Il y en avait avec le pouvoir d'édile et même d'édile curule, haute fonction à Rome, et de laquelle dépendait tout ce qui concernait les édifices publics, les chemins, les rues, les jeux et les fêtes; sur une plus petite échelle, ce devait être de même dans les municipes. Cette charge des triumvirs édiles avait sans doute de grands rapports avec celle des magistrats auxquels était confié le soin de veiller à la conservation des biens publics. On les nommait IIIVIRI *locorum publicorum persequendorum*, ou simplement P. P. P*ublicorum* P*ersequendorum,* emploi qui existait aussi à Rome et qui devait faire partie de l'édilité (Orel., n°s 256, 3836). Ils avaient soin qu'on ne portât pas atteinte aux propriétés publiques, et à y faire rentrer ce qui en aurait été distrait : c'étaient des intendans, des conservateurs du domaine de l'État. Nous avons vu que, lors de la fondation d'une colonie, des triumvirs pour y présider étaient choisis par le sénat de Rome parmi les personnages consulaires les plus importans, et qu'ils étaient chargés de la division et de la répartition des terres (Orel., 570).

Les quatorvirs, IVVIRI, IIIIVIRI, dont il est souvent question, étaient quatre magistrats chargés de la surveillance des routes et des rues. IIIIVIR. VIARVM CVRANDARVM. Le *quatuorviralis* avait été *quatuorvir* ou désigné pour l'être. Les premiers magistrats municipaux, des décurions, revendiquaient cet honneur (Orel., n° 494, 3748). Des fonctions de juge étaient souvent attachées au quatuorvirat annuel, IIIIVIR. I. D. I*uri* D*icundo* (Orel., 3845, 46, 47). Au numéro 3846, on fait remarquer que ce quatuorvir avait été nommé le premier parmi ses collègues, ce qui pouvait lui donner quelque attribution particulière. Les quatuorvirs évoquaient à leur tribunal tout ce qui concernait les chemins, les rues et toute cette partie de l'édilité. Mais, bien que les attributions des quatuorvirs tinssent de l'édilité, on en trouve cependant spécialement nommés édiles, IIIIVIR AEDILIS (Orel., 3852, 57, 58). On voit, par les inscriptions, qu'il y avait diverses classes de quatuorvirs : les uns étaient annuels, et c'était probablement le premier grade dans cette carrière; d'autres, d'un rang plus

élevé, étaient quinquennaux ou nommés pour cinq ans, IIIIIVIR. Q. Q. *Quin Quennalis* (Orel., 3853, 54, 55, 56). Ce n'étaient pas les mêmes que les *quinquennales*, I. D. *Iuri Dicundo* (Orel., 3861, 2, 3, 5, 6), qui remplissaient en même temps les fonctions de juges pour les affaires de leur ressort. Ils sont distingués des autres dans des inscriptions d'*Ocriculum*, de *Teate*, de *Consa*, de Pouzzoles (Orel. 3852, 3857). D'après l'ordre suivi dans les inscriptions pour les places de quatuorvirs des colonies et des municipes, il paraîtrait qu'on est autorisé à établir la hiérarchie suivante selon l'importance des emplois que l'on pouvait successivement occuper : quatuorvir annuel, quatuorvir édile, quatuorvir quinquennal, juge, *juri dicundo*. Quelquefois les quatuorvirs, au lieu d'être nommés par les décurions, droit que ces hauts magistrats avaient conservé même sous les empereurs, l'étaient par l'assemblée générale du peuple; IVVIR. A. P., A Populo ou A Populi *Beneficio*, lorsque les décurions n'étaient pas d'accord dans leur choix (Orel., 3847). Minutius Exortus, *flamen* de Titus et tribun militaire, avait été nommé ainsi deux fois (Orel., 3669). Cependant, il se pourrait aussi, selon Maffei (*M. Veron.*, p. 214, 1 et 7; Orel., 3850), que IIIIVIR A. P. eut aussi signifié quatuorvir avec pouvoir d'édile, AE*dilicia* Potestatis, et le numéro 3669 d'Orelli offre un exemple de l'abréviation A. P., qu'il traduit de cette manière. Dans une nouvelle colonie, un quatuorvir pouvait être en même temps tribun militaire, premier pontife.

Les sévirs, *sexviri*, VIVIRI, IIIIII VIRI AVGVSTALES, étaient des prêtres d'un rang inférieur, tirés de la classe des affranchis. On en rencontre même parmi les esclaves (Orel., 2425). Ils avaient été institués par Auguste pour veiller à l'entretien et à la conservation de ses lares, qu'il fit placer dans les carrefours, *compita*, *quadrivia*, afin de rendre leur culte plus public. Les petites places où on les mettait leur faisaient donner les noms de *lares compitales*, ou *quadriviales* (Orel., 1664), de *lares publici*, 1668; on les trouve aussi appelés, à Vérone, *dii parentes Augusti* (1679), et *lares paterni* (Orel., 1667). Ce fut une idée politique d'Auguste, qui, en multipliant les idoles de ses dieux lares, voulut s'attacher la classe très-nombreuse des affranchis, devenus citoyens, par cette sorte de distinction qu'il leur accorda dans les colonies et les villes municipales. Il résulta de cette institution une corporation, une espèce d'ordre intermédiaire entre l'*amplissimus*, le *splendidissimus ordo*, les décurions, et le peuple. On reconnaît cette sorte de hiérarchie dans une inscription de Ruselia, en Lucanie : *decuriones*, *seviri* ou *augustales*, *augustalicii*, et *plebs*, le peuple (Orel., 3939 ; Romanelli, *Topogr.*, I, p. 349). C'était comme à Rome, les chevaliers entre les patriciens, les sénateurs et le peuple. Quoique les fonctions des sévirs *augustales* fussent peu importantes, ces places étaient très-recherchées. Ces corporations avaient des réunions, des sacrifices, des repas qui leur étaient particuliers. Les sévirs *augustales* portaient aussi le titre de *magistri*, *ministri* des lares d'Auguste établis à Rome, dans l'île du Tibre, et nommés aussi *génies* des Césars (Orel., 1658, 59, 60, 61, 2424, 2425). On trouve de ces sévirs à *Herculanum* (Orel., 610); à *Tibur*, Tivoli (2679). A Milan, ils étaient nommés par les décurions (2980), de même qu'à Capoue (3213), et dans d'autres colonies et des villes municipales, et il s'en présente dans des inscriptions de Naples et de Pouzzoles,

(Orel., 4251; Romanelli, *Viagg.*, II, p. 236).—Les sévirs *augustales* formaient une immense corporation, un *collegium*, ainsi que nous le voyons par beaucoup d'inscriptions, et entre autres dans une très-belle de Petilia (Orel., 3678), qui contient un long testament en faveur du *corpus augustalium*, et où il n'est question que de ces sévirs, sans qu'on y trouve cependant rien de précis sur les fonctions de cette corporation. Une inscription d'Ostie (Orel., 2204) lui donne le titre d'*ordo*, comme aux décurions. Les fonctions des sévirs étaient au-dessous de celles des édiles, puisque une inscription de *Dertosa*, Tortose, en Espagne (Orel., 4049), accorde pour ses services, à un de ces sévirs, les honneurs édiliciens (Orel., 3928, 3953). On trouve (Orel., 3999) des sévirs intitulés *Sacris Faciundis* chargés des cérémonies du culte, autre que celui des lares d'Auguste. D'autres étaient employés au trésor, comme à Milan (Orel., 4000), et d'autres veillaient aux approvisionnements de blé. VIVIRI ANNONAE (Orel., 400), ou DISPENSATOR ANNONAE (4002). Ordinairement, dans la maison des empereurs, des esclaves étaient chargés de cet emploi.

Sexprimi. Sous ce titre se rangent des magistrats différens des sévirs *augustales*, et dont les fonctions ne sont pas bien précises.

Septemvirs. Ils étaient surtout chargés de présider à des fêtes et à des repas publics, et se nommaient alors *septemviri epulonum* ou *epulones*. Ces places jouissaient de beaucoup de considération, et on les trouve remplies par des personnages distingués.

Octovirs, *octoviri municipales*. Il paraît que les places de ces fonctionnaires des municipes étaient quinquennales (Orel., 3658); on en trouve à Aquilée (3699, 85); un octovir de Faleroni, dans le Picenum, a le titre d'octovir *augustalis*. Au numéro 3998, l'*octovir Valetudinarius* de Mevania était chargé d'un hospice pour les malades, les valétudinaires. Aux numéros 3396, 3966 d'Orelli, on voit que les octovirs jouissaient quelquefois du pouvoir édilicien et duumviral; ils étaient donc ordinairement d'un rang inférieur au duumvir et à l'édile.

Novemviri. On trouve dans Orelli (3998, 3999), par des inscriptions de Mevania données par Gudi, Doni et Muratori, que les *novemviri* remplissaient les mêmes fonctions que les octovirs, et qu'en outre ceux de Mevania étaient *seviri sacris faciundis* et présidaient aux sacrifices. On ne rencontre pas de *novemviri* dans Gruter ni dans Reinesius.

Décemvirs, les *decimviri stlitibus judicandis* étaient, dans les colonies et les municipes, dix magistrats au tribunal desquels étaient portées certaines causes (Orel. 133); au numéro 129 on en trouve un qui, décurion de *Suessula*, Castel-di-Sessola, en Campanie, et prêtre de la Mère des dieux, est décemvir d'une bourgade, *Vicus Novanensis;* au numéro 554, Cn. Cornel. Scipion Hispanus, fils de Scipion Hispanus, consul l'an de Rome 578, est décemvir *sacris faciundis*, et il réunit plusieurs autres emplois importans, et l'on voit au numéro. 554, M. Livius Drusus, qui est ou a été tribun militaire, quindécimvir *stlitibus judicandis*, et tribun du peuple; il est aussi décemvir pour la répartition des terres, XVIR *Agris Dandis Adjudicandis*. Au numéro 3659 d'Orelli, il en est un dans un municipe, près de *Reate*, aujourd'hui Rieti.

Duodecimviri. Il faut que ces magistrats municipaux ne fussent établis que

dans très-peu de municipes, car ils ne paraissent ni dans Gruter ni dans Reinesius, et les incriptions d'Orelli n'en offrent qu'à Ancône et à Fanestres, et on n'indique pas leurs fonctions (n° 3969).

Quindecimviri sacris faciundis. Ils présidaient aux sacrifices et aux cérémonies. On en trouve peut-être un à Spolette (Orel., n° 400), et à Pouzzoles (n° 2385). — Il y en avait aussi à Rome, dans le culte de Mithra (Orel., n° 3351). Mais il paraît qu'il n'y en avait ni dans les colonies, ni dans les municipes, où ce culte était ou moins répandu, ou exercé avec moins de pompe. — Une inscription de Cumes, colonie romaine de l'an 289 de J.-C., parle des quindécemvirs *sacris faciundis*. Cette belle inscription, trouvée près de Baies en 1786, est donnée, par Orelli (n° 2263), comme un des plus précieux monumens épigraphiques. Elle est citée par Morcelli (*Opp. epigr.*, t. V, p. 9), et par Romanelli (*Viagg.*, t. II, p. 184). Ces prêtres ou ces magistrats religieux étaient en partie chargés du culte de la grande mère idéenne des dieux, Çybèle. Une inscription d'Orelli (2332) cite ceux de *Dea Vocontiorum*, *Die* (département de la Drôme), et une de *Ad novas*, près de Capoue, mentionne les quindecemvirs de la même déesse (Orel., n° 2333; Romanel., *Topograph.*, III, p. 594).—Des femmes portaient le titre de *sacerdos quindecimviralis*, prêtresse quindécemvirale, à Brixen (Orel., n° 2198); une autre, dans une inscription de Bénévent (Orel., n° 2328), est prêtresse quindécemvirale, et a offert le sacrifice du triobole à la Mère des dieux, à Attis et à Minerve bérécynthienne; une autre a célébré le taurobole l'an 186 de J.-C. (Orel., n° 2199). Il y avait des quindécemvirs flaviales attachés au culte de Flavius Vespasien, comme il y en avait d'augustales. On trouve les flaviales dans une inscription de sarcophage, à Pise (Orel., n° 2375).

Vigintiviri. On trouve cette réunion de vingt magistrats à Ostie (Orel., 3970) et à *Anania*, aujourd'hui Agnani (n° 3971): on ne désigne pas leurs fonctions. Gruter ne donne qu'une fois (381, 3), un *vigintivir* tiré d'une inscription trouvée, en 1549, dans le petit village de Corocollo, entre Gabies et *Tibur* (Tivoli); il se peut que ces magistrats fussent comme un conseil municipal. Orelli (3042) prévient qu'il ne faut pas confondre ces vigintivirs, ou réunion de vingt magistrats des municipes, avec ceux qu'Auguste avait institués pour Rome et qui se composaient : des quatuorvirs, qui présidaient aux routes; des triumvirs *capitales*, des triumvirs monétaires, et des décemvirs juges des procès, *litibus judicandis*, ce qui formait un corps très-important.

Centumviri. Peut-être était-ce le sénat du peu de municipes où l'on en trouve, ou peut-être remplaçaient-ils les décurions. On n'en voit qu'à Veies (Orel., n°° 3737, 3738) et à Peruggia (n° 3739). Ces centumvirs occupaient un rang distingué, car ceux dont il est question avaient rempli les places les plus importantes.

Patronus et *parens coloniæ*, ou *municipii*. C'était la place la plus élevée des colonies et des municipes, et ceux qui en étaient revêtus se chargeaient de défendre à Rome leurs intérêts. Il fallait qu'il y eût plusieurs degrés de patronat, car on trouve (Orel., n° 3769) un *patronus patronorum*, un patron des patrons. Cette place de patron était assez importante pour qu'on y fût nommé par tous

les décurions, ou tout le corps qui, dans les municipes, représentait le sénat (Orel., n° 3771). Il avait aussi le titre de *tutor*, défenseur de la colonie; mais il ne se trouve que dans cette inscription, et cependant on voit (n° 3768) un jeune homme mort à dix-neuf ans et vingt-sept jours, et qui avait été augure et patron d'une colonie, mais probablement ce n'était qu'un titre honoraire, et, dans une inscription de Misène (Orel., n° 3773), il est convenu, par le sénat et par le peuple, que le fils de.... sera revêtu du patronat perpétuel après la mort de son père. On trouve aussi des *patrones*, *patronæ*, et Orelli (n° 3773), en cite une de la colonie d'*Interamna*, de l'an 338 de J.-C., et les citoyens des deux sexes font une collecte pour lui consacrer un monument. Dans une inscription de l'an 242 de J.-C., sous Gordien III ou Pie, on voit une *patrona præfecturæ*, ou d'une préfecture, considérée, vers ce temps, à peu près comme un municipe. Ce titre était alors le plus grand honneur que l'on pût décerner, et on supplie Numeria Varia d'agréer cet honneur et de continuer sa protection à cette préfecture; on lui prodigue toute sorte d'éloges, et dans les termes les plus obséquieux Orel., (n° 4036). Il est bien à croire que ce ne fut pas du temps de la république romaine, que des colonies et des villes municipales admirent des femmes à exercer le patronat, et que ce dut être, sous les empereurs, une manière de leur faire la cour en se mettant sous la protection de femmes, peut-être de leurs familles. On trouve aussi le patron d'une province, *patronus provinciæ*. Cependant, Orelli (n° 529) dit qu'il n'en a rencontré que dans cette seule inscription, de Sour, en Afrique, et Shaw (t. I, p. 104) en cite une aussi d'Afrique, où un décurion est chargé de deux colonies, *Auza* et *Ruscunia*. On voit aussi le titre de mère de la colonie, ou du municipe, donné à des femmes, probablement aux mêmes époques et pour des motifs semblables; c'était comme le titre de mère des camps, *mater castrorum*, décerné aux impératrices (Orel., 3774).

Un titre très-fréquent dans les inscriptions des colonies et des municipes, et qui paraît souvent dans celles de la province de Constantine, est celui de *præfectus fabrum*; l'on sait que sous ce mot de *faber*, on comprenait les artisans, les ouvriers de presque tous les métiers : il est inutile de les énumérer ici; les tables d'Orelli en offrent une longue série. Mais lorsque l'on trouve les *præfecti fabrum* sans autre désignation d'état, il ne s'agit alors que des ouvriers militaires, de ceux qui exécutaient tous les travaux qui avaient rapport à la guerre ou au service des troupes : c'étaient comme sont aujourd'hui les corps du génie. Leur commandant, le *præfectus fabrum*, exerçait les fonctions qui répondaient à celles de nos officiers du génie. Au reste, tous les métiers, les *fabri*, étaient divisés en *collegia*, corporations qui avaient leurs règlemens, leurs priviléges, leurs fonctionnaires particuliers, et même leurs cérémonies et leurs fêtes, et les inscriptions de tous ces corps de métiers sont très-nombreuses. On trouve quelquefois, à la tête des colléges de tous ces divers états, un personnage intitulé père du collége, *pater collegii* (Orel. 2417), père du collége d'Esculape et d'Hygie; on y nomme aussi la mère du collége, et par flatterie leur fille, pour que toute la famille eût part à cet honneur Orel. (4056, 4056). Mais ces mères de corporations, *matres sodalicii*, pourraient

bien avoir été, comme à présent, ce que certaines classes d'ouvriers, de compagnons, *sodales*, appellent leur mère, et qu'ils chargent de leurs intérêts.

Il y avait aussi des *præfecti fabrum* dans les colonies et les municipes pour les travaux civils. Ils sont, ainsi que les militaires, très-fréquens dans les inscriptions, et l'on voit par les détails auxquels, d'après le savant Hagenbuch, se livre M. Orelli (n° 3428), qu'il n'est pas aisé de décider s'il est question des *fabri* des municipes ou de ceux qui appartenaient à l'armée, et ce n'est souvent que par l'examen de la localité ou du *collegium*, de la corporation, que l'on parvient à les distinguer. Les *præfecti fabrum* attachés à des légions étaient militaires, ils sont rarement indiqués ainsi, avec le nom de la légion : Gruter ne cite qu'un de ces officiers du génie, p. 8, 63 et Reinesius, p. 2, 8, 63, 65. Hagenbuch soupçonne même que ce titre, qu'on ne trouve que dans des inscriptions tirées de Pirro Ligorio, collecteur très-suspect, est de fabrique moderne, Spon (*Misc.* p. 60), et Gori (VI, 80), indiquent chacun un de ces *præfecti fabrum*, ainsi que Fabretti (p. 181, n° 378); mais toujours, de même que d'autres, d'après Ligorio, ou d'après les mss. Barberins, presque tous de Ligorio. Ainsi, on peut reconnaître, avec Hagenbuch et Orelli, qu'il n'y avait pas de *præfecti fabrum* attachés à une seule légion et, comme on l'avait cru, à la 3ᵉ Parthique, à la 20ᵉ *Flavia firma*, à la 3ᵉ Italique, et à la 4ᵉ Macédonienne : ils devaient, en quelque sorte, faire partie, ainsi qu'on dirait aujourd'hui, du corps de l'état-major de l'armée, et ils étaient répartis, selon le besoin, dans les légions et les divers corps de l'armée.

Princeps coloniæ. On trouve dans Orelli (512) un C. Antonius Rufus, qui, au titre de *flamen* de Jules César, et à d'autres hauts emplois, réunit celui de *princeps coloniæ* ou de premier personnage de la colonie de *Julia Pariana*, ou de *Parium* dans la Troade, aujourd'hui Kemares. Dans une belle et très-longue inscription de Pise en Toscane (Rein., 13, VII., Orel. 643), en l'honneur de Caius Cæsar, fils d'Agrippa et de Julie, ce jeune prince, qu'on comble d'éloges et auquel on décerne un arc de triomphe et des statues pédestres et équestres dorées, a le titre de prince de la colonie de Pise; et, vers la fin de l'inscription, on trouve un T. Statulenus Juncus, qu'on intitule aussi prince de la colonie. Ces inscriptions 512 et 643 sont les seules dans Orelli qui offrent des princes de colonies, et il n'y en a pas dans Gruter.

On trouve aussi, dans les colonies et les municipes, des questeurs, *quæstores*, qui, comme ceux des Romains, veillaient aux revenus publics, à leur perception et à leur répartition, ainsi qu'à la distribution des taxes et des impôts. Le nombre de ces fonctionnaires varia selon les époques, comme à Rome, et selon l'importance des villes et de leur territoire. On voit dans Orelli (nᵒˢ 3988, 3989, 3990), dans diverses villes, à *Pisarum*, Pesaro, Pola, Vérone, *Augusta Taurinorum*, Turin, des questeurs chargés des deniers publics du trésor, sous les titres de *quæstores ærarii*, *quæstores arcæ* (de la caisse publique), nommés aussi *ærarii* (n° 3997); d'autres questeurs avaient l'intendance des subsistances, *quæstores alimentorum* (n° 3991). Trois curieuses inscriptions de Bénévent donnent aussi, et ce sont les seules, des *quæstores cereales* ou *cerealitatis*, place qui devait avoir de grands rapports avec celle des *quæstores alimentorum*, et, d'après une de ces

inscriptions (n° 3994), il paraît qu'il y avait un premier *questeur céréale*, et qu'il était *juri dicundo*, ou qu'il avait une juridiction, un tribunal, et était quinquennal, ou nommé pour cinq ans. L'ensemble de ces places constituait ce qu'on nommait *céréalité*, d'où dépendait tout ce qui avait rapport aux approvisionnemens et aux distributions de blé, de céréales et d'autres subsistances; on donnait le nom d'*édilité*, à ce qui concernait les bâtimens, les spectacles, les routes, les monumens. Ces fonctions de questeurs céréales étaient sans doute analogues à celles des *curatores frumento comparando*, chargés de l'approvisionnement du blé. Dans une inscription de Naples (Grut., 418, 6; Orel., 3720), et dans une inscription d'Ameria (Grut., 386, 4; Orel., 3908), le *curator annonæ populo præbitæ*, qui fournissait au peuple l'annone ou les subsistances, était en même temps *quatuorvir juri dicundo*.—Voy. plus haut, questeur ou trésorier de la caisse publique (*arca publica*) et défenseur (*defensor*) de l'argent destiné à la nourriture du peuple (*pecunia alimentaria*).

Nous ne trouvons pas de places municipales sous tous ces titres dans nos inscriptions de la province de Constantine; mais peut-être celles du reste de l'Algérie, et les douze cents qu'a rapportées M. de la Marre, et dont un grand nombre proviennent de monumens qui n'existent plus, nous feront-elles connaître beaucoup d'emplois des colonies et des municipes de cette partie de l'Afrique analogues à ceux des autres contrées de la domination romaine et que nous n'avons pas encore rencontrées. Nous trouverons sans doute des *curatores ærarii*, gardes du trésor, comme à Milan (Orel., n° 4000), des *curatores annonæ*, et des *dispensatores annonæ augusta*, ou des subsistances distribuées par les *augustes*, les empereurs, comme dans le territoire de *Casinum* (Orel., 4001), de Tarente (4002). Il y avait de ces *curatores* nommés dans les municipes, par les empereurs, pour veiller aux intérêts du pays, aux monumens publics, aux travaux, et au calendrier pour régler et fixer les fêtes. Il y avait même des *curatores* chargés de la conservation des statues consacrées par les municipes aux empereurs, ainsi que l'indique une inscription de Canosa et de Benevent (Orel., 4007).

N° 1. TITUS FLAVIUS HONORATUS, *cip., calc., inscr.*, 8 l., pl. LXXI.

Il était prêtre et consacra, sur un cippe de forme hexagone, cette inscription à SATURNE AUGUSTE, SATVRNO AVG; il est à regretter qu'elle soit si incomplète et ne puisse rien nous apprendre : la forme des lettres n'appartient pas à un beau temps. Les lettres ST, qui terminent la cinquième ligne, indiqueraient peut-être qu'il y étoit question de la dédicace d'une statue. — Dans le bas, les trois feuilles sont-elles autre chose qu'un ornement? Et serait-il trop hasardé de supposer qu'elles avaient une signification particulière, et que, ressemblant à des feuilles de lierre, elles rappelaient qu'Honoratus était attaché au culte de Bacchus, auquel cette plante était consacrée? Cette inscription provient de l'ancienne *Rusicada*, près des ruines de laquelle et de celles de Stora, son ancien port, est actuellement Philippeville. [Haut. 0m,790; larg. 0m,530.]

On ne trouve, dans les recueils de Gruter, de Reinesius et d'Orelli, que trois

fois ce titre d'Auguste donné à Saturne : à Vérone, inscript. de *M. Cassius Firmus* (Gruter, 25, 13); à Narone, en Dalmatie, celle de *Claudia Aesernina*, prêtresse d'une Auguste, peut-être de Livie; Reinesius (88, 44) et Orelli (n° 481) en citent une trouvée dans la Rhétie. Ce surnom d'Auguste sous l'empire, depuis Octave, qui le reçut du sénat, pouvait se rapporter à ce titre des empereurs et des impératrices, ou des personnages de leurs familles auxquels ils l'accordaient. Il se voit donné à plusieurs divinités, telles que : Jupiter, Apollon, Mercure, Vulcain, Silvain, Sérapis, Diane, Isis et d'autres. C'était une sorte d'adulation qui mettait au même rang que les dieux les princes décorés du même titre. Douze inscriptions des diverses villes de l'Algérie nous offrent Saturne Auguste, et l'on sait que dans toutes les contrées, même en Italie, des monumens sont consacrés à cet ancien Titan, mais que cependant ils ne sont pas communs.

On voit, par Denys d'Halicarnasse, que l'Italie entière fut nommée *Saturnie*, le royaume de Saturne, *Saturnia regna*. Ce Titan, détrôné par son fils Jupiter comme il avait lui-même détrôné son père Uranus, s'était, disait-on, retiré en Italie après être parvenu à s'échapper de la prison où son fils, l'usurpateur du ciel, le tenait étroitement confiné. Ce n'est probablement qu'une antique allégorie d'une grande révolution qui eut lieu dans le culte et la religion. Le nouveau culte des divinités helléniques, olympiennes, renversa et remplaça celui des antiques dieux titans, qui peut-être venaient de l'Orient, et dont le culte avait pour base des idées cosmogoniques, puisées dans celles qu'on se faisait de la formation de l'univers et des forces de la nature, et si l'on assigne pour retraite l'Italie à l'antique Saturne, fils du ciel, d'Uranus, c'était sans doute une manière allégorique d'indiquer que des partisans de l'ancien culte se retirèrent dans ces contrées, l'y apportèrent et qu'il s'y maintint longtemps avant de céder la place à la nouvelle religion des dieux olympiens de la cour de Jupiter. La contrée où Saturne se cacha fut depuis nommée *La ium*, et rappelait le séjour qu'y fit ce dieu (*latere*, se cacher), et de là l'origine du nom des *Latins*. Saturne, dans son exil, civilisa l'Italie; ce fut son siècle d'or, et de sauvages qu'en étaient les peuples à son arrivée, par ses lois et par l'agriculture, il les prépara à leurs brillantes destinées et à devenir les rois du monde. Aussi, dans la première Rome, le mont qui depuis soutint le Capitole fut-il d'abord appelé Saturnin. Son antique dieu fut regardé comme le dieu du temps; le nom de Cronos ou Chronos, qui le désignait chez les Grecs, fut changé en celui de Saturne, qui, selon Cicéron (*De nat. deor.*), indiquait que le temps dévorait les années, *quod Saturatur annis*, et, d'accord avec cette étymologie, les antiques allégories mythologiques lui faisaient dévorer ses enfans. Par l'adresse de sa mère Rhéa, Jupiter évita d'être la victime de son père Saturne; il le força même à lui rendre ses frères et ses sœurs, et, ayant réglé la marche du temps d'après le cours des astres, ce premier astronome passa pour avoir chargé Saturne de liens dans le Tartare. Il est vrai qu'ils lui pesaient peu, car ils n'étaient que de laine, ce qui devait cacher une allégorie relative à l'agriculture et à l'éducation des troupeaux, alors une de ses premières richesses. Les antiques saturnales en honneur de ce dieu, et qui rendaient pour quelques jours une liberté presque illimitée aux esclaves, qui en usaient largement au milieu des plaisirs, rappelaient la liberté de l'âge d'or, du règne de Saturne, et que cet antique Titan avait aussi été dans les fers.

N° 2. — Saturne Auguste, *bas-rel.*, *inscr.*, voy. p. 1235 n° 2, pl. 161 B et pl. LXXI.

N° 3. Saturne Auguste, *cippe funèbre, pierre*, pl. LXXI.

Ce cippe, consacré à SATURNE AUGUSTE, SATVRNO SACRum est à trois

compartimens et nous en verrons plusieurs du même genre. Dans le haut, un buste d'homme en toge, dont on ignore le nom, est accompagné de deux petites figures de Victoires. Au milieu, on reconnaît, à leurs chevaux, Castor et Pollux; dans le bas, un lion et un autre animal. Les lettres de l'inscription et le grossier travail des figures décèlent un monument du troisième siècle de notre ère. Ce cippe provient de Sétif, autrefois *Sitifis Colonia*. [H. 0^m,600; larg. 0^m,500.]

Ce cippe fut trouvé par le capitaine de la Marre, à environ deux lieues de Sétif, dans des ruines romaines assez considérables. Il était à moitié enterré et employé comme moellon dans un mur, sort qu'il a partagé avec bien des monumens de toutes les époques. Près des ruines principales de cet endroit, on voyait dans la colline sept tombes, restes sans doute d'un plus grand nombre, à en juger d'après la quantité des débris. Ces grandes tombes, en pierres de fortes dimensions, portaient sur un soubassement et étaient ornées de corniches : chacune d'elles était recouverte par une longue et grosse pierre, et plusieurs de ces tombes étaient en belles pierres sans ciment. La plupart des bas-reliefs funéraires qu'on trouve très-fréquemment entre Sétif et Mons ont été altérés par les eaux, et beaucoup ont été brisés. Des fouilles en feraient découvrir de mieux conservés et curieux, malgré la grossièreté de leur exécution. Les tombes en général ont mieux résisté au temps ou à la destruction que les autres monumens, peut-être parce que, pendant longtemps, elles furent plus respectées.

N° 4. Saturne, *cippe, pierre*, fragm. d'*inscr.*, pl. LXXI.

On ne voit plus, de l'inscription de ce cippe, que cinq lettres, et encore sont-elles en mauvais état. Ces lettres, qui forment le mot SATVR, nous apprennent que le monument était consacré à Saturne, surnommé sans doute Auguste comme sur les monumens précédens. Bien que très-mutilé, ce cippe est curieux, en ce que son bas-relief nous offre Saturne la tête à demi couverte d'un voile, et tel que le représentent des bas-reliefs et quelques pierres gravées. Ce fragment vient de Mons. [Haut. 0^m,640 ; larg. 0^m,490.]

On sait que les images de ce dieu, le premier que les arts aient représenté, sont très-rares. Le voile dont on couvrait *en partie* sa tête pouvait indiquer les mystères que nous cache le temps, et qu'il découvre quelquefois en partie. Winckelmann pense que c'était une manière de rappeler qu'on lui sacrifiait la tête découverte, comme à une divinité des enfers, où il avait été précipité et où il était retenu par Jupiter, tandis que les sacrifices aux dieux céleste se faisaient la tête entièrement voilée. Nos bustes de Saturne ne nous offrent pas son principal attribut, la *harpé*, sorte d'épée large et très-courte, ayant un crochet recourbé vers la pointe, comme on la voit quelquefois entre les mains de Persée ou de Mercure *Argophonte*, ou tuant Argus. Cette harpé avait servi à Saturne pour mutiler son père Uranus; mais lorsque ce Titan eut civilisé l'Italie et le nord de l'Afrique occidentale, cette arme ne devint plus qu'un symbole de l'agriculture, science qui devait ses progrès à Saturne. Ainsi ce dieu, après avoir été un fort mauvais fils, devint le meilleur et le plus bienfaisant des dieux, et ne porta plus pour armes et pour attribut qu'une faucille ou une serpe,

N° 5. Saturne Auguste, *pierre, inscr.*, 3 lignes, pl. LXXI.

Au-dessous d'un petit édicule ou d'une niche qui orne le devant d'un autel

et contient une figure bachique d'un dessin informe, presque barbare, portant une corne d'abondance et des raisins, on lit la consécration qui en a été faite par C. SILIVS NVND. (peut-être NVNDINIVS) à SATURNE AUGUSTE : SAT. AVG. SAC. d'après un vœu, ce qu'indiquent les lettres V. S. L. A. *Votum Solvit, Libenti Animo,* dont le sens est acquittant son vœu avec plaisir. De chaque côté, une colonne, dont le chapiteau paraît avoir été composite, et à demi entourée dans sa hauteur de cannelures ou de stries en hélice, soutient l'arc surbaissé de la niche. [Haut. 0m,520; larg. 0m,320.]

Ce petit monument a été trouvé en 1843 à Ghelma, l'ancienne *Kalama*, qui nous a fourni plusieurs inscriptions. Dans celle-ci, ainsi que dans plusieurs autres que nous produirons, les A ne sont pas barrés, ce qui n'est d'aucun inconvénient pour le latin, aucune autre lettre n'ayant dans son alphabet de rapport avec l'A, tandis que c'est tout autre chose pour le grec, où le Δ et le Λ ont, au premier coup d'œil, beaucoup de ressemblance avec l'A.

N° 6. — Otacilius Félix, *bas.-rel., inscr.,* 2 lig., pl. LXXI, et pl. 161 B, voy. p. 1244, n° 6.

N° 7. Saturne, *cippe en pierre, inscr.,* 3 lig., pl. LXXI.

Dans cette inscription des bas temps et dont les caractères sont très-mauvais, on voit des lettres grecques mêlées aux romaines, ΚΑΛΛΙSTA pour CALLISTA; les A ne sont pas barrés et les O sont carrés ou en losange. Dans le haut, est une tête voilée de Saturne; le bas-relief, au-dessous, offre une femme, sans doute Callista, qui, d'après un vœu, dépose une offrande sur l'autel de Saturne, auquel elle recommande de conserver ceux qu'elle laisse. Il est probable que ses regrets et ses vœux s'adressent à sa famille : plusieurs mots manquent, de même que l'âge de Callista. Cette inscription provient de Sétif. [Haut. 0m,440; larg. 0m,820.]

N° 8. Saturne Auguste, *cippe en pierre, inscr.,* 2 lig., pl. LXXI.

Dans le haut de ce cippe funéraire est, en bas-relief, le buste de Saturne, auquel le consacre le prêtre POSTIMIVS (*sic*) PVDENS : ce surnom de PVDENS est rare, on ne le trouve que trois fois dans Gruter, et il appartient à des affranchis. Un poëte, cité par Martial, le portait, de même que celui d'une inscription donnée par Orelli, n° 1184. Il ne fut, cependant, pas dédaigné par des patriciens, et un consul des années 165, 166 de J.-C., et de l'illustre famille Servilia, se nommait Servilius Pudens. La femme d'Apulée de Madaure, riche veuve de la grande maison Æmilia, se nommait Æmilia Pudentilla. Le bas-relief qui occupe le milieu du cippe représente deux figures, et dans le bas est un taureau. Ce monument provient de Philippeville, fondée près de l'emplacement de l'ancienne *Rusicada*, aujourd'hui Stora. [Haut. 5m,400; larg. 0m,470.]

N° 9. Saturne Auguste, *cippe, pierre, insc.*, 2 lig., pl. LXXI. et pl. 161 C.

A la partie supérieure de ce cippe, on voit un buste de Saturne d'un travail très-grossier, de même que les deux figures d'homme et de femme sculptées au-dessous, et que le bœuf qui est dans le bas, comme victime destinée à SATURNE AUGUSTE, auquel ce monument a été consacré... TVRNO AVG. SACRVM (presque effacé) par SEMPRONIVS SATVRNINVS, à qui son nom avait peut-être fait prendre Saturne pour son dieu protecteur. D'après la disposition de l'inscription, il est probable qu'il était prêtre de ce dieu. — Trouvé à Mons. [Haut. 1^{m},450; larg. 0^{m},480.]

N° 10. Urbanus, fragm. d'*inscr.*, 2 lig., pl. LXXI et pl. 161 C.

Du nom de celui qui consacre cette stèle à trois compartimens, peut-être à Saturne, il ne reste que son surnom, VRBANVS, et trois lettres indiquant qu'il était prêtre, SAC*erdos*. Ce fragment vient de Mons. Dans la partie supérieure, sont deux personnages, un homme à notre droite, une femme à gauche et, d'après les plinthes sur lesquels ils posent, il paraît que se sont des statues, l'un et l'autre de ces personnages portent à la main gauche un attribut que leur état fruste ne permet pas de distinguer et il est impossible d'assigner un nom à ces figures. Le compartiment du milieu est occupé par un homme et une femme recouverts de leur ample manteau et séparés par un petit autel, sur lequel ils déposent des offrandes qu'on ne saurait discerner, non plus que ce que l'homme tient à la main gauche et qui pourrait être ou un fruit, ou un vase; dans le bas du monument, malgré la dégradation complète du bas-relief, on peut distinguer deux figures près de sacrifier une victime que sa taille doit faire présumer être un taureau, et la figure de gauche semble, par son mouvement, placée dans l'attitude de lui porter un coup violent. C'est tout ce que l'on peut soupçonner et dire d'un bas-relief aussi fruste. [Haut. 1^{m},700; larg. 0^{m},620.]

N° 11. Saturne Auguste, *cippe, pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXI, et pl. 161 B.

Reste d'un cippe probablement à trois compartimens, dont le tympan triangulaire contient le buste de Saturne avec la consécration : à SATURNE AUGUSTE : SATVRNO (il n'existe que le haut des lettres) AVG. SACR. — Le bas-relief du milieu offre un homme et une femme debout, du travail le plus grossier. Celle-ci semble tenir des deux mains une coupe; l'homme dépose sur un autel un objet indistinct. Il ne reste de l'inscription que ET CRESSIA SATVRNINA, qui avait consacré ce monument avec son mari, sans doute prêtre de Saturne, et dont le nom n'existe plus. Il doit manquer, à la fin de la première ligne, ou un V ou VIX; et d'après le nombre, en partie effacé, LIX, en tête de la deuxième ligne, il aurait vécu cinquante-neuf ans. — Ce monument provient de Djimilah l'ancienne *Caiculum*. [Haut. 0^{m} 700; larg. 0^{m},650.]

Plusieurs des cippes funéraires de l'Algérie présentent cette division en trois compartimens superposés, et dont notre musée ne nous offrait pas d'exemples. Dans le haut, est ordinairement un buste en bas-relief qui sert de couronnement au monument; au-dessous, l'on voit un ou deux personnages, qui rappellent probablement la consécration qu'ils en ont faite, ou quelquefois peut-être une ou deux divinités. Dans la partie inférieure, un ou deux animaux, souvent un bœuf, et quelquefois un autel et des instrumens de sacrifice, sont une commémoration de celui que l'on offrit à la divinité à laquelle était consacré le cippe funéraire mis sous sa protection. Le nom de *Cressia* indique peut-être que Saturnina étoit d'origine crétoise.

N° 12. Saturne Auguste, *mon. fun., pierre, inscr.*, 5 lig., pl. LXXI.

Dans le haut de ce petit monument funéraire en deux fragmens, est grossièrement sculptée une couronne, et dans le bas un taureau près d'un autel: c'était une décoration convenable aux fonctions de PVBLIVS FVRIVS SATVRNINVS, prêtre, qui consacrait cette pierre à SATURNE AUGUSTE. — Elle provient de Mons. [Haut. 0m,420; larg. 0m,900.]

N° 13. Quinta Cæcilia, *pierre, inscr.*, 3 lig., pl. LXXI.

Sur le devant de cet autel, une femme a déposé des offrandes sur une table sacrée, l'*anclabris*. C'est probablement QVINTA CŒCILIA, qui accomplit un vœu qu'elle avait fait à Saturne. Une partie des lettres de la dédicace, VOTV*m* *solv*IT, manquent. Ce fragment d'inscription vient de Ghelma, l'ancienne *Kalama*. [Haut. 0m,270; larg. 0m,300.]

N° 14. Jupiter Apenninus, *marb. blanc., inscr.*, 11 lig., pl. LXXI.

Cette inscription, en grandes et belles-lettres, est consacrée à Jupiter Apenninus, excellent, très-grand, conservateur de nos maîtres, les empereurs très-forts et très-heureux. Il paraît que ceux-ci sont Septime Sévère et ses fils Caracalla et Géta, que d'autres inscriptions offrent avec la même légende. Le titre d'*Apenninus*, donné ici à Jupiter, indique des relations entre les colonies de la partie du nord de l'Afrique, où a été trouvée cette inscription, et des peuples de l'Italie. Une inscription de Gubio, rapportée par Muratori (p. 8, 5); Maffei (*Mus. Ver.*, p. 79, 5), et reproduite par Orelli (n° 1220), donne à Jupiter le titre d'APENINUS par un seul P et une seule N. Notre inscription vient de Philippeville, l'ancienne *Rusicada* où elle fut déterrée dans les fouilles qu'on faisait pour élever l'hôpital. [Haut. 0m920; larg. 0m,530.]

N° 15. Jupiter Victor, *marb., inscr.*, 9 lig. pl. LXXII.

Le titre *Synopsis*, de cette inscription, indique un inventaire d'objets consacrés dans un temple d'un endroit qui n'est pas nommé, mais qui probablement était *Cirta*, Constantine, où elle a été découverte à la Casbah, au mois de juin 1844, au magasin à poudre neuf. Cette inscription offre d'abord : dans un capitole, un Jupiter en argent, la tête ceinte d'une couronne de chêne en argent ayant trente feuilles et quinze glands. Il portait à la main droite un globe d'argent surmonté d'une victoire de même métal, tenant une palme et ayant

une couronne de quarante feuilles. De la main gauche, le dieu s'appuyait sur une haste d'argent. L'inscription, dont les lettres sont d'une assez belle forme, et qui a été brisée au moins en deux morceaux, ne nous en apprend pas davantage. Elle ne nous dit rien ni de la pose, ni de la grandeur de cette statue, qui, probablement, d'après les détails qu'elle donne sur les couronnes, ne devait pas être petite. À la seconde ligne, au lieu de JVPITER VICTOR, on lit IOVIS VICTOR; ce nom, qui au nominatif a la forme habituelle du génitif de Jupiter, rappelle le VEJOVIS, Jupiter redoutable des Étrusques. À la quatrième ligne, l'adjectif *querquea*, de chêne, pour *quernea*, ou *querna*, n'est pas dans les lexiques; il se rapproche cependant bien plus que les adjectifs *quernus* et *quernus* des mots *quercus*, *quercetrum* et *quercetra*, dont ils dérivent. [H. 0^m,500; larg. 0^m,550.]

N° 16. LONGANUS, fleuve, *marbre*, *inscr.*, 9 lig., pl. LXXII.

Tout ce qui reste de cette belle inscription, en caractères d'une assez bonne forme et très-nets, est très-facile à lire, mais il ne l'est pas autant d'en donner une explication exacte et complète; il en manque trop pour qu'elle ne laisse pas beaucoup à désirer. On voit bien qu'il y est question du LONGANVS, petit fleuve de Sicile dont parle Polybe, et sur les bords duquel furent battus, près de la ville de Miles, les Mamertins, par Hiéron le jeune. Il n'était encore que gouverneur de Syracuse, et ce ne fut qu'après cette victoire qu'il prit le titre de roi. Mais quel rapport peut avoir ce fleuve *Longanus* avec la ville de *Cirta*, la capitale de Jugurtha, aujourd'hui Constantine, où fut trouvée cette inscription?

À quelques lieues à l'ouest de *Cirta* dont elle est séparée par une chaîne de montagnes, est la ville de Milah, jadis assez considérable, et nommée *Milevum*, qui n'est peut-être pas le nom le plus ancien, ou celui qu'elle reçut lors de sa fondation; on ignore, ce me semble, à quelle colonie elle le doit. Ne pourrait-elle pas venir de Sicile? Quelque peuplade de cette île, à laquelle bien des villes des côtes de la Méditerranée durent leur fondation, ne purent-elles pas, des bords du *Longanus*, venir s'établir dans cette partie de l'Afrique, peu éloignée de la mer, et y élever une ville dont le nom rappelait celui de la ville de Miles de Sicile et la victoire d'Hiéron. Cette hypothèse ne me paraît pas inadmissible; il y a beaucoup d'analogie entre le nom actuel de Milah et celui de *Milevum*, qu'elle portait encore en l'an 1000 de notre ère, 378 de l'hégire, lorsqu'elle fut détruite par le khalife Mansour, ainsi que le rapporte M. Dureau de la Malle, p. 38 de sa Province de Constantine, etc.— Quoique trouvée à Constantine, l'ancienne *Cirta*, cette inscription peut provenir de *Milevum*, où aurait été érigé un monument qui rappelait les souvenirs de l'ancienne patrie, et d'ailleurs il pouvait bien se trouver à *Cirta* quelque monument élevé par des colons siciliens, et où il était question du *Longanus*.— D'après notre inscription, ce monument, dont on ne connaît ni la forme ni la destination, aurait été riche et très-orné.—Peut-être était-il circulaire, une espèce de petite rotonde, une sorte d'édicule ou de tabernacle. La partie supérieure, le couronnement, IN CORONA SVMMA, était entourée, IN CIRCVM*itu*, de feuilles de lierre au nombre de quarante, rehaussées d'or : c'est ainsi du moins que j'entendrais *Auro inluminatæ*. Ces feuilles n'étaient pas entièrement dorées, elles ne l'étaient que par parties, probablement les nervures, et peut-être les baies. Il y en avait dix autres, qu'on

désigne par les mots DISTINGVENTES INCOCTILES. Peut-être celles-là, en plus petit nombre, étaient-elles entièrement dorées ou saucées d'or, ce qu'indiquerait le mot INCOCTILES, et elles se *distinguaient* de celles qui n'avaient que quelques parties dorées. De ces feuillages, pendaient, sans doute de distance en distance, six *scyphi*, petits vases du genre des gobelets, et qui faisaient probablement l'effet de petites campanes renversées, DEPENDENTES, en forme de liliacées, telles que l'on en voit souvent parmi les ornemens; ils étaient aussi rehaussés d'or, *inluminati*. On voyait aussi un canthare du même genre, et il est à croire que ce vase était placé dans le milieu de cet édicule, que, d'après le caractère de son ornementation, le lierre, les *scyphi*, l'on pourrait présumer avoir été consacré à Bacchus, dont le canthare était le vase de prédilection. — Outre ces ornemens, qui tenaient peut-être au monument même, il y avait six statues de bronze, dont on n'indique pas les sujets, et en outre un Cupidon, dont on ne nous apprend pas la matière, mais on voit qu'il ne faisait pas partie des six statues en bronze, ni de six autres dont nous savons seulement qu'elles étaient en marbre. Le Cupidon n'étant ni de cette substance, ni de bronze, je ne vois pas en quoi il pouvait être, car, s'il eût été en or ou en argent, on ne nous l'aurait pas laissé ignorer, pas plus que s'il eût été en ivoire ou en bois. N'ayant aucune donnée qui puisse nous aider à résoudre cette énigme, j'y renonce. Il y avait en outre, sans doute pour les libations et les ablutions, six espèces de robinets, *silani*, en bronze. Des têtes ou des mascarons de Silène devaient leur en avoir fait prendre le nom. Le tout est complété par six *manualia* dont on ne dit pas le métal, qui devaient être des espèces de bassins, de grandes jarres qui, comme les *cherniptes* des Grecs, servaient aux ablutions, si fréquentes dans les cérémonies des anciens. Il n'est pas douteux que quelque habile antiquaire ne puisse tirer encore un meilleur parti de cette curieuse inscription, que je livre à ses recherches. [Haut. o^{m},520; larg. o^{m},560.]

N° 17. La Terre mère, Æpecura, *inscr.* 9 lig., pl. LXXII.

Cette inscription, en assez beaux caractères, est consacrée à la grande mère idéenne des dieux, la Terre, *Ghæa*, la plus ancienne divinité des Grecs, femme de *Cælus*, avec lequel elle devint la souche de toutes les grandes divinités de l'Olympe. Depuis, elle fut Rhéa ou Cybèle, et reçut différens surnoms des diverses contrées où son culte s'était propagé. Ce fut surtout en Phrygie qu'il jeta les plus profondes racines et où on rendait le plus d'hommages à la déesse; on l'adorait d'une manière plus particulière à Dindymé, à Pessinunte, d'où les Romains reçurent cette divinité sous la forme d'une pierre brute noire, et sur le mont Ida, où elle prit le nom de *grande mère des dieux idéenne* que nous lui trouvons ici, et que nous offrent beaucoup d'autres inscriptions. Mais nous ne voyons pas bien d'où peut lui venir le surnom de mère *Æpecura* ou *Ærecura* qu'elle porte dans la nôtre, et qu'elle tenait, sans doute, de quelque localité d'Afrique que les auteurs ne nous ont pas fait connaître. Mais ce nom d'*Æbecura* ne pourrait-il pas être celui que portait autrefois Announah où cette inscription a été trouvée à peu près à moitié chemin entre Keff (*Sicca veneria*) et Rusicade, ou Stora. Peyssonnel et M. Dureau de la Malle disent qu'on ignore l'ancien nom d'Announah. On y a trouvé, selon Peyssonnel, des ruines considérables qui annonçaient une grande et belle ville, entre autres, quatre portes d'ordre corinthien qu'il compare à celles de Paris, et qui, d'après ce qu'il en dit, pouvaient bien être des arcs de triomphe. Des tronçons de co-

lonnes de 4 et 5 pieds de diamètre indiquent aussi de grands édifices, parmi lesquels pouvait bien être un temple de la grande mère idéenne des dieux, qui aurait été surnommée *Æpecura*, du nom de cette ville. Ce nom, par sa terminaison, conviendrait bien à quelque localité de cette contrée, où l'on en trouve plusieurs qui finissent en *ur* ou *or* : *Muharur* (Dureau de la Malle, p. 18, 21, 245), *Tagora* ou *Takhora* (p. 202), et *Ascurus*, entre Bône et Constantine, et aujourd'hui *Ashkoure*.

POPILIA MAXIMA, fille de Marcius Popilius, consacre cette inscription en mémoire du sacrifice du taurobole qu'elle avait voué à la déesse, et dont elle accomplit les cérémonies. Il est souvent question de ce célèbre sacrifice expiatoire dans les inscriptions consacrées à la grande mère des dieux. On sait que ce sacrifice d'un taureau avec des cérémonies particulières, ne s'offrait que dans des circonstances importantes, et quand on en voit les détails dégoûtants décrits par Prudence, on conçoit qu'il ne fut célébré que par des hommes, et on ne saurait croire qu'une femme prît assez sur elle pour s'y soumettre. Si notre inscription, ainsi que plusieurs autres, nous présente une femme qui a offert le taurobole, il est plus que probable que l'ayant voué, peut-être pour l'expiation et le salut de sa famille ou de sa patrie, ou de quelque empereur, elle n'a pas célébré elle-même ce sacrifice, qui l'a été par un prêtre de Cybèle. Il ne paraît même pas que dans le culte de la déesse il y eût des femmes chargées des mêmes emplois que les prêtres, les *fanatici* ou les galles. Cependant, on trouve dans Orelli (n° 2,199) une *Munatia Reddita*, qui s'intitule XV *vir*, *Quindecimvir*, et devait être d'une corporation attachée au culte de la grande mère idéenne, et qui, l'an 186 de J.-C., célébra le sacrifice du taurobole, *taurobolium fecit*, comme dans notre inscription. Parmi tous les titres qu'au numéro 2,361 donne à *Fabia Aconia Paullina* une belle inscription de Bénévent, est celui de *tauroboliata isiaca* : ce qui, du reste, de même que dans l'autre, ne signifierait pas positivement que les femmes ont sacrifié elles-mêmes le taureau, mais qu'elles auraient fait célébrer le taurobole qu'elles avaient voué; et, dans le dernier cas, Paullina, prêtresse d'Isis, aurait été purifiée et mise sous la protection de la déesse, par le taurobole qu'elle lui avait consacré. — (Voy., sur ce singulier sacrifice, ce que j'en dis ici, p. 957, n° 567.)

N° 18. Terre, Tellus Genetrix, mère, *inscr.* 3 lig., pl. LXXIII.

Le titre de *genetrix* donné ici à la Terre, la déesse *Tellus*, convient à la déesse qui engendra les dieux et les hommes, l'*alma mater*, la nourrice du genre humain. Plusieurs inscriptions du recueil d'Orelli (n°s 1,503, 1,504, 1,505) sont en honneur de *Terra mater*, *Tellus mater*. Au n° 1,503, elle partage l'honneur de la consécration avec son époux Cœlus. Mais aucune de ces inscriptions ne donne à la déesse *Tellus* l'épithète de *genetrix*, comme à Vénus, qui, dans l'ancienne mythologie, est bien aussi la mère du monde.

Cette inscription nous apprend que Q. JVLIVS LEPIDVS TERTVLLVS, légat d'un Auguste et préteur de la province, a dédié le temple que la république des CUICULITAINS avait élevé à TELLUS GENETRIX, et que TITVS JVLIVS HONORATVS, pontife flaviale, PONT. FL., a offert en don, à ses frais, PP, *Propria Pecunia*, le simulacre ou la statue acrolithe de la déesse. On sait que les statues acrolithes étaient en bronze et qu'elles avaient les extrémités, ou la tête, les mains et les pieds, en marbre. La charge de pontife flaviale d'Honoratus doit faire placer cette inscription après le règne de Vespa-

sien, premier empereur de la famille Flavia, et auquel, après son apothéose, on érigea des temples, desservis par les prêtres qui prirent le titre de pontifes et de prêtres flaviales. [Haut. 0m,710; larg. 5m,550.]

Nº 19. Neptune Auguste, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXII.

Cette inscription en grands et beaux cartactères, terminée dans le bas par une belle moulure, offre une consécration à NEPTUNE AUGUSTE par SEXTVS CORNELIVS DEXTER, fils de Sextus de la tribu romaine *Arnensis*, que nous verrons ailleurs, et qui, parmi tous ses titres, que nous fera connaître une autre inscription, n'a pris ici que celui de JVRIDICVS, juge d'Alexandrie. Ce monument épigraphique vient de Bougie, l'ancienne *Saldæ*, où il fut trouvé en 1844, encastré dans des rochers sur le bord de la mer. [Haut. 0m,240; larg. 0m,570.]

Nº 20. Neptune Auguste, *marb. blanc, inscr.*, 6 lig., pl. LXXIII.

Le cartel de cette inscription est enclavé dans un fronton triangulaire dont le tympan, orné de deux génies enfans finissant en manière de Tritons, et de palmettes, est mis sous la protection de NEPTUNE AUGUSTE, et consacré par L. FLAVIVS ANICIVS PRIVATVS, prêtre de ce dieu et *Ædituus* ou *gardien de son temple, Duumvir et Duumvir quinquennal*. Il a érigé à ses frais et consacré cet édicule, avec tous ses ornemens, P*ecunia* S*ua* P*osuit* D*edicavit*. Cet autel, très-fruste, et qui, dans son intégrité, devait être très-bien, fut trouvé, en 1843, à Ghelma, l'ancienne *Kalama*. Nous avons parlé ailleurs avec quelques détails des *Duumvirs* et d'autres magistrats des villes des colonies et des villes municipales. [Haut. 1m,200; larg. 0m,540.]

Nº 21. Hercule Auguste, *marb. roug, inscr.*, 5 lig., pl. LXXII.

CAIVS JVLIVS, fils de Caius, de la tribu *Quirina*, et du surnom duquel il ne reste que les syllables finales VSSA, a consacré cette pierre à HERCULE AUGUSTE. [Haut. 0m,400; larg. 0m,320.]

Nº 22. Fortune victrix, *inscrip.*, 7 lign., pl. LXXI.

On voit que, dans cette inscription mutilée, trouvée à Ghelma, l'ancienne *Kalama*, il est question d'une statue de la FORTUNE VICTORIEUSE, et de simulacres de VICTOIRES consacrés, avec l'autorisation et sous la surveillance de *l'ordre splendissime* ou *des Décurions* de *Kalama*, par AVRELIVS ARISTOBVLVS FORTVNATVS et par JVLIVS RVSTICIANVS. Ces statues avaient, par leurs soins, été transportées d'un lieu presque désert et inculte dans une place particulière. On cite *un consul du nom de Macrin*, dont le prénom est illisible. Si c'était Caius Iulius Macrin, consul l'an 917 de R., 164 de J.-C., mais les lettres qui précèdent MACRINICOS ne peuvent donner C. IVLII, et, d'ailleurs, cette inscription serait de cette époque; nous ne pouvons nous dissimuler qu'il

y aurait sans doute bien d'autres choses à dire sur cette inscription, et qu'il faudroit expliquer le mot *quarto*, répété à la troisième et à la cinquième ligne, dont nous ne voyons pas l'emploi, et que nous abandonnons à la sagacité de plus habiles. [Haut. 0^{m},350; larg. 0^{m},850.]

N° 23 Inscription grecque, 3 lig., pl. LXXII, Magnésie.

Dans cette inscription, rapportée de Magnésie et consacrée à la bonne fortune, ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ, il était question d'une prêtresse de Diane Leucophryne, dont le nom ne nous a pas été conservé. (Voy. sur cette Diane, p. 1196.) [Haut. et larg. 0^{m},500.]

EMPEREURS ROMAINS.

N° 24. Trajan empereur, *inscr.*, 9 lignes. pl. LXXIV.

Inscription en très-beaux caractères, en deux morceaux, en honneur de l'empereur *Nerva Trajan, fils* (adoptif) *de Nerva*, et *Auguste Germanique, Dacique, grand pontife, père de la patrie;* elle est datée du 11e tribunat de Trajan et de son 6e consulat, ou de l'an 865 de Rome, 112 de notre ère. Les décurions de quelque ville d'Afrique, dont on ne dit pas le nom, ont érigé ce petit monument DD PP, *Decuriones Posuere*. Mais cette inscription ayant été trouvée à Djimilah, l'ancienne *Cuiculum*, il est probable qu'elle appartenait à cette ville. [Haut. 1^{m},700; larg. 0^{m},560.]

N° 25. — Trajan Emper.; *marb. bl.*, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXIV.

(Cette inscription porte dans la planche le numéro 26.)

Cette inscription incomplète, en très-belles lettres onciales, est aussi du règne de Trajan, auquel on donne les mêmes titres que dans la précédente, et elle est de la même date, du 11e tribunat et du 6e consulat de ce prince; on y a seulement ajouté *imperator* pour la sixième fois. D'après l'inscription précédente, à la cinquième ligne, CO doit être COS VI. Elle se termine par MO. AC. MA- le trait recourbé vers la gauche qui précède O, était le jambage droit de M, et l'on voit qu'on doit lire *Opti*MO. AC. MA*ximo*. Le dernier de ces titres ne se trouve pas sur les médailles de cet excellent et très-grand empereur, qui les méritait si bien l'un et l'autre; le premier y est très-fréquent. Au reste, pas plus que l'autre, cette inscription ne nous apprend rien; elle a été trouvée à Philippeville, l'ancienne *Rusicada*. [Haut. 0^{m},600, long. 0^{m},600.]

N° 26. — Adrien emp. 117, 138; *m. b.*, *inscr.*, 8 lig. pl. LXXIV.

(Cette inscription porte dans la planche le numéro 25.)

Cette inscription mutilée, trouvée à Philippeville, date de l'an 872 de Rome, 119 de J.-C., du 3e *consulat d'Adrien, fils* (adoptif) *de Trajan, petit-fils*

(adoptif) *de Nerva, souverain pontife* et *père de la patrie.* Ce troisième consulat est indiqué par le chiffre III, qui, à la quatrième ligne, précède P. P. *Pater Patriæ,* et l'on voit que, dans toutes les inscriptions latines, le consulat des empereurs est toujours placé entre PONTIF-MAX et P. P. et il est aisé de retrouver ici l'empereur Adrien, quoiqu'il ne soit pas nommé, puisque l'on a son père et son grand-père adoptifs, Trajan et Nerva. Ce marbre, qui n'offre que des parties de mots qui se prêteraient à bien des interprétations, est en trop mauvais état pour que je me hasarde à en tenter la restitution, et je laisse à d'autres le plaisir d'en tirer parti. [Haut. 0m,750 larg.; 0m,550.]

Nº 27. S. Cornelius dexter, *inscr.,* 17 lig., pl. LXXIV.

Cette belle inscription, consacrée à SEXTVS CORNELIVS DEXTER, l'a été par son parent et son ami P. BLÆSIVS FELIX, centurion de la seconde légion, surnommée la Forte.

Ce Cornélius, qui servait avec la plus grande distinction sous l'empereur Adrien (117-138), était de la tribu romaine *Arnensis.* Il avait été proconsul de l'Asie, juge d'Alexandrie; *procurator,* intendant de *Neapolis,* Naples, et chargé de la conservation du mausolée des Augustes, orné d'obélisques, dans la neuvième région de Rome, au champ de Mars, entre la voie Flaminienne et les bords du Tibre. — C'était une place à laquelle on attachait une grande importance. Dexter avait en outre été *præfectus* de la flotte supérieure stationnée à Misène. *Pour* ses exploits dans la guerre de Judée (134), il avait reçu d'Adrien, comme récompense militaire, une *hasta pura,* ou pique sans fer, et un étendard, *vexillum.* On trouve ces dons honorifiques dans une foule d'inscriptions, avec les couronnes d'or, les colliers, *torques;* les bracelets, *armillæ,* et les *phalera,* ornemens des chevaux. Dans Orelli (nº 3488), Adrien décerne une haste pure et une couronne d'or, et aux nos 3525, 773, on trouve les mêmes honneurs accordés par Vespasien et Septime Sévère. — Cornélius Dexter avait été *præfectus,* ou avait eu le commandement de l'*ala,* ou corps de cavalerie de la première légion Auguste des colonies; c'était une de celles nommées *gemina,* parce qu'elle avait été dédoublée. La force des légions romaines était dans leur infanterie, aussi leur cavalerie n'était-elle pas considérable, et l'*ala* n'était ordinairement que la vingtième partie du nombre de fantassins d'une légion, et celle de 6,000 n'avait que 300 cavaliers. Parmi ses emplois, Cornélius comptait encore celui de tribun de la huitième légion Auguste, et il devait commander une des six cohortes de 1000 hommes, si la légion en comptait 6000; selon Polybe, elle n'en avait que 4200. Il était aussi *præfectus prætorum,* ou commandant supérieur des cohortes prétoriennes, gardes impériales, le plus haut grade de l'armée après celui du consul ou du général en chef. Le dernier titre militaire que notre inscription donne à Cornélius Dexter est celui de *præfectus fabrum,* pour la troisième fois, place que l'on peut assimiler à celle de commandant en chef du génie militaire. On rangeait en général sous le nom de *fabri* tous les ouvriers employés à l'attirail de la guerre, et Tite-Live en fait la première des six classes des citoyens romains. Pour compléter les hautes fonctions dont avait été revêtu Cornélius Dexter, on l'honore du titre de *patronus* de la colonie, qui lui avait confié tous ses intérêts, qu'il était chargé de maintenir et de défendre, et dans la province et auprès de Rome, métropole de toutes les colonies. — Cette belle inscription a été trouvée à Constantine, dans le fort d'Abd-el-Kader. [Haut. 0m,910; larg. 0m,550.]

N° 28. — ANTONIN PIE, *marb. blanc, inscr.*, 3 lig., pl. LXXIV.

On voit bien qu'il était ici question de l'empereur Adrien, mais ce n'était pas à lui qu'elle était consacrée, puisque le mot DIVVS indique qu'Adrien était déjà mort. Ainsi elle pouvait regarder son successeur immédiat, Antonin Pie, qui lui succéda (138, 10 juillet), le jour même de la mort d'Adrien. On en restaurerait une partie ainsi : I*mperatori* C*a*ES*ari* DIVI HADR*iani Patris Patriæ Filio, Divi Traiani Parthici nepoti,* D*ivi*, N*ervae pronepoti* T. AELIO HADRIANO ANTONINO AVG., etc. C'est tout ce que peuvent nous apprendre ces quelques caractères de cette inscription, dont les lettres sont très-belles, et on ne gagne rien à en rétablir quelques lignes. Au reste, ce ne sont là que des conjectures sur lesquelles nous ne nous sommes que trop arrêté, pour une inscription de quelques lettres et sans valeur. [Haut. 0^{m},320; larg. 0^{m},420.]

N° 29. VIBIA AURELIA SABINA, *m., inscr.*, 10 lig., pl. LXXIV.

Parmi les enfans que l'empereur Marc-Aurèle eut de sa femme Faustine la jeune, on sait que l'une de ses filles était VIBIA AVRELIA SABINA, qui épousa Claude Sévère et fut mère de la belle et vertueuse Annia Faustine, l'une des femmes de l'infâme Élagabale. Le nom de cette *Vibia* nous est parvenu par les auteurs, par les médailles et par les inscriptions. Outre celle-ci, nous en avons une dans Gruter (852, 8); Orelli (869), trouvée à Rome, dans la maison Porcari. — Tillemont, d'après le père Pagi, la cite dans son histoire, II, p. 340. Si la lecture de cette inscription, dont aucune lettre n'est douteuse, ne présente aucune difficulté, il n'en est pas de même de la manière dont on peut l'interpréter. Elle est consacrée par : *C. Annius Saturninus, fils de Caius, de la tribu Papiria, à sa patrone Vibia Aurelia Sabina, sœur de Sévère, notre empereur auguste, et fille de Marcus* (Marc-Aurèle).

A la première vue, rien de plus clair, et cependant c'est très-loin de l'être. — Fille de Marc-Aurèle, *Vibia* était sœur de l'empereur Commode. Comment ici lui donne-t-on le nom de *Severus*, qu'on ne trouve dans aucune inscription de monumens relatifs à ce prince, et il n'en est question ni dans son biographe Ælius Lampride, ni dans celui de Marc-Aurèle, Jules Capitolin? On trouve cependant dans Lampride (trad. franç., t. I, p. 207) que le frère jumeau de Commode, mort à quatre ans, se nommait *Severus;* en d'autres endroits, il est appelé *Antoninus* et *Annius Verus*. Peut-être y ajoutait-on *Severus;* mais allons plus loin. L'aïeul maternel de Marc-Aurèle se nommait *Catilius Severus*, et ce fut à cause de lui que, dans sa jeunesse, ce prince porta le nom de *Severus*, puis celui de *Verus*, de son aïeul paternel *Annius Verus*. Lorsqu'il fut reconnu par Antonin Pie, de la famille *Aurelia*, on ajouta à ses noms celui d'*Aurelius Antoninus*. Ainsi, les noms que porta Marc-Aurèle furent : MARCVS (SEVERVS), VERVS, AVRELIVS, ANTONINVS, et il me semble que par tendresse pour Adrien, de la famille Ælia, il joignit encore à ces noms celui d'ÆLIVS, qui appartenait d'ailleurs aussi à Antonin Pie, qui y était entré par adoption : *Marcus* (*Severus*) *Ælius Aurelius Verus Antoninus*. Ne se pourrait-il pas, bien que l'histoire ne le dise pas, que Commode, au commencement de son règne, à l'exemple de son père et après la mort de son frère, eût pris et porté pendant quelque temps le nom de Severus, et qu'il lui eût été conservé de même pendant quelque temps par des

personnes de sa famille. Il est en effet fort à croire, ce me semble, que ce C. Annius Saturninus, dont on retrouve le nom, *Annius*, dans la ligne paternelle de Marc-Aurèle et de Commode, était de la famille consulaire *Annia*, et parent, peut-être même très-proche, de la famille impériale. Il est très-simple qu'il donne le titre de *patrona*, protectrice, à la propre fille de Marc-Aurèle, sœur de l'empereur Commode, à la princesse *Vibia Aurelia Sabina*. — Il paraît qu'elle avait épousé Claudius Sévère, peut-être le philosophe péripatéticien, qui donna, selon Jules Capitolin, des leçons à Marc-Aurèle, et qui pouvait aussi, du côté maternel, être parent de Vibia et, comme elle, descendre de *Catilius Severus*. Ne se pourrait-il pas de même que Vibia eût ajouté à son nom celui de *Sabina*, en mémoire de l'impératrice Sabine, femme d'Adrien, qui, comblant toujours de bontés la famille de Marc-Aurèle, l'eût adopté, si sa jeunesse ne s'y était opposée? — Je ne trouve pas, dans les inscriptions, une *Vibia Aurelia Sabina* mariée à un *Claudius Severus*, mais cependant Gruter (85, 8), répété par Orelli (869), m'en fournit une qui fera, je crois, notre affaire, et nous dispensera de pousser plus loin nos recherches. — On trouve donc un *Claudius Severus*, mari d'une *Vibia Vera*. Cette concordance du nom du mari avec celui de la femme, nommée en partie comme la fille de Marc-Aurèle, notre *Vibia Aurelia Sabina*, me semble mettre hors de doute que ce soit la même personne sous deux noms qui n'offrent qu'une légère modification qu'il est peut-être facile d'expliquer. Nous savons que notre *Vibia* avait un frère qui mourut jeune, *Annius Verus*, connu par des médailles et des bustes. Serait-il bien étonnant qu'elle eût pris le surnom de son frère *Annius Verus*, qui lui appartenait bien aussi, puisque, comme lui, elle avait pour grand-père *Annius Verus*, et qu'elle se fût ainsi nommée *Vibia Vera Aurelia Sabina*. Il est assez singulier que le frère et la sœur ne portent pas le même nom de famille. On aurait donné à l'un celui de la ligne paternelle, *Annia*, et la sœur aurait eu un nom de la ligne maternelle, alliée peut-être à la famille *Vibia*, et ils auraient réuni deux familles consulaires, l'*Annia* et la *Vibia*. Mais ce ne sont que des hypothèses de peu d'importance et auxquelles je tiens peu, et il me semble que ce qui se rapporte au nom de *Severus*, de notre inscription, et que peut avoir porté Commode, offre plus d'intérêt et peut-être assez de probabilité. — Les habiles jugeront. [Haut. 1^{m}; long. $0^{m},500$.]

N° 30. Imp., etc., *inscr.*, 5 lig., pl. LXXIV.

Cette inscription est en très-mauvais caractères, et aux lignes 3, 4, les N ont la forme d'H, et à la cinquième ligne, le D de *Dies* à la forme de Λ ce qui ne nous apprend absolument rien; il y était question d'un enfant mort le 10 des calendes de juin, X KL IVNIAS, à l'âge de cinq ans, neuf mois, vingt-sept jours. [Haut. $0^{m},500$; larg. $0^{m},500$.]

N° 31. Septime Sévère; *marb.*, *inscr.*, 20 lig., pl. LXXV.

Ce cippe funéraire en marbre, qui porte une inscription de vingt lignes en beaux caractères de $0^{m},020$ et $0^{m},030$ de hauteur, est consacré à la mémoire de PVBLIVS PORCIVS OPTATVS FLAMMA, fils de CAIVS PORCIVS, *par son ami* C. VOLVMNIVS MARCELLVS CALIANVS, auquel avait été accordé l'honneur d'avoir un cheval entretenu aux frais de l'État. Plusieurs inscriptions relatent cette distinction militaire décernée à des personnages importans, consulaires, proconsulaires, qui avaient été revêtus de hauts emplois. L'inscription n° 3457 de M. Orelli s'exprime comme la nôtre, et date de même de l'empereur Septime Sévère, et on y lit : *equo publico exornatus*; on trouve

plus souvent encore *honoratus*. Cet excellent recueil, qui ne laisserait rien à désirer s'il était plus étendu, et qu'il y eût un index complet des noms propres, donne d'assez nombreux exemples de cette honorable récompense. (Voyez nos 313, 804, 1229, sous l'empereur Antonin Pie; 2676, 3052, 3053, 3054, 3055, 3457, sous Septime Sévère et Caracalla.) Cette inscription-ci est aussi en honneur de Caius Porcius, père de Publius Porcius Optatus Flamma; C. V. *Clari Viri*, homme illustre. Il avait été préteur, tribun, questeur de la province de Bétique, prêtre flaviale et titiale, institués en honneur de Flavius Vespasien et de son fils Titus, élevés au rang des dieux. D'après le choix de Septime Sévère (LVC. SEPTIMIVSSEVERVS PERTINAX AVGVSTVS) *très-fort, très-saint*, il lui avait été envoyé par le sénat comme *legatus*, son lieutenant à l'armée de Germanie, et à Caracalla César, destiné au commandement de celle de Pannonie. Cette belle inscription, que je ne fais pour ainsi dire qu'indiquer ici, pourra donner lieu à des explications plus étendues; on y peut remarquer des lettres conjuguées assez fréquentes dans les inscriptions de cette époque, à la quatrième ligne N et T, à la fin NIT; à la septième TI, LI, à la huitième et à la quinzième TI; à la dix-huitième NI; quelques lettres faciles à rétablir manquent au commencement et à la fin des lignes. Ce monument épigraphique provient de Constantine. [Haut. 0m,900, larg. 0m,370.]

No 32. Septime Sévère, *marb. bl., inscr.*, 10 lig., pl. LXXV.

Cette inscription en honneur de l'empereur Septime Sévère, auquel elle donne les titres *d'Arabique très-grand, de propagateur de l'empire* et *de prince très-heureux*, date de l'an 5e de son règne, 202 de J.-C., 955 de Rome. Il était alors *consul pour la 3e fois*, exerçait *son 10e tribunat*, et avait reçu de l'armée, pour la 11e fois, le titre d'*imperator*. Celui de propagateur de l'empire, PROPAGATOR IMPERII, ne se trouve pas sur les nombreuses médailles de Sévère. On lui joint ici son fils CARACALLA (L. Antoninus), intitulé *pieux, heureux*, PIVS, FELIX, tribun pour la 5e fois, *consul avec Sévère, proconsul*, on ne dit pas de quelle province, et *prince très-heureux, très-indulgent, très-fort, César, prince de la jeunesse*. Mais il faut faire observer qu'il paraît que l'avant-dernière ligne, où se trouvent les mots INDVLGENTISSIMI AC FORTISSIMI, n'est pas telle qu'elle était d'abord; elle a été effacée, et toute cette partie légèrement creusée est plus basse que le reste de l'inscription. Il est fort à croire qu'elle avait été faite du vivant de Septime Sévère et lorsque Caracalla et son frère Géta étaient encore, du moins en apparence, en bonne intelligence, comme le feraient croire les médailles où leurs têtes, unies à celle de leur mère Julia Domna, proclament leur concorde et la félicité du siècle. Mais après la mort de Septime Sévère, à York, dans les îles Britanniques (4 févr. 211), la haine des deux frères ne tarda pas à éclater sur le trône, qu'ils partagèrent jusqu'au 17 février 212. Caracalla, dans un accès de fureur, ayant tué Géta dans les bras de Julia Domna, porta sa rage contre sa victime jusqu'à faire effacer son nom de tous les monumens où il était presque toujours uni au sien. Notre inscription nous offre un nouvel exemple de cette mutilation odieuse des inscriptions. Les lettres

de la ligne martelée et repolie sont beaucoup plus étroites et plus serrées que les autres, et il est plus que probable que ce fut pour y faire entrer les éloges de Caracalla, après avoir effacé le nom et les titres de GÉTA CÉSAR, PONTIFE ET PRINCE DE LA JEUNESSE. On peut faire remarquer les feuilles de lierre qui servent de points entre les mots de cette belle inscription et que plusieurs lettres sont conjuguées : à la deuxième ligne l'I avec le B, à la quatrième I pour II, à la cinquième P et I de même qu'à la huitième, deux fois T et I à la neuvième, et de plus S avec I. Il est presque inutile d'avertir qu'il manque au commencement et à la fin des lignes quelques lettres faciles à restituer. Cette inscription provient de Stora, ancien port de *Rusicada*, aujourd'hui touchant Philippeville. [Haut. 0m,740; larg. 0m,900.]

Nº 33. Julia Domna, *marb. gris.*, *inscr.*, 15 lig., pl. LXXV.

Cette inscription, en beaux caractères, est en honneur de l'impératrice JVLIA DOMNA (Auguste), femme de l'empereur Septime Sévère, et mère de Caracalla et de Géta. On donne à Septime Sévère tous ses titres : P*ieux*, A*rabique*, A*diabénique*, P*arthique très-grand*. C'était sans doute pour ses nouveaux triomphes sur les Parthes, signalés sur des médailles qui donnent à Sévère IMPERATOR XIe, pour la 11e fois, le titre de Parthique très-grand, PART. MAX. Caracalla (M. Aurèle-Antonin) est aussi décoré de ses titres, qui ne lui en assurent aucun à la gloire : P*ieux*, H*eureux*, P*arthique très-grand*, B*ritannique très-grand*, G*ermanique très-grand*, G*rand pontife*, P*ère de la patrie*. Quelques lettres de la 11e ligne et les lignes 12, 13, 14 avaient été martelées et effacées, et celles qui existent ont été gravées par-dessus et laissent entrevoir quelques traces de celles qu'elles ont remplacées. Il est plus que probable que ces lignes contenaient le nom de Géta, que son frère, après l'avoir assassiné dans les bras de leur mère, Julia Domna, fit effacer de tous les monumens et de tous les actes publics, ce que prouveraient abondamment, si les auteurs avaient gardé le silence sur ce fait aussi stupide qu'atroce, une foule d'inscriptions mutilées à dessein, en Italie et en Égypte. Cette inscription a été consacrée par des décurions : DD. PP. D*ecuriones* P*osuere*, probablement de la ville de *Cuiculum*, aujourd'hui, à ce qu'il paraît, Djimilah. [Haut. 1m,050; larg. 0m,700.]

Nº 34. Trébonien Galle, emp., 251, 253, *m.*, *ins.*, 10 l., pl. LXXV.

Cette inscription, gravée sur une colonne milliaire en marbre blanc, date du second consulat (252 de J.-C.) de l'empereur C. VIBIVS TREBONIANVS GALLVS, qui porte les titres d'INVICTVS, PIVS, FELIX, AVGVSTVS, PONTIFEX MAXIMVS, TRIBVNICIA POTESTATE, PP. (PATER PATRIÆ) et de PROCONSVLE. Son nom est suivi de celui de C. VIBIVS VOLVSSIANVS, son fils et son collègue dans le consulat, et même empereur, son père se l'étant associé en 251. Dans d'autres inscriptions, une d'Urbin et une de Rome, le nom de ce prince est écrit VOLUSIANVS, et l'on voit qu'ici la huitième ligne doit être lue AFINIVS ou AFFINIVS, VELDVMNIANVS VOLVSIANVS. (Voy.

Muratori, 253, 4; Barthélemy, Ac. des inscr., t. XXVIII, p. 999, 1000.) Une autre inscription (Orel., 5071) donne VELDVMINVS au lieu de VELDVMNIANVS, et la nôtre semblerait avoir offert VOLIMMIANVS. D'après une inscription de Peruggia, rapportée par Gruter (930, 9); Murat. (670, 4, 1292, 8); Barthélemy (*Voyage en Ital.*, p. 378); Vermiglioli (*Inscr. perug.* II, p. 375), la femme d'Afinius Volusianus se serait nommée AFINIA GEMINA BEBIANA, et aurait été probablement de sa famille. Malgré leurs beaux titres de pieux et d'heureux, Trébonien et Volusien furent tués au bout de deux ans de règne. (Orel., 997.) — Ce monument épigraphique a été trouvé à Oued-Hammam, où les troupes françaises avaient établi un camp, entre El-Arouch et Philippeville. [Haut. 0m,800; larg. 0m,300.]

N° 35. Carinus, emp., 283-285, *m.*, *inscr.*, 11 lig., pl. LXXV.

L'inscription de cette colonne milliaire, en marbre blanc, rappelle que Marc-Aurèle Carinus, auquel on donne tous les titres impériaux que nous avons vus à Trébonien Galle, a rétabli une voie détruite par les pluies et la vétusté, et dont on n'indique pas l'emplacement. Cette inscription provient de El-Arouch, où nous avions placé un camp, entre Constantine et Philippeville. [Haut. 0m,850; larg. 0m,350.]

N° 36. Gratien et Théodose, emp., *pier.*, *inscr.*, 7 lig. pl. LXXVI.

Le nom qui manque à la fin de la première ligne de cette belle inscription doit être celui de l'empereur Flavius Gratien qui, nommé Auguste, à Amiens, le 24 août 367, par son père Valentinien Ier, resta seul sur le trône d'Occident, le 17 novembre 375, et le 19 janvier 379 s'associa Théodose comme empereur d'Orient.

Le commencement de cette inscription célèbre le bonheur dont on jouissait sous ces empereurs, *toujours et partout victorieux*. On voit ensuite que, sous l'administration du proconsul POMPILIVS V. C. *Vir Clarus*, homme illustre, et *amplissimus* (titres que présentent souvent les inscriptions), et sous THERSIVS CRISPINVS MEGETHIVS, honoré aussi du titre de VIR CLARVS, VALENTINVS, homme très-honorable, *honestissimus*, était chargé de l'entretien des rives, probablement du Tibre, CVRATOR RIP*arum* T*iberis*. On trouve, dans plusieurs inscriptions données par Orelli (nos 1172, 2284, 2285, 3042, 4910), que cette place était importante, qu'elle était donnée à des personnages consulaires et proconsulaires et qui avaient exercé de grands emplois. Dans ses attributions, étaient compris les soins à donner au lit du Tibre, aux cloaques de Rome, à de grands monumens, au trésor, aux temples : c'était une sorte d'édilité. Valentinus avait rétabli et orné à ses frais un lieu qui paraît avoir été un hospice, un *xenodochium*, destiné à offrir l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs. Avant qu'il y donnât ses soins, ce lieu était en partie détruit, encombré de ruines et souillé d'immondices, et il l'avait mis en bon état et rendu à sa première et pieuse destination. Nous voyons, par une inscription d'Orelli (3210), qu'il y avait des *curatores riparum* ailleurs qu'à Rome, et pour de petites rivières telles que le Naro, dont parle cette inscription. Mais le savant philologue fait observer que cet exemple est peut-être le seul que l'on pourrait trouver. Notre inscrip-

tion en fournirait peut-être un second, si on savait positivement où elle a été trouvée et s'il y avait une rivière. S'il n'y en avait pas, elle nous offrirait un nouveau *curator riparum Tiberis*, intendant des rives du Tibre, à ajouter à ceux que l'on connaît déjà, et dans l'un et l'autre cas elle serait très-curieuse. [Haut. 0m,670; larg. 2m080.]

INSCRIPTIONS D'*HIPPO REGIUS*, HIPPONE, AUJOURD'HUI BONE.

Cette ville forte, résidence des rois Numides, ce qui la fait nommer par Strabon (l. XVII), *Hippône royal*, et qui joua un grand rôle dans la guerre de César en Afrique et dans celles des Vandales sous Genséric, devait, comme tant d'autres de ces contrées, sa fondation aux Carthaginois. Il paraît que son premier nom était *Ubbo*, qui, selon Bochart, cité par Shaw, p. 120, aurait signifié en phénicien une baie. Située sur un beau golfe formé à l'O. par le cap de Garda et à l'E. par le cap Rosa, elle s'élève sur le penchant d'une colline, à l'extrémité de vastes plaines très-fertiles, mais marécageuses et insalubres, sur une langue de terre entre la Boudjemah et l'*Armura* de Pline, la Seïbouse, qui, prenant sa source dans les profonds vallons de l'Atlas, passe près de Ghelma, l'ancienne *Kalama*, et prend, après avoir dans son cours changé plusieurs fois de nom, son embouchure à l'E. des murs de la ville d'Hippône. Cette ville avait un petit port et une rade qui furent en partie comblés et rendus peu sûrs par les terres d'alluvion qu'entraînent les deux rivières qui l'embrassent. Hippône fut nommée par les arabes *Beled-el-Hunel*, ville des jujubes, à cause de la fertilité de sa plaine en orangers et en jujubiers. (Shaw, I, p. 118.) A l'E. de cette ville, étaient jadis un grand nombre de villes et de châteaux forts construits par les Romains, répandus dans le Sahel et sur les montagnes environnantes, remarquables par leur fertilité. Il paraît, d'après Shaw, que Bône n'est pas tout à fait sur l'emplacement d'Hippône, dont dérive son nom, et que les ruines de cette ville sont à peu près à un mille au S. de Bône; selon Léon l'Africain, les ruines d'Hippône servirent aux constructions de la nouvelle ville, que Shaw croît être *l'Aphrodisium* de Ptolémée, très-près au N. d'Hippône, *Colonia Hippo regius*. On à trouvé à Bône beaucoup de ruines et de nombreuses citernes; selon Shaw, on aurait pu relever ces ruines et rétablir en partie la ville; elle l'eût mérité par sa situation si favorable au commerce et par la magnificence royale de son site, par la beauté et la fertilité de ses environs, ses plaines bien arrosées et ses montagnes richement couronnées de beaux bois abondans en gibier, comme ses rivières en poissons. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'Hippône a dû beaucoup de son lustre à saint Augustin, qui en fut évêque.

N° 37. Sittia Veneria, *marbre, inscr.*, 6 lign., pl. LXXVI.

Cette femme, dont la pierre funéraire est consacrée aux dieux mânes, se nommait aussi JVNIANE. — Son âge est effacé ou peut-être n'a-t-il pas été gravé. Ce pouvait être une de ces pierres funéraires que l'on faisait faire de son vivant, et où l'âge n'était placé qu'après la mort, et on peut avoir négligé

de le graver. Les lettres, de mauvaise forme, se rapprochent un peu de l'écriture cursive, mais l'inscription de ce cippe a pour encadrement une assez bonne moulure. On y a écrit QVE pour QVAE. [Haut. 0m,310; larg., 0m,260.]

N° 38. Hippocrates, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXVI.

Inscription des bas temps consacrée à la mémoire d'un enfant, IPPOCRATES (*sic*), qui ne vécut que onze mois, sept jours. V*ixit* M*enses* XI, D*ies* VII. [Haut. et larg. 0m,300.]

N° 39. Julia Corinthia, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXVI.

Cette inscription, consacrée aux dieux mânes de JVLIA CORINTHIA, ne nous donne que son nom. [Haut. 0m,230; larg. 0m,530.]

N° 40. Julia Trepté, cippe en *m. bl.*, *inscr.*, 9 lig., pl. LXXVI.

Ce cippe funéraire servait de monument à une jeune fille, JVLIA TREPTE, appelée aussi SALAMINA, et qui ne vécut que onze ans, quatre mois, vingt jours; elle était inhumée sous ce marbre, H*ic* S*ita* E*st*, sous la protection des mânes : D*iis* M*anibus* S*acrum*. [Haut. 1m,140; larg. 0m,380.]

N° 41. Aurelius, *marb. cipolin ; inscr.*, 5 lig., pl. LXXVI.

Cet enfant ne vécut que trois ans, six mois, on lit : ANIS et MESES, pour ANNIS et MENSES, fautes d'orthographe et de cas réunies, l'accusatif et l'ablatif. Les caractères et l'orthographe annoncent les bas temps. Cette pierre fut consacrée par un Justin ou une Justine. [Haut. 0m,280; larg. 0m,220.]

INSCRIPTIONS DE *SALDÆ*, AUJOURD'HUI BOUGIE.

L'ancienne *Saldæ*, la Boudjeiah des arabes et que nous nommons Bougie, fondée par les Carthaginois, à l'entrée ouest d'une belle baie, entre le cap élevé de Carbon ou de Bougie, à l'O. et à l'E. le promontoire *Metagonion* de Strabon (l. XVII), aujourd'hui le *Seblia-Rous* où les sept caps, et le nom italien peu poli de *Bougiarone*, qu'il porte aussi, ne l'annonce pas comme très-sûr et d'un accès facile. Aussi, jadis tous les habitans de cette côte inhospitalière étaient-ils d'affreux pirates qui, se retirant dans les creux des rochers, dépouillaient et massacraient les malheureux naufragés. Cette baie ou ce grand golfe est le *Sinus Numidicus* de Pline. Le cap sur lequel était *Saldæ* est très-avancé dans la mer. Une forte muraille de pierres de taille, flanquée de tours d'une bonne construction, ceignait la ville, dont une partie en ruines existait encore lors du voyage de Shaw (I, p. 3), et de celui de Peyssonnel (I, p. 146), et elle montait le long des flancs et jusque sur le sommet de la colline aux pieds de laquelle la ville est située, et les ruines de l'ancienne cité en annonçaient une

plus considérable que celle d'à-présent. *Saldæ* avait une rade assez sûre et un bon port nommé par Strabon (l. XVII) *Sarda*, ce qui ressemble bien au nom de la ville. Un grand aqueduc, partant des montagnes assez éloignées vers l'E., amenait en abondance de très-bonne eau à *Saldæ;* c'était aussi à l'E., près de la ville, que débouchait à la mer la rivière de *Saldæ* formée par plusieurs ruisseaux, nommée *Nasava* par Ptolémée et aujourd'hui la *Boudjeah*, et qui, partie de l'Atlas et du désert, se réunit à une autre rivière pour venir passer près de la ville. La chaîne de montagnes qui, du fond du golfe de Bougie, s'avancent jusqu'au désert, séparait autrefois la Mauritanie *Sitifensis* de la *Cæsariensis* (Strab., l. XVII, p. 831), ou les états de Juba, de ceux que les Romains avaient rangés sous leur empire et où ils avaient établi des colonies, c'est le *Mons Ferratus* des Romains, le *Jurjura* des modernes. Là se trouve ce terrible défilé des *Portes de fer*, le *Bec-Ban* des Arabes, encombré d'arbres brisés et de roches, resserré entre des masses continues de rocs à pic, de 5 à 600 pieds de hauteur, impraticable aux plus entreprenans et aux plus hardis voyageurs, où quelques hommes devraient arrêter une armée (Shaw, I, p. 138), et qui, cependant, comme si ce passage, par un pouvoir magique, se fût élargi et que les rochers se fussent abaissés, a été franchi, malgré la résistance des Arabes, par nos braves troupes guidées par leur valeureux chef, le duc d'Orléans. — *Saldæ* ou Bougie et ses environs ont fourni un grand nombre de médailles et d'inscriptions. Au XVIe siècle, du temps de Léon l'Africain, cette ville contenait plus de 8,000 familles riches. Les montagnes qui l'avoisinent, très-peuplées, fourmillaient de bétail et de troupeaux de chèvres, et elles abondaient aussi en grains et en fruits.

N° 42. Saldæ, *pierre calcaire, inscr.,* 1 lig., pl. LXXVI.

Ce reste d'inscription en caractères de très-mauvaise forme, et dont les deux lignes supérieures sont entièrement effacées, nous donne en entier le véritable nom de la colonie romaine de *Saldæ* : COLONIA IVLIA AVGVSTA SALDANTIVM. On voit qu'elle fut rétablie par Jules César et par Auguste, et qu'elle reçut d'eux une nouvelle colonie. [Haut. 0m,400; larg. 0m,770.]

N° 43. Orchivia Tertia, *albât. orient., inscr.,* 4 lig., pl. LXXVI.

La jeune femme morte à trente ans, ORCHIVIA TERTIA, et qui reposait sous cette pierre funéraire, était fille de LVCIVS ORCHIVIVS. Les lettres, bien formées, de cette inscription indiquent une bonne époque. [Haut. 0m,620; larg. 0m,740.]

N° 44. M. Pomponius Maximus, st., *p. calc., inscr.,* 7 lig., pl. LXXVI.

Ce MARCVS POMPONIVS, fils de Marcus, était probablement père du Pomponius Crispinus qui suit; il fut aussi deux fois duumvir et pontife quin-

quennal, et mourut à trente-deux ans. — Les lettres de ces inscriptions placent ces stèles funéraires au second siècle de notre ère. Il y a ici des lettres conjuguées : à la 2ᵉ ligne M et MF. [Haut. 0ᵐ,740; larg. 0ᵐ,340.]

Nᵒ 45. Q. Pomponius Crispinus, stèle, *p. ins.*, 5 lig., pl. LXXVI.

Cette stèle était consacrée à la mémoire de QVINTVS POMPONIVS CRISPINVS, fils de MARCUS POMPONIUS, de la tribu romaine *Collina rustica*, et qui avait été duumvir *præfectus juri dicundo*, préfet pour rendre la justice, et duumvir quinquennal. On voit, par plusieurs inscriptions dans Orelli (3822, 3825), qu'il y avait une différence entre le duumvir *præfectus juri dicundo* et le duumvir quinquennal, ou pour cinq ans, et que ces fonctions de juge pouvaient être exercées par le même magistrat, qui, comme ici, pouvait aussi être tribun militaire. Deux des inscriptions d'Orelli qui fournissent ces exemples, les numéros 3824 et 3825, sont tirées de Pompéi et ont été données par l'abbé Romanelli, *Viaggio, etc.* Notre Pomponius, inhumé sous cette stèle, vécut quarante-cinq ans. On trouve ici des lettres conjuguées : à la 1ʳᵉ ligne NI, à la 2ᵉ MF, et IN, à la 3ᵉ IR et à la 4ᵉ VM. [Haut. 0ᵐ,550; larg. 0ᵐ,450.]

Nᵒ 46. Fundilius, frag. de sarcoph., *insc.*, 3 lig., pl. LXXVI.

Gravée dans un cartel en forme de bouclier posé sur une petite base, cette inscription consacrait la mémoire de QVINTVS FVNDILIVS SATVRNINVS, qui probablement avait servi. — Il ne reste que la moitié de son sarcophage.

Hadrien, *inscr.* Voy. nᵒ 27, pl. LXXIV.

Neptune Auguste, *inscr.* Voy. nᵒ 19, pl. LXXII.

INSCRIPTIONS DE *CIRTA* AUJOURD'HUI CONSTANTINE.

Cette ville, dont le nom numide, *Kartha*, indique la force, était dans les temps anciens la ville la plus importante des trois Mauritanies. Elle joua un grand rôle dans les guerres puniques, dans celle entre Massinissa et Siphax, et dans la lutte acharnée que soutinrent contre toute la puissance romaine Jugurtha et plus tard Tacfarinas. C'est dans Tite-Live, Salluste, Strabon, Tacite, Appien que sont consignés ses titres de gloire et les témoignages de sa résistance aux armes des maîtres du monde. Mais ce qu'ils nous ont laissé sur la ville elle-même se réduit à de bien faibles documens; et cependant, par le rôle qu'elle a joué dans les guerres de Numidie, elle méritait bien qu'on lui consacrât plus de détails. Cette capitale des Massyliens était la résidence de Massinissa, fils de Gala, et le plus célèbre de leurs rois, et qui, tour à tour allié et ennemi des Romains, finit par être leur ami le plus fidèle. De grands événemens se passèrent à *Cirta* : Siphax, roi des Massæsyliens, autre partie de la Numidie,

ennemi des Romains, après une guerre assez longue, mêlée de succès et de revers, contre son jeune parent Massinissa, s'empara de *Cirta* et usurpa sa couronne. Connaissant toute l'importance de sa conquête, il ne négligea rien pour s'y maintenir, et y réunit beaucoup de troupes. Mais il ne put résister à l'impétuosité et à la tactique des cohortes romaines. Lælius, après une victoire signalée, s'empara de Siphax. Ce jeune et vaillant prince, auxiliaire redoutable des Carthaginois contre Scipion, premier Africain, dont il avait été l'ami, et à qui son courage et son habileté eussent mérité un meilleur sort, alors prisonnier de Massinissa, allié des Romains, fut envoyé par Lælius à Scipion, dont il devait orner le triomphe (553 de R., 201 av. J.-C.). La même humiliation était réservée à sa femme, l'héroïque Sophonisbe, prise dans *Cirta* et qui, lors de la défaite de Siphax, effrayée de sa chute après tant de hauts faits, s'était rendue sans coup férir. Fille d'Asdrubal et implacable ennemie des Romains, ardente à venger la mort de son père, cette princesse avait toujours, par le pouvoir irrésistible de sa beauté, de son esprit et de son courage, excité à la guerre Siphax contre les Romains, dont il avait d'abord été l'allié. Il n'y avait pas de grâce à espérer pour la fille d'Asdrubal. Mais elle avait dû être unie à Massinissa, il la revit plus belle que jamais et malheureuse; maître alors de *Cirta* et remontant sur le trône de ses pères, Sophonisbe était à sa disposition. L'amour n'était pas éteint dans le cœur du Numide, il n'avait jamais cessé de la regretter et de l'aimer. Retrouvant toute son ardeur à la vue de sa belle captive, pour la préserver des vengeances de Rome et la sauver de la honte du triomphe, il lui demanda sa main : elle la lui accorda sans peine, et le mariage eut lieu le jour même à *Cirta*. Malheureusement pour les nouveaux époux, Lælius, redoutant le ressentiment de Rome, qui craignait l'ascendant de Sophonisbe, n'osa pas, malgré son amitié pour Massinissa, lui permettre de jouir d'une conquête qui appartenait aux Romains, et priver de son plus beau trophée l'appareil du triomphe. Le prince numide, dont la capitale reconquise célébrait avec ivresse le bonheur, eut à se décider entre son dévouement ambitieux pour Rome et sa tendresse pour Sophonisbe. Rien ne pouvait l'arracher aux Romains, et elle accepta avec reconnaissance le poison que son époux, contraint à rompre des liens si chers, fut forcé de lui envoyer pour sauver son honneur; et le même jour vit allumer dans *Cirta* le flambeau de l'hymen et les torches du bûcher de Sophonisbe, heureuse d'être soustraite par la mort aux regards insultans des Romains.

Après avoir recouvré *Cirta*, Massinissa, en récompense des grands services qu'il rendit par sa bravoure et ses talens à Scipion, à la bataille de Zama, devint roi de toute la Numidie, et réunit le royaume des Massyliens à celui des Massæsyliens. Il s'occupa d'embellir sa capitale, qui d'après Pline (l. V, 2), auquel on peut reprocher de ne pas nous en apprendre davantage, fit depuis partie du territoire des *Sittiani*. Par sa situation sur des rochers élevés et escarpés dans une partie de son enceinte, *Cirta* était déjà très-forte; Massinissa et son fils Micipsa ne laissèrent pas d'ajouter encore à ses moyens de défense. Ce dernier prince y établit une colonie de Grecs, et cette ville devint assez considérable pour pouvoir, selon Strabon, fournir 10,000 cavaliers et le

double de fantassins. Dans la guerre de Jugurtha, fils de Manastabal, fils de Massinissa, contre Micipsa, *Cirta* joua aussi un rôle important. Après avoir défait Adherbal, fils de Micipsa, près de cette ville, où ce prince se retira, les entreprises de Jugurtha, pour la réduire, ayant été sans succès, et ne pouvant la prendre d'assaut, il se résolut à en faire le siége en règle. Il le réduisit même à un blocus, et ce ne fut qu'en interceptant les vivres qu'il parvint à s'en emparer. Ce fut là que ce prince, qui à tant de grandes qualités unissait tant de défauts, fit assassiner Adherbal, malgré tous ses sermens. Par ce manque de foi et par sa trahison envers Micipsa, qui l'avait adopté pour fils, il mérita sa triste fin, dont il n'en résulte pas moins une grande tache d'ignominie sur les Romains. Jugurtha, mettant la plus grande importance à *Cirta*, en avait fait son dépôt d'armes, de machines, de vivres; les généraux romains en jugèrent de même, et Metellus, unissant ses forces à celles de Marius, s'en rendit maître et la conserva malgré les efforts du prince numide, Jugurtha, pour la reprendre. *Cirta* devint le centre des opérations des Romains, et il était pour eux d'un grand avantage de pouvoir les lier avec le beau port d'Hippône (Bône), qui en était peu éloigné. Ce fut à *Cirta* que Jugurtha, trahi par le roi Bocchus son allié, fut livré, après tant de hauts faits, à Sylla, lieutenant de Marius. A la fleur de son âge, ce grand capitaine, roi d'un peuple assez puissant pour résister avec succès pendant plusieurs années aux Romains, fut mené enchaîné comme un vil criminel à Rome; et, avec ses deux fils encore enfans, il orna le triomphe de Marius. Les Romains, atroces dans leur vengeance, ne pouvant oublier que, près de *Cirta*, leur ennemi vaincu, qu'ils redoutaient encore, avait, au temps de ses succès, fait passer sous le joug une armée romaine de 40,000 hommes, le scellèrent dans un affreux cachot et l'y firent mourir de faim.

Jules César, dans sa guerre contre Juba et les restes du parti de Pompée, apprécia de même l'importance de *Cirta* et s'en rendit maître par son lieutenant Sittius, auquel il donna une partie du territoire, qui fut distribué aux soldats romains, et dont les habitans reçurent, avec le droit de cité romaine, le nom de *Sittiani* que leur donne Pline. Cette ville avait aussi pris de Jules César le titre de *Colonia Cirta Julia*. Octave et Marc-Antoine s'en disputèrent la possession (Dion. Cass., l. XLVIII, 21, 22), et, sous Tibère, Tacfarinas, qui pendant plusieurs années donna tant de peine aux Romains, et le général Blæsus, cherchèrent de même à s'en emparer.

Cirta conserva longtemps encore sa prépondérance. Vers l'an 312 de notre ère, Constantin le Grand, voulant lui donner plus d'éclat, l'embellit et rétablit plusieurs de ses monumens en partie détruits lors de la guerre (vers 310) de l'empereur Maxence contre l'usurpateur Alexandre, paysan pannonien, proclamé empereur en Afrique et qui était venu se réfugier à *Cirta*. Comme témoignage de la faveur dont Constantin honorait cette ville, il lui donna le nom de Constantine. Selon Aurélius Victor, dans la Vie de Constantin, cité par Shaw, p. 156, cet empereur avait, par un décret, accordé à la famille Flavia le sacerdoce en Afrique; c'est pour cela sans doute que l'on trouve à Constantine, et dans d'autres villes de ces contrées, tant d'inscriptions avec le nom de

cette famille. Au v[e] siècle, Constantine, Carthage et Hippône furent les seules villes d'Afrique qui ne cédèrent pas à Genséric, et repoussèrent ses hordes vandales.

Dans les siècles suivans, cette ville très-peuplée, très-commerçante, était, par sa position et ses fortifications, regardée comme inexpugnable. Au XII[e] siècle, les auteurs arabes Édrisi et Bekri en font les plus pompeux éloges. Ils parlent avec enthousiasme du grand et profond ravin qui lui servait de défense, des deux belles portes de la ville et du pont magnifique qui, selon Édrisi, s'élevait à 100 coudées au-dessus des eaux, et qui, d'une très-belle construction, servait en même temps d'aqueduc et fournissait abondamment la ville d'eau très-pure amenée de fort loin. On citait aussi son grand amphitéâthre, qu'Édrisi compare à celui de *Tauromenium*, Taormina en Sicile.

Au XVI[e] siècle, sous les papes Jules II et Léon X, Léon l'Africain cite comme d'une grande beauté les édifices publics et particuliers de Constantine, et entre autres ses superbes portes, à l'est et à l'ouest, bâties en pierre rougeâtre. M. Dureau de la Malle, dans son beau travail sur la province de Constantine, nous offre sur l'état actuel de cette ville d'intéressans détails. On en trouve aussi dans Shaw (I, p. 156) et dans les lettres de Peyssonnel. La ville, peut-être moins grande qu'autrefois, est située sur un vaste plateau de rochers dont la forme est celle d'un losange imparfait qui a la pointe tournée vers le sud. Les remparts, peu élevés, construits par les Romains, étaient en pierre noirâtre taillée au ciseau, et peut-être des laves ou des balastes. C'était de ce rocher comme de la roche Tarpéienne, à Rome, que l'on précipitait les criminels. La partie du nord dominait un précipice de près de 600 pieds de profondeur. Une portion de l'enceinte de la ville, que ses fortifications naturelles rendaient presque imprenable avant l'invention de la poudre, est défendue par un large ravin bordé de rochers à pic, qui s'élèvent jusqu'à 550 pieds de hauteur, et aux pieds desquels roule le Rummel, *Sufegmare* de Léon l'Africain, et dont on ne connaît pas le nom ancien. Dans plusieurs endroits, il se précipite en cascades à nombreuses chutes, s'engouffre sous terre ou sous des ponts naturels formés de concrétion calcaire ou de masses de rochers éboulés, il reparaît et s'enfonce encore dans l'abîme, et offre les sites et les effets les plus pittoresques et les plus sauvages. Les portefeuilles de M. de la Marre sont riches de grands dessins qui retracent ces belles scènes.

Il semble que le Rummel n'a pas toujours coulé dans le fond de ce ravin, et que ce fut Massinissa ou son fils Micipsa qui, en en détournant le cours, le précipita dans cet immense ravin, pour ajouter cette défense aux fortifications naturelles de *Cirta*. Ceci rappelle, sans le vouloir, l'admirable cascade de Terni, qui ne s'est pas toujours élancée de ces rochers si pittoresques. Jadis le Velino coulait paisiblement sur le riche plateau au pied duquel la Néra serpentait dans un riant vallon, lorsqu'un beau jour, Curius Dentatus conçut le projet d'en changer le cours, il y réussit; et, précipitant à travers les rochers le Velino dans la Néra, il créa l'une des plus belles cascades du monde, et s'acquit, par la magie de cette magnifique scène, des droits à la reconnaissance des voyageurs et des peintres. Si l'on en croyait l'historien arabe Bekri, au

XII[e] siècle, le Rummel aurait été navigable, de même que deux autres rivières considérables; elles ne le sont plus, et il paraît même qu'elles ne l'ont jamais été. Après avoir dans son cours sinueux embrassé la moitié de l'enceinte de la ville, le Rummel, tournant brusquement vers l'ouest et se dirigeant ensuite vers la mer, perd son nom pour prendre celui de Oued-el-Kebir, la grande rivière, peut-être l'*Ampsaga* de Ptolémée et de Pomponius Méla, et il court au nord-ouest se jeter entre Jigilli (*Igilgilis Colonia*), à l'ouest, et la côte sineuse des caps Bougiarone, les sept caps, à l'est. Au reste, la fin du cours de ce fleuve n'est pas encore bien connue.

Dans une partie moins élevée des rochers, sur lesquels, montant en amphithéâtre vers le nord, s'élève Constantine, vis-à-vis de la porte sud de la ville, un pont aqueduc y conduit; il est à trois rangs d'arches, dont les supérieures sont petites à peu près comme celles du pont du Gard; il amenait à Constantine les eaux des sources de Physgéa, l'ancienne *Sigus*, qui en est éloignée d'environ 8 lieues au sud-ouest, et ces eaux, très-abondantes, alimentaient de nombreuses et très-vastes citernes, creusées dans le palais à 160 mètres au-dessus du cours du Rummel, et à 30 mètres au-dessus de la partie inférieure de la ville. Il en existe encore la plus grande partie, trente-deux; elles ont été rendues à leur ancienne destination pour la plupart, et il y en a d'assez grandes et en assez bon état pour qu'on ait pu les changer en citernes : ces citernes sont avec d'immenses égouts très-bien distribués, mais qui furent négligés par les Arabes, les parties les mieux conservées et les plus remarquables de la ville. La largeur du ravin, traversé par le pont, est de 80 mètres en haut et de 40 mètres en bas, et le pont est de 170 pieds au-dessus des eaux du Rummel (1). Du temps de Shaw, l'architecture et l'ornementation de ce pont étaient très-riches en bucranes, en guirlandes et en caducées qui décoraient les clefs des arches. Au-dessus de la grande arche du milieu, est un bas-relief que donne Shaw, p. 158, et qui représente, au-dessus de deux éléphans affrontés et prêts à enlacer leurs trompes, une femme qui relève sa robe et découvre toute la partie inférieure de sa personne. Au-dessus de sa tête, ainsi qu'une espèce de dais, est une grande

(1) Voici sur Constantine quelques détails qui m'ont été fournis par un ami qui y a passé quelques mois, et d'après des mesures exactes prises par les officiers d'état-major et du génie, et par l'administration des ponts et chaussées. La surface ou le haut plateau de la ville de Constantine, quadrilatère rhomboïdal irrégulier, est de 42 hectares et entièrement couverte de constructions, la plupart mauresques. Son plan est fortement incliné vers le sud. La partie la plus élevée, vers le nord, est de 661 mètres au-dessus du niveau de la mer. La plus basse, au sud, est de 100 mètres moins élevée. Les cascades du Rummel, qui terminent au nord le ravin, ont 53 mètres de hauteur et sont placées à 175 mètres au-dessus de la ville, et le gouffre présente ici une profondeur totale de 228 mètres.

Le pont construit sur une voûte naturelle, formée de concrétions calcaires, est à 56 mètres au-dessus de la rivière; les arches à deux étages qui soutiennant le pont ont 48 mètres de hauteur. Ainsi le ravin offre ici une profondeur de 104 mètres. La direction du ravin, où s'agite par sauts et par bonds le Rummel, est du sud au nord, faisant un angle obtus vers l'est.

coquille. On n'est pas étonné de voir des éléphans sur un monument de l'Afrique, dont la figure personnifiée sur des médailles a pour coiffure une tête d'éléphant, qu'on retrouve aussi à une tête de Scipion l'Africain, comme symbole de ses victoires sur les Carthaginois. Mais que signifient ici cette femme et son attitude peu décente, c'est ce que j'ignore. Il n'est pas certain que ces bas-reliefs aient toujours occupé la place où on les voit. M. Charles Texier (*J. des Débats*, 3 déc. 1846) pense qu'ils pouvaient bien faire partie du parapet et avait été placés où ils se trouvent actuellement, lorsqu'en 1796, le pont, dont il ne reste plus de construction romaine que les piles en grosses pierres, en bossage et une partie des culées, fut rétabli par Salah-Bey. M. Dureau de la Malle avait cru que ce beau pont avait été détruit par Achmet Bey, mais des renseignemens plus exacts lui ont appris plus tard qu'il n'en était rien et que le pont existait encore, ce qu'il a consigné dans un appendice au Voyage de Peyssonnel (vol. II, p. 230 et suivantes). Ce pont aqueduc présente de beaux aspects parmi les nombreux sites dessinés par M. de la Marre.

Shaw cite aussi un arc de triomphe, en grande partie conservé et nommé actuellement *Cassir Goulak*, le château du géant; il était, dit-il, à trois arcades riches d'ornemens, fleurs, faisceaux d'armes et soutenues par des pilastres corinthiens; mais d'après la planche de Shaw, ce serait de l'architecture lourde et de bien mauvais goût, et nullement dans le style corinthien. Par plusieurs restes considérables de constructions souterraines, on reconnaît, avec les auteurs arabes et avec Léon l'Africain, que Constantine possédait de très-grands silos pour l'approvisionnement des grains. Il paraît que la nécropole ou la ville des tombeaux de Constantine était au sud-ouest de cette cité: l'on y a retrouvé des restes de monumens et des inscriptions funéraires.

Parmi les antiquités découvertes près de Constantine, on doit citer quatre grandes et curieuses mosaïques, dont une nous a été rapportée et est destinée à figurer un jour au Musée royal. Au reste, lorsque les monumens de ce genre sont de grandes dimensions, il est très-difficile de trouver le moyen de les placer d'une manière convenable, tant pour en assurer la conservation et les préserver des atteintes de la foule, dont les chaussures ferrées les auraient bientôt détruites, et tant aussi pour ne pas obstruer la circulation dans des salles étroites, par les grillages ou les balustrades dont on pourrait entourer les mosaïques pour les mettre à l'abri. Ces pompeux ornemens, et l'on devrait dire ces brillans tapis de marbre et d'émaux, si riches dans les églises d'Italie, dans les palais, au musée de Naples, dans les temples et les élégantes demeures de Pompéi, ne conviennent qu'à des lieux où ils ne sont pas sans cesse foulés, comme ils le seraient au Musée royal, par des pieds armés de fer, qui auraient bientôt désuni et brisé les petits cubes, et encore plutôt terni et éteint les couleurs. D'un autre côté, il n'est guère praticable de placer verticalement et d'encastrer, dans une muraille du Musée, une très-grande mosaïque; plusieurs raisons majeures et contre la force desquelles il n'y aurait rien à opposer, ne permettraient pas d'adopter ce parti, qui, au premier coup d'œil, paraît très-simple. Dans aucune partie du Musée, aucun mur, dans une exposition favorable à la lumière, condition indispensable, ne présente une surface unie

d'un assez grand développement. Il faudrait, pour en égaliser le parement, détruire des pilastres, ou en marbre ou en pierre, et d'autres membres importans de la belle architecture de nos salles, et en faire disparaître la riche ornementation, ce qui n'est pas proposable, et ce serait un véritable vandalisme, et quand même on se résoudrait à un parti d'une telle violence, il ne serait pas acceptable, car ce serait enlever à des statues et à d'autres précieux monumens une large place qui leur convient et que n'occuperait pas aussi bien une grande mosaïque d'un travail assez grossier, et qui, bien que très-curieuse, ne pourrait, sous le rapport de l'art et de l'étude, être mise en comparaison avec la série de statues, de bustes, de bas-reliefs qu'elle aurait déplacés, et, d'ailleurs, l'encastrement d'une grande mosaïque antique dans un mur vertical lui ferait courir les plus grands dangers. Le mortier ou le mastic, très-épais, sur lequel elle est fixée, n'a plus la même solidité que lorsqu'elle a été faite; ses cubes n'ont plus entre eux la même adhésion; placés horizontalement, ils se séparent très-facilement. Que serait-ce lorsque toutes ces pièces ou ces épaisses dalles de maçonnerie, posées verticalement, porteraient l'une sur l'autre de tout leur poids, et, ne pouvant pas être solidement agrafées à la muraille, tendraient sans cesse à pousser au vide et à s'en détacher? on ne pourrait espérer aucune solidité. Il y aurait encore un autre motif pour ne pas placer verticalement une grande mosaïque qui, jadis, avait orné le pavement d'une salle, c'est que, dans ses compartimens, sont diverses figures disposées en différens sens qui devaient cadrer avec les dispositions de la salle et suivant ses côtés et la variété de ses aspects, ce qui ne pourrait plus avoir lieu lorsque la mosaïque serait verticale. La pose de plusieurs des figures ou d'autres objets serait tout à fait changée et pourrait souvent devenir très-ridicule et tout à fait opposée au bon goût, à la raison et à leur ancienne destination. On ne peut donc sérieusement songer à placer contre des murailles verticales de grandes mosaïques, et il est très-difficile de les employer dans leur entier convenablement à l'ornementation du pavement d'un musée, quelque vastes qu'en soient les salles, telles que celles du musée du Louvre. Je n'en vois qu'une où la grande mosaïque de Constantine pourrait être bien placée, à l'abri des atteintes de la foule et sans nuire à la circulation du public : ce serait dans la vaste salle connue sous le nom des Sept-Cheminées et qui précède la longue série des belles salles du musée Charles X, comprenant les vases, les bronzes, les faïences, les émaux et le Musée égyptien : cette salle a 18^{m},30, = 71 pi. de long. et 14^{m},70, = 57 pi. de large; la mosaïque a 8^{m},36 de long et 7^{m},70 de large. Ainsi, en la mettant au milieu de la pièce et l'entourant d'un petit grillage, il resterait encore autour 13^{m} de deux côtés et 35 des deux autres pour la circulation les jours de foule, et ce serait bien suffisant. Il est vrai que cette salle est peu éclairée, mais la mosaïque, étant sous le jour qui tombe d'en haut, se verrait très-bien, et, d'ailleurs, il y a longtemps que l'on a le projet d'élargir l'ouverture du comble, et certainement on l'exécutera quelque jour. Lorsque l'on en sera venu là, selon le désir des artistes et des amateurs de la peinture, cette grande et belle salle ne le cédera pas au grand salon de l'exposition, et elle sera aussi favorable aux ta-

bleaux. La mosaïque, bien que protégée par une balustrade et sur laquelle on ne passerait pas, ne nuirait en rien pour voir les tableaux. En suivant les côtés de la salle, bien éclairés d'en haut de toute part, on pourrait considérer à son aise les tableaux de grandeur médiocre, et les dessins qui demandent à être vus de près, et, en se rapprochant de la balustrade, on serait à portée de bien voir les tableaux qui, par leur grandeur, exigent que l'on en soit à une certaine distance. En plaçant ainsi cette mosaïque dans cette salle attenant au musée des vases, on pourrait y réunir un autre avantage, ce serait peut-être celui de trouver à disposer nos peintures antiques fort intéressantes sur le mur qui fait face aux fenêtres et qui touche au musée des vases. Elles sont d'autant plus importantes, que notre Musée royal est le seul qui possède des peintures de ce genre, et qu'elles ont été toutes publiées et illustrées dans le grand et bel ouvrage d'Herculanum. Pour le moment, ces précieux monumens de la peinture antique ont été relégués au milieu de croquis et de dessins modernes où ils se trouvent étrangement placés, et d'une manière très-peu convenable; il serait bien temps d'en adopter une plus à leur avantage et qui satisfît mieux le goût des artistes et des antiquaires. Certainement, ces peintures pourraient l'être encore mieux que sur la muraille que j'indique, et, bien qu'elle leur fût entièrement consacrée, elles seraient encore trop près de peintures modernes. Si l'on pouvait leur affecter une salle où elles seraient seules avec des bronzes antiques ou même des vases, elles seraient encore sans comparaison mieux. Mais on trouverait difficilement cette salle depuis qu'on a retranché du musée Charles X celle qui termine à l'est la longue série de salles du côté de la Seine, et qui aurait parfaitement convenu et aux peintures antiques et à une foule de petites antiquités dont sont encore encombrés dans l'ombre une partie de nos magasins.

La grande mosaïque qui a donné lieu à cette digression, forme un parallélogramme rectangle de 8^{m},36 sur 7^{m},70; les cubes qui la composent sont de médiocre grandeur et assez réguliers. Elle offre des compartimens circulaires bien agencés et variés mêlés de guirlandes et de feuillages. Ils entourent un tableau de 2^{m} de large sur 3^{m},80 de haut.; on y voit, sur un char d'or traîné par quatre chevaux marins, Neptune et Amphitrite, de grandeur naturelle, presque nuds. Deux génies ailés voltigent autour d'eux et soutiennent un grand voile long. Sous les pieds des chevaux plongent des poissons; plus, bas sont deux barques à voiles montées par deux enfans nus : ceux de la barque de gauche pêchent à la ligne, ceux de droite au harpon. Ce tableau est terminé par des génies marins montés sur des poissons. Cette mosaïque, dont on ne donne ici qu'un aperçu, est complète et entourée d'une riche bordure. Dans ce moment-ci, elle est encore au Louvre dans quatre-vingt-six caisses. Je dois à M. de la Marre cette succincte description qui suffit à donner une idée de l'importance de ce curieux ouvrage.

N° 47.—Buria Januaria, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXVII.

Sous la protection des dieux mânes, BVRIA JANVARIA, qui n'avait vécu

que sept ans, était inhumée sous cette modeste pierre. [Haut. 0^m,250; larg. 0^m,320.]

N° 48.—Iasides, *inscr. grecque,* 1 lig., pl. LXXVII.

Il ne reste de cette inscription grecque que ce seul mot. On sait que *Iaso*, fille d'Esculape, était, avec sa sœur Hygie, une des déesses de la médecine, et l'on voit Virgile (*Æn.* v, 843; xii, 392) donner à un médecin le surnom de *Iasides,* qui guérit. Ainsi, ce pouvait être, dans cette inscription, le nom ou le surnom d'un médecin grec établi à *Cirta,* ville d'où provient ce fragment. [Haut. 0^m,220; larg. 0^m,320.]

N° 49.—Lucida Verna, pierre fun., *inscr.,* 7 lig., pl. LXXVII.

Cette inscription sur une dalle de pierre est consacrée à la mémoire de LVCIDA VERNA, ou esclave née dans la maison d'un empereur, ou d'une Auguste, une impératrice, et morte à l'âge de onze ans; elle était enterrée sous ce cippe : H*ic* S*ita* E*st.* [Haut. 0^m,520; larg. 0^m,220.]

N° 50.—Eupmus, pierre funéraire, *inscr.,* 4 lig., pl. LXXVII.

Un personnage nommé EVPMVS, et qui a vécu cent ans, reposait sous cette pierre : H*ic* S*itus* E*st.* Nous trouvons dans nos inscriptions de la province de Constantine plusieurs personnes qui ont poussé leur vie jusqu'à un âge très-avancé, ce qui parlerait en faveur du climat, si ces exemples venaient à se multiplier. [Long. 0^m,360; larg. 0^m,260.]

N° 51.—Héraclidas, stèle, *inscr.,* 4 lig., pl. LXXVII.

Cette stèle funéraire, en mauvais état, consacrée aux mânes, ne porte que le nom de ce personnage écrit ERACLIDA, et qui vécut vingt-sept ans; la forme des lettres et le mot ANIS, qui n'offre qu'ANS (l'I est uni à l'N), place cette inscription aux bas temps. [Haut. 0^m,400; larg. 0^m,300.]

N° 52.—Antius Victoricus, *inscr.,* 4 lig., pl. LXXVII.

Dans cette inscription, il est question d'une somme de 200 sesterces que trois personnages, avertis par une apparition ou par un songe: ANTIVS VICTORICVS, peut-être avec son fils ANTIVS VICTORICVS, ce que pourrait indiquer l'S après ANTIO, *cum Antio Suo,* avec *son* Antius, et MVSOLVS, jeunes gens, ont donnés avec plaisir, LIBENS ANIMO pour LIBENTI, ou peut-être pour LIBENTES, à leurs COLEGIARIS (pour COLLEGIARIIS), quelque corporation dont ils faisaient partie. A la fin de l'inscription, F*aciundum* semblerait indiquer que c'était pour contribuer à élever quelque monument : EX *Sestertiis* N*ummis* CC,200 , S*ua* P*ecunia* F*aciundum* D*ederunt.* Ce nom de Victoricus est assez extraordinaire, et ce qui l'est encore plus c'est la termi-

naison en U au lieu d'O, à la deuxième ligne, des noms Victoricus et Musolus et IVNIORES pour IVNIORIBVS. Quant aux mots VISO MONITI, ils se rapporteraient aux trois personnes qui ont fait le don. Mais dans tous les cas les noms ainsi que les fautes de grammaire et les barbarismes de cette inscription indiquent assez qu'elle appartient à des temps de décadence de la langue et du style épigraphiques.

N° 53.—Julia Rufina; *m. blanc, inscr.*, 16 lig., pl. LXXVII.

Quelques mots au commencement de cette inscription manquant, on ne sait à qui elle était consacrée; les extrémités de plusieurs lignes sont mutilées sur la droite et rendent incomplète la série de noms de femmes qui remplissent ce monument épigraphique, dont les lettres longues et serrées sont de formes très-mauvaises et qui annoncent les bas temps.

On y lit les noms de Julia Rufina, à la mémoire de laquelle cette inscription paraît consacrée; de Sittia Varilla Potita; de Julia Potita; de Cyrilla, de Minuccia et d'Anulla Saturnina, ou filles de Saturninus; de Pulla, fille de Paulus; d'Ingenua, fille de Verus Popilius; de Procilia, fille de Basilus; de Porcia Procula; d'Horatia Procula; de Flacilla, fille de Saranus; d'Honorata, nommée aussi Marciana, fille de Cimber; d'Honorata, fille de Modestus; de Vibia Læta....; de Marcellina Faustinia, fille de D. Marcus, Calvus; de Pudentilla Nices, fille d'Augurinus; de Seia, fille de L. Clodius; d'Anncella, fille d'Orchivius Capiton.—A la cinquième ligne, Cyrilla, qui paraît avoir été surnommée *Punica*, la Punique ou la Carthaginoise, était fille d'un Antoine. Il est à regretter que quelques mots de plus ne nous apprennent pas ce que pouvait être cette réunion de dix-neuf femmes, dont plusieurs paraissent avoir appartenu à des familles distinguées, telles que les consulaires Minucia, Vibia, et qui peuvent avoir fait partie de quelque corporation ou avoir été attachées au service d'un temple. [Haut., 0m,700 larg., 0m,500.]

N° 54.—Valeria Donatula, *pierre*, 6 lig., pl. LXXVII.

Cette inscription, sur une pierre qui faisait partie d'un bâtiment, rappelait le souvenir de IVLIA QVETA (pour QVIETA), morte à deux ans, fille de la très-douce ou très-chère VETOSIS, et petite-fille de VALERIA DONATVLA, qui lui a consacré cette pierre funéraire.

A la deuxième ligne l'AE a été changé en AI, et à la cinquième en E; dans les autres mots on a conservé l'AE. A la cinquième ligne, on lit POSIT pour POSVIT: ces fautes ou ces variations d'orthographe sont communes dans les inscriptions du IIIe siècle et des temps postérieurs. Et, d'ailleurs, l'AI pour AE est général dans d'anciens manuscrits, et on l'a maintenu dans bien des éditions d'auteurs latins. Le nom de *Vetosis* offre une tournure assez égyptienne. [Haut. 0m,380; larg. 0m,660.]

Jupiter Victor. Voy. n° 15, pl. LXXII.

Longanus (fleuve). Voy. n° 16, pl. LXXII.

Porcius Optatus Flamma. Voy. n° 31, pl. LXXV.

Sept. Sévère. Voy. n° 32, pl. LXXV.

INSCRIPTIONS DE *CUICULUM*, AUJOURD'HUI DJIMILAH.

On ne connaît peut-être pas encore d'une manière tout à fait positive à quelle ville de l'ancienne Mauritanie ou de la Numidie répond Djimilah, située sur une des routes de Constantine à Sétif, à 36 kilom., 9 lieues de celle-ci, et à 96 kilom., 24 lieues, de la première de ces villes; mais toutefois il paraît que ce n'est pas l'ancienne *Gemellæ*, qu'avaient cru y trouver Shaw et Peyssonnel, let. 12, p. 368, et que Djimilah est à peu près sur l'emplacement de *Cuiculum*. Les inscriptions que l'on y a découvertes depuis quelques années donnent plus de certitude que ce que l'on savait lors du voyage de Shaw publié en 1743, et celui de Peysonnel fait en 1727, 1725. D'après le premier, cité par M. Dureau de la Malle, page 227 de sa Province de Constantine, Djimilah serait à 4 lieues N. E. de Kasbaite, qu'il pense être la *Cuiculum* de l'itinéraire d'Antonin, et il dit que l'on y a trouvé de beaux restes d'antiquités, entre autres une partie de porte de ville et les débris d'un amphithéâtre. Selon Peyssonnel (lettr. ms. XV, page 38), il y aurait eu un temple dont il vit seulement, en passant, les débris. — Des ruines assez considérables indiquent une ville de quelque importance, et elles sont d'un plus grand caractère que celles des autres villes de cette contrée. Le pays qui entoure Djimilah ou l'ancienne *Cuiculum*, voisine de la place moderne, hérissé de montagnes assez élevées, en partie couvertes de beaux arbres et sillonnées de profonds ravins, abonde en ruisseaux qui y entretiennent l'ombre et la fraîcheur. Parmi les ruines, plusieurs sont remarquables et offrent de l'intérêt. Celles du théâtre s'étendent au pied d'une colline, des pentes de laquelle on avait profité pour établir, près d'un ravin profond, les gradins que l'on retrouve en grand nombre et en assez bon état de conservation. Diverses parties des murailles appartenant aux édifices du théâtre, existent encore et donnent une bonne idée des façades antérieure et postérieure. De ce théâtre, on jouit d'une belle vue sur les montagnes, aux pieds desquelles il est placé. Près de là est un monument carré qui fut certainement une grande sépulture, une sorte de mausolée. Ses murailles, fortement inclinées et penchant du même côté, doivent sans doute cette déviation prononcée de la verticale à quelque secousse de tremblement de terre; le sol a tassé, et le monument, en conservant sa forme, a cédé au mouvement, comme la tour penchée de Pise, ce qui prouve et la solidité de sa construction et l'habileté de l'architecte. — Outre ce théâtre, on trouve des restes assez considérables d'un très-petit arc de triomphe, qui doit être ce que Shaw prit pour une porte de ville. Il y existe encore des restes de la corniche, de l'entablement, de deux niches et de deux colonnes qui flanquent la porte. D'après les mesures de ce petit monument, que l'on avait l'intention de faire

venir à Paris, on voit qu'il n'y serait d'aucun effet, et que ce trophée de nos armes perdrait tout l'intérêt que lui donne le pittoresque de la localité où il a été élevé. — On trouve encore à Djimilah des ruines du temple qu'avait vu Peyssonnel, et il en subsiste plusieurs arceaux. De là nous sont aussi venus de ces autels ou de ces cippes funéraires d'une forme peu commune, hexagone, et divisés dans leur hauteur en trois compartimens remplis par des bas-reliefs d'un travail, il est vrai, très-grossier et souvent même barbare, mais qui ne laissent pas d'offrir de l'intérêt par leur aspect tout nouveau pour nous, et par la singularité de leur disposition, très-différente de celle des cippes funéraires que nous connaissions. Quelques-uns de ces autels sont terminés par de belles corniches ornées de riches feuillages, et leurs bases sont d'un bon profil; ils sont décorés, sur toutes leurs faces, de masques suspendus à de fortes guirlandes. On trouve peu de bronzes à Djimilah; cependant, le capitaine de la Marre en a rapporté une belle et grande lampe qui lui a été donnée par le général Galbois. Ses dessins offrent des plans, des élévations, des détails d'architecture et des vues très-pittoresques de toutes ces ruines. Ils m'ont été très-utiles, ainsi que ses notes et sa conversation.

N° 55. — Titinius Clodianus, *cippe, inscr.*, 11 lig., pl. LXXVIII.

Ce cippe funéraire provient de Djimilah, l'ancienne *Caiculam*, nommée ici la colonie des Cuiculitains, COL*onia* CVICVLITANORVM. D'après Ortelius, cette ville de la Mauritanie fut, dans les premiers siècles du christianisme, le siége d'un évêché cité par saint Augustin et dans le huitième synode de Constantinople. Ce petit monument funéraire, orné dans le haut d'une moulure, et dont l'inscription est mutilée, a été consacré peut-être à la mémoire de la femme, CONIV..., *conjugi*, sans doute de l'ex-proconsul. L. TITINIVS CLODIANIVS, par l'ordre splendidissime des décurions de la colonie des Cuiculitains, et après avoir reçu la cotisation des sportules, probablement des gens riches, pour les citoyens peu aisés qui recevaient des rations de nourriture. On range la famille *Titinia*, parmi les consulaires, et cependant on ne trouve dans les fastes le nom d'aucun *Titinus*. Voy. sur les décurions, p. 1255.

On sait qu'on nommait en général *sportula* le vase ou la corbeille dans laquelle les cliens ou des pauvres emportaient les vivres que leur distribuaient leurs patrons. Il est à présumer qu'il est question ici des distributions que faisaient faire les décurions au moyen des sportules ou de l'argent des sportules, qui leur était alloué et dont ils réglaient la répartition. C'était une espèce de caisse de secours ou de récompense dont ils avaient la direction. On les retrouve, ainsi que l'*ordre splendidissime* d'un corps municipal des décurions, dans une belle inscription de *Soriano*, près de Viterbe, donnée par Muratori (681, 2), d'où l'a tirée Orelli (n° 3722). Et ce n'était pas seulement à des distributions de vivres ou à des secours, ou à des fêtes qu'était employée cette caisse de sportules, puisque, dans cette inscription et au n° 3,724, c'est avec cet argent que l'on éleva des statues à des citoyens qui ont mérité cette honorable récompense publique, et que l'on pourvut aux frais des funérailles. — Au n° 3,730, il est question d'une cotisation d'argent, *pecunia colatitia* ou *collatitia*, du même genre que celle des spor-

tules. C'étaient de ces associations de bienfaisance à la tête de l'une desquelles pouvait être la femme de l'ex-proconsul TITINIUS CLODIANUS à CUICULUM. Cette inscription est en deux fragmens; plusieurs mots n'existent plus. Les lettres en sont onciales et ont $0^{m},07$ de haut. Plusieurs sont conjuguées, et dans les mots SPLENDIDISSIMVS CVICVLITANORVM et CONLATIONE, les I sont au-dessus des D, de l'L et du T; dans SPORTVLARVM, les lettres RVM sont réunies. [Haut. $0^{m},960$; larg. $0^{m},530$.]

N° 55 A. — Julius Rusticianus, *inscr.*, 20 lig., pl. LXXIX.

On ne saurait mettre en doute que cette belle inscription ne vienne de CVICVLVM, et ne soit un acte passé dans cette ville, dont le nom se trouve en abréviation à la fin de la dix-huitième ligne, où elle prend le titre de république: CVI*culitanorum* R*e*P*ublica*. On voit que cette ville avait donné son adhésion à l'acte passé entre particuliers, FIRMANTE CVI. RP. L'on voit aussi que, pour être valide, l'adhésion du conseil ou du sénat de ces petites républiques, colonies romaines, devait être revêtue de l'approbation des proconsuls ou d'autres grands fonctionnaires romains qui y avaient sans doute la haute main, ainsi que le démontre la formule de la vingtième ligne de notre inscription, ACCEDENTE AVCTORITATE PROCONSVLVM. Il n'y avait certainement qu'un proconsul dans la province de Constantine, dont faisait partie la république de *Cuiculum*, et, s'il est question de l'autorité *des proconsuls*, ce ne peut être que de celle des ordonnances promulguées par les proconsuls qui s'étaient succédé dans cette province.

Notre inscription est en l'honneur de Jvlivs Rvsticianvs, fils de Qvintvs Rvsticianvs, de la tribu romaine *Papiria*, chevalier romain, flamen perpétuel, on ne dit pas de quelle divinité, et *Ædilicius Palatin*, PAL. AED. NN, ou qui avait été édile, ou chargé des travaux du palais des empereurs à Rome. On fait le plus grand éloge de la pureté, de la gravité et de la décence de sa vie, dont il était le modèle, ANTISTES (ANTISTI pour ANTISTITI). On célèbre la fidélité de son amour pour les études ou pour les lettres et les sciences. Aimé de tous, il méritait d'être loué dans toutes les circonstances de sa vie, et il était en outre le père digne de toute estime de Julius Lucillius. Dans les cinq lignes qui suivent, et dont il manque une partie du commencement, on ne peut pas trop saisir tout ce dont il s'agit, mais on voit qu'il était question d'une offrande ou d'une cotisation faite aux frais ÆRE Pro*P*rio de... et de RVSTICIANVS RESTITVTVS, et de RVSTICIANVS; qu'à la 11ᵉ ligne on y parlait d'un beau-père, PATRVI; peut-être était-ce Julius Rusticianus, qui pouvait l'être d'un de ces personnages, et à la 13ᵉ ligne, la syllabe CIR peut avoir appartenu au nom de *Cirta*, la ville capitale de la province, et avec laquelle devait être en grand rapport *Cuiculum*, qui n'en était éloignée que de douze ou treize lieues, une cinquantaine de kilomètres.

Ceux qui ont consacré cette inscription, pour compléter l'éloge de Julius Rusticianus, ajoutent : Notre Julius Rusticianus a signalé la mémoire de son sacerdoce en plaçant dans le temple une statue d'Hercule avec l'adhésion de la république de *Cuiculum*, et d'après l'autorisation des proconsuls.

N° 56. — Dexter et Priscus, *pierre, inscr.*, 1 lig., pl. LXXVII.

Cette longue pierre, ornée dans le haut d'un listel et d'un talon, et dans le bas d'un listel et d'une doucine ou talon renversé, servait de linteau à une fenêtre ou à une porte. L'inscription nous apprend que le monument dont elle faisait partie avait été dédié le six des ides de juillet, par les consuls DEXTER et PRISCVS. [Haut. $0^m,480$; larg. $1^m,150$.]

Cette inscription est curieuse, en ce qu'elle confirme le surnom de l'un de ces consuls, sur lequel on n'était pas d'accord. A l'an 1016 de R., 263 de J.-C., les fastes consulaires de Janson d'Almeloven donnent, page 269, pour consuls DEXTER et CRISPINVS. Il paraîtrait que Janson avait raison de penser que ce devait être PRISCVS plutôt que CRISPINVS, et notre inscription confirme la conjecture de ce savant. Il faudrait avec lui reporter à l'année 949 de R., 196 de J.-C. ce DEXTER, et ce seraient les consuls CN. DOMITIVS et L. VALERIVS MESSALA THRASIA PRISCVS. Ils tombent ou à la fin du règne si court d'Albin, ou à la première année de celui de Septime Sévère.

N° 57. — Adrianus Fidelis, *grès brun, ins.*, 4 lig., pl. LXXVIII.

Cette inscription, dont les lettres, d'une très-mauvaise forme, sont gravées sur un grès grossier, est consacrée à la mémoire d'ADRIANVS FIDELIS, enfant mort à sept ans, trente-sept jours. — Les deux croix, l'une en tête, l'autre à la fin de l'inscription, et la formule EN PACE (pour IN PACE), indiquent que cet enfant était chrétien.

On remarquera dans cette inscription des bas temps et dont les lettres sont très-mauvaises que les D y sont à rebours, lignes deux, quatre, et ADRIANVS pour HADRIANVS, et que, ligne trois, l'E lunaire Є y est mêlé aux E ordinaires ou carrés.

N° 58. — Q. Licinius Saturninus, *p., insc.*, 9 lig., pl. LXXVIII.

Parfaitement entière, mais en deux morceaux dont la fracture est récente, cette inscription est sous la protection des dieux mânes, consacrée par SATRICANIA SATVRNINA à son mari très-cher Q. LICINIVS SATVRNINVS, mort à soixante-trois ans, et avec lequel elle en a vécu vingt-sept. Son nom de *Saturnina* montrait qu'elle était de la même famille que son mari.

Cette inscription est terminée par A. P. CCCIII. Les deux premières lettres suivies du nombre CCCIII, offrent une ère où les années se désignaient comme chez les Romains. Dans d'autres inscriptions, nous trouvons : APV; A. PR.; A. PO et comme ici un nombre. D'après M. Hase, de l'Académie des inscriptions, à qui la science épigraphique est si redevable pour les services nombreux qu'il lui a rendus, ces sigles indiquent une date dont l'ère remonte à 33 ans avant J.-C., année où la Mauritanie fut entièrement réduite en province romaine. Ces sigles A. P. CCCIII signifient donc *Anno Provinciæ*, 303. Année (de l'ère) de la province 303, et en retranchant 33 du nombre qui suit 303, on a la date depuis J.-C. Cette date répond ici à l'an 270 de J.-C., la première du règne de l'empereur Aurélien. Le mot PATRICIO, à la fin, est peut-être un nom de magistrat qu'on ajoutait à la date. Les lettres, qui ne sont pas trop mauvaises, ont de hauteur $0^m,020$ et $0^m,040$. — [Haut. $0^m,500$; larg. $0^m,450$.]

N° 59. — Vettius Antoninus, *grès, inscr.*, 4 lig. pl. LXXVIII.

Cette inscription sous la protection des dieux mânes, D*iis* M*anibus* S*acrum*, sur une espèce de grès, offre d'abord le nom de S. VETTIVS ANTONINVS, qui a consacré, de son vivant, cette pierre funéraire ornée de deux figures debout. A la fin de FECIT de la 2ᵉ ligne, l'I est conjugué avec le T. — Dans la 2ᵉ partie de l'inscription, on voit le nom de IVLIA DONATA, morte à 65 ans. Elle reposait sous cette pierre, H*ic* S*ita* E*st*, et on lui souhaite que ses os reposent doucement, O*ssa* T*ua* B*ene* Q*uiescant* : il est à croire que c'étaient deux époux. La mauvaise forme des lettres peut faire placer ce petit monument vers le IIIᵉ siècle de notre ère. [Haut. 0ᵐ,660; larg. 0ᵐ,300.]

Otacilius Felix, n° 6, pl. LXXI. — Saturne, n° 11, pl. LXXI. — Trajan, n° 24, pl. LXXIV.

INSCRIPTIONS DE *KALAMA*, AUJOURD'HUI GHELMA.

Les anciens ne nous ont transmis que très-peu de documens sur cette ville, qui cependant était municipale, qui avait son sénat, ses décurions et qui dans ses inscriptions prend le titre de république. Elle se nommait aussi *SVTHVL*, à moins que ce ne fût le nom particulier de sa citadelle. Lors de la guerre de Jugurtha, elle joua un rôle, et ce prince la crut assez forte pour y renfermer ses trésors, et ce fut près de là qu'il battit une armée romaine de 40,000 hommes et qu'il la fit passer sous le joug, affront dont se vengèrent les Romains, mais dont ils ne se lavèrent pas, en faisant lâchement mourir d'une manière atroce ce grand capitaine, qui les avait vaincus. Située près de la rive droite de la Seibouse, *Kalama*, était entre *Cirta* et *Hipporegius*, Hippône. On cite des eaux thermales entre la ville et le ruisseau *Maia-Berda*. Shaw (I, p. 152), ne parle qu'en passant de rangs de belles colonnes antiques qu'il avait vues en grand nombre et qu'il n'avait pas eu le temps d'examiner. On trouve encore, dans les ruines de cette ville, des parties de constructions considérables de l'ancienne citadelle, d'un très-grand cirque et beaucoup de restes de monumens funèbres qui nous ont fourni plusieurs isncriptions.

N° 60.—Rufinus, *pierre rougeâtre, inscr.*, 9 lig., pl. LXXVIII.

Ce LVCIVS FLAVIVS RVFINVS était de la tribu romaine *Papiria* et avait été F*lamen augustale perpétuel*, *Quatuorvir* et le *premier Duumvir quinquennal*, ou dont les fonctions duraient cinq ans. Les services qu'il avait rendus à *Kalama* et sa munificence lui avaient mérité le monument funèbre que les premiers magistrats, les décurions, l'*ordo*, de cette ville élevèrent à sa mémoire, et aux frais duquel les habitans contribuèrent par une cotisation, ÆRE CONLATO. — [Haut. 0ᵐ,830; larg. 0ᵐ,510.]

N° 60 A. — Kalamenses, *pier. rouge, inscr.*, 3 lig., pl. LXXXI.

Cette pierre a été consacrée aux frais du public, d'après un décret des décurions, premiers magistrats de *Kalama*, sous le règne d'un empereur dont on ne donne pas le nom, et qui, *imperator* pour la quatrième fois, était consul pour la cinquième, et auquel, comme à tant d'autres, on donne le titre de père de la patrie. Les sigles DD PP FC signifient *Decuriones Publica Pecunia Faciendum Curaverunt.* Les décurions l'ont faire avec l'argent de la république. [Haut. 0^m,320; larg. 0^m,620.]

N° 61. — Antonia Issa, *autel en m. bl., insc.*, 6 lig., pl. LXXVIII.

Cet autel, sous la protection des dieux mânes, en tres-mauvais état, terminé dans le haut par des coussins cylindriques, est orné de guirlandes de laurier renouées de bandelettes et surmontées à gauche d'un préféricule, et à droite d'une patère, emblèmes des sacrifices et des offrandes; la base est d'un beau profil, mieux que celui de la corniche. L'inscription, dont les lettres indiquent les bas temps, ne nous apprend rien, si ce n'est qu'ANTONIA ISSA, qui a vécu 39 ans, était inhumée sous cet autel funéraire, et on souhaite que ses os reposent doucement : *Ossa Tua Bene Quiescant.* Ce monument fut trouvé en 1843 à Philippeville. [Haut. 1^m,300; larg. 0^m,500.]

Aurelia Sabina, n° 29. — Aristobule et Fort. Victrix, n° 22.

N° 62. — Hermès, *bas-rel. en pier., fragm., insc.*, 2 lig., pl. LXXIX.

Sous cet Hermès, chargé d'attributs d'un travail grossier, on lit, en deux lignes, les fragmens d'une inscription dont ne sont conservés que des restes de mots : OTVBA, RT, dont peut-être on ne saurait rien tirer. [Haut. 0^m,380; larg. 0^m,220.]

N°s 63, 64. — Restitutus, *m. bl., insc.*, 6 et 7 lig., pl. LXXIX.

Sous la protection des dieux mânes, ce monument funéraire, orné de deux bustes en bas-relief, et dont l'inscription est en deux colonnes, est consacré, par un frère ou une sœur à la mémoire de L. EMILIVS RESTITVTVS, fils de Lucius et mort à 28 ans, et à celle de LOLLIA PACATA, fille de LVCIVS LOLLIVS, morte à 52 ans, sœur très-tendre. On souhaite à l'un et à l'autre que leurs os reposent doucement : *Ossa Tua Bene Quiescant.* Cette inscription est accompagnée de moulures d'un mauvais style. A la 6e ligne, PISSIME pour PIISSIMAE. Ces deux inscriptions sont sur la même dalle, et c'est par inadvertance que, sur la planche, on les a mises sous deux numéros. [H. 1^m; larg. 0^m,660.]

N° 65.—Flavia Flora, *marbre blanc, inscr.*, 5 lig., pl. LXXIX.

Ce marbre funéraire porte trois inscriptions, consacrées à autant de personnes; à notre gauche, celle de FLAVIA FLORA, qui vécut 26 ans; à droite, on lit : L. MENNIO, qui mourut à 20 ans, et en dessous, FLAVIVS FLAMINALIS, centurion de la troisième légion Auguste. Au-dessus du nom de Flora, est en bas-relief un buste de femme, et un d'homme au-dessus de l'inscription de Julius. Il est à remarquer que la consécration aux mânes: D*iis* M*anibus* se trouve au milieu de la 1re et de la 2e ligne ainsi D M. [Haut. 0m,480; larg. 0m,740.]

N° 66. — Inscription chrétienne, *pierre*, 6 lig., pl. LXXIX.

Une croix en tête de la première ligne indique, ainsi que le style et les expressions REQ. IN. PACES (pour PACE, qu'elle repose en paix), que cette inscription est chrétienne. On ne nous apprend pas le nom de cette matrone innocente ou vertueuse qui vécut 52 ans, 6 mois, et qui mourut le 3 des ides de janvier, dans la seconde indiction. Il nous manque des données qui puissent nous faire connaître l'année : la forme des lettres annonce des temps assez bas. [Haut. 0m,420; larg. 0m,360.]

N° 67.—Julia Bonosa, *cippe, pierre, inscr.*, 6 lig., pl. LXXIX.

Ce cippe funéraire, orné dans sa partie supérieure de deux bustes et offrant à notre droite, en bas-relief, un coq, symbole de la diligence, sur une patère, emblème des sacrifices, à gauche une tête de Méduse, très-fréquente sur les monumens funèbres, et dans le bas une porte, sans doute celle des enfers, ou d'un monument funèbre, et, sur le côté opposé, le génie ailé de la mort, est consacré, sous la protection des dieux mânes, à JVLIA BONOSA, morte à 65 ans, 2 mois, et probablement à son mari C. JVLIVS JANVARIVS, mort à 70 ans, 1 mois. La forme des L dans les nombres de la 3e ligne est remarquable, ainsi que celle des A et des V: ces caractères indiquent les bas temps. [Haut. 1m,680; larg. 0m,460.]

N° 68. — Rutilius Rogatus, *pierre*, *inscr.*, 6 lig. pl. LXXX.

Le bas-relief, grossier, offre Mercure tenant une bourse; on apprend par l'inscription, en très-mauvais caractères des bas temps, que de son vivant M. RVTILIVS ROGATVS PIVS se fit ce monument, sous lequel il repose (H. S. E. H*ic* S*itus* E*st*), et qu'il vécut 91 ans. Ce Rogatus pouvait être de la famille des personnages que nous allons voir sous ce nom. [Haut. 1m,040; larg. 0m,520.]

N° 69. — Fundanus Rogatus, *pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXX.

Il paraîtrait que cette inscription a fait partie de la précédente ou qu'elle regardait les mêmes personnages, elle était placée dans une architrave. Cette

HELVIA FORTVNATA, qui la consacre à la mémoire de FVNDANVS ROGATVS, était peut-être sa sœur, et ce Rogatus, le même que celui de l'inscription que nous venons de voir; les lettres et les moulures de l'une et de l'autre sont tout à fait de mêmes formes. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,890.]

N° 70.— Rogatus, *calcaire rougeâtre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXX.

On ne voit pas si c'est un frère ou une sœur qui a consacré à la mémoire de son frère ROGATVS cette inscription mutilée et gravée sur une frise, audessus d'une architrave terminée par une belle moulure. Ce nom de Rogatus n'est pas commun, et on ne le trouve qu'une fois dans Gruter. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,850.]

N° 71.—Fundanus, *pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Nous retrouvons encore ici un Fundanus, mais les lettres diffèrent beaucoup de celles de l'inscription précédente, et tiennent par leurs formes à des temps plus rapprochés et presque barbares. La seconde ligne doit se lire VOT*um* SOL*vit* LI*benti*, AN*imo*. Les F. sont d'une forme qui n'est pas ordinaire. Dans le haut de la pierre, on voit des fragmens de pieds, probablement de ceux de la divinité sous la protection de laquelle était mis ce monument funéraire d'un travail grossier. [Haut. 0^m,390; larg. 0^m,370.]

N° 72.—Jeune Homme, *marb. rouge, inscr.*, 2 lig., pl. LXXX.

Fragment de l'inscription funéraire consacrée à un jeune homme très-chéri, DIL*ectissimo;* très-doux, DVLCISSIMO; d'une grande simplesse, SI*mplicissimo*, dont le nom ne nous a pas été conservé, et qui est mort à 17 ans, 11 mois. Les lettres sont très-belles.

N° 73. — Nicius Pudentius, *inscr.*, 14 lig., pl. LXXX.

Le commencement de cette inscription est incomplet, et il n'existe des deux premières lignes que quelques lettres dont on ne saurait tirer parti et qui, à ce qu'il paraît, contenaient des noms de personnages. Le premier dont les noms sont entiers est QVINTVS NICIVS PVDENTIVS ANNIANVS, de la tribu PAP*iria*. Il était décurion et peut-être prêtre de Neptune. Par son testament ou ses codiciles, CODI*ci*LLIS SVIS, formule moins ordinaire que celle *ex testamento*, selon M. Orelli (n° 785), il avait ordonné à ses héritiers d'ériger une statue (on ne voit ni de qui, ni de quelle nature) dans le nouveau forum, IN FORO *no*VO, et il y affectait la somme de 5,000 sesterces. On trouve dans Orelli (n° 4,360), d'après Foggini (*Fast.* p. VII), une semblable disposition testamentaire pour une statue à placer dans le forum de *Prænestæ,* Palestrine. Les héritiers de Nicius, I. RESTITUTUS et ONORAT*us* (sic) MAXIM*us,* fils de sa sœur, ainsi que son frère C. NICIUS AGRIPPIN*us*, ont exécuté sa volonté et ont placé et dédié la statue; ils ont même ajouté à la somme de 5,000 ses-

terces, prescrite par le testateur, car ils en ont dépensé 5,640, environ 1,128 fr. intrinsèquement, qui pourraient valoir aujourd'hui, en les multipliant par 4 pour le pouvoir de l'argent, ou la valeur de l'argent d'alors comparée avec celle d'à-présent, 5,512 francs. Le forum ou le marché neuf dont il est question dans cette inscription est probablement celui de *Sitifis*, Sétif, où elle a été trouvée.

N° 74. — Pompelius, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXX.

Des trois personnages que contient cette inscription, deux du nom de POMPEL*ius?* et le troisième peut être VETTIA*nus*, deux paraissent avoir été des affranchis de Sextus Pompélius, peut-être le même nom que Pompilius. D'après ce qui reste de l'*agnomen* de VETTIA*nus*, ce serait SEPTIMIANVS, et ses noms n'étant pas accompagnés de la sigle L, *Libertus*, affranchi, il devait être de condition libre. Ce que cette inscription offre de particulier, ce n'est pas que ces trois personnes soient de la tribu *Quirina*, mais c'est de voir l'abréviation QVIR précédée de FL qui doit signifier FL*avia* ou FL*amen*. Mais je ne trouve pas qu'il y eût de *flamen* de Quirinus, FLAMEN QVIRINALIS; ce qui cependant peut être, presque toutes les divinités et même les empereurs ayant des prêtres. D'un autre côté FL. QVIR pourrait bien signifier FLAVIA QVIRINA. D'après nos inscriptions, la tribu romaine *Quirina* est peut-être celle qui avait fourni le plus de colons à la province de *Cirta*. Si Vespasien, ou ses fils Titus ou Domitien, avaient beaucoup contribué à l'établissement de ces colons, ne se pourrait-il pas qu'en leur honneur on eût ajouté au nom de QVIRINA celui de FLAVIA, nom de famille de ces empereurs? Je sais bien que je n'ai pas d'inscription pour appuyer cette hypothèse, mais je ne sais si je me trompe en la croyant assez admissible; on en jugera, et je serais charmé que l'on m'en fournît une plus plausible pour expliquer ces deux lettres FL. [Haut. 1^m; larg. 0^m,660.]

N° 75. — Minucia Saturnina, *pierre, inscr.*, 5 lig., pl. LXXX.

Cette pierre funéraire offre deux inscriptions séparées par une ligne perpendiculaire; au-dessous, d'un côté, un buste de femme, et de l'autre un buste d'homme; à gauche, on recommande aux dieux mânes, MINVCIA SATVRNINA, morte à 46 ans, et à droite, à ces mêmes divinités et à son génie (protecteur) TITVS MARCELLVS PV..... (peut-être PVDENS), qui vécut 71 ans. Les lettres sont d'une mauvaise forme et qui se rapproche de l'écriture cursive. [Haut. 0^m,540; larg. 0^m,780.]

N° 76. — T. Cl. Crescentianus, *inscr.*, 1 lig., pl. LXXX.

Cette inscription, en grands et beaux caractères, encadrée d'une moulure, et qui n'offre que le nom de TITVS CLAVDIVS CRESCENTIANVS, se trouve sur un fragment de sarcophage dont les extrémités intérieures sont arrondies. On remarquera les lettres conjuguées TI, NTI, NI; ce qui est fréquent, surtout

dans les inscriptions des bas temps. Mais ici la manière dont les I unis aux T forment des croix très-caractérisées, semblerait indiquer que Crescentianus était chrétien. Trouvé à Philippeville en 1844. [Haut. 0m,600; larg. 2m,100.]

N° 77. — Pontius, *pierre calc., inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Au-dessous d'une figure de divinité indistincte, on lit en deux mots la consécration par PONTIVS BIRZ, ce dernier nom, incomplet, peut être oriental. Au-dessous V*otum* S*olvit* L*ibenti* A*nimo*, comme en mille autres inscriptions funéraires. [Haut. 0m,280; larg. 0m,230.]

N° 78. — Urbanus, *cippe, inscr.*, 1 lig., pl. LXXIX.

Dans le haut de ce cippe sépulcral à trois compartimens, est un buste; au-dessous, deux des quatre figures paraissent des divinités, et les deux autres, peut-être les deux personnages qui ont consacré ce monument. Dans le bas, on voit deux victimaires et la victime destinée au sacrifice. Le mot mutilé SAC, dans le haut du cippe, était sans doute la dédicace, SACRVM, dont nous ne connaissons pas l'objet et le SAC qui suit VS d'VRBANVS indique que ce personnage était prêtre, SAC*erdos*, de ces divinités. Ce cippe, en quatre morceaux, a de hauteur 0m,700, et de largeur 0m,620.

N° 79.—Albius, *grès jaune grisâtre, inscr.*, 4 lig., pl. LXXIX.

AVLVS ALBIVS RVFVS, dont cette pierre porte le nom, poussa jusqu'à 105 ans sa carrière, exemple d'une rare longévité. Trouvé en 1844. [Haut. 0m,340; larg. 0m,290.]

N° 80. — Volusius, *pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Il ne reste sur cette pierre que ce nom et une mauvaise figure d'animal, qui paraît être un bouc. On ne peut rien distinguer dans les rudimens de lettres qui sont en dessous. [Haut. 0m200; larg. 0m,200.]

INSCRIPTIONS DE MONS.

On n'a pas encore de données assez certaines pour dire, sans crainte d'erreur, à quelle ville de la Numidie répond l'emplacement de Mons, qui n'est éloignée que de 16 kilomètres, ou de 4 lieues, de Djimilah, sur la route de Sétif. Le chemin que l'on suit pour y arriver présente, de côté et d'autre, des restes de monumens curieux, et qui souvent offrent des inscriptions. Une fontaine abondante invite l'Arabe voyageur à y faire halte, à s'y rafraîchir et à y faire ses ablutions. Cependant, sauf quelques arbres qui poussent comme à regret dans les ravins, ou qui sortent des creux des rochers, la végétation de ce pays est très-pauvre, et il semble avoir été bouleversé et tourmenté par des

tremblemens de terre. Mais aux approches de Mons, la scène change tout à coup, et l'on se trouve transporté dans une sorte d'oasis. Une brillante verdure revêt la terre; des sources abondantes et nombreuses y répandent la fertilité, et les champs, cultivés avec soin, y sont riches en légumes et en pâturages. Il est malheureux que les habitans, par leur caractère sauvage, contrastent avec les agrémens de leur pays; ce sont les moins hospitaliers de toute la contrée, et le capitaine de la Marre, qui fut obligé de passer la nuit à Mons avec sa petite troupe, y fut exposé à de nombreux coups de fusil. On trouve à Mons, au pied d'une haute colline, des restes nombreux de monumens, et nous en avons reçu beaucoup d'inscriptions. Dans la foule des dessins de M. de la Marre, outre un plan de Mons très-bien fait, où sont indiqués les nivellemens, on remarque les ruines d'un grand arceau, peut-être un arc de triomphe, en belles pierres, en mauvais état, rongé par les pluies, mais dont quelques parties mieux conservées, des pilastres, des corniches témoignent du bon goût de sa riche ornementation. Ces dessins offrent aussi des restes de grands tombeaux en belles pierres de taille. Ici, comme ailleurs, les vues pittoresques de M. de la Marre sont accompagnées de coupes, d'élévations, de plans, de profils, de corniches, de bases d'un bon style et bien profilées, souvent même de l'appareil des pierres, et ce sont de ces soins qui, aux yeux de l'architecte et du savant, ajoutent beaucoup à l'intérêt de dessins, qui paraissent devoir être très-exacts, quoique faits d'une manière expéditive, mais franche, sans tâtonnement et tout à fait en artiste.

N° 81. — Ofellia, *pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Au-dessous de deux figures, en bas-relief, on lit le nom de la matrone OFELLIA, morte à 45 ans. Cette pierre, en trois morceaux, qui paraît avoir été trouvée à Mons, a de hauteur 1^m et de larg. 0^m,480.

N° 82. — Saturnina (Allia), *pierre, inscr.*, 3 lig., pl. LXXXI.

Sous la protection des dieux mânes, ALLIA SATVRNINA PIA, était déposée (H. S. E. H*ic* S*ita* E*st*) sous cette pierre funéraire ornée d'une figure de femme et de deux hermès supportant des guirlandes; elle ne vécut que 21 ans. On trouve une famille *Allia* au nombre des consulaires, peut-être Saturnina Pia était-elle de cette famille, dont divers personnages se rencontrent assez fréquemment dans les inscriptions? Les lettres de celle-ci sont assez belles. A la dernière ligne le V et l'A, abréviation de VIXIT A*nnis*, sont réunis, l'H de H. S. E est d'une forme particulière. [Haut. 1^m,050; larg. 0^m,540.]

N° 83. — Clodius, *pierre, inscr.*, 1 lig., pl. LXXXI.

Ce cippe, orné de deux figures en mauvais état, ne porte que le nom de Q. CLODIVS, et il aisé de reconnaître que le reste de l'inscription a été effacé à dessein. [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,570.]

N° 84. — Granius? Felix *cip.*, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXI.

Dans le haut de ce cippe funéraire, il reste les pieds de deux figures en bas-relief, et il est orné d'une sympule, d'un cratère et d'un *aspergillum*, aspersoir, instrumens employés dans les cérémonies funèbres pour les libations, les distributions de vin ou d'autres boissons, et pour répandre l'eau lustrale dans les purifications. Les abréviations P. GRA. pourraient se lire PVBLIVS GRATVS, ou P. GRANIVS; mais je pencherais pour ce dernier nom plutôt que pour GRATVS. Les inscriptions offrent assez fréquemment celui de Granius, accompagné de divers surnoms. L'on trouve dans Gruter (p. 251, 2e col., l. 9) un P. GRANIVS FELIX, affranchi de Lucius Granius, et qui, sous Adrien, était *denunciator* de la 14e région de Rome. Son emploi consistait, à ce qu'il paraît, à *dénoncer* aux magistrats les crimes échappés à leur vigilance. Ne se pourrait-il pas que le P. GRANIVS FELIX de notre inscription fût le même que celui de la 14e région de Rome, vivant à l'époque d'Adrien, et qui aurait été envoyé dans une colonie d'Afrique pour y établir le service de la police à l'instar de celle de Rome? Il mourut à 60 ans; et l'on aura voulu profiter de sa longue expérience dans des fonctions difficiles à remplir. Cette pierre funéraire est aussi consacrée à la mémoire de VALERIVS AGOGA, qui vécut 80 ans. Ce nom d'Agoga doit être très-rare, et je ne le trouve pas dans de grands recueils d'inscriptions. [Haut. 0m,470; larg. 0m700.]

N° 85. — Saturnina, *pierre, fragm.*, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Cette inscription mutilée paraît avoir appartenu au monument funéraire de LVCRETIA SATVRNINA, morte à 20 ans, et que rappelait peut-être la femme debout qui est représentée en bas-relief grossier sur ce cippe, à moins que ce ne fût une divinité protectrice de cette sépulture. [Haut. 1m,160; larg. 0m,530.]

N° 86. — V. A. LXXX, *inscr.*, 1 lig. pl. LXXXI.

Il n'y a rien à dire de ces quelques lettres qui nous apprennent qu'un tel a vécu 80 ans, et qu'on ne donne, ainsi que d'autres fragmens, que pour ne rien omettre. [Haut. 1m,200; larg. 0m,750.]

N° 87. — C. Julius, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Nous ne voyons pas ce que peut signifier ce fragment de mot BARIO qui suivait le surnom du personnage dont il ne reste que C. IVLIVS, et à qui, sans doute, était dédiée cette inscription. A la 2e ligne, on lit les noms de deux prêtres SAC*erdotes* C. IVLIVS VICTOR et C. IVLIVS OPTATVS, qui ne nous apprennent rien. [Haut. 1m,150; larg. 0m,560.]

N° 88. — Cornelius Dammæus, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXXI.

Cette pierre funéraire, dont les lettres, de mauvaise forme, sentent bien la décadence, recouvrait la dépouille mortelle de P. CORNELIVS DAMMAEVS, mort à 90 ans, et auquel on souhaite que la terre soit légère, SIT TIBI TERRA LEVE (*sic*), pour LEVIS, à moins que *onus* ne soit sous entendu, un poids léger. Cette inscription lui avait été consacrée par sa femme et ses fils, FILIS (*sic*), dont il avait bien mérité. On remarquera les petites feuilles qui servent de ponctuation et dont quelques-unes sont surmontées de palmes.

N° 89. — Saturninus, *pierre, inscr.*, 5 l., pl. LXXXII.

Monument funéraire consacré à la mémoire d'A. COSSINIVS SATVRNINVS, qui a vertueusement vécu, PIE VIXIT, pendant 60 ans, et que recouvrait cette pierre, ainsi que COSSINIA SECVNDA, probablement sa seconde fille, qui a vécu dans les mêmes sentimens que lui, et qui est morte à 15 ans. Le nom de Cossinius n'est pas commun dans les inscriptions. [Haut. 0m,460; larg. 1m,060.]

N° 90. — Inscription, fragment de 4 lignes. Pl. LXXXII.

Mots mutilés dont je ne saurais rien tirer, à la 3e ligne PATRC peut-être PATRONO ou PATRONVS *Coloniæ* [Haut. et larg. 0m,280.]

INSCRIPTIONS DE *SITIFIS COLONIA*, AUJOURD'HUI SÉTIF.

Dans son intéressant ouvrage sur la province de Constantine, p. 215, M. Dureau de la Malle ne donne que très-peu de détails sur Sétif, bâtie sur une légère éminence, jadis SITIFIS COLONIA, et la *Stif* des Arabes. Ville assez considérable, c'était autrefois la capitale de la première Mauritanie, la *Sitifensis*, le pays de Zaba du moyen âge. Il paraîtrait que la grandeur de cette ville lui avait nui; son enceinte, qu'on peut estimer avoir été de 4 kil. (une lieue), étant trop étendue pour être facile à défendre, on la réduisit à une beaucoup plus petite, tracée dans l'intérieur de l'ancienne. Un grand nombre de débris de constructions, d'inscriptions, des pierres tumulaires, furent employés à la bâtisse de cette enceinte, que l'on diminua encore, ou plutôt que l'on abandonna pour se retirer au sud-ouest de la ville, dans un petit fort carré construit de beaux murs en pierre de taille de 24 pieds de hauteur, flanqués de dix tours carrées, qui absorbèrent une foule de tombeaux. Métropole de la partie de la Mauritanie à laquelle elle avait donné le nom de *Sitifensis*, à 100 milles romains, 148 kil., 37 lieues, au sud-est de *Cirta*, à laquelle la reliaient de belles routes, dont une passait par Milah et Djimilah, *Sitifis* était située sur une petite colline, dans une vaste plaine nue, sans bois; très-fertile et entourée au loin de tous côtés de montagnes élevées. Les forêts ne se trouvent qu'à huit ou dix lieues dans les montagnes; et les peuples, manquant de bois pour se chauffer, pour bâtir et pour faire de la chaux, on ne peut trop leur reprocher d'avoir, pour

se loger, détruit des monumens qui ne leur servaient à rien. Les montagnes cependant produisent de superbes cèdres et d'autres beaux arbres, mais l'exploitation en est difficile, et les Arabes pasteurs, loin de les soigner, les laissaient périr, attendu que ces montagnes servaient de repaires aux bêtes féroces qui dévoraient et troupeaux et pasteurs, et d'asile aux oiseaux qui dévoraient les moissons. Cette ville était arrosée par plusieurs belles fontaines. D'après Shaw (I. p. 133), Sétif avait été entièrement détruite par les Arabes; cependant, au XVIe siècle, il en subsistait encore de belles ruines qui montraient des murs d'enceinte d'une bonne construction. Aujourd'hui tout est moderne. Lorsque M. Dureau écrivait en 1836, d'après les renseignemens qu'il avait reçus, il pensait qu'il ne restait plus de traces de monumens romains et que les beaux fragmens de colonnes, les débris d'architecture vus par Peysonnel, qui cependant ne dit qu'un mot de *Sitifis* (let. 13, p. 319), que tout avait disparu. Mais, depuis la publication de l'ouvrage de notre savant collègue, des fouilles bien entendues et nécessitées par les travaux pour des établissements militaires, ont mis à découvert un assez grand nombre de ruines d'anciens monumens et d'inscriptions qui se présentent comme des témoins irréfragables de l'importance de l'ancienne ville à laquelle ils ont appartenu. Les édifices de Sétif sont en calcaire, et l'on ne voit pas trop d'où l'on a pu tirer cette pierre, car on n'en trouve pas dans les environs, ou, si l'on en rencontre, elle est très-inférieure à celle des constructions romaines. Aussi, dans les nouveaux ouvrages de fortification, a-t-on été malheureusement forcé, pour faire de la chaux, d'employer des débris antiques. L'on n'a pas songé ainsi à respecter et à nous conserver les pierres épigraphiques, et il en a disparu un grand nombre. Peut-être en cinq ans, les Européens ont-ils détruit de la sorte plus de monumens dans l'Algérie que les Arabes et les Turcs en 500 ans. Dans ces contrées, ce sont, au reste, les villes qui, après les guerres soutenues avec les Romains ou entre elles, devinrent désertes, chez lesquelles les monumens ont été le mieux conservés; ceci se comprend facilement : il n'y avait personne, en effet, pour aider le temps à les renverser, et les villes, à peu près sans habitans, n'exerçaient ni commerce, ni aucune industrie; si elles en eussent eu, il ne serait rien resté de leurs édifices. On en trouve de tous côtés des débris considérables dans les villes inhabitées pendant des siècles, telles que Djimilah, l'ancienne *Cuiculum; à Rusicada,* aujourd'hui Philippeville; à Casbaïte, peut-être l'ancienne Mons, près Satafi; mais on ne découvre plus rien, ou à peu près, dans les villes qui ont continué à être habitées, telles que Constantine, Milah et d'autres. Tous les monumens ont servi, soit à fournir des matériaux, soit aux habitations des particuliers et aux fortifications des villes. C'est ainsi que furent détruits par les Athéniens, sous le grand Thémistocle, des temples, des monumens publics, des tombeaux, pour agrandir et fortifier leurs murailles. Il n'existe pas de monument debout à Sétif; dans le fort est un reste de théâtre, qui a conservé des vestiges de ses gradins. Au pied d'une colline au sud, des traces d'un cirque et des bases de colonnes considérables indiquent un autre grand édifice. Le marbre est de la plus grande rareté à Sétif, et le capitaine de la Marre n'en

a pas trouvé un seul fragment dans les ruines nombreuses qui se présentent sur toutes les directions, et qui traversent de tous côtés des vestiges de voies romaines, de Sétif à Bougie, l'ancienne *Saldæ;* à *Igilgilis*, Gidjel; à Constantine et à d'autres villes. Toutes les sculptures découvertes jusqu'à présent, les sarcophages, les tombeaux, sont presque tous en pierre et de l'exécution la plus médiocre, et même, pour la plupart, ces débris de monumens sont très-frustes. Tel est l'aperçu que j'aurais voulu pouvoir rendre plus succint de l'état actuel des antiquités de Sétif.

Heureusement pour nous et pour l'érudition, le capitaine de la Marre, à la scrupuleuse exactitude et au talent duquel on peut avoir toute confiance, a fait un long séjour à Sétif, et j'ai pu voir par ses nombreux dessins et par ses notes, qu'il s'est occupé d'une manière toute particulière de cette ville et des environs. Mettant à contribution et à profit sa complaisance et ses portefeuilles, je n'ai pas eu de peine à me convaincre que les ruines de cette ville méritaient bien, qu'en le prenant pour guide, on les parcourût quelques instans. En examinant les restes nombreux de l'ancienne Sétif, si bien rendus par M. de la Marre, on juge, du premier coup d'œil, qu'ils remontent à diverses époques. Tantôt, en voyant de beaux chapiteaux grecs et romains, très-variés, bien dans le caractère antique, des parties d'entablement, des murs et des tours carrées d'un bel appareil, des sépultures de formes antiques, des *columbaria*, des fragmens considérables de mosaïques les plus variées, des moulins à bras, d'autres objets d'un usage journalier, je me croyais presque transporté à Herculanum ou dans mon cher Pompéi; mais tantôt aussi des accouplemens, des faisceaux de quatre petites colonnettes, des tores en spirale qui les enveloppaient, des vases usuels d'une forme et d'une terre grossières, et d'autres ustensiles me reportaient au bas temps de l'empire romain et à des époques où *Sitifis* marchait à la décadence. Tout, dans les dessins de M. de la Marre, est assez bien indiqué, bien que sans être terminé, pour mettre à même de juger exactement, non-seulement de la forme antique, mais aussi de l'état actuel des monumens. Il n'a rien négligé, et il serait bien à désirer qu'on voyageât et qu'on reproduisît toujours avec cette conscience ce que *l'on a vu de ses propres yeux*. Mais souvent on voit par les yeux des autres, et malheureusement force voyageurs et antiquaires, maniant avec facilité la plume, ne savent pas tenir un crayon. M. de la Marre ne s'est pas contenté des ruines antiques; il s'est occupé encore des temps modernes du pays, et ses portefeuilles offrent des ornemens, des colliers, des métiers à tisser, des ustensiles, des charrues, des hoyaux et des moulins, et d'autres objets qui font connaître les usages de ces contrées. Quelques tombeaux antiques, très-simples d'exécution, m'ont paru d'une forme singulière. Dans les uns, la cavité funéraire s'enfonce dans un petit massif de maçonnerie peu élevé de terre. A la tête et aux pieds, sur le massif, des trous ou oblongs ou ronds, peu profonds, servaient probablement, ou à recevoir des libations ou à déposer de petites offrandes : on voit que c'était la sépulture du pauvre. Le corps, placé dans un cercueil, était recouvert par un petit toit, presque hémicylindrique : c'était comme un petit berceau de voûte en terre cuite. Dans d'autres tombeaux, le toit est triangulaire, en pignon, formé entre deux dalles perpendiculaires à la tête et aux pieds,

par des tuiles à la romaine, à crochets comme celles de Pompéi et qui, s'appuyant et se contre-butant par le haut, ont leur crête recouverte par des tuiles creuses. Ce qui est particulier, c'est qu'à l'intérieur du tombeau, s'élève, à quelques pieds en dehors, un tuyau de terre cuite, qui sans doute servait à donner de l'air à la tombe, afin peut-être que le corps se desséchât plus facilement et fût moins altéré par la putréfaction. Ce qui mérite encore d'être considéré avec soin dans les portefeuilles de M. de la Marre, ce sont de très-grandes vues panoramiques à l'aquarelle, heureusement exécutées, de Sétif et de ses environs, l'une sur huit feuilles et l'autre sur six. Elles font bien connaître les sites, les nombreux plans de montagnes et de collines qui s'enfoncent au loin jusqu'à l'horizon, et où l'on découvre des ruines et des débris épars, les constructions modernes, les camps français, arabes, le tout animé sur le devant par des figures qui retracent les costumes des arabes et ceux de nos soldats. Dans une vue prise du fort Galbois, on remarque, au pied du fort, un grand arbre; c'est le seul que l'on rencontre à huit lieues à la ronde, dans ce pays dont les montagnes, les collines et leurs vallons, les ravins rocailleux et profonds ne présentent que de la mousse et des broussailles. Par le peu que je viens dire d'une petite partie des immenses travaux de M. de la Marre, fruit d'un long séjour dans ces contrées, on peut juger s'il est à désirer que ses dessins et ses notes sortent de ses portefeuilles, et que le Gouvernement, ami des arts et des antiquités, en fasse jouir le public.

N° 91. — Ind., *inscr.*, pl. LXXXII.

Fragment d'inscription sur une pierre jadis entourée d'un grand cartel et dont il ne reste, en tête d'une ligne, que ces trois grandes lettres IND, dans la dernière desquelles sont inscrits, en petits caractères, un O et un M, et à côté sont les rudimens d'une lettre. Peut-être ces lettres se prêteraient-elles à quelques interprétations parmi lesquelles je ne vois rien qui soit tout à fait plausible. Ne pourrait-ce pas être un fragment d'inscription chrétienne, et que ce fût INDOM*ino*, dans le seigneur, IN D*eo* O*ptimo* M*aximo*, en Dieu excellent, très-grand? Ce n'est qu'une conjecture, et, fût-elle juste, ce serait de bien peu d'importance. [Haut. 0m,460, larg. 0m,600.]

N° 92. — Q. Considius, *c. fun.; b.-r., p. cal., inscr.*, pl. LXXXII.

Il a été érigé à la mémoire de Q. CONSIDIVS FIRMIANVS, de la famille romaine consulaire CONSIDIA, mort à 23 ans, 7 mois, 15 jours, et confié à la terre sous ce monument funèbre.

Ce cippe, ainsi que plusieurs autres du même genre que nous avons reçus d'Afrique, est remarquable par la disposition des bas-reliefs qui le décorent et dont le Musée royal ne nous offrait pas d'exemples. Il paraît que ce genre de cippes est très-rare, excepté dans la province du nord de l'Afrique. On n'en trouve pas un seul dans la grande réunion d'autels et de cippes des antiquités de Boissard; un seul autel taurobolique en en deux parties (part. V. pl. 33), rappellerait un peu le système de division de nos cippes, mais il n'y a que deux compartimens. Ainsi que les autres autels du même genre,

communs à ce qu'il semble en Afrique, il est divisé en trois parties dans la hauteur. Celle du haut contient ordinairement une tête, et il paraît que souvent c'est celle de Saturne. Ici le cippe est surmonté d'un fronton triangulaire très-élevé, dont la pointe a pour ornement un croissant, une rosace entre deux fleurs qui paraissent celles du lotus, si célèbre jadis en Afrique. Au-dessous, au lieu de Saturne, ce n'est qu'un buste d'homme barbu et en toge; l'inscription est dans un cartel. La partie du milieu offre en général un ou deux personnages, probablement celui où ceux que concerne le monument, et la division du bas est toujours occupée par un animal, taureau, mouton ou quelque autre; et l'on ne saurait guère douter que ce ne soit la victime. L'autel de Boissard présente, d'un côté, un taureau, et de l'autre un bélier. Nous verrons que la plupart de ces cippes curieux sont consacrés à des prêtres; s'ils sont presque tous d'une sculpture très-grossière, ils sont du moins très-curieux par leur ensemble : ils ne portent pas tous des inscriptions. [Haut. 0^m,340; larg. 0^m,540.]

N° 93. Castor et Pollux, *st. fun.* Ulpius, *inscr.* 1 l., pl. LXXXII.

On ne voit pas ce que peuvent signifier les quelques mots tronqués de ce fragment d'inscription, en très-mauvais caractères, sur une stèle à trois compartimens. Le premier mot mutilé VLPI indiquerait une époque peut-être du règne de Trajan, qui était de la famille *Ulpia*. On y remarque les figures de Castor et Pollux, avec leurs chevaux, dont chacun pose le pied sur un globe, ce qui pourrait être un symbole des constellations auxquelles présidaient les dioscures, lesquels étaient invoqués comme propices par les navigateurs.

Il s'agit peut-être d'un VLPIVS TREPTVS? fils d'un Marcus, et qui, d'après la lettre L qui précède TREPT, pouvait être un affranchi de quelque personnage de la famille *Ulpia*, dont était Trajan, et nous ne saurions en dire d'avantage.

Ce monument provient de Sétif. [Haut. 0^m,320; larg. 0^m,300.]

N° 94. — Julia Honorata, *pierre, inscr.*, 6 lig., pl. LXXXII.

Cette inscription sur pierre est divisée par une ligne verticale en deux parties: à celle vers notre gauche, manquent plusieurs lettres, et on y lit des fragmens de noms, ILIVS, STALIS; serait-ce VESTALIS? Peut-être à la fin doit-on lire QVI VIXSIT, qui a vécu? La partie à droite est consacrée à IVLIA HONORATA, morte à 42 ans et enterrée sous cette pierre tumulaire (H S E, H*ic*, S*ita*, E*st*), le 7 des calendes de mars, 22 ou 23 février.

A la dernière ligne on lit : APVCLXXVII. Les trois premières lettres, suivies du nombre 177, offrent l'ère de la province de Mauritanie, A*nno* P*ro*V*inciæ* (voy. n° 58, pl. LXXVIII). Ici ce serait 177 — 33 ou 144 de notre ère, la 6ᵉ année de l'empereur Antonin Pie. [Haut. 0^m,560; larg. 0^m,500.]

N° 95. — L. Ennius Restitutianus, *p., inscr.*, 6 l., pl. LXXXII

Cette pierre funéraire est consacrée à la bonne mémoire, B*onæ* M*emoriæ*, de

cet *enfant, bon, très-doux, très-admirable, enlevé dans sa deuxième année par les Parques iniques*, FATA INIQVA, *à son père, qui voue ce souvenir à son aimable fils.* On peut remarquer à la fin de la cinquième ligne, dans le mot AMABILI, les trois premières lettres AMA ainsi conjuguées, l'M contenant les deux A et formé AA de leurs jambages AA BILI. Dans le mot FILIO de la 5ᵉ ligne, où l'F est d'une forme particulière, l'L et l'I sont aussi conjugués. Ces *Fata* sont devenus nos *Fées*, tantôt douces, tantôt sévères et méchantes, qui, ayant joué un si grand rôle dans nos légendes du moyen âge, sont encore la terreur ou la joie de notre enfance. On fera bien, pour son instruction et son plaisir, de lire, sur cet intéressant sujet des fées, une très-agréable et savante notice de mon ami M. Alfred Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut. Cette inscription est terminée dans le haut et dans le bas par une moulure fort simple. [Haut. 0ᵐ,470; larg. 0ᵐ,760.]

Nº 96. — Inscription métrique funéraire, 6 lig., pl. LXXXII.

Cette inscription latine en six vers hexamètres, auxquels il manque quelques mots au commencement des deux premiers, exprime les regrets de « parens qu'a « trompés la fortune, qui leur a repris ce qu'elle leur avait donné, et à qui les « Parques ont enlevé leur enfant, qui n'était encore que sur le seuil de la vie. « La douleur qu'ils éprouvent en voyant leurs vœux et leur espoir détruits, est « adoucie par l'idée que cet enfant n'est pas chez les mânes, mais qu'il s'est « élevé vers les constellations célestes. » Cette inscription qui, par ses lettres longues, inégales, serrées, doit appartenir au IIIᵉ siècle de notre ère, pourrait être chrétienne, malgré le mélange d'images païennes et chrétiennes. [Haut. 0ᵐ,510; larg. 0ᵐ,870.]

Nº 97. — Caius Julius Quetianus, *m., inscr.*, 6 lig., pl. LXXXIII.

Cette inscription, sur marbre, en lettres mal formées des bas temps, est consacrée, sous la protection des dieux mânes, D*iis Manibus Sacrum*, à la mémoire de CAIVS IVLIVS QVETIANVS, mort à 24 ans, 9 mois, 24 jours. A la 5ᵉ ligne, on lit NOVE pour *novem*, et à la 6ᵉ pour *viginti quatuor*, VINTIQVATTOR, ce qui ressemble beaucoup au *nove* et *vinti quatro* des Italiens. [Haut. 0ᵐ520; larg. 0ᵐ,610.]

INSCRIPTIONS DE *RUSICADA*, AUJOURD'HUI PHILIPPEVILLE.

Nº 98. — Au Génie de Rusicada, *cip. m. bl., ins.*, 15 l., pl. LXXXIII.

Cette curieuse inscription, très-bien gravée en quinze lignes de beaux caractères, mais qui malheureusement ne porte pas de date, provient de la colonie romaine établie en Numidie, à VENERIA RVSICADA; elle est consacrée au GÉNIE AVGVSTE de cette colonie. Les ruines de RVSICADA, la *Sacaïcada* de Léon l'Africain, ville autrefois considérable, se voient à l'extrémité d'une vallée bordée de rochers escarpés au pied d'une colline près de *Stora*,

dans le fond ou la partie sud du golfe de ce nom, au N. N. E. de Constantine, dont Stora était le port, et dont elle est cependant éloignée d'environ 71 kilom., 16 lieues 1/2. A l'est de la ville et à peu de distance, le Oued-Sef-Saf se jette à la mer. *Rusicada* recevait ses eaux d'immenses citernes, peut-être du temps d'Adrien ou de Septime Sévère, fortement construites en briques et la plupart voûtées, bien disposées pour l'écoulement des eaux; elles se communiquaient, et ou y avait adapté un système hydraulique très-ingénieux. Ces citernes, dont une partie est en bon état, étaient alimentées par les pluies et les eaux rassemblées, par des barrages, dans les collines et les vallées supérieures. Il paraît que ces eaux étaient épurées avant de se distribuer dans la ville. Les ruines de *Rusicada*, selon M. Bérard, cité par M. Dureau de la Malle, page 10, sont peut-être celles que l'on trouve en grande quantité à l'est de Stora, sur des mamelons et sur le bord de la mer. On y distingue des cintres de voûtes, des restes de citernes, des pans de murailles qui, du bord de la mer, se dirigent vers l'intérieur en suivant les sinuosités des collines. On y a trouvé deux statues, peut-être de sénateurs, et une de femme, qui pourrait être une Cérès: le travail en est ordinaire. (Voy. Ch. Texier, *Journal des Débats*, 3 décembre 1846.) C'est au pied de cette colline que s'étend dans la plaine la ville de Philippeville, fondée il y a peu d'années, et dont l'état prospère promet de brillantes destinées. Elle n'est pas loin de l'embouchure du Oued-el-Raml, la *rivière du sable*, où se trouvent des pierres précieuses, et auquel se joint l'Oued-el-Dzeheb, qui roule des paillettes d'or. Du temps de Shaw (I., p. 117), il y avait quelques restes de monumens antiques, et, entre autres, de belles citernes dont on avait fait des silos ou magasins de blé. C'est tout ce que ce voyageur nous apprend de Stora ou de *Rusicada*. Peyssonnel ne fit qu'y passer (I, 484), et il se borne à dire qu'on y voit les débris d'une grande ville toute ruinée, et que le mouillage y était bon.

Notre monument épigraphique, qui présente un grand intérêt, a été consacré par M. AEMILIVS BALLATOR. Ce dernier mot pourrait être un surnom, ou bien il indiquerait peut-être qu'Æmilius faisait partie d'une corporation de prêtres de Cybèle, tels que les Galles et les Corybantes, qui, dans les cérémonies s'agitaient et dansaient en l'honneur de Cybèle, la mère des dieux. Une inscription de Muratori (n° 1835), donnée par Orelli (n° 2337), cite les *sodales ballatores*. Cet Æmilius, outre les 10,000 sesterces, qu'à la demande du peuple il donne pour les travaux et l'entretien du théâtre, fit présent, à ses frais, de deux statues, l'une le GÉNIE DE LA PATRIE (probablement *Rusicada*), l'autre celle de l'ANNONE SACRÉE, sorte de déesse qu'on trouve aussi nommée *sainte*, et qui présidait à l'approvisionnement des villes, et en particulier à celui de Rome. Il se pourrait que ce Génie fût ici celui de la capitale du monde, la *mère patrie* de toutes les colonies romaines, et que de même l'*Annona sacra* fût celle de Rome, la ville de *Rusicada* se trouvant dans une de ces provinces, qui, ainsi que d'autres d'Afrique, la Sicile, l'Espagne, l'Égypte, la Macédoine, etc., étaient surnommées *frumentariæ*, parce qu'elles approvisionnaient de blé Rome, leur métropole. Lors de la dédicace de ces statues, Æmilius ordonna la célébration de jeux, où l'on fit aux peuples des largesses, *missilia*, qui consis-

taient en distributions, souvent très-considérables, fort ruineuses et très-tumulteuses, d'argent, de vivres, d'habillemens et de toute sorte de choses. LDDD, à la fin de l'inscription, sigles très-fréquentes, signifient que le lieu nécessaire à l'érection du monument a été accordé par un décret des decurions, *Locus Datus Decurionum Decreto.* [Haut. 1^m,840; larg. 0^m,810.]

N° 99. — CONCESSION? *marb., inscr.,* 4 lig., pl. LXXXIII.

Dans cette inscription très-incomplète, et dont la première ligne n'offre que les rudimens de quelques lettres, il devait être question de quelque concession, peut-être pour un terrain de sépulture. Comme tant d'autres inscriptions de ce genre, celle-ci relatait probablement le nombre de pieds accordés pour la face antérieure du monument, IN FRONTE, vers la voie publique, et pour la profondeur dans le champ, IN AGRO. Il paraît que cette concession-ci était à perpétuité, et peut-être de six pieds et demi dans un sens. Les deux derniers mots ET SEMIT pourraient indiquer un sentier SEMIT*a*, dont on aurait obtenu la jouissance et qui aurait conduit au monument, ou bien une mesure de deux pieds et demi SEMIT*ertius*, ce qui du reste ne mérite pas la peine d'être discuté. Les lettres de cette inscription, qui nous laisse tant à désirer, sont très-belles. [Haut. 0^m,460; larg. 0^m,300.]

N° 100. — RAGILI — SIMO — ATVS, *inscr.,* 3 lig., pl. LXXXIII.

Je n'entreprendrai pas de tirer quelque chose de ces fragmens de mots disposés sur trois lignes, et qui me semblent ne se prêter à aucune restitution plausible.

N° 101. — MF. FL. PP., *inscr.,* 1 lig., pl. LXXXIII.

Ce fragment de quelques lettres a dû appartenir à une grande inscription où il était peut-être question d'un personnage, fils d'un Marcus et flamen perpétuel FL*amen* P*er*P*etuus* ou P*er*P*etuo*. Trouvé en 1844 par M. de la Marre, à Philippeville, près des citernes du bas, proche de l'intendance. [H. 0^m,420; larg. 0^m,520.]

N° 102. — ANNIUS, *marbre blanc, inscr.,* 13 lig., pl. LXXXIII.

Il est bien à regretter que cette inscription, en très-belles lettres, et accompagnée d'une moulure d'un bon profil, ne soit pas complète et quelle nous laisse désirer une partie de ce qu'elle contenait. Elle a été trouvée, en 1843, à l'hôpital neuf de Philippeville.

On voit qu'il était question de dépenses faites par C. ANNIVS, fils de CAIVS, de la tribu romaine *Quirina*, décurion pour la quatrième fois, et du collége des pontifes ou des prêtres. On apprend, ligne 3, que C. ANNIVS avait donné 20,000 sesterces en l'honneur des décurions, premiers magistrats probablement de *Rusicada*. Il a, en outre, ajouté, en l'honneur des pontifes, la somme de 55,000 sesterces. De plus, il fait présent de deux statues de bronze, une VICTOIRE et une FORTUNE, nommées l'une et l'autre

redux, de retour (*reducis* pour *reduces*, ce qui est commun et de bonne latinité). Il paraît qu'il les avait promises en l'honneur des décurions et des pontifes. Annius dépensa encore, pour la confection de tous ces travaux, une somme dont le chiffre est mutilé et qui paraît avoir été au moins de 2,000 sesterces. On en trouve, en outre, une de 33,000 sesterces, qui paraît devoir être employée en partie pour l'amphithéâtre. Le D, 8e lettre de la onzième ligne, commençait peut-être le mot D*edicationem*, qui rappelait les dépenses qu'avait déjà (*jam*) faites pour une dédicace Annius, lequel avait célébré par des fêtes, des jeux scéniques, des largesses, *missilia*, ce qu'indiquent les lettres CVMM, CVMM*issilibus*. A la fin de la onzième ligne, est désignée la dédicace de cet amphithéâtre (AMPHITEATRI pour AMPHITHEATRI), qu'il avait rétabli, ou que peut-être on devait en entier à la générosité du décurion ANNIVS. Il est à désirer que quelque savant plus heureux que moi puisse parvenir à débrouiller en entier cette inscription, dont plusieurs lignes, surtout vers la fin, sont dans un état déplorable. Elle devait être beaucoup plus longue et serait probablement d'un grand intérêt. [Haut. 8m,650; larg. 0m,560.]

No 103, 103 A.—C. Cæcilius Gallus, *in.*, 10 l. et 2 l., pl. LXXXIV.

Cette inscription en beaux caractères, un peu étroits, ayant à la fin des lignes de petites feuilles au lieu de points, offre une particularité assez curieuse. Elle est double, l'une est l'abrégé en deux lignes de l'autre qui en a dix. Dans celle-ci, CÆCILIVS GALLVS de la tribu G*aleria* se donne tous ses titres, il parle de toute sa famille; dans l'autre inscription, beaucoup plus modeste, Cæcilius ne fait que se nommer, et les deux lettres S. P., *Sua Pecunia*, indiquent que le monument a été fait à ses frais.

On apprend qu'il avait été honoré d'un cheval entretenu aux frais du public; qu'il avait été nommé: *édile* avec le pouvoir de juge quinquennal, *propréteur*, *préfet de la province*, *triumvir* quatre fois, *préfet des ouvriers*, *Præfectus fabrûm*, *consul* deux fois et *préteur* deux fois, ayant les ornemens ou les insignes quinquennaux, ou des préteurs pour cinq ans; par le décret des décurions de cinq décuries. Il avait en outre été trois fois *décurion quinquennal*, et ceci est en toutes lettres QVINQVENNALIS, *préfet* ou président d'un tribunal de *Rusicada* et de plus *flamen* du divin Jules César. Cæcilius ne se contente pas de cette nomenclature des emplois dont il avait été revêtu, il nous fait connaître presque toute sa famille. C'est en son nom et en celui de sa femme PROXINIA PROCVLA, fille de MARCVS PROCVLVS, et de sa fille GALLA, de son fils GALLVS et de CORVNCANIA et de NIGELLINA, qu'il a, de son argent, construit un tribunal et des *rostres*, ou tribune aux harangues. La petite inscription, gravée très-profondément, peut-être pour mieux résister à l'influence de l'air, mais peut-être aussi pour la rendre plus difficile à effacer, était en vue du côté de la voie publique; l'autre, sans comparaison beaucoup plus considérable et plus fastueuse, était sur la partie encastrée dans le mur et cachée par la construction. Ne dirait-on pas que la ville de *Rusicada*, tout en permettant à Cæcilius d'inscrire son nom sur un monument, trouva qu'il s'exprimait d'une manière trop pompeuse, quoiqu'il l'eût construit de ses propres deniers, *Sua Pecunia?* et il est à croire que l'édilité de *Rusicada* lui fit supprimer ou masquer son inscription, et l'engagea à se servir d'un langage plus modeste et qui serait plus goûté du public. Il est assez singulier que, dans la petite inscription, C. Cæcilius Gallus se dise de la tribu *Quirina*, et que, dans la grande, il soit de la *Galeria*. Mais il est vrai que l'on pouvait appartenir à deux tribus, à l'une par sa naissance et à l'autre par l'adoption. C'était à ce qu'il paraît le cas pour C. Cæcilius Gallus, et il nous l'apprend par ces inscriptions: la petite réunit même les deux tribus Q. GAL., Q*uirina*, GAL*eria*. Ce monument fut trouvé en 1841. [Haut. 0m,630; larg. 0m,830.]

N° 104. — Ampelius Eros, *inscr.*, pl. LXXXIV.

Dans cette inscription mutilée qui, d'après la grandeur de ses lettres, a dû appartenir à quelque monument considérable, on trouve le nom d'AMPELIVS EROS, de la tribu *Quirina*, qui était FLamen PerPetuus, et les quatre lettres PRIM, qui précèdent FLPP, indiquent probablement qu'il était le *premier* de la corporation des flamens perpétuels.

N° 105. — Pouzzoles (Génie de), *inscr.*, 1 l., pl. LXXXV.

Ce fragment assez considérable, en marbre blanc, appartenait à quelque partie du théâtre de *Rusicada*, où il a été trouvé dans les fouilles de Philippeville.

On y reconnaît les restes d'un buste placé de côté dans un encadrement circulaire. C'était du genre de ces bustes surnommés *imagines clypeatæ*, et qui, d'un relief très-saillant, ornaient des boucliers votifs, *clypei*, dont nous avons un exemple au musée royal des antiques, n° 274, et que plusieurs inscriptions citent comme des témoignages honorifiques ou des récompenses (voy. Orelli, n°s 1501, 2500). On voit qu'on payait quelquefois un droit assez considérable pour être autorisé à suspendre dans les temples de pareils boucliers. Au n° 3701, une inscription de l'an 910 de R., 157 de J. C., décerne cet honneur à une femme : au lieu d'être en relief, le portrait de celle-ci était peint; au n° 2154, l'image était sur un bouclier d'argent. Nous verrons que les personnages dont il va être question avaient bien des titres à une pareille distinction. La manière dont le bouclier ou le médaillon de notre monument est disposé obliquement, montre qu'il faisait pendant, sur la droite, à un autre médaillon penchant, sans doute, dans le sens opposé, direction assez singulière par son irrégularité, mais rendue peut-être nécessaire par la forme du monument que ces boucliers décoraient, ou par quelque autre motif qu'il sera peut-être facile de deviner ou de présumer. On peut aussi remarquer que ce génie de Pouzzoles, revêtu du costume romain, porte sur la poitrine, suspendue par une bandelette, un médaillon sur lequel est gravée en relief une figure. A gauche, un dauphin, répété probablement de l'autre côté, encadrait cette composition. L'inscription consacre ce monument au génie de la colonie de PVTEOLI (Pouzzoles) AVGVSTAE : GENIO COL*oniæ*, PVT*eolanorum*, AVG*ustæ*. Cette ville de la Campanie devint colonie romaine en 559 de Rome, 195 avant J.-C. On conçoit que les Romains tinssent à avoir des établissemens sur cette belle côte et dans une position si propre à un port et si favorable au commerce. Sous Auguste, une nouvelle colonie fut envoyée à Pouzzoles et une autre sous Néron. Vespasien et ses fils, Titus et Domitien, augmentèrent encore la population de cette ville, si importante par son port et par ses relations avec l'Afrique, pour l'approvisionnement de Rome. Ce fut alors qu'au titre d'*Augusta* de cette colonie, on ajouta celui de *Flavia*, nom de famille de Vespasien. Notre inscription ne portant pas, comme d'autres, le titre de *Flavia* joint à celui d'*Augusta*, doit être placée entre le règne d'Auguste et celui de Vespasien. Une inscription de Naples dans Orelli (n° 1694) nomme dieu *très-saint*, *sanctissimus Deus*, le *génie* de Pouzzoles ou des *Puteolani*; et, au n° 3652, il est qualifié de *splendidissimus*, et tout montre l'importance qu'on reconnaissait à cette ville.

Le dauphin, symbole de la navigation, et qui passait pour l'ami et le guide des marins, convenait d'autant plus à Pouzzoles, qu'une tradition très-accréditée rapportait qu'un dauphin, épris d'un jeune enfant, le promenait tous les jours sur son dos dans la mer, et le ramenait le soir à l'école. On disait même que l'enfant, devenu jeune homme, ayant

quitté Pouzzoles, le dauphin, désolé de ne plus voir son compagnon de voyage, vint s'échouer sur le rivage et y mourut : on lui éleva un tombeau. Et d'ailleurs, sans avoir recours à cette légende, le dauphin pouvait bien servir de symbole à une ville dont le port, très-fréquenté, envoyait des flottes dans toute la Méditerranée et alimentait en partie la ville de Rome : l'on peut citer en effet des villes maritimes de la Grande-Grèce, telles que Tarente, dont le dauphin était l'emblème. Pouzzoles devait avoir un grand commerce de grains avec *Rusicada*, port de mer et l'une des premières villes de ces contrées, que leur fertilité en blé faisait surnommer *frumentariæ*, et les nourrices de Rome et de l'Italie. N'est-il pas très-probable que la marine et les commerçans de Pouzzoles avaient une place réservée au théâtre de *Rusicada?* Ne pourrait-on pas croire aussi qu'un médaillon, un *clypeus*, offrant le buste du GÉNIE de RVSICADA, était en regard de celui de Pouzzoles? D'après l'attitude penchée sur la gauche du haut du corps du génie de cette dernière ville, il est aisé de voir qu'il était représenté par une figure couchée ou sur un lit de table, ou sur un de ces lectisternes sur lesquels on plaçait, dans des cérémonies, des statues des dieux auxquels on offrait des repas. Les génies des villes personnifiés étaient mis au rang des divinités *topiques* ou locales. Le génie de *Rusicada* devait avoir la même position, et de même être orné de bandelettes et de guirlandes comme aux jours de fêtes. Serait-il donc trop hasardé de présumer que ces bustes en médaillons pouvaient rappeler des statues des génies de Pouzzoles et de *Rusicada*, réunies sur le même lectisterne comme symbole de leur alliance? Entre les médaillons, était un cartel dont il ne reste qu'un angle, et où devait être inscrit le traité d'alliance et de commerce entre Pouzzoles et *Rusicada*. Ne pourrait-on donc pas croire, sans craindre de tomber dans une grave erreur, que, dans son intégrité, ce bas-relief, placé dans une des parties les plus distinguées du théâtre, peut-être au-dessus d'une des tribunes de côté nommées *podia*, était comme le symbole et le contrat de l'alliance de *Rusicada* et de Pouzzoles? Je n'offre tout ceci que comme des hypothèses que ce marbre m'a suggérées; mais peut-être présentent-elles quelque probabilité. [Haut. 0^m,600; larg. 1^m,050.]

Nº 106.—Liberalis et Liberia, *m. bl., inscr.*, 7 l., pl. LXXXV.

Il est question, dans cette inscription, trouvée en 1844 dans les ruines du théâtre de Philippeville, de chambres voûtées faisant partie d'un théâtre que LIBERALIS, le jeune, IVNIOR, et LIBERIA, la jeune, IVNIOR, à ce que l'on peut présumer par l'I qui suit son nom, avaient fait réparer. Ces chambres avaient été éclairées et entourées de balustrades en marbre et on y avait joint, sur le chemin du théâtre, deux dauphins en pierre. Ces cétacés, que nous venons de voir sur un autre monument, convenaient, comme emblème, à une ville maritime et en étaient pour ainsi dire les armes, et ceux de cette inscription-ci, placés près du théâtre, pourraient servir à rendre probable la destination que nous avons assignée au monument précédent. LIBERALIS et LIBERIA avaient aussi pavé de quatorze dalles en marbre le devant des gradins, et orné, ou peut-être fait en marbre les *podia*, sorte de balcon ou de tribune, des deux côtés de la scène, où se plaçaient les magistrats et des personnages importans. Au commencement et à la fin de chaque ligne, il manque plusieurs mots qui nous en auraient appris davantage sur cette inscription, dont la place avait été accordée par les décurions : *L*ocus *D*atus *D*ecurionum *D*ecreto. Les lettres sont assez belles et penchent un peu de gauche à droite. [Haut. 0^m,550; larg. 1^m,050.]

N° 107. — Liberia, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXXV.

Si cette inscription mutilée nous fût parvenue entière, nous saurions probablement quelles étaient les portions de cet édifice tombant de vétusté, que LIBERIA, la même sans doute que celle de l'inscription précédente et ses fils avaient, en grande partie, restaurées et ornées de marbre. Cette inscription se termine par la même formule que la précédente, et les moulures sont semblables, ainsi que la forme des lettres, un peu penchées; l'on voit que ces monumens épigraphiques appartenaient à la même famille, famille sans doute importante à *Rusicada*, mais dont rien n'indique l'époque. [Haut. o^m,430; larg. o^m,800.]

N° 108. — Liberia, *marbre blanc, inscr.*, 2 lig., pl. LXXXV.

Ce fragment d'inscription nous offre encore LIBERIA et ses fils, dont nous venons de nous occuper, et l'on voit que le terrain du monument funéraire qui leur était consacré avait été accordé par un décret des décurions : *Locus Datus Decurionum Decreto*. [Haut. o^m,770; larg. o^m,550.]

N° 109. — M. Fabius, *m. bl., inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVI.

Cette inscription, en très-belles lettres encadrées dans un cartel, est gravée en l'honneur de M. FABIVS, fils de Lucius, de la tribu *Quirina*, et dont le nom est mutilé. Il paraît que ce personnage avait donné une somme, outre celle que son fils SENECION avait offerte, pour l'entretien d'un théâtre. Peut-être y était-il aussi question d'un repas, *prandium*, à la 2e ligne, ce qui me paraissait très-douteux, mais qui ne l'est plus depuis que le recueil d'Orelli (n° 3882) m'a offert une inscription où il fait mention, non-seulement d'un repas, *prandium*, donné deux fois, à ses frais, aux colons d'Ottia, par un *C. Lucius Φamala*, mais même d'un festin, *epulum*, qui devait être considérable, servi sur ses *triclinia*, ou tables à trois lits, à deux cent dix-sept citoyens de sa colonie. On a donc pu, dans notre inscription, mentionner la dépense faite par M. FABIUS en l'honneur du repas qu'il avait donné, *ob honorem prandii*, pour le rendre plus splendide. Ce pouvait être un de ces repas donnés aux magistrats d'une ville ou au peuple, et pour lesquels on voit souvent qu'on assignait ou qu'on léguait des sommes assez considérables. Nous ne saurions rien tirer de plus de ce marbre incomplet; et peut-être est-ce déjà trop? [Haut. o^m,240; larg. o^m,650.]

N° 110. — Antonius Pax, *mar. bl., inscr.*, 13 l., pl. LXXXVI.

Dans le haut cet autel funèbre, est garni de deux coussins et d'enroulemens, et sur le côté droit est en bas-relief un préféricule, symbole des libations. Nous apprenons par l'inscription en 13 lignes, à laquelle manquent, en tout ou en partie, les 7, 8, 9, 13, qu'ANTONIUS PAX a érigé de son vivant, VIVOS (pour VIVVS) HOMO, cet autel, *aram*; qu'il était VERNA, ou esclave né dans ce lieu, et que, négociant, il avait femme et enfant. Celui qui consacra le monument aux

dieux mânes, nous dit qu'ANTONIUS PAX a vécu 70 ans, et qu'il est enterré en ce lieu. Ce monument a été trouvé, en 1844, dans les fouilles de l'hôpital neuf à Philippeville. [Haut. 0^m,920 ; larg. 0^m,430.]

N° 111.—Manilius, *grès, inscr.*, 3 lig., pl. LXXXVI.

LVCIVS MANILIVS VRBANVS, inhumé sous cette pierre, mourut à 45 ans. Les lettres, de mauvaise forme, décèlent les bas temps. Trouvé, en 1843, à Philippeville, dans un jardin près de la briqueterie et de la porte de Constantine. [Haut. 0^m,650 ; larg. 0^m,430.]

N° 112.—Horatia Achaica, *grès rouge, insc.*, 4 l., pl. LXXXVI.

Cette stèle funéraire est celle de HORATIA ACHAICA, fille de Caius Horatius, morte à 49 ans et inhumée sous cette pierre : H*ic* S*ita* E*st*. Trouvé, en 1843, dans un jardin près de la briqueterie et de la porte de Constantine, à Philippeville. [Haut. 0^m,680, larg. 0,455.]

N° 113.—Memor, *marbre, inscr.*, fragm. de 2 lig., pl. LXXXVI.

Ce mot, mutilé, ne nous indique rien, si ce n'est que ce marbre était consacré à la mémoire d'un personnage dont le nom ne nous a pas été conservé. Trouvé à Philippeville, hors la ville, à gauche de la route de Constantine. [Haut. 0^m200 ; long. 0^m,300.]

N° 114.—L. Domitius Urbanus, *m. bl.*, *inscr.*, 4 l., pl. LXXXVI.

Ce petit monument funèbre est consacré à la mémoire d'un frère et d'une sœur, LVCIVS DOMITIVS VRBANVS, mort à 20 ans, et DOMITIA PAULA, qui n'en a vécu que 10. La formule abrégée H. S. S., H*ic* S*iti* S*unt*, indique qu'ils étaient réunis sous cette pierre funéraire. [Haut. 0^m,760 ; larg. 0^m,470.]

Les lettres de cette inscription, déterrée en 1843 dans la place Hélène à Philippeville, sont grandes et belles ; des feuilles de lierre servent de points entre les mots, et le tout est encadré d'une bonne moulure.

N° 115.—Ap. Veturianus, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXXVI.

Il manque probablement au commencement de cette inscription, mutilée, le mot MEMORIAE ; et il paraîtrait que AP. VETVRIANVS voulait consacrer la mémoire éternelle de ce qu'il avait fait pour quelque édifice qu'il avait rétabli dans son premier état, et auquel peut-être il avait ajouté un temple ; c'est ce que semblerait indiquer le fragment de lettre à la fin de la dernière ligne ADDITO TEI', qu'on pourrait restituer ainsi ADDITO TEMPLO, et ce peut être un des temples dont on trouve des ruines à Stora ou à *Rusicada*.

N° 116. — Funda, *inscr.*, pl. LXXXVI.

Que faire de ces 9 lettres? à moins d'y voir une partie du nom de FVNDANVS. Je livrer le reste à la sagacité du savant qui pourra en tirer parti. [Haut. 0^m,550; larg. 2^m,450.]

N° 117. — M. Antonius Severus, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXVII.

Inhumé sous cette pierre, il avait vécu 40 ans. [Haut. 0^m,640; larg. 0,440.]

N° 118. — Antonius Extricatus, *inscr.*, 4 l., pl. LXXXVII.

Sous cette colonne ou ce cippe de pierre calcaire, était inhumé QVINTVS ANTONIVS EXTRICATUS, fils de Quintus, de la tribu *Quirina*, et mort à 50 ans. Trouvée, en 1843, dans un jardin, près de la briqueterie et la porte Vallée à Philippeville. [Haut. 0^m,820; diam. 0^m,460.]

N° 119. — Livia, *marbre, frag.* d'*inscr.*, de 4 lig., pl. LXXXVII.

Il ne reste de cette inscription que le nom de LIVIA, et l'abréviation VA, V*ixit* A*nnis*, et un H, probablement, H*ic* S*ita* E*st*. Trouvé en 1843. [Haut. 0^m,420, larg. 0^m,200.]

N° 120. — Clodia Serena, *stèle, grès, inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVII.

Sous cette stèle reposait CLODIA SERENA, fille de Lucius Serenus. D'après la formule de cette inscription, qu'on retrouve dans plusieurs autres, Serena était chrétienne et est morte à 35 ans; elle finit de vivre, VIXIT FINiit QVE un dimanche, ou le jour de notre seigneur IN DIE D*omini* N*ostri*. Trouvé en 1842 dans le lit du torrent qui coule près des arènes de Philippeville. [Haut. 0^m,440.]

N° 121. — Helenus, *grès rouge, inscr.*, 5 l., pl. LXXXVII.

Stèle funéraire de TI. CLAVDIVS HELENVS, mort à 80 ans, et auquel on souhaite que ses ossemens reposent doucement: O*ssa* T*ua* B*ene* Q*uiescant*. Trouvé en 1843. [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,450.]

N° 122. — Fabia Exoche, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXVII.

Elle nous apprend qu'elle mourut à 45 ans; ANIS pour ANNIS. Trouvée en 1844. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,290].

N° 123. — Gabinia Semperusa, *pierre, inscr.*, 4 l., pl. LXXXVII.

Dans le haut de ce fragment de cippe funéraire il reste les pieds d'une figure. Consacré aux dieux mânes, ce cippe était placé sur la tombe de GABINIA SEMPERVSA, qui prolongea sa carrière jusqu'à 90 ans. Il est probable que ce

nom de *Semperusa* est le même que *Sympherusa* qu'on trouve, 831, 7 de Gruter, où n'est pas celui de *Semperusa*. Au reste, nous avons au Musée royal, n° 422, une SERVILIA SYMPHERVSA, femme d'un SERVILIVS TYRANNVS, voy. pl. XVII, 349. [Haut. 0m,450, larg. 0m,500.]

N° 124. — Seia Euticis, *marb. bl.*, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVII.

Aux dieux mânes, SEIA EVTICIS, probablement pour EVTYCHIS; son âge est effacé. Trouvée en 1844. [Haut. 0m,270; larg. 0m,180.]

N° 125. — Sulpicius Marinus, *stèle grés, ins.*, 4 lig., pl. LXXXVII.

PVBLIVS SVLPICIVS MARINVS, fils de QVINTVS SULPICIVS, de la tribu *Quirina*, mort à 25 ans, était inhumé sous cette stèle. [Haut. 0m,570; largeur 0m,490.]

Il était peut-être de l'ancienne et illustre famille consulaire SVLPICIA, qui depuis l'an 254 de Rome, 500 avant J.-C., au commencement de la république, jusqu'à l'an 775 de Rome, 22 de J.-C., est plusieurs fois nommée dans les fastes consulaires. L'empereur Galba appartenait à cette famille.

N° 126. — L. Steptus Orfitus, *cippe en g., ins.*, 4 l., pl. LXXXVII.

Le personnage inhumé sous cette stèle mourut à 45 ans. Le premier de ses noms, STEPTVS, doit être de la plus grande rareté; il ne se trouve ni dans Gruter, ni dans Reinesius. [Haut. 0m,410; larg. 0m,700.]

Quant à Orfitus, c'était le nom d'une famille consulaire romaine, dont les Fastes consulaires de Janson d'Almeloven offrent dix consuls, de l'an 804 de Rome, 51 de J.-C., jusqu'à l'an 1023 de Rome, 270 de J.-C.; mais il faut que cette famille n'ait pas laissé de médailles, puisqu'on ne la trouve pas parmi les familles consulaires de Mionnet.

N° 127. — Sergius Rufus, *grès, inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVIII.

C. SERGIVS RVFVS, qui mourut à 81 ans, était inhumé sous cette pierre funéraire, H*ic* S*itus* E*st*. L'espèce de feuille, peut-être de lierre, qui termine cette inscription, se trouve souvent comme ponctuation pour séparer les mots. Ne pourrait-elle pas aussi indiquer une consécration à Bacchus, et que le personnage était initié à ses mystères? [Haut. 0m,700; larg. 0m,420.]

N° 128. — Lucius Sergius, *grès rouge, insc.*, 5 lig., pl. LXXXVIII.

LVCIVS SERGIVS était surnommé ISPE, et il mourut à 84 ans. Trouvé à Philippeville, en 1843, dans un jardin près la briqueterie. [Haut. 0m,600; larg. 0m,300.]

N° 129. — Julia Cyrilla, *m. bl., inscr.*, 5 l., pl. LXXXVIII.

M. JVNIVS OPTATVS, mari de IVLIA CYRILLA, fille de QVINTVS CYRILLVS, a consacré ce souvenir à sa femme très-sainte. La lettre R qui suit Q. F. *Quinti Filia*, désigne peut-être la tribu romaine *Romilia Rustica*. [Haut. 0m,450; larg. 0m,500.]

N° 130. — C. Ollius Primigenius, c., *gr. r., ins.*, 8 l., pl. LXXXVIII.

Ce cippe ou cet autel funéraire est terminé dans le haut par une corniche et en bas par une belle moulure, et aux extrémités de sa partie supérieure par ces enroulemens ou ces coussins cylindriques fréquens sur les tombeaux et rappelant les lits de repas. Sur la face, à gauche, est sculptée une épée romaine, et on voit, sur la droite, un bouclier ovale et deux javelots, insignes convenant à un guerrier. Cet autel était consacré aux mânes de COELIVS, ou peut-être de C. OLLIVS PRIMIGENIVS, soldat de la 4e légion Flavienne, qui avait servi 19 ans et était mort à 35, par ÆLIVS SABINVS, son héritier, et ITALICVS, son affranchi.

Le titre de Flavienne de la légion indique une époque postérieure à l'empereur Flavius Vespasien. Dans quelques inscriptions, dont deux de Pesaro, elle est simplement nommée *Flavia* (Orelli, nos 3,143; 8,175); dans d'autres (nos 3,049; 3,453; 3,974), elle a le titre FF, *Flavia Fidelis* ou *Firma* : la 16e légion était aussi *Flavia Firma*. Au reste, le numéro et le nom de cette légion me paraissent ou suspects, ou fautifs sur la pierre. On croit y lire LEG III FEL, ou *Legio Tertia Felix*. Mais on ne trouve aucune légion qui ait porté le nom de *Felix*, et quant à la troisième, elle s'était seulement appelée *Cyrénaïca, Gallica, Italica, Parthica*, et jamais *Felix*. Il paraîtrait donc indispensable, dans cette inscription, de lire LEG IIII FFL, *Legio quarta*, FIRMA ou FIDELIS FLAVIA, quatrième légion Flavienne, ferme ou fidèle. (Voy. Orelli, p. 83 et suiv.) A l'aide de ses excellentes tables, on peut résumer tous les travaux épigraphiques des divers philologues sur les légions romaines, et l'on n'y trouve pas de *legio Felix*. Ce monument fut trouvé à *Rusicada* ou à Philippeville, en 1843, dans un jardin près de la briqueterie et du port. Les lettres sont très-mauvaises et à la 7e ligne le V et N, le V et M sont conjugués dans FACIVNDVM. [Haut. 0m,850; larg. 0m,400.]

N° 131. — Aponia, *inscr.*, 3 lig, pl. LXXXVIII.

Cette espèce de stèle en tuf, et dont les lettres sont onciales, est consacrée à la mémoire d'APONIA BOVTIA, fille de Lucius Boutius, et qui a vécu 30 ans; elle était inhumée sous cette pierre, *Hic Sita*. [Haut. 0m,880; larg. 0m,540.]

N° 132. — Sextus Julius Felix, *aut. f., m. b., i.*, 5 l., pl. LXXXVIII.

Ce monument, de SEXTVS IVLIVS FELIX, trouvé en 1841 dans les fouilles des fondations de l'hôpital de Philippeville, est consacrée aux dieux mânes; Julius mourut à 22 ans. Sur le côté droit, est une forte guirlande très-fruste,

entourée d'une bandelette; à gauche, sur une guirlande, est une lyre; le haut est terminé par des enroulemens en fort mauvais état. [Haut. 0m,900; larg. 0m,250.]

Nº 133. — Julia Severa, cip. en pier., *inscr.*, 6 l., pl. LXXXVIII.

La partie supérieure de cet autel se termine en enroulement. Sur les faces latérales sont de fortes guirlandes, dont l'une, à droite, est surmontée d'un préféricule, et celle de gauche d'une patère.

Cette inscription, en caractères assez mal formés, mais encadrée par des moulures d'un bon profil, est consacré par N.... à sa tendre femme, VXOR PIA, IVLIA SEVERA, fille de Caius Sévérus, qui vécut 45 ans, et à laquelle il souhaite que ses os reposent doucement : *Ossa Tua Bene Quiescant*. Ce monument fut trouvé en 1844. [Haut. 1m; larg. 0m,450.]

Nº 134. — Elpis, *pierre, inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVIII.

On a consacré aux dieux mânes cette pierre funéraire de S. ELPIS, mort à 25 ans. Trouvée, en 1844, à Stora, dans des constructions romaines pendant que la rivière du Saf-Saf avait été détournée pour remplir les citernes d'approvisionnement. [Haut. 0m,500; larg. 0m,370.]

Nº 135. — Minucius, *grès verdâtre foncé, inscr.*, 4 l., pl. LXXXVIII.

Ce cippe, sous la protection des dieux mânes, rappelait à la mémoire Q. MINVCIVS FELICIVS, mort à 25 ans. Ce nom de FELICIVS n'est pas commun. [Haut. 0m,420; long. 0m,760.]

Nº 136. — Cornelia Eutychis, *grès, inscr.*, 3 lig., pl. LXXXIX.

Elle était affranchie de Lucius Cornélius, et mourut à 80 ans. Trouvé en 1843. [Haut. 0m,700; larg. 0m,500.]

Septime Sévère. Voy. nos 31—32, pl. LXXV.

Nº 137. — Pactumeius, *pierre, inscr.*, 6 lig., pl. LXXXIX.

PVBLIVS PACTVMEIVS DIADVMENVS, qui reposait sous cette pierre funéraire ornée de moulures dans le haut et dans le bas, se mettait sous la protection des dieux mânes, il mourut à 81 ans. Ce nom de Pactumeius semble de la plus grande rareté, et l'on ne trouve dans Gruter (816, 8 et 883, 7) que *Pactumeia Campana* et *Pactumeia Theophila*. [Haut. 0m,700; larg. 0m,390.]

Nº 138. — Junia Maubbal, *cal. blanc, inscr.*, 4 l., pl. LXXXIX.

Le dernier nom de cette femme, MAVBBAL, morte à 80 ans et inhumée

sous cette pierre, paraît être africain ou phénicien. La forme, très-mauvaise, des des lettres annonce les bas temps.

On a dû remarquer que, dans beaucoup de nos inscriptions, il est fait mention de personnes ayant vécu jusqu'à un âge avancé, depuis 80 ans jusqu'à 105; ce qui parle en faveur de la salubrité de la province de Constantine. On sait, au reste, que l'un des rois les plus célèbres de ces contrées, Massinissa, mourut à près de 100 ans, et combattait encore à cheval à plus de 90. [Haut. 0m,320, larg. 0m,390.]

JUPITER APENNINUS. Voy. nº 14, LXXI.

Nº 139.—L. GAVIUS PRIMIGENIUS, *cippe, mar. bl.*, pl. LXXXIX.

Il ne vécut que neuf ans et neuf mois. Ce cippe est mis sous la protection des dieux mânes. Dans la partie supérieure, qui est bombée et se termine de chaque côté par un enroulement, on voit un foudre. Les ossemens étaient placés dans une cavité hémi-ovoïde, qui pouvait aussi recevoir les libations; la corniche et la base sont ornées d'une moulure d'un bon profil. Sur le côté droit, sont un préféricule à godrons et une guirlande assez bien conservée; à gauche, une patère avec la même disposition de feuilles et de fruits. Les signes S. V. P., à la fin de l'inscription, doivent se rendre par *Suscepto Voto Positum*, érigé d'après un vœu. Trouvé, en 1841, à l'hôpital neuf de Philippeville. [Haut. 0m,950; larg. 0m,450.]

HADRIEN. Voy. nº 28, LXXIV.

Nº 140.—SATURNINUS, *cippe en pierre*, *inscr.*, 3 l., pl. LXXXIX.

Ce cippe funéraire, sous la protection des dieux mânes, offre en bas-relief trois personnages prenant à une table leur repas de famille, et il a été consacré pour lui et pour les siens par SENIOR SATVRNINVS. Ce nom semble montrer que le titre de SENIOR, l'aîné, qui n'a été d'abord qu'une qualité, devint, par la suite, un prénom ou un nom, comme chez nous ceux de l'Aîné, le Jeune, le Vieux, le Cadet. On a trouvé cette inscription hors de l'enceinte actuelle de Philippeville. [Haut. 0m,640, larg 0m,420.]

Nº 141.—POMPEIA CHIA, *grès*, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXXIX.

Sous ce cippe funéraire, reposait une jeune femme morte à 25 ans. On ignore le nom de son mari, mais on voit qu'elle avait laissé une fille; elle lui souhaite dans deux vers, un hexamètre et un pentamètre, de vivre chastement et d'apprendre, par son exemple, à aimer son mari. Ce petit monument, dont les lettres, par leurs formes, annoncent les bas temps, a été trouvé dans des fouilles faites au parc aux bœufs de Philippeville. [Haut. 0m,800; larg. 0m,540.]

TELLUS GENETRIX. Voy. nº 18, pl. LXXIII.

Trajan. Voy. n° 25, pl. LXXIV.

Nos 142, 142 A, 142 B. —*Inscrip. chrét., p.,* 15 l., pl. LXXXIX.

On peut réunir ces trois inscriptions en une seule. D'après la forme de leurs lettres, elles appartiennent au IIIe siècle. Ce sont des invocations adressées à Dieu par un chrétien : « Lève-toi, Seigneur, et que ta main signale sa puissance. — Regarde moi, Seigneur, mon Dieu, et exauce moi. — Car tu n'as pas « réjoui mes ennemis contre moi. » [Haut. totale 1^m,470; larg. moy. 0^m,460.]

N° 143. —Dalle de tuyaux de fontaine, *mar. bl.,* pl. LXXXIX.

Cette forte dalle, percée de trous cylindriques, disposés sur une ligne horizontale, a dû servir à y faire passer des tuyaux de plomb conduisant les eaux dans quelque piscine ou grand réservoir : ils ont pu appartenir à des thermes. Les nombres VII, VIII, IX, montrent qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Ils correspondaient, sans doute, dans des regards à des chiffres pareils, et facilitaient les réparations que ces conduits pouvaient exiger, ainsi que tout ce qui avait rapport à la direction et à la distribution des eaux. L'on n'ignore pas que les anciens apportaient beaucoup d'attention et d'intelligence à tout ce qui concernait la partie hydraulique dans leurs édifices. Peut-être aussi ces tuyaux étaient-ils employés dans quelque cirque ou dans un amphithéâtre où avaient lieu, dans de grands spectacles, les naumachies. Peut-être, au reste, cette dalle a-t-elle reçu un tout autre emploi que celui que je suppose, et je serais charmé qu'on en trouvât un plus probable. [Haut. 0^m,500 ; larg. 0^m,820.]

N° 144. PEMI, *inscr.,* pl. XC.

Ces grandes et belles lettres, fragment de quelque inscription monumentale, pourraient se prêter à une restitution de plus de deux mots, mais cette restitution serait inutile et n'apprendrait rien, l'M paraît avoir été suivie d'un A. Ce fragment vient de Philippeville. [Haut. 0^m,300, larg. 0^m,400.]

N° 145. —Lucius Poppius, *inscr. grecque,* 6 lig., pl. XC (1).

Voyez, sur cette inscription, 232 G., p. 1191. [Haut. 0^m,410; larg. 0^m,300.]

N° 146. Turpianus Florus, *inscr. grecque,* 7 lig., pl. XC.

Nous apprenons par cette inscription incomplète que cette maison, et le tombeau qui y était joint, appartenaient à Marcus Turpianus Florus, fils de Diogène de Milet, fils d'Aniscarque, et à Quintus Turpianus Florus, fils d'Aristéas de Milet, fils de Zozime, ainsi qu'aux enfans Maguètes, ou nés à Magnésie, d'Aristéas. Voici comment, ce me semble, on peut établir la généa-

(1) Page 1191, et sur la gravure 232 G, on a, par erreur, indiqué cette inscription comme appartenant à la planche XCII.

logie de ces personnages : d'abord, un arrière-grand-père, dont on ne donne pas le nom; il a pour fils ANISCARQUE et ZOZIME; le premier est père de DIOGÈNE de Milet, qui, à son tour, l'est de MARIUS TURPIANUS FLORUS. — Dans l'autre ligne, ZOZIME est père d'ARISTÉAS de MILET, qui a pour fils QUINTUS TURPIANUS FLORUS, et des enfants qu'il a eus en Magnésie; mais à la cinquième ligne on lit : QUINTUS TURPIANUS FLORUS, frère de MARCUS TURPIANUS, et, d'après sa généalogie, il me paraît qu'ils ne devaient être que cousins issus de germains. Les cousins germains étaient bien une sorte de frères, et on les nommait *adelphidoi*, petits-frères, quelquefois même frères, *adelphoi;* mais il n'en était pas, je crois, ainsi des cousins issus de germains. Peut-être Marcus et Quintus étaient-ils frères par adoption ; mais ne l'auraient-ils pas dit? Je ne suis nullement satisfait de mon explication, et je désire fort qu'on en donne une meilleure. A la cinquième ligne, le génitif d'Aristéas est ΑΡΙΣΤΕΑ, et à la septième, ΑΡΙΣΤΕΟΥ. Plusieurs lettres sont conjuguées; à la 1re ligne N et T, E et T; à la 2e N et H; à la 3e M et E; à la 4e N et T; à la 5e T et E; à la 6e NHT; à la 7e T et E. Le dernier mot ΣΩΣΙ, indique que c'est du vivant des personnages relatés dans l'inscription, qu'elle a été placée sur le monument. [Haut. 0m,210, larg. 0m,430.]

N° 147. — MESSIA HONORATA, *inscr.*, 6 lig., pl. XC.

C. AQVILIVS PROCVLVS, sous la protection des dieux mânes, consacre ce souvenir à sa femme MESSIA HONORATA, fille de MARCVS HONORATVS, et dont la perte lui laisse les plus vifs regrets. MARCI FILIÆ est écrit en toutes lettres, ce qui n'est pas ordinaire. Cette inscription provient de Cherchell.

N° 148. — DOMITILIA HONERATA, *inscr.*, 6 lig., pl. XC.

Cette inscription, en caractères très-mal formés et où aucun A n'est barré, est en deux colonnes séparées par deux feuilles de lierre, et, dans le haut, par les lettres B. M. *Bene Merenti*. A gauche, elle est consacrée à DOMITILIA HONERATA (*sic*), qui n'a vécu que 6 ans, 8 mois, 16 jours. A droite, elle l'est à DOMITIA RVSTICA, morte à 16 ans, 11 mois, 25 jours. Ce souvenir a été voué à ses filles si tendres, FILIABVSPIENTISSIMIS, par DOMITIVS HONERATVS, leur père, et par leur mère IVLIA PRIMOSA. Les AE sont rendus par AI, *Domitiai, Rusticiai, Honeratai;* au commencement de la cinquième ligne, E est conjugué avec T dans ET, et dans *pientissimis*, le T l'est avec N. Ce nom d'HONERATVS pour HONORATVS ne doit par être commun. Cette inscription nous est venue de Cherchell.

N° 149. — CINNAMION, *inscr.*, 4 lig., pl. XC.

Cet enfant, fils de Cinnamus, et si chéri de tous ses parens, ne vécut qu'un an, 9 mois, 26 jours; que la terre te soit légère, *Sit Tibi Terra Levis!* Cette inscription a été trouvée à Cherchell.

N° 150. Amynandre, *inscr. grecque,* 2 lig., pl. XC. Voy. 251 A, p. 1237.

N°s 151, 152. Monogramme de Jésus-Christ, pl. XC.

Dans un médaillon qui paraît provenir d'une clef d'arcade, les croisillons du cercle et le P forment XP, abréviation de XPιςος, *Christus;* l'A et l'ω qui l'accompagnent expriment les paroles de Jésus-Chist : Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin; ces lettres étant la première et la dernière de l'alphabet grec. Dans le bas, est une croix inscrite dans un carré placé sur la pointe.

N° 153. Meritorum, *fragm. d'inscr.,* 3 lig., pl. XC.

Il ne reste que ce mot, suivi de ER ET FILIO, dont on ne saurait rien tirer. La ponctuation est singulière : ce sont de petits traits - au lieu de points.

N° 154. Torquatius, *pierre, inscr.* 3 lig., pl. XC.

Cette petite pierre funéraire offre en bas-relief un reste de trophée et un bouc qui s'abat; il n'y a plus de l'inscription que le nom de TORQVATIVS, écrit TORQATIVS, les lettres D. M. de la consécration aux dieux mânes, et le V*otum* S*olvit* de la fin. [Haut. et larg. 0m 180.]



INDEX

DES INSCRIPTIONS DONNÉES AVEC L'APPENDICE (1).

(Pl. LXXI à XC.)

1° INDEX DES INSCRIPTIONS GRECQUES.

2° INDEX DES INSCRIPTIONS LATINES.

(1) Dans cet index, on renvoie au numéro des inscriptions sur les planches LXXI à XC, excepté pour trois des inscriptions grecques, qui n'ont pu être placées sur les planches d'inscriptions, et qui se trouvent sur la gravure des bas-reliefs, nos 47 A, 250 A, 269 A (pl. 224 A). En conséquence, pour les mots de ces trois inscriptions, nous avons dû renvoyer aux numéros et planches des bas-reliefs.

LISTE DES BAS-RELIEFS SELON LES NUMÉROS D'ORDRE.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES SUJETS.	NUMÉROS des PLANCHES.
26 B.	Jupiter (Sacrifice à)........	161 C.
36 A.	Jupiter et des suppliants........	224 A.
47 A.	Apollon, Muses et Mercure........	224 A.
86 A.	Homme........	161 B.
149 A.	Bacchus et sa suite........	161 C.
203 A.	Persée et Andromède........	161 C.
211 A.	Femmes (Trois)........	161 B.
213 A.	Hercule (Travaux d')........	224 A.
232 A.	Thésée et Hippolyte ou Antiope........	117 A.
232 B.	Achille et Pentésilée, Hercule et Hippolyte, aigle et griffons sur les faces latérales et postérieure du sarcophage de Thessalonique........	117 B.
232 C.	*Bas-reliefs de la frise du temple de Diane, à Magnésie.* N° 1. Quatre amazones à cheval et quatre Grecs à pied. N° 2. Trois amazones à cheval et trois héros à pied. N° 3. Une amazone et deux héros à pied. N° 4. Trois amazones à cheval, quatre à pied, et trois grecs........	117 C.
	N° 5. Trois amazones à cheval, deux héros à pied. N° 6. Hercule et deux amazones........	117 D.
	N° 7. Amazone à cheval, deux héros à pied. N° 8. Amazone à cheval, deux à pieds, deux Grecs. N° 9. Deux amazones à cheval, trois à pied, quatre héros. N° 10. Amazone renversée de cheval par un Grec. N° 11. Deux amazones à cheval et deux héros cuirassés........	117 E.
	N° 12. Amazone à cheval et héros à pied. N° 13. Amazones à cheval, trois à pied et cinq héros. N° 14. Une amazone à cheval, une à terre et deux héros. N° 15. Amazone à cheval. N° 16. Amazone à cheval, une à pied, héros à pied. N° 17. Amazone à cheval, une à pied et deux héros........	117 F.
	N° 18. Deux amazones à cheval et deux héros. N° 19. Amazone à cheval et deux héros. N° 20. Amazones (Trois), une à terre, trois héros. N° 21. Amazones (Trois) à cheval, deux à pied, trois héros........	117 G.
	N° 22. Grecs (Deux) et deux amazones. N° 23. Amazones (Deux), héros nu à pied. N° 24. Amazones (Deux) à cheval, deux héros à pied. N° 25. Amazones (Cinq), dont deux à pied et une morte; deux héros. N° 26. Amazones (Trois) à cheval, deux héros à pied. N° 27. Amazone à cheval........	117 H.
	N° 28. Amazones (Quatre), quatre héros. N° 29. Amazones à cheval, deux à pied, trois héros. N° 30. Amazone à pied, Hercule et un héros. N° 31. Amazone à cheval, guerrier à pied........	117 I.
	N° 32. Amazones (Deux) et un héros. N° 33. Guerriers (Deux) à pied, deux amazones. N° 34. Amazone à cheval, une à terre, deux héros. N° 35. Amazone à cheval, guerrier armé à pied. N° 36. Héros nu. N° 37. Amazone. N° 38 (1). N° 39. Enlacements. N° 4. Têtes de Lion. N° 41. Têtes de Lion. N° 42. Oves et filets de perles........	117 J.
232 D.	Amazone à cheval, combattant, b.-rel. provenant d'Athènes........	224 A.
232 E.	Urne cinéraire carrée, avec têtes de bélier et guirlandes........	117 J.
232 F.	Urne cinéraire carrée, avec bucranes et guirlandes........	117 J.
238 A.	N° 1. Ménélas saisissant Protée. N° 2. Ménélas et Protée en pourparlers. N° 2 *bis.* Ménélas et Protée d'accord........	116 A.
	N° 3. Centaures. N° 4. Sphinx........	116 A, B.
238 B.	N° 5. Lion dévorant un cerf. Lion dévorant une biche. Autre lion accroupi. N° 6. Taureaux affrontés. N° 7. Porc ou sanglier........	116 B, 117 A.
250 A.	Thésée, vieillard et jeune homme........	224 A.
252 A.	Chasse au sanglier........	161 B.
252 B.	Cavalier (Jeune) faisant un offrande........	161 B.
269 A.	Femmes (Deux) et un vieillard........	224 A.
278 A.	Homme et femme........	161 B.
	Les quatre bas-reliefs suivants, portant des inscriptions latines, ont reçu le numéro échu à chaque inscription sur les planches d'inscriptions.	
	N° 2. Homme (Jeune) et jeune femme, b.-rel. de Constantine. N° 6. Saturne (Sacrifice à), b.-rel. de Cuiculum (Algérie). N° 9. Saturne (Sacrifice à), b.-rel. provenant de Mons (Algérie). N° 11. Saturne (Sacrifice à), b.-rel. provenant de Cuiculum........	161 B, C.
	(1) Simple mention d'une inscription grecque concernant le temple de Diane Leucophryne. L'inscription se trouve avec les inscriptions, n° 23 (pl. LXXII).	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PERSONNAGES.

NOMS DES SUJETS.	NUMÉROS D'ORDRE.	NUMÉROS des PLANCHES.
Achille et Pentésilée, sarcophage de Thessalonique	232 B.	117 B.
Aigle et griffons, face postérieure du même sarcophage		117 B.
Amazones (Combat d') contre des héros et guerriers grecs, frise du temple de Diane à Magnésie	232 C, n° 1 à 37.	117 C, D.
Amazone à cheval, combattant, b.-rel. provenant d'Athènes	232 D.	224 A.
Andromède. *Voyez* Persée.		
Antiope, amazone. *Voyez* Thésée.		
Apollon, Muses et Mercure, consacré par Timon	47 A.	224 A.
Bacchus et sa suite, b.-rel. de Rusicade (Algérie)	149 A.	161 C.
Biche. *Voyez* Lion.		
Cavalier (Jeune) faisant une offrande	252 B.	161 B.
Centaures, b.-rel. d'Assos	238 A, n° 3.	116 A, B.
Cerf. *Voyez* Lion.		
Chasse au sanglier, b.-rel. de Thessalonique	252 A.	161 B.
Cheval. *Voyez* Amazones, Lion.		
Enlacements, ornements du temple de Diane, à Magnésie	232 C, n° 39.	117 J.
Femmes (Trois)	211 A.	161 B.
Femmes (Deux) et un vieillard, b.-rel. provenant d'Athènes	269 A.	224 A.
Femme. *Voyez* Homme.		
Filets, ornements du temple de Diane, à Magnésie	232 C, n° 42.	117 J.
Griffons. *Voyez* Aigle.		
Guerriers grecs. *Voyez* Amazones (Combat d').		
Hercule et l'amazone Hippolyte, sarcophage de Thessalonique		117 B.
Hercule. *Voyez* Amazones (Combat d').		
Hercule (Travaux d'), b.-rel. provenant de l'Algérie	213 A.	224 A.
Héros. *Voyez* Amazones (Combat d').		
Hippolyte (L'amazone). *Voyez* Hercule, Thésée.		
Homme, b.-rel. provenant de Mons (Algérie)	86 A.	161 B.
Homme et femme	278 A.	161 B.
Homme (Jeune) et jeune femme, b.-rel. provenant de Constantine	2.	161 B.
Homme (Jeune). *Voyez* Thésée.		
Jupiter et des suppliants, b.-rel. provenant de Crète	36 A.	224 A.
Jupiter (Sacrifice à), b.-rel. provenant de Rusicade	26 B.	161 C.
Lion dévorant un cerf. Lion dévorant un cheval ou un taureau. Lion dévorant une biche. Autre lion accroupi, b.-rel. d'Assos	238 B, n° 5.	116 B.
Lion (Têtes de), ornement du temple de Diane, à Magnésie	232 C, 40, 41	117 J.
Ménélas saisissant Protée, Ménélas et Protée en pourparlers, Ménélas et Protée d'accord, b.-rel. de la frise du temple d'Assos	238 A, 1 à 2.	116 A.
Mercure. *Voyez* Apollon.		
Muses. *Voyez* Apollon.		
Oves, ornement du temple de Diane à Magnésie	232 C, n° 6.	117 J.
Persée et Andromède, b.-rel. provenant de l'Algérie	203 A.	161 C.
Porc ou sanglier, b.-rel. d'Assos	238 B, n° 7.	116 B.
Protée. *Voyez* Ménélas.		
Sacrifice. *Voyez* Jupiter, Saturne.		
Sanglier. *Voyez* Chasse, Porc.		
Saturne (Sacrifice à), b.-rel. de Cuiculum (Algérie)	6 et 11.	161 B.
Saturne (Sacrifice à), b.-rel. de Mons (Algérie)	9.	161 B.
Sphinx, b.-rel. d'Assos	238 A, n° 4.	116 A, B.
Suite de Bacchus. *Voyez* Bacchus.		
Suppliants. *Voyez* Jupiter.		
Taureaux affrontés, b.-rel. d'Assos	238 B, n° 6.	116 B.
Thésée et Hippolyte ou Antiope, sarcophage de Thessalonique	232 A.	117 A.
Thésée, vieillard et jeune homme, b.-rel. provenant d'Athènes	250 A.	224 A.
Urnes (Deux) cinéraires avec supports	232 E, F. (1).	117 J.
Vieillard. *Voyez* Femmes (Deux), Thésée.		

(1) C'est par erreur que ces urnes ont reçu sur la planche les numéros 332 E et 332 F, au lieu de 232 que porte le texte. Nous les avons classées après le sarcophage des amazones, dans lequel on les a trouvées.

TABLE

DE L'APPENDICE.

